UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

I

16549

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME VINGT-QUATRIÈME

FÉVRIER A JUIN 1912

128371
18/6/13.

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE, 12

1912

D
1
R4
t. 24

LE DÉVELOPPEMENT

DE

LA MÉTHODE HISTORIQUE DE LEIBNIZ

II [1]

Nous allons rechercher, à présent, quel a été le développement successif des principales théories historiques de Leibniz. Quand il s'agit de vues purement philosophiques, on ne trouve parfois chez lui qu'une différence de précision dans la pensée ou même dans l'expression : ainsi, la plupart des conceptions de Leibniz se retrouvent dans sa *Nova Methodus discendæ docendæque jurisprudentiæ* [2], œuvre considérable, qu'il rédigea à vingt et un ans, en voyage et sans le secours d'aucun livre [3] ; il n'en sera naturellement plus de même, quand il s'agira d'opérations strictement historiques, heuristique, critique, analyse et exposition, que seule la pratique permet d'envisager et d'appliquer d'une façon satisfaisante.

C'est ainsi que nous n'apercevons pas de changement dans l'idée même que le philosophe se faisait de l'histoire. Dès sa jeunesse, sans doute sous l'influence combinée de Descartes et de Bacon [4], Leibniz distinguait, en effet, deux sortes de connaissances, les sciences et l'histoire [5] : C'est là le germe de la distinction qu'il fera

1. Voir la *Revue*, décembre 1911, p. 257.
2. Cf. Couturat, *La logique de Leibniz* (Coll. hist. des gr. philos.), Paris, Alcan, 1901, p. 562, note VII pour le *Codex diplomaticus*.
3. Cf. préface de Wolf, dans *Dutens*, t. IV, part. 3, p. 160.
4. Cf. Lamprecht, *Deutsche Geschichte*, 2te *Abth. Neuere Zeit.*, Fribourg-en-Brisgau, 1905, t. VII[1], p. 94.
5. « Quicquid sciri dignum est, distinguo in Theoremata seu rationes, et observationes seu historiam rerum, historiam locorum et temporum. » Pensées sur l'encyclopédie d'Alsted (1671 environ). *Dutens*, t. V, p. 183.

dans sa vieillesse entre les vérités nécessaires ou de raisonnement et les vérités contingentes ou de fait, régies par deux principes différents, le principe d'identité et le principe de raison suffisante [1]. Il n'est donc pas étonnant que, dès le début, il ait considéré l'histoire comme le domaine des propositions contingentes et, à la fin de sa vie, comme celui des faits singuliers ; la seule différence est que d'abord il tire ces vérités de l'observation, tandis que plus tard, ayant évidemment reconnu que la connaissance historique est indirecte, il supprime cette condition [2].

Nous trouvons une même absence d'évolution pour les principales divisions de l'histoire : Leibniz paraît les avoir toujours connues. C'est sans doute Bacon encore qui lui avait donné le concept de l'histoire universelle dès 1667 au moins [3] et Leibniz n'a eu qu'à éclaircir ce concept et à l'enrichir par ses recherches et ses relations : c'est probablement après son grand voyage historique qu'il fait entrer dans cette histoire les Chinois et les Arabes [4]. De même, il paraît avoir eu, d'après Juste Lipse la notion du moyen âge dès ses études à l'Université de Leipzig, c'est-à-dire avant l'âge de vingt ans [5], et peu après, sans doute sous l'influence de Machiavel, avoir donné comme limites à cette période l'invasion des Barbares et la Réforme [6] ; son grand progrès, de ce côté, sera de reconnaître

1. *Nouv. Ess.* (1703), l. III, ch. v, § 2-3, et *Monadolog.* (1714), § 31-33.

2. « Propositio omnis est vel *singularis*, hinc Historia... vel universalis. » *Nova Meth.*, part. I, § 32. *Dutens*, t. IV, part. 3, p. 176 ; « Historiæ sunt propositiones singulares contingentes, sumtæ a sensu composito seu inductione ». Pensées de 1671 citées. *Id.*, t. V, p. 184. « Nous... mettons à part les *faits singuliers*, *l'histoire et les langues*. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XXI, § 4. « *Historiam*, worinn die Erclärung der Zeiten und Orther, also rerum singularium expositio enthalten. » Projet de mémoire de 1708. Foucher de Careil, *Œuvres de Leibniz*, t. VII, p. 472.

3. *De Augmentis scientiarum*, ch. VIII ; cf. *Nova Meth.*, l. I, § 33 et 39, p. 176 et 178.

4. Bien qu'il se soit intéressé aux caractères chinois dès 1676 au moins (Couturat, *La logique de Leibniz*, p. 60, n. 4) et parle de leur chronologie dès 1687 (*Leib. hist.*, p. 423, n. 3). « Dans peu il faudra aller fouiller chez les Chinois et les Arabes, pour achever *l'Histoire du genre humain*, autant qu'on la peut tirer des monumens qui nous restent, soit par écrit, soit sur des pierres ou métaux, soit même dans la mémoire des hommes, car il ne faut pas négliger entièrement la tradition ; et je tiens que de tout ce qui est non écrit les langues mêmes sont les meilleurs... restes de l'ancien monde. » Ce passage, que nous avions reporté au séjour de Leibniz à Paris à cause de certaines expressions françaises (*Leib. hist.*, p. 344, note 10) est certainement des années 1691-1692 : il commence par un tableau du progrès de l'histoire, en particulier de celle du moyen âge, qui rappelle celui que nous citons plus haut, p. 262, et la classification des documents historiques ressemble à celle que nous citons plus bas, p. 9, n. 1, et qui est de même date. C'est en 1697 que Leibniz parle pour la première fois des textes chinois et arabes (*Leib. hist.*, p. 343, n. 9).

5. *Leib. hist.*, p. 5, note 5.

6. *Nova Meth.*, l. II, § 40, p. 196 ; Baruzi, *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre* (Coll. hist. des gr. philos., Paris, Alcan, 1907), p. 50, n. 3.

l'importance du règne de Charlemagne, ce qu'il fera vers 1691[1]. C'est aussi sous l'influence de Bacon qu'il a conçu l'histoire littéraire comme le tableau du développement des lettres, des sciences et, en quelque sorte, l'histoire de la civilisation[2]; Leibniz n'a guère fait plus tard qu'y diminuer de plus en plus la part de la biographie au profit de l'exposé des œuvres littéraires et des découvertes scientifiques[3].

Il n'y a guère que sur une division de l'histoire, celle qu'il appelait l'histoire anecdotique, que le philosophe paraît s'être déjugé, parce qu'il s'agissait là d'une conception erronée. Dès son retour d'Italie (1691), il avait trouvé à la bibliothèque de Wolfenbüttel le journal de Burchard, maître des cérémonies du pape Alexandre VI et il avait cru y voir le type de l'histoire anecdotique ou secrète, qu'il opposait à l'histoire publique et dont les règles lui paraissaient différentes, celle-ci ne devant rien dire de faux, celle-là, rien taire de vrai[4]; quand il la publia en 1697, l'histoire de Procope lui semblait encore le type de ce genre d'ouvrage[5]. Leibniz nous paraît avoir été entraîné ici, à la suite du fameux Grotius[6], dans une division dichotomique, qu'il a voulu à tout prix justifier; il semble s'être repris plus tard, car à la fin de sa vie il n'a plus foi dans Procope et paraît très réservé vis-à-vis du genre même de l'histoire anecdotique[7]; la réaction vient, croyons-nous, de la

1. Ce sera le point de départ des *Annales Imperii*.

2. *De dignitate... scientiarum*, l. II et III. *Consilium de Literis instaurandis condendaque Encyclopedia* (1668). Klopp, *Die Werke von Leibniz*, t. I, p. 47-48; lettre à Spizel, 1670. *Dutens*, t. V, p. 347.

3. Lettre de 1697. *Id.*, p. 570, et mémoire de 1716, Foucher de Careil, t. VII, p. 586.

4. « Itaque libens fateor duplicem *Historiam* esse, unam *publicam*, alteram *arcanam* seu (Procopii verbo) *Anecdotam;* uti duplices bellorum causas Grotius [illegible]novit, quas *justificas* aut *suasorias* appellat... Duæ autem sunt *Historiæ leges*... Nam Historiæ publicæ est, *nihil falsi dicere;* Arcanæ, præterea *nihil veri non dicere.* » *Codex diplomaticus* (1693). Préf., § II. *Dutens*, t. IV, part. 3, p. 288.

5. « Anecdote Arcana Historiæ exemplum apud antiquos Procopius dedit, qui flagitia aulæ Justiniani imperatoris occultato libro, nec nisi post Autoris obitum edendo complexus est; quanquam multi odio magis hominum, quàm veritatis amore impulsum *credant*. » Préface, *Id.*, part. 2, p. 74. Le dernier mot ne paraît pas indiquer que Leibniz partage cette opinion.

6. « L'incomparable Grotius se surpasse ici même et tous les autres anciens et modernes, dans son livre d'or sur la vérité de la religion chrétienne. » Lettre à Th. Burnet, 1697. *Dutens*, t. V, p. 244. Dans le *Discours de la conformité de la foi avec la raison*, § 6, Leibniz parle encore de l' « incomparable Grotius ».

7. « Procope est fort croyable quand il parle de la guerre de Bélisaire contre les Vandales et les Gots; mais quand il débite des médisances horribles contre l'impératrice Théodora dans ses Anecdotes, les croye qui voudra. Généralement on doit être fort réservé à croire les Satyres. » *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 10. « Grata solet esse humanæ malitiæ anecdota historia, sed fidem facile invenire non debet. » *Annales Imperii*, 933, § 6.

pratique de la critique historique autant que de l'optimisme naturel à Leibniz.

Ce philosophe a toujours aimé l'histoire : il n'a jamais été comme Descartes qui la dédaignait, ou comme Bossuet qui, après s'en être magistralement occupé, paraît s'en être repenti [1] ; le goût de Leibniz pour cette discipline a toujours été en s'affirmant et en s'épurant, en même temps que se précisaient ses conceptions. Dès sa jeunesse, il s'est adonné aux études historiques ; c'est l'intérêt même qu'il y trouvait qui l'a poussé à rechercher les origines de la maison de Brunswick. La preuve que cet intérêt n'a jamais faibli chez lui, même à la fin de sa vie où il a si souvent regretté que l'histoire lui prît un temps qu'il aurait pu consacrer à la philosophie, nous la trouvons dans la place considérable qu'il donne à l'histoire dans tous ses projets d'Académie à partir de 1700, en Saxe, en Autriche et en Russie [2]. Encore ces regrets, contemporains de sa plus grande activité historique, s'expliquent-ils facilement. Le philosophe ne s'est lancé dans les recherches historiques que parce qu'il croyait y voir une occupation facile et accessoire : il ne se doutait pas de la complexité de ces travaux et de leur caractère absorbant ; quand il s'en apercevra, il sera trop tard et il ne pourra que pester vainement contre leurs exigences. Il semble, en effet, que Leibniz, avant d'entreprendre son voyage à travers les bibliothèques et les monastères d'Allemagne et d'Italie, ait cru que l'histoire se trouvait en quelque sorte toute faite dans les documents et qu'il n'y ait guère pressenti le rôle du raisonnement [3]. Ce sont ses recherches personnelles des matériaux de cette histoire et la nécessité de les mettre en œuvre, qui lui montreront quelles sont les ressources et les conditions de la science historique et lui apprendront que l'histoire est à la fois une œuvre collective et une œuvre fondée sur le doute, l'hypothèse et le raisonnement [4]. La preuve que c'est la pratique de l'histoire qui lui en a montré les exigences, c'est que, dès son

1. Cf. *Leib. hist.*, p. 356-7.
2. *Id.*, p. 214, 283 et 224.
3. « Mihi vero ex Italia potissimum quærenda sunt auxilia, historicæ cuidam difficultati speruandæ... Agitur de quibusdam seculi XI. Marchionibus Longobardiæ et vicinarum regionum distinguendis, ac ditionibus agnoscendis. Ubi facile intelligis *non acumine ingenii* quasi gladio solvi hunc nodum, *sed industria et judicio accurati Viri* in Diplomatibus earum regionum versati. » Lettre de 1686 à Magliabechi, *Dutens*, t. V, p. 79. Cf. sa définition de l'érudition de 1679, lettre à Huet de 1679, citée. *Id.*, p. 458-9.
4. Voir en particulier une lettre de 1716. *Leib. hist.*, p. 315, note 1.

retour d'Italie, Leibniz se rendra très bien compte que l'histoire moderne est soumise à des conditions différentes de celles du moyen âge : on y trouve plus de documents, par suite on n'a ni à les citer, ni à les discuter et le style en est purement narratif, tandis que celui de l'histoire du moyen âge est forcément encombré de discussions critiques [1].

Dans l'ordre même où il a approfondi l'histoire, Leibniz a en quelque sorte été à l'inverse de l'ordre chronologique, ce qui s'explique à la fois par les circonstances et par la difficulté croissante de l'histoire à mesure que l'on s'éloigne de son temps. Au début, Leibniz s'est occupé surtout de l'histoire moderne et contemporaine, témoin, son projet d'expédition d'Égypte, ses différents opuscules politiques et surtout les recherches qu'il fit à la Bibliothèque royale de Paris ; c'était évidemment l'histoire qu'il préférait, car c'est celle à laquelle il fait le plus de place dans ses premiers projets de bibliothèques [2]. Dans cette partie de sa vie, il paraît avoir un peu dédaigné l'histoire du moyen âge, à cause du peu de valeur de ses écrivains [3] ; au moment même où il va s'occuper de l'histoire de l'Allemagne, il en connaît assez mal les origines [4] : ce sont les recherches qu'il entreprit pour établir la généalogie des ducs de Brunswick à partir de 1680 environ qui lui firent aimer le moyen âge ; dont il continuera à mépriser les représentants [5]. Quant à l'histoire ancienne, si ses études juridiques la lui ont fait connaître, il s'y intéressait d'abord assez peu [6] et nous ne le voyons pas s'en occuper, du moins sur les textes, avant son voyage historique [7] ; c'est la nécessité d'étudier les origines des peuples, pour servir de préface à l'histoire de Brunswick, qui la lui

1. V. plus haut, p. 264 et plus bas, p. 10, note 5, et p. 22, note 7.

2. En 1673 et 1677. *Leib. hist.*, p. 23, note 6, et p. 30, note 7.

3. « Medii ævi scriptores, fateor, non ita in promtu habentur... Fateor, latere passim multos, sed plerosque non esse tanti, ut ab oblivione magnum generi humano damnum sit metuendum. » Lettre de 1670, *Dutens*, t. V, p. 347. Leibniz paraît toujours avoir gardé un faible pour l'histoire moderne qu'il aurait désiré écrire. Cf. *Leib. hist.*, p. 111-2, notes, notamment le passage de 1691 où il dit : « Estant presque sorti maintenant de *ces recherches pénibles et espineuses de l'ancienne Histoire, j'entreray dans le beau champ de l'Histoire moderne.* »

4. Cf. lettre à Conring de 1678, *Leib. hist.*, p. 35, note 7.

5. Outre le passage de 1700 cité plus haut, p. 266, voir de nombreux passages des *Annales Imperii*, cités *Leib. hist.*, p. 598.

6. Dans la lettre à Conring de 1679 citée plus bas, p. 9, n. 3, il écrit que les démonstrations mathématiques sont plus utiles que la plupart des connaissances qu'on trouve dans les livres, « imo et quam antiquitatis longe remotæ notitiam ».

7. A Vienne, il copie la description des quartiers de Rome et les fastes consulaires, *Id.*, p. 73.

fera estimer et étudier de près : elle vient la dernière dans l'ordre de ses travaux.

Outre ces raisons de fait, nous pouvons en trouver d'autres dans l'utilité que le philosophe prêtait à ces différentes histoires. Considérant, dès le début, l'histoire comme la plupart des sciences du point de vue utilitaire [1], il a naturellement trouvé que l'histoire la plus rapprochée de son temps était la plus immédiatement utilisable en politique et en religion, comme le prouvent bien ses recherches à Paris ; plus tard, en approfondissant l'histoire du moyen âge, il s'apercevra que l'on peut en tirer un parti aussi grand dans la vie des États et les croyances des nations, et il essaiera, en conséquence, de s'appuyer sur l'histoire pour revendiquer l'électorat en faveur de la maison de Hanovre ou pour légitimer la Réforme ; ce n'est, avons-nous vu [2], qu'assez tard qu'il a compris qu'on pouvait étudier l'histoire du moyen âge pour son intérêt propre et comme préface de l'histoire moderne.

Quant à l'histoire ancienne, Leibniz ne lui a vu pendant longtemps d'autre usage que de démontrer la vérité du christianisme, peut-être avait-il emprunté cette théorie à Casaubon [3] ; ce n'est qu'à l'extrême fin de sa vie qu'il lui reconnaît un autre genre d'utilité pour la vie courante, qui est de nous faire connaître les habitudes des anciens dont nous pourrions user pour nous-mêmes [4]. Ce dernier usage, de faire servir le passé au présent, qui a apparu si tard aux yeux de Leibniz, préoccupe aujourd'hui en France quelques-uns des meilleurs philologues et professeurs d'histoire ancienne [5].

1. « Cum enim ego, quoties aliquid novi cognosco, perpetua reflexione confestim mecum considerem, *nihil ne inde possit ad usum vitæ*... eodem animo *in historia* quoque et geographia etiam adolescens versabar. » Lettre à Louis XIV, 1671. Foucher de Careil, t. V, p. 342.

2. V. plus haut, p. 266.

3. La lettre de Huet de 1678, citée *Leib. hist.*, p. 369, note 2, est en quelque sorte en germe dans celle de 1672 écrite à Paris : « Arbitror, si spretis omnibus aliis studiis, non nisi experimenta ac nostri tempora linguæ negotiaque excolantur, periclitari religionem, cujus veritas aut miraculis præsentis... aut antiquitatis oraculis firmatur; *quod nuper etiam Mericus Casaubonus monuit dissertatione epistolica ad amicum* Anglici edita, quam et mecum attuli. » *Dutens*, t. V, p. 454. Cf. plus haut, p. 266.

4. Parmi les passages cités *Leib. hist.*, p. 366, notes, le plus significatif est le dernier en date, de 1716 : « Utilissimum esset erui ex antiquitate, quæ nobis etiam prodere possint, præcepta præclara philosophiæ et morum, egregias etiam praxes ad commoditates vitæ, in re œconomica, militari, nautica, etc., ut vetera deperdita vel obliterata nonnihil restituantur. » *Dutens*, t. V, p. 217. Le dernier usage est purement scientifique : faire servir les connaissances historiques à la critique de restitution.

5. Exemple les livres de MM. A. Croiset, *Les Démocraties antiques* (Paris, Alcan, 1909, *Bibl. de phil. scientifique*) et Bouché-Leclercq, *Leçons d'histoire romaine* (Paris, Hachette, 1909).

En somme, le fait le plus saillant que nous montre l'étude de la conception de l'histoire chez Leibniz, c'est que la pratique de l'histoire la lui a fait considérer assez tard comme une science particulière et lui en a fait entrevoir également tard les usages les plus plausibles ; mais on ne peut trouver là une évolution nette, puisque jamais Leibniz n'a abandonné ses premiers errements, dus à ses conceptions politiques et religieuses. C'est pourquoi on a pu prétendre, d'après notre ouvrage même, que Leibniz, n'a jamais été un historien, mais un juriste et un publiciste [1], tandis que nous avons essayé de prouver qu'il a été en même temps, quoique à de trop rares moments, un véritable historien semblable aux spécialistes d'aujourd'hui.

***

Dans ce qui se rapporte à l'heuristique et à la technique de l'érudition, nous trouverons naturellement une évolution plus marquée. Du jour où Leibniz rechercha les matériaux de son histoire de Brunswick, et pratiqua les opérations matérielles préparatoires à tout travail d'érudition, il devait forcément modifier certaines idées générales inexactes ou par trop simplistes.

Sans doute, il savait de bonne heure que l'histoire se fait d'après des matériaux, dont les principaux sont les sources [2] ; mais il ne songeait guère à l'y chercher avant d'être obligé de faire l'histoire de la maison de Brunswick. Surtout, s'il connaissait la nécessité de se documenter, il ne savait guère comment on s'y prenait et quelle était la valeur des différentes catégories de matériaux. Avant de commencer ses recherches généalogiques, il paraît n'avoir eu aucune idée de l'heuristique ; quand en 1678, il parle de faire réunir les monuments de tout le duché de Brunswick par les secrétaires des villes [3], il semble ne pas se douter que ces pièces sont extrêmement dispersées et que les originaux en sont souvent difficiles à lire et à comprendre ; huit ans après, quand il préparait la généalogie de

1. C'est la théorie de M. E. Bourgeois.

2. En 1672-73, parlant des manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, il écrit : « were eine gute materie eine wahrhafte histori zu schreiben », Klopp, t. III, p. 6 ; dès 1676, il écrivait : « Historiarum... amatores nunquam *fontes* obstrui sibi patientur. » Foucher de Careil, t. VII, p. 118.

3. « Historica monumenta des ganzen landes *Jeder Stadt- und amtschreiber soll* an seinen orth arbeiten, und horis subcisivis, *was ihm wissend oder unter handen zusammen tragen.* » Klopp, t. V, p. 419.

ses maîtres, il croyait encore qu'il pourrait faire opérer par d'autres ses recherches dans les livres ou les manuscrits [1].

Ce fut son voyage historique qui changea ses idées. Il lui apprit à s'adresser à ceux qui écrivent l'histoire d'après les sources, à rechercher lui-même les documents et à se procurer les ouvrages nécessaires [2]. Dans ce voyage, Leibniz avait insisté, à l'occasion du *Collège historique*, sur l'importance des documents [3]; à peine de retour en Allemagne, il se proposa d'en publier [4] et, dès lors, il ne cessera de le faire de 1693 à 1711, d'abord dans un but à moitié politique et religieux avec le *Codex diplomaticus* et la *Mantissa*, plus tard dans un but purement historique, avec les *Accessiones historicæ* et les *Scriptores Brunsvicensia inservientes*; c'est à la réunion et à la publication de toutes les sources qu'il subordonnera finalement l'impression de ses *Annales Imperii*. Un autre résultat de son voyage et de ses premières recherches d'archives avait été de lui faire connaître la part du hasard dans la conservation des matériaux historiques [5].

C'est surtout après son grand voyage que Leibniz a eu une classification nette et complète des matériaux historiques. Jusque-là, il n'en avait eu qu'une idée confuse et très incomplète; il y distinguait sans aucun ordre les manuscrits, les monnaies et les restes matériels pour l'histoire ancienne [6], les principaux actes publics et les historiens proprement dits pour le moyen âge [7], les mémoires, les itinéraires et les pièces volantes pour l'histoire moderne [8], mais ne s'était pas encore élevé à une classification d'ensemble.

Revenu, au contraire, d'un voyage où il avait manié des documents de toute nature et ayant, en outre, recherché tous les restes matériels pouvant servir à l'histoire du pays de Brunswick, il s'efforça d'ordonner ces matériaux et de trouver un plan qui correspondît à

1. Lettres à Du Cange de 1686 citées. *Leib. hist.*, p. 55, n. 2, et 57, n. 2, et lettre à Magliabechi de 1687, citée plus haut, p. 4, n. 3.

2. Outre des passages significatifs cités, *Leib. hist.*, p. 71, n. 6, et 82, n. 2, voir ceux qui se rapportent à ses achats à la bibliothèque de Hanovre et à ses recherches à celle de Wolfenbüttel dès 1691, *Id.*, p. 102-3.

3. *Id.*, p. 76 et 78.

4. Dès 1692. *Id.*, p. 113, note 6.

5. Il écrivait vers 1694 : « Quisquam ne ita bene rationes archivarias subduxit, ut nihil elaboretur, et quod ad Dominos suos pertineret. Sæpe nostris aliunde submittuntur, quæ domi non comparent. » *Dutens*, t. IV, part. 2, p. 248.

6. Lettres à Huet de 1678 et 1679, *Dutens*, t. V, p. 457-60.

7. Lettre à Jean-Frédéric de 1679. Klopp, t. IV, p. 411.

8. Dès 1670 environ, il les employait pour son *Consilium Ægypliacum*.

ses recherches. Il avait d'abord pensé à la division chronologique de l'histoire donnée par le grammairien Censorinus, en temps incertains, fabuleux et historiques ; il la trouva insuffisante et la remplaça par une division tirée des sources, suivant que nous connaissons les faits directement d'après les objets matériels ou indirectement d'après les documents écrits ou les documents oraux, langues sinon tradition [1]. C'est déjà la division tripartite qu'il donnera en 1701, en se bornant à ranger avec les documents tous les objets matériels contemporains des faits, à en séparer les écrits copiés postérieurement et à ajouter aux langues la tradition [2].

Cette dernière division, perfectionnée par la pratique de l'histoire, est la plus parfaite qu'ait donnée Leibniz ; mais on peut ici regretter qu'il n'ait pas persisté dans la distinction qu'il avait formulée en 1692, des documents directs et indirects et qu'il n'ait pas présenté sa classification dans un ordre un peu différent, plus voisin de l'ordre chronologique, en commençant par exemple par les documents oraux, pour les périodes les plus anciennes, en faisant suivre par les restes matériels, pour les époques préhistoriques, ou en intervertissant ces deux ordres de matériaux et en terminant par les documents écrits, avec lesquels commence véritablement l'histoire.

Comme il n'a pas suivi cette marche, nous allons reprendre ces différents matériaux dans l'ordre où il les a présentés en recherchant l'époque où il a compris leur emploi et leur valeur. Les restes matériels qui sont aujourd'hui le fondement de l'archéologie préhistorique, lui paraissaient d'abord de peu d'intérêt, tant qu'il n'eut pas l'occasion de les rechercher, et il y préférait les documents écrits [3] ; nous croyons que ce furent ses fonctions d'ingénieur qui lui firent changer d'avis : quand il étudia les fossiles dans les mines du Harz, il dut recueillir les restes d'ossements humains, de poteries et d'instruments de toute sorte, les comparer et s'y intéresser. Ses

1. « Temporum tres habet partes Censorinus, incertum, fabulosum, Historicum, quanquam nihil sit incertius fabulis et idem tempus apud diversos populos incognitum exploratumque... *Mihi non tam temporum quam fontium discrimen placet ;* nam alia discimus rerum alia scripturæ monumentis. » « Antiquarum humanarum notitia a tribus fontibus duci potest, una à scripturarum, altera à rerum monumentis, tertia à linguis. Nam præter linguas ipsas traditionibus in longinqua fides nulla est. » Suivent des détails sur les restes matériels et l'importance des langues. Ms. s. d. (passages principaux cités, *Leib. hist.*, p. 386, notes 1-2). Cf. plus haut, p. 2, n. 4.

2. V. plus haut, p. 267.

3. Lettres à Conring, s. d. (1677 et 1678). Gerhardt. *Die philosophischen Schriften*, von G.-W. Leibniz, t. I, p. 176 et 206.

conversations avec Sténon sur la géologie et ses visites aux musées d'Italie ne purent que le fortifier dans ces idées, puisque c'est au retour de son grand voyage qu'il connut parfaitement la valeur de ces antiquités [1], qu'il les collectionna pour l'histoire de Brunswick et les étudia pour les faire servir aux origines des peuples.

Leibniz y rattachait les différents documents figurés. Il connaissait, dès le début, l'intérêt au moins de certains d'entre eux, puisqu'il vit des médailles à Paris ; mais ce sont ses recherches sur l'histoire de Brunswick et son voyage de découvertes qui lui ont permis de les étudier et de pratiquer les sciences auxiliaires correspondantes : Dès 1685 au moins, nous le voyons s'occuper à Hanovre de numismatique, en 1688, à Vienne, de sphragistique et de héraldique, en 1689, à Rome d'épigraphie ; à partir de son retour en Allemagne, il ne cessera de s'y intéresser et de s'en occuper, soit pour l'histoire de Brunswick, soit pour l'histoire générale.

Cependant, à tous ces « monuments » le philosophe a toujours préféré les documents écrits, qui sont pour lui les « sources » par excellence [2]. Parmi ces documents, Leibniz semble avoir de tout temps attaché une importance considérable aux actes officiels, car il en copiait déjà à Paris, projetait un peu plus tard de les recueillir pour le Brunswick [3], en faisait l'objet de son premier recueil, le *Codex diplomaticus*, et en publiait un grand nombre dans les *Annales Imperii*. Parmi ces actes, il préférait pour le moyen âge les diplômes et les chartes qu'il estimait avant ses recherches sur l'histoire de Brunswick [4] et ne cessa ensuite de rechercher partout ; pour l'histoire moderne il préférait les pièces d'archives, dont il connut de tout temps la valeur [5] et qu'il essaya assez vainement de se faire communiquer à Hanovre et à Berlin. Pour la même histoire, en raison même de son rôle de publiciste, il utilisa de très bonne heure les « pièces volantes » et s'efforça d'en réunir toute sa

1. « Rerum monumenta sunt reliquiæ humanorum corporum, ossa scilicet... artis humanæ vestigia ut in suppellectile in sepulchris, subtructionibusque. » Suite du second passage cité plus haut, p. 9, n. 1.

2. *Leib. hist.*, p. 395, note 1.

3. *Von nützlicher Einrichtung eines Archivi*, s. d. (1679). Foucher de Careil, t. VII, p. 127 ss.

4. Grâce aux recherches de Justel sur la diplomatique, auxquelles il avait été initié à Paris.

5. Dès 1679, voir plus haut, note 3, et en 1691, où il écrit : « Remotiora illa sæcula præsertim quæ Carolina tempora prægrediuntur, sunt in potestate Eruditorum et minus habent cautionis, et *in posterioribus, ubi nostris temporibus propius acceditur, Archinorum opes sollicitandæ erunt.* » Foucher de Careil, t. VII, p. 177-8.

vie [1]; peut être est-ce ce même rôle qui lui fit attacher trop de confiance aux mémoires personnels, à condition qu'ils soient authentiques et proviennent de grands personnages [2].

Quant aux langues, dont il devait tant prôner la valeur pour la connaissance historique, Leibniz ne semble en avoir entrevu l'utilité qu'assez tard, puisqu'il ne les cite pas en 1679 avec les autres documents historiques [3]. Il n'allait pas tarder à en apercevoir l'importance, sans doute d'après l'*Unterricht von der deutschen Sprache und Poesie* de Morhof, bibliothécaire à Kiel, qui parut en 1682 et renferme les principales idées développées plus tard par Leibniz. C'est, en effet, en 1685, que celui-ci les a pour la première fois appliquées à propos de la généalogie de ses maîtres et en 1688 qu'il a donné le premier exposé systématique, dans une lettre au fameux linguiste Ludolf [4]. Malheureusement, si ces principes qu'il a fait siens donnaient aux études historiques une nouvelle voie, le philosophe ne les a pas appliqués avec assez de circonspection; vers la fin de sa vie, si l'on en croyait ses déclarations, il paraîtrait être devenu assez prudent [5], mais sa théorie est démentie par l'application qu'il en fait.

Peut-être le domaine qu'il y embrassait était-il trop vaste pour que la pratique de l'histoire pût le régler; il n'en est pas de même, semble-t-il, de la tradition. A son retour d'Italie, il la négligeait en quelque sorte, tandis qu'il l'admettait dix ans après [6]. C'est évidemment qu'il voyait alors le moyen d'en tirer quelque fait historique [7]; un peu plus tard, il fera un pas de plus, il reconnaîtra l'utilité des traditions pour l'histoire des croyances, l'état des mœurs et de la littérature [8], devançant ainsi ceux de nos contemporains qui utilisent, par exemple, les romans du moyen âge pour en tirer un tableau de la vie sociale d'alors [9].

La pratique de l'histoire, qui avait familiarisé notre philosophe

1. Dès 1667 (*Nova Meth.*, part. II, § 40); témoignage de Feller en 1696 environ (*Leib. hist.*, p. 402, note 5).
2. *Id.*, p. 401, notes 7-8.
3. V. plus haut, p. 9.
4. *Leib. hist.*, p. 405-6.
5. *Nouv. Ess.*, l. III, ch. II, § 1 (cité, *id.*, p. 415, note 3).
6. V. plus haut, p. 9, note 1, et p. 267. Dans le mémoire du 18 juillet 1692, cité plus haut, p. 262 ss., il dit qu'il est obligé « d'en rapporter quelque chose sans y adjouter trop de foy et plus tost à dessein de la critiquer ».
7. Cf. plus bas, p. 17-18.
8. *Leib. hist.*, p. 420, notes 1 à 3.
9. Cf. Ch.-V. Langlois dans un ouvrage récent.

avec les sciences auxiliaires correspondant aux différentes sortes de documents, devait forcément développer chez lui l'idée de la valeur et de l'utilité respective des sciences auxiliaires fondamentales. C'est la nécessité de situer d'une façon précise les faits historiques dans le temps et de les enchaîner d'une façon suivie qui lui fait certainement donner le pas à la chronologie sur la généalogie qu'il avait seule pratiquée jusque-là; dans son voyage historique, nous le voyons, en effet, mentionner pour la première fois la forme d'annales comme étant celles qu'il préfère en histoire [1]; à son retour, nous l'avons vu envisager la chronologie comme le fondement même de l'histoire et donner des moyens pratiques pour la fonder et la rectifier [2] et nous savons que son œuvre capitale en histoire consiste dans les *Annales Imperii.*

Cependant, si le nom de Leibniz mériterait aujourd'hui d'être associé à la chronologie médiévale de 761 à 1005, il a été, de son temps, étroitement lié à la généalogie de la maison de Brunswick. C'est cette étude qui a été le point de départ de sa carrière d'historien, c'est là que Leibniz a le mieux montré ses qualités de ténacité et de pondération et qu'il a donné quelques-unes de ses meilleures hypothèses. Aussi n'a-t-il pas varié sur l'importance des généalogies : dès son grand voyage, il y voyait une des parties principales de l'histoire, qui s'appuie sur toutes les autres [3]; après ce voyage, il les comparait aux nerfs du corps humain [4]; vers la fin de sa vie, il les considérait comme le résultat même de l'histoire [5]. Il n'a guère changé que dans la façon dont il essayait de les établir : au début se fiant encore aux déductions proposées par les auteurs antérieurs [6], tandis qu'il devint avec le temps beaucoup plus rigoureux, car il s'appuya à peu près uniquement sur des faits certains, tirés directement des sources qu'il interprétait de la façon la plus compréhensive [7].

Dans les autres sciences auxiliaires, nous constaterons un progrès semblable dans le sens de la précision. Ainsi, Leibniz connaissait

1. A propos du *Collège historique*, à Vienne en 1688.
2. V. plus haut, p. 264.
3. « Dum... principes Genealogias suas erui desiderant, coguntur dare operam ut toti historiæ affundatur. » Lettre à Papebroch, s. d. (1686), citée, *Leib. hist.*, p. 59, note 4.
4. V. plus haut, p. 264.
5. Lettre à Muratori, s. d. (1709). *Dutens*, t. IV, part. 2, p. 93.
6. En 1677, *Leib. hist.*, p. 48-49.
7. *Id.*, p. 447.

dès sa jeunesse la bibliographie, témoin les nombreux ouvrages qu'il cite dans sa *Nova Methodus*, et les déclarations qu'il fait peu après sur l'utilité de la connaissance des livres [1]; mais on peut douter qu'il ait toujours su y recourir en cas de besoin. Il en fut autrement quand il devint bibliothécaire à Hanovre et à Wolfenbüttel et surtout qu'il se livra à des travaux historiques : si, de son propre aveu, il feuilletait beaucoup plus de livres qu'il n'en lisait [2], il en dépouillait énormément la plume à la main, ses manuscrits en font foi, et, par suite, son érudition a dû en devenir de plus en plus exacte et complète.

Dès 1696 au moins, d'après ses secrétaires, il prenait des notes sur de petites feuilles de papier [3]; mais c'est seulement à la fin de sa vie qu'il déclare que c'est la meilleure manière de faire des extraits [4]. Une grande partie de ses notes historiques ont été prises sur des fiches plus ou moins régulières, et il serait curieux de savoir à quelle époque Leibniz a trouvé ce système; nous inclinons à croire que c'est vers son grand voyage historique et que, par suite, la pratique de l'érudition l'a mené à séparer matériellement les différentes sortes de renseignements dont il pouvait avoir besoin; mais, seule une étude approfondie de ses manuscrits à la Bibliothèque de Hanovre permettrait de résoudre cette question.

***

Les premiers textes de Leibniz sur la critique historique remontent aux années 1678-1679 [5], c'est-à-dire à l'époque même où il allait s'adonner à l'étude de l'histoire : au moment où il s'apprêtait à se plonger dans cet ordre de recherches, il semble avoir voulu réfléchir aux conditions générales de la connaissance historique. Cependant, si cette théorie est encore gauche et incomplète, la définition que donne le philosophe de la critique est déjà excellente et complète : c'est pour lui le moyen de distinguer le vrai du faux

1. *Semestria litteraria*, 1668. Lettre à Spizel, 1671, *Dutens*, t. V, p. 351.
2. « J'en achète beaucoup que je ne lis jamais. C'est assez de es avoir pour les consulter au besoin, et de jeter cependant les yeux sur quelques endroits. » Lettre à Th. Burnet, 1697, *Dutens*, t. VI, p. 241.
3. Passages de Feller (1696-98) et de Eckhard qui suivit. *Leib. hist.*, p. 460, note 2.
4. « Methodus excerpendi optima est conjicere insigniora in peculiares schedas subinde digerendas. » Lettre de 1711, *Dutens*, t. V, p. 368.
5. V. plus haut, p. 259, n. 2 et 261, n. 1.

et de l'utiliser [1]; Leibniz n'aura pas à perfectionner cette définition qui lui vient sans doute des historiens ecclésiastiques.

Il ne variera guère que sur les parties de l'histoire auxquelles il voudra appliquer cette critique. Comme il ne concevait guère à l'origine, pas plus que les premiers historiens du XIXe siècle dernier, qu'elle pût se rapporter aux périodes moderne et contemporaine, il la croyait surtout applicable à l'histoire ancienne [2]; la nécessité de pratiquer l'histoire du moyen âge l'obligea naturellement à y user de critique et beaucoup de passages de sa correspondance, surtout pendant son grand voyage historique [3], nous permettent de croire qu'il en eût fait autant pour l'histoire moderne, s'il eût eu à l'écrire.

Si la pratique de l'histoire a ainsi élargi chez lui le champ de la critique, elle lui en a fait trouver le vrai point de départ, puisque c'est elle qui l'a incité au doute provisoire en l'obligeant à chercher toujours de nouveaux documents et à les étudier avec toutes les précautions requises [4]. Ce doute, d'abord purement théorique et *a priori*, qu'il faisait porter à l'origine sur les causes et les circonstances des faits ou les périodes anciennes [5], Leibniz l'a appliqué plus tard aux faits eux-mêmes, quand les documents font défaut ou sont contradictoires [6]. C'est à la fois la pratique de l'histoire, son esprit philosophique, l'exemple du philosophe grec Epicharme [7], et la volonté qu'il avait de lutter contre le doute sceptique [8], qui lui feront établir en histoire le véritable doute critique ou méthodique, que Descartes avait conçu en philosophie.

Malheureusement, c'est à l'idée que Leibniz se faisait de la critique et au fondement sur lequel il l'établissait que se borne sa théorie; jamais, en effet, depuis le moment où il s'est engagé définitivement dans l'histoire, le philosophe n'a exposé d'une façon

1. « Ars illa critica... quæ in monimentis discernendis versatur. » Lettre à Huet, de 1679, *Dutens*, t. V, p. 459. Il y a des fables dans les vies des saints; « mais des personnes de jugement sçurent bien les *discerner* et [en] *faire un bon usage*, suivant les loix de la bonne Critique ». Lettre de 1683 (citée, *Leib. hist.*, p. 401, n. 4.

2. Lettre citée plus haut, p. 12, note 4.

3. En 1688, *Leib. hist.*, p. 491, n. 3, 509, n. 3, et 516, n. 9.

4. Cf. le passage cité plus haut, p. 4, n. 4.

5. En 1679, 1692 et 1691. V. plus haut, p. 260, 263 et 10, note 5.

6. Exemples de 1700 et des *Annales Imperii*, *Leib. hist.*, p. 472, n. 7, et 473, n. 1.

7. Cité dans un passage s. d. *Id.*, p. 477, n. 3.

8. Cf. plus haut, p. 267. Les *Annales Imperii* devaient porter au frontispice : « Figura veritatis triumphantis, *Pyrrhonismo Historico sublato*. » Cf. *Leib. hist.*, p. 476-7.

suivie les principes de la critique historique, trouvant peut-être qu'il était plus facile de les appliquer d'instinct que de les analyser. Jamais non plus il n'a été amené à distinguer nettement les deux grandes sortes de critique que reconnaissent aujourd'hui les logiciens, critique externe ou d'érudition, critique interne ou d'histoire proprement dite. Il ne paraît pas douteux cependant que Leibniz les ait distinguées en théorie[1] et surtout dans la pratique, puisqu'il les a appliquées toutes, parfois à un même passage[2].

Dans la critique externe, la critique de restitution est la première qu'il ait connue, sans doute parce que c'est la plus tangible et, pour les écrits anciens, la condition des autres sortes de critiques. Dès 1679, le philosophe regrettait de la voir moins pratiquer qu'au siècle précédent ; mais il n'en parlait alors que d'une façon théorique[3]. Là aussi, ce fut son voyage historique qui le forma à la pratique en l'obligeant à lire et à collationner les manuscrits, anciens ou modernes[4]. Cependant Leibniz avait encore un progrès à réaliser : au début, il allait trop vite et n'arrivait guère à proposer de solution satisfaisante, comme dans le *Codex Diplomaticus* ou le *Burchard*, tandis que plus tard il montrera plus de patience et de prudence et arrivera à restituer supérieurement certains auteurs, par exemple dans les *Scriptores Brunsvicenses*[5].

La critique de provenance, au début du moins, lui paraissait moins importante que la critique de restitution ; cependant, dès sa jeunesse il en entrevoyait en gros la nécessité, puisqu'il s'intéressait aux recherches sur les anonymes et les pseudonymes[6]. C'est encore pendant son voyage historique que nous en trouvons chez lui les premières manifestations théoriques à propos d'ouvrages surtout modernes[7] et les premières applications à l'histoire du moyen âge au sujet de diplômes[8]. Plus tard, Leibniz pratiquera supérieurement ce genre de critique à propos des historiens comme des diplômes et il y acquerra une grande prudence et une maîtrise qu'il devra à l'expérience. Pour la publication du *Codex diplomaticus*, il s'était contenté de copies médiocres ; pour les

1. V. plus haut, p. 259-60.
2. Exemples *Leib. hist.*, p. 555-6.
3. Lettre à Huet, *Dutens*, t. V, p. 459-60.
4. *Leib. hist.*, p. 68, n. 4, 88, n. 6.
5. *Id.*, p. 483, n. 7.
6. Lettre à Placcius de 1676, *Dutens*, t. VI, p. 3.
7. En 1688 et 1691, *Leib. hist.*, p. 488, n. 2, 491, n. 3, et 492, n. 1.
8. En 1690, *Id.*, p. 489, n. 1.

Accessiones et les *Scriptores*, il s'efforcera d'obtenir des manuscrits originaux et, autant que possible, autographes : à la fin de sa vie, il érigera cette habitude en règle [1]. Après s'être livré à cette pratique un peu en gros à l'occasion de la publication des principaux historiens, il approfondira leurs sources en exposant dans les *Annales Imperii* les faits qu'ils contiennent.

Dans la critique interne, la critique d'interprétation devait nécessairement préoccuper le philosophe, même avant qu'il s'occupât beaucoup d'histoire, puisqu'elle est indispensable quand on est en face d'un document, surtout ancien, fût-il simplement transcrit. Aussi trouvons-nous chez lui la théorie de l'interprétation dès 1667 [2], et voyons-nous bientôt après Leibniz la pratiquer dans le droit et dans la théologie [3]. Mais, comme il est naturel, sa théorie est encore vague : il parle de changements à opérer dans le texte sans dire quels ils sont ni par quels moyens on y arrive [4] ; il ne connaît pas encore les règles de la critique de restitution à laquelle il renvoie implicitement. A la fin de sa vie, fortifié par la pratique, il nous donne une théorie à la fois plus courte et plus claire, en dit que les règles d'interprétation doivent être cherchées par induction [5]. Dans l'application, il avait, en effet, montré beaucoup de dextérité, sachant que dans l'interprétation plusieurs écrits se fortifient l'un par l'autre [6], que l'on doit y procéder du connu à l'inconnu [7] et arrivant à des résultats excellents dans des cas très difficiles [8]. Dès 1693, il avait montré comment on pouvait, à l'exemple de Du Cange, recueillir dans les diplômes des mots anciens [9] ; il n'a désormais cessé de le faire et ses *Annales Imperii* présentent de nombreux matériaux pour la sémantique.

Sa critique de sincérité et d'exactitude — l'écueil des plus grands historiens — est, au contraire, beaucoup plus faible. Théoriquement,

1. Passages de 1716, *Id.*, p. 491, n. 1.
2. *Nova methodus*, pars II, § 64 et 67.
3. Dès son séjour à Paris et en 1677, *Leib. hist.*, p. 499, n. 7, et 504, n. 4.
4. « Ex quo patet breviter, fontem hermeneuticam esse duplicem : 1° combinationem variarum cujusque dictionis, phraseos, commatis, periodi ; inter se et cum circonstanciis ; ut appareat, quæ possibilis, et si plures possibiles, quæ probabilior ; 2° si vero nulla tolerabilis significatio illa combinatione emergat, levem ac probabilem *immutationem seu tropum*, orationis interpretandæ. » *Nova meth.*, pars II, § 67.
5. Lettres de 1705 et 1711, *Leib. hist.*, p. 500, n. 7-8.
6. Passage de 1683, *Id.*, p. 502, n. 4.
7. En 1700. *Id.*, p. 502, n. 3.
8. *Id.*, p. 505-6.
9. Préf. du *Codex diplomaticus*, § x.

le philosophe connaissait par l'historiographie et sans doute par la psychologie la nécessité de la première : nous l'avons vu, dès 1679, indiquer comme une des grandes difficultés de la vérité historique l'intérêt sous toutes ses formes [1], dans la préface du *Codex diplomaticus* il y ajoutera les passions [2], c'est-à-dire, en somme, qu'il reconnaîtra la déformation que font subir au témoignage les phénomènes affectifs de différents ordres. Il est cependant une passion dont Leibniz ne soupçonnera le danger qu'assez tard, parce qu'il en était fortement imprégné, c'est le patriotisme, qu'il n'a flétri dans ses excès qu'à la fin du siècle, chez les étrangers qui en abusaient en linguistique [3]. Mais sa pratique est assez mauvaise : il critique peu les écrivains d'une façon générale dans la préface de ses *Scriptores brunsvicenses* [4] et, s'il le fait davantage dans les *Annales Imperii*, où il doit analyser leurs affirmations dans le détail, il s'y montre, en somme, beaucoup trop Allemand.

Sa critique d'exactitude est encore moins satisfaisante. Au début, le philosophe ne semble même pas se douter de son existence : il n'en parle pas en 1679 ; c'est dans son voyage historique qu'il la pratique pour la première fois [5], et c'est peu après qu'il en formule les premiers principes à propos des traditions [6]. Cependant, Leibniz n'essaye guère d'en donner une formule générale applicable à tous les cas et il n'y a guère que vers la fin de sa vie qu'il paraît avoir pressenti les conditions de la logique appliquée en indiquant en passant quelques-unes des causes d'erreur [7] ; mieux vaut voir comment il l'entend dans les principaux cas, à propos de la mythologie et des miracles.

Dans le premier cas, le philosophe a toujours été guidé par les mêmes idées : dès 1671, il voyait dans la mythologie de l'histoire

1. V. plus haut, p. 259.
2. § II.
3. Contre le Suédois Rudbeck et le Français Pezron. Lettres de 1699, *Leib. hist.*, p. 407, n. 1 et 3.
4. En deux passages seulement. *Id.*, p. 513, n. 4, et 514, n. 21.
5. *Opinions fausses et en partie ridicules vulgairement receues*, s. d. (1688). Klopp, t. V, p. 443.
6. V. plus haut, p. 11, n. 6.
7. « Equidem de causis errorum, et in primis fabularum in Historiam insertarum non inelegans disquisitio foret, daretque quandam Logicæ ad Historiam applicationem profuturam. Multas peperit cacoethes narrandi mirabilia, levi quadam occasione adiutum. Pigmentum ubi nugator aliquis in litteras retulit, cæteri imitatione consacrant, ne rem scilicet pulchram et memorabilem ignorasse, aut neglexisse videantur. » *Flores sparsi in tumulum Johannæ papissæ* (1711). (*Leib. hist.*, p. 533, n. 11.)

déformée[1], et il en resta persuadé jusqu'à sa mort[2]. A la fin du XVIIe siècle, il a indiqué excellemment les précautions à prendre dans l'interprétation des documents mythologiques et il y a été amené en partie par réaction contre les exagérations des celtisants[3]; mais il ne sait pas appliquer ces idées : là encore il se montrera à la fois trop conservateur, comme dans sa critique en général, et trop Allemand, comme dans sa critique de sincérité, témoin les élucubrations qu'il donne sérieusement à propos d'Arminius ou d'Odin[4]. Là où il n'est pas intéressé, Leibniz est meilleur, comme lorsqu'il critique les légendes de Roland ou de Hatton de Mayence dans son grand ouvrage[5]. Dans la critique des miracles, son attitude est supérieure, à la fois parce qu'il a pour guide le *Traité-théologico-politique* de Spinosa et parce qu'il est plus facile de voir et de rejeter l'invraisemblable et le merveilleux que de reconstruire la vérité : tout en admettant les miracles en général, il les ramène en particulier à des faits naturels[6].

***

Pour ce qu'il est des faits historiques, nous n'apercevons chez Leibniz à peu près aucune trace de changement dans les opinions. Dans la critique des faits, il a toujours pressenti les conditions de la logique appliquée ; dès 1665, il essayait d'établir les principes de la certitude morale[7] ; en 1679, il réclamait en histoire une appréciation des probabilités[8] ; plus tard il y voyait la logique des sciences morales opposées à celle des sciences exactes[9] et au début du XVIIIe siècle il la considérait comme une partie de la critique historique[10]. Cependant il n'en a guère esquissé la théorie, se bornant vers cette époque à en rappeler les usages juridiques[11] ; mais la

1. *Leib. hist.*, p. 721, n. 1-3.
2. Passage de 1716, *Id.*, p. 525, n. 1.
3. Passages de 1699, dirigés contre Pezron, *Id.*, p. 526, n. 1 et 3.
4. *Id.*, p. 528, n. 1.
5. *Ann. Imp.*, 778 et 859. *Id.*, p. 534-5.
6. *Id.*, p. 539-43 et 545-6.
7. « Specimen certitudinis seu demonstrationum in jure, exhibitum in *doctrina conditionum.* »
8. Voir plus haut, p. 260.
9. Dès 1697, *Leib. hist.*, p. 550, n. 5.
10. V. plus haut, p. 267.
11. *Nouv. Ess.*, l. IV, ch. XVI, § 6-9.

pratique de l'histoire lui a fait appliquer excellemment dans ses *Annales*[1], ces principes tirés du droit.

Le philosophe paraît avoir toujours pratiqué l'analyse en histoire; il n'est cependant pas douteux que la pratique des documents historiques et l'usage des fiches ait perfectionné beaucoup sa méthode; au lieu de faire cette analyse en gros, comme font les débutants ou ceux qui n'ont pas à tirer de leurs textes des faits précis, il l'a faite en détail et d'une façon plus complète. Cette analyse devait lui fournir des faits de toute sorte; mais, entraîné par son esprit philosophique, il a dû rechercher de préférence les faits servant à l'histoire universelle: il en parle dès le moment où il compte écrire l'histoire de Brunswick[2]. Il semble alors avoir voulu faire prédominer l'histoire politique, témoin ses premiers plans et les faits qu'il donne à rechercher à ses secrétaires; plus tard il y ajoute tous les autres genres de faits, surtout l'histoire ecclésiastique, les mœurs, les coutumes et l'histoire sociale, la géographie et l'économie politique, à la suite de ses études sur les débuts du protestantisme, les langues, les origines des peuples et les intérêts de Brunswick.

A l'époque où il allait se livrer aux recherches d'érudition, le philosophe n'avait guère l'idée de la complexité des recherches historiques[3]; il ne concevait pas davantage la difficulté de la construction en histoire, puisqu'il parlait en même temps, de la faire écrire par des gens de lettres[4]. Et cependant, Leibniz à dû, tout au moins inconsciemment, pratiquer d'assez bonne heure les principales opérations de la construction historique; mais il n'est pas douteux que la pratique suivie de l'histoire lui ait permis à la fois de s'y perfectionner et de s'y adonner d'une façon consciente.

C'est seulement du moment où il recherche les origines de la maison de Brunswick, que nous voyons, en effet, Leibniz se poser des questions d'une façon nette[5]. Bien auparavant, il s'était rendu compte de la nécessité générale des hypothèses, sans peut-être bien

1. *Leib. hist.*, p. 552-3.
2. De 1688 à 1692, *Id.*, p. 557, n. 4-5.
3. V. plus haut, p. 7, n. 3.
4. « Pour les gens de belles lettres, on leur proposerait des matières d'histoire et de politique qui seroient utiles et qui donneroient de la lumière à l'histoire du pays. » Lettre de 1678, *Leib. hist.*, p. 34, n. 6.
5. A partir de 1685, *Id.*, p. 54 ss. Dès 1678, il en indique sur l'histoire d'Allemagne, dans la lettre à Conring, citée plus haut, p. 5, n. 4.

voir en quoi elles consistaient, car la première définition qu'il en donne est très vague[1]. Quand il aura recueilli et pesé les meilleures conjectures de ses correspondants Reffuge et Greiffencranz sur la généalogie de la maison de Brunswick, il se rendra admirablement compte de la nature et des conditions de l'hypothèse dans cette partie de l'histoire[2].

Aussi peut-on noter chez notre philosophe une sorte de progression dans la valeur de ses hypothèses; elles sont d'autant meilleures qu'elles sont plus récentes et moins générales, Leibniz étant à la fois moins prudent au début et trop disposé à employer tous les moyens pour justifier des conjectures un peu étendues. C'est ainsi que nous trouvons dès son retour d'Italie sa fameuse hypothèse d'après laquelle les *missi* seraient l'origine de la reconstitution des duchés[3] : dès lors il n'a cessé d'y revenir, soit dans des opuscules, soit dans son grand ouvrage[4], mais il est loin d'avoir prouvé sa thèse, qui est trop absolue. De même, dès qu'il s'aventure dans le domaine de la linguistique ou de la mythologie, sa facilité à conjecturer et son patriotisme exagéré le font aller trop loin, dans des voies beaucoup trop étendues. Au contraire lorsqu'il veut établir la descendance de ses maîtres, la crainte de tomber dans des exagérations qui le discréditeraient et l'appui qu'il a reçu des meilleurs généalogistes l'amènent à s'entourer de toutes sortes de précautions.

Il n'a guère fait de progrès du même genre dans sa façon de juger les faits historiques. Ayant de tout temps attribué à l'histoire une portée morale, il a, évidemment, toujours cru qu'il devait juger les personnes et les événements ; mais, quand il a essayé de le faire, obéissant à ses sentiments patriotiques et religieux, il a jugé en allemand et en protestant. Même, ces tendances paraissent s'être accentuées à la fin de sa vie : très marquées en 1700[5] elles se font complètement jour dans les *Annales Imperii*. Peut-être le goût

1. « Hypotheses sunt propositiones sive universales sive singulares theoreticæ sumtæ ex sensu et ratione. » Pensées de 1671 environ, *Dutens*, t. V, p. 184.

2. « Agendum est nobis non raro in genealogicis, quod in astronomia geometris, ut hypothesin inveniant quæ si sola phænomenis apte satisfaciat, pro vera habenda est. Nos vero et hypothesin damus satisfacientem compertis, et ultra hypothesin procedimus, exclusis per argumenta aliis positionibus ad unam redacti. » *Ann. Imp.*, 960, § 22. Cf. *Leib. hist.*, p. 608-9, où nous discutons ce passage.

3. En 1690-91, *Id.*, p. 582, n. 2.

4. *Id.*, p. 581-2.

5. Dans la *Mantissa* et différents écrits concernant la Société des sciences de Berlin, *Id.*, p 202-3 et 174.

de Leibniz pour le jugement en histoire s'est-il en quelque sorte renforcé par la pratique, car, au moment où il se proposait d'écrire l'histoire, il paraît avoir réprouvé les sentences [1], tandis qu'il en donnera dans ses *Annales*.

Enfin, dans l'exposition historique, il nous est impossible de saisir une modification quelconque, autre que celle du style même de Leibniz. De tous temps, il a cru que l'histoire devait s'écrire en latin et il a pensé qu'il fallait y imiter les anciens [2]; toujours il a essayé de fleurir son style par des comparaisons et ce mode d'exposition faisait chez lui partie du jugement [3]. Mais à l'origine, son latin est peu clair et les phrases en sont embarrassées, tandis qu'après son séjour en France, son style devient plus simple et plus dégagé. Peut-être quand il a voulu écrire ses *Annales*, a-t-il songé à se rapprocher le plus possible des historiens latins, en particulier de Tite-Live et de Tacite [4].

***

C'est dans la philosophie de l'histoire de Leibniz qu'il serait peut-être le plus intéressant de marquer les étapes du développement de son esprit; mais c'est dans ce domaine que cela nous est le plus difficile, faute à la fois de compétence philosophique et de documents datés. Aussi, dans la philosophie de l'histoire *a priori*, c'est-à-dire dans les idées philosophiques générales qui ont influé sur l'histoire, pouvons-nous tout au plus apporter quelques observations fragmentaires.

C'est seulement vers le milieu de sa carrière que Leibniz est arrivé à « se contenter » lui-même en philosophie : c'est, en effet, vers la quarantaine qu'il a trouvé le moyen de concilier les deux principes, en apparence incompatibles, d'harmonie et d'individuation, dans la loi de continuité [5]; à cette époque, il paraît réduire

1. « Videtur Schattenium non inerudito scribere, etsi interdum stylum acuat in diversas sententias, *quo nihil indignius historico*. » Lettre à Paullini, 1692. Foucher de Careil, t. VII, p. 189.

2. Passages de 1688 et 1716, *Leib. hist.*, p. 659, n. 6 et 7.

3. Comparaisons de Henri Ier à Thésée et Philippe, de Robert-le-Pieux à Numa, de Wala à Caton, dans les *Annales Imperii*. *Id.*, p. 641, n. 9-10, 13, et 642, n. 3.

4. *Id.*, p. 663-4.

5. *Extrait d'une lettre à M. Bayle, sur un principe général, utile à l'explication des loix de la nature. Nouv. de la républ. des lettres*, juillet 1687. Cf. *Id.*, p. 669 et suiv.

aussi le principe de raison à celui d'identité [1] : il proclame à la fois la loi du monde et l'unité de la vérité. C'est seulement, au contraire, vers la fin de sa vie, que Leibniz conçoit nettement le progrès, après l'avoir formulé dans les sciences et notamment en histoire [2]. D'une façon générale, la plupart des idées philosophiques de Leibniz comme ses idées historiques, nous semblent avoir été exposées assez tardivement sous leur forme complète, témoin l'exposé qu'il en a donné dans la *Monadologie*, deux ans avant sa mort.

Au contraire, les idées plus particulières que Leibniz applique en histoire nous paraissent beaucoup plus anciennes, témoin sa théorie des héros qui lui semble propre et apparaît dès 1673 [3], celle du climat qu'il a tout au moins appliquée vers la même époque, en partie sous l'effet de critiques qu'on avait faites à un des ouvrages [4], le rôle de l'imagination — l'autosuggestion moderne — que nous trouvons dès 1680 et qui peut provenir de Malebranche [5] ; ce sont là, en effet, des théories établies par d'autres, qu'il a pu connaître d'assez bonne heure et accepter en les mettant au point, tandis que l'élaboration de son système a duré presque jusqu'à sa mort.

Il est remarquable qu'à mesure que Leibniz devenait un historien, il séparait de plus en plus l'histoire de la philosophie : c'est tout juste si dans les trois volumes de ses *Annales Imperii* nous avons pu relever un seul passage où il fait allusion à des théories métaphysiques [6] ; aussi est-il difficile, à la fin de sa vie, de dégager de ses ouvrages, des faits généraux qui constituent sa philosophie de l'histoire *a posteriori*. Les généralisations, dans son œuvre proprement historique, sont extrêmement rares : l'idéal de Leibniz paraît avoir été d'écrire simplement l'histoire en y joignant simplement au récit des faits, les discussions qui s'y rapportent directement [7].

1. Dans le *Discours de métaphysique* qui est un peu antérieur.
2. *Leib. hist.*, p. 708-11.
3. *Id.*, p. 720-1.
4. En 1668, *Id.*, p. 717, n. 3.
5. *Id.*, p. 714, n. 5.
6. A propos de croix miraculeuses apparues sur des vêtements, il écrit : « Non dubium est, hæc naturalibus causis contingere, ut eclipses et cometas et quicquid prodigiorum miramur, neque minus recte tamen inde pii admonentur suspicere rerum autorem, qui cuncta ab æterno coordinavit, ut causæ naturales simul essent signa voluntatis suæ, neque enim quicquam temere fit, sed cuncta ad fines certos diriguntur. » *Ann. Imp.*, 958, § 8.
7. Il écrivait en 1715, en parlant de ses *Annales Imperii* : « Le style y est mêlé de l'Historique et du dogmatique, parce qu'il faut souvent faire entrer des recherches critiques pour déterrer les antiquités. Mais dans un ouvrage de l'histoire moderne, il faut un style purement historique. » *Leib. hist.*, p. 658, n. 3.

C'est, au contraire, dans les œuvres semi-historiques, surtout celles qui appartiennent au début de sa carrière, qu'il y a le plus d'idées générales : c'est alors qu'on trouve le plus de matériaux pour faire l'exposé de cette philosophie ; peut-être Leibniz n'eût pas utilisé toutes ces données ou les eût rectifiées à la fin de sa vie, mais elles nous montrent quelles étaient ses idées à leur origine. Nous remarquerons, parmi les plus anciennes qu'il devait développer à loisir sous l'influence de raisons politiques et patriotiques, l'importance des invasions germaniques qu'il aperçoit depuis 1672 environ, peut-être d'après Machiavel [1], le caractère scientifique et artistique de la Renaissance allemande, qu'il expose un peu avant [2] le rôle de l'empereur et du pape dans la République chrétienne qu'il dégage dès 1680 au moins [3].

III

Après avoir vu quelle a été l'attitude de Leibniz vis-à-vis de chacun des problèmes que comporte la méthode historique, nous allons essayer d'embrasser l'ensemble de sa carrière d'historien en y cherchant de grandes divisions chronologiques. Nous y trouvons trois grandes périodes, correspondant aux trois groupes de documents que nous avons étudiés dans notre première partie et que l'on retrouverait à peu près, croyons-nous, si l'on étudiait le développement philosophique de Leibniz. Les dates initiales ou finales, bien que marquées par des déclarations importantes de l'auteur, n'en sont qu'approximatives, parce que Leibniz, après être allé de l'avant, revient fréquemment en arrière.

1° Jusqu'en 1680 environ dure la période préparatoire, où le philosophe étudie l'histoire et réfléchit sur elle. Leibniz s'intéresse à l'histoire, l'apprend, fait quelques recherches historiques avec arrière-pensées politiques ou religieuses et écrit divers opuscules semi-historiques ; déjà, il est en possession de ses principales idées sur l'histoire, mais il voit assez mal la méthode qui est propre à cette discipline.

1. Passage de Baruzi, cité. Cf. plus haut, p. 2, n. 6.
2. Dès 1669-70, *Leib. hist.*, p. 10, n. 5-7.
3. *Id.*, p. 732, n. 3.

2° De 1680 à 1698 à peu près, vient la période d'application et, si l'on veut, d'analyse. Parti de la généalogie d'une maison princière, Leibniz aborde les recherches historiques avec des préoccupations utilitaires, publie en ce sens des recueils de documents diplomatiques et quelques dissertations, précise nécessairement ses idées sur l'histoire et, grâce à la pratique, arrive à améliorer considérablement sa méthode, mais sans arriver à des résultats définitifs.

3° De 1698 à sa mort, c'est la période d'épanouissement et en quelque sorte de synthèse. Leibniz s'occupe à peu près uniquement d'histoire en même temps que de philosophie, publie des recueils et écrit des ouvrages d'un caractère vraiment historique. Devenu de plus en plus pratique, en pleine possession de sa méthode et de ses idées philosophiques, il considère et traite parfois l'histoire comme une science qui a son domaine propre ; mais, entraîné par ses habitudes et son tempérament, il ne va pas assez loin dans cette voie.

Après avoir ainsi tracé un cadre à une étude chronologique sur la méthode de Leibniz, nous aurions deux questions à envisager : qu'est-ce que sa philosophie doit à l'histoire et qu'est-ce que chez lui l'histoire doit à la philosophie ? La première question est du ressort de l'historien de la philosophie ; elle nous paraît, d'ailleurs, à peu près insoluble car, avant la date de 1680, il est très difficile de savoir en quoi ont exactement consisté les études historiques de Leibniz. Nous ne pouvons guère que signaler chez le philosophe la richesse et la précision extraordinaires d'informations qu'il doit sans doute à l'étude et à la pratique de l'histoire et qui lui permet de tout connaître, de profiter de tout et souvent d'en faire la théorie ; nous supposons aussi que les recherches historiques ont fait mieux connaître à Leibniz certaines opérations intellectuelles et toute une partie de la psychologie, celle du langage et des passions, par exemple.

La seconde question est de notre ressort ; c'est aussi la plus facile à résoudre : il semble que c'est la philosophie qui a fourni à Leibniz les principes généraux de sa méthode et les procédés les plus généraux qu'il a appliqués. Ces principes peuvent, croyons-nous, se ramener au principe de raison et à la loi de continuité ; les procédés, en dehors de ceux qui dérivent directement de ces principes, sont la conciliation, la comparaison et l'induction.

Le principe de raison suffisante, que Leibniz avait entrevu dès sa jeunesse, où il déclarait que toutes choses avaient des causes intelligibles [1], il l'a formulé plus tard d'une façon plus générale, en disant « que rien n'arrive, sans qu'il y ait une raison pourquoi cela est ainsi plutôt qu'autrement », et en l'appelant « le principe *du besoin d'une raison suffisante*, pour qu'une chose existe, qu'un événement arrive, qu'une vérité ait lieu [2] », il exprime une sorte de nécessité du monde réel comme le principe d'identité une véritable nécessité du domaine des vérités possibles. Aussi est-ce le grand principe d'où relève toute l'histoire : c'est sur lui que repose la connaissance des faits [3]. L'avoir formulé et appliqué constitue, croyons-nous, la grande originalité de Leibniz en philosophie et sa grande nouveauté en histoire : nul principe ne pouvait être ni plus juste ni plus fécond dans les sciences historiques [4]. Ce principe explique, par suite, à la fois le goût que Leibniz professait pour l'histoire et le désir qu'il avait de connaître les opinions de ses prédécesseurs et surtout des anciens : sachant que les événements ont leurs raisons dans leurs antécédents, il a voulu toujours remonter aux origines et, croyant que les anciens qui ont découvert tant de vérités ont eu le plus souvent raison, il s'est efforcé d'ordinaire de justifier leurs opinions.

Dans la méthode historique, le principe de raison est le fondement même de la critique du témoignage [5], en particulier de la critique des légendes et des faits miraculeux [6] et de l'évaluation des probabilités [7], qui se rattache à la critique des faits. Dans le domaine de la philosophie de l'histoire, il a des conséquences

1. « Ante omnia, pro certo sumo, omnia fieri per causas quadam intelligibiles. » Passage de 1677, cité, *Leib. hist.*, p. 338, n. 7.

2. 2e et 5e lettres à Clarke, 1716, *Dutens*, t. II, p. 114 et 169.

3. *Monadolog.*, § 31-32.

4. Cf. : Le principe de *causalité* qui se formule ainsi : « ne jamais se contenter de l'examen d'un phénomène sans essayer de remonter aux causes qui déterminent son extension et sans rechercher ses conséquences ». Et c'est « dans l'application de ce principe que les plus grands progrès ont été réalisés au XIXe siècle » en géographie. « *La tendance à envisager historiquement tous les faits* » en géographie « *est la conséquence d'une application* de plus en plus rigoureuse *du principe de causalité* ». De Martonne, *Traité de Géogr. physique*, 1909, p. 22 et 23.

5. « Interpolatores *rationem scientiæ suæ reddere* non potuerant, *quod a teste exigitur.* » Flores, § 14.

6. « Nihil... adeo fabulosum est, quod non antiquam reddat veritatem. » « Nam etiam *commenta non* temere nec *sine causis nascuntur.* » Passages, cités plus haut, p. 39, n. 4, et *Leib, hist.*, p. 521, n. 7, et 531, n. 6.

7. *Id.*, p. 548 ss.

considérables, l'optimisme et le déterminisme à outrance[1]; on peut y rattacher le goût que Leibniz avait pour le détail des faits et la préférence qu'il accordait aux petites causes : c'est là une conception d'ordre métaphysique, qui a d'étroits rapports avec celle du calcul infinitésimal et, par suite, avec la loi de continuité.

La loi de continuité, qui dérive du principe de raison[2], a pour énoncé le plus général que « jamais changement ne se fait par saut », mais par degrés dans la nature[3]. Elle a, croyons-nous, une importance plus grande encore chez Leibniz en histoire et en philosophie, parce qu'elle exprime le mieux la nature de son esprit et qu'elle a des applications plus rigoureuses ; elle présente trois formes de plus en plus strictes et dont les résultats sont de plus en plus sûrs, l'analogie, la convenance et la concordance[4]; toutes trois sont elles-mêmes des principes employés par Leibniz dans sa méthode historique.

L'analogie, d'après laquelle quand deux choses sont analogues de nature leurs particularités sont analogues[5], est le grand principe qui régit la philosophie liebnitienne[6] et d'après lequel il a été amené à fonder ou à renouveler des sciences entières, comme la géologie ou l'archéologie préhistorique. Aussi Leibniz l'applique-t-il fréquemment en histoire, par exemple dans les recherches linguistiques[7], dans la critique de restitution où Leibniz procède suivant les ressemblances de forme ou de sens[8], dans la critique de provenance pour les questions d'authenticité[9], dans l'interprétation des textes[10], dans la construction historique, d'une façon

1. *Leib. hist.*, p. 705 ss.
2. *Id.*, p. 671, n. 3.
3. Lettre à Bossuet, 1692, *Dutens*, t. I, p. 530.
4. *Leib. hist.*, p. 670 et 692.
5. « Quand les déterminations essentielles d'un Être se rapprochent de celles d'un autre... toutes les propriétés du premier doivent en conséquence s'approcher graduellement de celles du dernier. » *Id.*, p. 670, n. 3. Cf. plus bas, p. 27, n. 3.
6. « Mon grand principe des choses naturelles est... que *c'est toujours et partout en toutes choses tout comme icy.* » « Je suis tout à fait persuadé de cette maxime : *Naturam cognosci per analogiam.* Et surtout je voudrais qu'on y pût trouver ce que j'appelle : Series, un ordre, une progression, qui est le résultat de plusieurs analogies ou comparaisons. » Passages de 1691 et 1704, cités, *Leib. hist.*, p. 674, n. 6, et 667, note 3.
7. *Id.*, p. 223, n. 2, et 414-5.
8. *Id.*, p. 484-5.
9. *Id.*, p. 489-90.
10. *Id.*, p. 501 et 507 sq.

générale, puisqu'elle en est la base[1], et dans les applications qu'il en fait à la recherche des hypothèses et des causes ou des circonstances des faits[2].

La convenance ou harmonie que suppose l'analogie[3] et d'après laquelle plusieurs choses non seulement se ressemblent, mais se correspondent, est à un degré de plus dans la probabilité ; elle se rattache à la fois à la loi de continuité et à l'optimisme, puisqu'elle se confond avec le choix du meilleur et c'est aussi un des principes des vérités de fait[4]. Aussi Leibniz l'applique-t-il dans les sciences auxiliaires fondamentales de l'histoire, la chronologie et la généalogie[5] ; il fait de même dans les divers ordres de critiques, en particulier dans la critique de restitution, de provenance et d'interprétation[6]. Il y voit aussi la base de la certitude morale et la source de la probabilité morale comme de la recherche des hypothèses[7].

La concordance, qui est la rencontre de plusieurs convenances et qui confirme toutes les analogies supposées, donne le plus haut degré de probabilité : aussi est-ce le moyen le plus sûr que Leibniz emploie dans toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, en géographie historique et en linguistique comme en chronologie et en généalogie[8]. C'est le meilleur principe qu'il applique dans les parties les plus délicates de la critique d'exactitude, en particulier dans la critique des traditions et des légendes[9], dans l'identification des personnes et des lieux[10], comme dans l'établissement des hypothèses[11] ; c'est, d'ailleurs, le principe qui explique l'importance à la fois de certaines époques et de certaines positions géographiques[12].

Par quels moyens Leibniz arrive-t-il à établir ces différentes

1. *Leib. hist.*, p. 604-5.
2. *Id.*, p. 610, 613, n. 4, et 617, n. 7.
3. « Analogia autem in eo fundatur, ut quæ in multis conveniunt aut opposita sunt, ea in datis quoque vicinis ad priora convenire aut opposita esse suspicemur. » *Id.*, p. 605, n. 2.
4. *Id.*, p. 339, n. 3-4.
5. *Id.*, p. 431 et 448.
6. *Id.*, p. 485, 489 et 504.
7. *Id.*, p. 547, n. 3, 549 et 610, n. 7.
8. *Id.*, p. 415, n. 3, 431, 436, n. 3, et 448, n. 4.
9. *Id.*, p. 469 sq., 480, n. 5, et 529, n. 1.
10. *Id.*, p. 562 et 564, n. 12-14.
11. *Id.*, p. 610-11.
12. *Id.*, p. 719 et 722.

sortes de procédés ? Les procédés qu'il emploie — en dehors des raisonnements d'ordre différent — nous paraissent être de trois sortes, la conciliation, la comparaison et l'induction. La conciliation, qui consiste dans la réduction des opinions les unes aux autres et qui vient chez Leibniz de l'optimisme et de la croyance à l'harmonie, est un des procédés qui le caractérisent le mieux en histoire : il l'emploie dans les opérations les plus compliquées, par exemple l'établissement de la chronologie [1], la critique générale des témoignages qui chez lui est un véritable syncrétisme [2], dans certains jugements [3] et dans de nombreuses hypothèses, notamment en linguistique [4].

La comparaison, soit inconsciente soit voulue, est un procédé moins rudimentaire, qui aboutit d'ordinaire à l'analogie, parfois à la convenance ou à la concordance ; aussi Leibniz l'a-t-il employé en archéologie comme en géologie [5], sciences dont elle est encore aujourd'hui la méthode propre, dans la linguistique [6] où elle est la base de la grammaire comparée, dans la critique dont elle constitue le fondement, qu'elle donne ou non la concordance [7], en particulier dans la critique d'exactitude [8], dans la critique des faits [9], dans les jugements [10] et même dans le style [11].

Mais si c'est là un procédé relativement facile à employer, il n'en est pas de même de l'induction, qui exige des conditions plus rigoureuses. Aussi Leibniz qui voyait les rapports de l'induction avec la loi de continuité et l'analogie [12], l'a-t-il à peine appliquée quelquefois ; il n'en a guère fait qu'indiquer l'usage en linguistique [13] et en critique d'interprétation [14] ; dans l'histoire proprement dite, il ne l'a pas appliquée aux faits, puisqu'il généralise à peine et l'on peut se demander s'il a autant vu la ressemblance que la différence des faits : entraîné par son individualisme et sa conception parti-

1. *Leib. hist.*, p. 433.
2. *Id.*, p. 470-2.
3. *Id.*, p. 628, n. 2.
4. *Id.*, p. 152, n. 1.
5. *Id.*, p. 108 et 387.
6. *Id.*, p. 404 et 406.
7. *Id.*, p. 480-1 ; cf. plus haut, p. 262.
8. *Id.*, p. 517 et 519-20.
9. *Id.*, p. 609.
10. *Id.*, p. 694, n. 5.
11. V. plus haut, p. 263 et 265, n. 1.
12. *Leib. hist.*, p. 670, n. 1; 674, n. 4, 605, n. 2, 623, n. 1.
13. *Id.*, p. 415-6.
14. V. plus haut, p. 16, n. 5.

culariste de l'histoire, il n'a pas su s'élever jusqu'aux faits généraux.

Tels sont les principes et les procédés employés par Leibniz en histoire ; leur caractère général explique à la fois, croyons-nous, leur fécondité et leur insuccès relatif. Rien de plus universel et de plus juste, à première vue, que le principe de raison, puisque tout fait a sa cause antécédente, et que tous les matériaux historiques, par exemple, supposent des faits matériels et moraux ; mais il faut apporter la plus grande circonspection dans la recherche de ces causes et de ces faits, et c'est ce que n'a pas assez fait Leibniz. Sous prétexte qu'il n'y a pas de fumée sans feu, comme on dit vulgairement, il a cru que « l'erreur même s'explique par quelque part de vérité » et que les traditions les plus anciennes supposent des faits historiques ; cette conception vicie sa critique de sincérité et d'exactitude. De même, l'abus du principe de raison lui a fait justifier à tout prix les opinions et les jugements antérieurs ; la recherche des petites causes lui a fait sans doute souvent passer à côté des causes les plus générales et les plus importantes.

Nous pourrions trouver aussi beaucoup à reprendre sur l'application de la loi de continuité : le désir ou l'instinct de la retrouver partout a dû souvent obliger Leibniz à fausser l'histoire. Si les différentes formes qu'il a données à cette loi sont en elles-mêmes excellentes, la pratique en est singulièrement délicate : avec ses principes et la façon dont il les appliquait, il risquait de trouver des analogies, sinon des convenances et des concordances là où il n'en existait pas de rigoureuses : en fait, c'est ce qui lui est arrivé, notamment en linguistique et en mythologie.

Que dire des procédés employés par Leibniz ? La conciliation, qui peut être un procédé excellent quand il est pratiqué avec toute la prudence requise, amène au contraire à dénaturer la vérité, si on veut l'établir à tout prix. La comparaison, qui forme aujourd'hui le fond de la méthode des sciences sociales et de plusieurs sciences morales nouvelles, ne requiert pas moins de prudence dans l'application, car elle ne peut s'appliquer qu'à des faits de même nature et à condition que les ressemblances dépassent en importance les différences pour devenir le point de départ de raisonnements par analogie qui, parfois, conduisent à la reconnaissance de l'identité. L'induction, qui a des règles non moins

rigoureuses, donne des résultats beaucoup plus généraux ; mais c'est précisément le procédé que Leibniz a le moins employé en histoire.

L'exemple de Leibniz doit donc nous rendre très circonspects. Il faut, dans l'heuristique, la critique et la construction historique, tout comme dans la conception même de l'histoire et de sa philosophie, user de principes et de procédés généraux, à condition qu'ils ne soient pas exclusifs et rigides ; l'historien doit, selon les nécessités des documents et des opérations qu'ils comportent, varier et surtout assouplir ses principes et ses procédés : peut-être, au fond, toute la méthode historique se réduit-elle à la pratique éclairée par le bon sens. C'est pourquoi sans doute de grands érudits, qui n'étaient pas des philosophes, ont mieux approché de la vérité en histoire qu'un Leibniz ou un Taine.

Leibniz, avons-nous vu, a connu ou exprimé la plupart des idées qui, en son temps, circulaient ou étaient sur le point d'apparaître ; parfois il les a trouvées à peine indiquées, se les est assimilées et les a systématisées. Tous ces emprunts, qui sont de génie, sont loin de le diminuer ; son originalité consiste moins peut-être dans l'invention que dans le développement et, en quelque sorte, la mise au point, la conciliation et parfois la synthèse des grandes idées qui étaient éparses ou dans l'air à son époque : véritable miroir de son siècle et miroir souvent grossissant, Leibniz a su refléter et réunir en un ensemble harmonieux ces idées, d'où qu'elles viennent. La grande preuve de la puissance et de l'originalité de son esprit, c'est précisément que, malgré tous ces emprunts, on ne peut saisir chez lui une évolution nette : toutes ces idées entrent dans sa conception du monde, comme s'il s'était fait d'avance un système encyclopédique et complet.

Comment pourrons-nous expliquer cette absence d'évolution, qui paraît au premier abord un fait extraordinaire ? On peut essayer d'en rendre compte par la nature même du génie de Leibniz : son bon sens lui a donné la vision nette des choses, en même temps que son imagination lui faisait en quelque sorte pressentir ce qu'il ne pouvait encore connaître et que son érudition toujours en éveil l'amenait sans cesse à profiter de l'expérience des siècles et de ses contemporains. Toutes ces qualités réunies chez un homme d'une nature extrêmement précoce

lui ont permis d'être très jeune ce qu'il devait rester dans la suite, à savoir un esprit très riche et très juste à la fois ; aussi n'a-t-il eu qu'à développer ses idées ou à les préciser en les appliquant : c'est ce qui lui est arrivé, croyons-nous, en histoire, où des habitudes nées des circonstances ont parfait sa méthode en ajoutant à la théorie l'application et en lui permettant de rectifier la première pour en faire la systématisation de la pratique.

Quant aux idées mêmes de Leibniz, elles sont toujours intéressantes, en particulier dans l'histoire, la discipline à laquelle il a consacré la plus grande partie — peut-être la moitié — de son existence. Leibniz est, d'ailleurs, avec Aristote, le seul philosophe de premier ordre, qui ait écrit l'histoire et c'est, à notre connaissance, absolument le seul qui en ait recherché et décrit, tout au moins partiellement, la méthode. Même quand il se trompe, ses erreurs — inspirées par quelque application du principe de raison — sont dignes d'attention parce qu'elles expriment un aspect de la réalité. L'étude de la méthode historique de ce penseur nous a permis de préciser ou de mettre au point certaines idées ; elles nous semblent intéressantes à la fois pour les philosophes et les historiens.

Louis Davillé.

LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE

ET LA CORRUPTION POLITIQUE DANS LES DÉMOCRATIES

« Ces volumes restent, non seulement une description modèle d'un organisme constitutionnel, un traité lumineux de haute politique, mais une des œuvres de ce temps les plus recommandables par l'étendue des connaissances, l'exactitude des recherches, la justesse des interprétations, la parfaite conscience et la parfaite mesure, enfin par un style toujours clair, toujours approprié, qui s'honore en ne voulant être que le serviteur en habit gris de la pensée. » C'est ainsi que le regretté M. Boutmy appréciait, il y a quelques années, l'ouvrage déjà classique alors de M. Bryce sur la *République américaine*. Il serait impertinent de vouloir ajouter quoi que ce soit au jugement d'un homme aussi parfaitement compétent que le fondateur de notre École des Sciences politiques.

Publié en 1888, l'ouvrage de M. Bryce fut rapidement épuisé. En 1893-95, l'auteur en donna une édition revue et augmentée. Ensuite, pendant quinze ans, il lui parut suffisant d'introduire quelques corrections dans les tirages qui se succédaient. Mais les événements ont fini par rendre nécessaire une revision nouvelle. Achevée en 1910, la dernière édition [1] comprend, outre des notes en grand nombre et des chiffres empruntés aux publications officielles récentes, quatre chapitres inédits sur les colonies, l'immigration, la question des noirs et les universités. M. Seth Low, l'ex-maire de New-York, a refondu le chapitre sur le gouvernement municipal qu'il avait écrit pour la première édition.

Depuis plus de quarante ans qu'il étudie la démocratie améri-

1. James Bryce, *The American Commonwealth*, 2 vol. in-8, 742 pp., 962 pp., New-York, Macmillan, 1911, 21 s.

caine, M. Bryce s'est fait une opinion où domine l'optimisme. Comme un père, qui aime tout en châtiant, il n'a pas plus tôt censuré qu'il admire. Les conclusions auxquelles il arrivait dès 1888, il les maintient. « Tout ce que j'ai vu et entendu dans ces dernières années, dit-il, me fait bien augurer du gouvernement démocratique. Les forces bienfaisantes me semblent aujourd'hui plus efficaces qu'elles ne l'ont jamais été pendant les trois dernières générations. » En parcourant les chapitres consacrés aux comités électoraux et aux mœurs politiques, aux « bosses » et au « graft », on retrouve le même accent d'imperturbable confiance. Mais à la vérité on entend ici parfois une note discordante : « Quelques malversations de la part de fonctionnaires à l'office des douanes de New-York furent découvertes en 1909 », et ailleurs « la législature de New-York n'est pas moins corrompue qu'autrefois, un cas de concussion grave fut découvert en 1909-1910 », ailleurs encore « dans quelques États, surtout dans l'ouest, les législatures se sont améliorées, paraît-il ; néanmoins le peuple persiste dans sa méfiance à leur égard ». S'il distingue un progrès, il doit convenir que le progrès n'est qu'apparent. Les hommes ne changent pas, mais la fraude devient difficile. « A San Francisco, les élections sont moins frelatées depuis l'emploi d'urnes en verre qu'il est malaisé de remplir de bulletins de vote avant l'ouverture du scrutin. »

Dans tous ces passages, M. Bryce raisonne à la façon des millénaires américains qui reculent toujours l'avènement de l'âge d'or sans cesser d'y croire. Il est entendu que la démocratie s'élève et se purifie si bien, que les électeurs finiront par voter pour le candidat vertueux et refuseront de se vendre au coquin son concurrent, que tous les fonctionnaires seront probes et tous les juges intègres, qu'on dépouillera les sociétés financières de leur puissance corruptrice ; il serait injuste de témoigner de l'impatience ; on nous donne l'urne en verre de San Francisco pour que nous attendions encore un peu.

« Aucune impression au sujet de la politique américaine n'est plus répandue en Europe que celle que renferme la question inlassablement posée au voyageur à son retour des États-Unis : Est-ce que tout le monde n'y est pas corrompu ? C'est une impression dont les Américains eux-mêmes, avec leur façon dégagée de parler de leur pays, le plaisir qu'ils ont à raconter une bonne histoire et leur tendance à l'exagération, sont en grande partie responsables. »

C'est en ces termes que M. Bryce commence un chapitre sur la corruption où il plaide avec beaucoup d'habileté pour les politiciens américains contre les Américains eux-mêmes. Au bilan de l'honnêteté qu'il dresse, figurent les Présidents, les juges fédéraux, la plupart des membres du Congrès (95 0/0, assure-t-il avec une précision qui ne laisse pas de surprendre), les fonctionnaires fédéraux. Où donc est la corruption? chez une poignée de législateurs d'États et dans une demi-douzaine de municipalités. Il suffit d'un ou deux gros scandales pour compromettre la réputation d'un régime « comme la fumée de quelques usines obscurcit toute une ville ».

Cette indulgente appréciation n'emporte pas conviction. L'ouvrage de M. Bryce lui-même nous apprend que les Américains ne se calomnient pas tout à fait; très sagement, ils se rendent compte du mal afin de pouvoir y porter remède.

La première cause de corruption vient de l'organisation des partis politiques. Pour discipliner en vue du scrutin une énorme masse d'électeurs, dont quelques-uns savent à peine lire[1] ou, immigrants tchèques, slaves et levantins, n'entendent pas ce qu'on demande d'eux, il faut qu'un comité central dispose de sommes considérables et ne laisse pas les scrupules entraver son action. L'industriel d'Europe qui engraisse les caisses du parti, espère recevoir en récompense un titre de lord ou un bout de ruban; plus cynique, l'Américain paie une prime d'assurance qui le garantit des gendarmes et du juge d'instruction. En 1905, l'opinion apprit avec stupeur que deux philanthropes, président et vice-président de puissantes sociétés d'assurance, majoraient des traitements de 4 à 500.000 francs par des ressources provenant de manœuvres frauduleuses. Les versements qu'ils faisaient à chaque élection présidentielle, les avaient mis pendant un certain temps à l'abri des investigations de la justice.

Ici un casuiste pourrait distinguer entre le politicien véreux qui touche directement sa commission et l'agent du parti qui encaisse des sommes sans s'inquiéter de leur provenance. Il pourrait dire comme le Cassius de Shakespeare qu'il « ne sied pas de regarder de trop près chaque légère offense ».

Le principe de la « rotation des offices », est une autre cause

1. Les noirs en particulier, lire à ce propos J.-R. Ficklen, *History of Reconstruction in Louisiana* (Johns Hopkins University Studies), 1910.

de démoralisation. Hormis une poignée d'idéalistes, pour la plupart universitaires, les jeunes politiciens qui se dévouent à un parti, ont l'arrière-pensée d'en tirer des avantages matériels. Quand leur patron, leur « boss », arrivera au pouvoir, il distribuera à ses fidèles clients de grasses prébendes : l'un sera juge, l'autre receveur des postes, le troisième chef de service dans un ministère. Ils comptent bien tirer de leur charge tous les avantages pécuniaires possibles. Si l'occasion de voler se présente, les plus faibles y cèderont. En 1874-1876, 86 fonctionnaires furent poursuivis pour avoir frustré le fisc, de collusion avec des distillateurs de Saint-Louis, de 1.200.000 dollars par an (affaire du Whisky-Ring). Nul opprobre ne suit de telles pratiques : il est naturel et juste pour le nouveau Président de donner la curée. Notez que le principe sous lequel s'abritent de si graves abus, n'est pas mauvais en soi ; on lit dans certaines constitutions de la Virginie, du Maryland, du Massachusetts que « la permanence des fonctions est dangereuse pour la liberté et que la rotation des offices est nécessaire dans un gouvernement libre ». On touche ici au vice fondamental des institutions américaines. A un peuple jeune, ardent et sans expérience, des publicistes nourris de Locke, de Sidney, de Harrington, prétendaient imposer une organisation politique qui répondît à des théories abstraites. A l'application, on a mesuré l'intervalle qui sépare la conception élevée d'un grand esprit et la déformation qu'elle subit en passant dans les cerveaux populaires. La langue elle-même conserve la trace de cette dégradation. La « rotation des offices » de Harrington est devenue chez les yankees le « système des dépouilles » (Spoils System).

Une troisième cause de corruption réside dans l'organisation et le fonctionnement du Congrès. L'obligation de s'enfermer plusieurs mois de l'année à Washington, ville relativement petite et éloignée des centres d'affaires, écarte de la vie publique un grand nombre d'hommes dans la force de l'âge et que le souci de leur profession retient à New-York ou à Chicago. Le métier de représentant n'a rien non plus qui attire les hommes sérieux. Les électeurs américains demandent à leurs députés de pratiquer la politique d'arrondissement dans toute sa mesquinerie [1] ; l'enthousiaste qui veut

1. « Quand on se respecte, on ne brigue pas, on n'accepte guère de fonctions publiques. » Rousiers, *Vie américc.*, II, p. 180. D'après M. Bryce, l'affirmation devient de moins en moins vraie.

consacrer ses talents au bien public, emploiera donc ses journées à solliciter dans les bureaux. Il devra subir aussi la promiscuité de personnages louches qui ne sont pas tous des « intrigants de couloir » (lobbyists), ses collègues des États neufs de l'Ouest sont souvent peu préparés à la délicatesse de leur tâche. Quelques-uns se vantent d'être les hommes d'affaires des financiers dont ces États, riches en forêts ou en minerais, deviennent naturellement la proie. Les représentants des grandes villes de l'Est et du Centre ne sont pas moins suspects quelquefois : « Les pires législateurs, écrivait M. Roosevelt, viennent des grandes cités ; ce sont généralement des étrangers de peu ou point d'instruction et n'ayant sur la moralité que des idées extrêmement vagues[1]. » Si les tentations sont multipliées sous les pas des justes, que dire des facilités accordées aux pécheurs ? Le projet de loi qui cache un chantage, est discuté et rédigé en petit comité. Quand le rapporteur le défendra en séance, aucun membre du gouvernement ne sera présent pour faire des observations. Dans le brouhaha des conversations particulières, les députés sauront à peine de quoi il s'agit. Par une disposition commune aux assemblées nombreuses, où l'individu doit faire effort pour se rendre compte de sa part de responsabilité, on s'en remet à celui qui parle du soin de décider.

Si des causes de corruption intéressent le pouvoir exécutif, l'administration et le Congrès, il serait excessif d'en conclure à une vénalité générale. N'oublions pas que la presse, avec les facilités que lui donne la démocratie, assure au moindre scandale un retentissement énorme ; et que l'esprit de parti verra un coupable là où des yeux non prévenus ne voient qu'un suspect.

Quelques exemples de corruption qu'on puisse relever contre certains hommes d'État américains, ils se rachètent par deux traits qu'on chercherait vainement dans un pays où l'empreinte puritaine serait moins profonde. Si les cas de malversations abondent, les scandales privés sont à peu près inconnus. Autant l'opinion est tolérante pour le politicien concussionnaire, autant elle est sévère pour celui dont le foyer n'est pas propre. On remarque aussi que le yankee le plus âpre à piller la République, est sujet à de subits retours de conscience. Le spectacle n'est pas rare d'un administrateur jusqu'alors honorable qui se frappe tout à coup la poitrine

1. *Century Magazine*, avril 1885.

devant ses concitoyens et confesse ses dilapidations. Il y a quelques années, la municipalité d'Ocean City, petite plage de l'Atlantique, se convertit à la suite d'une « prédication de réveil ». Le maire et les adjoints ayant « rendu témoignage », sept conseillers s'accusèrent tour à tour de menues peccadilles, l'un deux qui déclara qu'il avait dirigé les adjudications de travaux publics à son profit, fut longuement applaudi. Restait un conseiller qui ne disait rien. « N'avez-vous pas quelque malversation sur la conscience ? » lui demanda-t-on. « Aucune », répondit-il, et, sur-le-champ, la foule le lyncha. Étonnamment vivace et agissant, le sentiment religieux, en l'absence de cette « vertu » que Montesquieu demandait aux démocraties, oppose une barrière aux excès de l'avarice.

Les mêmes scandales, dus aux mêmes causes, se renouvellent avec une désespérante monotonie, dans chaque État, au sein de chaque municipalité.

Comme le journal à un sou reflète l'opinion moyenne de ses lecteurs, ainsi l'exécutif d'un État offre une image assez fidèle de la moralité du comité auquel il doit son élection.

Tout le monde sait comment s'organise une campagne électorale aux États-Unis. A la base c'est le comité de quartier (ward committee) dans les villes, le comité de *township* dans les campagnes. Au-dessus vient le comité d'État, et des divers comités d'États est issu le comité national. Comités administratifs permanents, les comités de quartier recueillent les fonds, organisent des réunions, répandent des brochures, recrutent des adhérents. Les meilleurs agents en sont des débitants, des hôteliers, des hommes de loi de la plus basse catégorie; tous gens traînant derrière eux une clientèle dont la voix est à vendre.

Les présidents de ces comités sont le plus souvent réélus : connaissant bien leur quartier ou leur district, ce sont les hommes indispensables. En général, ils présentent des garanties de moralité privée, de respectabilité, si l'on veut, mais ils ont rarement à un haut degré la notion du devoir civique[1]. Ils peuvent avoir de grandes qualités d'organisation; l'énergie, la ténacité, la souplesse, l'éloquence qu'il faut à un chef dont les troupes sont retenues dans le devoir moins par le point d'honneur ou la discipline que par des cajoleries et des promesses. Ce n'est pas

1. Bryce, *op. cit.*, II, p. 66.

le premier venu à coup sûr, qui préside le comité du comté de New-York.

Aux approches de chaque élection, les membres actifs du parti se réunissent en assemblée générale ou *primary* pour désigner les candidats de district et pour choisir les délégués à la *convention* chargée de désigner les candidats des circonscriptions plus étendues. De degré en degré, on arrivera ainsi des fonctionnaires élus de la *township* au gouverneur de l'État, aux membres du Congrès et enfin au Président des États-Unis. La même assemblée primaire et les mêmes *conventions* désigneront les membres du comité administratif permanent[1].

La besogne de ces comités et de ces assemblées est énorme; il faut préparer les élections les plus diverses. Dans la ville, c'est le maire, le secrétaire de la mairie, le chef de la police, les administrateurs des hospices, etc.; dans le comté, c'est le *sheriff*, le *coroner*, les juges; dans le district, c'est le juge du circuit, le juge de la Cour des plaids communs, les répartiteurs des impôts; dans l'État, c'est le gouverneur, les juges de la Cour suprême, les fonctionnaires des finances, des travaux publics; dans la fédération, c'est le Président et les membres du Congrès. La plupart de ces élections ont lieu tous les ans ou tous les deux ans. En novembre 1908, les citoyens de Chicago avaient à choisir entre 195 candidats à 46 emplois dans l'État et le comté; le bulletin de vote d'un quartier de Chicago contenait en 1906, 334 noms; en 1908, enfin, dans une ville de l'Iowa, Sioux City, il n'y eut pas moins de neuf élections[2]. C'est un nombre considérable de citoyens dont les énergies sont dirigées vers un même but : mettre en marche la machine électorale.

L'histoire de ces organisations est une suite d'intrigues, de révolutions du palais, de sursauts d'honnêteté suivis de longues périodes d'abjection. On se croirait en Orient où un tyranneau s'élève, impose quelque temps sa domination, puis s'écroule tout à coup pour être remplacé par un autre. Seulement, aux États-Unis, le tyranneau s'appelle le « boss ».

Autour du « boss » se groupent les membres influents du parti,

1. Depuis quelques années, dans presque tous les États, la tenue des assemblées primaires et des conventions est réglementée par la loi et entourée des mêmes garanties que les élections.

2. *Op. cit.*, II, p. 94.

c'est le *ring*. Puissance occulte, n'ayant de comptes à rendre à personne, le *ring* dispose de toutes les places de l'État, du comté, de la ville. Le gouverneur est son instrument, il est là pour user de son droit de veto et de son droit de grâce, dans l'intérêt de ses amis. Dans les cas extrêmes, il bat monnaie de ses droits. Ainsi, en Caroline du sud, le gouverneur Moses vendit en une seule année 457 grâces [1]. Les fonctionnaires, une fois élus, ne sont pas affranchis du comité ; ils lui versent de 4 à 5 0/0 de leur traitement; quelquefois ils ont acheté leur charge, à condition, avant l'élection [2].

Les scandales judiciaires nous choquent surtout, parce que nous les connaissons moins. En Europe, les gens de robe forment une caste qui a ses traditions et son point d'honneur. Ensuite, ils sont soustraits par l'inamovibilité et la permanence de leur charge, au moins en Angleterre [3], aux fluctuations de la faveur populaire. Aux États-Unis, le plaideur préfère, quand la loi le permet, porter ses griefs devant les tribunaux fédéraux, tant les tribunaux de l'État particulier ont triste réputation. Le jury civil se laisse circonvenir sans trop de difficulté. Comme, dans les procès consécutifs aux accidents, le jury a une tendance à condamner le plus fort, c'est-à-dire la compagnie ou le patron, les grandes sociétés corrompent les jurés. En 1906, on découvrit que la compagnie du Metropolitan Street Railway de New-York entretenait un juré chargé d'influencer ses collègues. Par une coïncidence étrange, le même juré siégeait dans tous les procès où la compagnie était partie [4]. Dans les districts miniers, les syndicats ouvriers ont soin d'avoir un camarade membre du jury [5].

L'atmosphère qui entoure juges et jurés est malsaine. On a connu, dans l'Ouest, des commis de greffe qui commettaient des faux sur les expéditions de jugements [6]. Les témoins se laissent suborner sans difficulté ; on réclame au chemin de fer, à la compagnie de

1. *Op. cit.*, II, p. 500.
2. On accuse souvent les sénateurs d'acheter ainsi leur élection, soit en payant les membres de la législature d'État chargés de les élire, soit en versant une somme à la caisse du parti.
3. Le juge, toujours choisi dans l'ordre des avocats, n'a point d'avancement à espérer. Conservant toute sa vie le même poste, il n'a pas à rendre de services aux politiciens qui pourraient lui en promettre un meilleur.
4. Nerincx, *Organisation judiciaire aux États-Unis*, p. 290.
5. *Ibid.*, p. 316.
6. *Ibid.*, p. 273.

navigation, à la compagnie des tramways des dommages et intérêts pour un préjudice fictif, et, pour peu qu'on ait de l'influence (pull), on obtient gain de cause.

Les querelles de race troublent aussi la religion du juge. Dans les États du Sud, l'esclavage se trouve rétabli en fait par la coutume du *peonage*. Un noir condamné à l'amende pour un délit de simple police, est-il dans l'impossibilité de payer, le juge l'emprisonne s'il ne consent à se mettre au service d'un planteur qui acquitte l'amende à sa place. Pour peu que le planteur s'assure de la complaisance du chef de police et du juge, et il les élit tous deux, le noir restera attaché à perpétuité à la terre qu'il cultive.

Quelle peut être la justice criminelle, lorsqu'elle est soumise à de pareilles influences ? Parents et amis du coupable font traîner l'instruction, on suscite de faux témoins, on suborne les jurés, on pèse sur la décision du juge, on plaide l'irresponsabilité, surtout l'aliénation mentale, qui permet au coupable de couler de longs jours paisibles en attendant que l'accord se fasse entre experts. Les évasions sont fréquentes : l'inculpé offre une « caution de paille » (straw-bondsman) qui n'a qu'un titre foncier sans valeur, le juge l'accepte sur l'ordre du « boss » et le criminel mis en liberté provisoire disparaît[1]. Le condamné corrompt le *sheriff*, gardien de la geôle, et qui s'entend d'ailleurs à l'exploiter comme une maison de commerce[2]. Une nuit, les verrous de la cellule sont tirés. Le lendemain on joue pour l'édification des journalistes la comédie du barreau scié et de la fuite dramatique. Plus cyniquement encore, le condamné vaque à ses affaires, au vu et au su de tout le monde, rendant visite à la prison, pour la forme, à intervalles éloignés.

Le jury, trié sur le volet ou non, rend des verdicts immoraux. En 1901, un bandit enlève le fils d'un fabricant de conserves de viande (beef-packer) et le rend moyennant une rançon de 25 000 dollars. Arrêté et traduit en Cour d'assises, il est acquitté par le jury d'Omaha parce que le « trust du bœuf » est impopulaire En 1903, à Lexington, dans la Caroline du Sud, le sénateur Tillman tue en pleine rue un journaliste qui combat sa candidature au poste de gouverneur. Le jury l'acquitte.

Les législatures d'État copient en les exagérant les défauts du Congrès. Les émetteurs d'actions (promoters) fondent leurs sociétés

1. Nerincx, *Organisation judiciaire aux États-Unis*, p. 268.
2. Il en tire jusqu'à 20.000 dollars. Sa comptabilité n'est pas vérifiée. *Ibid.*, p. 274.

dans les États de New-Jersey et de West Virginia parce que les lois y sont particulièrement favorables à leurs combinaisons. Quelquefois, au lieu d'aider des financiers, les législateurs font eux-mêmes des émissions. L'exemple est resté célèbre de cette législature de la Caroline du Nord qui émit 14.000.000 dollars d'actions de chemins de fer sans construire un mille de voie[1]. Veut-on évoquer le souvenir d'un autre petit Panama ? L'Arkansas Central Railway Company, ayant de connivence avec les Chambres émis pour 5.000.000 dollars d'actions et d'obligations, construisit 48 milles de voie, ensuite, épuisée par cet effort, déposa son bilan. Voie et matériel furent vendus aux enchères 40.000 dollars[2]. En 1883, les journaux publièrent une correspondance entre M. Huntington, administrateur du Central Pacific Railway et un de ses agents en Californie, se référant aux années 1876-1878. La compagnie étant menacée par des projets de loi émanant de la législature de cet État, écartait le danger en distribuant de l'argent et des actions[3].

Mais ce sont surtout les finances des villes qu'on met au pillage. Les grands requins se réfugient de préférence dans les gouffres où ils trouvent une proie facile et abondante. L'histoire de Tammany Hall à New-York surgit dans toutes les mémoires. Nous ne la raconterons pas une fois de plus. A quoi bon crayonner après tant d'autres les immortelles figures du « boss » Tweed et de son juge, le juif Cardozo[4] ? Renversé en 1871, Tammany revint au pouvoir quelques années plus tard et subit un nouvel échec en 1894. C'est l'exemple le plus frappant de la force du piétisme en Amérique. Là où *bosses* et *rings* et *machines* avaient échoué, le pasteur Parkhurst réussit ; les honnêtes gens qui étaient restés calmes devant le pillage des finances municipales, ne purent tolérer les révélations du comité Lexow sur les complaisances de la police pour les maisons de jeu et de prostitution. Tammany tomba pour avoir méconnu la force des préjugés puritains.

Voici des échantillons de malversations pratiquées en dernier lieu par les gens de Tammany. Treize échevins (aldermen) de New-York

1. Bryce, *op. cit.*, II, p. 500. On sait qu'il n'existe pour le particulier aucun recours contre l'État, souverain dans les limites de son territoire ; la question est amplement discutée par Karl Singewald, *The Doctrine of Non-Suability of the State in the United States* (Johns Hopkins University Studies), 1910.

2. *American Commerce and Finance*, Chicago, 1905, p. 269.

3. Bryce, *op. cit.*, II, p. 161.

4. V. sur Tweed, E.-B. Andrews, *History of the Last Quarter Century in the United States*, I, pp. 12 ssq.

s'entendant pour accorder à des financiers une concession de tramways dans Broadway, touchèrent un pot-de-vin de 300.000 dollars [1] (1884). Leurs successeurs se laissèrent corrompre par un syndicat dont faisaient partie de notables milliardaires : il s'agissait d'une concession de tramways à construire dans Lexington Avenue. La loi exigeait une adjudication publique ; pour éloigner les concurrents, l'administration eut soin d'insérer dans le cahier des charges une clause léonine. Les adjudicataires devaient consigner au préalable un million de dollars (1892).

Mêmes malversations à Saint-Louis, à Chicago, à San Francisco, à Philadelphie. Dans cette dernière ville, le *trust* du gaz obtient vers 1880 une influence électorale considérable et en profite pour dilapider 3.500.000 dollars [2].

On insiste sur ces concussions parce qu'elles retiennent l'attention. Mais on ne trouverait pas une corruption moindre chez les petits fonctionnaires. A Philadelphie, cinquante individus sont amenés un jour d'élection devant un juge de quartier. Ils sont accusés d'avoir troublé l'ordre dans un bureau de vote. Le juge est républicain et les inculpés démocrates. Le juge attend pour relâcher ceux-ci l'heure où les bureaux de vote ferment [3].

Les répartiteurs d'impôts se laissent constamment influencer par des considérations politiques. Selon que les démocrates ou les républicains sont au pouvoir, les revenus de tel ou tel citoyen subissent de déconcertantes fluctuations [4].

Les règlements de police concernant la fermeture des théâtres, la vente des spiritueux sont systématiquement violés. Apaches et policiers forment des alliances occultes. De temps à autre, la conscience publique se révolte ; la ville secoue la vermine qui la ronge ; l'explosion d'indignation passée, la vermine revient [5].

Mais il est temps de s'arrêter. Laissons retomber les linges qui cachent la plaie. Elle n'est pas agréable à voir. L'espoir des États-Unis, c'est leur jeunesse : ils traiteront la corruption de leurs politiciens comme ces maladies éruptives bénignes en soi auxquelles l'enfance est sujette. « Ce n'est point le peuple naissant qui

1. Andrews, *op. cit.*, II, p. 105.
2. Bryce, *op. cit.*, II, p. 406 ssq.
3. Nerincx, *op. cit.*, p. 267.
4. Stead, *If Christ Came to Chicago*, passim.
5. Sidney Brooks, *Tammany Again*, dans *Fortnightly Review*, décembre 1903.

dégénère ; il ne se perd que lorsque les hommes faits sont déjà corrompus [1]. »

Ce n'est pas choquer la vraisemblance que de prétendre que la République américaine rappelle l'Angleterre au lendemain de la Révolution de 1688, la France à la fin du XVIIIe siècle et la France depuis 1870. Elle aussi, elle sort du despotisme — puisque les immigrants qu'elle accueille aujourd'hui, viennent de pays monarchiques et sont mal préparés à jouir de la liberté ; elle connaît le gouvernement de Walpole, les mœurs du Directoire, et les plus fâcheux abus de notre régime actuel. En attendant la formation d'une classe dirigeante, imbue de fortes traditions, poursuivant de génération en génération un même dessein, elle ne compte encore que des individus, ou des groupements d'individus, retirés dans leur étroit égoïsme et incapables d'abnégation et de vertu publique. A des sociétés pareilles l'expérience enseigne que deux sortes de destinées sont promises : ou bien, livrées à un dictateur ou soumises à un conquérant étranger, elles retombent sous le joug, sort qui n'est pas à craindre pour les États-Unis ; ou il paraît dans le chaos un noyau aristocratique assez fort pour s'emparer du pouvoir. Si cette aristocratie est honnête, la corruption s'éteint. Or la classe qui dominera aux États-Unis devra être honnête. En effet, les ressorts de l'honnêteté politique sont au nombre de trois ; soit qu'un patriotisme aussi élevé que celui du Sénat romain, au dire d'historiens postérieurs, anime les hommes d'État ; soit que les scrupules religieux les maintiennent dans la droite voie, comme on l'a vu pendant la République d'Angleterre ; soit enfin que l'intérêt leur prescrive la probité, et c'est ainsi qu'une aristocratie foncière, intolérante par essence et d'esprit peu délié, a dirigé au XIXe siècle de la façon la plus large et la plus libérale les destinées de l'Empire britannique. Le moment viendra où, surveillés de très près par une opinion ombrageuse et jalouse, les chefs de nos démocraties finiront par s'apercevoir que le moyen le plus sûr de conserver la faveur populaire consiste à apporter dans la gestion de leur charge un parfait désintéressement. Loin de venir des idéalistes, peut-être le salut viendra-t-il pour les États-Unis de ces hommes pratiques et positifs qu'on appelle, avec un peu de dédain et beaucoup d'envie, des « milliardaires ».

CH. BASTIDE.

1. Montesquieu, *Esprit des Lois*, IV, v.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VIII

LA LORRAINE

LE BARROIS ET LES TROIS-ÉVÊCHÉS

IV (*suite*[1])

E) *La période française. La Lorraine et les Trois-Évêchés de 1737 à nos jours.* — Stanislas fut duc de Lorraine et de Bar, à partir de 1737, de nom seulement. Il avait abdiqué tous les pouvoirs entre les mains du roi de France par la déclaration de Meudon (septembre 1736), et l'intendant français qui prit le titre de chancelier, Chaumont de la Galaizière fut le véritable maître. On pensait que cette domination du roi de Pologne n'aurait pas une longue durée; car il approchait en 1737 de la soixantaine; mais il devait vivre encore vingt-neuf années et, par une sorte de paradoxe, il mourut, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à la suite d'un accident. Stanislas fut gratifié, lors de la première séance de l'Académie de Nancy, le 3 février 1751, du surnom de *Bienfaisant* et il a lui-même voulu faire connaître à la postérité la liste de ses bienfaits en livres, sols et deniers. Le *Précis des Fondations*[2] et le *Recueil des*

1. Voir *Revue*, t. XXII, pp. 162 et 317, et t. XXIII, pp. 35 et 197.
2. *Précis des fondations et établissemens faits par Sa Majesté le roi de Pologne*, Nancy, Pierre Antoine, 1758. 194 pp. in-4.

Fondations[1] qui suivit constituent le principal document sur son règne à l'intérieur. Des biographies du roi de Pologne ont paru de son vivant ou après sa mort, et ont été traduites en diverses langues ; la plus connue est celle de l'abbé Proyart[2] ; mais tous ces ouvrages doivent être considérés aujourd'hui comme de nulle valeur. Le règne de Stanislas en Lorraine appartient à un jeune historien qui n'a cessé depuis 1896, date de sa thèse de doctorat en droit, de compulser tous les documents sur cette période, en Lorraine, à Paris, dans le reste de la France, en Autriche et en Pologne, et d'en tirer des livres très solides, bien composés, de lecture fort agréable. Dans sa thèse de doctorat ès lettres de 1898, *Stanislas Leszczynski et le troisième traité de Vienne*[3], M. Pierre Boyé nous expose à la suite de quelles aventures extraordinaires et de quelles négociations compliquées l'ancien piast distingué par Charles XII de Suède abandonna les bords de la Vistule pour ceux de la Meurthe ; et déjà, dans sa thèse pour le doctorat de droit, en 1896, il avait montré quelles lourdes charges financières la France imposa à la Lorraine après les traités de Vienne[4]. Et voici toute une série d'études détachées qui seront réunies un jour et formeront un très bel ouvrage qui pourra avoir pour titre : Le gouvernement de Stanislas en Lorraine. *La Lorraine industrielle sous le règne nominal de Stanislas*[5], *La Lorraine commerçante sous le règne nominal de Stanislas*[6], *Les Salines et le sel en Lorraine au XVIIIe siècle*[7] auront bientôt comme pendant *La Lorraine agricole*. Nous signalons encore *Les travaux publics et le régime des corvées en Lorraine au XVIIIe siècle*[8], *La milice en Lorraine au*

1. Il parut à Lunéville chez Claude-François Messuy, 1762, 187 pp. in-fol. Un supplément fut donné un peu plus tard, pp. 188-206. On joindra au *Recueil* le *Compte général de la dépense des édifices et bâtimens que le roi de Pologne... a fait construire pour l'embellissement de la ville de Nancy depuis 1751 jusqu'en 1759*, Lunéville, 1761, in-fol.

2. *Histoire de Stanislas premier, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, Lyon, 1784, 2 vol. in-12, VII-478 et 416 pages.

3. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1898, XX-588 pp. in-8.

4. *Le budget de la province de Lorraine et Barrois sous le règne nominal de Stanislas (1737-1766), d'après des documents inédits*, Nancy, Crépin-Leblond, 1896, 175 pp. in-8. Le premier ouvrage de M. Boyé sur le règne de Stanislas fut : *La cour de Lunéville en 1748 et 1749 ou Voltaire chez le roi Stanislas*, Nancy, G. Crépin-Leblond, 1891, 83 pp. in-8.

5. Nancy, Sidot frères, 1900, 70 pp. in-4. Extrait de l'*Annuaire de Lorraine*, 1900 et 1901.

6. Nancy, *ibid.*, 1899, 30 pp. in-4. Extrait de l'*Annuaire de Lorraine*, 1899.

7. Nancy, *ibid.*, 1904, 64 pp. in-4. Extrait de l'*Annuaire de Lorraine*, 1904.

8. Nancy, Berger-Levrault, 1899, 90 pp. in-8. Extrait des *Annales de l'Est*.

XVIIIe siècle[1], *La querelle des vingtièmes en Lorraine, l'exil et le retour de M. de Châteaufort*[2], *Les derniers moments du roi Stanislas*[3]. Et la *Revue Lorraine illustrée* a édité avec un grand luxe d'images *Les Châteaux du roi Stanislas*[4] où M. Boyé se montre le plus charmant et le plus savant des guides; il nous conduit tour à tour à La Malgrange, Chanteheux, Commercy, Einville et Lunéville; il nous dit toutes les beautés de ces demeures, mais aussi leur bizarrerie et leur fragilité; le gouvernement français dut, après 1766, détruire la plupart d'entre elles, non seulement par économie, mais parce qu'elles menaçaient ruine; construites en matériaux légers, elles ne pouvaient résister aux intempéries. Les livres de M. Boyé, eux, sont bâtis sur le plus solide terrain, à chaux et à sable : ils demeureront. Nous croyons que, pendant longtemps nul ne songera à s'attaquer après lui au règne de Stanislas. M. Gaston Maugras qui a eu entre les mains un grand nombre de lettres de Mme de Boufflers et de son fils le chevalier, de Devaux dit Panpan, et d'autres personnages de la cour de Stanislas, les a publiées en une série de volumes où il a cherché plus à amuser qu'à instruire le lecteur[5].

La mort du roi de Pologne, le 23 février 1766, réunit sans aucun intermédiaire, sans aucune ombre interposée, la Lorraine et le Barrois à la France; il n'y eut plus de duchés, mais une simple province. L'histoire chronologique de la province de Lorraine et Barrois de 1766 à 1789 reste encore à écrire et elle présente de sérieuses difficultés. Les dépouillements des journaux de Paris ne sont pas faits comme ils l'ont été pour la période précédente par M. Joseph-Alexandre Schmit. Les journaux locaux fournissent peu de documents. Les *Affiches de Lorraine*, parues en 1770, devenues

1. Nancy, *ibid.*, 1904, 112 pp. in-8. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*.

2. Extrait du *Pays lorrain*, t. II et III, 1905 et 1906.

3. Nancy, Sidot frères, 1898, 48 pp. in-8. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*. M. Boyé est aussi l'auteur d'une belle étude de géographie que nous n'avons pas eu occasion de citer plus haut. *Les Hautes-Chaumes des Vosges*, Berger-Levrault et Cie, 1903, 432 pp. in-8. Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie*, 1901 et 1902.

4. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie, 1910, 146 pp. in-4.

5. *La cour de Lunéville au XVIIIe siècle*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, 473 pp. in-8; *Dernières années du roi Stanislas*, Paris, *ibid.*, 1906, 461 pp. in-8; *La marquise de Boufflers et son fils le chevalier de Boufflers*, Paris, *ibid.*, 1907, VI-560 pp. — Sur Boufflers à la veille de la Révolution, on consultera la *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers* (1778-1788), recueillie et publiée par E. de Magnieu et H. Prat, Paris, Plon-Nourrit, 1875, 527 pp. in-8.

en 1773 les *Affiches, annonces et avis divers pour la Lorraine et les Trois-Évêchés*, en 1779 les *Affiches des Évêchés et Lorraine*[1], mentionnent surtout les maisons et les terrains à vendre. Le *Journal de Lorraine et Barrois* de 1778[2] et le *Journal de Nancy* de 1779 à 1787[3] sont plutôt littéraires que politiques ; les volumes contiennent des pièces fugitives à la manière du XVIIIe siècle, des énigmes, des analyses des ouvrages récemment parus, et de loin en loin un compte rendu d'une représentation théâtrale ou d'une séance de l'Académie nancéienne. L'histoire de la province durant cette période doit être tirée particulièrement des archives ; elle montrera comment, dans le pays, a été souhaitée et préparée la Révolution ; elle s'attachera surtout aux institutions, pour faire voir combien étaient caduques celles de l'ancien régime, Parlement, Chambres des Comptes, combien insuffisantes celles qu'on s'efforçait de créer, ainsi l'Assemblée provinciale qui fonctionna de 1788 à 1790[4]. Un grand nombre d'historiens se sont efforcés d'exposer quelle était la situation de leur province à la veille de la Révolution ; ce tableau a été fait pour la Lorraine, de main de maître, par un professeur du petit séminaire de Pont-à-Mousson dont la destinée devait être illustre, puisqu'il s'est élevé tour la tour à la dignité d'évêque d'Angers, d'archevêque de Toulouse, de cardinal de curie, puisqu'il a été membre de l'Académie française. L'ouvrage de l'abbé D. Mathieu, *L'Ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois*[5], parut en 1878, et ce fut une thèse soutenue devant la

1. Elles ont paru à Metz, chez J.-B. Collignon et Antoine, enfin chez Antoine et Lamort, format in-4. On trouve rarement la collection complète.

2. Nancy, Babin et Lamort, in-8.

3. 1779 chez C.-S. Lamort ; les 24 volumes (3 par an), de 1780 à 1787 chez C.-S. Lamort et H. Haener, in-8.

4. M. Roger Glotz a étudié dans un mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, présenté à la Sorbonne en 1910, l'histoire de l'assemblée provinciale de Lorraine. On consultera le *Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale des duchés de Lorraine et de Bar tenue à Nancy dans le mois d'août 1787*, Nancy, H. Haener, 1787, 495 pp. in-4. On a imprimé aussi le *Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale des Trois-Évêchés et du Clermontois, tenue à Metz dans les mois de novembre et décembre 1787*, veuve Antoine et fils, 520 pp. in-4.

5. Paris, Hachette, 1879, XII-469 pp. in-8. L'ouvrage fut assez vite épuisé ; il a eu un véritable regain de succès, quand l'abbé Mathieu fut devenu S. E. le cardinal. Une quatrième édition, revue et augmentée d'un épisode de la Révolution en Lorraine (*Charlotte de Rutant*, article paru est au t. III des *Annales de l'Est*, 1889) a été donnée chez Honoré Champion, 1907, XXIV-539 pp. in-8. L'auteur a ajouté à la fin quelques considérations sur le rôle du christianisme dans la société moderne. « Je dus les supprimer sur les exemplaires destinés à la soutenance, à la requête du recteur de l'Académie, esprit très fin, mais caractère sans bravoure qui redoutait, pour lui et pour la Faculté, l'accusation déjà périlleuse de cléricalisme. »

Faculté des Lettres de Nancy. Le livre est fort amusant. L'auteur insiste avec une verve narquoise sur tous les abus des couvents en Lorraine ; mais s'il se plaint du relâchement de la discipline dans les chapitres nobles, s'il porte un jugement peu favorable sur « les dames de Remiremont, les demoiselles d'Épinal, les femmes de chambre de Bouxières » et même sur « les servantes de Poussay », il s'émeut en nous parlant des services rendus par les sœurs de la Congrégation qu'a fondée Pierre Fourier, par celles de Saint-Charles, celles de la Doctrine Chrétienne que crée en 1770 le chanoine de Toul, Vatelot, ou encore celles de la Providence, qui remontent à l'abbé Moye, de Cutting près Dieuze. Puis avec quelle éloquence il expose toutes les charges qui pèsent sur la Lorraine, impôts d'État, droits seigneuriaux, dîme ; et avec quelle vivacité il présente les événements qui annoncent la Révolution, ainsi cette journée du 20 octobre 1788 où le Parlement, après un court exil, fit sa rentrée à Nancy et où le lieutenant général du bailliage Mengin fut acclamé, pour sa résistance à la Cour[1] ! L'ensemble du livre où souvent l'auteur remonte au xe ou xie siècle est un peu superficiel ; mais le volume est singulièrement vivant : tous les faits essentiels prennent un relief singulier, et il est regrettable que nous ne possédions pas un ouvrage semblable sur la province des Trois-Évêchés.

L'abbé Mathieu terminait son volume par une courte analyse des cahiers de la province que devaient porter à Versailles les députés aux États généraux. Depuis la publication de son ouvrage, on s'est beaucoup occupé de ces cahiers. Quelques-uns des cahiers secondaires élaborés dans les trente-cinq bailliages de la Lorraine (les assemblées de réduction de Nancy, Mirecourt, Sarreguemines et Bar-le-Duc ne firent pas des cahiers nouveaux) ont été publiés à l'époque même de la Révolution ; ils sont repris avec d'autres qui étaient encore inédits dans les *Archives parlementaires* de Laurent et Mavidal[2]. M. l'abbé L. Jérôme a publié en 1899 les cahiers du clergé dans les six bailliages de Nancy, Lunéville, Blâmont,

1. Cf. *Les préliminaires de la Révolution à Nancy. L'agitation parlementaire en 1788*, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1909-1910, pp. 88-161.

2. Voir t. III, IV, V et VI de cette collection. — M. Paul Despiques a publié le cahier de la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc qui était encore inédit, dans la *Révolution française*, t. XXXII (1897), pp. 164-184. « C'est l'un des mieux rédigés et des plus remarquables qui aient été faits dans l'est du royaume. » — M. Henry Poulet, dans son livre sur Thiaucourt (cf. *infra*) donne les cahiers du clergé, de la noblesse et du tiers du bailliage de Thiaucourt, dont les représentants furent envoyés à l'assemblée de réduction de Bar.

Rosières, Vézelise et Nomeny dont les représentants vinrent « se réduire » à Nancy, et il a enrichi ces documents retrouvés à l'Évêché de Nancy de notes très précises qui donnent une valeur toute spéciale à cette édition[1]. Mais les cahiers primaires des communautés avaient assez peu attiré l'attention; quelques-uns ont été publiés séparément dans des recueils, ainsi ceux d'Emberménil, la paroisse de l'abbé Grégoire, de Sommerviller, de Haroué, par M. Emile Duvernoy, dans les *Annales de l'Est*[2], ceux de la ville de Nancy qui ont servi de modèle au cahier du tiers du bailliage et qu'on trouve dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*[3]; ceux de Trémont et Neuville-sur-Orne dans le Barrois qui ont été donnés par M. Eugène Bécourt, dans les *Mémoires de la Société des Lettres de Bar-le-Duc*[4]. Des cahiers primaires des Vosges en assez grand nombre ont été imprimés avec des cahiers secondaires, aux t. I et II des *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*[5]. Par une bonne fortune singulière on a retrouvé à Metz, dans ce qui reste des archives du Parlement, en bloc les cahiers des communautés des bailliages de Boulay et de Bouzonville; ils ont été publiés pour la Société d'archéologie de Metz, au t. IX des *Quellen*, par MM. N. Dorvaux et P. Lesprand[6]; la publication est faite sur le modèle même des publications analogues entreprises par les comités de l'histoire économique de la Révolution française. M. Charles

1. *Les élections et les cahiers du clergé lorrain aux États généraux de 1789*, Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1899, 172 pp. in-8. Extrait des *Annales de l'Est*. M. l'abbé Jérôme a publié dans la collection de la Société d'histoire contemporaine les *Collectes à travers l'Europe pour les prêtres français déportés en Suisse pendant la Révolution*, 1794-1797. L'ouvrage n'intéresse pas spécialement la Lorraine; mais M. Jérôme devait donner la correspondance de l'abbé Verdet, curé de Vintrange, et député du bailliage de Metz aux États généraux, avec le chanoine Guilbert de Nancy. Ces lettres que nous avons tenues entre les mains sont un document des plus précieux pour la Révolution à Nancy de 1789 à 1791; il est dommage que suite n'ait pas été donnée à ce dessein.

2. T. XII (1898), pp. 577-583; t. XIV (1900), pp. 86-87; t. XVIII (1904), pp. 307-312.

3. *L'élection aux États généraux et le cahier de la ville de Nancy*, année 1910, pp. 5-106. Le cahier de la ville de Lunéville a été publié par H. Baumont, *Histoire de Lunéville*, pp. 237-246.

4. 2e série, t. IV (1885), pp. 47-86.

5. On y trouve comme cahiers secondaires ceux des bailliages de Neufchâteau (tiers), de Darney (noblesse), de Lamarche (tiers); comme cahiers primaires ceux d'Épinal, Saint-Dié, Neufchâteau, Vittel.

6. *Cahiers de doléances des communautés en 1789*. I, *Bailliages de Boulay et de Bouzonville*, Metz, G. Scriba, 1908, xv-547 pp. in-8, 2 pl. Sur l'ensemble des cahiers qui se trouvent à Metz, voir l'article de M. Lesprand. *Quelques mots sur les cahiers de doléances en 1789*, dans le *Jahr-Buch* de Metz, 1906, pp. 165-204.

Étienne, que nous retrouverons tout à l'heure, collationne les cahiers des communautés du bailliage de Vézelise dont la publication est imminente. Il semble bien que les cahiers des communautés des autres bailliages soient perdus.

Pour la province des Trois-Évêchés, beaucoup de cahiers secondaires sont donnés dans Laurent et Mavidal[1] ; les cahiers primaires sont relativement rares. On ne possède à notre connaissance que peu de cahiers des communautés des bailliages de Verdun (Marville bailliage secondaire) et de Clermont en Argonne[2] qui votèrent à Verdun. A Toul se réduisirent les représentants des deux bailliages de Toul et de Vic : M. Albert Denis, dans son *Histoire de la Révolution à Toul*[3] a publié les cahiers de la ville de Toul ; M. Charles Étienne a retrouvé, aux archives de la Cour d'appel de Nancy, 161 cahiers des communautés du bailliage de Vic sur 171 — 6 communautés adhérèrent simplement aux cahiers des villages voisins et 4 cahiers seulement, ceux de Niderhoff, Lorquin, Buriville et Neuviller semblent perdus ; — il a publié ces textes de façon très sobre et élégante[4]. A Metz se tint l'assemblée de réduction pour les bailliages de Metz, Thionville, Sarrelouis, Longwy, Sarrebourg d'où relevait le bailliage secondaire de Phalsbourg. On possède encore aux archives de Lorraine les cahiers des communautés des deux premiers : la Société d'archéologie de Metz a annoncé son intention de les publier ; donnera-t-elle suite à ce dessein ? Les autres cahiers ont disparu. La ville de Metz envoya un député spécial aux États généraux, Maujean que suppléa Rœderer ; le cahier de la cité a été publié[5].

Quand les députés nommés par ces diverses assemblées se trouvèrent réunis à Versailles au début de mai 1789, se déroula cette

1. M. Despiques a publié dans la *Révolution française*, t. XXXII (1897), pp. 436-464, le procès-verbal de l'assemblée du Tiers-État du bailliage royal de Verdun et de la prévôté royale et bailliagère de Marville, et il a réimprimé le cahier de doléances du tiers de ces deux circonscriptions qui avait été publié en 1789, 39 p. in-4.

2. M. Pionnier, dans son livre *La révolution à Verdun* (cf. *infra*), signale le cahier des habitants de Regret, Glorieux, Jardin-Fontaine et Baleycourt (faubourgs de Verdun), p. 31, n. 2 et il se refère parfois à ce document. M. E. Duvernoy a publié le cahier de la communauté de Ham et Saint-Jean-devant-Marville, qui appartenait au bailliage de Verdun (*Annales de l'Est*, t. VII, 1893, pp. 440-445).

3. Cf. *infra*.

4. Dans la collection des documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française. *Cahiers de doléances des bailliages des généralités de Metz et de Nancy pour les États généraux de 1789*, t. I, *Cahiers du bailliage de Vic*, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1907, XXXVI-775 pp. in-8.

5. Mavidal et Laurent, t. III, p. 794.

série de faits extraordinaires qui constituent la Révolution française[1]. Nous ne possédons pas d'histoire d'ensemble de la Révolution en Lorraine et il est naturel que nous n'en possédions pas. D'abord le travail d'analyse des documents est à peine commencé; on n'a pas encore dépouillé de façon systématique les procès-verbaux des conseils ou des administrations des départements de 1790 à 1799, des conseils ou des directoires de districts de 1790 à 1795, des conseils des villes ou des corps communaux[2]; on n'a pas examiné les registres de beaucoup de sociétés populaires[3], de comités de surveillance; et comment sans ce travail préalable, faire une histoire générale de la Lorraine dans cette période si remplie d'événements qui mène de mai 1789 au coup d'État du 18 brumaire an VIII? Puis l'unité de la Lorraine est brisée depuis le 26 février 1790. L'Assemblée nationale a partagé la Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés en quatre départements, Vosges, Meurthe, Meuse et Moselle. Sans doute le pays dans son ensemble a encore des intérêts économiques communs ; à défaut d'une province de Lorraine, il reste une région de Lorraine ; on pourrait étudier en bloc les intérêts de cette région ; on pourrait aussi montrer comment, sous l'influence des idées généreuses qui se répandent, ce pays est soudé à la France, comment disparaît toute trace de séparatisme : Marie-Antoinette, la fille du duc de Lorraine François III, est devenue pour les Lorrains l'*Autrichienne* et les Autrichiens sont, depuis 1792, les ennemis de la France dont font partie intégrante les quatre départements. Mais ce sont ces départements qui forment désormais le cadre pour les études d'histoire régionale.

Pour le département des Vosges nous avons un bon travail d'ensemble dû à Félix-Bouvier († 1910)[4]. L'auteur, qui devait plus tard donner d'intéressantes études d'histoire militaire, a reproduit les épisodes saillants qui se sont déroulés à Épinal, à Mirecourt ou à

1. L'une des sources pour étudier l'histoire des débuts de l'Assemblée constituante est le *Journal d'Adrien Duquesnoy, député du Tiers-État de Bar-le-Duc*, du 3 mai 1789 au 3 avril 1790, publié par M. Robert de Crèvecœur, 2 vol. in-8, dans la collection de la Société d'histoire contemporaine.

2. Les procès-verbaux du Conseil général du département des Vosges, du 1er juillet au 13 décembre 1790 ont été publiés au t. VIII, IX et X des *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*; l'édition n'a pas été poursuivie. Sur les registres municipaux de Nancy, cf. *infra*.

3. Le registre de la Société populaire de Rambervillers du 12 novembre 1793 au 23 mars 1794 a été publié dans le même recueil, t. VII, pp. 368-371.

4. *Les Vosges pendant la Révolution*, 1789-1795-1800, Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie, 1885, XVI-520 pp. in-8.

Saint-Dié ; mais il s'est tenu un peu dans les généralités ; il n'est pas allé au fond des choses ; puis, comme on a dit, il abuse un peu de la garde nationale. Un comité s'est constitué à Épinal pour faire connaître les documents économiques de la Révolution. Il publie, depuis 1907, une revue, *La Révolution dans les Vosges*[1], où nous lisons une série d'articles intéressants, signés d'A. Philippe, de L. Schwab, d'E. Martin, de L. Bernardin, sur les subsistances dans le district d'Épinal, sur la fin de l'insigne chapitre de Saint-Goëry, sur le régime du sel pendant la période révolutionnaire, sur les forges vosgiennes et les eaux de Plombières à la même époque, sur les volontaires du département, etc. M. L. Schwab vient de donner dans la collection des documents inédits sur l'histoire économique un important volume : *Documents relatifs à la vente des biens nationaux. District d'Épinal*[2]. Par des calculs très précis, il attribue à 18 0/0 la superficie totale des biens du district mis à la disposition de la nation. Les paysans représentent les 4/5 des acheteurs et l'on ne peut constater l'existence d'aucune bande noire. M. Ch. Guyot a retracé, de façon très agréable, l'histoire de la Révolution à Mirecourt, et, dépassant le terme de 1799, il conduit les destinées de cette ville jusqu'au moment de la seconde restauration en 1815[3].

Pour la Meurthe, les travaux sont un peu plus nombreux. Une étude d'ensemble fait sans doute encore défaut. Mais M. Henry Poulet a esquissé un tableau de *L'Administration centrale du département de la Meurthe de l'établissement des départements à la création des préfectures* (1790-1800)[4] ; on a publié les procès-verbaux des *Assemblées électorales dans le département de la Meurthe, le district, les cantons et la ville de Nancy* (1791-1799)[5], et l'on a ébauché une biographie sommaire des députés qui ont représenté la Meurthe à la Législative, à la Convention, aux Conseils des Anciens et des Cinq-Cents[6]. Un comité pour l'histoire économique de la Révolution s'est constitué à Nancy et a donné le volume de M. Ch. Étienne sur les cahiers du bailliage de Vic dont

1. Épinal, Imprimerie nouvelle. Le 1er fascicule a paru le 14 juillet 1907.
2. 1 vol. in-8 de LXXXVII-384 pages in-8, Épinal, 1911.
3. *Mirecourt pendant la Révolution*, Nancy, A. Crépin-Leblond, 1902, VII-303 pp. Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* de 1901.
4. *La Révolution française*, t. LI (1906), pp. 438-457 ; pp. 517-543 ; t. LII (1907), pp. 48-64 et pp. 144-165.
5. Dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, 1912, XXX-405 pp. in-8.
6. Dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1911, pp. 309-424.

il a été question plus haut. M. l'abbé Eugène Mangenot, professeur au grand séminaire, nous a présenté *Les Ecclésiastiques de la Meurthe martyrs et confesseurs de la foi pendant la révolution française*[1] : quatre ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, cinq par les tribunaux de la province, de 1793 à 1794 ; quatre ont été fusillés à Nancy sur la place de Grève en 1798 après la journée du 18 fructidor — on se figure en général un chiffre beaucoup plus élevé; — mais nombreux furent les ecclésiastiques déportés à Rochefort, à l'île de Ré, à Oléron, à la Guyane ; sur tous ces prêtres ou religieux on trouvera dans le travail de M. Mangenot les détails les plus précis, puisés aux sources : c'est de l'excellente histoire biographique où les considérations générales font un peu défaut. M. l'abbé Constantin se propose d'écrire une histoire du clergé constitutionnel dans le département de la Meurthe, et un fragment important sur le *Serment constitutionnel* vient de paraître dans la *Revue des questions historiques*[2]. Au moment où l'évêque constitutionnel, l'oratorien Lalande, fait son entrée à Nancy, le 3 juin 1791, il y a dans la Meurthe 333 assermentés et 409 réfractaires ou ayant juré avec des restrictions. M. Henry Poulet a raconté l'histoire des volontaires du département de la levée de 1791, et il a réuni quantité de renseignements biographiques sur les officiers et soldats des cinq bataillons[3]. Dans l'un des meilleurs fascicules des publications de la conférence de Rogéville, M. A. Boidin nous dit comment fut organisée et perçue dans la Meurthe la contribution patriotique votée le 6 octobre 1789 par l'Assemblée constituante, après le plus brillant des discours de Mirabeau ; il expose comment la contribution, volontaire en principe, devint de plus en plus obligatoire, comment les citoyens qui ne faisaient pas leur déclaration, finirent par être taxés d'office par les conseils généraux des communes ; il entre dans le détail le plus minutieux sur le fonctionnement de cette

1. Nancy, Pierron et Hozé, 1905, XI-523 pp. in-8. On lira avec intérêt le *Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution* (1791-1799) que vient de publier M. Henri Thédenat, Paris, Hachette, XLIX-291 pp. in-12. Il s'agit de Nicolas Alaidon, curé en 1791 de Saint-Pierre, au faubourg de Saint-Mansuy de Toul, mort à Nancy en 1827.

2. Tirage à part, Paris, 1912, 66 pp. in-8.

3. *Les volontaires de la Meurthe aux armées de la Révolution* (*levée de 1791*), Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1910, 376 pp. in-8. Extrait des *Annales de l'Est et du Nord*. C'est l'une des meilleures monographies départementales sur les volontaires.

contribution extraordinaire, qui n'était pas encore entièrement perçue en octobre 1794[1].

La ville de Nancy a pris la précaution de faire copier les registres municipaux de 1789 à 1799 et a déposé la copie à sa bibliothèque ; puis de ces registres elle a fait faire un inventaire très détaillé qui a été imprimé. L'ancien secrétaire M. E. Roussel, s'est chargé de cette tâche et s'en est tiré à son honneur[2]. Nous regrettons seulement que le volume ne soit pas accompagné d'une table des noms propres et d'une table alphabétique des principales matières. La ville de Nancy a demandé aussi à son archiviste M. Paul Denis de dresser la liste des municipalités qui se sont succédé depuis 1790, où le comte de Custine fut désigné comme maire par le suffrage populaire, jusqu'à nos jours, et ainsi défilent devant nous les maires, procureurs syndics, administrateurs et adjoints. M. Denis a ajouté à cette liste une biographie des maires : elle est sommaire, mais puisée aux sources[3]. Divers épisodes de l'histoire révolutionnaire de Nancy ont été traités par des élèves de la Faculté des lettres dans leur mémoire pour le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie ; des sommaires et des extraits en ont été publiés dans les *Annales de l'Est*, ainsi *l'affaire de Nancy du 31 août 1790*[4], qui avait donné naissance de 1790 à 1792 à une polémique très vive et à d'innombrables brochures[5], l'arrivée à Nancy de *Marat-Mauger, commissaire du Conseil exécutif provisoire*[6], qui provoqua la célèbre journée du 17 août 1793 ; *le mouvement religieux à Nancy de 1789 au Concordat*[7] ; les *Sociétés*

1. *Un impôt sur le revenu sous la Révolution. La contribution patriotique. Son établissement, son organisation, son fonctionnement dans la province de Lorraine, Barrois, puis dans le département de la Meurthe*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, xx-362 pages.

2. *Ville de Nancy. Table chronologique des actes et délibérations de l'autorité municipale* (1790-1870), par Émile Roussel, t. I, 1789-1800, III-551 pages in-4, Nancy, imprimerie Nancéenne, 1891.

3. *Les municipalités de Nancy* (1790-1910), Nancy, A. Crépin-Leblond, 1910, IX-198 pp. in-8.

4. G. Bourdeau, Sommaire, t. XII (1898), p. 280-292.

5. Les brochures de l'époque ont été réunies par le notaire Noël et ces recueils factices ont été acquis par la bibliothèque de Nancy. *Catalogue du fonds lorrain*, nos 1049-1168. Cf. Maire, *Histoire de l'affaire de Nancy*, Nancy, Maubon, 1861, III-220 pp. in-8. Lucien de Chilly, *La Tour du Pin, Les origines de l'armée nouvelle sous la Constituante*, Paris, Perrin et Cie, 1909, 377 pp. in-12 (très partial).

6. G. Jardin, Sommaire et extrait, *La journée du 17 août 1793 à Nancy*, t. XIII (1899), pp. 265-289.

7. G. Floquet, Sommaire, t. XIV (1900), pp. 265-287, et extrait. *Le culte de la Raison et de l'Être suprême et les fêtes civiques à Nancy pendant la Révolution*, *ibid.*, pp. 531-596.

populaires à Nancy [1]. M. Henry Poulet, de son côté, a publié un portrait très vivant, en plein relief, du personnage qui présida pendant quelque temps la Société des Jacobins, le sans-culotte Philip [2]. — M. Albert Denis, aujourd'hui maire de Toul et député de la Meurthe, s'est constitué l'historien de la Révolution à Toul. Il a imprimé, il y a une vingtaine d'années, le tome Ier de cette histoire depuis la convocation des États généraux jusqu'à la proclamation de la République (21 septembre 1792 [3]) et la seconde partie jusqu'au 18 brumaire, est en cours de publication dans *L'Écho toulois* ; de cette seconde partie il a détaché un chapitre fort curieux sur le *Comité de surveillance révolutionnaire de Toul* (1793-1795) [4]. M. Henry Poulet, que nous avons déjà souvent cité, a écrit une excellente étude sur sa ville natale, Thiaucourt, au temps de la Révolution [5]. La petite cité dont le vignoble est célèbre faisait partie du Barrois, mais fut rattachée en 1790 au département de la Meurthe.

Pour le département de la Meuse, les travaux d'ensemble sont rares. Nous ne pouvons mentionner que l'étude de Henry Poulet, *Le département de la Meuse à la fin du Directoire et au début du Consulat*, faite d'après les papiers d'un administrateur départemental, Tocquot, très lié avec François de Neufchâteau [6], et que la *Liste des émigrés, des prêtres déportés et des condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Meuse* [7] que vient de publier, avec un grand souci d'exactitude, un jeune érudit, M. Jean

1. A. Mansuy, Sommaire, t. XIII (1899), pp. 432-448. On trouvera dans l'article un relevé exact des registres et papiers des sociétés populaires qui ont été conservés.

2. *Le sans-culotte Philip*, Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1906, 106 pp. in-8. Extrait des *Annales de l'Est et du Nord.*

3. *Toul pendant la Révolution*, Toul, Lemaire, 1892, 419 pp. in-8. Cf. du même, *Le club des Jacobins à Toul*, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1894. Extrait des *Annales de l'Est.*

4. Toul, imprimerie G. Laurent, 1911, 160 pp. in-8.

5. *Une petite ville de Lorraine à la fin du XVIIIe siècle et pendant la Révolution, Thiaucourt (1789-1799)*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1904, XII-196 pp. in-8. Extrait des *Annales de l'Est.*

6. *La Révolution française*, t. XLVIII (1905), pp. 5-39 et 119-157.

7. 193 pages in-8, Bar-le-Duc, imprimerie Contant-Laguerre, 1911. Cette liste est bien différente de celle des propriétaires dépossédés, connue par les procès-verbaux de vente des biens nationaux. Beaucoup d'émigrés n'avaient point de biens ; d'autres, ayant pu prouver qu'ils avaient été poursuivis à tort, rentrèrent dans leurs possessions. La liste comprend 1,705 noms. — M. Henry Poulet s'est occupé du conventionnel Harmand, député de la Meuse, *La dernière année du conventionnel Harmand*, dans le *Pays lorrain*, 1906, pp. 210-221. M. A. Schmitt a consacré son mémoire de diplôme à la *Répartition de la propriété en 1789 et la vente des biens nationaux de première origine dans le district de Bar-le-Duc* (1791 — an IV). Voir *Annales de l'Est et du Nord*, t. IV, pp. 242-259.

Dubois, dans les *Mémoires de la Société des lettres de Bar*. Mais au moins nous possédons de bons travaux sur les localités. M. Edmond Pionnier a composé un excellent livre sur la révolution à Verdun de 1789 à 1795 [1], et son ouvrage évoque, en certains de ses chapitres, quelques grandes questions de l'histoire générale : Pourquoi la ville de Verdun a-t-elle capitulé le 2 septembre 1792? Le commandant Beaurepaire s'est-il tué, comme on l'a soutenu jusqu'ici, ou bien a-t-il été tué, ainsi que M. Pionnier tente de l'établir? Problème angoissant et que, pour notre part, nous ne considérons pas comme résolu [2]. Et puis, dans Verdun reprise aux Prussiens, ce sont, en 1793, les missions des Conventionnels qui viennent prendre les mesures révolutionnaires, Bô, puis François-René-Auguste Mallarmé, qui fait condamner Delayant et envoie au tribunal révolutionnaire les « Vierges » de Verdun ; ce sont après la chute de Robespierre en 1794, les passages des représentants modérés, Charles Delacroix et Gantois. Le livre est fait en toute conscience, puisé aux meilleures sources : c'est une des bonnes monographies de l'époque révolutionnaire ; nous regrettons seulement que M. Pionnier se soit arrêté à la constitution de l'an III et n'ait point poursuivi jusqu'en l'an VIII. Nous donnera-t-il un jour le complément que son travail appelle? M. Henry Poulet a fait un très brillant tableau de *Saint-Mihiel en 1792*; tous les sentiments des habitants de cette petite ville, menacée par l'invasion prussienne, sont rendus avec beaucoup de force [3].

Le département de la Moselle est le plus mal partagé des départements de l'ancienne Lorraine. Avant 1870, on ne s'occupait guère de la Révolution, et, après le magnifique essor qu'ont pris depuis une vingtaine d'années les études révolutionnaires, Metz se trouve en une situation spéciale : les travailleurs français y sont devenus

1. *Essai sur l'histoire de la Révolution à Verdun*. Thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la Faculté des lettres de Nancy. Nancy, A. Crépin-Leblond, 1905, IX-565-CXXXVIII pp. in-8.

2. La thèse a été attaquée avec une injuste vivacité par Maurice Sainctelette, *Un épisode de la Révolution. La mort de Beaurepaire, commandant de la place de Verdun en 1792*, Paris, Mersch, 1908, 45 pp. in-8.

3. *Pays lorrain*, 1910, pp. 129, 205, 265, 333, 471 et 545. — M. Alfred Pierrot a publié dans les *Mémoires de la Société des lettres de Bar-le-Duc*, 1904, une assez longue étude, intitulée *L'arrondissement de Montmédy sous la Révolution*, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 200 pages in-8. Mais il ne spécifie pas ce qu'il faut entendre par le mot d'*arrondissement* et l'étude, qui aurait dû être faite d'après les sources locales, registres de Montmédy et des communes voisines, manque de critique : l'on y glanera quelques faits curieux.

rares et les fonctionnaires allemands, placés aujourd'hui à la tête des services publics, n'ont aucune sympathie pour le mouvement qui, à la fin du XVIIIe siècle, a ébranlé les trônes et changé la face du monde. Ce serait faire une œuvre patriotique que d'exposer ce que fut la Révolution à Metz et dans le département de la Moselle : nous ne saurions assez engager un jeune érudit, en quête d'un sujet de doctorat, à entreprendre cette belle tâche. Il en sera récompensé par l'intérêt et la nouveauté du sujet; dans sa conclusion il pourra faire ressortir comment la Révolution a achevé de cimenter à la France l'ancienne cité libre, encore que, pour une petite faiblesse, le tribunal révolutionnaire de Paris ait envoyé à l'échafaud, le 16 mai 1794, les administrateurs de la Moselle de 1792.

La Révolution peut être considérée comme terminée quand la constitution de l'an VIII donna tout le pouvoir ou à peu près à un seul homme. Or, l'on a trop considéré qu'à la fin de 1799 il n'y avait plus d'histoire locale ; veut-on avoir quelques renseignements sur l'ancienne Lorraine de 1799 à nos jours ? c'est dans des histoires générales qu'il faut les glaner. Sans doute la province n'a plus d'organisation propre ; mais les événements généraux ont leur contre-coup dans les départements, et la répercussion est différente selon le caractère des habitants de chacun d'eux, selon les intérêts particuliers de la région, selon l'instruction plus ou moins répandue, selon l'influence plus ou moins forte des hommes politiques ou des écrivains de génie. On ne l'a pas compris, et toute l'histoire lorraine du XIXe siècle, comme du reste celle des autres pays français, reste à écrire. M. Pierre Braun se propose de composer une histoire du mouvement libéral en Lorraine au moment où éclata la révolution de 1848 : le sujet est très beau et tout neuf; et nous appelons d'autres travaux de ce genre qui pourraient avoir pour titre : la Lorraine sous le Consulat et le premier Empire, la Lorraine sous les deux Restaurations, la Lorraine sous le second Empire ; tout au plus certains épisodes ont-ils été racontés à cause de leur caractère pittoresque. M. Ch. Sadoul, en un charmant article, nous fait le récit du passage en Lorraine, du 24 au 27 mars 1810, de Marie-Louise, la future impératrice des Français[1] ; M. H. Parisot, dans un excellent mémoire

1. Dans le *Pays lorrain*, 1910, pp. 228 et 289. Signalons un fort curieux document, le *Journal d'un officier prussien* (baron Ch. de Reitzenstein) *prisonnier de guerre à Nancy (1806-1808)*, traduit et annoté par Alfred Martin, dans le *Pays lorrain*, 1910, pp. 673 et 726.

pour le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, a traité de l'*organisation de l'administration départementale et communale par le premier préfet de la Meurthe, Jean-Joseph Marquis* (1800-1808)[1]; M. A. Chuquet, dans son livre sur l'*Alsace en 1814*[2], a consacré à la Lorraine un chapitre intitulé : *Phalsbourg et les places des Vosges*; dans les Mémoires du baron André Sers qui fut préfet de la Moselle de 1830 à 1838, on trouvera un tableau très animé de la ville de Metz au début du règne de Louis-Philippe[3]. On lira avec un vif plaisir les souvenirs de M. Alfred Mézières sur Nancy[4] où il vint fonder en 1854 avec Charles Benoist et Émile Burnouf la Faculté des lettres. Et très prochainement doit paraître une étude de M. Gaston May, *La lutte pour le français en Lorraine avant 1870* : il nous dira les efforts faits par le gouvernement français, après une si longue inertie, pour répandre la connaissance du français dans la partie de la Lorraine appelée *Lorraine allemande* qu'il ne faut pas confondre avec Lorraine annexée (celle-ci est bien plus étendue) ; nous entendons par là la partie de la Lorraine dont les habitants parlent, de naissance, un dialecte germanique.

La guerre de 1870 a eu pour théâtre les quatre départements lorrains : sur leur territoire se sont livrées les batailles de Spickeren, de Borny, de Mars-la-Tour, de Gravelotte ; autour de Metz que trahit Bazaine se sont concentrées les opérations militaires jusqu'à la date néfaste du 27 octobre ; quelques forteresses lorraines, Bitche, Toul, Verdun, ont résisté à l'envahisseur et Fontenoy-sur-Moselle est devenue, le 27 janvier 1871, Fontenoy-la-Brûlée. Sur la guerre en Lorraine ont été publiés d'innombrables ouvrages ; mais ils doivent être mentionnés en une bibliographie spéciale. Nous devons pourtant signaler ici le *Journal d'un habitant de Nancy pendant l'invasion de 1870-1871*[5] : cet habitant était Louis Lacroix, alors professeur à la Faculté des lettres — il succèdera plus tard à M. Wallon dans une chaire de la Sorbonne ; — il raconte au jour le jour, comme un chroniqueur du moyen âge, tout ce que

1. *Annales de l'Est et du Nord*, t. IV (1908), pp. 399-412 et 578-591.
2. Paris, Plon-Nourrit, 1900, II-479 pp. in-8.
3. Sers, *Mémoires*, publiés avec une introduction et des notes par H. Sers et R. Guyot, Paris, Fontemoing, 1906, in-8.
4. *De tout un peu*, Paris, Hachette, 1909, 326 pp. in-12. Cf. sur Metz après 1830 le volume du même, *Au temps passé*, Paris, 1906.
5. Nancy, Vagner, 1873, XI-523 pp. in-12.

les habitants de Nancy eurent à souffrir des exigences du vainqueur, et le récit qui se perd parfois en de petits détails n'en reste pas moins fort émouvant. M. Gaston May, dans son livre si documenté sur le *Traité de Francfort*[1], nous expose comment Allemands et Lorrains durent vivre côte à côte au temps néfaste de l'*occupation*. Le 2 août 1873, le vainqueur évacuait Nancy et à peine les derniers soldats prussiens étaient-ils engagés sur la route de Château-Salins qu'à toutes les fenêtres réapparaissait le drapeau tricolore : le 16 septembre, les Allemands qui occupaient encore quelque temps Verdun et Étain prenaient à Conflans-en-Jarnisy leur dernier gite d'étapes.

Est-il besoin de signaler les ouvrages qui s'occupent de la Lorraine depuis qu'au mépris de la géographie, de l'histoire et des traditions séculaires, elle est coupée en deux tronçons obéissant à des dominations différentes ? Les écrits sur la Lorraine annexée doivent être rangés désormais sous la rubrique : Alsace-Lorraine ; ceux relatifs à la Lorraine demeurée unie à la France n'ont point trait aux événements politiques. Cette Lorraine a vu éclore d'admirables œuvres littéraires célébrant ses paysages sobres, ses collines aux pentes douces, ses sommets de Vaudémont ou de la Mothe qui évoquent tant de souvenirs, le cours lent de la Moselle, la forte race des ancêtres qui dorment dans les cimetières. M. Maurice Barrès a été chef d'école, et a trouvé en Émile Moselly, en René Perrout, en Louis Madelin, en d'autres encore, des disciples enthousiastes qui savent garder leur originalité. Puis en cette même Lorraine où l'industrie vient de prendre un si admirable essor, où, dans le bassin de Briey, les plus humbles villages sont devenus, avec quelle rapidité ! de véritables villes, les livres et articles utilitaires sur le fer, la houille, le canal du Nord-Est, la percée des Vosges, les banques locales, se sont succédé et passionnent l'opinion. L'Exposition de Nancy de 1909 à laquelle ont été consacrés d'importants ouvrages[2] a permis de constater la marche conquérante de l'industrie et du commerce de la région. Ce fut aussi le triomphe de l'art, et ceci n'est pas un contraste : l'activité artistique, dans les pays où l'éducation classique reste forte, va de pair avec le développement matériel, et, pour bien connaître ce qu'est l'art lorrain moderne,

1. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1909, XIX-338 pp. in-8.
2. *Revue générale de l'Exposition de Nancy et palmarès, publié par les soins de la Société industrielle*, Nancy, 1910, 625 pp. in-8.

nous relirons les *Écrits pour l'art*[1] que la famille d'Émile Gallé a eu raison de réunir, en attendant qu'elle nous donne un autre volume, la vie et la correspondance du Maître.

Nous avons énuméré la longue suite des études parues sur l'histoire de la Lorraine et des Trois-Évêchés, études d'ensemble ou études sur une période déterminée. L'œuvre est avancée. Sans doute nous avons dû signaler bien des lacunes ; mais nous osons espérer qu'elles seront bientôt comblées et, si cette revue devait attirer sur le champ de nouveaux travailleurs pour aider à faire la moisson, nous serions satisfait. Nous faisons appel à la fois aux travailleurs lorrains de l'un et de l'autre côté de la frontière qui à nos yeux n'en est pas une, puis aussi aux travailleurs du reste de la France. Le Lorrain est obstiné au labeur ; s'il pose un problème, il n'a de cesse qu'il ne l'ait résolu ; il veut atteindre jusqu'au détail net et précis, à l'exactitude rigoureuse. Il aime son pays natal d'une affection profonde : de tempérament d'ordinaire froid et réservé, il s'échauffe à parler du site familier ; il veut en démontrer la beauté, et la minutie de ses descriptions est comme réchauffée par son enthousiasme. Il transporte cet amour du pays dans le passé ; il lui plaît d'évoquer les générations disparues, ces ancêtres dont le travail lui a fait une destinée matérielle meilleure que ne fut la leur. Il a le sentiment de la continuité ; il sait qu'une chaîne ininterrompue relie à lui-même ces Lorrains qui partaient pour la croisade, qui, à Metz, à Toul ou à Verdun, luttaient pour leur indépendance, qui à Nancy faisaient hommage à leur duc, qui se battaient pour le salut de la France au temps de la première République ou pour la gloire sous le premier Empire. Amour du sol natal, sentiment de la continuité, travail acharné qui ne s'arrête que lorsqu'il a tout saisi, ne sont-ce pas là les qualités qui font l'historien ? Et de l'autre côté de la nouvelle frontière, à Metz, à Sarreguemines ou à Château-Salins, le Lorrain a des raisons propres d'étudier le passé. L'histoire est une diversion aux préoccupations de l'heure présente. Tite-Live écrit dans la préface de son histoire romaine : « Tant que mon esprit est fort occupé de ces périodes anciennes, j'ai le bonheur d'être détourné du spectacle des maux dont notre siècle est le témoin et affranchi des

1. Émile Gallé, *Écrits pour l'art*, Paris, Renouard, 1908, VI-382 pages in-12.

soucis qui, sans détourner l'historien du vrai, ne laissent pas de le rendre inquiet. » N'oublions pas que l'histoire de cette région « annexée » nous appartient, et, par l'histoire, le pays lui-même, même celui où est parlé l'allemand, et jamais ne disparaîtra l'empreinte laissée par une longue union avec la France : la Révolution a passé par là. Enfin, à étudier l'histoire de la Lorraine, le Français né dans une autre province remplira comme un devoir envers une province qui a partagé ses destinées, qui a apporté à la patrie commune sa part de grandeur et de civilisation, et qui finalement a été mutilée pour lui.

CHR. PFISTER.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE RELIGIEUSE

LA MYTHOLOGIE GERMANIQUE

De toutes les sciences qui ont l'homme pour objet aucune ne devrait être plus attirante, ni, à coup sûr, plus fructueuse que la mythologie : son but étant, en nous narrant les aventures des dieux, de nous faire connaître ce que l'humanité a, depuis les âges les plus reculés, pensé d'elle-même, de son origine et de sa fin, ainsi que de la nature au sein de laquelle se déroule son existence, et cela moins encore pour satisfaire notre naturelle curiosité et nous donner l'explication des multiples « superstitions » que nous traînons après nous, généralement sans les comprendre, que surtout pour nous aider à surprendre le mystère de la vie et le sens du monde. Qu'est-ce donc que les études mythologiques ont produit dans le domaine germanique depuis dix ans ?

I

En tête viendrait, en date, la *Deutsche Mythologie*[1] de M. Paul Herrmann qui, s'adressant plutôt au grand public, ne fait, en somme, que résumer, en les mettant au point, les travaux de ses

1. P. Herrmann, *Deutsche Mythologie in gemeinverständlicher Darstellung*, Mit 11 Abbildungen im Text, gr. in-8, Wilh. Engelmann, Leipzig, 1898.

devanciers. Une chose distingue cependant son ouvrage, c'est qu'il y laisse absolument de côté la mythologie scandinave. Mais, les chants eddiques omis ainsi que les traditions nordiques, qui avaient été jusque-là les principales sources de la mythologie germanique, où puise-t-il les éléments de sa mythologie allemande ? Aux documents écrits que nous ont laissés les écrivains latins, aux vieilles épopées, à l'Indiculus, aux œuvres diverses du moyen âge, religieuses et profanes, et, particulièrement, à la tradition orale, dans laquelle il retrouve non pas tant les débris que les germes frustes des mythes. Le principe posé que la religion n'a pas qu'un seul point d'origine, il montre comment dut, tout d'abord, naître l'idée de l'âme, une âme, qui va et vient pendant le sommeil, alors que le corps gît inerte : d'où la croyance au dédoublement de la personne humaine ; et cette âme, qui peut se détacher du corps, est attribuée non seulement à l'homme, mais à tout ce qui vit, et tout vit dans la nature, la plante aussi bien que l'animal, et l'eau, et le feu, et le nuage au ciel. L'animation de la nature en amène la personnification. A ce moment paraissent les esprits qui tendent à se confondre avec les âmes des morts : elfes et nains, géants des eaux et des bois, géants de l'air et des monts. Ces esprits, les Primitifs les font vivre à leur ressemblance ; ils leur imaginent une histoire : les mythes se forment et les dieux sont nés. Toute divinité supposant un culte, M. P. H. reconstitue celui du paganisme germain d'après les coutumes et les pratiques populaires que tout le zèle des prêtres chrétiens n'a pu réussir, au cours de quinze siècles et plus, à complètement détruire. Il nous dit les offrandes qu'on faisait, à quelles époques et avec quelles cérémonies. Il nous explique la puissance des « runes ». Enfin, il démontre qu'à leur entrée dans l'histoire les Germains avaient des temples, situés auprès des sources et au milieu des forêts. Déjà même ils avaient échafaudé une cosmogonie. M. P. H. l'eût-il rétablie sans le secours des traditions eddiques ? Sortant le monde du chaos initial, ils l'avaient formé au contact de l'eau et du feu, et les dieux ne venaient qu'après cette création spontanée. Quant à l'homme, il serait issu de la terre [1], tout comme les arbres : la Terre, notre mère, qu'en sa virginale jeunesse le dieu du ciel, le soleil ardent,

1. Cf. A. Dieterich, *Mutter Erde*, Leipzig, Teubner, 1905. — Cf. E. Samter, *Geburt, Hochzeit u. Tod.*, Leibzig, Teubner, 1911. Et Paul Sartori, *Sitte u. Brauch.*, Leipzig, Wilh. Heims, 1910.

féconda. Mais un jour doit venir où le feu dévorera tout, afin que des débris de l'univers incendié un monde nouveau surgisse plus parfait.

Tout cela, fort simplement exposé et débarrassé de tout appareil scientifique, se lit avec facilité et beaucoup d'intérêt. Est-ce à dire qu'il n'y aurait aucune critique à faire? Du reste, M. P. H. s'est lui-même corrigé sur bien des points dans sa deuxième édition[1], qu'il a considérablement allégée, supprimant des chapitres entiers, mais ajoutant une divinité nouvelle, ce « Deus Requalivahanus », à qui, si l'on en croit une inscription votive trouvée en 1883 près de Cologne, un certain G. Aprianus, au deuxième siècle de notre ère, offrait des sacrifices.

Malgré tout, il reste de cette lecture l'impression que les Allemands n'ont qu'un embryon de mythologie. D'où vient alors que leurs frères du Nord, les Scandinaves, en ont des mêmes éléments tiré une si riche et si profondément poétique? C'est ce que M. Paul Herrmann eût dû nous expliquer dans sa *Nordische Mythologie*[2]. Celle-ci étant composée comme la précédente, il résulte que la matière en est très sensiblement identique, au moins dans les trois premières parties. Et cela se comprend. L'animisme et le naturisme ne peuvent guère varier dans les deux groupes germaniques. Nous les retrouverions les mêmes chez bien d'autres peuples et de race tout à fait différente. L'auteur eût donc dû fondre en une base commune ces deux premières parties et peut-être la troisième. En effet, dieux et mythes ont, pour la plupart, pris naissance à une époque où la famille germanique était encore entière autour du foyer ancestral. Seulement, ces dieux et ces mythes, restés en Allemagne à l'état d'ébauche, ont, au contraire, eu un merveilleux développement dans les pays scandinaves. C'est à partir de ce moment que la distinction s'imposait. Et il eût fallu indiquer les multiples raisons pour lesquelles il y a eu d'un côté arrêt et dépérissement, tandis que, de l'autre, ce fut un épanouissement superbe. Et que d'autres choses encore nous demanderions à M. P. H. de nous dire : sur l'origine des Ases, sur

1. Wilh. Engelmann, Leipzig, 1906.

2. P. Herrmann, *Nordische Mythologie in gemeinverständlicher Darstellung*, Mit 18 Abbildungen im Text, gr. in-8 (XII, 634 S.), Wilh. Engelmann, Leipzig, 1903. — M. P. Herrmann a également publié des *Erläuterungen zu den ersten neun Büchern der Dänischen Geschichte des Saxo Grammatikus*, Leipzig, Wilh. Engelmann, 1901.

leurs luttes avec les Vanes — A propos, que sont donc ces Vanes, en réalité? — et sur le mythe de Thor, et sur celui de Sigurd surtout! Évidemment, quand on écrit pour le grand public, on ne saurait donner toutes les hypothèses émises sur tel ou tel point. Celles que M. P. Herrmann a choisies sont elles toujours les plus plausibles? Et puis, pourquoi ne cite-t-il jamais personne? Assurément, le procédé est commode, mais nous le regrettons pour lui : nous voudrions savoir quelles idées lui appartiennent en propre.

C'est pour le grand public aussi, ou simplement pour les élèves des écoles que M. Wolfgang Golther a publié son manuel *Religion und Mythus der Germanen*[1]. Comme M. Paul Herrmann, il commence par s'inquiéter de l'origine de la religion et il la trouve dans le sentiment de dépendance que l'homme éprouve vis-à-vis des puissances suprasensibles. Ce sentiment s'est manifesté d'une double façon : dans le *manisme* ou culte des ancêtres et dans l'*animisme* ou culte des forces naturelles considérées comme autant d'êtres vivants. Lequel de ces deux cultes a précédé l'autre? Furent-ils simultanés ? M. Golther penche pour l'antériorité du manisme. Une chose certaine, c'est que, tout en se développant chacun de son côté, ils se sont de bonne heure confondus. Il n'existe, pour ainsi dire, pas de religion où l'un et l'autre n'aient laissé de traces. L'intéressant serait, au moyen de ces traces, d'en préciser et d'en limiter historiquement les phases. C'est aussi la difficulté, pour la religion germanique plus peut être que pour toute autre. Au fait, que convient-il d'entendre par religion germanique? D'abord, explique M. Golther, il importe de nettement établir la distinction entre religion, mythologie et théologie. La religion est la somme des croyances relatives aux esprits et aux dieux ainsi que des actes cultuels par lesquels le peuple les honore. La mythologie est constituée par les contes, récits et légendes, qui ont les êtres surnaturels pour héros et que l'imagination des poètes a contribué à « trouver ». Quant à la théologie, elle est le résultat des tentatives faites par les prêtres et les savants pour condenser religion et mythologie en une doctrine capable d'expliquer le rôle des dieux dans l'univers. Si, au xe siècle, les Scandinaves, sous

1. Dr W. Golther, *Religion u. Mythus der Germanen*, 1909, Neuer Verlag Deutsche Zukunft, Leipzig. Nous rappelons pour mémoire son *Handbuch der germanischen Mythologie*, Leipzig, 1895, dont nous ne parlons pas ici, parce qu'il est en dehors des limites que nous nous sommes fixées.

l'influence des chrétiens d'Irlande, ont essayé de se faire une théologie, les autres peuples germaniques, plus tôt convertis au christianisme, n'y sont point parvenus. Chez ceux-ci, chez les Allemands, nous ne trouvons donc que de la mythologie et de la religion et seulement dans des documents peu nombreux et fort incomplets. En vérité, c'est la tradition, le folk-lore, qui en fournit la meilleure partie. Très succinctement M. Golther résume ce que l'on sait des dieux et des déesses des Germains, en général ; il parle du culte qui leur était rendu : leur cosmogonie fait également l'objet d'un bref chapitre : mais les anciennes énigmes ne sont toujours point résolues.

Aussi s'explique-t-on que M. Richard M. Meyer ait, à son tour, entrepris une *Altgermanische Religionsgeschichte*[1]. Ce titre, qu'il a été obligé d'adopter pour distinguer son livre de la *Germanische Mythologie*[2] et de la *Mythologie der Germanen*[3] de son homonyme E. H. Meyer, n'est pas très heureux. Si l'on prend le mot « religion » dans son sens le plus abstrait et le plus général, soit ; si non, il induirait facilement en erreur : car il n'y a eu, dans l'antique Germanie, que de multiples croyances et des pratiques cultuelles extrêmement variées, d'où, probablement, une religion nationale serait issue, si une religion étrangère, supérieure, ne s'était, entre temps, imposée. Le plan, non plus, ne me paraît pas des meilleurs. Je n'arrive, notamment, pas à comprendre la place des derniers chapitres sur l'histoire des théories mythologiques. Cela n'empêche qu'il se trouve tout au long de ce grand ouvrage quantité d'aperçus ingénieux et aussi beaucoup de points sur lesquels il y aurait certainement à discuter. Je citerais, par exemple, la distinction que fait l'auteur entre le conte et le mythe, distinction juste pour le conte et le mythe tels qu'ils existent aujourd'hui : beaucoup de contes n'en sont pas moins d'anciens mythes dénaturés par la tradition orale. Je dirai la même chose des légendes héroïques : sous le vêtement humain c'est, le plus souvent, un dieu qui se cache, un dieu, que les hommes, sauvages ou barbares, se sont fait à leur image et qui s'est transformé avec eux. Lorsqu'ils n'ont plus cru à ce dieu, celui-ci a continué

1. Richard M. Meyer, *Altgermanische Religionsgeschichte*, Quelle u. Meyer, Leipzig, 1910.
2. E.-H. Meyer, *Germanische Mythologie*, Berlin, 1891.
3. E.-H. Meyer, *Mythologie der Germanen*, Strassburg, 1903.

de vivre, héros ou saint, à moins que ce ne fût comme un simple aventurier. Par ailleurs M. R. M. Meyer affirme que rien ne nous permet de croire à la transmigration des âmes chez les anciens Germains. Que signifient donc ces vieilles chansons scandinaves où telle jeune fille est successivement métamorphosée en épée, en lièvre, en biche, en oiseau... tout en conservant, sous chacune de ces formes, son entière personnalité ? Évidemment, c'est une opération magique, cela : mais les Scandinaves ne l'eussent point imaginée, s'ils n'avaient cru, à un moment ou à l'autre de leur développement, que notre âme peut quitter notre corps pour s'en aller vivre dans un corps étranger. Et, à ce propos, la part faite par M. R. M. Meyer à la magie et à son influence sur le culte est vraiment insuffisante.

Le défaut essentiel de ces mythologies, que M. P. Herrmann avait cherché à éviter, en distinguant entre Scandinaves et autres Germains, est qu'à les lire on risque de se faire une idée très fausse de la réalité des faits, en s'imaginant que telle tribu barbare des grandes invasions avait les mêmes croyances et les mêmes pratiques que les Scandinaves à l'époque des Vikings. De même ces pratiques et ces croyances ont certainement varié d'une région à l'autre. On ne peut donc pas dire : Voilà quelle a été la religion des Germains ; mais seulement : Voilà les idées et les usages religieux qui ont été observés chez les différents peuples de race germanique. Ces idées et ces usages, par induction autant que par comparaison avec ceux d'autres peuples primitifs, tout confondus qu'ils soient maintenant et sur un même plan, correspondent néanmoins à des couches de culture superposées qu'il serait tout particulièrement intéressant de reconnaître. Ce qu'il faut faire, dans ce sens, si l'on veut arriver à un résultat à peu près scientifique, c'est prendre isolément chacun des dieux, l'étudier moralement et physiquement, fixer, aussi exactement que possible, l'âge, en l'évolution de la pensée religieuse, de chacun de ses traits, de chacune de ses qualités ; expliquer ses transformations et ses changements, qu'ils soient dus à des causes intrinsèques ou à des influences extérieures, cela en n'oubliant pas, bien entendu, que la même divinité peut avoir des noms différents selon les temps et les pays. M. Richard M. Meyer y touche quelquefois ; par exemple, à l'occasion du dieu Tyr. En poussant son étude plus à fond, peut-être fût-il arrivé à baser sur un fait son assertion que le culte du

soleil, de la lune, du ciel, de la terre, n'est venu qu'après celui des nuages, du vent, de l'éclair, du feu. C'est une affirmation toute gratuite, à laquelle pour ma part, je ne saurais me rallier : de même que le soleil a précédé le feu, les hommes ont adoré celui-ci après celui-là.

II

1. — Un certain nombre d'études particulières ont bien été consacrées à quelques-unes des divinités germaniques. M. Chadwick[1], en s'appuyant sur les textes et s'aidant de tout ce qui avait déjà été écrit de meilleur sur le sujet, semble avoir établi que le culte d'Odin était probablement connu dans les pays du Nord dès le commencement du VIe siècle. Mais, s'il y a corrélation entre ce culte et la crémation des morts, il faudrait admettre qu'il fut introduit en Suède au moins vers la fin du premier siècle de notre ère. M. Axel Olrik[2] s'est occupé d'Odin menant sur son cheval blanc la chasse sauvage dans le Jutland à la poursuite des esprits féminins de la forêt, au printemps et à l'automne. Dieu du vent, disent les uns ; dieu de la lumière, assurent les autres. M. von der Leyen[3] a fait ressortir son origine magique. M. Wolf von Unwerth[4], qui voit en lui le dieu des morts, ainsi que M. Henrik Schück[5], qui l'assimile au dieu Fjölnir, trouve dans la mythologie laponne de curieux renseignements sur son culte et sur sa nature. M. Olrik, décidément le plus averti des mythologues et dont la prodigieuse activité se dépense, inlassable, sur tous les domaines, s'est aussi attaché à Loki[6], l'énigme de la mythologie nordique : établissant, et cela ne saurait faire de doute, que les traits sous lesquels la tradition populaire nous le montre, sont infiniment plus anciens que ceux dont les poètes eddiques l'ont revêtu. De Gefion[7], la déesse de la fertilité, épouse du dieu du ciel, il expose, d'autre part, comment le mythe est né d'une céré-

1. H.-M. Chadwick, *The cult of Odin*, London, Clay A. Sons, 1899.
2. Dania, 1901, n° 32.
3. *Kleine Studien zur germ. Mythologie*, Strassburg, Trübner, 1902.
4. Wolf v. Unwerth, *Untersuchungen über Totenkult u. Odinnverehrung bei Nordgermanen u. Lappen*, Breslau, 1911.
5. Henrik Schück, *Studier i nordisk Litteratur-och Religionshistoria*, Stockholm, 1904.
6. Danske Studier, 1908-IV, 1909-II, *Loke i nyere Folkeoverlevering*.
7. Danske Studier, 1910-I, *Gefion*.

monie cultuelle, pratiquée à une époque où le primitif araire était directement tiré par des hommes ou plutôt par des femmes. A propos de Thor[1], il se demande qui peut bien être ce compagnon qui le suit dans toutes ses odyssées : son fils? son frère? ou le fils d'un paysan? Et c'est dans la mythologie laponne qu'il cherche la réponse à cette question[2]. M. Chr. Blinkenberg[3] étudie l'origine du marteau symbolique du même dieu, lequel ne serait autre que la hache de silex préhistorique, qu'aujourd'hui encore nos paysans appellent une « pierre de tonnerre ». M. Sydow[4], dans une monographie très documentée, après avoir relevé les traces de croyances identiques qui se retrouvent chez les Indiens de l'Amérique du Nord, conclut que l'aventure de Thor et son bouc n'est point d'origine nordique, mais celtique : ce qui n'exclut pas que bien des éléments scandinaves ne s'y soient alliés à la longue. Cette conclusion m'est d'autant plus intéressante que, personnellement[5], j'ai, depuis longtemps, exprimé l'opinion que Thor est un dieu d'origine prégermanique, appartenant, je ne dis pas aux populations indigènes, ce mot ne signifiant rien de précis, mais aux populations que les envahisseurs ont trouvées installées avant eux dans le pays ; et j'en donnais comme preuve principale le fait que Thor, beaucoup plus fruste, est resté le dieu des paysans et des esclaves, tandis qu'Odin a été incontestablement le dieu de l'aristocratie, c'est-à-dire de la minorité victorieuse qui s'était assujetti la race conquise.

De tous ces travaux concernant telle divinité ou telle de ses aventures, le plus important me paraît être le livre de Fr. Kauffmann sur Balder[6]. L'auteur qui, dans sa préface, commence par rendre hommage aux mythologues d'Angleterre et de France, ce à quoi ses compatriotes ne nous ont guère habitués, passe en revue les différentes interprétations, quelques-unes saugrenues, qui ont été données du mythe de ce dieu, et, les ayant toutes rejetées après un examen très minutieux des moindres détails, s'efforce de prouver que nous n'avons là que l'expression symbo-

1. Danske Studier, 1905-III, *Tordenguden og hans Dreng.*
2. Cf. Kaarle Krohn, *Finnische Beiträge zur germ. Mythologie* (Finn. Ugr. Forschungen, Helsingfors, 1906).
3. Chr. Blinkenberg, *Tordenvaabenet i Kultus og Folketro*, Kjbhvn. Tillge, 1909.
4. Danske Studier, 1910-II-III. C.-W. von Sydow, *Tors färd till Utgaard.*
5. Léon Pineau, *Les vieux chants populaires scandinaves.* II, *Epoque barbare. La légende divine et héroïque*, Paris, E. Bouillon, 1901. p. 93 et suiv.
6. Fr. Kauffmann, *Balder, Mythus u. Sage nach ihren dichterischen u. religiösen Elementen untersucht*, Strassburg, K. Trübner, 1903.

lique d'un acte rituel commun non seulement aux peuples de race germanique, mais peut-être à tous les Aryens, puisque le thème s'en retrouve aussi bien dans l'Inde ancienne que chez les Persans. Rappelant combien c'est une coutume répandue dans les religions primitives de charger un « élu » des fautes de la tribu ou de la nation, puis de le sacrifier, cette victime de choix n'étant autre, dans les circonstances les plus graves, que le chef même de la tribu, le roi de la nation, il estime que c'est précisément ce qui se serait passé aussi chez les dieux, ceux-ci n'agissant point autrement là-haut dans leur Valhal que les humains ici-bas : Balder, le dieu lumineux, eût été la victime expiatoire destinée à payer de sa mort la prospérité des autres divinités. Cela, faudrait-il ajouter, à mon avis, à une époque où Balder était le premier des dieux, par conséquent antérieurement à l'existence du Valhal germanique. Si consciencieusement documentée et ingénieuse que soit la démonstration de M. Kauffmann, sa conclusion est-elle inattaquable? M. Henrik Schück[1] l'a vigoureusement contredite dans une longue et très savante étude. Pour ma part, je n'oserais y souscrire. Ou, du moins, si je suis tout disposé à admettre que les divers incidents qui marquent la mort de Balder aient pu être imaginés à l'imitation du sacrifice d'un roi chez les plus anciennes des tribus germaniques, je persiste à croire que Balder lui-même est non pas un prince de ce monde élevé au rang de divinité, mais un dieu solaire, comme le fut, à l'origine, Sigurd, avec qui, du reste, il a tant de ressemblance ; aussi bien, la mort de l'un et de l'autre peut-elle avoir eu un motif identique : Loki, à qui Balder est sacrifié, me paraissant tout à fait correspondre aux puissances infernales des Nibelungen.

Quoi qu'il en soit, c'est à une enquête de ce genre qu'il conviendrait, en toute liberté et sans préjugé aucun, de soumettre les divinités germano-scandinaves : peut-être des résultats obtenus par les différents chercheurs réussirait-on enfin, en les comparant, à entrevoir à laquelle des phases de développement social de ces peuples chacune d'elles appartient.

Et c'est une monographie du même genre qu'il faudrait consacrer aussi à chaque fête cultuelle. Le savant et vénérable Dr H. F. Feilberg en a donné un important exemple dans son ouvrage sur

1. H. Schück, *Studier i nordisk Litteratur-och Religionshistoria*. II, Stockholm, 1904.

Jul[1]. En ces deux beaux volumes, parus à la Noël de 1904 et de 1905, il a entrepris de grouper tous les fils divers qui, dans la littérature, dans la tradition ecclésiastique, les coutumes et croyances populaires, se rattachent à la grande et antique fête de l'hiver. Travail considérable et qui témoigne d'une merveilleuse érudition. M. Feilberg n'a pas seulement amassé et classé une quantité énorme de matériaux, il a voulu y chercher l'origine et y trouver l'explication même de cette fête. Seulement, on peut se demander si, au lieu d'examiner impartialement les faits, sans prévoir à quelle sorte de conclusion il aboutirait, il n'a pas été amené à colliger ses documents pour en étayer une théorie préconçue. « Comme tout le monde », écrit-il dans la préface de son second volume, « je croyais qu'à l'origine la Noël avait été une fête solaire célébrant la victoire du soleil aux jours les plus courts et les plus sombres de l'hiver. Mais, en même temps, je m'étonnais que ce fût juste à ce moment que les morts et les esprits eussent le plus de pouvoir et je me demandais comment dans l'Europe du Sud il y avait toute une série de légendes communes à cette fête et à celle de la Toussaint : lorsque je lus dans la Mythologie de Mogk que la fête que l'on célébrait au milieu de l'hiver, alors que les tempêtes sont le plus violentes et que tous les esprits infernaux sont déchaînés, avait dû être, chez les Germains primitifs, une fête des morts, j'eus l'idée que c'était là la véritable solution. » Effectivement, M. Feilberg conclut : que tout dans les traditions indique une fête des morts, tandis que rien ne semble justifier l'existence d'une fête solaire; que, si dans le Nord une telle fête a existé, elle a raisonnablement dû avoir lieu à l'époque du renouveau, au printemps. « Enfin », ajoute-t-il, « je pourrais faire remarquer que, si l'on conserve à la fête de Noël son caractère solaire, on ne s'explique plus que précisément à cette époque de l'année les morts et les esprits soient le plus puissants, au point que les hommes, pour s'en défendre, aient recours à tous les moyens magiques en leur pouvoir. »

Est-ce bien certain qu'il n'y ait à cela aucune autre explication ? Noël est le minuit de l'année. Si, dans la tradition des Primitifs, minuit est l'heure des morts et des esprits, à plus forte raison Noël,

1. H.-F. Feilberg, *Jul*. Kjœbenhavn, Det Schubotske Forlag, I, 1904 ; II, 1905. — Cf. A. Tille, *Yule and Christmas. Their place in the Germanic year*, London, D. Nutt, 1899.

l'époque où le soleil, leur ennemi, le soleil, qui les met en fuite lorsqu'il ne les pétrifie, semble avoir complètement disparu. Contre ces morts et ces esprits alors tout-puissants les hommes cherchent à se défendre ; ils en ont peur, ils les redoutent ; s'ils ne parviennent à les éloigner, ils tâchent de se les rendre favorables en leur offrant un festin. C'est un culte, mais un culte de crainte qui n'a de raison d'être que parce que le protecteur naturel des hommes est momentanément absent. Aussi, ce protecteur, les hommes s'efforcent-ils, pendant son absence momentanée, de le remplacer : par les lumières qu'ils allument non pour faire honneur aux morts, mais pour les tenir à distance, et par le feu sacré qui, neuf jours durant, ne doit s'éteindre au foyer. Non seulement on cherche ainsi à remplacer le soleil ; on sait par des moyens magiques l'obliger à reparaître. C'est un principe de magie universellement connu que celui de l'analogie : de même qu'en agitant l'eau d'une fontaine on appelle la pluie, les feux de la Noël doivent ramener la source de toute lumière, de toute chaleur et de toute vie. Les roues que, le matin de ce jour, les petits Jutlandais font rouler dans la direction de l'Orient à travers les rues de leurs villages, n'ont point d'autre signification [1] ; ainsi que, primitivement, cette étoile que l'on promène processionnellement par les campagnes et qui est censée représenter aujourd'hui l'astre qui guida les rois mages à Bethléem. Je trouve dans le livre même de M. Feilberg, quantité de traditions à l'appui de cette interprétation et qui, en retour, n'ont absolument rien à faire avec le culte des morts : les coutumes de la Sainte-Lucie, le 13 décembre ; la fête de Saint-Etienne et ses courses de chevaux, le cheval étant un animal solaire ; les roues, symboles du soleil, que l'on dessine sur certains gâteaux, etc., etc. Est-ce que, si l'on veut bien juger par comparaison avec ce qui se passe chez les sauvages et ce qui était d'usage dans les religions de l'antiquité, ce ne sont pas là autant de restes des pratiques magiques par lesquelles jadis les hommes, en leur naïveté, pensaient pouvoir, au moment du solstice d'hiver, aider le soleil à remonter à l'horizon ? La Noël primitive était donc bien une fête solaire, mais où la peur des esprits et des morts jouait, et pour cause, un rôle considérable. Aussi est-ce logiquement que l'Église chrétienne qui, en conservant les fêtes du paganisme, les a morcelées afin d'en mieux

1. Cf. H.-F. Feilberg, *Dansk Bondeliv*, Copenhague, Gad, I, 1889, II, 1899.

tuer l'esprit, a séparé la Toussaint et la Noël : à la première le culte des défunts ; à celle-ci la naissance du Christ, c'est-à-dire la victoire de la lumière sur les ténèbres et de la vie sur la mort.

L'importance des fêtes cultuelles me semble telle, qu'il serait sage de débuter par elles dans l'établissement d'une Mythologie scientifique : soit que, le culte ayant suivi la divinité, nous remontions ensuite des différents moments de celui-là à l'intelligence de celle-ci ; soit que les rites, ainsi que le prétend M. Henrik Schück, fussent véritablement l'essence même du paganisme, qui n'avait par ailleurs ni foi ni dogmes et où chacun pouvait croire ce que bon lui semblait, mais où tous étaient rigoureusement tenus à l'observation des pratiques magiques par le moyen desquelles l'humanité terrestre pouvait avoir commerce avec les êtres de l'au delà.

2. — Et c'est de ces différents rites que, selon M. H. Schück [1], seraient peu à peu sortis mythes et légendes. « Pourquoi faisons-nous ceci ? et cela ? » se serait-on demandé. « Pourquoi les cérémonies que nous accomplissons ? » Et les prêtres auraient donné à ces questions autant de réponses variant avec les âges et les régions. D'où pour le même rite pratiqué en l'honneur de divinités différentes les mêmes explications que l'on a plus tard confondues et mêlées en un imbroglio qui fait aujourd'hui le désespoir du critique. Les mythes, nés de ces explications, quelquefois se sont conservés à peu près intacts, le plus souvent sous forme de récits, contes ou légendes, que le cours des siècles a contaminés : si bien qu'il est devenu à peu près impossible de les reconnaître assez nettement pour en retrouver l'origine. Si l'on veut avoir quelque chance d'y réussir, il faut, ainsi que pour les cérémonies cultuelles, les prendre un à un, les étudier chacun dans ses moindres détails, les poursuivant à travers les documents écrits et la tradition orale, en isolant, si possible, toutes les matières étrangères : c'est là une tâche des plus difficiles et des plus complexes.

L'ouvrage de Sophus Bugge [2] sur les *Helge-Digtene* est, en ce sens, tout particulièrement intéressant, et, bien qu'il remonte un

1. Henrik Schück, *Studier i Nordisk Litteratur-och Religionshistoria*, I-II, Stockholm, 1904.

2. *Helge-Digtene i den aeldre Edda, deres Hjem og Forbindelser*, Kjbhvn. Gad, 1896.

peu au delà de la période à laquelle j'ai pensé limiter cette revue, je crois tout à fait indispensable de le mentionner. En tête des poèmes héroïques contenus dans le vieux manuscrit islandais de l'Edda, qui est de 1270 environ, se trouvent les « Chants de Helgi » : d'abord le « Helgakvida Hundingsbana theira ok Hodbrodds », en vers ; puis, le « Helgakvida Hundingsbana aennur », où prose et vers sont mélangés. Un court récit en prose sur la mort de Sinfjötli, « Fra dauda Sinfjötla », les rattache aux chants de Sigurd. L'opinion étant maintenant à peu près générale que les parties les plus anciennes de l'Edda ne doivent guère être antérieures à la fin du IXe siècle, les « Chants de Helgi » seraient donc du Xe et même le premier pourrait bien ne dater que du XIe. Si l'on est assez d'accord sur leur âge, on l'est moins sur leur patrie. Ont-ils été composés en Norvège, ou bien sont-ils venus d'Islande? D'aucuns les croient plutôt originaires des îles anglaises, les Hébrides, les Orcades, l'île de Man, et les auteurs en seraient des Vikings, émigrés du Jutland ou de la Gothie. C'est cette question de l'origine qu'a reprise S. Bugge. Par l'étude intrinsèque des chants mêmes il établit progressivement et avec une infinie habileté que, étant donné certaines expressions qui ne peuvent s'expliquer que par des analogies tirées de l'irlandais, le premier « chant de Helgi » aurait été composé par un Scandinave vivant en pays anglais, sans doute à la cour d'un prince : ce qui serait confirmé, dit-il, par le fait très important que plusieurs incidents de l'aventure de Helgi se retrouvent dans les traditions irlandaises. Bien plus, ce poète eût été un savant : il eût connu les récits irlandais tirés de la « Historia de Excidio Trojæ » de Darès, ainsi que la légende de Méléagre, auxquels il aurait emprunté plusieurs motifs, voire des noms de lieux et de personnages ; il n'ignorait pas davantage tel poème anglo-saxon qui a dû exister sur Wolfdietrich... Pour qui sait quelle était l'étendue des connaissances de S. Bugge et avec quelle conscience ce savant traitait les moindres sujets qu'il abordait, il sera facile de comprendre que l'on puisse hésiter à ne pas accepter ses conclusions, alors que l'on n'est pas suffisamment armé pour combattre ses arguments. Moi aussi, je crois à l'influence irlandaise sur la littérature eddique, mais non sur tous les points où S. Bugge l'a signalée. Un récit irlandais de la bataille de « Ross na Rig » attribue au héros Conchobar à peu près les mêmes aventures qui, dans l'Edda, sont chantées de Helgi ; ce sont aussi, dans l'an-

tiquité classique, celles d'Hercule allant attaquer Laomédon dans sa ville de Troie : donc, conclut S. Bugge, ce sont et la tradition grecque et le récit irlandais qui ont inspiré le poème eddique. Peut-être. Mais, cependant, pourquoi, Grecs, Irlandais et Scandinaves, étant très sensiblement au même niveau de culture et habitant également des contrées maritimes, ne trouverions-nous pas chez les uns et les autres, sans qu'il y ait eu emprunt ou imitation, des événements identiques, les événements, pour ainsi dire, de leur vie journalière? Et comment voudrait-on que ces Barbares eussent raconté les mêmes choses, sinon presque dans les mêmes termes? La concordance des expressions peut fort bien n'être que naturelle et fortuite. Quant à la similitude des détails, assurément elle doit être quelquefois une preuve d'emprunt : encore faut-il que ces détails apparaissent comme des erratiques au milieu de l'ensemble. Ce n'est pas le cas, en vérité, lorsqu'on nous dit que, la flotte d'Hercule ayant, après la tempête, jeté l'ancre, la nuit, dans le port de Sigée et celle de Helgi s'étant, après la tempête également, retirée, le soir, dans une baie, ceci est imité de cela. L'explication de cette coïncidence est bien plus simple. En ces temps primitifs, au Sud comme au Nord, les navigateurs, ne voyageant pas la nuit, s'arrêtaient chaque soir dans quelque anse où ils tiraient leur barque sur le rivage, et rien de plus. De même, à la naissance de Helgi les Nornes vinrent qui fixèrent sa destinée ; or la légende grecque en dit autant de Méléagre : en faut-il conclure, avec S. Bugge, que le poète norrois ait emprunté ce trait à Hygin? Je ne le pense point. C'est dans les deux légendes un motif essentiellement traditionnel qui reparaît comme dans cent autres et chez les peuples les plus divers. Y a-t-il enfin une conclusion quelconque à tirer du fait suivant? L'épisode de la bataille de « Ross na Rig » se termine par le mot « finit », le chant de Helgi par « tha's soku loket » : est-ce à dire que le poète scandinave ait encore là imité le narrateur irlandais? Mais en tous les pays du monde les conteurs populaires ne terminent point autrement leurs récits : « Et mon conte est fini! » disent-ils.

D'ailleurs, cette poésie héroïque des anciens Scandinaves est, pour les motifs que j'ai indiqués et certainement pour d'autres encore, d'une si luxuriante végétation que le fourré en peut paraître, au premier abord, impénétrable : motifs variés qui, dans la même aventure, mythe, récit, conte ou légende, s'entrecroisent

et s'enlacent; aventures différentes qui se mêlent et s'enchevêtrent. Comment s'y frayer une voie pour les reconnaître? Nul n'y a porté une main plus sûre et plus impitoyable que M. Axel Olrik[1]. Aventures héroïques et aventures historiques, la plupart sont issues d'un germe mythique. Ainsi M. Axel Olrik retrouve dans le symbolique Starkad un héros « gigantesque » dont l'existence nous ramène aux époques les plus reculées de la vie barbare. Et ce serait la même primitivité dans les légendes des rois Dan et Frode : celui-ci paraissant devoir son origine à quelque pratique cultuelle identique à celle qui aurait donné lieu aux mythes d'Adonis, de Linos, d'Osiris et autres divinités symbolisant le retour du printemps. N'est-ce pas la preuve la plus péremptoire que les dieux des Germains sont plus anciens que les Germains eux-mêmes ou, pour être plus exact, qu'ils sont nés à une époque où les Germains ne se distinguaient point encore de leurs autres frères? La véritable question serait donc de savoir ce qu'étaient, au juste, ces divinités à ce tout premier âge; puis, d'observer comment, avec le temps, elles se sont différenciées d'un peuple à l'autre.

Quand tous les mythes ou prétendus tels auront été émondés; que, chaque apport des siècles étant écarté ou expliqué, ils seront enfin réduits à leur germe initial, si tant est que l'on puisse jamais arriver de façon certaine à un pareil résultat, alors, mais alors seulement, on aura chance d'aborder avec quelque succès leur interprétation. Précisément une société s'est récemment constituée en Allemagne dans ce but. Le premier fascicule de la « Bibliothèque de Mythologie », qu'elle a entrepris de publier, est consacré aux « Drachenkämpfe[2] ». « La lutte d'un dieu ou d'un héros contre un dragon », dit l'auteur, M. Ernest Siecke, est connue chez la plupart des peuples. Et il cite l'exemple d'Indra, d'Apollon, de Bellérophon, d'Hercule, de Cadmos, de Thor, de Siegfrid, de Jahve lui-même. Cette présence du même mythe chez les Indous, les Grecs, les Germains, les Hébreux, s'explique-t-elle par l'emprunt? M. Siecke ne le pense pas. Ces peuples ont-ils spontanément trouvé au même phénomène des explications identiques, ou bien

1. Axel Olrik, *Danmarks Helledigtning*, I, *Rolf Krake og den aeldre Skjoldungsrække*, Copenhague, Gad, 1903. — II. *Starkad den gamle*, Copenhague, Gad, 1910.

2. E. Siecke, *Drachenkämpfe. Untersuchungen zur indogermanischen Sagenkunde*, Leipzig, Hinrich, 1907.

ont-ils d'un foyer commun emporté à travers le monde le thème primitif sur lequel chacun d'eux a, plus tard, brodé ses variations? Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, ce qui importe avant tout, ce que nous sommes le plus curieux de connaître, c'est le phénomène même qui a inspiré ce thème. Les uns y ont vu le combat de la lumière avec les ténèbres; les autres celui du printemps avec l'hiver; pour quelques-uns c'est le soleil aux prises avec la nuée orageuse. Erreur que tout cela. D'après M. Siecke, il faut chercher l'origine de tous ces mythes, ou mieux de ce mythe aux mille variantes, dans la lune. Effectivement, la lune a été considérée par les premiers hommes comme un être vivant, ainsi, d'ailleurs, que toute chose au ciel et sur la terre. La lune a été serpent ou dragon aux formes changeantes : à preuve Asklépios, le dieu lunaire, qui avait pour symbole un serpent, de même que Hékate et Hermès. Mais comment a-t-on pu être amené à prendre la lune pour un monstre? Voilà. Il y a dans la lune deux parties. La partie *obscure*, qui va toujours augmentant, à mesure que la partie *lumineuse* diminue. Celle-ci, qu'on a pu croire un moment anéantie, reparaît bientôt, victorieuse. C'est la première phase du mythe : la lune dédoublée en un dragon ténébreux et un dieu lumineux, qui luttent l'un contre l'autre. Rien n'est plus simple. Puis, sous l'influence babylonienne, sans doute, le soleil devient dieu à son tour, le soleil, à qui, tous les mois, lors de la conjonction, est dû l'anéantissement de la lune, d'où, correspondant aux douze mois, les douze travaux d'Hercule. Alors le soleil combat, c'est la troisième phase du développement mythique, et tue le monstre lunaire, c'est-à-dire la partie obscure, délivrant par cet exploit la vierge, c'est-à-dire la partie lumineuse, sur le point d'être dévorée... Tout cela ne laisse pas que d'être très compliqué, d'autant plus que les récits explicatifs, nés au cours de ces trois phases, ne se sont point substitués les uns aux autres, mais ont co-existé, confondus en l'ignorance des peuples. Aux mythologues maintenant de les débrouiller. M. Siecke s'y est évertué avec une subtilité au moins égale à l'ingéniosité des Primitifs qui auraient su voir au firmament tant et de si poétiques choses. Je ne dirai point, au risque d'encourir le dédain que M. Siecke paraît témoigner d'ordinaire à ses confrères, qu'il m'a convaincu : cela n'importe d'ailelurs.

On ne saurait croire à quelles fantaisistes idées cette interprétation des mythes a donné lieu, et l'on comprend qu'elles aient

excité, au grand dommage des études mythologiques, en général, les railleries dédaigneuses de certains profanes. Quand Sigurd, posté dans un trou, attend Fafnir pour le frapper en dessous : sans aucun doute, assure M. A. Lefèvre [1], c'est le soleil enveloppé d'un nuage. Autant que personne, je suis convaincu qu'il faut voir en Sigurd un héros solaire. Mais, vraiment, n'est-ce pas par des explications comme celle-là que l'on risque de rendre une théorie ridicule ? Ce thème du dieu ou du héros luttant contre le dragon une fois trouvé, quel qu'en ait été le principe d'ailleurs, n'est-il pas plus logique et, partant, beaucoup plus simple, d'admettre que les détails mêmes du combat ont été empruntés à la vie réelle? Sigurd se cache dans une fosse creusée sur le chemin que le monstre a coutume de suivre pour aller boire uniquement parce que c'est ainsi que procèdent tous les Primitifs pour tuer les grands fauves. C'est un fait cela et il n'y a rien à y interpréter. D'autre part, M. Winifred Faraday [2], qui voit l'origine du trésor maudit des Nibelungen dans l'ancienne coutume que l'on avait d'enterrer les morts avec leurs richesses, assure que ce Fafnir, le dragon qui gardait le trésor sur la lande de Glitra, ne serait que le symbole des dangers auxquels s'exposaient ceux qui, violant les sépultures, tentaient de dérober les objets précieux qu'elles contenaient ! Plus sérieuse est l'étude que M. M. A. Potter [3] a consacrée au combat du père avec son fils, dont le *Lied de Hildebrant* constitue le type germanique. On a aussi donné de ce combat, qui se retrouve un peu partout, chez les Hindous et les Persans, chez les Grecs, les Celtes, les Germains, même chez les peuplades sauvages de l'Amérique du Nord, les explications les plus variées et les plus ingénieuses. Pour miss Weston ce n'est que le symbole de la lutte qui dut exister, à un moment donné, entre les anciennes et les nouvelles divinités de la végétation. Liebrecht, lui, prétendait que c'était tout bonnement le souvenir de l'antique coutume d'après laquelle le fils devait lutter avec son père pour hériter des biens de celui-ci. M. Potter assure, au contraire, que c'est dans le mariage

1. A. Lefèvre, *Germains et Slaves*, t. VIII de la Bibl. d'hist. et de géographie, Paris, Schleicher, 1903. — Cf. K. Amersbach, *Licht- u. Nebelgeister*, Baden-Baden, Kölblin, 1901. Des esprits dont l'origine est due à des phénomènes naturels comme le feu Saint-Elme.

2. *The Edda*, II, *The heroic Mythology of the North*, London, D. Nutt, 1902.

3. Murray-Anthony Potter, *Sohrab and Rustem, The Epic Theme of a Combat between Father and Son*, London, D. Nutt, 1902.

exogamique ou le mariage temporaire qu'il faut chercher la solution de l'énigme. Nous serions assez d'avis que la véritable explication est infiniment moins compliquée. Mais tant de gens ont horreur des choses simples ou ne peuvent se résoudre à accepter les résultats que d'autres ont trouvés !

3. — S'il est à peu près impossible de reconnaître le germe véritablement originel d'un mythe et si son explication demeure forcément très subjective, il semblerait qu'il dût être plus facile de savoir de façon à peu près exacte quelles idées les Germains se sont faites du monde, de son origine et de sa fin, ainsi que de l'homme, tant au point de vue individuel que social : double conception qui est, en somme, la fleur de toute religion, sa synthèse philosophique et scientifique. Il s'en faut pourtant que nous soyons réellement fixés là-dessus.

Voici le mythe du Ragnarok. Certains le tiennent pour une combinaison d'idées chrétiennes et le datent de l'époque des Vikings ; d'autres y voient une conception originale, qui remonterait aux origines de la race. On discutait, mais personne n'avait consacré d'étude véritablement scientifique à ce sujet avant M. Axel Olrik [1], dont l'ouvrage me semble ne devoir laisser qu'une maigre glane aux futurs mythologues. Après avoir reconnu une à une toutes les sources et de l'Edda et de la tradition populaire, il distingue plusieurs groupes de croyances très différentes. Si c'est, d'après le Völu-spà, le feu qui, en un immense incendie, doit, un jour, anéantir le monde, ailleurs ce sont les flots, dit-on, qui engloutiront la terre, ou bien un hiver extraordinairement rigoureux qui détruira tous les êtres : après quoi un monde nouveau renaîtra, meilleur que celui-ci. Les différents phénomènes qui précéderont ou accompagneront le Ragnarok sont alors passés en revue : le soleil avalé par un monstre, les dieux luttant contre les géants, etc., etc. Or, tout cela est pour le moins aussi répandu chez les Celtes que chez les Scandinaves. M. A. Olrik, supposant, avec raison, que ces deux groupes ethniques n'ont pas dû arriver fortuitement à un tel ensemble de conceptions si complètement identiques, estime qu'il a dû y avoir emprunt d'un peuple à l'autre, et ce seraient les Celtes

1. A. Olrik, *Om Ragnarok*, Copenhague, Gad, 1902.

qui, vers le début de notre ère, auraient donné leurs idées aux populations du Nord. Mais les éléments du Ragnarok se retrouvent également chez d'autres Primitifs. Ne serait-il pas plus sage de conclure : ou bien qu'ils remonteraient à une époque où Celtes et Scandinaves, alors des Primitifs aussi, vivaient encore sous la même tente ou dans la même caverne, ou bien qu'ils auraient appartenu d'abord aux Celtes, établis non seulement dans les régions que leurs descendants occupent de nos jours, mais un peu partout en Europe, notamment dans le Nord, où d'autres peuples, venant constituer une nouvelle nationalité, se sont, plus tard, superposés à eux, ainsi qu'eux-mêmes l'avaient fait vis-à-vis des populations antérieures ? Dans un cas comme dans l'autre et sans nier l'influence chrétienne des Irlandais au temps des Vikings, l'identité fondamentale du mythe s'explique naturellement avec aussi les mille divergences de détails issus d'un développement ultérieur. C'est, du reste, une question qu'il serait prématuré de vouloir résoudre avant d'avoir étudié les différents mythes de la fin du monde chez les autres races de l'humanité.

De tous les chants eddiques aucun n'a plus et depuis plus longtemps occupé la critique que le Völu-spà[1] : aussi bien n'en est-il pas de plus important pour l'intelligence des idées religieuses chez les Scandinaves. On a émis à son sujet les opinions les plus contradictoires. Est-ce enfin la véritable explication que nous apporte M. Finnur Jónsson ? Le savant professeur de l'Université de Copenhague, après avoir fait l'historique de ce poème, en donne la traduction. « Je vous prie, tous, de m'écouter, grands et petits, fils sacrés de Heimdal. Tu veux, ô Père, que je conte l'histoire véridique de l'humanité depuis les âges les plus reculés qui soient restés en ma mémoire... » Qui donc parle ainsi ? Une « völve », une devineresse, à qui Odin s'est adressé afin de connaître le passé et l'avenir. Ce n'est là, évidemment, qu'une fiction poétique. Cette devineresse est, en réalité, l'interprète de l'auteur. Il se sert d'elle pour exposer d'une façon logique et suivie l'ensemble des conceptions qui constituaient alors la cosmogonie scandinave. Conceptions empruntées aux anciens chants qui, jadis, rythmaient les danses aux cérémonies cultuelles, et il en a composé un poème, parce qu'à son époque, vers la fin du xe siècle, il voulait

1. Finnur Jónsson, *Völu-Spà*. Copenhague, Tillge, 1911.

opposer à la nouvelle doctrine chrétienne s'infiltrant de toutes parts, l'antique conception païenne du monde, le monde destiné à être régénéré pour que l'humanité puisse vivre, ensuite, d'une vie éternelle et également heureuse pour tous.

Ceci impliquerait l'existence d'une morale sociale assez élevée.

D'après les écrivains latins, les Germains de l'époque barbare vivant de nature et dans la nature, sans lois et n'obéissant qu'à leur instinct, avaient été tout ombre ou lumière, sans aucune de ces multiples nuances qui constituent un caractère moral. Mais les Romains n'ayant guère connu les Barbares qui faisaient trembler l'Empire qu'extérieurement, leur jugement, généralement partial et insuffisamment motivé, a besoin d'être revisé. Pour ce faire, il importe d'étudier chacune des différentes peuplades dans son intimité. Est-ce possible encore ? Jusqu'à un certain point, oui : en étudiant les témoignages qu'à mille ans de distance les Scandinaves nous ont laissés de leur culture, laquelle ne devait pas sensiblement différer de celle des Goths ou des Vandales. Or, il en appert que ceux-ci, loin d'être les sauvages désordonnés qu'on a cru, possédaient une véritable éthique. Leur « Æt », la « gens » latine, formait une société dont tous les membres, « Frænder », étaient unis par le sang ou par l'adoption, au point que nul ne pouvait agir indépendamment des autres. Le principe de cette union était une confiance réciproque absolue. Aussi longtemps que cette confiance est intacte, tous les membres de la « Æt » sont en liesse, « lis » : ils sont heureux. Solidaires les uns des autres, en toute occasion, ils doivent se soutenir, à la guerre comme devant le tribunal Si l'un d'eux est tué, ils le vengent : parce que sa mort constitue un affaiblissement matériel et moral de la « Æt ». Et l'on se venge le plus cruellement possible, afin de bien établir la supériorité de sa « Æt ». On se venge délibérément, froidement, pour se venger plus pleinement : alors c'est la fierté, c'est la joie. Mais malheur, si la mort a été causée par un esclave, par un « træl » ! De celui-ci il n'y a point de vengeance, de compensation à recevoir, et c'est pour la « Æt » toute entière la honte sans rachat possible. Si quelqu'un à l'honneur, c'est-à-dire à la personnalité de qui il a été porté atteinte, ne se venge pas, il devient « Niding ». Il ne compte plus. C'est un membre mort. La « Æt » qu'il déshonore pourrait le chasser. Elle préfère pourtant, si elle ne réussit pas à l'obliger

de s'exiler de lui-même, subir l'humiliation. Mais le cas est extrêmement rare. Être « Niding » constitue le pire des malheurs. Le « Niding » est « loup ». C'est un fauve que tout le monde peut traquer. Le contraire du « Niding », l'homme idéal pour le Scandinave, c'est celui qui, noble de naissance et de caractère, ne tolère jamais qu'il soit touché à son honneur ou à celui de sa « Æt » ; qui, toujours, n'a en vue que le bien de celle-ci et qui, partout, la fait valoir comme la plus forte. Pour être cet homme-là il faut du bonheur, il faut de la chance. Si la paix et la confiance qui règnent parmi les membres de la « Æt », procurent ce « lykke », c'est-à-dire cet état dans lequel tout vous prospère, une part en vient du hasard ou des dieux. En réalité, le « lykke », cette chance, qui semble le privilège de certains hommes, est le résultat de leur intelligence, de leur savoir, de leur bon sens, de leur habileté, de leur éloquence et de leur esprit de décision, de leur audace. Celui qui réunit toutes ces qualités est vraiment le favori des dieux ; il est le maître, le chef, le roi ; il est le « Lykkemand » de sa « Æt », sa mascotte, dirions-nous, que, dans les grandes calamités, pour apaiser la divinité et se la rendre favorable, la tribu sacrifie comme ce qu'elle a de plus précieux. Cette éthique fut-elle bien celle des Scandinaves ? Fut-elle surtout celle des Germains en général ? Tout le monde n'a point accepté la conclusion affirmative de M. Wilh. Grœnbech [1].

III

Sans doute, il est trop tôt pour vouloir donner une réponse absolue aux multiples questions qui se posent. Le terrain n'a pas encore été suffisamment défriché. La valeur de toutes les sources n'a pas été scientifiquement établie. Mais c'est une œuvre à laquelle de nombreux et excellents ouvriers se sont attachés. Un à un les documents écrits sont méthodiquement examinés. Après l'*Edda de Snorri Sturluson* par M. Finnur Jónsson [2], c'est l'*Edda de Sœmundr*, dont M. B. Sijmons [3] a donné une excellente édition

1. Wilh. Grœnbech, *Lykkemand og Niding*, Copenhague, Pio, 1909.
2. Finnur Jónsson, *Edda*, Copenhague, Gad, 1900.
3. Germanistische Handbibliothek, VIII, *Die Lieder der Edda*, hrsgb. von Sijmons. Halle a S. Buchhandlung des Waisenhauses, 1906.

critique en deux volumes contenant l'un le texte, l'autre l'historique de la littérature eddique et que complète le savant lexique de M. H. Gering. Je ne puis que faire l'éloge du premier. Quant au deuxième, tout érudit et si consciencieux qu'il soit, j'ai le regret d'y constater une lacune. Les traditions et les chants populaires y auraient mérité plus d'attention. Je suis convaincu que M. B. Sijmons, avec la sagacité de son esprit et sa patience d'observation, y eût trouvé quantité d'intéressants indices. Le *Thôr af Hafvsgaard,* par exemple, dont nous possédons des versions danoises, norvégiennes, suédoises, a-t-il pour origine le *Thrymskvidha* eddique ? Ou bien dérivent-ils l'un et l'autre d'un chant primitif inconnu, dont ils seraient les succédanés l'un littéraire, l'autre populaire ? Je pencherais vers cette dernière hypothèse et j'en ai ailleurs donné les raisons [1]. De même, quels sont, au juste, les rapports du *Grogaldr* et du *Fjölsvinnsmal* avec la chanson populaire *Le jeune Svejdal* ? C'est entière dans celle-ci absolument la même aventure qui est scindée dans l'*Edda*. L'opinion à peu près unanime considère la chanson comme issue des chants eddiques. Pour des raisons sensiblement identiques [2] à celles qui ont guidé mon jugement sur le *Thôr af Hafvsgaard,* je suis encore ici d'un avis différent. Dans les deux cas, je confesse ma témérité extrême.

En outre de cette œuvre capitale, MM. Andreas Heusler et Wilh. Reinisch [3] ont réuni en un volume tous les poèmes ou fragments de poèmes apparentés à l'*Edda* et qui étaient restés jusque-là épars dans les sagas et autres ouvrages en prose ; M. Ed. Sievers [4] a, de son côté, entrepris d'établir, par le seul examen de la construction des phrases, l'âge de chacun des chants eddiques.

Les sagas continuent, d'autre part, à être soigneusement étudiées. On imagine sans peine tous les renseignements qu'elles renferment sur la vie scandinave à l'époque des Vikings et après. Ce qui nous intéresse ici, c'est tout ce qu'elles contiennent concernant les anciennes croyances et les pratiques cultuelles des peuples du Nord. Je ne cite que quelques-unes des dernières réédi-

1. Cf. L. Pineau, *Les vieux chants populaires scandinaves*, II, *Époque barbare, La légende divine et héroïque*, Paris, E. Bouillon, 1901, p. 67 et suiv.
2. *Idem*, p. 132.
3. A. Heusler u. Wilh. Ranisch, *Eddica Minora*, Dortmund, Fr.-Wilh. Ruhfus, 1903.
4. Ed. Sievers, *Zur Technik der Wortstellung in den Eddaliedern*, Leipzig, Teubner, 1909.

tions. Dans la *Grettis saga Asmundarsonar* [1], c'est Glamr, au service du paysan Thoroddr et que l'on dit être la personnification de la lune hivernale dont les rayons trompeurs font errer le voyageur égaré ; dans la *Gautrekssaga* [2], c'est toute la partie, essentiellement mythique, qui a trait à la naissance mystérieuse de Gautrekr. C'est dans la *Constance Saga* [3], sous le manteau moyen âgeux, le vieux mythe solaire qui se cache. La Saga *de Hrolf Kraki*, dont maint passage peut servir d'illustration au Nibelungenlied, nous offre comme une véritable mine de détails sur les enchanteurs et les magiciens, les métamorphoses, les loups-garous, les vierges guerrières, les rêves, les apparitions ; tandis que la *Brennu Njalssaga* [4] nous renseigne plus spécialement sur la procédure en usage aux assemblées du *thing*, sur les fiançailles, le mariage et les superstitions s'y rattachant, entre autres « le nœud de l'aiguillette », sur le divorce, sur la croyance aux apparitions et aux rêves, sur le duel, sur ce jeu sauvage qui consistait à faire tirer une corde par les deux adversaires chacun en tenant un bout et le plus fort entraînant le plus faible dans un brasier ardent qui les séparait, peut-être une sorte de jugement de Dieu avant la lettre. Dans la *Kristnisaga* [5] enfin, dans laquelle est fait à l'évêque Fredrekr et à Thorvaldr le même reproche qu'au Valhal Odi adressait à Loki : à l'évêque de s'être changé en femme et à Thorvaldr d'avoir mis au monde neuf enfants, c'est le récit de la lutte entre le paganisme et le christianisme et le triomphe légal de celui-ci.

M. Dag. Schönfeld [6] a montré quel profit on pouvait tirer de ces sagas. Son livre sur les « Fermes islandaises et leur exploitation » à cette époque est vraiment des plus intéressants Nous y voyons notamment la place qu'occupaient les animaux dans la religion et la magie : aux fêtes de Freyr c'étaient des courses, peut-être des combats de chevaux ; et, au banquet offert au dieu, de même

1. Altnordische Sagabibliothek, VIII, *Grettis saga Asmundarsonar*, hrsgb. von R.-C. Bœr, Halle a. S. Niemeyer, 1900.
2. Palœstra, XI, Wilh. Ranisch, *Die Gautrekssaga*, Bertin, Mayer u. Müller, 1900.
3. *Id.*, XXIII, A.-B. Gough, *The Constance Saga*, Berlin, 1902.
4. Altnord. Sagabibl., XIII, *Brennu-Njálssaga*, hrsgb. von Finnur Jónsson, Halle a. S. M. Niemeyer, 1908.
5. Altnord. Sagabibl., XI, *Kristnisaga*, hrsgb. von B. Kahle, Halle a. S. Max Niemeyer, 1905.
6. Dr E. Dagobert Schönfeld, *Der isländische Bauernhof u. sein Betrieb zur Sagazeit*, Strassburg, K.-J. Trübner, 1902.

qu'à ceux d'Odin et de Thor, le cheval blanc qu'on immolait et dont les fidèles se partageaient la chair. Outre que le cheval pouvait être l'interprète de la divinité, sa tête, dressée au sommet du toit, protégeait la maison ; fixée, la gueule ouverte, au bout d'une perche, elle était pour l'ennemi dans la direction duquel on la tournait, une menace d'autant plus terrible que s'y joignait la puissance des runes, « ramme runer ».

Les runes, dont les monuments, à côté des sagas et antérieurement à elles, nous apportent aussi plus d'un précieux témoignage du passé. Si, peu à peu, la croix du Christ y a remplacé le marteau de Thor, la pierre de Snoldelev, en Seeland, nous montre encore trois cornes à boire entrelacées, une svastika et un trou en forme de coupe, indiquant qu'elle a dû servir de temps immémorial aux différents cultes des peuples qui ont successivement habité le pays. Sur la pierre de Hunnestad, ce cavalier qui chevauche un animal fantastique avec des serpents pour rênes et pour cravache, on dirait, dans l'Edda de Snorri, la géante Hyrrokin, venant du Jötunheim, montée sur un loup, pour assister aux funérailles du dieu Balder. De toutes ces pierres, dont S. Bugge [1] pour la Norvège et M. Wimmer [2] pour le Danemark ont fait deux recueils qui sont eux-mêmes des monuments de géants, il n'en est point de plus curieuses que celles découvertes par M. Hugo Pipping [3] sous l'église d'Ardre en Gothland. Sur l'une, à côté d'Odin qui, ceint de l'épée, monte Sleipnir, le divin coursier aux huit jambes, on voit, d'une part, un homme qui, armé de l'épée et de la lance, porte une corne à boire à sa bouche ; puis, un autre, transpercé d'un épieu, la main seule de celui qui tient l'épieu étant visible ; enfin, la partie inférieure d'une figure humaine. Ailleurs, un homme, saisissant de la main gauche un fugitif sans armes, cherche à le frapper d'une hache qu'il brandit dans sa droite. Son pied est posé sur la tête d'un autre homme. Aurions-nous là la représentation d'un sacrifice humain et ces pierres ne seraient-elles pas les ruines d'un vieux temple païen ? Sur une troisième, au milieu de serpents et de dragons, un homme est assis : une main reposant sur un socle, il tient de l'autre un anneau ;

1. S. Bugge, *Norges Indskrifter med de aeldre Runer*, I-II, Kristiania, 1891-1904.
2. Ludv. F.-A. Wimmer, *De danske Runemindesmaerker*, Kjbhvn. Gyldendal, I, 1893-1908 ; II, 1890-1901 ; III, 1904-1905 ; IV, 1903-1908.
3. Hugo Pipping, *Om Runindskrifterna paa de nyfunna Ardre-Stenarna*, Uppsala, 1901.

dans le coin, en bas, à gauche, un autre homme à genoux et enchaîné. Sur la quatrième de ces pierres enfin deux hommes : celui-ci avec un enfant sur le dos ; celui-là à moitié couché, s'appuyant sur le bras droit, la jambe gauche levée... Le tout dans un entrelacement de bêtes et de serpents. Quelle scène ignorée le primitif artiste a-t-il voulu représenter? Le saurons-nous jamais ? L'interprétation n'en est point chose aisée. M. H. Schück[1] s'en est bien aperçu en expliquant, dans son étude sur les *Sigurdristningar*, les aventures de Sigurd et celles de Völund gravées sur le fameux coffret de Clermont ainsi que sur les croix de Halton et de l'île de Man.

Il n'est pas jusqu'aux noms de lieux[2] qui ne puissent nous fournir des indications utiles. Et dans le sol même que de débris du passé doivent se trouver enfouis ! En septembre 1902[3], la charrue fouillant pour la première fois de son soc le marais de Trundholm, au nord-ouest de Seeland, mit à découvert un petit cheval de bronze, puis d'autres objets brisés, dont il a été possible de reconstituer un chariot à six roues surmonté d'un disque d'or. Disque votif ou disque magique ? N'importe. Il prouve que le culte solaire a été pratiqué dans cette région. M. Hjalmar Thuren[4] croit même reconnaître dans une ronde d'enfants un ancien chœur qu'on chantait en l'honneur du soleil à l'arrivée du printemps. Quantité de traditions populaires, d'ailleurs, confirment et amplement l'existence de ce culte en ces septentrionales régions. M. Ivar Mortensen[5] en a retrouvé des traces jusque chez les Lapons où l'on continue encore aujourd'hui de lui offrir du beurre[6]. Mais parmi tous ces témoignages en est-il un plus étonnant que cette coutume que l'on a là-bas, à la fin de l'hiver, lorsque le soleil va reparaître enfin, de monter sur une hauteur, à qui le premier le verra se lever? C'est ce que font en Auvergne les gens qui passent la nuit de la Saint-Jean sur le sommet du Puy-de-Dôme ; ce que faisaient, il y a quelques années, nos paysans du Poitou qui, à défaut de montagnes, eux, grimpaient sur leurs paillers.

Et ceci prouve combien, pour établir une mythologie germa-

1. *Studier i nordisk Litteratur-och Religionshistoria*, I, Stockholm, 1904.
2. Cf. la belle collection des *Sverges Ortnamn*, publiée par la maison Ljus, Stockholm.
3. Danske Studier, 1904, II, *Solvognen fra Trundholm* af Edv. Lehmann og A. Olrik.
4. Danske Studier, 1908, III, *Vore Sanglege*, p. 173.
5. Danske Studier, 1905, II, *Spor af Soldyrkelse i Norge*.
6. Danske Studier, 1905, I, A. Olrik, *Nordisk og Lappisk Gudsdyrkelse*.

nique, il est indispensable d'étudier toutes les superstitions qui subsistent toujours non pas dans les pays germaniques[1] seulement, mais aussi chez les peuples voisins. Je ne parle pas uniquement des Slaves et des Lapons. Depuis longtemps on a reconnu leur importance : de ceux ci surtout, dont les croyances étaient à la fin du XVIIe siècle encore à un niveau certainement inférieur à celles des Scandinaves à leur entrée dans le christianisme. J'entends dire les traditions de tous les peuples d'Europe et particulièrement des Celtes. Lorsqu'un fermier irlandais[2] a une de ses vaches atteinte d'une certaine maladie dont les signes caractéristiques sont le gonflement, le refus de nourriture et les beuglements plaintifs, il fait venir le « cow-doctor ». Si celui-ci reconnaît qu'elle est « frappée » (par les fées), il prend un charbon ardent et, avec un cérémonial particulier, il la marque, en trois endroits différents, du signe de la croix ; puis, de son coude au bout des doigts il la mesure de la queue aux cornes et cela trois fois aussi. La longueur trouvée est-elle moindre la deuxième fois que la première, et la troisième que la deuxième, c'est qu'elle guérira. Alors on la voue à saint Martin. On lui fait une incision à l'oreille. La bête ainsi marquée ne peut plus être vendue. On la tuera pour en faire un festin la veille de la fête du saint. Évidemment, il y a là recours et sacrifice à une divinité. Quelle est cette divinité? Je n'hésite pas, pour ma part, à voir en ce saint Martin des Gaëls le vieux dieu Thor que les bergers norvégiens n'ont point cessé d'invoquer, le dieu qui, lui aussi, imprimait à leurs velles la marque de son marteau, devenu plus tard le signe de la croix, et dont l'existence pré-germanique serait ainsi démontrée une fois de plus.

Et il n'y a pas que le folk-lore des pays d'Europe qu'il importe d'étudier : si l'on veut comprendre ce que fut la primitive religion des anciens Germains, il faut aller voir ce qu'elle est encore chez les races restées aux stades les plus bas de la civilisation. Alors, je crois, mythes et légendes, nous livreront maints secrets; alors nous comprendrons maintes pratiques qui nous paraissent aujourd'hui incompréhensibles et bizarres. Des cultes encore en usage nous pourrons, par déduction, imaginer ce que

1. Voir, par exemple, tout ce qu'il y a à tirer des *Schlesische Sagen*, I, *Spuk- u. Gespenstersagen*, de Richard Kühnau, Leipzig, Teubner, 1910. — Et aussi du livre de Ad. Wuttke, *Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart*, 3e Aufl., Berlin, 1900.

2. Daniel Deeney. *Peasant Lore from Gaelic Ireland*, London, D. Nutt, 1899.

durent être les cultes disparus. En effet, quand nous rencontrons chez les peuplades de l'Amérique du Sud le soleil porté par deux oiseaux, n'avons-nous pas l'explication du mythe d'Odin, le vieux dieu borgne, flanqué de ses deux corbeaux[1]? Et, lorsque nous constatons que les « bongos » des Santals[2] correspondent absolument aux « elfes » des Scandinaves, si chez ceux-là, en cas de sécheresse extrême, on leur sacrifie des animaux, voire des hommes, une vierge parée de ses plus beaux atours, avec accompagnement de chants et de danses et de festins, ne peut-on conclure à des cérémonies identiques chez ceux-ci, alors surtout que d'autres indices nous avaient déjà permis de le supposer?

Il s'en faut donc, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte par cette rapide et très incomplète revue, que les mythologues qui ont fait leur spécialité des croyances et pratiques cultuelles des primitifs Germains, soient inactifs, et s'ils n'ont, dans les dernières années, apporté aucune théorie qui renouvelle les anciennes données, en quantité d'ouvrages, dont plusieurs de premier ordre, ils ont abordé les questions les plus diverses et les plus ardues, trouvant à quelques-unes une réponse qui peut être définitive. Les bonnes volontés et les intelligences abondent. Malheureusement, il en est ici comme pour le folk-lore : les efforts demeurent à peu près vains, parce qu'ils sont disséminés. Pourquoi n'existerait-il pas une sorte de comité international d'études mythologiques qui donnerait, mais sans idée préconçue, des indications générales sur les points à étudier et sur la façon de les aborder, qui procurerait aux chercheurs toutes facilités pour se documenter, puis, qui centraliserait et coordonnerait les résultats ainsi méthodiquement obtenus? Ne serait-ce pas la façon la plus sûre et la plus logique d'élaborer scientifiquement la véritable *Mythologie germanique*, dont nous n'avons jusqu'à présent que des ébauches?

LÉON PINEAU.

1. Dr P. Ehrenreich, *Die Mythen u. Legenden der südamerikanischen Urvölker*, Berlin, Asher, 1905.
2. C.-H. Bompas, *Folk-Lore of the Santal Parganas*, London, D. Nutt, 1909.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LES DÉBUTS DE LA RÉFORME EN FRANCHE-COMTÉ

D'APRÈS M. LUCIEN FEBVRE.

Sous le titre de *Notes et documents sur la Réforme et l'inquisition en Franche-Comté extraits des Archives du Parlement de Dôle* [1], M. Lucien Febvre a présenté comme seconde thèse de doctorat ès lettres une importante et originale contribution à l'histoire — si imparfaitement étudiée encore — des débuts de la Réforme française. Il ne se place pas, comme on le fait d'habitude, au point de vue de l'étude des grandes personnalités qui dirigèrent le mouvement protestant au XVIe siècle, mais à celui de l'expansion des doctrines et de l'organisation des Églises. L'histoire des Réformés l'intéresse plus que celle des Réformateurs.

De longs dépouillements conduits patiemment et méthodiquement à travers des fonds d'archives encore inexplorés, et qui ont abouti à une abondante moisson de faits inédits, une mise en œuvre logique des documents, une critique prudente des travaux antérieurs, enfin une connaissance approfondie de l'époque et de la contrée où se passent les événements : telles sont les qualités qui ont guidé l'auteur dans la composition de cet ouvrage et qui lui ont permis de mettre au jour une œuvre de grand intérêt et d'une utilité manifeste sur les débuts de la Réforme.

M. Febvre étudie d'abord les *juridictions* qui eurent à examiner en Comté les procès d'hérésie : justice ecclésiastique, justice laïque.

Au moment où la « damnable secte luthérienne » apparaît en Comté, la connaissance des cas et crimes d'hérésie appartenait au juge d'Église et en pratique revenait à l'inquisiteur. Mais le Parlement de Dôle qui exerce sur l'inquisition un droit de contrôle étendu et qui relève les appels de toutes les sentences de l'inquisiteur, tant interlocutoires que définitives, lui retire d'abord par un arrêt de 1534 la connaissance des crimes de sorcellerie, puis par des placards postérieurs celle de l'hérésie

1. Paris, Champion, 1912, 1 vol. in-8 de 336 pp., 7 fr. 50.

réformée. Il ne reste donc plus aux juges d'inquisition que l'hérésie concomitante à la sorcellerie.

La juridiction de l'hérésie réformée était, en Comté, toute particulière : l'officialité, contrairement à ce qui se passe ailleurs, n'y a aucune part : M. Febvre qui a longuement consulté les archives de l'officialité bisontine déclare (p. 32) « qu'à peine il a pu constater le renvoi à un juge ordinaire d'un certain nombre d'ecclésiastiques tirés en cause devant la Cour de Dôle pour contravention aux édits sur la foi ». Et de l'examen d'un certain nombre de faits, il conclut : « La Cour de Dôle, dans l'état actuel des documents apparaît bien, à l'exclusion de l'officialité, comme la seule juridiction qui ait connu en Comté pendant tout le XVIe siècle des cas, simples ou non, d'hérésie réformée. » Au-dessous de la juridiction souveraine du Parlement, il y avait celle des officiers de bailliages et des juges seigneuriaux. En 1550 on comptait vingt-deux sièges bailliagers dans la Franche-Comté.

En second lieu, M. Febvre examine « *comment s'instruisaient les procès d'hérésie* » : procédure ordinaire et procédure extraordinaire; — information, interrogatoire, recours et décharges; la torture ; délibération; sentence; procédure par contumace et recours en grâce; les pénalités. Grâce à une étude minutieuse et détaillée des procès, grâce aussi à l'emploi des renseignements puisés dans le célèbre ouvrage du brugeois Josse de Damhoudere : *La Pratique judiciaire ès causes criminelles*, l'auteur peut nous initier à tous les détails de la procédure et l'on puisera dans son étude, tout à fait intéressante et neuve, même après celle que M. Weiss a publiée en tête des arrêts de la Chambre ardente, les indications les plus utiles sur l'instruction des procès d'hérésie au XVIe siècle.

En troisième lieu (et c'est la partie la plus importante de son ouvrage), M. Febvre étudie les *procès*. Les classant tout d'abord par ordre chronologique, il place au début de ce chapitre une étude sur les conditions dans lesquelles naissent les procès et il expose en quelques pages rapides, mais d'une composition sobre, pittoresque et neuve, l'état de la Comté vers 1525. Les études antérieures de M. Febvre et (je pense à l'article qu'il a publié ici même sur la Comté) ses travaux géographiques, lui ont servi sans doute pour écrire ces pages d'un dessin si ferme et si original. Au début du XVIe siècle, la Comté était une région très particulariste, tout à fait isolée au point de vue géographique et économique (faible développement du commerce, de l'industrie, de la circulation routière et des villes, prédominance de l'activité rurale) ; le clergé y était aussi dissolu qu'ailleurs, la vie intellectuelle pauvre et rare.

Mais la province était entourée de vigoureux foyers d'hérésie : Bâle, Montbéliard, Neufchâtel, où dès 1523 des noyaux de réformateurs s'organisent, des prêches se multiplient, des livres hérétiques s'impriment. Dès 1523, le chapitre de Besançon prend des décisions *contra opiniones Martini Lutheri, Hæretici*; en 1527-1528, le Parlement de Dôle renouvelle un « mandement défensif antérieur touchant les luthériens » et en février 1528 une première tête tombe : celle du minime Pierre Coquillard,

de Reims. En mai 1531, un notable neufchâtelois, Jean Hardi, est emprisonné à Dôle pour violation d'un placard; puis sont poursuivis (1534-1535) le notaire Tiercelin, de Baulay (Haute-Saône), Pierre Jaquiliard, « recteur des escolles de Saint-Amour », Hugues et Antoine Jovencel, de Coligny (Ain), Etienne Pachoz, érasmisant, de Cousance (Jura), au sujet duquel la Cour ordonne le 3 juin 1535 que, par Jean Piquenet, clerc juré au greffe, sera faite « serche et inquisition des livres, papiers et volumes que led. Pachoz peult avoir, tant à la maison dud. Cusance que ailleurs ». Et des édits de la même époque font défense aux régents et maîtres d'école de lire publiquement les Colloques d'Erasme, les ouvrages de Melanchton et d'Ulrich de Hutten.

Cependant la Réforme se développe de plus en plus aux frontières de la Comté, « à Montbéliard, à Bâle, à Genève surtout où Calvin s'installe et d'où il prie (1537) Pierre Viret d'envoyer un homme sûr voir à Besançon *an qua rima ad faciendam irruptionem pateat*. Aussi de nouvelles prohibitions sont-elles publiées pour éviter la « luthérie » et un vicaire de Dôle, Crespin Petit, ayant été signalé comme hérétique, est arrêté au début de février 1537, dégradé, puis décapité. A la même époque, deux recteurs d'école, l'un de Salins, l'autre d'Arbois, Guillaume Ruthiet, originaire de Nozeroy, et Jean Maillard, un médecin de Salins, Jean Berthet, sont inculpés de transgression d'édits ; puis des humanistes de Nozeroy, un orfèvre, deux libraires, un notaire sont également poursuivis (1537). Après 1538, l'activité du Parlement semble se ralentir.

M. Febvre (p. 88), résume ainsi ces premières poursuites: « de 1528 à 1547, quelques menues poursuites contre des chrétiens libéraux, des maîtres d'école d'un humanisme suspect, des lecteurs cultivés et d'esprit un peu libre; le départ du Comté, soit volontaire, soit forcé, de plusieurs habitants, séduits par les doctrines nouvelles; l'intervention constante des Suisses, des Bernois, des Bâlois réformés, pour éviter à leurs frères bourguignons de trop durs châtiments ; une seule affaire capitale : celle de Crespin Petit, mais tout un arsenal de mesures préventives : voilà le bilan de ces premières années. Prologue de drame, simples escarmouches annonciatrices d'un combat plus sanglant : de 1548 à 1555, moines et Parlement vont faire tomber huit têtes. »

Et l'auteur énumère ces huit exécutions ; ce sont celles de Quentin Bussi, des Ormes-sur-Seine, dogmatiseur, arrêté à Champtornay sur la grand'route de Gray à Besançon, exécuté à Gray (1549) ; de Pierre de Pradines et de Jean le Mid, dogmatiseurs tous deux aussi, l'un décapité à Dôle en novembre 1549, l'autre, libraire et mercier d'étain, exécuté en juillet 1550 ; de deux prêtres de la petite ville de Saint-Amour, Jean Bobet de Vosbles (Jura) et Etienne Cervat, dit Barbier, de Saint-Martin-du-Mont, en Bresse (Saône-et-Loire) ; de Louis Conod, originaire de Morges, domestique au service d'un apothicaire de Lons-le-Saunier, Philippe Robinet (1550) ; enfin de Paris Panier, avocat au Parlement de Dôle, et de Nicolas Duchesne, ardennais retiré à Lausanne qui, rentrant en France, tint d'imprudents propos sur la route de Besançon à Gray et

fut décapité sans appel à Gray (1553-1554). Outre ces exécutions capitales, M. Febvre cite plusieurs personnages condamnés à diverses peines : amende, confiscation de bien, bannissement.

De ces personnages poursuivis, les uns sont des passagers, allant et venant sur la route de Genève, les autres des habitants de la petite ville, mi-bressanne, mi-jurassienne, de Saint-Amour, ville marchande, active, « largement ouverte aux influences lyonnaises » ; les autres enfin appartiennent à un groupe habitant Moirans, Orgelet et Lons, petites cités, toutes trois jalonnant la route des plaines de Saône aux plaines suisses et de Dijon ou Chalon à Genève, par conséquent parcourues à cette époque par de nombreux fugitifs et en contact avec les idées nouvelles ; à Moirans, ville de marchands riches et industrieux, à Orgelet, plus d'une douzaine de Réformés sont poursuivis ; à Lons, à la suite de deux missions extraordinaires confiées à des gens du Parlement, Pierre Pelissonnier, l'un des deux ou trois plus riches marchands de la Comté, est arrêté.

« Résumons les faits, conclut M. Febvre : de 1547 à 1554, une quarantaine de noms figurent sur les registres du Parlement, avec la mention : contravention aux édits sur la foi. Des personnages ainsi désignés, un seul... est arrêté dans le bailliage d'Amont, au nord de l'Ognon — en marche de la France vers Genève, sans doute, ou de Genève vers la France. Tous les autres, sauf un ou deux, ou bien sont arrêtés à Saint-Amour et dans les environs immédiats de cette petite cité frontière ; ou bien jalonnent de la manière la plus significative la grande route de Genève à Lons et à Dôle ; on en compte une trentaine. En deçà, au delà, sur les plateaux du Jura, dans les plaines du vignoble, dans les vallées du Doubs et de la Loue, rien. » (p. 104). Et l'auteur montre encore, contrairement à une opinion qui avait été émise, que les manifestations de la Réforme en Franche-Comté et à Besançon « ne peuvent plus être en aucune manière considérées comme dépendantes de l'histoire montbéliardaise », et que les poursuites s'expliquent par le rayonnement du foyer genevois et le contre-coup des persécutions de Henri II (p. 106).

En 1556, Philippe II succède à Charles-Quint et, à ce titre, devient possesseur du Comté de Bourgogne. A partir de cette date, la répression devient plus rigoureuse encore ; les édits antérieurs sont renouvelés et la censure s'exerce de nouveau sur les livres, les libraires, les professeurs ; de nouveau des propagandistes et des colporteurs sont arrêtés et incarcérés [1] ; des poursuites sont dirigées dans les foyers anciens d'hérésie, à Orgelet, Moirans, Arinthod, Salins, Saint-Amour, Lons-le-Saulnier [2] ; dans les registres du Parlement de nouveaux centres apparaissent : Saint-Julien entre Voisey et Saint-Amour, Voisey même, Gray, Malans, Auxonne.

1. François Poisier, verrier, d'Orléans, condamné à mort le 4 juillet 1560 pour propos « abominables » et transport en Comté de livres hérétiques et de caricatures ; Ant. Vial de Chambéry, Oudot Constantin de Gentilly, etc.

2. Philibert de Branges, docteur ès droits, et sa femme ; Philibert Véry, recteur des écoles, qui a utilisé le théâtre pour la propagande de ses idées, etc.

C'est alors (1566) que les premiers prêches apparaissent : à Fontenoy, à Dœuilly, sur les frontières comtoises ; le zèle du Parlement, qui pourtant vient d'adresser des lettres particulières aux officiers des bailliages pour leur enjoindre de veiller soigneusement sur la religion et d'avertir la Cour dès qu'il se passera quelque chose de suspect dans le ressort. n'échappe pas à la suspicion ; plusieurs des conseillers sont dénoncés pour « huguenoterie » ; une enquête est faite par des mandataires de l'Inquisition sur le Parlement dont quelques membres sont suspendus et incarcérés; alors le zèle des magistrats redouble, leur attention se porte surtout sur les mariages mixtes qui ont lieu fréquemment aux frontières entre catholiques comtois et hérétiques du dehors : des humanistes sont poursuivis à Ornans, en même temps une œuvre d'épuration énergique est faite dans les contrées qui confinent au pays de Neuchâtel, à Russey, Charquemont, la Grand Combe.

L'auteur arrête son travail à la date de 1575, qui est tout-à-fait « décisive dans l'histoire des manifestations réformées en Comté » : c'est en effet le 21 juin 1575 qu'échoue la surprise violente de Besançon par des citoyens de la cité précédemment bannis ou fugitifs pour la religion : « tandis que les vaincus périssaient dans les supplices, Besançon ouvrait ses portes à une garnison de quatre cents hommes, fournie par Philippe II d'Espagne. Catholique à jamais, la vieille cité libre, jadis si fière de son indépendance pouvait maintenant, sur son vieil hôtel de ville, faire graver dans son cartouche la devise des temps nouveaux : *Obedientia fœlicitatis mater*. »

L'introduction se termine par d'intéressants tableaux statistiques : groupement des procès suivant leurs solutions; par périodes; enfin selon la condition des personnages poursuivis.

La deuxième partie de l'ouvrage est constituée par la publication des *documents* les plus caractéristiques et les plus importants. Peut-être pour la période capitale qui s'étend des origines jusqu'en 1560, pour laquelle les documents d'une manière générale sont si rares, regrettera-t-on que l'éditeur n'ait pas jugé à propos de publier *tous* les textes.

Différents sommaires[1] et des tables[2] terminent ce très important ouvrage que l'on rapprochera utilement d'un travail paru récemment sur *la Réforme à Dijon, des origines à la fin de la lieutenance générale de Gaspard de Saulx-Tavanes* (*1530-1570*), par Edmond Belle[3].

H. Patry.

1. Professions des poursuivis (p. 321) ; sanctions (p. 322) ; identification de divers noms propres ; auteurs et livres saisis ou interdits.
2. Table alphabétique des noms de lieux ; table alphabétique des noms de provinces.
3. Avec un avant-propos de M. Henri Hauser, Dijon, 1911, in-8.

BULLETIN D'HISTOIRE DE L'ART.

La collection *Les grands artistes* de la librairie Laurens s'est enrichie récemment d'un *Botticelli* de M. René Schneider, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Caen, et d'une monographie sur *les Primitifs allemands*, œuvre de notre collaborateur Louis Réau, directeur de l'Institut français de Saint-Pétersbourg.

A la suite des préraphaélites anglais et des esthètes, le grand public, plus simpliste, tendrait presque à réduire toute l'œuvre de Botticelli à la *Primavera* et à la *Naissance de Vénus*, alors que les Madones y tiennent une place au moins aussi considérable. Certes, il y a chez ce Toscan, et non pas seulement dans ses allégories profanes, un élément de rêve poétique, de sensualisme spiritualisé, de personnelle mélancolie qui induit aux appréciations d'ordre littéraire et aux analyses sentimentales. Doit-on céder à cette tendance ordinairement réprouvée par les professionnels de l'art? Le critérium de ces derniers risquerait d'être bien trop absolu vis-à-vis d'une inspiration plus suggestionnée par les thèmes littéraires qu'il n'advient communément. Il y a en tout cas, de par la littérature, une séduction trop naturelle à notre époque, qui émane des défauts même de Botticelli et dont le critique a le devoir de se défendre avant peut-être d'y céder à bon escient.

Dans l'étude solide et élégante qu'il nous donne de l'œuvre et de l'homme, M. R. Schneider ne ménage pas les sévérités à ce charmeur qu'est Botticelli, en même temps qu'il nous achemine, par une synthèse des résultats acquis à la critique, vers une appréciation toute pleine de nuances, comme il convient en un tel sujet. Il manque à Botticelli « le sens de l'espace et de l'atmosphère ». La perspective, toute linéaire, est conventionnelle ; le dessin, minutieux et pointu, précis comme un filigrane, sent l'orfèvre ; le modelé, comme chez Verrochio, le détail des boucles de cheveux, rappelle trop parfois les procédés de la sculpture. L'influence du *De Pittura* d'Alberti se traduit par des allégories d'une froideur abstraite, et d'autre part l'inquiétude d'une âme fantasque, la recherche de l'expression tournent au manque de sérénité. Primitif et décadent à la fois, les moyens par lesquels Botticelli peint le mouvement, les vagues de la mer, les souffles aériens, sont d'une convention idéographique qui semble empruntée « à l'iconographie ingénue de l'art gothique ». Mais d'autre part les préraphaélites ne se sont pas trompés en reconnaissant en lui un peintre de l'âme. Fils du sol Toscan, « en qui la vieille Étrurie prolonge ses survivances », c'est là surtout que son activité se déploie avec plénitude. De là des œuvres exemptes de froideur : l'allégorie n'y est qu'un voile transparent comme dans le *Songe de Julien* ; plus tard cette *Primavera*, qui marque le retour du peintre à Florence et

à l'humanisme païen, s'affranchit du mythologisme par l'interprétation personnelle ; ailleurs l'individualité des figures nourrit de réalisme les scènes religieuses et légendaires en y mettant l'amusement de l'épisode, des portraits et de la modernité. N'atteint-il pas à la puissance dans la fresque de Saint-Jérôme ? Son type de femme est bien italien, quoi qu'on en ait dit, du moins italien du Nord, et non sans parenté selon nous avec les femmes de Luini dans la fresque des *Vertus*. Exceptons-en toutefois cette *Fortezza*, « d'expression pensive et comme en allée » suivant M. S., et qui nous semble plutôt, jeune géante aux traits enfantins et germaniques, traduire la fausse nonchalance de la force au repos et qui s'ignore. Dans la phase Romaine de la production de Botticelli, « sa grâce hellénistique » s'accommode médiocrement des archéologies de l'époque impériale dont « la cité des Césars et des pontifes » impose la réminiscence à ceux qui acceptent sa discipline. Mais encore alors il met dans les regards de ses madones ses tristesses, sa profondeur de sentiment et ce trouble qui le rend si proche à nos contemporains par une rencontre d'âmes qui peut-être n'est pas une illusion. Et d'autre part chez lui l'allégresse profane de l'humanisme florentin est teintée d'une extase mystique qui ira croissant avec les prédications de Savonarole, en sorte que ses Vénus chastes aussi bien que ses Madones rêveuses affirment l'unité de son inspiration. Quant « à la grâce flexible du dessin », dans cette *Primavera* notamment à laquelle il faut bien revenir, « elle défie la ressource du langage ; c'est de la musique fixée ». Mais la gaucherie et le charme tout ensemble de Botticelli, « plus poète qu'artiste », philosophe sans le savoir du *fieri* universel, viennent surtout de vouloir saisir, en contradiction avec ses moyens trop déterminés, le flot mouvant de la vie, anges en plein vol, clapotis de vagues, démarche glissante de sa Judith, ondoiement de gazes de ses nymphes. Si malaisé à définir, il a trouvé en M. S. l'interprète qui convient, excellant à compléter la construction érudite, impeccable, par la multiplicité des touches nécessaire pour portraiturer un artiste si personnel, ondoyant et inquiet, d'une réceptivité toute féminine, « proie des événements et des influences », sans sérénité, et dont l'œuvre contient, pour tout dire, de l'inexprimé, ayant pour nous l'attrait d'une confidence. — J. Pérès.

On peut vivement féliciter l'éditeur de la collection « Les grands artistes » d'avoir choisi un sujet des moins connus en France pour objet d'une de ces monographies utiles et d'avoir trouvé dans la personne de M. Réau un savant qui, avec une connaissance étendue des faits historiques, possède la souplesse nécessaire pour pénétrer dans l'âme des artistes d'une autre race, et en outre des qualités d'écrivain remarquables.

Le sujet n'est pas facile à traiter, surtout dans le cadre restreint d'une petite monographie illustrée. M. Réau, sans le dire expressément, a choisi comme limite extrême de son travail l'apparition de la grande « Trinité artistique » : Dürer, Holbein et Grünewald. Quant au point de

départ, il est moins nettement indiqué, mais c'est en général le xve siècle, le « Quattrocento allemand », qu'il traite. On aimerait à trouver au début une petite esquisse des origines, rattachant cette époque au moyen âge allemand qui la précède. Mais c'est peut-être trop demander d'une publication, qui au fond doit plutôt être destinée à caractériser, à décrire, à orienter l'intérêt du public cultivé, qu'à faire de l'histoire proprement dite. Ce qu'on pourrait plutôt regretter, c'est que l'ouvrage ne s'étende pas à la sculpture, aux arts décoratifs et à la gravure. Car, comme l'auteur le remarque très bien lui-même, dans ce temps la peinture n'est pas tout à fait maîtresse chez elle ; le développement des arts apparentés a beaucoup d'importance pour son histoire. Et ce n'est que par une étude d'ensemble qu'on pourrait donner une idée complète de ce qu'était l'art allemand au xve siècle. En ne donnant la parole qu'à la peinture seule, on enlève donc à l'air chanté l'orchestration riche qui l'accompagnait.

En dehors de cette objection de principe, il faut reconnaître que M. Réau a très bien accompli sa tâche. Le manque de concentration dans l'évolution artistique de l'époque traitée le force à adpoter l'ordre topographique : après une introduction générale, il parle donc tour à tour des écoles hanséatique, de Westphalie, de Cologne, de Nuremberg, du Haut-Rhin, souabe et tyrolienne. Et dans une conclusion il pose les résultats de son analyse au milieu de l'histoire internationale de la peinture. L'introduction donne un tableau très vivant des conditions sociales et techniques, dans lesquelles doit se développer la peinture du Quattrocento allemand ; l'auteur y note aussi attentivement l'influence des arts-frères, autant que la limitation du sujet le lui permet. Ici, en analysant les éléments sociaux il lui arrive de choisir des couleurs un peu trop fortes. Si la gravure sur bois est, en effet, essentiellement un « art de petites gens », il n'est tout de même pas juste d'appliquer cette même épithète générale à la peinture. L'Allemagne a toujours eu ses patriciens, et c'étaient eux qui tenaient dans leurs mains la richesse, même dans les temps où les cordonniers et les bouchers leur contestaient le monopole de l'influence politique. Les riches marchands de draps, les orfèvres, etc., qui donnaient les commandes aux artistes n'étaient pas toujours des « parvenus » ; et certaines preuves d'un réalisme grossier, excessif, ne doivent pas trop nous étonner dans cette période énergique et inquiète, qui précède de si peu l'époque de Luther et de Rabelais. Même en Italie on trouverait des traits analogues : si c'est pourtant l'élégance qui prévaut, ce n'est pas grâce à un régime aristocratique, mais grâce au sentiment inné de beauté formelle et au type plus raffiné des modèles. D'autre part, les gros marchands hollandais, qui demandèrent plus tard à leurs peintres leurs scènes d'auberges et leurs kermesses de paysans, n'étaient ils pas des patriciens ? Et dans ce quinzième siècle allemand le goût de la noblesse du pays était-il fort différent de celui que représente la peinture de l'époque ? C'est que la culture germanique a toujours fait un effort plus énergique et même parfois brutal vers la réalité apparente

et eu un sens moins raffiné de la beauté des lignes. Il y a d'ailleurs une enclave mystique et tendre dans le réalisme de ce temps : l'école de Cologne. Mais ici nous croyons que ce n'est pas tant un caractère plus « féminin » de la race rhénane — race plutôt joviale et robuste — qui donne son caractère particulier à cette école — d'ailleurs plutôt de l'Ouest que du Nord — que la position géographique, l'importance ecclésiastique et culturelle de cette « Rome du Nord ».

A part ces différences de vue nous pouvons applaudir à la manière juste et nette dont M. Réau a su caractériser les nombreux artistes groupés dans les écoles provinciales. C'est avec raison qu'il met en relief les recherches modernes qui nous ont révélé des artistes de haut mérite comme Multscher et surtout cet admirable Conrad Witz — qui en tout cas laisse bien derrière lui ses modèles bourguignons. Peut-être se montre-t-il un peu trop sévère pour les artistes de plus vieille renommée comme Schongauer, Zeitblom, et même Wolgemut, qui, loin d'être un grand artiste, est pourtant franc et sincère. Et dans l'histoire de l'art germanique il arrive que ces qualités morales deviennent des qualités presque artistiques, par la force et la fraîcheur de l'expression qu'ils ont suggérées. Nous devons d'ailleurs répéter que l'auteur a très bien remarqué la différence de vue qui sépare l'art latin de l'art allemand, et qu'il n'est jamais tombé dans l'erreur de chercher la beauté formelle là où la vigueur, la recherche du vrai, la profondeur du sentiment sont les qualités essentielles. Son œuvre, illustrée de vingt-quatre reproductions fort bien choisies (malheureusement pas toujours également réussies) donnera de précieuses indications à tous ceux qui désirent être initiés à l'art des « primitifs allemands » par l'intermédiaire d'un esprit libre et cultivé. — Dr Franz Arens.

***

L'exposition des primitifs flamands à Bruges en 1902, celle des chefs-d'œuvre intéressant la Toison d'or, à Bruges encore, l'exposition des arts anciens du Hainaut, à Charleroi, en 1911, ont attiré l'attention sur les anciens maîtres flamands. — Sous ce titre : *La peinture en Belgique, Musées, Églises, Collections, etc. : Les primitifs flamands*, la librairie Van Oest a publié un ouvrage important où M. Fierens-Gevaert, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Liége, passe en revue les écoles et, dans une notice consacrée à chaque maître, résume les renseignements qui ont été recueillis sur lui, énumère et apprécie ses principales œuvres. Ce *guide*, qui est en même temps un solide travail d'histoire de l'art, contient quarante-huit monographies, en quatre tomes — qui ont pour titres respectifs : *Les créateurs de l'Art flamand*, *La maturité des écoles de Bruges et de Gand*, *Les débuts du XVIe siècle* (fin de l'idéal gothique), *La fin du XVIe siècle* (réalistes et romanisants). Chaque tome, in-4o, renferme environ quatre-vingts pages de texte et une quarantaine de

planches hors texte. Les deux cent trente-six tableaux reproduits dans ces planches, d'une façon généralement satisfaisante, constituent une précieuse galerie documentaire.

***

Dans la *Collection des grands artistes des Pays-Bas*, la librairie Van Oest a publié un ouvrage de M. Alphonse Germain sur *Les Néerlandais en Bourgogne* (1909). — Inutile de souligner l'intérêt du sujet traité par M.G.; disons simplement qu'il l'a traité avec finesse et bon sens. Pour lui, « il n'y eut pas influence d'un art sur un autre art, au sens étroit du mot, les Bourguignons s'étant gardés de toute tendance imitatrice; il y eut compénétration de plusieurs arts, fusion harmonieuse de divers éléments en un tout homogène ». De fait, M. G. a su résister à la séduction de rapprochements ingénieux, mais paradoxaux; encore son dernier chapitre aurait-il pu, sans inconvénient, être écourté des sept ou huit dernières pages : l'auteur ne nous dit-il pas lui-même combien il est vain de rechercher ce qu'un Proudhon, un Greuze, voire même un Legros ou un Trutat, doivent exactement « à leurs lointains cousins, les Néerlandais »? — Style un peu singulier parfois : « le rengrègement du slutérisme exaspéré » (p. 96) a de quoi laisser rêveur plus d'un Bourguignon authentique. Par contre, l'illustration est intelligemment choisie et présentée. — Lucien Febvre.

***

La grande *Histoire de l'art* que publie la librairie Colin et que dirige M. André Michel, poursuit régulièrement son cours. Le tome IV, consacré à la *Renaissance*, a paru : la première partie (1909, III-487 pages) étudie la Renaissance en Italie; la seconde (1911, pp. 491-1008), la Renaissance en France, en Espagne et en Portugal. La première partie du tome V sera consacrée à la Renaissance dans les Pays du Nord.

L'Avertissement mis par A. Michel en tête du tome IV, en attendant la « Conclusion générale sur la Renaissance », donne une unité aux chapitres successifs où est analysée, avec précision et dans ses aspects divers, la Renaissance artistique. Un idéal nouveau, qu'on croit être l'Idéal définitif, « catholique », s'élabore à cette époque en Italie, à Rome surtout. L'*art classique* moderne se constitue. « En toutes choses, le particulier, l'accident, s'effacent ou s'atténuent dans l'élargissement d'un style plus abstrait, d'une composition plus savante et plus synthétique. » (P. II.) De l'Italie, cet art rayonne : son influence, acceptée plus ou moins aisément, s'exerce dans des combinaisons et des accommodations variées que deux volumes sont destinés à suivre.

Avec A. Michel ont collaboré jusqu'ici à l'étude de la Renaissance E. Bertaux, Cte Durrieu, J. de Foville, E. Mâle, C. de Mandach, A. Pératé, M. Reymond P. Vitry. — L'illustration, très riche, très heureuse, ajoute un grand prix à une œuvre dont l'éloge n'est plus à faire.

***

La Société des Éditions Louis-Michaud publie une collection nouvelle, intitulée *Les écrits et la vie anecdotique et pittoresque des Grands Artistes* (peintres, sculpteurs, musiciens et comédiens), assez différente des collections de monographies, qui se multiplient en France pour étudier les maîtres de l'art. Ces volumes n'ont pas un caractère technique; ils font une large place à la biographie; ils citent copieusement les écrits, les lettres des artistes auxquels ils sont consacrés ; ils ont une importance inégale au point de vue de l'histoire de l'art, mais on les lit facilement et souvent avec profit. Parmi les volumes parus (*Corot*, *Favart et Madame Favart*, *Fromentin*, *Gaultier-Garguille*, *La Malibran*, *Carpeaux*) signalons particulièrement le dernier.

Le *Carpeaux* de M. Florian-Parmentier (191 pp. in-16; 49 gravures et portraits; s. d. [1912]) fait bien connaître ce grand artiste et le situe dans le milieu contemporain. Les quelques pages où M. F.-P. caractérise son art et son rôle (pp. 107-113) sont précises et judicieuses. Du reste, elles ne font que commenter ce passage d'une lettre où Carpeaux parle lui-même de sa méthode de travail pendant son séjour à Rome : « Je parcourais les rues de la Ville Éternelle, le crayon à la main, interprétant des scènes variées sous les yeux de mes amis, qui ne comprenaient pas comment je pouvais voir dans la nature des sujets si élevés, si tendres, si caractéristiques. Je leur montrais tous les jours l'art de voir et bien peu pouvaient me suivre. Pourquoi? C'est qu'ils n'avaient eu souci que de l'étude plastique de la nature; ils avaient négligé l'enthousiasme, qui électrise l'artiste et lui fait trouver des accents sublimes, pour s'élever au-dessus du niveau de la vie ordinaire. C'est ce que j'appelle la seconde vue. » (P. 109.) Carpeaux a le don de *voir*, et de voir non seulement les *formes*, mais le mouvement et la *vie*. « Le dessin libre, a-t-il dit encore, tout est là! Mettez dans le trait l'impression fugitive, conservez l'élan, ne vous faites pas l'esclave du procédé, — ne ciselez pas : ayez une âme! » (P. 116.) Cette vie, que les notes de ses carnets surprenaient en traits hardis, en prodigieux instantanés, il voulait en conserver le frémissement dans la sculpture, et nul en effet, mieux que lui, n'a réussi à faire palpiter le marbre. — On ne peut que louer le choix des illustrations qui accompagnent le texte, des notes et lettres — en partie inédites — qui occupent les pages 115-188 de ce livre intéressant.

***

La librairie Laurens, qui publie tant de séries d'ouvrages utiles pour l'histoire de l'art, vient d'inaugurer une nouvelle collection, *Les Provinces françaises, Anthologies illustrées*.

Depuis que nous avons commencé la publication de nos *Régions de la France*, inventaires du travail fait et à faire et essais de psychologie régionale, plusieurs collections ont été entreprises pour étudier, de points de vue divers, les « vieilles provinces de France » : tel est précisément le titre adopté par la librairie Boivin pour des monographies historiques — dont la seule parue jusqu'ici est l'*Histoire de Normandie* de A. Albert-Petit, dont la seconde doit être une *Histoire de Franche-Comté* de notre excellent collaborateur, Lucien Febvre.

La collection *Les Provinces Françaises*, que dirige M. Henry Marcel et qui débute par une *Touraine*, de M. Henri Guerlin (1911, 236 pp., grand in-8), a un caractère assez particulier. Il y a deux parties dans cette *Touraine* : une *Étude* et une *Anthologie*. L'étude considère successivement *La Nature et ses aspects pittoresques* (pp. 1-71) et la *Vie* (pp. 72-105) ; l'anthologie (pp. 106 225) a des divisions à peu près semblables : *La Touraine pittoresque*. *La Touraine à travers les siècles*, *Les Tourangeaux peints par eux-mêmes*. Tout cela ne fait peut-être pas un livre très homogène, mais cela constitue un recueil original, très intéressant, très riche, où l'art naturellement tient une large place. Sur les 109 gravures, un grand nombre sont consacrées aux châteaux qui ont surgi de tous côtés dans une région où la vie a toujours été particulièrement douce, le goût délicat et mesuré.

Une *Auvergne* (par L. Bréhier), une *Bourgogne* (par J. Calmette et H. Drouot), une *Bretagne* (par Le Braz) sont en préparation. — H. B.

***

Dans un récent volume luxueusemont édité et orné avec goût de fort belles illustrations, Mme A. Heymann nous fait suivre les transformations à travers les âges des lunettes et des lorgnettes [1]. Mais l'auteur ne s'est pas contenté d'une simple étude historique dont la lecture eût été fastidieuse ; il nous montre les rapports de ces utiles instruments d'optique avec les arts, les mœurs et la Société. Et ceci est prétexte à de nombreuses reproductions d'œuvres d'art et de caricatures : sculptures, estampes, dessins et peintures. C'est ainsi que nous pouvons contempler d'admirables portraits d'Holbein et sourire devant de spirituelles lithographies de Gavarni.

L'ouvrage se divise en deux parties, — la première consacrée aux lunettes, la seconde aux lorgnettes, — chacune d'une lecture agréable et instructive. Les bésicles sont prises à leur origine, c'est-à-dire au XIVe siècle et nous en suivons les transformations jusqu'à la Restauration. Le second chapitre se rapporte aux étuis — boîtes en cuir, en bois ou en métal, traitées toujours suivant le goût de l'époque : robustesse alliée à

1. Mme Alfred Heymann, *Lunettes et lorgnettes de jadis*, préf. de Georges Lafenestre, Paris, Leroy et Cie, 1911, x-124 pp. in-4° (ouvrage tiré à 300 exemplaires numérotés).

une grande richesse d'ornementation aux XVIe et XVIIe siècles, contours gracieux et couleurs tendres au XVIIIe. Le troisième chapitre — celui des « anachronismes » — est rempli d'observations intéressantes et de piquantes anecdotes. Après une dizaine de pages sur le rôle des lunettes dans les emblèmes, la première partie se termine par une étude historique sur la corporation des lunetiers.

La deuxième partie sera fort goûtée des amateurs de jolis bibelots ; les lorgnettes firent, en effet, fureur au XVIIIe siècle et, pour les décorer, les artistes donnèrent libre cours à leur fantaisie. Ici encore Mme H. a su rendre attrayante la lecture de son livre par des anecdotes joliment contées et par des citations bien choisies. M. G. Lafenestre a écrit pour cet intéressant ouvrage une fort spirituelle préface. — H. Meyer-Heine.

***

Sur la création du Musée du Louvre, nous devons à MM. Tuetey et Guiffrey un utile volume documentaire[1]. Les textes recueillis, annotés et publiés, ont été classés par les auteurs sous cinq rubriques : I. Décrets et rapports. — Nomination et départ des commissaires. — Attaques contre la commission du Muséum. Défense. — Considérations générales. — II. Recherche et livraison des tableaux et des objets d'art devant être exposés au Muséum. — III. Restauration des tableaux. — IV. Ouverture et aménagement intérieur du Musée. — Garde. — Comptabilité. — V. Affaires diverses. — Une « table alphabétique des noms d'artistes, de personnes employées au Muséum et de lieux, des sujets de tableaux et des œuvres d'art mentionnées » dressée avec une conscience et un soin admirables, rend aisée l'utilisation des documents publiés. Quant à ces documents mêmes ils constituent une vraie réhabilitation de la première commission du Muséum nommée par Roland. Sur la foi de David, et bien à la légère, Courajod l'avait jugée « une grotesque association d'incapables ». Les documents que nous avons sous les yeux prouvent que presque toutes les accusations de David sont fausses, et que toutes ses attaques sont inspirées par un irréductible esprit de parti, une haine farouche pour les « créatures » de Roland vaincu. La première commission fit preuve « d'une singulière énergie pour triompher de toutes les résistances, accomplir les nombreux travaux préparatoires nécessaires pour rendre le Muséum accessible au public à la date indiquée d'avance, et réaliser ainsi le projet plusieurs fois tenté sous la monarchie mais jamais de façon satisfaisante et durable ». En somme les autres commissions n'eurent qu'à perfectionner une œuvre intelligemment comprise et, pour l'époque, pour les ressources financières dont on disposait, remarquablement exécutée. — André Fribourg.

1. Alexandre Tuetey et Jean Guiffrey, *La commission du Muséum et la création du Musée du Louvre (1792-1793)*; Paris, 1910, VIII-481 pp. in-8.

***

M. Lucien Gillet avait déjà publié une « Nomenclature des médailles relatives à l'histoire de Paris » et une « Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, etc. », se rapportant à l'histoire du VIIe arrondissement de Paris ; son nouvel ouvrage, *Nomenclature des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, lithographie, se rapportant à l'histoire de Paris*, et qui ont été exposés aux divers Salons depuis l'année 1673, dressée d'après les livrets officiels, t. I, 1673-1814, (Paris, Champion, 431 pp., in-8°, 1911), constituera, lorsque le tome II aura paru, un excellent instrument de travail. Il débute par un court historique des Salons, puis, dès la page 23, nous donne la nomenclature annoncée, c'est-à-dire la liste de tous les numéros des livrets que M. Gillet juge se rapporter à l'histoire de Paris. Cette liste, qui comprend les extraits de cinquante livrets, va jusqu'à la page 346 ; elle est suivie d'une « Liste des artistes cités », d'une « Table analytique des ouvrages (allégories, cérémonies, épisodes, scènes, sujets historiques, vues, etc...) », d'une « Table alphabétique des portraits des personnalités qui, par une attache quelconque appartiennent à l'histoire de Paris » ; d'une « Table chronologique des Expositions, indiquant les années d'expositions, la date de leur ouverture, leurs emplacements, le nombre des ouvrages admis, le nombre des ouvrages cités relatifs à l'histoire de Paris ». Il semble bien que M. Gillet a pris cette expression « relatifs à l'histoire de Paris » dans son sens le plus large : il est inutile d'insister sur l'intérêt des renseignements qu'on pourra toujours espérer trouver dans son recueil. — A. F.

Si le folk-lore ne devait que colliger les « superstitions » du passé, il ne ferait évidemment œuvre que d'amateur ou de curieux ; mais, du moment qu'il commence de classer les documents recueillis et de les comparer entre eux, il devient une science : une science singulièrement intéressante par les explications qu'elle nous apporte d'usages que nous voyons journellement pratiquer sans autrement en connaître la signification, autant que pour les troublantes perspectives qu'elle nous ouvre sur la mentalité de nos ancêtres.

Par exemple, chez les anciens Romains, l'enfant nouveau-né était posé sur le sol : afin, a-t-on dit, que le père, en le ramassant, montrât qu'il l'adoptait. Les paysans silésiens font de même : mais, eux, pour que l'enfant soit fort. Il y a donc là deux conceptions tout à fait différentes. Seulement, toutes deux peuvent avoir le même point de départ. A l'origine la femme, ainsi que cela a encore lieu dans certaines régions, accouchait par terre : l'enfant était ramassé ou abandonné aux bêtes. Ce qui avait d'abord été une nécessité, n'est plus resté qu'à l'état de simulacre auquel

on a imaginé, avec le temps, des interprétations qui ont varié selon les pays et sans doute aussi selon les âges de l'humanité.

M. E. Samter, dans un livre récent [1], a réuni une quantité considérable de semblables coutumes, et l'originalité de son travail, c'est qu'il montre que non seulement elles se retrouvent identiques chez les peuples les plus divers et depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours, mais qu'elles sont les mêmes à la naissance, au mariage et à la mort. A ces trois moments essentiels de la vie humaine on tire des coups de feu ou on lance des flèches. En signe de réjouissance, direz-vous. Aussi à la mort ? Et pourquoi, aux îles Philippines, le mari, dès que sa femme éprouve les premières douleurs de l'enfantement, monte-t-il, avec son bouclier et sa lance, sur le toit de sa maison ? De même, en Bavière, deux hommes armés veillent la nuit auprès de l'enfant non baptisé. Pourquoi ? sinon pour en éloigner les esprits. Ces esprits, qu'on chasse également par le bruit : nos sonneries de cloches n'ont fait que remplacer le tambour des Indiens de la Guyane et les hurlements de Primitifs plus sauvages encore ; et par le feu : en Allemagne, on laisse une lumière dans la chambre du nouveau-né jusqu'à son baptême et, au Siam, l'accouchée est entourée de flammes... Rappelez-vous, d'autre part, le flambeau d'hyménée et les chapelles ardentes au milieu desquelles sont exposés nos morts. Et contre quels esprits même les hommes les plus civilisés persistent-ils donc, si inconsciemment, à se défendre ? Ames des défunts ou démons de la nature ? — Léon Pineau.

La *Bibliographie de la Philosophie française*, pour l'année 1910, a paru dans le *Bulletin de la Société française de Philosophie* de juillet et août 1911. Un premier essai avait paru en 1910, pour l'année 1909. Ce second fascicule est rédigé d'après les mêmes principes ; les rubriques sont sensiblement les mêmes ; mais le chiffre des périodiques dépouillés passe de 127 à 178, et celui des articles, de 1663 à 2058. On pourrait chicaner, çà et là, la répartition des matières ; on peut regretter que, dans la section d'histoire de la philosophie, les noms des philosophes ne soient pas composés en caractères plus apparents (comme dans le sommaire idéologique de la *Revue Néo-scolastique*) : mais telle quelle, cette Bibliographie constitue un instrument précieux, et il faut savoir gré à M. Xavier Léon et à ses collaborateurs pour tout le temps et le soin qu'ils donnent à ce travail. — Signalons particulièrement ici les sections V, *Philosophie des sciences morales*, VII, *Psychologie* (5° Psychologie collective), IX, *Logique* (3° Méthode des sciences morales), XII, *Histoire de la Philosophie*.

1. Ernst Samter, *Geburt, Hochzeit und Tod. Beiträge zur vergleichenden Volkskunde*, Berlin u. Leipzig, Teubner, 1911, in-8° de 222 pp. Pr. 6 M.

Il faut souhaiter que la publication plus générale, *Die Philosophie der Gegenwart, Eine internationale Jahresübersicht*, entreprise par le Dr Arnold Ruge, Privatdozent à l'Université de Heidelberg, suive également son cours. Le 1er volume (Heidelberg, Weiss, 1910, XII-532 pp. in-8) donnait, en 4257 numéros, la bibliographie philosophique de 1908-1909. On y trouve souvent, en plus des mentions habituelles, l'indication sommaire du contenu des ouvrages ou articles répertoriés (comme en avait donné déjà l'exemple Vaschide dans son *Index Philosophique*). C'est pour la littérature allemande, naturellement, que cette Bibliographie est le plus complète ; et il semble que la solution du problème bibliographique doive être trouvée dans une division du travail par pays.

***

L'Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution, d'Ernest Lavisse, vient de se compléter par un volume de *Tables alphabétiques* (Paris, Hachette, s. d., 320 pp. in-8), qui forme la seconde partie du tome IX.

***

Georges Jary, *Les intérêts de la France au Maroc*, Paris, Emile Larose, 1911, V-270 pp. in-16. — Jean de Lécussan, *Notre droit historique au Maroc*, Paris, Daragon, 1912, 64 pp. in-16. — Ces deux ouvrages, que seule l'unité du sujet nous permet de rapprocher ici, sont de valeur et d'intérêt tout à fait inégaux. La brochure de M. de L. n'est guère qu'un pamphlet d'actualité, dirigé contre l'Espagne, et inspiré par le désir de justifier et d'expliquer à l'encontre des prétentions de cette dernière, l'occupation française au Maroc par ce que l'auteur appelle « notre droit historique ». On y trouvera cependant quelques renseignements intéressants, quoique bien sommaires, sur les premiers rapports ayant existé entre le sultan de Fez et la France, que l'auteur fait remonter jusqu'au XIIIe siècle. Ces pages sont malheureusement gâtées d'un bout à l'autre par la préoccupation de la thèse à soutenir et par un style qui manque trop souvent de simplicité.

Rien de semblable dans le livre de M. Jary. C'est une étude d'ensemble, écrite par quelqu'un qui a tenu à voir le pays dont il parlait, et qui n'en parle pas seulement en touriste, mais en économiste et en historien. Il a cherché avant tout à présenter le problème marocain d'un point de vue général et élevé. Cette façon de juger ne l'a pas empêché cependant de descendre dans des détails capables de nous faire connaître et apprécier l'état économique actuel du pays et les ressources qu'il peut offrir à l'activité française. Sans doute les pages qui traitent de la situation politique, écrites entre l'arrivée du « Panther » à Agadir et la conclusion de l'accord franco-allemand du 4 novembre 1911, se trouvent déjà, par le fait de cet

accord, n'être plus au courant; mais toute la partie économique en revanche, d'ailleurs la plus développée, demeure excellente. C'est en somme un petit livre plein de vues justes et intéressantes, et dans lequel on trouvera résumé clairement tout ce qu'il importe de savoir à l'heure actuelle sur le Maroc. — René Girard.

***

Le XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques doit avoir lieu, à Genève, dans la première semaine de septembre.

Le Comité — dont le président est M. Eugène Pittard, le secrétaire général M. W. Deonna — propose les questions générales suivantes : 1. Chronologie des temps quaternaires ; 2. Les races fossiles de l'Europe ; 3. Classification des Hominidæ actuels ; 4. Les restes des races préhistoriques en Afrique, en Asie et en Amérique ; 5. Les Pygmées, les préhistoriques et les actuels ; 6. Les « Primitifs » actuellement vivants ; 7. Les rapports méditerranéens entre l'Afrique et l'Europe aux temps préhistoriques ; 8. Répartition géographique des trouvailles aziliennes ; 9. Terminologie et classification des vases néolithiques ornés ; 10. Comment ont pris fin les palafittes de la Suisse ; 11. Indiquer les stations dans lesquelles on a recueilli des poteries à ornements géométriques incisés antérieures à l'époque gallo-romaine ; 12. Les relations entre l'Italie et l'Europe du Nord des Alpes, pendant l'âge du bronze ; 13. Rechercher par quelles voies commerciales sont parvenus dans l'Europe centrale et la Gaule orientale divers produits industriels de provenance hellénique aux époques de Hallstadt et de la Tène ; 14. Limites géographiques orientales de la civilisation de la Tène ; 15. Étude comparative des signes symboliques représentés sur les monuments ou objets des temps protohistoriques ; 16. Les pierres à bassins, à écuelles, à cupules. Leur origine, leur signification ou leur destination ; 17. Unification des mesures anthropologiques (Suite du travail entrepris à Monaco).

***

Gabriel Monod vient de mourir, à soixante-huit ans. Ce n'est pas aux lecteurs de cette Revue qu'il faut rappeler quel rôle il a joué comme professeur — à l'École des Hautes Études et à l'École Normale — et comme directeur de la *Revue Historique*. Personne plus que lui n'a contribué à la renaissance de l'érudition française après 1870. Mais, à la différence de beaucoup des érudits qu'il a formés, il ne croyait pas que l'érudition eût sa fin en elle-même. Il suivait le mouvement des idées générales avec une ardente curiosité. Le volume qu'il a publié sur « Les grands maîtres

de l'Histoire : Renan, Taine, Michelet », le culte qu'il professait pour ce dernier suffiraient à prouver qu'il ne se faisait pas de l'histoire une conception étriquée. Dans la leçon d'ouverture du cours d' « Histoire générale et méthode historique » dont il avait été chargé au Collège de France et dans l'article qu'il a écrit en tête du centième volume de la *Revue Historique*, il a proclamé très explicitement la légitimité d'un effort de synthèse. Nous avons résumé ici cette leçon et cet article, où justice était rendue à la *Revue de Synthèse Historique*, et nous avons publié la première leçon de son cours de 1908-1909, *Michelet de 1843 à 1852*. — L'historien et le citoyen aussi qu'a été Gabriel Monod laisseront un souvenir durable et fécond. — H. B.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Marquis de Ségur, **Au couchant de la monarchie. Louis XVI et Turgot (1774-1776)**, Paris, Calmann-Lévy, s. d. [1911], x-372 pp. in-8.

Ce livre est la première partie d'un ouvrage — dont le second aura pour objet Necker — que M. de S. a entrepris de consacrer à l'histoire des débuts du règne de Louis XVI. De cette période toutefois l'auteur n'a voulu retenir que certains côtés : délibérément il a laissé dans l'ombre tout ce qui regarde la politique extérieure, et même, dans le domaine de l'histoire intérieure, celle de l'administration et des finances, pour s'attacher à étudier surtout, exclusivement même, le milieu de la Cour. Le sous-titre du volume : *Louis XVI et Turgot* en indique d'ailleurs parfaitement à la fois l'objet et la composition. Ce sont les deux hommes avant tout que M. de S. a voulu mettre face à face : d'un côté le roi, tel qu'on l'a souvent dépeint, jeune, plein de bonne volonté, mais timide, inexpérimenté, mal conseillé, mal soutenu, perdu dans les intrigues d'un entourage aux idées étroites et arriérées qui l'empêchent de voir le danger et de chercher à le conjurer ; d'autre part Turgot, ministre réformateur et énergique, sentant impérieusement la nécessité d'une réforme que son administration en Limousin a de longue date préparé à accomplir, passionné pour le bien public et s'y employant avec toute l'ardeur d'une conviction sincère, mais lui aussi mal soutenu, trop faible pour disputer l'esprit indécis du roi à l'influence du milieu qui l'entoure, et finissant par succomber sous les intrigues de la cabale acharnée contre lui. — Ce livre offre donc par certains côtés l'attrait d'une véritable étude psychologique, qui n'a pas été l'une des moindres raisons de son succès. Une autre est le caractère vivant que M. de S. a su lui donner, grâce en partie à la nature même de la documentation employée par lui et qui se compose presqu'exclusivement de mémoires. On sait combien toute cette fin du XVIIIe siècle nous en a laissés. La plupart, à vrai dire, étaient déjà connus depuis longtemps avant M. de S. A leur liste cependant il a ajouté le journal inédit de l'abbé de Véri, familier de Maurepas et de Turgot. Les larges emprunts qu'il lui a faits ne nous apportent sans doute pas toujours des révélations, mais ils valent du moins par le pitto-

resque du récit et font souhaiter que nous puissions bientôt en posséder le texte complet[1].

Livre vivant, goûté du lecteur et méritant de l'être, l'ouvrage de M. de S. — que je ne puis naturellement songer à résumer ici — a cependant un défaut que je voudrais brièvement signaler. Il tient en grande partie au caractère trop exclusif de cette documentation, où le souci du pittoresque l'emporte quelquefois un peu trop sur l'intérêt et sur la portée réelle des événements. C'est un fait bien connu que les contemporains, s'ils sont mieux placés que nous pour connaître certains détails, se trouvent par contre généralement peu aptes à juger les événements auxquels ils assistent et à en apercevoir les causes profondes. Ce fait, trop souvent mis en lumière pour qu'il soit nécessaire d'y insister, est particulièrement vrai pour l'histoire du ministère de Turgot. Ce qui a surtout frappé les contemporains dans l'échec de sa tentative de réforme, ce sont les petits calculs, les intrigues, l'hostilité de la Cour, la faiblesse du roi, toutes choses incontestablement qui ont contribué à la chute du ministre, mais que nous nous refusons aujourd'hui à considérer comme les seules causes. Derrière le récit de ces intrigues une question plus haute nous préoccupe, la « seule vraie question historique et philosophique » comme on l'a très justement remarqué[2], celle de savoir si en définitive, mieux soutenu, Turgot aurait pu réussir à sauver la monarchie, ou si sa tentative de réforme était, dès le début, condamnée à l'insuccès. Or il est naturel que cette question M. de S. la laissât sans réponse, du moment qu'il s'en tenait aux seuls témoignages des contemporains qui devaient nécessairement l'amener à juger les événements au point de vue de ceux-ci. Je sais bien d'ailleurs que pour y répondre, c'est presque toute l'histoire économique et sociale des dernières années du règne de Louis XV qu'il faudrait étudier et voilà pourquoi on ne saurait trop reprocher à M. de S. ainsi qu'aux précédents historiens qui se sont occupés du ministère Turgot, de ne l'avoir pas fait. Cette étude permettrait seule toutefois de mettre fin à cette fameuse dispute de savoir si oui ou non la monarchie pouvait, à la veille de la Révolution, se réformer elle-même, en nous faisant connaître exactement et complètement le véritable milieu dans lequel Turgot s'apprêtait à accomplir ses réformes; et par là je n'entends pas seulement, comme on s'y est trop souvent attaché exclusivement, le milieu de la Cour qui n'en représente qu'une fraction, mais aussi le milieu administratif, la société, le peuple, quels secours il pouvait espérer y rencontrer, et quel appui offrait à ses réformes, l'organisation économique du royaume. — Souhaitons que cette tâche puisse séduire un jour un historien et qu'il nous donne ainsi la première véritable histoire du ministère de Turgot qui, en dépit de tant d'ouvrages, reste toujours à écrire.

René Girard.

1. Le journal de l'abbé de Véri avait été cependant déjà utilisé en partie par M. de Larcy dans un article du *Correspondant* : *Louis XVI et Turgot*, 1866, t. 32.

2. M. Ph. Sagnac dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XIV, p. 384.

ADOLPHO LEVI, Studi logici, I, **Lo psicologismo logico**, Prato, Tipografia C. Collini et Cie, brochure in-8, 68 pp.

Le manque d'unité que Stuart Mill avait, dès 1843, signalé dans les idées relatives aux questions fondamentales de la logique persiste encore de nos jours. C'est ainsi qu'en ce qui concerne tout particulièrement la conception générale de la connaissance, les caractères particuliers de la connaissance *a priori*, les rapports entre la logique et la psychologie, l'accord est encore loin d'être fait. et nombreuses sont les théories à l'aide desquelles on essaie de résoudre ces problèmes, sans qu'on puisse encore enregistrer, à l'heure actuelle, ne fût-ce qu'un seul résultat définitif.

Le psychologisme, le transcendantalisme et la logique pure, telles sont les trois principales catégories dans lesquelles on peut ranger toutes les nombreuses conceptions logiques de nos jours. Laissant pour le moment de côté les deux dernières, l'auteur s'occupe exclusivement, dans ce travail, du psychologisme, qu'il considère successivement dans son aspect statique (le psychologisme empirique ou associationniste de Benecke, Stuart Mill, Spencer, Schultz et le psychologisme intellectualiste de Fries et Heymans) et dans son aspect dynamique ou téléologique (le psychologisme biologique de Petzold, Mach, Avenarius et le psychologisme pragmatiste de Dewey, Schiller, James). Il résulte du rapide examen auquel l'auteur soumet toutes ces formes du psychologisme logique, que si les unes prétendent réduire la pensée logique à des processus qui ne sont pas pensée (associationnisme, pragmatisme), d'autres considèrent les lois logiques comme des lois propres d'une fonction psychique *sui generis*, qui est précisément la pensée. La première de ces deux variétés de psychologisme a fait, depuis longtemps, l'objet de nombreuses critiques qu'on peut considére rcomme définitives; ce psychologisme-là n'est pas admissible, puisqu'il annule ce qui est spécifique dans la pensée et ne montre ni la genèse des processus logiques ni la voie qu'a suivie l'esprit humain pour former les concepts impliqués dans toutes les opérations logiques (concept de rapport prédicatif, d'inférence, de nécessité logique, etc.).

La deuxième variété du psychologisme logique renferme en revanche un important élément de vérité. Ses partisans ont parfaitement raison, lorsqu'ils affirment la nécessité de considérer les lois logiques elles-mêmes comme l'expression d'une fonction psychique déterminée, c'est-à-dire comme une réalité psychique *sui generis*. La vérité logique est toujours corrélative d'un acte du sujet pensant ; d'où il suit que ce qui dans la pensée logique apparaît comme loi objective, comme loi applicable à la réalité, représente *ipso facto* une loi de la pensée elle-même, en tant que fonction de l'esprit qui connaît. Mais il y a plus. Ces lois ne pourraient être découvertes par nous, si elles n'étaient pas une forme de la réalité psychique, c'est-à-dire des lois d'une fonction propre de l'esprit

et si elles ne se révélaient pas dans un acte spécial de la réflexion comme dans une forme spéciale d'introspection. C'est le mérite indéniable de Fries d'avoir mis en lumière cet aspect de la pensée logique et ce qui, en dernière analyse, constitue l'unique méthode possible pour la découverte de principes logiques. Le psychologisme tombe dans l'erreur, lorsqu'il dépasse ces propositions et prétend réduire toute la portée de la vérité logique à une forme de réalité psychique et, par conséquent, ôter au fait logique tout caractère de transcendance; alors que le psychologiste éclairé doit au contraire reconnaître que cette évidence spéciale avec laquelle les principes logiques se révèlent à lui comme façons d'être nécessaires de son activité pensante, prouve précisément l'existence d'une vérité qui dépasse son acte présent et toute la sphère de sa vie intérieure.

Dr Jankelevitch.

J.-J. Gourd, **Philosophie de la Religion**, préface de M. Émile Boutroux, Paris, Félix Alcan, 1911, xix-311 pp. in-8.

Le livre posthume de M. Gourd est sans doute un des ouvrages les plus originaux et les plus profonds qui aient paru dans ces derniers temps sur la philosophie religieuse. Il est vrai que M. Gourd ne nous donne pas une explication de tous les problèmes religieux. Il ne parle presque pas des complications de l'existence humaine, ni du fondement psychologique de la religion, ni de l'importance des expériences individuelles des fondateurs des religions. Son but a été beaucoup plus restreint : il a voulu fixer le domaine de la religion, la garantir contre tous les empiétements des disciplines étrangères et, après cela, déterminer les principales étapes de son processus. Mais ce qui constitue la grande valeur de cet ouvrage, c'est précisément la manière dont M. Gourd essaie de réaliser le but qu'il s'est proposé. Car en montrant que la religion est la fonction de l'imprévisible, de l'indépendant, de l' « incoordonnable », et en faisant ressortir ce qu'il y a d'irrationnel dans les différents domaines de la vie, il réfute le rationalisme et le monisme et contribue, par là-même, à donner à la religion une base inébranlable.

C'est ce qu'il fait, d'abord, dans le domaine de la science lorsqu'il parle de l'incoordonnable théorique. Il nous montre qu'il nous est impossible de voir tout, d'arriver à une causalité parfaite et de tout coordonner. Il y a des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, des choses qui ne s'expliquent pas, des choses qui échappent à la science. C'est ce que Gourd appelle le « hors la loi », quelque chose qui est en soi et par soi, l'*absolu*, l'incoordonnable, un objet saisi en lui-même, sans série, sans cause. Et c'est précisément cet « incoordonnable théorique » qui est l'objet de la connaissance religieuse, en opposition avec l'objet de la science.

De même, dans l'ordre pratique, il y a, à côté de la morale, une place disponible et convenable pour la religion. Si la moralité consiste à se conformer à une sanction sociale, à un impératif catégorique, à la loi, à la raison, il faut avouer qu'il y a dans la vie pratique de l'irrationnel, du hors la loi, voire même quelque chose qui s'oppose directement à la loi ; c'est le *sacrifice*. Le sacrifice non seulement n'est pas conforme à la loi, mais il la détruit expressément. La vie et la mort de Jésus, par exemple, est un sacrifice, et par conséquent quelque chose qui est hors la loi. « Essayez de faire de la prédication chrétienne une loi, dit M. Gourd, et vous n'y réussirez qu'en la dénaturant. » On a eu donc raison de parler de la « folie de la croix ». Le sacrifice est donc l'irrationnel dans la vie pratique, l'incoordonnable pratique. Il faut par conséquent le mettre en dehors de la morale elle-même : il constitue un élément essentiel de la religion.

Ce que l'absolu est dans la science, le sacrifice dans la morale, est le *sublime* dans l'art : c'est l'incoordonnable esthétique. Le beau doit apporter l'équilibre, l'activité calme, l'harmonie. Le sentiment du sublime, au contraire, saisit, transporte, bouleverse. Il est « hors la loi » et, par conséquent un élément essentiel de la religion. Hegel a eu raison d'appeler l'hébraïsme la religion du sublime. La poésie de l'hébraïsme est toute pénétrée du sentiment du sublime. Le récit de la création du monde « ex nihilo » dépasse tout ce qu'on a pu concevoir en fait de grandioses incoordinations. Il en est de même des doctrines de la révélation (des cieux qui s'entr'ouvrent pour donner à l'esprit incertain et troublé de l'homme les lumières qui éclaireront sa marche) et de la rédemption dans le christianisme (l'incoordonnable pardon, l'incoordonnable sacrifice, l'incoordonnable miséricorde).

La vie sociale, elle aussi, n'est pas du tout exempte d'irrationnel. Ce sont précisément les actions sociales les plus élevées qui présentent un caractère tout à fait incoordonnable, irrationnel. Nous sommes contraints, par exemple, à accepter une loi contre laquelle nous avons les plus sérieuses raisons, à contribuer par notre argent à des œuvres que nous condamnons, à prendre part à une guerre que nous jugeons injuste. Mais ce qu'il y de plus irrationnel, c'est l'attitude révolutionnaire de tous les grands réformateurs sociaux. Je cède ici la parole à M. Gourd : « Redresser la tête, se refuser à toute concession, remonter le courant, tourner son aile contre le vent, se poser en pleine solitude théorique et pratique, apporter le malaise et l'inquiétude dans la société, et le savoir, le vouloir, s'en réjouir, bref prendre une attitude de révolutionnaire, d'intention ou de fait, de pensée ou d'action : cela aussi, c'est bon, c'est humain dans le sens élevé du mot, cela aussi c'est digne de louange. Est-ce que les réformateurs de tous les ordres, les génies artistiques, moraux, scientifiques, religieux, ont fait autre chose ? Leurs vies, leurs actions, leurs pensées, n'ont-elles pas été de franches insurrections ? N'ont-ils pas apporté l' « épée » plutôt que la « paix » ? Et nous les en glorifions. » C'est cet *incoordonnable social* qui fait une partie intégrante

de la religion. La vie du Christ n'est-elle pas en quelque sorte une vie d'insurrection contre toutes les tyrannies de la société ? Si nous voulons être vraiment chrétiens, il faut que nous suivions son exemple. Mais notre but aussi doit être, non pas l'anarchie, mais la réalisation du royaume de l'amour. C'est l'amour qui doit être à la source de toutes nos fonctions spirituelles. La vraie vie religieuse élève le ton de l'âme tout entière. Et c'est en cela que consiste le vrai mysticisme.

M. Gourd donne à son « incoordonnable » le nom de Dieu, mais en le distinguant du Dieu du déisme et du panthéisme. Le Dieu de Gourd est transcendant et personnel en ce sens qu'il est « hors la loi » et porteur, représentant, symbole de l'absolu. C'est dans le christianisme que M. Gourd trouve la meilleure confirmation de sa théologie de l'incoordonnable. « Ce qui appartient en propre au christianisme, dit-il, c'est son histoire de l'incoordonnable, de l'absolu, dans l'univers et dans l'esprit, c'est sa « bonne nouvelle », son *incompréhensible* nouvelle, du « Dieu avec nous », du « Dieu en nous », c'est « sa folie de la croix ».

En terminant nous dirons que la philosophie religieuse de M. Gourd présente une grande importance non seulement au point de vue de la méthode mais aussi du point de vue du résultat auquel sa recherche aboutit. Gourd parvient non seulement à établir la nécessité et la légitimité de la philosophie de la religion mais aussi et surtout à trouver le trait essentiel de la véritable religion, je veux dire l'existence de l'irrationnel dans la vie de l'univers et de l'homme. Il a eu le mérite de nous faire voir que la théologie se condamne elle-même quand elle essaie de démontrer que tout est intelligible. Car si tout est intelligible point de « hors la loi », point de religion.

Inutile de remarquer que la belle préface de M. Boutroux ne fait qu'augmenter la valeur du présent ouvrage.

J. Benrubi.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE

PIEPENBRING, **Jésus et les Apôtres**, Paris, Nourry, 1911, VIII-330 pp. in-12. — L'auteur, continuant le travail commencé dans son *Jésus historique*, veut prouver que l'enseignement des apôtres diffère de celui de Jésus. Nous distinguons dans l'œuvre des apôtres deux courants opposés, le judéo-christianisme et le paulinisme : les judéo-chrétiens, sectaires, fanatiques, traditionalistes, n'ont pas compris Jésus. Saint Paul leur est très supérieur : mais lui encore est trop étroit, trop particulariste, puisqu'il oppose le peuple chrétien, seul élu, au reste du genre humain, livré au vice et à la perdition. Jésus, au contraire, tel que nous le connaissons par les documents les plus sûrs, a prêché une religion éthique, la pureté du cœur et de la vie. L'auteur, après ces études minutieuses, oppose le christianisme traditionnel, issu de saint Paul, à cette religion du bien qui nous vient de Jésus et qui peut rallier les honnêtes gens de l'humanité entière. — G. W.

MAURICES VERNES, **Histoire sociale des religions. I. Les religions occidentales dans leur rapport avec le progrès politique et social**, Paris, Giard et Brière, 1911, 539 pp. in-8. — Ce livre est sorti d'un cours professé au Collège libre des sciences sociales. L'auteur cherche ce que les grandes religions, mêlées à l'évolution de la société européenne, ont prétendu faire pour le progrès des nations, quelle attitude elles ont adoptée en présence des questions politiques et sociales qui se posaient à elles. M. Vernes, au lieu de se borner à ce programme, a sans cesse élargi son sujet en y joignant une esquisse de l'histoire générale des religions Il en résulte une impression quelque peu confuse ; cette vue sur l'histoire religieuse de l'Occident, depuis les débuts du judaïsme jusqu'à l'organisation des Églises protestantes au XVIIe siècle, est superficielle, avec des emprunts trop nombreux à l'ouvrage de Chastel. Malgré ces défauts de composition, le livre est intéressant, plein de choses, utile comme travail de haute vulgarisation. L'auteur ne dissimule pas ses sympathies pour l'Église catholique, dont la puissante unité lui inspire une grande admiration. Un second volume exposera le rôle que l'avenir semble réserver au christianisme. — G. W.

GEORGES LIZERAND, **Clément V et Philippe IV le Bel**, Paris, Hachette, 1911, XLVII-511 pp. in-8. — Le pontificat de Clément V est une période de liquidation : le conflit entre Philippe le Bel et Boniface n'a pu être en

effet liquidé pendant le court pontificat de Benoît XI; il l'est de 1305 à 1314, ou plus exactement, à partir de 1307, les deux premières années du règne de Clément V ayant été, semble-t-il, peu remplies. C'est alors que survinrent les fameux incidents du procès des Templiers, de l'élection d'Albi, du procès de Boniface, du concile de Vienne. Précédé d'une introduction sur les sources, nourri de dissertations critiques importantes, le livre de M. Lizerand est un bon livre, encore que l'auteur se soit essayé à des portraits historiques, qui sont toujours délicats à peindre, et toujours contestables. — G. B.

H. Denifle, **Luther et le Luthéranisme**, traduit de l'allemand avec une préface et des notes par J. Paquier, t. I, lxxiv-392 pp., t. II, 472 pp. in-12, Paris, A. Picard, 1910-1911. — M. Paquier commence à publier la traduction de l'ouvrage du père Denifle : « Luther und Luthertum », qui depuis 1904 a provoqué en Allemagne de si vives polémiques. Aussi ne reviendrons-nous pas sur l'ouvrage lui-même ; nous remarquerons seulement la fidélité de cette traduction qui respecte même les trivialités, où les traits cités par l'auteur ont été vérifiés, où les références bibliographiques données par lui ont été complétées de façon à rendre le tout parfaitement clair pour les lecteurs français. Le traducteur a bien atteint son objectif.

Le premier volume comprend la préface, l'introduction et les dix premiers chapitres de Denifle qui sont relatifs à l'ouvrage de Luther intitulé : *Jugement sur les vœux monastiques*. Le second volume nous donne quatre chapitres consacrés au même sujet, sorte d'introduction qui expose la tactique de Luther à l'égard de l'Église, et trois autres dans lesquels l'auteur commence vraiment l'étude de la doctrine luthérienne. — R. D.

Jules Gay, **Le mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880**, Paris, Bloud, 1911, 64 pp. in-12. — Cette brochure intéressante ne prétend pas apporter du nouveau en histoire. C'est le plaidoyer chaleureux d'un catholique libéral et démocrate en faveur de l'alliance entre la jeunesse catholique et la démocratie républicaine; c'est l'œuvre d'un sillonniste, qui veut ramener ses coreligionnaires à la tradition de *l'Avenir* et de *l'Ere nouvelle*; c'est donc l'opposé des idées qui triomphent aujourd'hui à Rome et dans l'épiscopat français. — G. W.

J. de Narfon, **La séparation de l'Église et de l'État**, Paris, Félix Alcan, 1912, 317 pp. in-8 (*Bibliothèque générale des sciences sociales*). — **Ce qu'on fait de l'Église**, Paris, Félix Alcan, 1912, xi-554 pp. in-12. — Malgré la rude campagne menée depuis quelques années par Pie X et ses partisans contre le catholicisme libéral, celui-ci possède encore en France des défenseurs convaincus et hardis ; les deux volumes cités ici en sont

la preuve. Le premier a pour auteur le journaliste qui depuis longtemps combat, surtout dans le *Figaro*, pour la cause de l'Église, mais aussi pour la politique modérée, conciliante, qui fut celle de Léon XIII. Il a réuni dans la seconde partie de son livre les principaux articles, parus de 1906 à 1911, où il suivait les étapes de la séparation. Les deux autres parties sont beaucoup plus intéressantes. La première offre le tableau des origines de la séparation : en cherchant à préciser les causes éloignées et les causes prochaines, l'auteur déploie de véritables qualités d'historien, tant il met de soin à peser équitablement les responsabilités des deux conjoints dans le divorce décidé à la fin de 1905. La troisième partie est consacrée au « bilan » de la séparation. Elle montre où en est l'Église de France après cinq ans de ce régime : nous apprenons à connaître son état matériel et moral, et surtout la domination tyrannique à elle imposée par le Vatican.

M. de Narfon se rencontre ici avec les auteurs de *Ce qu'on a fait de l'Église*. Ces auteurs ont gardé l'anonyme parce qu'ils sont catholiques, parce que plusieurs d'entre eux sont prêtres, et qu'ils craignent d'être poursuivis, peut-être chassés de l'Église, par les zélateurs du romanisme.

La première partie du livre, « La conquête romaine », montre la papauté, ou plutôt la curie romaine, la bureaucratie du Vatican, étendant peu à peu son pouvoir, détruisant toute initiative dans les Églises nationales, ruinant surtout en France le prestige et l'autorité de l'épiscopat. « La vie morale et la vie intellectuelle » nous sont ensuite exposées. Ici encore le pouvoir central a tout absorbé, tout étouffé. Une sentence rendue par le moindre comité du Vatican est considérée comme ayant la même autorité qu'un acte du pape; quant au Saint-Père, on est en train d'attribuer l'infaillibilité à tous ses brefs. *Roma locuta est, causa finita est* : cette formule revient aujourd'hui à tout propos. Les savants catholiques sont surveillés, censurés; on n'admet plus que l'histoire orthodoxe, défigurée par l'esprit de mensonge. La troisième partie, *Instrumenta regni*, contient de curieux détails sur les Congrégations romaines, en particulier sur le Saint-Office et l'Index. Elles sont secondées par les ordres religieux, surtout les Jésuites, plus puissants que jamais. Ensuite vient la presse, violente et bien stylée, presse cléricale à Paris, presse intransigeante à Rome. Elle favorise le service général d'espionnage organisé dans l'Église après l'encyclique de 1907 contre le modernisme. C'est au modernisme que la dernière partie est consacrée. Nous y trouvons aussi l'histoire de la séparation, des désaveux humiliants infligés aux prélats, du régime qui rend les catholiques de France moins libres que ceux de tout autre pays. Voilà un rapide résumé de ce livre amer, véhément et passionné; il ne manquera pas d'intéresser et d'émouvoir tous ceux qui suivent de près la vie religieuse de l'Europe actuelle. — G. W.

Paul-Hyacinthe Loyson, **Les idées en bataille**, Paris, Maison des publications littéraires et politiques, 1911, 368 pp. in-12. — Ce recueil de

discours et d'articles a pour auteur le fils du grand moine qui se sépara de l'Église, il y a plus de quarante ans, et qui vient de disparaître honoré de tous. Il a hérité de son père le goût des questions religieuses et l'antipathie contre l'Église romaine. Aussi est-ce l'anticléricalisme qui sert de lien à tous ces fragments de journaux ; l'Église intransigeante que dirige Pie X est représentée comme la principale ennemie de la civilisation. Cet anticlérical est aussi un républicain passionné ; enfin il concilie ses sympathies internationalistes avec un patriotisme sincère, qui le pousse à regarder plus d'une fois au delà des frontières, à défendre les entreprises qui pourront accroître l'influence morale de la France dans le monde. — G. W.

R. de Marmande, **Le Cléricalisme au Canada**, Paris, Emile Nourry, 1911, 204 pp. in 12. — L'auteur veut démontrer que le Canada français est complètement livré à la tyrannie des prêtres. Ceux-ci ont conclu un pacte avec l'Angleterre après 1763 ; ils lui ont assuré la soumission des vaincus pourvu qu'elle laisse le clergé les mener à sa guise. Prêtres et moines exploitent les Canadiens par la dîme et les quêtes, ils dominent l'instruction à tous les degrés ; ils imposent leur direction politique. Enfin ils excitent l'antipathie de leurs ouailles contre les Français d'Europe, nation impie et coupable. Tels sont les principaux points de ce véhément réquisitoire. — G. W.

Théodore Reinach, **Histoire des Israélites**, 4e éd., Paris, 1910, xx-416 pp. in-12. — Voici la quatrième édition de ce livre qui, faisant suite à l'« Histoire Sainte », commence à la dispersion des Juifs sous Titus et Hadrien pour se continuer jusqu'aux temps présents. L'auteur divise cette histoire en plusieurs époques : l'époque orientale, de 100 à 950 ; l'époque espagnole et française, de 950 à 1200 ; les siècles de proscriptions, de 1200 à 1500 ; le temps de la stagnation, de 1500 à 1750 ; enfin les temps nouveaux, ceux de l'émancipation progressive. L'histoire des malheurs d'Israël, des persécutions, des soulèvements populaires, tient naturellement une grande place ; mais l'auteur ne néglige point la vie intellectuelle, le rôle considérable du Talmud, la naissance d'une littérature juive au moyen âge, les sectes messianiques, les luttes intérieures entre tolérants et orthodoxes rigides. Un style clair, sobre, où l'on sent une émotion contenue, rend très intéressante la lecture de ce remarquable résumé, qui est suivi d'un appendice bibliographique. — G. W.

Philippson, **Neueste Geschichte des jüdischen Volkes**, t. III, Leipzig, Fock, 1911, 338 pp. in-8 — Voici le dernier volume de cet ouvrage dont j'ai signalé déjà les deux premières parties. C'est l'histoire des Juifs en Pologne et en Russie, de 1830 a 1910 : histoire tragique, douloureuse à

lire, qui est surtout celle des persécutions gouvernementales et des « pogromes » populaires ; histoire émouvante aussi par la fermeté avec laquelle les opprimés conservent leur religion. Nous y trouvons en outre beaucoup de renseignements intéressants, tout à fait ignorés chez nous, sur la vie intérieure du judaïsme. Un index alphabétique, se rapportant aux trois volumes, termine ce livre. Nous possédons maintenant, écrit par un historien accoutumé aux bonnes méthodes, le premier travail d'ensemble sur un sujet qui avait été à peine effleuré jusqu'ici. — G. W.

Angel Marvaud, **Le Sionisme**, Paris, Bloud, 1911, 64 pp. in-12. — Cette brochure contient un exposé des origines du sionisme, puis les notes prises par l'auteur au Congrès sioniste de Hambourg en 1909. M. M., ainsi que M. Anatole Leroy-Beaulieu dans une remarquable préface, nous révèlent la lutte engagée entre les sionistes, protégés de l'Allemagne, défenseurs du nationalisme juif, et l'Alliance israélite universelle, la grande association qui fait enseigner le français dans toutes ses écoles et qui est imprégnée des idées libérales et occidentales. — G. W.

Ouvrages reçus par la Revue
et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Verhandlungen des Ersten deutschen Soziologentages, Tübingen, Mohr, 1911, in-8.

A. Liesse, *La statistique*, 2e éd., Paris, Alcan, 1912, in-16.

R. Mondolfo, *Il materialismo storico in Federico Engels*, Gênes, Formiggini, 1912, in-8.

A. Dauzat, *La Philosophie du Langage* (*Bibl. de phil. scient.*), Paris, Flammarion, 1912, in-18.

Drs A. Rémond et P. Voivenel, *Le Génie Littéraire* (*Bibl. de phil. cont.*). Paris, Alcan, 1912, in-8.

O. Seeck, *Geschichte des Untergangs der Antiken Welt*, t. IV. Berlin, Siemenroth, 1911, in-16.

P. Viollet, *Le roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie,* Paris, Larose et Tenin, 1912, in-8.

P. Mautouchet, *Le gouvernement révolutionnaire* (Col. de textes sur l'Hist. des Inst. et des serv. publics de la France mod. et cont.), Paris, Cornély, 1912, in-8.

Ad. Wahl, *Geschichte des Europaeischen Staatensystems im Zeitalter der Französischen Revolution und der Freiheitskriege, 1789-1815* (*Handb. der mittelalt. u. neuer. Geschichte*), Munich et Berlin, Oldenbourg, 1912, in-8.

R. Meynadier, *L'idée républicaine dans les pays monarchiques d'Europe*, préf. de G. Hanotaux, Paris, Alcan, 1911, in-16.

G. Jary, *Les intérêts de la France au Maroc,* Paris, Larose, 1911, in-12.

J. Lécussan, *Notre droit historique au Maroc,* Paris, Daragon, 1912, in-16.

A. de Boysson, *La Loi et la Foi. Étude sur saint Paul et les Judaïsants* Paris, Bloud, 1912, in-16.

E. Rodocanacchi, *Rome au temps de Jules II et de Léon X,* Paris, Hachette, 1912, in-4.

Albert Dufourcq, *Histoire de l'Église du XIe au XVIIIe siècle, Le christianisme et l'organisation féodale*, Paris, Bloud, 1912, in-16.

L. Cristiani, *Du Luthéranisme au Protestantisme, Évolution de Luther de 1517 à 1528*, Paris, Bloud, 1911, in-8.

Pierre Viret d'après lui-même, Lausanne, Bridel, 1911, in-8.

F. Mourret, *Histoire générale de l'Église*, t. VI, *L'ancien Régime*, Paris, Bloud, 1912, gr. in-8.

P. Pisani, *L'Église de Paris et la Révolution*, t. IV, *1799-1802*, Paris, Picard, 1911, in-12.

Dom H. Leclerq, *Les Martyrs*, XI, *La Révolution*, Paris, Oudin, 1911, in-16.

J. Gay, *Le mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880* (*Science et Religion*), Paris, Bloud, 1912, in-16.

F. Buisson, *La Foi laïque*, préf. de R. Poincaré, P. Hachette, 1912, in-16.

L. Laberthonnière, *Positivisme et Catholicisme*, Paris, Bloud, 1912, in-16.

Paul Sabatier, *L'orientation religieuse de la France actuelle*, Paris, Colin, 1912, in-18.

N. Leven, *Cinquante ans d'histoire, L'alliance israélite universelle*, t. I, Paris, Alcan, 1911, gr. in-8.

J. Weill, *Zadoc Kahn*, Paris, Alcan, 1912, in-16.

Tommasini, *La vita e gli scritti di Niccolo Machiavelli*, 2 vol., Rome, Lœscher, 1911, gr. in-8.

A. Mansuy, *Le monde slave et les classiques français aux XVI-XVIIe siècles*, préf. de Ch. Diehl, Paris, Champion, 1912, gr. in-8.

E. Veÿ, *Le Ballet forésien de 1606 en dialecte de Saint-Étienne*, Paris, Champion, 1911, in-8.

Id., *Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle*, Paris, Champion, 1911, in-8.

G. Collas, *Jean Chapelain, 1595-1674*, Paris, Perrin, 1912, in-8.

Ch. Urbain et E. Levesque, *Correspondance de Bossuet*, t. V, Paris, Hachette, 1912, in-8.

F. Brunetière, *Études sur le XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1911, in-16.

M. Pellisson, *Les Hommes de lettres au XVIIIe siècle*, Paris, Colin, 1912, in-18.

D. Mornet, *Les sciences de la nature en France au XVIIIe siècle*, Paris, Colin, 1911, in-18.

P. Roques, *Hegel* (*Coll. hist. des grands phil.*), Paris, Alcan, 1912, in-8.

H. Lichtenberger, *Novalis* (*Les grands écrivains étrangers*), Paris, Bloud, 1912, in-16.

Sofia Ravasi, *Leopardi et Mme de Staël*, Milan, Tip. Soc., Paris, Champion, 1910, in-8.

P. van Tieghem, *Le mouvement romantique* (*L'hist. par les contemporains*), Paris, Hachette, 1912, in-16.

A. Pereire, *Autour de Saint-Simon, Documents originaux*, Paris, Champion, 1912, in-16.

J. E. Fidao-Justiniani, *Pierre Leroux* (*1797-1871*) (*Philosophes et penseurs*), Paris, Bloud, 1912, in-16.

E. Seillière, *Schopenhauer* (*Les grands écrivains étrangers*). Paris, Bloud, 1912, in-16.

E. Lauvrière, *Edgar Poë* (*Les grands écrivains étrangers*), Paris, Bloud, 1912, in-16.

F. Baldensperger, *Alfred de Vigny, Contribution à sa biographie intellectuelle*, Paris, Hachette 1912, in-16.

Max Fuchs, *Théodore de Banville, 1823-1891*, Paris, Cornély, 1912, gr. in-8.

Id., *Lexique du « Journal des Goncourt »*, Paris, Cornély, 1912, gr. in-8.

A. de Croze, *La Chanson populaire de l'île de Corse*, Paris, Champion, 1911, in-16.

E. Gebhart, *Contes et Fantaisies*, Paris, Bloud, 1912, in-16.

Id., *Petits Mémoires*, Paris, Bloud, 1912, in-16.

E. Lamy, *Quelques œuvres et quelques ouvriers*, Paris, Bloud, 1912, in-16.

W. Deonna, *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, t. III, *Les rythmes artistiques*, Paris, Laurens, 1912, in-8.

G. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. IX, *La Grèce ancienne*, Paris, Hachette, 1911, in-4.

H. Wölfflin, *L'art classique* (*Les études d'art à l'étranger*, trad. par C. de Mandach, Paris, Laurens, 1911, grand in-8.

V. Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Age* (Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'hist.), Paris, Picard, 1911, in-8.

Anthyme Saint-Paul, *Histoire monumentale de la France*, nouv. éd., Paris, Hachette, 1911, in-4.

P. Lafond, *Roger Van der Weyden*, Bruxelles, Van Oest, 1911, in-8.

André Michel, *Histoire de l'Art*, t. IV, *La Renaissance*, Paris, Colin, 1912, in-8.

A. Roux, *Le château d'Anet* (*Petites monogr. des grands édifices de la France*), Paris, Laurens, s. d., in-16.

Rubens, *L'œuvre du maître* (*Nouv. coll. des Classiques de l'art*), Paris, Hachette, 1911, in-8.

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

LA RUSSIE ET LES NATIONALITÉS

Inaugurée le dimanche 22 janvier 1905, ce fameux « dimanche rouge » qui demeure la journée du pope Gapone, la révolution russe s'est close le dimanche 16 juin 1907, date de la dissolution de la deuxième Douma d'empire ; celle ci avait vécu trois mois et dix jours, donc en progrès sur la première, dissoute après soixante-douze jours d'existence seulement.

Ce même dimanche 16 juin 1907, par un coup d'État qui constituait une formelle violation de l'article 87 des *Lois fondamentales*, Nicolas II *confirmait* une loi électorale nouvelle, la loi dite de juin 1907, et dont l'épigraphe pourrait être ce passage du manifeste impérial qui l'annonçait : « Créée pour raffermir l'État russe, la Douma d'empire doit être russe d'esprit. »

Or, si l'on examine la politique intérieure de la Russie au cours des cinq dernières années, soit au cours des cinq sessions de la troisième Douma (novembre 1907-mai 1912), on constate que cette politique a été tout entière dominée par un fait considérable, fait nouveau dans l'histoire des idées russes et même, jusqu'à un certain point, dans l'histoire de l'autocratie tsarienne : l'éclosion, puis la croissance d'un nationalisme étroit, agressif, intransigeant.

Je voudrais, en ces quelques pages, déterminer quelles ont été les causes de ce nationalisme, en examiner les principales manifestations, en indiquer enfin les risques et le danger.

I

Presque tous les détracteurs de M. Stolypine et quelques-uns de ses admirateurs ont affecté de voir en lui le créateur du nationalisme russe : si forte qu'ait été la personnalité du ministre qui,

cinq années durant (22 juillet 1906-18 septembre 1911), a porté les responsabilités d'un pouvoir dont il n'avait pas toujours la réalité, ce serait lui faire trop d'honneur que de croire qu'il ait pu à lui tout seul susciter et maintenir un état de fait qui, dans certains milieux tout au moins, n'a pas tardé à devenir un état d'opinion. M. Stolypine a exploité le nationalisme : il ne l'a pas créé de toutes pièces. Aussi bien, soit qu'on l'envisage dans la nation, soit qu'on l'envisage dans le gouvernement, les causes du nationalisme russe apparaissent-elles comme distinctes, également certaines d'ailleurs, et, on va le voir, marquées d'une sorte de fatalité.

Dans la nation, je veux dire dans cette partie moyenne de la nation qui s'en réclame le plus volontiers (un bon tiers du corps professoral, en particulier dans les universités du sud-ouest, propriétaires, fabricants, marchands des villes), le nationalisme russe peut et doit être considéré comme une revanche de la guerre russo-japonaise. En dépit des facilités qu'elle devait offrir aux justes revendications populaires, cette longue guerre de plus de dix-huit mois, guerre sans gloire ni prestige, avait causé au sentiment national de cruelles et humiliantes désillusions. Après la douloureuse capitulation de Port-Arthur (1er janvier 1905), l'armée de terre était écrasée à Moukden (mars 1905), la flotte anéantie à Tsou-Sima (28 mai 1905) : c'en était trop, vraiment ; et les sanctions prises plus tard (procès de Stoessel et de Fock, de Rojestvenski, de Nébogatov, d'autres encore) ne devaient pas suffire à effacer le souvenir de défaites qui, trop souvent, avaient été des défaillances. Faute de succès à l'extérieur, on chercha une revanche à l'intérieur, revanche aisée ; et l'on partit en guerre contre les Juifs, contre les Polonais, contre la Finlande, contre toutes ces « nationalités » que, d'un nom commun, on appelle en Russie les nationalités allogènes. Peut-être ceux qui se rangèrent sous les bannières de cette croisade intérieure ne se rendaient-ils pas compte eux-mêmes des raisons profondes de leur action ; ces raisons n'en existent pas moins, imprécises, obscures, inéluctables pourtant, et c'est dans l'humiliation causée par les désastres de Mandchourie qu'il les faut chercher.

Dans le gouvernement, c'est-à-dire dans le ministère, et non pas seulement dans le ministère, mais plus haut, dans cet entourage immédiat du souverain que le leader des octobristes, M. Alexandre Goutchkov, a courageusement dénoncé sous le nom de camarilla et

qui, en maintes occasions, commande aux ministres eux-mêmes, les causes du nationalisme sont autres : pour les ministres, comme pour les hommes de l'entourage de l'empereur, le nationalisme est apparu comme une revanche à prendre sur la révolution, une fois que celle-ci eut été définitivement réduite à l'impuissance.

C'est que les allogènes, en effet, avaient accueilli d'enthousiasme la révolution émancipatrice de 1905, parfois même en avaient été les protagonistes.

Impatients des restrictions apportées à leur statut personnel par les lois de mai 1882 (restrictions aux droits de séjour et de circulation, pourcentage à l'entrée des écoles et des universités, etc.), exaspérés par les aggravations apportées à ces lois mêmes du fait de l'arbitraire administratif, les Juifs, dans les agglomérations ouvrières de l'Ouest, dans le Royaume de Pologne en particulier, devaient être et avaient été vraiment les précurseurs de l'idée révolutionnaire. Leurs diverses organisations syndicales s'étaient amalgamées en 1897 sous le nom d' « Alliance générale des travailleurs israélites de Russie et de Pologne », et cette Alliance, plus connue sous le nom de *Bund*, s'était offerte comme un modèle aux deux groupements socialistes de Pologne, celui des social-démocrates, de même tendance que la social-démocratie russe, c'est à-dire tout pénétré d'influences allemandes, et celui du parti socialiste polonais, de beaucoup le plus important, et assez pareil, quant à ses buts et à ses moyens, au parti socialiste révolutionnaire russe.

Parmi les éléments spécifiquement polonais, mais non socialistes, du « Royaume » (les dix gouvernements polonais du « pays de la Vistule » ont conservé et conservent encore le droit à cette appellation historique), l'idée nationale avait grandi, ne se nourrissant plus du chimérique espoir d'une séparation impossible, mais revendiquant ses droits à l'autonomie administrative, ses droits au self-gouvernement local (municipalités et zemstvos), ses droits au libre usage de la langue.

Obstinée à ne pas prendre son parti du manifeste de 1899 qui, après quatre-vingt-dix années de loyalisme sans peur et sans reproche, l'avait frustrée des prérogatives constitutionnelles solennellement garanties par l'empereur Alexandre Ier, le 28 mars 1809, dans son discours du trône à la Diète, la Finlande s'était cabrée contre le régime d'implacable russification que M. de Plehve

avait prétendu lui imposer : le 16 juin 1904, le général Bobrikov, gouverneur général du grand-duché, était tombé sous le coup de pistolet d'Eugène Schauman, et celui-ci, aussitôt après l'attentat, s'était brûlé la cervelle, laissant une lettre adressée au tsar et qu'il avait respectueusement signée « un sujet très humble, très obéissant et très fidèle de Sa Majesté ». L'année d'après, à la suite de la grève générale d'Helsingfors, les Finlandais avaient arraché à l'autocratie ce manifeste du 5 novembre 1905 qui, abolissant la plupart des mesures attentatoires à leur droit national, effaçait presque le souvenir abhorré du régime Bobrikov.

Quant au Caucase, ce champ-clos des luttes de races, qu'une administration trop souvent concussionnaire avait mis en coupe réglée, dressant tour à tour Arméniens chrétiens contre Tatars musulmans, puis Tatars contre Arméniens, et finissant, en juin 1903, par dépouiller ceux-ci de la libre disposition des biens de leur église nationale, patronne généreuse de leurs écoles, n'avait-il pas porté dans les revendications toute l'outrance du tempérament méridional ?

Dans les provinces baltiques enfin, les efforts maladroits d'une russification brutale avaient eu pour résultat de donner une conscience nationale et bientôt une conscience révolutionnaire à des éléments ethniques que le gant de fer des barons allemands, petits-fils des chevaliers porte-glaive, avait longtemps tenus asservis, — Lettes et Esthoniens, Lettes surtout dont les progrès économiques, intellectuels, sociaux sont assurément l'un des faits historiques les plus importants du dernier quart du XIXe siècle. — Et l'on sait quelle fut la violence de l'explosion révolutionnaire dans les provinces baltiques, en Courlande surtout, et l'on sait aussi quelle fut la sauvagerie de la répression.

A la fameuse conférence tenue à Paris en octobre 1904, constitutionnalistes polonais et constitutionnalistes finlandais siégeaient à côté des constitutionnalistes russes ; à cette même conférence et côte à côte avec les socialistes révolutionnaires russes, les socialistes démocrates russes étant seuls demeurés à l'écart, siégeaient les quatre groupements révolutionnaires allogènes les plus importants, à savoir : le parti socialiste polonais, le parti révolutionnaire géorgien, la fédération révolutionnaire arménienne, le parti ouvrier letton. Or des trois articles essentiels formulés dans la déclaration qui précisa les résultats de cette conférence, deux étaient

relatifs aux allogènes : 1° restitution à la Finlande de ses droits constitutionnels ; 2° autonomie pour toutes les nationalités de l'Empire.

Le 30 octobre 1905, l'autocratie avait capitulé devant la révolution (manifeste du 30 octobre), et cette journée marque une date capitale dans l'histoire contemporaine de la Russie. Mais il n'en demeure pas moins que cette journée du 30 octobre avait été une journée des dupes : le gouvernement avait cédé parce qu'il s'était cru faible : et les événements qui suivirent devaient montrer que le gouvernement, du fait seul qu'il existait, était très fort, dans ce pays russe où les forces d'inertie l'emportent toujours sur les forces agissantes ; d'autre part, mesurant imprudemment sa force au succès incontesté qu'avait été pour elle l'octroi du manifeste libérateur, la révolution s'était crue très forte ; et l'insuccès prochain de ses entreprises devait lui prouver sa faiblesse.

Les nationalités allogènes avaient été au premier rang de la révolution russe : celle-ci vaincue, elles se trouvèrent face à face avec d'inexpiables rancunes. A ces rancunes, qu'on n'osait avouer, il fallait un prétexte : le nationalisme le fournit.

C'est au nom du nationalisme russe, savamment entretenu, développé artificiellement là même où il n'avait point de racines propres, que le gouvernement exercera désormais ses représailles sur les nationalités allogènes, sur ces nationalités dont les aspirations à l'autonomie d'administration locale et de langue étaient maintenant dénoncées comme autant de « rêves insensés », comme autant de crimes contre le droit souverain du maître vainqueur.

II

S'étant fait du nationalisme un système de gouvernement, M. Stolypine voulut s'appuyer sur une Douma nationaliste : la loi électorale de juin 1907 devait la lui donner. « C'est la volonté de l'évêque que vous élisiez de *vrais Russes* », avait dit l'évêque de Kiev aux prêtres de son éparchie réunis à l'occasion des élections. C'était aussi la volonté du gouvernement.

Cette loi électorale de juin 1907 avait considérablement réduit le

nombre des députés à la Douma, le ramenant de 524 à 442. Mais cette réduction portait presque exclusivement sur les marches, — marche polonaise, marche caucasienne, marche asiatique. Il est donc clair que le gouvernement avait voulu réagir contre l'influence trop prépondérante qu'avaient prise, au sein des deux premières Doumas, de la seconde surtout, les députés des « Ukraines », — membres du *Kolo* polonais au centre, représentants du Caucase, de la Sibérie, du Turkestan sur les bancs socialistes.

Tandis que, aux termes de la loi électorale de juin 1907, le nombre des députés nommés par la Russie européenne proprement dite n'était pas inférieur à 403, le nombre des députés des marches était ramené à 39, soit trois de plus seulement que ne comptait le *Kolo* polonais dans la seconde Douma. Et encore sur les 39 sièges consentis aux marches, 14 étaient-ils assurés aux Russes purs, ce qui n'en laissait plus que 25 aux allogènes eux-mêmes, les chiffres étant les suivants :

Pour les dix gouvernements du Royaume de Pologne, 14 députés, — dont 1 nommé par la population russe (?) de Varsovie et 1 par la population russe orthodoxe des gouvernements de Lublin et de Siedlce.

Pour le Caucase, 10 députés, — dont 2 nommés par la population cosaque russe du Térek et de la Kouban.

Pour la Russie asiatique, 15 députés, — dont 7 nommés par les gouvernements de Tobolsk et de Tomsk, purement russes, et 3 par la population cosaque russe.

Au Turkestan, suppression pure et simple de toute représentation.

A la séance du 4 juin 1909 de la troisième Douma, M. Stolypine, ouvrant les débats sur la loi qui devait régler les conditions du passage d'une confession religieuse à une autre, s'exprimait en ces termes : « Ne perdez pas de vue que la loi sur les confessions religieuses doit s'appliquer à l'État russe et qu'elle sera sanctionnée par le tsar russe, lequel, pour une population de cent millions d'hommes, a été, demeure et demeurera le tsar orthodoxe. »

M. Balachov, le leader du parti nationaliste qui s'est constitué à la Douma, en novembre de cette même année 1909, n'aurait su mieux dire.

« La Russie aux Russes », hégémonie de la nationalité russe et de l'église orthodoxe, le Conseil de l'Empire et la Douma collabo-

rant avec le « tsar autocrate » pour l'exercice du pouvoir législatif, l'égalité civile et politique refusée aux juifs ; ces principes, inscrits dans le programme du parti nouveau, et qui ne sont guère autre chose que la paraphrase de la formule ancienne « Orthodoxie, Nationalité, Autocratie », M. Stolypine, en somme, les a faits siens ; c'est au nom de ces principes qu'il a gouverné. Et, quant à la question de savoir dans quelle mesure ils lui ont été imposés par de toutes-puissantes influences plutôt que par la considération de l'intérêt supérieur du pays, on conviendra qu'elle est d'assez médiocre importance.

Je ne saurais, en si peu d'espace, dresser le bilan des rapports du gouvernement russe avec les nationalités au cours des cinq dernières années. Ce qu'ont été ces rapports, constamment empreints, de la part du gouvernement, de défiance mal déguisée ou d'hostilité ouverte, trois exemples permettront d'en juger : quelques détails de la question de l'introduction des zemstvos dans les gouvernements de l'Ouest ; l'affaire dite de Kholm (en polonais Chelm) ; l'affaire des deux paroisses finlandaises du gouvernement de Vyborg.

On sait quelles sont les conditions ethniques des neuf gouvernements de la Russie d'Europe dits gouvernements de l'Ouest, savoir : Podolie, Kiev, Volynie, Minsk, Moguilev, Vitebsk, Grodno, Vilna, Kovno. Dans ces neuf gouvernements, le fond de la population est composé de Petits-Russes ou Ukrainiens pour les gouvernements de Podolie, de Kiev et de Volynie ; de Russes-Blancs pour les gouvernements de Minsk, de Moguilev, de Vitebsk et de Grodno ; de Russes-Blancs et de Lithuaniens pour le gouvernement de Kovno ; et c'est parmi ces éléments de souche russe (Petits-Russes et Russes-Blancs) ou lithuanienne que se recrute presque exclusivement le prolétariat rural en ces régions. Mais, à côté de ces éléments, et se mêlant d'autant moins avec eux qu'ils en sont séparés et par la religion et par la langue et par les mœurs, deux éléments d'autre origine occupent une place considérable : les Juifs et les Polonais.

Les neuf gouvernements ci-dessus énoncés sont tous encerclés dans la « limite de l'habitat juif permanent » : forts de leur droit de séjour, les Juifs, bien que gênés par de multiples règlements d'exception, s'y sont développés assez à l'aise. Presque tous gens de négoce ou de métier, formant, dans certaines villes et certains

bourgs, jusqu'aux neuf dixièmes de la population agglomérée, ils sont particulièrement nombreux en Lithuanie et dans certaines parties de la Russie Blanche ; c'est ainsi que, dans les gouvernements de Minsk, de Grodno et de Kovno, ils ne comptent guère pour moins de 20 0/0 de la population totale ; et, là même où ils sont le moins nombreux, dans les gouvernements de Kiev et de Vitebsk, par exemple, leur pourcentage va encore au delà de 20 0/0.

Quant aux Polonais, ce n'est point à la loi du nombre qu'ils doivent leur importance. Descendant parfois, dans la région considérée, jusqu'à moins de 3 0/0 de la population d'ensemble, nulle part ils n'en dépassent le dixième, si tant est qu'ils l'atteignent, et cela même dans les gouvernements limitrophes du « Royaume » : on en compte 10 0/0 dans le gouvernement de Grodno, 9 0/0 dans le gouvernement de Kovno, 8 0/0 dans le gouvernement de Vilna. Mais, bien que partout en minorité numérique, ils doivent à leur richesse, richesse foncière surtout, à leur esprit d'entreprise, à leur supériorité d'éducation et de culture, une influence sociale prépondérante.

Les conditions étant telles, et, à la suite de circonstances qu'il est inutile de rappeler ici, la question de l'introduction des zemstvos dans les neuf gouvernements de l'Ouest s'étant trouvée inopinément posée, M. Stolypine élabora ce mémorable projet de loi qui, adopté par la Douma en juin 1910, devait échouer, l'an d'après, à la Chambre haute, et devenir ainsi l'occasion de la crise de mars-avril 1911. Or, sans parler du mode d'élection par deux curies nationales (Russes et « non-Russes »), mode calculé de façon à assurer l'avantage aux propriétaires fonciers russes, le projet gouvernemental, promulgué comme loi par l'oukaze inconstitutionnel du 27 mars 1911, en violation de l'esprit, sinon de la lettre de l'article 87 des lois fondamentales, présentait les trois caractéristiques suivantes :

1° Il n'était applicable qu'aux six gouvernements du Sud-Ouest (Podolie, Kiev, Volynie, Minsk, Moguilev, Vitebsk), excluant ainsi de la réforme les trois gouvernements du Nord-Ouest (Grodno, Vilna et Kovno), simplement parce qu'en ces trois gouvernements, et même avec le système des deux curies nationales, la prépondérance ne pouvait pas être assurée aux éléments russes ;

2° Aucune place n'était faite aux Juifs dans les opérations électorales ;

3° La majorité des membres de l'*ouprava*, commission permanente assez analogue à la commission départementale de nos conseils généraux, et la majorité des employés du zemstvo (médecins, maîtres et maîtresses d'école, statisticiens, etc.) devaient être de nationalité russe.

On eût voulu, de propos délibéré, aviver les luttes de race dans la marche du Sud-Ouest, que l'on ne s'y fût pas pris autrement.

Pareil jugement doit être porté sur « l'affaire de Kholm. »

Cédant peut-être aux instances de l'évêque orthodoxe de Kholm (en polonais Chelm), Euloge, député à la troisième Douma, lequel n'a pas vu sans déplaisir ni inquiétude que beaucoup de ses ouailles, à la suite de l'oukaze de 1905 sur la liberté de conscience, sont passées ou ont fait retour au catholicisme latin, le gouvernement a repris, sans nécessité d'aucune sorte, un vieux projet tendant à une rectification des frontières du Royaume de Pologne, telles que le Congrès de Vienne les a fixées en 1815. Il ne s'agit de rien moins que de « détacher » une partie des districts du gouvernement polonais de Lublin et quelques-uns de ceux du gouvernement polonais de Siedlce, pour former un gouvernement russe nouveau, le gouvernement russe de Kholm.

En vain, dans un mémoire secret des premiers mois de 1909, l'un des membres du cabinet russe, promis à de plus hautes destinées, et que la pratique même des réalités de son département suffit à mettre en garde contre les sauts dans l'inconnu, s'est-il élevé contre ce projet, « projet absurde », faisant valoir surtout ses difficultés d'ordre juridique, administratif et financier : d'ordre juridique, car le Code Napoléon est toujours en vigueur dans le territoire contesté, alors que les juges d'appel des cours russes ignorent ce code; d'ordre administratif, car l'organisation de la commune rurale dans le Royaume de Pologne est toute différente de ce qu'elle est en Russie, la commune rurale russe étant commune « de classe » (de classe exclusivement paysanne), tandis que la *gmina* polonaise ne fait pas acception de la condition des personnes; d'ordre financier, pour tout ce qui touche au régime des hypothèques et du crédit foncier.

En vain le gouverneur-général de Varsovie lui-même, général Skalon, a-t-il désapprouvé, à plusieurs reprises, un projet de démembrement que les patriotes polonais dénoncent comme un quatrième partage de la Pologne.

En vain les statistiques officielles se sont-elles ingéniées à torturer les chiffres : de l'aveu même de l'administration russe, le nombre des catholiques, dans le territoire contesté, atteint 310,000, celui des orthodoxes (uniates) n'allant pas au delà de 304,000.

En vain apparaît-il comme hors de doute, pour tout observateur sans parti pris, que nulle part la population, même orthodoxe et de langue petite-russienne, ne réclame un changement du *statu quo*, les deux éléments, catholique et grec-uni (uniate), vivant en bonne intelligence, la même église servant parfois aux deux cultes.

Déposé par le gouvernement russe sur le bureau de la Douma, dès le mois d'avril 1909, le projet n'a pas été retiré, même après que, M. Stolypine n'étant plus là pour le soutenir, on pouvait avoir quelque raison de croire que son successeur n'était pas particulièrement pressé de le voir aboutir.

Ce projet, la Douma l'a voté, l'ayant d'ailleurs amendé, par surprise peut-être, dans un sens moins défavorable aux Polonais, et ce vote est d'hier. La parole est maintenant au Conseil de l'Empire, plus réactionnaire certes, mais plus conservateur aussi, et partant moins suspect de complaisance pour un texte législatif qui, rompant avec un état de fait quasi-séculaire, consacre une sorte d' « acte révolutionnaire à droite ». Quoi qu'il doive advenir, le gouvernement russe portera la responsabilité d'une initiative qu'aucune nécessité ne justifiait et qui a blessé au vif le sentiment national polonais.

Et que dire de l'affaire des deux paroisses finlandaises du gouvernement de Vyborg, affaire engagée, celle-ci encore, sur l'initiative propre du gouvernement?

Le 25 août dernier, une note officielle, d'allure tout innocente, fut communiquée aux journaux de Saint-Pétersbourg par le Bureau d'information. Cette note portait ce qui suit :

« Le 17 du courant, Sa Majesté a donné son approbation à un avis du Conseil des ministres aux termes duquel deux des paroisses du gouvernement de Vyborg, à savoir les deux paroisses de Kivinebb (en finnois Kivennapa) et de Nykyrka (en finnois Uusikirkko) seraient désormais rattachées au gouvernement de Saint-Pétersbourg.

« Un projet de loi portant rattachement de ces deux paroisses sera élaboré dans les formes prescrites par la loi du 17-30 juin 1910 sur la législation d'Empire.

« Le soin d'élaborer ce projet de loi incombera à une commission interministérielle présidée par l'un des adjoints du ministre de l'intérieur et composée, en outre du gouverneur-général de la Finlande et d'un représentant de la chancellerie d'Empire, de délégués des ministères de la guerre, de l'intérieur, des finances, de la justice et des voies de communication.

« Ledit projet de loi, après avis du Sénat de Finlande, sera soumis au conseil des ministres. » (On sait que les divers départements du Sénat de Finlande constituent autant de départements ministériels et que, par suite, le Sénat de Finlande n'est pas autre chose lui-même que le véritable conseil des ministres finlandais, conseil tenant ses séances au palais du Sénat d'Helsingfors.)

Paroisses de Kivinebb et de Nykyrka, qu'est-ce à dire? Ouvrez l'admirable *Atlas de Finlande* publié, en trois langues (français, finnois, suédois), par la Société de géographie d'Helsingfors et dont la seconde édition, très augmentée, a paru l'an dernier. Vous y verrez que la paroisse ou commune rurale de Kivinebb (Kivenappa), d'une superficie de 733 kilomètres carrés, comptait, au 31 décembre 1908, 16,249 habitants, tandis que la paroisse ou commune rurale de Nykyrka (Uusikirkko), d'une superficie de 820 kilomètres carrés, accusait, à la même date, une population de 14,940 âmes. Le gouvernement de Vyborg, d'une superficie totale de 31,376 kilomètres carrés, possédant une population d'environ 500,000 habitants (la population du grand-duché ne dépasse les trois millions que de quelques milliers), c'est donc un vingtième de la superficie du gouvernement finlandais de Vyborg et un seizième de sa population qu'il s'agirait d'incorporer au gouvernement russe de Saint-Pétersbourg.

« La question est de peu d'importance », dira-t-on. Soit! Que les 31 écoles de la paroisse de Kivinebb, que les 21 écoles, l'université populaire, l'école d'agriculture de la paroisse de Nykyrka soient russifiées ou même disparaissent, ceci n'empêchera point la Finlande de garder le haut rang de civilisation auquel les patients efforts de ses enfants l'ont placée. Mais pourquoi, par cette injure gratuite, mettre en deuil un petit peuple dont le loyalisme n'a jamais pu être sérieusement contesté, un petit peuple qui, tant par ses œuvres de culture que par son attachement au droit, mérite d'être appelé une grande nation? Et d'ailleurs l'appétit vient en mangeant : aujourd'hui, c'est de deux paroisses seulement qu'il

s'agit ; demain on réclamera, on a réclamé déjà, dans la presse et dans les milieux nationalistes, le gouvernement de Vyborg tout entier. Et je ne puis oublier qu'au commencement d'avril 1907, dans les cercles militaires de Saint-Pétersbourg, on parlait ouvertement d'une prochaine occupation militaire de tout le grand-duché.

Aussi bien n'est-ce un secret pour personne qu'au Conseil des ministres même cette question des deux paroisses a été vivement débattue. M. Stolypine tenait pour le projet de démembrement ; mais le ministre des finances s'y montrait résolument hostile. Et il est de fait qu'aucun des motifs invoqués ne résiste à l'examen. Motif politique ? Le séparatisme finlandais n'est qu'une légende. Motif militaire ? Jamais le peuple finlandais ne s'est opposé aux réquisitions des autorités russes. Motif policier ? Personne ne croira que Saint-Pétersbourg doive être plus en sûreté parce que la frontière de Finlande sera au kilomètre 50 et non au kilomètre 32.

En ouvrant la troisième diète, le 1er juin 1909, M. Svinhufoud, réélu président pour la troisième fois, prononçait la brève allocution suivante :

« Après de nouvelles élections, la Diète s'est réunie de nouveau pour accomplir, en s'appuyant sur la force du droit, son devoir constitutionnel. La Diète demande à exprimer par mon intermédiaire ses sentiments de fidélité à l'égard de l'Empereur grand-duc de Finlande. »

A méconnaître la lettre et l'esprit de cette loyale déclaration, précédée et suivie de tant d'autres toutes pareilles, les ministres russes s'exposent à une double suspicion : on peut se demander s'ils connaissent vraiment la Finlande et les Finlandais, s'ils ont même visité le pays, s'ils ont vu de leurs yeux et étudié sur place les admirables institutions du grand-duché ; et on peut se demander également si, connaissant la Finlande et les Finlandais, ils ne nourrissent pas on ne sait quels sentiments d'inconsciente jalousie contre ce noble peuple, le plus pauvre de l'Europe, qui, sans qu'aucune loi lui prescrive l'instruction obligatoire, ne compte pour ainsi dire pas d'illettrés, et qui a accueilli avec des manifestations « de joie et d'orgueil » le vote, par sa première diète élue au suffrage universel et direct, de la loi prohibant dans le pays la fabrication et la vente des boissons alcooliques.

III

Quels sont les risques, pour la Russie, de la politique nationaliste à laquelle le nom de M. Stolypine restera attaché ? Il peut paraître que ce n'est pas à un étranger d'en dresser le bilan. Et c'est pourquoi je voudrais ici reproduire purement et simplement, sans les affaiblir par aucun commentaire personnel, les déclarations que m'a faites à ce sujet, en septembre dernier, à Saint-Pétersbourg, un savant russe éminent dont je dois taire le nom, me contentant de dire que ses travaux et son caractère jouissent d'une égale estime dans son propre pays et hors frontière.

« Je ne suis pas nationaliste parce que je suis patriote et que j'ai la fierté de mon pays.

« Le nationalisme est une politique de petite nation, de petite nation qui veut vivre et qui, pour vivre ou simplement pour ne pas mourir, se défend par tous les moyens ; mais la Russie est une grande nation et qui, pour demeurer telle, n'a pas besoin d'agir en petite nation. Nous sommes les maîtres du logis et certes le logis est vaste : à nous de traiter généreusement, noblement tous ceux qui, par droit historique ou droit de conquête, ont leur place en ce logis. « La Russie aux Russes » (faut-il entendre aux Grands-Russes ?), disent nos nationalistes. Parler ainsi, c'est fausser le sens de toute notre histoire. C'est nous ravaler au rang des nationalités de l'Empire les plus obscures ou les plus déchues. Parler ainsi, c'est humiliant ; et c'est dangereux aussi.

« En Petite-Russie, par ses tracasseries, ses fermetures de clubs, de cabinets de lecture, de sociétés de toutes sortes, notre administration a créé le mouvement petit-russien. Il y a trois ans seulement que le gouvernement russe a permis la libre traduction des évangiles dans la langue du pays (le petit-russe) ; encore y a-t-il fallu l'insistance de l'Académie impériale des sciences et de son auguste président. Or le malheur veut qu'il existe une Galicie : les mécontents de Petite-Russie s'en vont là-bas et agitent contre nous. Si, comme certains le disent, les idées séparatistes ont fait leur chemin en Petite-Russie, à qui la faute ? et qu'arriverait-il si nous avions la guerre ?

« En Pologne, où la question est simple, puisqu'il ne s'agit plus. entre Polonais et nous, que d'inimitiés historiques, nous refusons l'autonomie à laquelle la civilisation polonaise a droit. Et nous avons amené les choses au point que certains Polonais, par une aberration que seule l'exaspération explique, tournent leurs regards vers l'empire allemand...

« En Finlande, la question est plus simple encore. Oui ou non, a demandé un jour le baron Meyendorf du haut de la tribune de la Douma, la violation de la constitution finlandaise est-elle pour nous une nécessité d'État ? Poser cette question, c'est la résoudre. Nous sommes la force; nous pouvions être le droit; nous avons préféré être l'incohérence et la violence. Protégée par nous, la Finlande vivait, sage, travailleuse, heureuse ; et voilà que, de gaîté de cœur, nous suscitons l'inimitié finlandaise. Vienne une guerre, qui donc nous protégera, en Finlande, contre l'intrigue, sinon contre l'offensive allemande ? Et l'Allemand, l'Allemand qui refoule ou assimile, voilà pour nous l'ennemi, partout, en Finlande comme en Pologne, en Pologne comme dans les provinces baltiques.

« Et que dire de la question juive ? J'estime qu'il la faut envisager du point de vue où l'historien Tchitchérine se plaçait déjà. D'un côté, l'hypothèse; de l'autre, le fait. L'hypothèse : le danger que les Juifs font courir à la civilisation russe. Le fait : le déni de justice, l'immoralité que constituent les lois d'exception dirigées contre les Juifs. Faut-il sacrifier le fait à l'hypothèse ?

« Par ailleurs, trois points méritent de retenir l'attention :

« 1° Les règlements d'exception n'atteignent pas leur but. En Russie plus qu'en aucun autre pays, finances, presse, police sont entre les mains des Juifs, des « grands Juifs ». A ceux-ci, dont l'influence sociale est redoutable, tout est permis. Aux autres, à ceux dont l'influence sociale est nulle, tout est défendu.

« 2° Le résultat le plus clair des règlements d'exception, c'est de « révolutionner » la masse juive. Tout témoin de bonne foi conviendra que les meilleurs d'entre les Juifs, tous ceux qui ont quelque sentiment d'honneur et de bravoure, ne peuvent pas, en Russie, et du fait même des règlements d'exception, ne pas être révolutionnaires.

« 3° Il n'est ni sage ni politique de parquer dans le cercle de l'habitat juif (Royaume de Pologne et provinces de l'Ouest) les sept millions de Juifs que compte l'Empire.

« La question juive, en Russie comme ailleurs, ne comporte qu'une solution : l'égalité des droits. Et je crois bien que tous les hommes de gouvernement sont d'accord là-dessus. Mais possible, facile même chez nous il y a quelques années, cette solution n'est plus aussi aisée aujourd'hui : le nationalisme est devenu très fort ; — un mouvement de contre-révolution serait à craindre.

« Comprenez-vous maintenant pourquoi, étant patriote, je ne puis pas être nationaliste ? »

Ainsi parla mon ami.

PAUL BOYER.

L'ÉVOLUTION CONSTITUTIONNELLE

DE LA RUSSIE

I

L'une des caractéristiques les plus remarquables de la révolution accomplie par Pierre le Grand à la fin du XVIIe siècle a été le changement radical des *méthodes* législatives. Dorénavant les institutions russes, au lieu d'évoluer organiquement sous la pression lente et continue des besoins sociaux, sont réformées à coup de règlements et d'oukazes, sous l'empire de considérations principalement théoriques. L'imitation de l'Occident devient l'un des facteurs essentiels des transformations opérées. Quant au corps même de la nation, il ne peut plus agir d'une façon instinctive sur le développement des institutions par une série de réadaptations successives, et il ne peut pas encore faire entendre à l'Empereur autocrate, par l'intermédiaire de représentants élus, ses vœux et ses revendications [1].

De là, pendant tout le XVIIIe siècle, tant de réformes mal venues, sans contact avec la réalité sociale ; de là, cette instabilité constitutionnelle qui déconcerte l'historien et forme un si frappant contraste avec l'évolution de la vieille Moscovie : tout semble incohérent, éphémère, contingent. Les « Conseils » qui entourent la personne

1. Sans doute les Empereurs et Impératrices du XVIIIe siècle convoquèrent à plusieurs reprises des « commissions législatives » à caractère représentatif, notamment en 1756, mais leur caractère exceptionnel ne permet pas de les considérer comme une institution normale du droit public. Cf. à ce sujet les travaux de Latkine et de Filippov (en russe).

du Souverain se succèdent les uns aux autres, de règne en règne, au gré des hommes et des évènements : c'est d'abord le Sénat dirigeant, puis le Haut Conseil secret, le Cabinet des ministres, la Conférence des ministres, le Conseil près la Cour impériale, le Conseil impérial, le Conseil permanent. Les attributions de ces organes politiques ne sont pas mieux définies. Mettant à profit l'incertitude de la succession au trône, ils peuvent s'arroger le droit de reconnaître le nouvel Empereur et d'exiger, comme prix de cette reconnaissance, la limitation du pouvoir autocratique [1].

Cette cause de faiblesse pour la monarchie disparut, il est vrai, en 1797, quand Paul Ier régla d'une façon définitive l'ordre de succession au trône. Le pouvoir impérial, appuyé sur l'hérédité, fut désormais dans une position plus forte vis-à-vis des Conseils politiques. Mais leur compétence n'en demeurait pas moins très vague. Ils devaient être consultés sur toutes les affaires « importantes » de l'État, et le Souverain pouvait toujours craindre des empiètements de leur part. Seule la théorie de la séparation des pouvoirs, importée de France à la fin du XVIIIe siècle, était en mesure de préciser cette compétence [2] : le Conseil d'Empire, créé par Alexandre Ier en 1810, eut pour fonction essentielle de conseiller le Tsar en matière *législative* ; l'Empereur exerça le pouvoir *exécutif* par l'intermédiaire des ministres, créés à cette même date, et le Sénat dirigeant, dévié de son orientation primitive, apparut de plus en plus comme l'organe suprême du pouvoir *judiciaire* [3].

Il manquait deux choses à ce Conseil d'Empire pour être un véritable Parlement : nommé exclusivement par l'Empereur, il ne renfermait aucun élément représentatif, et, investi de fonctions purement consultatives, il ne disposait d'aucun « pouvoir » proprement dit. Ce n'est qu'en 1905-1906, sous l'impulsion du mouvement révolutionnaire, que le pas décisif a été franchi. Quelles ont été les causes, proches et lointaines, de cette grande révolution politique ? C'est ce que nous voudrions essayer tout d'abord de déterminer.

1. Notamment en 1730. Cf. Milioukov, *Iz istorii roussk. intelliguentsii* (Essais sur l'histoire de l' « intelligence » russe), 1902.
2. Elle fut magistralement mise en œuvre dans le célèbre plan de Spéranski.
3. Surtout après la grande réforme judiciaire d'Alexandre II, en 1866.

II

On ne peut nier que l'influence des idées et des institutions occidentales n'ait joué un rôle prépondérant. L'exemple de la Russie infirme par là même d'une façon très nette la conception matérialiste de l'histoire. Déjà au XVIIIe siècle, les constitutions anglaise et suédoise avaient inspiré certains projets de réformes aux hommes politiques et aux publicistes russes. Avec Alexandre Ier, élève du jacobin Laharpe, avec ses conseillers Novosiltsov et Spéranski, ce sont les théories françaises et les institutions napoléoniennes qui l'emportent[1]. Mais cette influence ne pouvait s'exercer alors que sur un groupe très restreint d'intellectuels et d'hommes politiques. Le long séjour des officiers russes en France à la suite des campagnes de 1814 et de 1815 permit à beaucoup de nobles cultivés de prendre contact avec nos mœurs, nos institutions et nos théories gouvernementales. Un mouvement libéral se dessina, qui, traqué par les autorités impériales, prit nécessairement la forme de sociétés secrètes. On sait qu'il devait aboutir à l'insurrection de décembre 1825. Profitant de la mort d'Alexandre Ier, de la renonciation au trône du grand-duc Constantin et du court interrègne qui s'ensuivit, les sociétés secrètes provoquèrent une sédition dans l'armée, d'autant plus facilement que la noblesse militaire était toute gagnée aux idées constitutionnelles.

Mais Nicolas Ier eut tôt fait de mater l'insurrection. Le peuple, encore amorphe et sans opinion politique, n'avait pu suivre le mouvement de l'élite révolutionnaire : son inertie fut la grande force du pouvoir impérial. Mais les « décembristes », qui furent peu à peu considérés comme des martyrs de la cause libérale, contribuèrent sans aucun doute à l'éveil de l'opinion publique et à la diffusion des idées constitutionnelles dans les classes moyennes. L'impulsion était donnée. Comme l'a dit justement Rambaud[2], le gouvernement réactionnaire de Nicolas Ier fut « un *remora*, plutôt qu'un obstacle au progrès. Quand sa puissance se brisa,

1. Il faut ajouter que la proximité de la Finlande et de la Pologne, pays nettement constitutionnels, rendit de plus en plus malaisé le maintien de l'autocratie. La contradiction fut encore plus vive après 1878, quand le Tsar autocrate favorisa l'établissement du régime constitutionnel en Bulgarie.

2. Cf. Rambaud, *Histoire de la Russie*, cinquième édition, Paris, 1900, p. 638.

apparut sous ses ruines un monde nouveau qui était arrivé à maturité. »

Dès 1862, la corporation de la noblesse du gouvernement de Tver adoptait une adresse à l'Empereur, dans laquelle, renonçant à tous ses privilèges de classe, elle demandait la convocation d'une assemblée nationale. Mais Alexandre II, dont l'activité réformatrice s'est étendue aux questions les plus variées, à l'affranchissement des serfs, à l'institution du self-government local, à la réorganisation de la justice, hésita longtemps devant la réforme constitutionnelle proprement dite. Toutefois, le 17 février 1881, il approuva, sur les instances du comte Loris-Mélikov, un projet de loi créant une « commission générale » à caractère représentatif, dont les avis devaient éclairer le Conseil d'Empire et l'Empereur lui-même en matière législative. Le 13 mars au matin, il donna l'ordre de le faire imprimer dans le *Messager officiel*, mais, avec son habituelle indécision de caractère, il voulut qu'avant toute publication, un nouveau Conseil des ministres examinât la question. Le même jour, à trois heures, il était assassiné. On sait que son fils, Alexandre III, devait orienter la politique intérieure de la Russie dans des voies toutes différentes.

Si, en 1881, le mouvement fut sur le point d'aboutir, c'est que l'ensemble des institutions russes y était beaucoup mieux préparé qu'en décembre 1825. Au facteur idéologique, nécessaire, mais insuffisant, s'était ajouté le besoin, profondément senti, de « couronner l'édifice » dont les réformes d'Alexandre II avaient déjà posé les fondements. Il existe, dans l'histoire des institutions, une « corrélation des formes » analogue à celle dont Cuvier a démontré l'existence en biologie. Il était impossible d'emprunter à l'Occident ses lois politiques et administratives, sa séparation des pouvoirs, ses ministères, ses tribunaux et surtout sa décentralisation, sans aboutir tôt ou tard à la création d'un Parlement : l'organisme constitutionnel, ébauché au XVIIIe siècle, précisé au XIXe, devait tendre nécessairement à se compléter. Comme l'a très bien montré le comte Witte[1], les institutions représentatives régionales et municipales, octroyées en 1864 et 1870, convergeaient naturellement vers un organe représentatif central.

Mais un troisième ordre de causes était nécessaire pour que la

1. Cf. comte S. Iou. Witte, *Samoderjavié i Zemstvo* (autocratie et zemstvo), réédité à Saint-Pétersbourg en 1908.

révolution politique s'opérât : il fallait qu'un certain développement des classes sociales ait préparé un milieu capable de réagir. Sans doute il s'était constitué peu à peu, à côté de la masse énorme des paysans, une population urbaine cultivée, qui, par les universités, par la presse périodique et par les écrits des publicistes, pouvait former tant bien que mal, en dépit de la censure, une certaine opinion politique. Mais elle n'avait pas le nombre pour elle ; ses efforts, mal soutenus, étaient voués à un échec certain. Le paysan, qui ne sait pas lire, se soucie peu de la liberté de la presse et des libertés publiques en général. Ce qu'il désire avant tout, c'est de la terre, et il faut reconnaître qu'à ce point de vue les socialistes et les radicaux, partisans de l'expropriation, ont eu, suivant la forte expression de M. Anatole Leroy-Beaulieu [1], une « prise » très réelle sur la classe paysanne. Mais, quoi qu'on en ait dit, la révolution russe n'a été qu'accessoirement agraire : elle est restée principalement politique, et l'agitation fomentée parmi les paysans notamment en 1902 à la suite de mauvaises récoltes, n'aurait été qu'une simple jacquerie, s'il n'eût existé par ailleurs, dans les villes, un mouvement révolutionnaire puissant.

Le grand fait social qui a préparé la révolution de 1905 a été l'industrialisation de la Russie. Il s'est formé, surtout depuis trente ans, une classe ouvrière très accessible aux influences intellectuelles des libéraux et des socialistes. Elle constitue, comme les universités, un excellent terrain de culture pour les idées révolutionnaires. En favorisant l'essor industriel du pays par un protectionnisme outré, le gouvernement a multiplié sans le savoir les forces de l'opposition. A ce point de vue, la conception matérialiste de l'histoire, dépouillée de tout exclusivisme, contient une part incontestable de vérité.

Ainsi, dès le début du XXe siècle, les causes profondes de la révolution russe étaient sur le point d'agir : il ne manquait plus qu'une « cause occasionnelle ». Ce fut la guerre russo-japonaise qui la fournit. Elle a été en quelque sorte l'étincelle qui a combiné les forces d'opposition jusque-là dispersées.

Les historiens qui veulent à tout prix dater d'une façon précise le commencement d'une période, peuvent considérer l'assassinat du ministre de l'intérieur von Plehwe comme marquant le début de

1. Cf. A. Leroy-Beaulieu, *La crise russe et l'alliance franco-russe*, dans les *Questions de politique étrangère en Europe*, Paris, 1907.

la révolution russe (15 juillet 1904)[1]. Son successeur, le prince Sviatopolk-Mirski, inaugure la politique de confiance. Il laisse se réunir à Saint-Pétersbourg, le 19 novembre 1904, un Congrès général des *zemstvos* ou assemblées provinciales, qui réclame énergiquement la convocation d'une Chambre représentative. Mais le gouvernement, résolu à s'engager dans la voie *des* réformes, hésite toujours devant *la* réforme constitutionnelle, qui domine toutes les autres. L'important oukaze du 25 décembre 1904 est muet sur cette question fondamentale. Il faut la chute de Port-Arthur, le fameux « dimanche rouge » du 22 janvier 1905, l'assassinat du grand-duc Serge et le commencement des grèves politiques pour arracher au Tsar le mot décisif : un rescrit du 2 mars 1905 promet de convoquer une représentation nationale.

Tout le printemps de 1905 est occupé par les travaux préparatoires de cette grande réforme, sous la direction générale du nouveau ministre de l'intérieur Boulyguine. Mais l'attente énerve l'opinion de jour en jour plus exigeante, et les désastres d'Extrême-Orient à Moukden et à Tsou-sima, la mutinerie navale du « Prince-Potemkine », etc., affaiblissent encore le prestige du gouvernement. La loi organique du 19 août 1905 a beau instituer une « Douma d'Empire », d'ailleurs fort peu démocratique et purement consultative, pour examiner les projets de loi avant le Conseil d'Empire bureaucratique : la timide « constitution-Boulyguine » vient trop tard pour satisfaire l'opinion publique. Bientôt dépassée par les événements, elle ne sera jamais appliquée dans les faits, mais elle n'en demeure pas moins un document capital de l'histoire du droit public, comme notre constitution mort-née de l'an I.

La nouvelle de la paix signée avec le Japon ne calme pas les esprits. Ce que l'opinion exige, c'est une véritable constitution démocratique, et l'instant paraît favorable pour arracher au pouvoir autocratique une suprême concession. Le prolétariat, soutenu par

1. Katkov écrivait dès 1881 : « Nous sommes déjà en révolution ». Sur l'histoire politique de la révolution russe, cf. Bourdon, *La Russie libre*, Paris, 1905, et les articles annuels consacrés à l'*Empire russe* depuis 1906, dans la *Vie politique dans les Deux mondes*, Paris (cinq années parues), ainsi que l'excellente chronique politique rédigée mensuellement par K.-K. Arséniev dans les *Véstnik Evropy*. Sur le point de vue social-démocrate, cf. André Waitz, *Essai sur la Révolution russe*, dans la *Grande Revue* du 10 novembre 1911. Sur les questions proprement juridiques, historiques et « institutionnelles », cf. P. Chasles, *Le Parlement russe, son organisation, ses rapports avec l'Empereur*, avec une préface de A. Leroy-Beaulieu, Paris, 1910, ainsi que les traités généraux de droit public russe (Lazarevski, baron Nolde, etc...).

les intellectuels, prépare une grève générale d'ordre politique, qui paralyse bientôt toute la vie de la nation. La presse, les chemins de fer, les professions libérales, les universités, les banques, les postes et télégraphes, les usines électriques, etc., adhèrent bientôt à ce mouvement gréviste, le plus formidable que l'histoire ait jusqu'ici enregistré.

Sur les instances du comte Witte, nommé à la tête du gouvernement après la conférence de Portsmouth, l'Empereur cède. Le manifeste du 30 octobre 1905 promet toutes les libertés publiques. Le système électoral sera démocratisé, et, surtout, « aucune loi ne pourra entrer en vigueur sans l'approbation de la Douma ». C'est la fin de l'absolutisme. Enfin, dans un rapport approuvé le même jour par Nicolas II, le comte Witte préconise la constitution d'un cabinet homogène sous la présidence d'un premier ministre [1] et l'introduction partielle du principe électif dans la composition du Conseil d'Empire.

Si, dans la journée du 30 octobre, le gouvernement a cédé aux revendications populaires, c'est qu'il se croyait moins fort qu'il ne l'était en réalité : les événements de 1906 et de 1907 l'ont prouvé surabondamment. Mais ce qui importe en « interpsychologie », c'est moins d'être fort que de le paraître. Le peuple russe, capable d'efforts intenses quoique discontinus, a d'ailleurs déployé, pendant cette courte période, une remarquable énergie.

C'est au milieu des troubles populaires, de la terreur blanche et de la terreur rouge, des massacres de juifs et des insurrections, que le ministère du comte Witte poursuivit son œuvre constituante et présida aux premières élections générales de l'Empire. L'opposition radicale devait sortir victorieuse de la lutte engagée : les « konstitutionnels-démocrates » ou « K. D. » battirent les « octobristes » ou constitutionnalistes-conservateurs [2].

La première Douma, inaugurée solennellement le 10 mai 1906, ne pouvait manifestement prendre contact et collaborer avec le ministère bureaucratique de M. Gorémykine, car les idéals pour-

1. L'oukaze du 2 novembre 1905, instituant un Président du Conseil des ministres, a formulé d'une façon expresse et juridiquement précise de simples usages qui ont acquis force de loi dans la pratique constitutionnelle des gouvernements européens. C'est là un exemple caractéristique d'imitation internationale.

2. Ces partis politiques n'ont pu vraiment se constituer qu'avec l'introduction du régime représentatif. Il n'existait guère auparavant que des « opinions » et des sociétés secrètes.

suivis de part et d'autre étaient absolument incommensurables. La dissolution, prononcée par le manifeste impérial du 21 juillet 1906, fut le dénouement logique de cet antagonisme flagrant. Les députés protestataires, réunis à Vyborg en un véritable « parlement-croupion », essayèrent bien d'inciter le peuple au refus de l'impôt et du service militaire, mais, sauf quelques mutineries dans l'armée, l'ensemble du pays resta calme, et la victoire demeura au gouvernement. Ce premier échec de la révolution russe montra en somme que le mouvement politique était beaucoup moins profond qu'on n'avait pu tout d'abord le supposer.

L'écart fut certainement moindre entre la seconde Douma (mars-juin 1907) et le ministère Stolypine. Bien que, dans cette deuxième campagne électorale, l'extrême-gauche ait conquis plus de sièges que dans la première, l'opposition, assagie par l'expérience, dut plier ses théories aux circonstances et fit preuve d'une réelle modération. Quant à M. Stolypine, d'allure moins bureaucratique que ses prédécesseurs, il hésitait à prononcer une dissolution manifestement inutile, car, les lois fondamentales interdisant de modifier le système électoral sans le consentement des Chambres législatives, il était certain que l'opposition serait maîtresse de la troisième Douma comme des deux premières[1]. Pour sortir d'un pareil cercle vicieux, l'extrême-droite ne craignit pas de préconiser un coup d'État, « triste, mais nécessaire », suivant l'expression des octobristes eux-mêmes. M. Stolypine se rangea finalement à cet avis, et un oukaze du 16 juin 1907, portant dissolution de la Douma d'Empire, remania du même coup le système électoral, assurant ainsi la prépondérance politique aux gros propriétaires fonciers.

Ce coup d'État semble avoir définitivement clos la révolution russe. Il a préparé l'avènement d'une troisième Douma conservatrice, qui collabore, tant bien que mal, avec le gouvernement.

III

Dans quelle mesure le mouvement révolutionnaire a-t-il été véritablement créateur? Comment fonctionne le nouveau régime

1. Le gouvernement avait essayé d'agir sur les élections à la seconde Douma, en faisant interpréter la loi électorale dans un sens très restrictif, grâce à la complaisance du Sénat dirigeant. Mais cet expédient n'avait pas empêché l'avènement d'une majorité de gauche.

constitutionnel qui en a été l'aboutissement? C'est ce que nous voudrions mettre en lumière d'une façon brève, mais précise, en reliant le droit public russe à l'ensemble du milieu social où il s'est constitué. Une pareille étude exigerait d'ailleurs de longs développements : resserrée dans le cadre un peu étroit de cet article, elle présentera donc forcément quelque sécheresse.

D'abord, comment les multiples nationalités de l'Empire et les différentes classes de la société sont-elles représentées dans le nouveau Parlement? La Douma et la moitié du Conseil d'Empire ont en effet pour source l'élection, et, en Russie comme en Autriche, la répartition ethnographique ou géographique des sièges électoraux est l'un des problèmes les plus importants à résoudre. On peut dire que toutes les nationalités de l'Empire ont été représentées aux deux premières Doumas [1]. Sans doute un certain avantage était réservé aux gouvernements centraux, de nationalité proprement russe, mais aucune population allogène de quelque importance ne fut exclue des opérations électorales. Malheureusement, c'est un fait bien constaté que les mouvements révolutionnaires s'accompagnent souvent d'un réveil des sentiments nationalistes. L'un des buts poursuivis par le coup d'État du 16 juin 1907 a été de russifier la Douma d'Empire. La députation des steppes et de l'Asie centrale a été complètement supprimée; les députations polonaise et caucasienne ont été réduites des deux tiers environ. Quant à la Chambre haute, elle n'a jamais compris que des représentants de la Russie d'Europe. Encore les dix gouvernements de Pologne n'y envoient-ils que six délégués.

Avant 1910, la Finlande ne pouvait être représentée au Parlement russe, et les Finlandais ne songeaient pas à s'en plaindre, car, prétendant former un véritable petit État autonome, ils se contentaient d'avoir une Diète nationale, siégeant à Helsingfors. Mais M. Stolypine a fait voter par la Douma et le Conseil d'Empire la grande loi du 30 juin 1910, qui viole manifestement l'autonomie du Grand-Duché, en permettant aux Chambres russes de légiférer sur des questions proprement finlandaises. Cette même loi décide que la Diète d'Helsingfors élira désormais deux membres du Conseil d'Empire et quatre membres de la Douma. M. Stolypine voyait

1. Sur la représentation des israélites, cf. P. Chasles, *ouvr. cité*, p. 64-65.

dans cette mesure « une preuve vivante de l'unité russe[1] ». Mais la Diète finlandaise, affirmant sa souveraineté, boycotta, comme il fallait s'y attendre, les élections projetées.

Non moins complexe était le problème des classes sociales. Dans un pays où la loi reconnaît encore des « ordres » juridiquement définis, comme en France sous l'ancien régime, où, à côté d'une classe paysanne si arriérée, se manifeste une efflorescence intellectuelle et un développement de l'industrie tout à fait remarquables, il était impossible d'appliquer un mode de suffrage uniforme. Depuis les réformes du comte Witte, presque tout le monde prend part aux élections, mais les électeurs sont groupés en « curies » de différentes natures, qui nomment plus ou moins directement les députés. Par l'effet de ce mécanisme arbitraire, le pouvoir effectif de chaque vote varie beaucoup suivant les cas, et le suffrage est profondément inégal. Le coup d'État du 16 juin 1907 a encore aggravé cette inégalité : il a, par une modification hardie de l'arithmétique électorale, diminué notablement l'influence des voix paysannes et assuré la prépondérance à la curie des propriétaires fonciers. Il a, en même temps, détaché de la population urbaine une curie ploutocratique, qui, jointe à celle des propriétaires, dispose à peu près partout de la majorité[2].

Quant à la moitié élective de la Chambre haute, il était particulièrement difficile de l'asseoir sur une base solide, dans un pays comme la Russie où la noblesse ne constitue pas une véritable aristocratie économique. Sur les 100 conseillers d'Empire qui siègent en vertu d'un mandat électif, 58 sont choisis par les assemblées représentatives locales[3], et 42 par divers groupements d'intérêts (clergé, noblesse, universités, comités du commerce et de l'industrie, etc.). Un cens très élevé assure à cette représentation hétérogène un caractère conservateur et même réactionnaire très accentué. D'autre part, les membres nommés par l'Empereur ne jouissent

1. Le gouvernement autocratique de l'Empire russe, proclame, comme la première république française, « l'unité et l'indivisibilité » du pays (cf. art. premier des Lois fondamentales).

2. La troisième Douma, élue par ce mécanisme électoral, est divisée en trois parties à peu près égales : une gauche radicale ou socialiste, un centre modéré, une droite nationaliste et réactionnaire. L'absence de toute majorité stable et homogène reste en quelque sorte son défaut congénital. Comme le déclarait M. Goutchkov, au Congrès octobriste de Moscou, en octobre 1909 : « Le morcellement constitue la faiblesse de la Douma, et la faiblesse de la Douma constitue la force du pouvoir exécutif. »

3. Y compris la Diète de Finlande depuis 1910. Cf. *supra*.

pas en fait de l'inamovibilité, qui pourrait seule garantir leur indépendance politique. Cette composition très défectueuse du Conseil d'Empire a suscité entre les deux Chambres un antagonisme permanent, qui stérilise les efforts législatifs de la Douma. Ainsi le Parlement russe, dont les pouvoirs sont par ailleurs si restreints, porte en lui-même des éléments de division, qui viennent encore accroître sa faiblesse.

Tout à été prévu dans les *Lois fondamentales* de 1906, pour que le gouvernement gardât son entière liberté d'action vis-à-vis des Chambres législatives. Le Parlement peut interpeller les ministres sur la *légalité*, mais jamais sur l'*opportunité* de leurs actes : l'Empereur seul détermine l'orientation de la politique générale[1]. La Douma et le Conseil d'Empire votent annuellement la loi de finances, mais ils ne peuvent, par un refus éventuel du budget, exercer aucune pression indirecte sur le ministère, car, en ce cas, ce serait le budget de l'année précédente qui resterait de plein droit en vigueur, et le gouvernement aurait toujours à sa disposition des ressources suffisantes. Cette disposition organique, empruntée, semble-t-il, à la constitution japonaise, met obstacle au parlementarisme proprement dit. Le gouvernement russe, averti par un siècle d'histoire européenne, a compris toute l'importance du droit budgétaire et s'est prémuni contre les conséquences constitutionnelles qu'il entraîne nécessairement à sa suite.

En matière proprement législative, le gouvernement impérial est aussi formidablement armé. Le droit de *veto* et le pouvoir de dissoudre les Chambres[2] lui fournissent un moyen de briser la plupart des résistances qui lui seraient opposées. L'article 87 des *Lois fondamentales* lui permet de légiférer à peu près librement en l'absence de la Douma d'Empire. M. Stolypine a même osé, en mars 1911, mettre artificiellement les Chambres en vacances pendant trois jours, pour être libre d'édicter une loi importante, que venait de repousser le Conseil d'Empire ! C'est, comme on l'a dit, un véritable « parlementarisme à l'envers » : ce sont les

1. Le premier ministre obéit lui-même plus qu'il ne commande. C'est ainsi qu'en 1909, l'Empereur ordonna au Président du Conseil de délimiter la compétence respective des Chambres et du Souverain en matière de défense nationale, contrairement aux idées personnelles de M. Stolypine lui-même En Occident, le premier ministre n'aurait pu conserver le pouvoir dans ces conditions.

2. Seule la moitié *élective* de la Chambre haute peut être dissoute par oukaze impérial.

Chambres législatives qui sont responsables devant le cabinet[1].

Ainsi les libertés publiques de la Russie sont encore bien précaires. Elles ne pourront se consolider peu à peu que par une évolution profonde du milieu social. Dès aujourd'hui la suppression de l'état de siège sous ses différentes formes apparaît comme la condition première de tout progrès véritable, car il énerve, par sa durée même, le sentiment de la légalité, si nécessaire au développement des sociétés politiques contemporaines.

PIERRE CHASLES.

1. Sur la politique constitutionnelle de M. Stolypine, voir nos articles dans la *Revue des Sciences politiques* (janvier-février 1912) et la *Revue du droit public et de la Science politique* (janvier-février-mars 1912).

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

DE LA RUSSIE

Un peuple de paysans ; la Russie jusqu'au milieu du XIXe siècle. Les industries nationales russes. — Apparition des chemins de fer ; ouverture des mines dans la Russie méridionale. Métallurgie et filature. — Expansion russe vers le Caucase, le Turkhestan et la Sibérie. Peuplement de l'Asie centrale. — Les crises de croissance : crise métallurgique, crise agraire. — Avenir économique de la Russie.

La grande diversité des races qui l'habitent est un des caractères essentiels de la Russie actuelle. Loin de s'atténuer avec le temps, comme il arrive chez les nations de l'Europe occidentale, elle s'est plutôt renforcée de nos jours, par suite des acquisitions territoriales de l'Empire, lesquelles ont incorporé à la Russie des populations asiatiques, de souche turque ou sémitique. Une mosaïque aussi riche ne pouvait aller sans créer des conflits politiques aigus et des crises sanglantes. Tel est bien, en effet, le tableau que présente l'histoire récente de la Russie. A côté de cette complexité ethnographique, dont les conséquences sont sensibles, se manifeste, dans l'ordre économique, une unité qui simplifie notablement l'histoire du pays. Le territoire russe, aussi bien en Europe qu'en Asie, nourrit une énorme population de paysans, plus ou moins arriérés, mais dont la supériorité numérique sur les autres classes est plus forte qu'en aucun autre pays.

Ce fait est évident pour les régions neuves, comme la Sibérie, où les autochtones sont nomades pour la plupart et où l'immigration paysanne est fort active depuis dix ans. Mais il est vrai encore

pour les contrées les plus civilisées de la Russie d'Europe, même pour celles qui sont réputées à l'étranger par les industries qui s'y sont implantées : l'Oural, par exemple. La statistique générale de l'Empire enregistrait récemment, sur 1.000 habitants, 771 paysans, 107 bourgeois, 23 cosaques, 15 nobles, 5 prêtres, etc. Ces chiffres sont pourtant insuffisants pour exprimer la proportion des Russes réellement *terriens*, c'est-à dire vivant directement et exclusivement des produits de la terre, céréales, élevage, laiterie, etc., à ceux qui ont d'autres moyens d'existence. La plus sûre indication est celle qui est fournie par le nombre des habitants des villes : 13,5 0/0 seulement.

Que le peuple russe soit profondément attaché à la culture du sol et à la vie paysanne et qu'il soit peu enclin au travail industriel des usines, c'est un fait incontestable. Dans l'Oural, dont je parlais tout à l'heure, dans le Donetz, partout où l'industrie par excellence, la métallurgie, a fait sortir du sol d'immenses usines, dont chacune est une ville, on assiste tous les ans à un exode en masse des ouvriers, au temps de la moisson. Chacun d'eux se souvient alors qu'il est paysan, fils de paysans. Beaucoup laissent là l'étau ou l'établi et vont louer leurs bras dans les plaines à blé, à des centaines de lieues quelquefois. La moisson faite, par le jeu naturel de l'offre et de la demande, la main-d'œuvre agricole devient surabondante, le paysan retourne à l'usine, et celle-ci entre dans une nouvelle période d'activité jusqu'aux moissons de l'été prochain.

Prédominance absolue de la vie paysanne, développement des seules industries rurales, rôle prépondérant du blé dans la vie générale du pays, tels sont les premiers caractères qu'on observe dans l'histoire économique de la Russie. Jusque vers la fin du siècle dernier, aucune autre ressource n'est venue s'ajouter à la production des céréales, pour assurer la subsistance et le développement de la nationalité russe, en sorte que, de nos jours encore, c'est uniquement par le blé qu'elle exporte en Europe que la Russie s'est procuré peu à peu l'outillage industriel et les ressources financières nécessaires à la mise en valeur des autres richesses latentes dans son sol.

Un autre caractère important de l'activité économique russe est fourni par le développement des communautés ouvrières dès les temps anciens. Aussi bien chez les Petits Russiens du Dnièpre,

que chez les Grands Russes de Iaroslav et de Novgorod-la-Grande, l'esprit d'association s'est manifesté avec une richesse de formes et une diversité de moyens qui suffiraient à imprimer une physionomie propre au peuple russe. L'*artèle*, c'est-à-dire le groupement de plusieurs travailleurs, associés sous la direction d'un chef élu par la communauté, en vue d'exécuter un travail déterminé, de se procurer l'outillage ou les fonds indispensables à un but unique, d'entreprendre, par exemple, la construction d'une maison, le roulage entre deux centres commerciaux, l'exploitation de forêts, de pêcheries, etc., telle a été, pendant de longs siècles, la forme universelle de la main-d'œuvre russe. Ces artèles de travailleurs, assez voisins des coopératives modernes par leurs règles traditionnelles, ont embrassé depuis les travaux des champs, jusqu'aux industries, rudimentaires d'ailleurs, comme la métallurgie et même la banque. Elles comptaient depuis quatre membres, chez les bûcherons des forêts de l'État, jusqu'à mille et plus dans certaines régions.

Quelle est l'origine de ces groupements curieux à tant de titres et dont les restes subsistent toujours sous forme d'associations puissantes (artèles de comptables, etc.), dans la Russie du XXe siècle ? Faut-il y voir, comme certains, une conséquence nécessaire du climat rude, de la vie précaire, de l'obligation de se grouper pour subsister, l'homme seul étant condamné à périr devant les forces naturelles excessives ? Faut-il plutôt admettre que l'artèle est une donnée ethnique proprement slave, un caractère spécifique profond, inhérent à la race où il s'est développé naturellement et s'est appliqué à toutes les formes de son activité sociale ? Il est difficile de trancher la question, si intéressante et si capitale même qu'elle paraisse, au moment où la jeune Russie brise la coquille du *mir*, cette autre forme du collectivisme, qui semble elle aussi directement issue de tendances associationnistes particulières aux races slaves. Notons cependant l'antiquité de certains artèles historiques comme la fameuse Sètch des cosaques Zaporogues, célébrée par Gogol dans *Tarass Boulba* [1].

A côté des travaux purement agricoles et surtout de la culture des céréales, la Russie avait vu naître, dès les origines, certaines industries. Les unes, comme la pêche, la culture du lin et la fabri-

1. *Tarass Boulba*, comme la plupart des livres de Gogol, est un précieux recueil d'observations sur les mœurs populaires russes, en même temps qu'une poétique description de la Russie méridionale.

cation des tissus, l'exploitation des forêts pour le chauffage et la construction n'étaient guère que le prolongement des travaux champêtres. C'est pourquoi elles se sont développées de bonne heure, avec la pêche, l'industrie des fourrures et quelques autres. Dès le XVIe siècle, les Anglais venaient exploiter les bois d'Arkhangelsk et arrivaient, par cette voie singulièrement détournée, jusqu'à la cour du tsar de Moscou. Rien n'a disparu de ce premier et lointain essor de l'industrie russe ; les bois, le chanvre et le lin sont encore, pour la Russie moderne, deux sources de richesses très importantes. Pour le lin, notamment, les Russes sont, pour ainsi dire, les fournisseurs uniques de l'Europe. Quant aux bois, ils pénètrent jusqu'en Cornouailles, sous forme de poteaux de mines, et ils arrivent également en France.

Enfin, l'élevage, industrie paysanne par excellence, a, de tout temps, été pratiqué en Russie, surtout dans les régions de la Volga, vers le Don et le Caucase. Apanage ordinaire des peuples paresseux ou tout au moins rebelles à l'effort opiniâtre qu'exige le travail des champs, il exigeait la vie nomade et a rapidement diminué, à mesure que celle-ci reculait devant la civilisation. Aujourd'hui, nous le voyons prendre la forme moderne, qui est nécessairement industrielle, et se cantonner en même temps dans les districts où une exploitation intégrale du sol est encore impossible.

En résumé, céréales, élevage, pêche, exploitation des bois, culture et tissage du chanvre et du lin, tel était à peu près le cycle complet de la vie économique en Russie, au moment où allait faire son apparition le véritable initiateur de l'industrie moderne, le rail.

***

Le réseau ferré russe s'est développé, à partir de 1860, avec une régularité remarquable et d'une façon tout à fait analogue à celle que l'on a pu observer en Amérique. Une fois reliés entre eux un petit nombre de centres importants, tels que Moscou, Pétersbourg, Odessa, Kiev, la voie ferrée a pu s'étendre suivant un plan général qui a présidé du même coup à l'ouverture progressive des régions incultes à la civilisation occidentale. En Russie, comme en Amérique, le rail a devancé les villes. Si cela n'est vrai qu'approximativement pour la Russie d'Europe, dont le développement est

antérieur aux chemins de fer, dans les contrées de l'Ouest, au contraire, à l'est de la Volga et dans toute la portion asiatique de l'empire, c'est la voie ferrée qui a peuplé le désert. Dans cette évolution si curieuse des chemins de fer russes, plusieurs points sont dignes de remarque. Dans le Donetz, par exemple, c'est-à-dire dans la région comprise entre le Don à l'Est et le Dnièpre à l'Ouest, il s'est produit une véritable hypertrophie relative, par suite des besoins industriels que la présence du charbon et du fer a rapidement amenés. Le bassin du Donetz et celui de Krivoï-Rog, au nord-est d'Odessa, riches en houille et en minerais métallurgiques, ont joué le rôle de deux ganglions nerveux en étroite relation l'un avec l'autre. Une voie ferrée a d'abord réuni les deux centres principaux ; puis, autour de chacun d'eux, un réseau rayonnant et serré de communications s'est développé dans un temps fort court. Aujourd'hui, à regarder la carte, l'activité industrielle de ces contrées privilégiées se mesure aussitôt par la densité de ce réseau. Dans les régions orientales de l'Empire, au contraire, des vues politiques d'une ampleur incontestable et l'admirable continuité d'un effort colonisateur qui n'est pas apprécié à sa valeur en Europe, ont amené la création d'un certain nombre d'artères, dont les principales datent de la fin du XIXe siècle et même des premières années du XXe. Le Transcaspien tout d'abord, qui relie Bakou, par Krasnovodsk, à Tachkent et au district cotonnier du Ferghana, puis le Transsibérien et l'Orenbourg-Tachkent, le dernier-né de la série, ont tracé dans l'immense Russie d'Asie des axes civilisateurs, tout le long desquels se sont multipliés les établissements européens. Ces lignes, dont la plus courte a 2.000 kilomètres, ont déversé sur les terres vierges de la Sibérie méridionale et sur les antiques provinces du Turkhestan, la Bactriane et la Sogdiane, le flot irrégulier, mais inépuisable, de la colonisation russe. Le peuplement des steppes de l'Irtych, l'aménagement industriel des régions déjà cultivées, comme l'émirat de Bokhara et le Turkhestan en général, le développement rationnel de cette immense contrée de l'Asie centrale vont s'effectuer sous nos yeux, suivant le plan méthodique qui a déjà inspiré la construction des voies ferrées.

Tel est le rôle capital que joue le rail dans l'essor de la Russie moderne. S'il est appelé à bouleverser l'Orient russe, en Europe même il a déjà accompli une œuvre civilisatrice importante, en apportant à l'industrie minière de la Russie méridionale le concours

qui lui était nécessaire pour prospérer. C'est de l'ouverture des voies ferrées dans le Donetz, que date naturellement l'essor des mines de houille dans ce bassin, et, plus récemment, l'apparition et la multiplication des usines métallurgiques et de construction mécanique. Notons ici le passage d'un ingénieur français célèbre, Le Play, qui, dès 1837, appelé par Anatole Demidof, parcourut le bassin du Donetz et, l'un des premiers, entrevit et signala son avenir industriel.

Parallèlement aux progrès de la métallurgie russe, il s'en produisit d'autres, d'une importance sociale au moins égale, et au premier rang desquels il faut citer le développement de l'industrie du coton. Fondée en 1840, à Narva, la première filature de coton russe a été d'un si édifiant exemple, que l'on compte aujourd'hui 8 millions de broches dans la Russie d'Europe, qui occupe ainsi le troisième rang parmi les pays du continent. Deux centres principaux se partagent à peu près exclusivement cette industrie. Le premier est la région de Moscou, le second est formé par la Pologne et les provinces baltiques.

La prospérité de l'industrie cotonnière en Russie s'explique complètement par l'énormité des besoins à satisfaire. Plus de 120 millions de Russes s'habillent de cotonnades, et, s'il est des nécessités auxquelles le paysan peut se soustraire, comme par exemple, l'usage d'objets en métal, se vêtir est une de celles qui s'imposent à lui sans discussion et qui ouvrent ensuite la porte aux dépenses de luxe, même dans la population la plus misérable. L'an dernier, la valeur du coton ouvré annuellement en Russie a dépassé 625 millions de francs. La moitié de cette somme est allée aux États-Unis, l'autre moitié aux producteurs de la Perse et du Turkhestan. Aussi, peu de questions économiques ont-elles en Russie une importance égale à celle du coton. Le désir légitime de s'affranchir des fournisseurs américains, grâce aux ressources que représentent le Turkhestan, et peut-être le Caucase, a fait de la culture du coton l'un des premiers soucis du gouvernement impérial. Cette culture, pratiquée depuis fort longtemps par les indigènes de l'Asie centrale, est sous la dépendance complète de l'hydrographie des bassins de l'Amou et du Syr Daria, plus connus sous leurs noms grecs d'Oxus et d'Iaxartes. Bientôt, sans doute, de vieilles cités comme Samarkand, Bokhara, Kokhand retrouveront la notoriété qu'elles ont perdue, depuis l'époque où les conquérants

mongols, Gengis Khan, Timour Lenk, etc., en avaient fait le centre d'un empire encore parsemé des souvenirs du fabuleux *Iskander* (Alexandre).

***

Depuis une quarantaine d'années, l'expansion naturelle de la race slave, ne pouvant décidément se produire vers l'Ouest, s'est orientée définitivement vers le Sud et l'Orient. Ce phénomène politique est en même temps un fait économique des plus importants et il a imprimé déjà au progrès de la civilisation russe un caractère colonisateur et agricole. En effet, l'accroissement de la population russe ne s'est pas ralenti en même temps que celui des autres races. Le coefficient annuel est toujours de 1,5 0/0 et la première conséquence de cette croissance rapide a été l'apparition d'une violente crise agraire, sur laquelle je reviendrai plus loin. Pour la conjurer en partie, la Russie a dû chercher à s'étendre territorialement vers les régions colonisables. La Sibérie méridionale et le Turkhestan ont ainsi, après le Caucase, offert des terres vierges aux colons russes. La congestion spéciale dont souffrait la campagne russe a fait diriger vers l'Orient surtout des légions de colons. Au Caucase, en effet, le relief du sol, l'âpreté des compétitions locales, la supériorité économique préétablie des Arméniens, une foule d'autres motifs encore, ont nui au peuplement par l'élément russe. En Sibérie, au contraire, et surtout dans le triangle formé par le Transsibérien, l'Orenbourg-Tachkent et la route de Tachkent à Omsk par la vallée de l'Irtych, la colonisation russe a pu s'implanter sans trop d'efforts. Cela n'a d'ailleurs pas marché sans accrocs. Beaucoup d'émigrants ont repris, sans ressources, le chemin de leur patrie. Beaucoup d'autres ont été abreuvés de désillusions, dans ces terres nouvelles. L'État, qui a encouragé de toutes ses forces la migration rurale vers l'Est, n'est pas responsable de ces mécomptes. Ceux qui ont apporté en Sibérie des qualités réelles, du travail et de la patience, ont fondé là-bas des villages déjà nombreux le long de l'Irtych, entre Sémipalatinsk et Omsk.

Des projets de voies ferrées ont été étudiés depuis longtemps pour parachever cette grande œuvre, et la Sibérie occidentale, dont le peuplement s'opère avec rapidité, est vraisemblablement appelée à devenir, dans quelques dizaines d'années, une région à blé, au même titre que le Canada. Au Turkhestan, comme nous venons de

le voir, la latitude autorise une culture plus tropicale et plus rémunératrice. Avec les fruits, les légumes, etc., le coton a pris une extension colossale dans le district du Ferghana, qu'arrose le Syr-Daria. La terre jaune ou *læss* recouvre ces contrées, comme elle forme aussi le sol de la Chine moyenne. Sa fertilité y est méticuleusement exaltée par l'irrigation indigène. Les canaux ou *aryks*, qui amènent jusqu'aux terres irriguées les eaux des fleuves descendus des Pamirs ou du Thian Chan, sont établis avec une compétence lentement amassée par des générations d'hydrauliciens sartes. Toute une organisation de fonctionnaires, tout un code usager sont le fruit de leur expérience séculaire et l'on peut dire que tout ce qui est possible par la main de l'homme, sans l'aide des machines actuelles, est achevé déjà. Aux Russes de superposer à un édifice aussi complet le couronnement que l'industrie moderne rend aisé aux ingénieurs du XXe siècle.

En somme, au lieu de se concentrer en Russie d'Europe, et d'accélérer par là la mise en valeur d'un sol qui suffirait largement à tous les besoins si une culture mieux servie par les institutions rurales avait appliqué à son aménagement le travail dispersé au dehors, la race slave s'est étendue vers l'Asie centrale. Il n'est pas douteux que ce soient des années perdues pour le progrès de la civilisation sur les terres d'Europe, car les campagnes russes sont presque désertes entre la Volga et l'Oural et il reste dans ces régions bien des routes et des voies ferrées, bien des ports et des écoles à construire. En tout cas, l'extension asiatique aura pour conséquence de niveler rapidement la partie européenne de l'Empire et celle qui se trouve en Asie occidentale. Pour cette œuvre de longue haleine, la Russie ne ménage ni les années, ni les hommes, assurée qu'elle se croit d'avoir un lointain avenir devant elle. Le premier résultat de cette politique extensive est d'avoir fait de la Russie une puissance de plus en plus asiatique. Comme on a pu s'en apercevoir chez nous, le front occidental de l'Empire a perdu de son importance ; les yeux sont tournés vers l'Orient ; la Sibérie, le Turkhestan, la Perse, les côtes de la mer Noire sont au premier rang des préoccupations russes. Le voisinage avec l'Angleterre, en Perse, en Afghanistan, au Thibet, prend un relief croissant dans les questions de politique étrangère et arrive au même niveau que l'éternelle question turque. Il semble que, las désormais du climat boréal, le peuple russe soit de plus en plus attiré par

les contrées chaudes et qu'il recherche maintenant vers le Sud cette mer libre qui lui a échappé deux fois à l'Ouest et à l'Est du continent.

***

L'évolution économique de la Russie ne s'est pas accomplie jusqu'ici sans perturbations graves. Nous en examinerons deux, d'ordre différent, mais également célèbres. La première est la crise de la métallurgie russe au début de ce siècle.

Tout le monde se rappelle l'engouement qui s'était emparé des capitalistes, il y a une vingtaine d'années, pour toutes les affaires russes. La Russie apparaissait à beaucoup comme la terre promise des industriels; tant de millions d'hommes à habiller, à outiller, à munir de tous les produits de la civilisation, cette perspective n'avait paru nulle part plus brillante que dans le canton métallurgique. En quinze ans, des dizaines d'usines colossales s'élevèrent dans le Donetz, dans la vallée du Dnièpre, en Pologne, etc. Encouragés par les succès des filateurs, et par les avances du ministère Witte, les métallurgistes affluaient de toutes parts, surtout de France et de Belgique. Mais la capacité d'absorption d'un pays où l'immense majorité de la population est encore composée de paysans très arriérés, n'ayant ni ressources ni besoins à satisfaire, se trouva dépassée avant d'être connue. L'État russe, dont tout le monde avait espéré devenir le fournisseur, ne put alimenter toutes les usines; il arriva même qu'il suspendit ses commandes de rails, de wagons et de locomotives, et ce fut une débâcle générale, dont la métallurgie commence à peine à se relever.

C'est qu'en effet, comme unique contre-partie à ce qu'elle achète au dehors, la Russie a son blé, dont elle vit et qui lui fournit à la fois le pain et l'argent nécessaire à ses achats, pourvu que les Dardanelles restent libres. Deux excellentes récoltes (1909 et 1910), une récolte moyenne (1911) ont suffi à amener l'aisance dans l'Empire. Les recettes de l'État ont trahi aussitôt ce bien-être, et l'industrie s'en est ressentie immédiatement. C'est ici qu'il faut noter l'amélioration qui s'est produite dans l'agriculture russe. Les mauvaises récoltes sont et demeureront toujours subordonnées aux hasards atmosphériques, mais les famines et la misère, autrefois si générales et si excessives, semblent devenir chaque année moins à craindre. Ceci est dû en partie au développement des transports,

qui facilite l'exportation des céréales, jadis complètement arrêtée par l'état des routes dans beaucoup de gouvernements, au début et à la fin de l'hiver. Mais la principale raison qui, en amenant des progrès notables dans le rendement des terres, est un gage de prospérité économique pour la Russie, réside dans la révolution agraire qui vient de commencer et qui a dénoué la deuxième crise dont j'ai parlé plus haut.

Le statut rural de la Russie date seulement de 1861, année où le tsar Alexandre II, au moyen de terres d'État et de terres de la noblesse, constitua une sorte de dotation territoriale, qui fut attribuée aux paysans sous certaines conditions de rachat, d'ailleurs très libérales. Mais cette attribution fut faite, dans la majeure partie des cas, non à titre individuel, mais à titre collectif, à des associations de paysans, appelées *mirs* et dont chaque membre était tenu de rester dans l'indivision. Echappé à la tutelle du servage, d'ailleurs assez patriarcal en Russie, le paysan tombait ainsi sous la domination impérieuse du mir, avec tous les obstacles que cette conception collectiviste apporte à l'initiative privée, c'est-à-dire au progrès dont celle-ci est certainement le plus utile facteur. Voyons, brièvement, quelle a été la suite d'une mesure, qui, à certains titres, ne peut pourtant être critiquée sans quelque respect.

En même temps qu'on évitait pour le moment la formation du prolétariat agricole, puisque chaque paysan avait son lopin, on arrivait peu à peu à diminuer d'une façon presque automatique le rendement des terres des paysans. Le partage des champs entre les divers membres de la commune s'opérait à intervalles assez courts, suivant les mouvements de la population. Telle famille, ayant six membres mâles, en comptait bientôt dix, telle autre diminuait de moitié pendant la même période, et, la base du partage étant le nombre des âmes masculines, un remaniement des lots devenait rapidement nécessaire. Aussi, chacun travaillait-il le moins possible un sol destiné à lui échapper bientôt, ne voulant pas, d'ailleurs, susciter chez un voisin le désir de lui ravir par un remaniement un sol patiemment amélioré par son propre travail. En même temps, l'accroissement de la population et le désir de partager le plus équitablement possible le domaine commun conduisaient à un morcellement absolument extraordinaire, qui rendait pratiquement impossible toute culture raisonnable, en attribuant à un même

détenteur jusqu'à cinquante bandes de terre qui, en bien des communes, n'avaient que deux à trois mètres de largeur.

Le résultat fut une immense aspiration du peuple vers un nouveau partage général, facilité par une nouvelle dotation. Les paysans réclamaient de nouvelles terres à l'État, ne pouvant plus vivre sur celles qui leur avaient été remises un demi-siècle auparavant. Cette impossibilité résultait bien, d'après ce qui précède : 1° de l'accroissement de la population, 2° du système collectiviste et de toutes les conséquences déplorables qu'il avait engendrées.

C'est alors que se produisit la tourmente de 1905. Les excès révolutionnaires qui furent commis par les paysans, soulevés par des meneurs qui n'eurent pas de peine à les abuser, sont connus, de même que la répression énergique qui fut opérée par les cosaques.

De tout cela, sortit un état de choses nouveau. Le problème agraire étant posé, il fallut le résoudre, et le gouvernement s'y appliqua par un certain nombre de mesures.

1° Il s'efforca de diriger vers la Sibérie un nombre aussi élevé que possible d'émigrants.

2° Il apporta au statut des paysans, par la loi de 1906, un grand nombre d'amendements, parmi lesquels les plus importants sont : la formation de commissions agraires, qui ont procédé à un grand nombre de travaux d'arpentage, en vue d'une répartition logique, et cette fois *définitive*, des terres communales en lots d'un seul tenant ; — l'attribution de ces lots à titre de *propriété individuelle*, transmissible et aliénable ; — la dotation des communes en terres nouvelles, appartenant à l'État ; — la reconnaissance comme définitif de tout partage antérieur à une certaine date ; — le droit pour la commune, à la *majorité simple* (ukase de 1910) et non plus à l'unanimité, de réclamer la formation de lots d'un seul tenant et le partage définitif, etc.

Jointes à l'extension des droits de la Banque des paysans, ces mesures ont été accueillies avec une faveur générale par la population. Elles ont amorcé le passage du paysan russe, de l'état de membre d'un groupe collectiviste à celui de propriétaire foncier. L'essor agricole qui s'est dessiné depuis lors est tel, qu'il faut voir dans la loi de 1906 la source d'une prospérité certaine et une date mémorable dans l'histoire de la Russie.

C'est ici le lieu de dire un mot du sol russe et de sa fécondité

célèbre. Moins riche que la terre jaune de l'Asie, mais encore incomparablement plus fertile que celle de l'Europe occidentale, la terre noire, ou *tchernozème*, couvre tout le sud de la Russie d'Europe, dans les bassins inférieurs du Dnièpre, du Don et de part et d'autre de la Volga moyenne. Elle est formée d'une couche superficielle ayant au moins de 40 à 50 centimètres d'épaisseur et atteignant très souvent plus d'un mètre cinquante. Cette couche, qui se présente ainsi, non en une mince pellicule, comme chez nous la terre végétale, mais sous l'aspect d'une puissante formation géologique, possède une constitution chimique assez voisine des terres arables européennes. A l'analyse, la proportion d'azote assimilable par les plantes n'apparaît pas plus abondante qu'ailleurs, et, à première vue, sa fécondité ne s'explique pas aisément. Quoique le voile n'ait pas été levé complètement sur ce point, on sait cependant aujourd'hui que la richesse de la terre noire réside dans une sorte de structure physique, où l'abondance des débris organiques et de l'humus facilitent dans une proportion merveilleuse les divers phénomènes chimico-biologiques par lesquels s'opère la vie végétale. L'élaboration des substances nutritives destinées aux racines par la fixation de l'azote atmosphérique s'opère continuellement au sein de la terre noire et c'est ce qui explique qu'elle produit sans fumure, pendant plusieurs années, de bonnes récoltes de céréales épuisantes, comme le blé dur. Après cette longue période de travail forcé, une jachère de quelques années suffit pour que la terre ait fabriqué, pour ainsi dire, toute seule de nouvelles réserves et soit prête à produire de nouveau. Il est indéniable que, si puissante que soit la couche de tchernozème, chaque moisson l'appauvrit en lui enlevant une fraction, faible mais réelle, des principes minéraux nécessaires aux plantes. Aussi, tôt ou tard, et d'autant plus vite que la culture y sera plus intensive, le problème des engrais se posera en Russie. Il se pose déjà pour les betteraves de la Petite Russie, qui alimentent des sucreries puissantes et dont la prospérité s'est imposée à l'attention générale, il y a peu de temps, à la Convention des sucres de Bruxelles. Elle se posera pour d'autres cultures ensuite, mais il n'en restera pas moins acquis que la constitution de son sol assure à la Russie un avantage considérable sur les producteurs de blé européens. Il y a là, surtout depuis l'avènement du nouveau régime rural, une source de richesse qui, à elle seule, fait de l'exportation libre du blé par le

Bosphore une nécessité russe aussi impérieuse que l'est, pour l'Angleterre, celle du *two power standard*, ou toute autre règle analogue.

***

Ainsi débarrassée des entraves agricoles léguées par son histoire, riche de son extraordinaire terre noire (tchernozème) dont la fertilité est un précieux avantage pour ses agriculteurs, douée d'un réseau fluvial unique, grâce à la Volga et à ses 30.000 verstes de voies navigables, peuplée de 180 millions d'hommes, dont près de 100 millions de Slaves, intelligents, rusés même et entreprenants, la Russie semble s'être allégée dans ces dernières années d'un poids mort qui pesait sur sa marche.

La mise en valeur de ses ressources n'est pas achevée, loin de là. Tout est à faire : instruction populaire, outillage national, etc. Mais déjà, la masse formidable de l'Empire joue un rôle essentiel dans la politique internationale. La Russie, pays agricole par excellence, possède la plus sûre et la plus précieuse des richesses. Que sera son influence dans le monde, le jour où l'outillage moderne l'aura mise en plein rapport?

Le marché russe, grâce à l'accroissement de la population, est visé par tous les producteurs, au premier rang desquels est l'Allemagne. L'État, qui paraît ici très sagement inspiré, a hérissé ses frontières d'un réseau protectionniste qui soulage largement l'industrie nationale et y attire les capitaux étrangers. Les usines naissent ainsi sur le sol russe, dont la valeur s'accroît d'autant. Les voies ferrées le sillonnent déjà sur 60.000 kilomètres, ce qui n'est rien encore pour un pays aussi vaste. Les lignes projetées, tant en Europe qu'en Asie, ont déjà plus de 20.000 kilomètres, et la Russie sait construire des voies ferrées au moins aussi bien que l'Amérique. Enfin, la flotte nationale est en réorganisation complète et en voie de reprendre le commandement de la Mer Noire.

Tout concourt à montrer que la Russie est à l'aube d'une période d'extension dans toutes les branches de son activité.

ÉTIENNE TARIS.

L'ÉGLISE RUSSE ET LA RÉVOLUTION

L'empire russe renferme toutes les religions, y compris l'islamisme ; mais toutes sont nationales : ainsi catholique est synonyme de polonais. Les véritables Russes sont presque tous orthodoxes : on en compte environ quatre-vingt-dix millions : seuls font exception une douzaine de millions d'hommes, qui constituent le Raskol et les sectes.

Les Raskolniks ou Vieux Croyants se sont séparés de l'Église russe à la réforme de Nicone, pour protester à la fois contre ses corrections liturgiques et contre l'occidentalisation de la Russie d'alors ; on pourrait les appeler les protestants de l'orthodoxie, s'ils n'avaient, à l'inverse des protestants d'Occident, représenté la tradition. Faute d'épiscopat et souvent de prêtrise, le Raskol s'est divisé en une foule de sectes auxquelles se sont ajoutées sans interruption d'autres petites églises, toutes caractérisées par ces deux traits, communautés isolées et vie chrétienne intense. Nous ne nous occuperons ici que de l'orthodoxie. Mais pour la comprendre il faut se rappeler d'abord les principaux tableaux de la vie sociale russe.

On peut définir la Russie une collection de villages agricoles unis par un pouvoir central lointain.

Dans le village, la terre trop fertile et le climat trop rigoureux ont permis aux paysans de vivre sans grand travail, mais les ont forcés à se contenter de peu : d'où tendance à l'égalité dans le minimum d'efforts et de besoins ; en même temps que les longs loisirs de ce rare labeur leur permettaient de satisfaire tous les caprices des impulsifs : d'où tendance à une liberté souvent voisine de l'anarchie. Des faits d'histoire ont accentué ces suggestions de la géographie. Les seigneurs ont été une race étrangère à

la terre, possédant moins leurs domaines que les bras qui les exploitaient, donc ne se mêlant guère à la gestion des affaires locales, et, pour assurer la perception de l'impôt, le sol a été donné, non à chaque paysan en particulier, mais au village entier, chez qui s'est ainsi développée l'habitude du parlementarisme de clocher. Chaque commune russe est donc, par tradition ancienne comme par fatalité économique, une république à peu près autonome, et même une république socialiste.

Mais, et en partie à cause de cette faiblesse de la population rurale, il a fallu une centralisation très vigoureuse, souvent artificielle, ne pénétrant pas toujours jusqu'au fond des provinces, et dont aucun autre peuple ne nous donne d'exemple : ce fut l'œuvre des tsars depuis Pierre le Grand : on sait quels résultats immenses — marine, travaux publics, industrie — leur énergie a produits.

Voilà donc deux aspects différents, mais complémentaires, de la vie russe : en bas elle est républicaine, en haut elle est monarchique : d'un mot, la Russie est une monarchie de républiques. Cependant ces deux caractères, s'ils s'opposent le plus souvent, s'accordent en un point. Les républiques sont communautaires : propriété commune, méthodes de culture communes, administration en commun, et, naguère encore, grandes communautés familiales ; de plus les paysans ne sont sortis du servage que depuis deux générations, ce qui n'a pas encore secoué leur inertie. La monarchie est bureaucratique, car, pour remuer l'inertie de ces cent millions d'hommes, il faut des rouages compliqués ; mais comme les dimensions de l'empire entravent le contrôle et comme les fonctionnaires sont issus de la nation même, la bureaucratie finit par être envahie précisément par les défauts qu'elle est destinée à combattre. Pour ces deux raisons toute la vie russe doit être affectée d'un coefficient de lourdeur. Le progrès s'y étudie avec une unité de temps démesurée comme la largeur de l'empire.

Ces traits apparaissent également dans l'Église. Ainsi : 1° Paroisses tendant à l'autonomie, avec une vie religieuse qui peut être très vive ou tendre à produire une secte. 2° Episcopat centralisé, mais parfois aussi purement administrateur. Souvent, ici et là, longue torpeur. En somme, le christianisme russe se distingue du christianisme occidental par sa prédilection pour les vertus passives,

parmi lesquelles se trouvent, presque transformées en défauts, les perfections du sermon sur la montagne [1].

Entrons dans le détail. Pour cela il nous faut pénétrer dans la vie du clergé, à l'occasion de laquelle s'expliqueront d'eux-mêmes tous les problèmes qui intéressent la psychologie du fidèle. Dès lors se posent trois questions principales :

1° La formation des prêtres;
2° La vie paroissiale ;
3° Les diocèses et le Saint-Synode.

Nous ne dirons rien des moines qui, purement contemplatifs, n'ont de rôle social que comme gardiens de lieux de pèlerinages.

1° *Formation des prêtres.* — Le clergé de paroisse, qui doit être marié, forme une classe qui se recrute elle-même. Ses fils sont élevés dans une série d'écoles dont l'influence détermine les habitudes du prêtre futur. Laissons de côté le prêtre de Pétersbourg ou de Moscou, le prêtre aisé, qui peut envoyer ses enfants au gymnase et les destine le plus souvent à une autre carrière que la sienne. Il s'agit du prêtre de campagne, pour lequel ont été instituées, avec une subvention de l'État et des prix minimes, des écoles spéciales. Elles sont au nombre de quatre.

D'abord l'école primaire, l'école de paroisse, où pendant trois ans ou plutôt trois hivers, sous la direction du prêtre, aidé d'un instituteur qui est le plus souvent un ancien séminariste, tous les enfants du village apprennent les rudiments de la langue et du calcul, avec un peu de chant d'église et de slavon. C'est à la sortie de cette école que les enfants du clergé se spécialisent.

Leur éducation scolaire se fait dans deux établissements, l'un à quatre classes correspondant aux quatre petites classes des gymnases [2] et qu'on appelle l'école cléricale, l'autre à six classes dont les quatre premières correspondent aux quatre grandes classes des gymnases [3] et qu'on nomme le séminaire. 185 écoles cléricales renferment 30,000 élèves, 58 séminaires en contiennent 19,000 ; une récente décision a réduit à 1/10 le nombre des fils de

1. Voir notre petite esquisse, *L'avenir de l'Église russe* (Paris, Bloud, 1907), ch. I, II, IV, V.
2. Les classes de 7e, 6e, 5e, 4e (sections A).
3. Les classes de 3e, 2e, rhétorique et philosophie.

laïques qu'on pouvait y accepter[1]. École cléricale et séminaire ne se distinguent que par le local, car leurs méthodes sont les mêmes. Généralement la direction est religieuse et les professeurs sont laïques. Les programmes d'instruction ressemblent à ceux des gymnases classiques, l'étude des lettres profanes étant un peu simplifiée au profit des connaissances religieuses ; religieuses surtout sont les deux dernières années. Ces écoles sont le plus souvent des internats et même de grands internats. Le diocèse de Moscou, par exemple, a deux séminaires, l'un à Moscou même avec 700 élèves dont la moitié internes, l'autre près de Moscou avec 300 élèves tous pensionnaires. La surveillance appartient à un inspecteur[2] ecclésiastique ou laïque, et à un petit nombre de laïques qu'on appelle en russe « éducateurs », mais qui sont en réalité de simples surveillants qui, malgré leur formation supérieure (ce sont d'anciens élèves d'académies) et à cause du grand nombre de leurs pupilles (une centaine pour chacun d'eux), ne peuvent assurer que l'ordre extérieur. A plus forte raison la vie religieuse fait-elle souvent défaut : on ne peut exiger que l'assistance aux offices, qui sont longs, et la communion bisannuelle, précédée d'une retraite de plusieurs jours, selon l'usage russe[3]. A la sortie du séminaire, suivant les notes de l'examen, on reçoit deux diplômes différents. Parmi les diplômés du premier degré (un tiers environ des élèves), le quart ou le cinquième seulement entre à l'Académie ecclésiastique ; les autres préfèrent l'Université où on les admet, suivant les cas, avec ou sans examens; ils deviendront médecins, avocats, hommes de lettres, ce qui explique, dans les carrières intellectuelles, le grand nombre de noms de familles sacerdotaux. Les diplômés du second degré (les deux tiers des élèves à peu près) deviennent aussitôt professeurs d'écoles primaires, écoles de paroisses ou écoles de zemstvos. Au bout de deux ou trois ans de ce noviciat pédagogique, ceux qui se sentent la vocation peuvent se marier et obtenir une cure. Les autres restent maîtres d'écoles. Mais ces autres sont la majorité. Aujourd'hui surtout. Les déboires du curé de campagne sont devenus tels que pour avoir des prêtres il faut parfois ordonner des diacres qui n'ont pas toujours reçu

1. Ces chiffres sont empruntés au « Compte rendu du Haut Procureur du Saint-Synode pour l'année 1902 » (Pétersbourg, typographie synodale, 1905), p. 205-211.

2. Censeur.

3. Règlement des séminaires cléricaux et des écoles cléricales du 22 août 1884 (Pétersbourg, typographie synodale).

une instruction secondaire, et cela même dans le gouvernement de Moscou, qui compte un millier de séminaristes.

Les académies sont à la fois des écoles supérieures de théologie et des espèces d'universités à culture générale. Il y en a quatre, attachées aux villes de Pétersbourg, Moscou, Kief et Kazan, et contenant chacune un peu moins de deux cents élèves répartis en quatre cours[1]. Même principe d'organisation que dans les séminaires : un recteur évêque, un inspecteur archimandrite, deux surveillants laïques qui sont d'anciens élèves, et la plupart des professeurs sont laïques, même les professeurs de théologie : ce sont généralement des hommes de haute culture ; plusieurs ajoutent à ces fonctions celles de professeurs à l'université ; le plus grand nombre a subi l'influence allemande ; quelques-uns ne sont pas croyants, et leur enseignement contraste alors avec leurs écrits. L'éducation y est faible, comme celle des séminaires et pour les mêmes raisons ; la vie religieuse y fait aussi défaut, sauf dans de petits cercles fondés spontanément par quelques élèves déjà décidés à devenir prêtres, et qui, dédaignant tout ensemble les préoccupations scientifiques de leurs professeurs et les tendances ascétiques des moines de l'ancienne école, se passionnent pour des questions pratiques que rencontrera le prêtre de demain[2]. A la sortie de l'Académie, suivant le degré de l'attestat obtenu, on devient professeur dans les séminaires ou les écoles cléricales ; très peu reçoivent la prêtrise ; moins encore se font moines ; vocations immédiates ou vocations tardives ne donnent pas à l'Église plus du quart des anciens élèves.

En résumé, les écoles cléricales, puis les séminaires, et, pour l'élite, les académies sont comme une série de filtres qui reçoivent tous les enfants de la classe sacerdotale. mais n'en livrent qu'une fraction, et assez petite, à la prêtrise. Le reste va dans le monde. Les programmes d'instruction et les méthodes d'éducation y sont donc dictés par le souci du monde plus encore que par le souci de l'Église. L'esprit y est moins religieux que laïque. Les vocations y viennent à la grâce de Dieu. On n'a pas le droit de s'en plaindre. On ne peut exiger d'une école ce qui ne conviendrait qu'à la minorité de ses élèves. Mais on voit en même temps la différence fonda-

1. Compte rendu du Haut-Procureur, etc., p. 196-205.

2. Règlement des Académies ecclésiastiques du 20 avril 1884 (Pétersbourg, typographie synodale). On trouvera des rapports annuels sur la vie intérieure de l'Académie de Moscou dans le périodique qu'elle publie, le *Messager théologique*.

mentale entre les séminaires orthodoxes et les séminaires catholiques : ceux-ci, à cause du célibat des prêtres, prennent leurs élèves partout pour les diriger vers la prêtrise seule, ceux-là prennent des enfants chez les prêtres seuls pour les éparpiller partout ; ils sont cléricaux dans leur origine et les autres dans leur but ; ce sont des entonnoirs où l'eau entre par la pointe, les écoles catholiques étant des entonnoirs où elle entre par le gros bout.

Ainsi formé, et peu formé, que va devenir le prêtre de paroisse, celui qui est marié et constitue ce qu'on nomme le clergé blanc ?

2° *Vie paroissiale.* — L'Église russe compte environ 45,000 prêtres, 15,000 diacres et 44,000 chantres, ces derniers étant des fruits secs des écoles religieuses et appartenant au clergé[1]. La vie paroissiale présente des caractères assez différents à la campagne et à la ville.

A la campagne. L'église de campagne est généralement desservie par un prêtre et un chantre qui n'est pour le prêtre qu'un auxiliaire matériel ; quand la paroisse est plus importante il s'y ajoute un diacre qui n'est, lui aussi, qu'un officiant ; on leur adjoint encore un staroste, paysan nommé par les paroissiens pour vendre les cierges le dimanche (c'est sa fonction apparente) et (c'est sa fonction réelle) pour administrer les biens de l'église avec le prêtre ou, plus exactement, pour être son caissier. C'est donc le prêtre qui est le centre de la paroisse. Pour bien comprendre l'attraction qu'il exerce sur elle, nous étudierons son budget, parce que, comme il dépend pécuniairement de ses paroissiens, les sommes que ceux-ci lui donnent traduisent ses rapports avec eux.

Le prêtre et son chantre partagent dans la proportion de trois à un toutes les ressources, qui sont de trois ordres, le revenu des terres (33 hectares, pour fixer un chiffre normal[2]), une subvention de l'État (quatre cents roubles, et seulement dans les paroisses pauvres[3]), et surtout le casuel. A propos du moindre événement, on invite le prêtre et on rétribue sa prière. Certes, chacun est libre de ne rien donner ; en fait, chaque village se fixe une norme. En voici une qui, pour être tout à fait particulière[4], donne au

1. Compte rendu du Haut-Procureur, etc. Tableaux annexes, n° 4, p. 10 et suiv.

2. En bonne terre mal cultivée, ils rapportent en moyenne 30 roubles par hectare : le prêtre en donne la moitié au paysan qui travaille son domaine. 30 roubles valent 80 francs.

3. En 1902, 25,000 églises et 10,000,000 de roubles (Compte rendu du Haut-Procureur, etc., tableaux annexes, n° 12, p. 33).

4. Commune purement agricole des terres noires du gouvernement de Tambof.

moins une idée de l'ordre de grandeur du phénomène dans un pays où toutes les communautés se ressemblent. Au moment de la moisson, une mesure de seigle, d'une valeur de un rouble, par maison ; pour un baptême 40 kopecks ; pour un mariage de 5 à 10 roubles ; pour un enterrement de 3 à 5 roubles ; pour une extrême-onction un rouble, plus un pain, plus le linge qui a recouvert la table ; à l'occasion de la confession et de la communion pascales, quelques kopecks ; enfin, quatre ou cinq fois dans l'année, à certaines fêtes universelles ou locales, le prêtre va réciter des prières dans chaque maison, où il reçoit une vingtaine de kopecks. Ces offrandes, variables suivant la grandeur et la richesse du village, produisent un revenu moyen d'un millier de roubles.

Si l'on songe que les paysans vivent quelquefois avec un ou deux hectares de terre par tête, en dépensant chaque mois 3 roubles de nourriture, on voit que le prêtre est un riche, excepté s'il a beaucoup d'enfants. Mais il ne peut profiter de son élévation pour rayonner sur les paysans, car les rapports mêmes qu'il a avec eux le rendent dépendant d'eux et, à l'imitation des seigneurs qui ne se gênaient pas toujours pour faire bâtonner leurs « popes », et sous l'influence de meneurs qui prêchent que la liberté de conscience c'est la liberté de n'en pas avoir, des paroissiens de mauvaise humeur peuvent du jour au lendemain refuser à leur prêtre son pain quotidien.

Dans les grandes villes, Pétersbourg ou Moscou, les conditions sont plus variables. Moscou, par exemple, pour une population d'un million et demi d'habitants, a 357 églises, paroissiales pour la plupart. Le quartier dépendant d'une paroisse ne comprend quelquefois que cinq maisons, et les ressources de l'église sont constituées par le loyer d'une vieille boutique à un seul étage et le revenu d'un capital d'une dizaine de mille roubles. D'autres, par contre, qui, il y a deux siècles, étaient situées aux confins de la ville et avaient reçu, pour l'entretien du temple et du clergé, quelques trois cents hectares de terre, se sont trouvées, maintenant que ce terrain est bâti, en jouissance d'énormes revenus [1]. Enfin les offrandes données à propos des cérémonies religieuses varient du simple au centuple suivant qu'elles viennent d'un moujik ou d'un richard. En moyenne, on peut évaluer les revenus d'un prêtre de grande ville à 3,000 ou 4,000 roubles.

1. Ainsi l'église de la Nativité de la Sainte-Vierge, à Boutyrki, faubourg de Moscou.

Mais sa paroisse n'est pas plus consistante qu'à la campagne. Aux raisons générales que nous avons données s'en ajoutent de particulières à la ville. Par exemple les cathédrales, ou les chapelles de monastères, d'hôpitaux, d'hospices, de régiments attirent souvent par la pompe de leurs offices, aux dépens des sanctuaires paroissiaux. Ou encore l'habitude de beaucoup de Russes de ne louer un appartement que pour neuf mois, l'été se passant à la campagne, renouvelle perpétuellement la population d'une paroisse.

A la ville comme à la campagne les seules œuvres manifestant la vie de la paroisse, mais une vie économique plutôt que la vie de la grâce, sont des hôpitaux, des asiles et des conseils de paroissiens destinés à recueillir de l'argent pour les temples ou pour leurs frères pauvres. En 1902, pour l'ensemble des 50,000 églises de Russie, on comptait 71 hôpitaux paroissiaux avec 725 lits, 897 hospices pour 10.978 vieillards[1] ; les conseils de paroissiens, au nombre de 19,000, ont donné 3,700,000 roubles pour l'entretien des églises, 700,000 pour les œuvres de bienfaisance et les œuvres scolaires, 300,000 pour le clergé en particulier[2].

Cette inconsistance de la paroisse se retrouve dans le diocèse.

3° *Diocèse et Saint-Synode.* — La Russie à 62 diocèses ; plusieurs sont plus grands que la France, et plus grands même que leur superficie numérique, si l'on tient compte de l'absence des chemins. Ni tournées de confirmation servant de prétexte à l'évêque pour inspecter les paroisses, ni retraites sacerdotales amenant les curés auprès de leur évêque. Mais, à supposer que l'évêque connût son clergé, il aurait souvent grand peine à le comprendre. C'est qu'il n'est pas, comme en Occident, un ancien curé arrivé. Parti, il est vrai, de la même origine, il s'est séparé du clergé blanc dès la sortie de l'académie. Alors il a embrassé le monachisme ; non pas qu'il soit entré dans un couvent ; il a simplement fait vœu de célibat, et cela suffit à le placer dans une autre classe. En même temps on l'a nommé à un poste administratif élevé, inspecteur ou recteur de séminaire ou d'académie, et,

1. Auprès des monastères, 193 hôpitaux avec 2,099 places, 130 hospices avec 1,785 places (Compte rendu du Haut-Procureur, etc., tableaux annexes, n° 15, p. 44).

2. *Ibid.*, p. 58. Dans les grandes villes, chaque église qui a ses œuvres publie généralement un rapport annuel.

de ses classes à son sacre, voilà pour lui une toute autre expérience [1]. Bien plus, cet évêque déjà éloigné de ses prêtres n'est pas le chef unique de son diocèse. Il est entouré d'un conseil, nommé consistoire [2], où siège, sous le nom de secrétaire, un laïque directement nommé par le Saint-Synode, sur la présentation, souvent toute-puissante, d'un autre laïque, le Haut-Procureur. Bien que ce secrétaire n'ait qu'une fonction purement administrative, il représente néanmoins le contrôle du pouvoir civil sur le pouvoir religieux.

Ce contrôle apparaît plus vif encore dans l'organe suprême de l'Église. Le Saint-Synode [3] a été institué par Pierre le Grand pour remplacer le Patriarche dont il supprimait la charge [4]. Il se compose des trois métropolites de Pétersbourg, de Moscou et de Kief, membres permanents, de quelques évêques appelés à tour de rôle et temporairement par le Synode lui-même, de représentants du clergé blanc, le protoprêtre de la garde et des grenadiers, le confesseur de Leurs Majestés, le supérieur de la chapelle du palais d'hiver, et de laïques, le Haut-Procureur, son adjoint et l'intendant de la chancellerie synodale. On voit, par cette composition, l'influence que la Cour peut exercer sur les Métropolites et sur les Évêques invités; le règlement ecclésiastique de Pierre le Grand dit formellement que le Haut-Procureur est l'œil du Tsar sur l'Église [5], et tout le monde se rappelle le prestige qu'avait naguère, dans cette fonction, l'ancien précepteur d'Alexandre III, M. Pobédonotseff. Pour les ennemis du régime actuel, le Saint-Synode n'est qu'une chancellerie et l'union de l'Église et de l'État n'est que la soumission de l'Église à l'État. Non seulement les cellules de l'Église seraient mal unies, mais le corps lui-même serait décapité.

Si les liens sont aussi lâches entre tous ces éléments, il n'y a pas plus de netteté dans les rapports des pasteurs et des fidèles. Dans l'Église catholique, la hiérarchie est une. Tout laïque est soumis à tout prêtre, tout prêtre est soumis à tout évêque, mais tout laïque peut devenir prêtre et tout prêtre peut devenir évêque. Il y a entre

1. *Recueil des règlements ecclésiastiques et laïques du département des cultes*, édition Ivanovski (Pétersbourg, typographie synodale, 1883), p. 161 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 44 et suiv.
3. *Ibid.*, p. 165 et suiv.
4. Le patriarcat avait duré de 1589 à 1720.
5. « Le Procureur est tenu de veiller soigneusement et sévèrement sur le Synode », et « Le Procureur n'est sujet au jugement de qui que ce soit, excepté le nôtre » (Règlement ecclésiastique de Pierre le Grand).

les trois ordres communauté d'origine et continuité d'obéissance. Ici les trois ordres sont radicalement séparés et tous trois sont des forces comparables. D'abord le clergé ne sort que du clergé, ensuite les prêtres en se mariant se ferment l'épiscopat, en troisième lieu les laïques jouent un rôle de premier ordre dans les choses religieuses. Ce dernier fait s'explique par plusieurs causes. S'agit-il des paysans? habitués à traiter toutes leurs affaires dans des conseils de commune, ils se regardent, du moins pour la direction intérieure de leur village, comme des citoyens qui ne dépendent de personne; avant Pierre le Grand, ils choisissaient entre eux leur curé et, après Nicone, ils se sont passés de curé dans plusieurs sectes; actuellement ils considèrent volontiers le prêtre comme un collecteur d'impôts, ou tout au plus comme un fonctionnaire des mystères divins au service de la communauté. Les seigneurs de villages qui, avant l'émancipation, regardaient les paysans et les prêtres comme d'une autre essence qu'eux, continuent à ne témoigner au clergé qu'une déférence d'hommes bien élevés. Les hauts fonctionnaires, commensaux du Procureur du Saint-Synode, pour qui les évêques sont des visiteurs de province, auraient le droit d'en prendre encore plus à leur aise. Et les anciens élèves de séminaires ou d'académies, revenus dans le monde comme professeurs, avocats ou publicistes, y apportent, à défaut d'un dévouement actif pour les choses de l'Église, un souvenir latent qui fait que les questions religieuses sont perpétuellement posées dans toutes les classes de la nation. Il règne en Russie, en dehors du clergé, une atmosphère quasi sacerdotale qui permet à des laïques d'élite de devenir les grands écrivains chrétiens, comme les Solovieff, les Khomiakoff, les Axakoff, les Samarine, les Népluyeff. Ces trois classes ont une égale importance et un zèle égal, l'épiscopat au sommet, le clergé blanc dans les villages, les laïques partout, mais, nous l'avons expliqué, elles s'ignorent et par suite s'accusent. Dans ces conditions par quel miracle l'orthodoxie tient-elle?

Par ce qu'on pourrait appeler le miracle évangélique. Les vertus naturelles du Russe sont en effet les vertus de l'Évangile. En premier lieu, le régime communautaire, en défendant les infirmes, les sots, les malades, les veuves et les orphelins contre la concurrence de l'élite, fait pour ainsi dire sortir la charité de la sociologie; il donne un fondement économique au précepte : « Aimez-

vous les uns les autres ». En second lieu, les étés incertains et les hivers de famine, les incendies des maisons de bois et les épidémies d'Asie, tous les fléaux qui peuvent surprendre un peuple qui n'est pas maître de la nature, lui montrent plus vivement qu'à aucun autre qu'il est entre les mains d'une puissance supérieure ; le précepte de charité s'enrichit d'un précepte de foi : « Aimez-vous les uns les autres en Dieu ». La Russie est donc naturellement chrétienne ; elle peut être paresseuse, vicieuse, ivrogne ; ces vices ne sont que l'exagération des vertus recommandées dans les huit béatitudes ; les fleurs du mal sont ici une dégénérescence du lys des champs. Aussi, en Russie, l'Évangile se perpétue sans l'impulsion d'un organisme extérieur : l'Église visible, en matérialisant la force intérieure de l'Église invisible, la gênerait au lieu de la soutenir [1].

Cet état durera-t-il toujours ?

Une première menace a été faite par ce qu'on a appelé la Révolution de 1905, mouvement complexe qui a eu un contre-coup religieux dont nous ne retiendrons que deux manifestations.

1° A la campagne. Après leur succès dans leur lutte contre les propriétaires pour les forcer à leur vendre du terrain, les paysans allèrent quereller les prêtres ; le prétexte, les sacrements coûtent trop cher ; donc, par ordre du comité de grève, vacarmes à la messe, défense sous peine d'amende de se faire marier, enterrer même, et quand le prêtre essaie de s'approcher de son église, un veilleur sonne les cloches.

2° Dans les séminaires. Les élèves installent au séminaire de Vladimir un bureau central qui envoie des proclamations aux camarades, afin qu'ils luttent pour « l'école libre dans la nation libre ». Donc grève à propos d'un camarade renvoyé ou d'un examen trop sévère, sinon voies de fait contre les supérieurs. Les désordres n'ont peut-être pas été plus graves que dans les autres écoles, mais ils n'ont certainement pas été moindres [2].

Sans doute on peut se rendre compte de ces explosions par la nervosité qui agitait toute la Russie vers 1905 et qui s'expliquait elle-même par la guerre, la famine, et surtout par la propagande anticléricale, que quelques intellectuels qui avaient pensé trop

1. *L'avenir de l'Église russe*, p. 209-215.
2. « La page de deuil des séminaires en 1906-1907 », article du *Messager théologique*, 1907, n° 5.

vite n'avaient pas de peine à faire auprès d'un peuple qui n'avait jamais pensé du tout. Néanmoins des faits plus généraux conduisent la Russie moderne, momentanément peut-être, à un déclin religieux. Voici les principaux, rangés dans l'ordre des classes sociales auxquelles ils se rapportent.

Chez les paysans le mir va se dissoudre. Une loi récente a autorisé chaque cultivateur à reprendre sa part de terre à la communauté pour la cultiver et la posséder à ses risques et périls. En fait la loi n'a fait que sanctionner les tendances de certaines provinces et dans d'autres elle a rencontré plus d'une résistance. Mais que ce soit dans dix ou dans cent ans, la propriété individuelle est fatale, car le mir est d'un trop mauvais rendement agricole et social pour pouvoir indéfiniment durer. On devine les conséquences de sa disparition. L'inégalité naîtra, les incapables, qui en Russie sont aussi des imprévoyants, s'endettant, vendant, et enfin constituant un prolétariat agricole au service de ceux qui auront su arrondir leur domaine, et qui, libérés désormais des entraves de la communauté, pourront y introduire tous les perfectionnements qu'ils ignorent, troupeaux, engrais, machines, etc. En abandonnant la vie commune avec toutes les garanties qu'elle offre aux faibles, on perdra la charité. En devenant maîtres de cette capricieuse nature, on perdra le mysticisme. La lutte pour la vie et la science de la terre étoufferont les deux qualités essentielles du chrétien.

Dans les villes il y a beaucoup d'ouvriers, mais il n'y a pas de classe ouvrière. Les ouvriers de fabrique sont des paysans ou des paysannes qui ont au village un champ où ils espèrent mourir et viennent à la ville pour quelques années, hommes mariés dont les femmes, là-bas, travaillent la terre, femmes mariées qui ont là-bas une parente pour garder leurs enfants, jeunes gens ou jeunes filles qui, en attendant le mariage, gagnent quelques roubles pour leurs parents. La conséquence c'est, avec tous ses dangers moraux, le double foyer. Encore celui de la ville n'est-il pas un foyer véritable, puisqu'on y mange en réfectoires et qu'on y couche en dortoirs, les récentes augmentations de salaire données à un peuple encore à moitié servile ne lui permettant pas de se payer une chambre, et se perdant dans le luxe de la boisson pour les hommes, de la toilette, des bonbons et des parfums pour les femmes. Voilà un détestable terrain pour les semailles évangéliques.

Les marchands n'ont jamais été dévots et ils le seront de moins en moins. Issus de paysans qui se sont enrichis, non par la terre, mais par les ruses d'un commerce à la manière orientale, ou tout simplement par l'usure, ils se sont rarement élevés, dans le sens plein du terme, c'est-à-dire qu'ils ont continué à vivre comme dans l'izba sans envoyer leurs enfants autre part qu'à l'école primaire. L'élite, qui est à la tête des grandes fabriques et des grands comptoirs, fait quelquefois exception ; dans l'ensemble, ayant grandi trop vite comme l'industrie et le commerce russes eux-mêmes, elle n'a pas les qualités de tradition et de patronage de l'aristocratie d'affaires française, et c'est chez elle qu'on cite les plus retentissants exemples de cette instabilité des ménages à laquelle on donne si facilement pour excuse le caractère passionné et mobile du Russe.

Quant à la noblesse de campagne, qui représentait le plus sûrement les traditions morales et religieuses, elle semble en train de disparaître. Déjà affaiblie en 1861 par la suppression de la main-d'œuvre servile, la révolution de 1905 l'achève. C'est que, pour elle, 1905 est la date d'une révolution véritable. En 1861, les paysans émancipés avaient reçu juste assez de terre pour ne pas mourir de faim. Au bout de cinquante ans leur population avait doublé. Que faire ? Passer d'une culture extensive à une culture intensive pour faire rendre plus aux terres qui pouvaient au moins doubler leur production, ou acheter, la force aidant, au propriétaire voisin des terres qu'ils cultiveraient aussi grossièrement qu'autrefois ? Les paysans allèrent du côté du moindre effort et de la moindre résistance. Les tracas qu'ils firent subir à leurs anciens seigneurs décidèrent à la vente de médiocres patrons peu attachés à leurs domaines, et, avec la rente que cette vente produit, la noblesse rurale finit en ce moment de se ruiner dans les villes.

Enfin les classes intellectuelles, « l'intelligence », selon le terme russe, s'éloigne également de la religion. En Russie, la science est de fraîche date. Le parlementarisme aussi. On les a importés en bloc comme des produits étrangers. Aussi ne les considère-t-on pas comme des disciplines qu'on doit acquérir par la lente transformation des générations successives, mais comme des recettes que les peuples vieux ont laborieusement établies afin que les peuples neufs puissent s'en servir sans efforts. D'où la nature de l'instruction. Bien que les programmes de l'enseignement secon-

daire viennent d'Allemagne, ils ont été interprétés à la russe. Programmes très vastes que les conditions climatériques empêchent de remplir tout à fait, et où naturellement on sacrifie le travail personnel et la réflexion philosophique ; l'esprit de l'école est positiviste ; c'est un esprit antireligieux ; et il reste toute la vie. Il s'accroît même au sortir de l'école, par la lecture d'une littérature toute nouvelle, où le culte des résultats acquis vient de ce qu'on n'a pas vécu les méthodes artificielles qui ne les donnent que sous forme symbolique ; la cause est encore la même : la dépendance intellectuelle de la Russie par rapport à l'Occident.

En résumé, la Russie traverse une crise de prospérité matérielle où ses pensées sont détournées des préoccupations religieuses. Cette crise, à notre avis, n'est qu'une crise de croissance. En Occident, dans la première moitié du XIXe siècle, régnaient l'individualisme et le positivisme, qui sont les deux attitudes les plus opposées à la charité communautaire des Russes d'hier et à ce mysticisme provenant du sentiment de l'impuissance humaine devant les forces supérieures. Mais aujourd'hui nous sentons dans les phénomènes de concentration, corporations, syndicats ouvriers, syndicats patronaux, une plus large solidarité économique d'où sortira une charité nouvelle, et nous comprenons, en voyant les bornes du déterminisme physique ou social, que nous sommes débordés par un transcendant qui nous rendra une nouvelle foi. Cette charité nous commandera toujours de nous aimer, cette foi nous amènera à nous aimer en Dieu : le vieux précepte conviendra encore à la société transformée [1]. La Russie passera d'autant plus facilement du christianisme ancien au christianisme nouveau que son « boum » matériel est plus rapide et son élan religieux plus ancien. Il faut seulement qu'elle passe du christianisme passif, adapté à une société homogène et immobile, au christianisme actif, que réclame une société hiérarchisée et en progrès. Une réforme religieuse s'impose. D'où viendra-t-elle ?

Parmi les chrétiens qui souhaitent la ruine de l'orthodoxie, les uns voudraient lui substituer le catholicisme, les autres les sectes. L'une ou l'autre conversion présenterait de grandes difficultés.

Le catholicisme en Russie, c'est moins l'Église romaine que l'Église polonaise. Catholicisme et nationalité sont liés en Pologne,

1. Voir le développement de cette idée dans notre livre, *Devoir et Durée, essai de morale sociale* (Paris, Alcan, 1912), p. 232-243 et p. 383-401.

comme en Russie nationalité et orthodoxie. Or, la Pologne est le vieil ennemi : la catholicisation de la Russie serait la revanche de 1612. Bien plus, si la Pologne est romaine par obéissance, elle est slave par tempérament : ainsi Russes et Polonais ont sur l'usage des sacrements des opinions assez voisines : la piété polonaise ne transformerait pas radicalement la piété russe, et la fusion des deux Églises, sous quelque forme qu'on la suppose, serait aussi inutile qu'impossible.

Les sectes ne sont pas davantage le ferment attendu. S'agit-il des petites sectes isolées, communautés agricoles, assemblées clandestines? Elles ne subsistent que dans des conditions de pauvreté ou d'isolement que le développement du bien-être ou de la population rendent de plus en plus exceptionnelles ; en tous cas les sectes seraient à la rigueur des modèles de paroisses, mais n'apprendraient rien sur la constitution d'une Église. S'agit-il des Églises mieux organisées de vieux croyants qui ont des prêtres et même des évêques ? Leur grande force a été la persécution ; en les détournant des fonctions publiques vers le commerce, elle leur a permis de s'enrichir; aujourd'hui ils sont riches et ne sont plus persécutés ; l'oukase qui leur a donné la liberté de conscience leur a peut-être été funeste ; eux aussi n'existeront bientôt plus que comme un souvenir de belles vertus.

Ainsi le Catholicisme et le Raskol peuvent agir sur l'Église russe par émulation. C'est l'Orthodoxie elle-même qui fera sa réforme.

A vrai dire elle a commencé depuis longtemps. Nous sommes loin de l'époque où les assistants se battaient pendant l'office et où des prêtres étaient ivres en semaine. La sève chrétienne monte toujours dans l'Église russe. Ce qu'il importe de savoir, c'est sa direction.

Elle est peu intellectuelle. Cela signifie que les préoccupations intellectuelles ne dominent pas dans l'orthodoxie et non qu'intellectuellement l'orthodoxie ait en Europe une piètre attitude. Elle est, il est vrai, tributaire de la pensée allemande, surtout en ce qui concerne la critique biblique, mais elle a ses théologiens et ses historiens originaux, ce qui s'explique, puisqu'elle a une notion à elle des rapports de Dieu et de l'homme et une histoire qui lui est propre. En théologie, la scolastique qui s'est introduite en elle, le plus artificiellement du monde, au concile de Bethléem [1] et qui a

1. Ces faits ont été surtout établis par les recherches de M. W.-J. Birkbeck.

inspiré le catéchisme de Philarète et le traité de Macaire, est trop contraire au génie russe pour agir sur lui d une façon durable, et l'on peut considérer comme à peu près finie l'influence des deux métropolites. Un Solovieff et un Khomiakoff[1] ont eu, dans des publics plus restreints, une influence plus profonde, un traité classique comme celui de Svétloff[2] n'est pas sans s'être parfois inspiré d'eux.

Le principal historien de l'Église russe est Goloubinski[3]. Au long récit de Macaire, compilation sans critique des gestes épiscopaux, il substitua un ouvrage où les sources sont examinées et où il tient compte des mouvements obscurs de la vie populaire. La tâche n'était pas aisée; on lui reprocha d'avoir détruit les légendes de saint André au Dnieper et du baptême de saint Vladimir, et d'autre part la nature même du peuple russe, qui garde peu de traces de son passé, lui enlevait la plupart des documents qu'il recherchait. Il réussit pourtant à faire une œuvre scientifique digne des historiens occidentaux.

Enfin les professeurs des académies sont des hommes informés et dont les articles donnent une vie singulièrement sincère aux Revues publiées par les quatre académies ; notons par exemple, à l'académie de Pétersbourg, *Le Messager ecclésiastique*[4] et *La Lecture chrétienne*[5], et surtout, à l'académie de Moscou, *Le Messager théologique*[6]. Le *Journal ecclésiastique*[7] est l'organe officiel.

Mais les principales réformes de l'orthodoxie seront pratiques. Dans les moments de bouleversement moral, la philosophie peut attendre. Aujourd'hui les préoccupations s'appliquent aux deux problèmes que nous avons laissé deviner au début de cette étude, la réforme de l'éducation religieuse et la réforme de la paroisse. Pour y arriver, on compte sur deux moyens : la séparation de l'Église et de l'État, et le Concile.

La séparation de l'Église et de l'État est un vœu général. Les partis de gauche, voyant dans l Église une arme de réaction entre

1. Sur Khomiakoff, encore plus directement théologien que Solovieff, lire le prochain ouvrage de l'abbé A. Gratieux.
2. Professeur de l'Université de Kief, *Cours complet de théologie dogmatique.*
3. Professeur de l'Académie de Moscou, mort en 1912. *Histoire de l'Église russe.*
4. Hebdomadaire, 38e année.
5. Mensuel, 92e année.
6. Mensuel, 21e année.
7. Hebdomadaire, 25e année.

les mains du pouvoir, voudraient la lui enlever. Les croyants, jugeant que l'union asservit l'Église, voudraient l'affranchir[1], et quelques-uns s'imaginent déjà, à la place du synode, le patriarche rétabli parlant aux nouveaux tsars comme le métropolite Philippe à Jean le Terrible. Tout le monde est d'accord, sauf des gouvernants et des évêques, qui craignent une aventure. Mais la séparation n'est qu'une condition négative. Les réformes positives seront faites par le seul organe que des Russes jugent capable de secouer la Russie, le Concile général. La question du Concile s'est posée au lendemain de la révolution. Pour le préparer, on a nommé une commission qui devait décider de quels éléments le Concile se composerait et amorcer l'examen des problèmes que le Concile aurait à résoudre.

La composition du Concile était certes la plus délicate de ces questions. C'est que, avec la quasi-indépendance et la quasi-égalité des trois groupes, épiscopat, clergé blanc, laïques, leur mélange dans l'assemblée, pourvu que conformément aux canons elle assurât la prépondérance des évêques, n'avait rien de choquant pour un Russe. Aussi la commission, largement ouverte aux représentants des trois ordres, devait-elle servir, à cet égard, de première expérience. Au début quelques heurts se produisirent entre évêques et laïques. Mais bientôt les divergences entre le clergé noir et le clergé blanc apparurent plus irréductibles encore : on venait d'assister aux essais parlementaires de la première Douma, où les prêtres ne s'étaient pas rangés parmi les députés les moins fougueux : aussi les laïques de la commission, parmi lesquels se trouvaient des hommes d'État, craignirent-ils qu'en donnant dans le Concile trop d'autorité aux prêtres on ne constituât une sorte de Douma d'Église, et ils s'allièrent à l'épiscopat pour proposer un régime où les évêques seuls auraient voix délibérative, les laïques et le bas clergé n'ayant que voix consultative.

Cependant la commission s'était divisée en sous-commissions ; les deux principales, principales du moins de notre point de vue, étudièrent la formation du clergé[2] et l'organisation de la paroisse[3] ; leurs comptes rendus, si abrégés soient-ils, montrent la vibrante

1. Lire, par exemple, dans les journaux de mars, les comptes rendus de la discussion, à la Douma d'Empire, du budget des cultes.
2. Ve section.
3. IVe section.

passion qu'on avait alors pour les réformes, et restera un des plus curieux documents de cette époque [1].

La discussion sur les écoles cléricales a été assez confuse. On n'a pu sortir du dilemme que résoud en France le célibat des prêtres : les écoles doivent-elles servir à préparer les prêtres futurs ou doivent-elles recueillir les enfants des prêtres actuels ? Généralement on s'est résigné à poursuivre les deux fins, en y ajoutant encore le désir de spécialiser l'école cléricale dans l'enseignement des humanités chrétiennes, et en se donnant pour raison que, même si ses élèves restent laïques, on aura contribué à faire des curés efficaces en leur donnant de bons paroissiens [2]. Chemin faisant, on a formulé une foule de souhaits au sujet de l'éducation dans les internats spirituels, augmentation du nombre des « éducateurs » auxquels seront confiés de plus petits groupes d'enfants, union en une même personne de la fonction d'éducation et de la fonction d'enseignement, etc. [3]. Mais c'est surtout à propos de la paroisse qu'on a remué le plus d'idées nouvelles.

Nouvelles ou peut-être très vieilles. On a proposé de revenir aux communautés des temps apostoliques ou du moins aux groupes d'avant Pierre le Grand. A la paroisse considérée comme un territoire s'étendant autour d'un bâtiment on veut substituer une société de chrétiens unis par leur amour dans le Christ : une cohésion d'hommes au lieu d'une juxtaposition d'immeubles [4]. Tout le monde ici est d'accord, du haut en bas de la communautaire Russie. Pour y arriver, on propose d'adjoindre au prêtre un groupe d'âmes plus chrétiennes, premier noyau de la paroisse idéale qui n'existe pas encore, et dont la mission sera, matériellement, de chanter à l'église pour les hommes, de visiter les malades pour les femmes, moralement, de multiplier en soi la vie sacramentelle et d'achever sa journée de communion dans des lectures ou des entretiens religieux, et si l'on passe du service de l'autel à une bienfaisance plus large, ce cercle aura encore à s'occuper d'écoles, d'hôpitaux, ou rassemblera et distribuera des aumônes pour les déshérités du village. Une fois faite l'éducation du peuple, ce

1. Les *Journaux et Protocoles* de la Commission préparatoire au Concile occupent quatre volumes publiés par la typographie Synodale en 1906 et 1907.

2. Tome II des *Journaux et Protocoles*, p. 118 et suiv.

3. *Ibid.*, tome IV, p. 24 et suiv.

4. Un premier aperçu de la question dans le compte rendu des trois premières séances de la IVe section (*ibid.*, tome II, p. 1-9).

noyau absorbera la paroisse entière. Il faudra alors l'organiser. Généralement on admet que les paroissiens, en assemblée générale, nomment un comité exécutif, que le curé présidera. Mais il faut fixer les droits des paroissiens et surtout leur droit de posséder. Craignant que cette organisation démocratique ne fasse prévaloir le nombre sur l'intention, on a proposé, soit de n'admettre à l'assemblée paroissiale que ceux qui suivent les offices et participent aux sacrements, à moins qu'ils ne consentent à accepter les autres, soit de diviser le conseil exécutif en deux groupes égaux en droits, celui du clergé d'une part, celui des fidèles de l'autre, quitte en cas de conflit à en appeler à une assemblée supérieure. La question des biens de la paroisse est plus délicate encore. On peut redouter qu'une majorité anticléricale de paroissiens nominaux ne détourne les fonds du temple, par exemple vers la construction d'écoles d'où elle s'efforcera ensuite de chasser l'esprit religieux. Voilà pourquoi on a proposé de diviser les biens de la paroisse en deux parts, l'une attachée au sanctuaire et administrée par le prêtre, l'autre attribuée aux œuvres et attachée à la paroisse en tant que groupement. On peut même appréhender que la paroisse entière, clergé en tête, ne passe à la secte, et c'est pourquoi on veut encore que le vrai possesseur du temple soit non la paroisse, non pas même le diocèse, mais l'Église orthodoxe qui prête pour ainsi dire ses édifices à des groupes de chrétiens à condition qu'ils soient en union avec elle. Peu importent les détails [1]. La commission, dont le choix a été guidé par des contingences, n'est pas absolument représentative : ce qui l'est, c'est la grande sympathie avec laquelle on a suivi ses vœux.

Ils ont provoqué une littérature déjà abondante [2]. Bien plus, certaines entreprises comme l'œuvre de Népluyeff [3] sont au fond des modèles de paroisses. Enfin le décret de 1905 autorisant des curatelles a produit des essais un peu timides peut-être, mais qui montrent la voie. Les Russes sont plus portés que personne à

1. *Ibid.*, p. 9-77. — Un projet de règlement de la paroisse idéale a été discuté et rédigé par la IVe section (*ibid.*, p. 77-108).

2. Ce sont d'abord les écrits de M. A.-A. Papkoff, qui a été le plus ardent novateur de la IVe section, par exemple : « Entretiens sur la paroisse orthodoxe » (Pétersbourg, 1912), puis ceux des professeurs Berdnikoff : « Que faut-il pour le renouvellement de la paroisse orthodoxe russe ? » (Pétersbourg, 1907), Zaozerski : « Qu'est la paroisse orthodoxe et que doit-elle être ? » (*Le Messager théologique*, 1911-1912), etc.

3. Voir notre monographie de la confrérie religieuse agricole fondée par Népluyeff dans la *Science Sociale*, fascicule 61.

comprendre la vie paroissiale dans le sens d'intime fraternité que la commission a eu à examiner, et les critiques amères qu'ils adressent à leurs paroisses actuelles prouvent du moins qu'ils souffrent d'un besoin que les Occidentaux ne remarquent même pas.

La commission antéconciliaire a siégé en 1906 et 1907. Le Concile n'a pas été convoqué. La commission vient d'être rappelée au travail, mais réduite à cinq membres tous évêques. Elle laisse deviner que le Concile, quand il se réunira, sera une assemblée d'évêques aussi, ce qui fera dire à plus d'un qu'il ne représente pas toute l'Église. C'est que, peu de temps après la tentative de révolution, une réaction nette s'est produite dans tout l'empire. Le contre-coup en a été ressenti dans le domaine religieux. La liberté de conscience, accordée en principe, a été peu à peu restreinte. Des professeurs d'académie ont été destitués. Un évêque vient d'être enfermé dans un monastère. Que penser de ce mouvement? Les Russes, qui ne peuvent pas ne pas appartenir à un parti, le soutiennent ou l'attaquent avec passion. Les étrangers, qui sentent mieux à cause de la distance la dualité républicaine et monarchique de la nation, considèrent les alternatives de révolte et de répression comme des phénomènes nécessaires. En fait le gouvernement de ces dernières années a rétabli l'ordre, et matériellement la Russie a rarement été aussi prospère. Pendant cette accalmie d'action directe, l'âme russe se recueille, moins fougueuse, mais tout aussi vivante ; peut-être sa vie est-elle plus lente que la nôtre ; mais nous n'avons qu'à nous habituer à son rythme et les surprises qu'elle réserve dans l'ordre religieux donneront encore des leçons à l'Occident qui croit tout savoir.

JOSEPH WILBOIS.

QUELQUES TENDANCES

DE LA PENSÉE PHILOSOPHIQUE RUSSE

(WL. SOLOWIEFF, PHILOSOPHE SPIRITUALISTE ET MYSTIQUE)

Le système philosophique de Wladimir Solowieff, dont nous nous proposons de parler dans cet article, s'impose moins par sa valeur intrinsèque que par la vive lumière qu'il projette sur certains côtés et certaines tendances de la pensée russe. C'est à ce titre seulement qu'il nous a paru intéressant de le faire connaître aux lecteurs de cette *Revue*, en négligeant les détails et en nous attachant surtout à dégager ce qui, dans la philosophie de Solowieff, peut être considéré comme caractéristique de son temps et de l'état d'esprit de ses compatriotes.

Si les Russes se sont de tous temps intéressés aux idées philosophiques qui leur venaient de l'Occident, ce n'est pas leur faire injure que de dire qu'ils ne se sont jamais élevés à une conception philosophique d'une portée universelle, susceptible d'enrichir le patrimoine intellectuel de l'humanité entière. La Russie n'a produit ni un Bacon, ni un Descartes ou un Leibniz, ni un Kant, pas même un Vico. Elle n'a jamais été le berceau d'une de ces révolutions philosophiques et scientifiques, comme il s'en est produit dans d'autres pays, qui ont orienté la pensée humaine dans des voies nouvelles et jusqu'alors inconnues. C'est que les conditions indispensables à la naissance d'une pensée philosophique puissante et novatrice n'ont jamais existé dans ce pays. Comme le Grec et le Romain de la décadence, l'individu y a toujours été séparé de la

réalité par un abîme infranchissable qui rendait son action sur elle à peu près impossible. Subissant à tout instant l'influence de cette réalité, emprisonné dans un milieu à la création et aux transformations duquel il lui était interdit de participer, sentant l'inutilité des efforts qu'il ferait pour extérioriser, objectiver son énergie, la force de sa pensée, son besoin de perfection morale, il a pris le parti de rentrer en lui-même et de chercher à réaliser dans sa vie intérieure ce qu'il lui était impossible d'accomplir dans la vie extérieure.

Cette tendance qui consiste à renoncer à l'action extensive et sociale pour l'action intensive et individuelle, à poursuivre le perfectionnement moral de l'individu, avec l'espoir d'opérer ainsi indirectement la transformation sociale impossible à obtenir par l'action directe sur les conditions du milieu, à rendre le bonheur humain — non seulement individuel, mais social — indépendant de l'organisation politique de l'État, cette tendance, disons-nous, s'est manifestée en Russie de plusieurs façons.

***

Il y a eu tout d'abord les slavophiles, parti assez puissant qui s'est formé dans la première moitié du siècle précédent. Il comptait dans ses rangs des personnalités d'un talent incontestable et il a exercé pendant longtemps une influence considérable sur la marche et l'orientation de la politique intérieure et extérieure de la Russie.

Mais entendons-nous. En disant que les slavophiles ont imprimé à la politique russe une certaine direction, nous voulons dire seulement qu'ils n'ont fait que la raffermir dans celle où elle était déjà engagée et qu'elle n'avait aucune envie d'abandonner. Ils se sont fait auprès de la société les interprètes et les défenseurs du programme politique officiel. Et pour rendre leur doctrine plus facilement acceptable par les couches instruites de la population, ils ont su lui donner une certaine teinte religieuse et philosophique. C'est ainsi qu'ils ont assigné au principe autocratique un caractère providentiel et à la Russie elle-même, s'appuyant sur l'autocratie et l'orthodoxie, une mission civilisatrice supérieure, consistant à communiquer à l'Occident épuisé et pourri une vie nouvelle et des forces nouvelles et à appeler l'Orient païen et

barbare à la civilisation chrétienne. Cette mission, prétendaient les slavophiles, la Russie ne pouvait l'accomplir qu'en faisant un sacrifice continuel de sa raison critique, cause de discordes et de faiblesse, en renonçant à tout jamais à réclamer ces bagatelles de droits politiques et de garanties constitutionnelles qui sont en train de saper, de ruiner la vie de l'Occident déchiré par des luttes intestines.

Pour accomplir sa mission, disaient ils, le peuple russe doit être uni, et les seules conditions de son unité sont le pouvoir autocratique d'un côté, l'Église orthodoxe de l'autre ; tout le reste ne compte pas. « Le peuple russe, disait un des représentants les plus autorisés de cette école, K. Aksakoff, est un peuple antipolitique ; il n'éprouve aucun besoin de participer au pouvoir, de réclamer des droits politiques, il n'a aucune tendance démocratique. Le peuple russe, dépourvu de sens politique, a de sa propre volonté mis une séparation entre lui-même et l'État et ne veut pas gouverner ; ne voulant pas gouverner, il accorde au gouvernement qui existe un pouvoir illimité. *En revanche, il réclame pour lui la liberté morale, la liberté de la vie et de l'esprit.* »

Il est permis de se demander ce que devient la liberté morale, la liberté de la vie et de l'esprit, lorsqu'elle n'est protégée par aucune garantie réelle, efficace, constitutionnelle en un mot. Nous nous en remettrons à Solowieff du soin de réfuter plus tard les théories slavophiles. Mais ce que nous tenons à faire ressortir ici-même, c'est que ces théories ont exercé sur la société russe une influence réelle et que Solowieff lui-même n'a pas échappé à cette influence. Il y avait dans le nationalisme religieux et mystique de quoi flatter l'amour-propre d'un peuple qui se croyait condamné à rester en arrière des peuples civilisés vers lesquels il se sentait cependant attiré par de nombreuses affinités. Le nationalisme slavophile a communiqué à la société russe le sens de la tradition, il lui a appris à s'intéresser à son histoire nationale, interprétée, il est vrai, d'une certaine façon.

Mais, suivant une pente naturelle, le slavophilisme en est arrivé bientôt à identifier complètement le peuple avec l'État, à fondre complètement celui-là dans celui-ci. Dès lors l'État s'est trouvé pour ainsi dire divinisé et fut déclaré infaillible, portant en lui-même la mesure du juste et du vrai. C'était la négation même de la justice et de la vérité, la proclamation du droit de la force. La société

russe ne tarda pas à s'apercevoir dans quel abîme on voulait la précipiter et tourna résolument le dos au slavophilisme.

Mais elle en garda une forte empreinte, car le slavophilisme a communiqué à la pensée russe (et s'il l'a fait, c'est que le terrain y était favorable) une certaine teinte de mysticisme chrétien, un tour d'esprit spiritualiste, théologique, évangélique et, avec cela, un besoin de perfection morale, besoin d'arranger sa vie propre et ses rapports avec le prochain conformément à ses idées et à ses convictions.

Parmi les écrivains russes, c'est, entre autres, Dostoïewsky, un des romanciers russes les plus profonds, qui s'était le plus approprié les idées et les tendances dont nous nous occupons. Chez lui, le nationalisme, le mysticisme, l'évangélisme, le spiritualisme se trouvent amalgamés de la façon la plus bizarre, capable de dérouter un observateur superficiel. C'est lui, je crois, qui fit le premier appel dans ses œuvres à notre pitié pour les humbles, les simples, les « humiliés et outragés ». C'est lui qui inaugura cette « pitié russe » qu'Alphonse Daudet raille quelque part dans ses notes posthumes, disant ne pouvoir la comprendre ni partager. En effet, elle n'a pas d'équivalent dans la littérature française. Il ne s'agit pas de ce sentimentalisme vague et sans objet qui fut à la mode en France dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Ce n'est pas non plus cette sensiblerie de mauvais aloi qui, chez quelques-uns, se manifeste par des torrents de larmes pendant la représentation d'une pièce à l'Ambigu, et les fait assister impassibles à une exécution capitale. La pitié russe ne s'émeut pas devant les destinées d'une « dame aux camélias », et les « complications sentimentales » de certaines héroïnes de M. Bourget en mal d'adultère et de ses héros désœuvrés la laissent froide. La pitié russe est une pitié évangélique qui ne va qu'aux humbles, qui part de cette prémisse que tout être humain, quelles que soient les conditions dans lesquelles il se trouve jeté par les hasards de la naissance, les revers de la fortune ou les aberrations de la raison et du sentiment moral, conserve une âme qu'il s'agit de sauver; sous la vareuse du forçat, sous les haillons du vagabond des grands chemins, sous le fard de la prostituée, qui fait les cent pas dans la boue et dans la neige, il y a une âme humaine capable des élans les plus généreux, mais cette âme, il faut la découvrir, elle a besoin d'être réchauffée par la pitié, par l'amour. Envers ces déshérités de la vie, nous avons

des devoirs impérieux à accomplir, car notre supériorité à nous est faite de toutes leurs misères, de tous leurs malheurs. Un jour doit venir où les premiers seront les derniers, et les derniers s'élèveront au rang des premiers. Hâtons l'avènement de ce jour par une série d'efforts personnels et individuels, et comme il ne nous est pas donné de changer les conditions extérieures de la vie des malheureux, sauvons au moins leurs âmes et, pour ce faire, commençons par améliorer les nôtres, par nous élever nous-mêmes à la hauteur des préceptes de l'Évangile. Toute l'action sociale est là ; tout le reste est vanité.

De Dostoïewsky à Tolstoï, il y a toute la distance qui sépare le nationalisme étroit, farouche, intolérant, et même quelque peu persécuteur, d'une doctrine largement humanitaire qui voudrait abattre les cloisons artificielles séparant nations et pays et réunir tous les humains dans le même amour, dans la même participation au royaume de Dieu. Et, cependant, il n'est pas difficile de reconnaître dans la Maslowa de « Résurrection » une proche parente des « Pauvres gens » et des « Humiliés et outragés » de Dostoïewsky. A peu de chose près, les deux écrivains manifestent dans leurs œuvres littéraires les mêmes tendances, traitent avec la même pitié, le même amour, les êtres humbles, déchus, victimes des fatalités, et les élèvent quelquefois à la hauteur des héros des drames antiques qui par leurs souffrances expient leurs crimes et leurs péchés et sortent de l'épreuve l'âme grandie et purifiée.

Mais, en y regardant de près, on s'aperçoit que ce n'est pas là le seul trait de ressemblance qui existe entre les deux écrivains et les rattache tous deux au courant intellectuel dont nous nous occupons ici. Que disaient, en effet, les slavophiles ? Que, pour atteindre à la perfection morale, l'homme n'a pas besoin de formes politiques et sociales particulières, qu'il peut le faire, quelles que soient ces formes. Seulement, en proclamant ceci, les slavophiles reconnaissaient indirectement et implicitement l'intangibilité des formes politiques et sociales existantes, et leur doctrine se réduisait, en dernière analyse, à la glorification de l'autocratisme appuyé sur la foi orthodoxe, ne reconnaissant aucune vérité, aucune justice en dehors et au-dessus de soi, prétendant créer lui-même par ses actes la justice et la vérité. Tolstoï reprend la thèse du peu d'importance des formes politiques et sociales, mais en en tirant courageusement toutes les conséquences. Oui, la perfection morale doit

être la principale préoccupation de l'homme, le seul but de son existence. Vous dites que cette perfection peut être atteinte en dehors et indépendamment de l'organisation extérieure de la société, quel qu'en soit le régime politique et social? Eh bien, vous restez en deçà de la vérité : non seulement la perfection morale de l'individu est indépendante de la forme et de la constitution de l'État, mais tout État, quelles qu'en soient la forme et la constitution, est un obstacle à la perfection morale ; tout État introduit dans la vie de l'homme mille éléments de corruption, lui impose des compromissions incessantes avec ses croyances et ses convictions, enchaîne et asservit l'homme par d'innombrables obligations immorales, fait naître en lui des besoins artificiels qui lui font oublier le ciel pour la terre.

Vous voulez maintenir le régime autocratique appuyé sur le christianisme? Mais de quel christianisme parlez-vous? Où avez-vous puisé votre foi? Ouvrez les Évangiles, comparez les préceptes qui y sont formulés avec la conduite de votre État; est-ce que chacun de ses actes n'est pas un démenti aux vérités les plus essentielles du christianisme, est-ce que toute sa conduite n'est pas précisément le contre-pied de ce que prêche l'Évangile? Où Jésus a-t-il enseigné aux hommes de s'entre-tuer? Où et quand a-t-il autorisé l'asservissement de l'homme par l'homme? Où et quand a-t-il déclaré que la conscience de l'homme ne constitue pas son domaine le plus inviolable, mais qu'il doit conformer ses idées et croyances aux besoins profanes et anti-chrétiens de l'État? Jésus n'a-t-il pas proclamé que tous ceux qui croient en lui sont frères et égaux devant Dieu? Mais vos États ont créé des castes et des classes, divisé les hommes en supérieurs et inférieurs, abandonné ceux-ci à ceux-là, estimant l'homme non dans la mesure où il se rapproche du vrai idéal chrétien, mais d'après des attributs extérieurs et indépendants de lui : naissance, fortune, position sociale. Vous avez inventé la raison d'État, en vertu de laquelle vous déportez, envoyez au bagne des hommes qui ne font de mal à personne et dont le seul tort est de vouloir vivre conformément à leur foi, à leurs convictions, à ce qu'ils considèrent comme l'idéal chrétien. Jésus a dit : « Ne jugez pas, pour n'être pas jugés », et vous avez inventé des tribunaux où vous faites juger, par des hommes remplis eux-mêmes de vices et de péchés, mais s'inclinant devant le pouvoir existant et approuvant sa conduite immorale,

d'autres hommes qui sont peut-être infiniment moins coupables que leurs juges.

C'est ainsi que Tolstoï soumet à une critique impitoyable toutes nos notions morales actuelles et marque la distance qui nous sépare de l'idéal évangélique. Mais quel est le remède au mal? Ne pas lui résister, c'est-à-dire ne pas lui opposer une résistance violente, qui est un moyen anti-chrétien, anti-évangélique. Chacun de nous possède en lui-même une arme suffisante contre le mal; il suffit d'organiser sa propre vie selon les préceptes de l'Évangile, de ne faire que ce qu'il autorise ou ordonne, de se refuser à tout ce qu'il défend, au risque de sa vie, sans tenir compte des soi-disant nécessités de l'État, dès l'instant où ces nécessités sont en opposition avec l'idéal chrétien. Quand les hommes auront accompli en eux-mêmes ce travail, réalisé en eux-mêmes cette révolution morale, quand le crime et le vice, alors même qu'ils seront prescrits et ordonnés par l'État, ne trouveront plus de bras pour les servir, — ce jour-là le mal aura disparu tout seul et le vrai royaume de Dieu sera établi sur la terre.

Mais ce que Tolstoï présente ainsi comme le devoir le plus impérieux et le plus élevé, celui de vivre selon la vérité et la justice, de conformer toute sa vie et toute sa conduite aux préceptes de l'Évangile, aux principes formulés dans le sermon de la Montagne, — ce devoir, considéré à un autre point de vue, devient un droit, on peut dire le droit le plus inviolable de l'individu et dont l'exercice accule fatalement l'homme à la nécessité de se dresser contre les institutions existantes. Ces dernières ne sont-elles pas en effet organisées de façon à rendre l'exercice de ce droit, nous ne dirons pas plein de périls (car qu'est-ce que le péril pour celui qui croit?), mais impossible? Est-ce que le citoyen qui, en temps de guerre, refuse de tirer sur l'ennemi, parce qu'il est convaincu que tous les hommes sont frères et que la guerre est un produit de la cruauté et de la méchanceté des hommes, — est-ce que cet homme-là ne se met pas en révolte ouverte contre les institutions existantes? Révolte passive, si l'on veut, mais qui déjà porte en elle les germes d'une révolte active: car comment contenir son indignation, lorsqu'on voit tous les jours fouler aux pieds ce qu'on considère comme le patrimoine le plus sacré, le plus inviolable de l'humanité? Jésus lui-même n'a pu contenir son indignation à la vue des vendeurs du temple, et il les a chassés de cette « maison de prière

dont ils ont fait une caverne de brigands ». Pourquoi n'agirions-nous pas de même envers ceux qui transforment notre monde à nous, qui doit être un monde de lumière, de vérité, de justice et d'amour, en un monde rempli de vices et de crimes ?

La doctrine de Tolstoï est donc susceptible de devenir le point de départ d'une résistance active au mal, car peu nombreux sont ceux à qui il est donné de s'élever à la perfection morale par leurs propres forces, en dépit des conditions ambiantes ; la plupart ont au contraire besoin d'être encouragés, poussés par les conditions extérieures. Et qui dira jamais où s'arrête la révolte passive et où commence la révolte active ? Si, après avoir reconnu que le monde est mauvais, je garde mon opinion par devers moi-même et en profite seulement pour donner à ma conduite une direction conforme à cette opinion, alors à la rigueur il peut être question de révolte passive, car je n'empêche pas les autres de continuer d'adorer ce monde que je méprise ; mais lorsque je m'en vais prêchant partout mes idées et mes convictions, et que je consacre toute ma vie et toutes mes forces à faire pénétrer dans les autres ce à quoi je crois moi-même, à leur inspirer le même mépris pour ce qui existe, la même ardeur à réaliser ce qui doit être, cette réalisation dût-elle s'opérer par les moyens les plus doux et, pour ainsi dire, les plus spirituels, — n'est ce pas déjà là un commencement de révolte active, n'est-ce pas déjà agir au sens propre du mot ?

Si maintenant nous récapitulons les principaux points, les caractères essentiels du courant intellectuel qui nous occupe, nous pouvons dire que, abstraction faite des modifications que les idées qui les composent ont subies dans le cerveau de tel ou tel penseur, romancier ou publiciste, il se réduit à quelques traits qui se retrouvent chez chacun d'eux, et cela parce que ces traits constituent pour ainsi dire un des éléments permanents et fondamentaux de la pensée russe : la reconnaissance du principe chrétien, évangélique, une certaine tendance au spiritualisme et au mysticisme, la prédominance accordée au côté moral de la vie, aux problèmes moraux sur tous les autres, la recherche constante du but et du sens de la vie, le besoin de poursuivre la perfection morale individuelle, de pair, sinon avant la perfection sociale, le désir d'opérer dans sa propre existence cette transformation qu'on voudrait voir se réaliser dans les conditions extérieures.

Il en résulte dans la vie et les œuvres de chacun une profondeur,

une crainte constante de s'égarer, de se tromper, de dévier du chemin qu'on s'était tracé, un besoin d'analyser constamment ses actes et leurs motifs, de suivre avec la plus grande curiosité, avec l'intérêt le plus vif tout nouveau courant intellectuel, d'où qu'il vienne, toute pensée nouvelle, où qu'elle naisse, dans l'espoir d'y trouver de nouvelles règles de conduite, des solutions plus satisfaisantes des problèmes les plus graves de la vie.

Moins que tout autre un cerveau russe sait ce que c'est que penser pour penser. Toute pensée sort d'une préoccupation morale et doit répondre à un problème moral. La vie au sens le plus profond du mot, tel doit être l'objet, la base de toute pensée philosophique, si elle ne veut pas rester stérile et dégénérer en simple exercice intellectuel. Il est évident que lorsqu'un penseur, absorbé et tourmenté par des préoccupations de ce genre, se proposera de construire un système philosophique, il ne prendra pas un point de départ quelconque, mais cherchera en lui-même et autour de lui les éléments de son système ; il mettra dans ce système toute son âme altérée de justice et de vérité et lui communiquera nécessairement une empreinte fortement subjective, personnelle. Dans ces conditions, son système philosophique devient une profession de foi, un véritable acte, et tel nous apparaîtra en effet le système philosophique de Wl. Solowieff, dont nous allons maintenant, après ces quelques préliminaires indispensables, faire un bref et rapide exposé.

***

Solowieff était un homme d'un grand caractère doublé d'un profond métaphysicien à tendances mystiques et religieuses. La philosophie n'était pas pour lui un simple passe-temps ni un objet de curiosité intellectuelle : il la considérait comme une nécessité vitale, comme une mission et un apostolat. Le philosophe était à ses yeux presque un prophète, c'est-à-dire un homme « d'une indépendance absolue, ne craignant rien de l'extérieur, n'obéissant à rien d'extérieur, libre de toute attache et de toute entrave extérieure.. (Les philosophes) sont les porteurs de l'idéal de l'avenir, cet idéal n'étant pas un produit de leur imagination subjective et personnelle, mais né chez eux d'une intuition des vrais besoins de l'humanité et plongeant par des racines mystérieuses dans la pure et vraie tradition religieuse ».

Au début de son activité intellectuelle, Solowieff s'était trouvé en présence de deux courants d'idées : le slavophilisme dont nous avons déjà parlé, d'une part et, d'autre part, les doctrines positivistes et matérialistes. Au premier le rattachaient l'éducation reçue dans la maison paternelle et certaines affinités d'esprit, ses tendances spiritualistes et mystiques. Il s'enrôla en effet sous sa bannière, et c'est ainsi qu'il a pu écrire en 1877 que « le Dessein supérieur que la Russie est appelée à réaliser dans l'humanité n'est pas de ce monde, et c'est pourquoi la richesse et l'ordre extérieurs n'ont pas pour elle la moindre importance » et que « cette apparence extérieure d'esclavage, la situation misérable de la Russie aux points de vue économique et autres, loin de diminuer en quoi que ce soit la grandeur morale de ce pays, ne peuvent que lui donner plus d'éclat ». C'étaient là, transposées dans un langage plus ou moins imagé, les formules mêmes de l'autocratisme le plus pur. Quand on est appelé à remplir une mission céleste, les biens terrestres sont de minime importance. Contente-toi donc, peuple, de ce que tu as : tu seras récompensé là-haut de tes privations d'ici-bas.

Mais Solowieff ne devait pas se maintenir longtemps sur ce terrain. Il lui a fallu tenir compte aussi des doctrines matérialistes et positivistes qui jouissaient alors en Europe de la faveur générale et commençaient aussi à faire la conquête des esprits en Russie. Il se mit donc à les étudier, en allant directement aux sources, et la conclusion qu'il tira de cette étude ne fut pas favorable au positivisme et au matérialisme. Si sa loyauté l'obligea de reconnaître les services qu'ils ont rendus en contribuant aux progrès des sciences, il ne craignit pas de s'attirer les anathèmes des classes « avancées » de la société, de la jeunesse universitaire surtout, en déclarant que l'homme ne vit pas de la science seule, qu'il lui faut une règle de vie et de conduite, et que cette règle, ce n'est pas le monde des phénomènes matériels, multiples, relatifs et variables qui pourra la lui donner. La science positive fournit des réponses aux problèmes pratiques, posés par la vie de tous les jours ; mais elle reste impuissante et muette devant les problèmes les plus vitaux, devant ceux qui touchent, non plus notre corps, mais notre âme, notre être entier, devant le problème de nos origines et de nos destinées futures, de nos rapports avec l'univers et avec nos semblables.

Ces réponses, c'est l'Absolu seul qui peut nous les donner. C'est par l'Absolu que nous serons à même de comprendre le monde

multiple des phénomènes que nous révèle la science. L'existence du monde matériel ne se conçoit en effet que comme une manifestation de l'Absolu, comme son émanation. La variété et la multiplicité, les oppositions, les luttes et les discordes qui règnent dans le monde phénoménal doivent trouver leur conciliation dans un monde supérieur, idéal, au sein d'un Esprit absolu, de Dieu qui fait converger vers lui tous les rayons épars et invisibles émanant des phénomènes matériels.

Il existe une âme du monde, âme universelle, qui n'est autre que son essence divine participant aux propriétés de son divin modèle ; la principale de ces propriétés consiste dans la liberté, dans la détermination spontanée : élément panthéiste que Solowieff ne craint pas d'introduire dans sa conception, rigoureusement chrétienne et théiste, quant au principe absolu du monde.

Mais si le monde matériel est une manifestation du principe absolu, il n'en est pas moins vrai qu'il existe entre l'un et l'autre une séparation et que cette séparation a été le point de départ de tous les maux dont les hommes souffrent ici-bas : égoïsme, hostilité, luttes, manque d'unité et d'harmonie... Comment et pourquoi cette séparation s'est-elle produite ? Doit-on la considérer comme un acte voulu par l'âme universelle, comme une manifestation de sa liberté? Ou bien Dieu lui-même a-t-il voulu cette rupture, y a-t-il consenti, alors qu'il aurait pu l'empêcher? Nous nous trouvons ici en présence du problème de l'origine du mal, pierre d'achoppement de toutes les théodicées. Mais quoi qu'il en soit, puisque le monde matériel est une manifestation du Principe Absolu et puisque l'âme universelle est libre et capable de se déterminer spontanément, elle peut et doit faire usage de sa liberté pour se rapprocher de sa source, c'est-à-dire du Principe Absolu. La destination et le but du monde consistent dans la divinisation de ses créatures.

C'est que si Dieu est le premier absolu, l'homme est le second absolu. Vraie image de Dieu et seul capable de pénétrer le sens idéal de la réalité, l'homme est le couronnement de l'évolution universelle. Il porte en lui la possibilité d'une perfectibilité infinie et, de même qu'il a su s'élever au-dessus de l'animal, il saura s'élever également au-dessus de son état actuel pour devenir Homme-Dieu et réaliser sur la terre le règne d'une humanité spirituelle. Ce n'est pas seulement l'individu comme tel qui sera

alors transformé, purifié et sanctifié, mais aussi l'individu en tant qu'être social, car les discordes matérielles et les luttes aveugles auront disparu et tous les hommes unis entre eux et ayant renoué le lien qui les rattache à Dieu communieront dans la liberté, la fraternité et l'égalité.

Cette dernière conclusion éloigne déjà quelque peu Solowieff de ses amis slavophiles. Parler de liberté, de fraternité et d'égalité comme de principes sur lesquels doit être assis l'ordre social, c'était condamner implicitement l'ordre de choses existant que les slavophiles ne se lassaient pas au contraire de glorifier. Mais Solowieff devait aller plus loin encore dans cette voie. Il n'était pas de ceux qui s'arrêtent à mi-chemin et se laissent épouvanter par les conclusions qui découlent de prémisses une fois posées.

Nous avons vu que le christianisme représenté par l'Église orthodoxe était un des principaux moyens par lesquels les slavophiles comptaient amener le peuple russe à régénérer l'Occident pourri et à vivifier l'Orient engourdi. Solowieff se mit donc à étudier l'histoire de l'Église et du christianisme à travers les siècles, afin de se rendre compte du degré dans lequel la morale du Christ s'est trouvée réalisée jusqu'à ce jour. Et ses études et recherches l'ont amené à ce résultat que rien n'est plus étranger, plus contraire au vrai christianisme que celui des Églises officielles et des chapelles consacrées. Depuis le jour où le christianisme est devenu la religion triomphante et dominante, il s'est vu envahir par la masse des païens qui étaient prêts à en accepter la lettre, tout en conservant leur esprit anti-chrétien. Le christianisme a laissé faire, et bientôt les éléments païens ont formé autour de lui une enveloppe tellement épaisse qu'elle menaçait d'étouffer le noyau. On communiait, on se confessait, on accomplissait avec la plus stricte ponctualité le rituel élaboré par l'Église à l'usage de ses membres à l'esprit païen, mais la vie continuait à couler telle qu'elle était aux temps les plus malheureux, aux heures les plus sombres du monde antique. La scolastique est née avec ses discussions sans fin sur les dogmes; mais où le christianisme fournit-il les éléments d'une scolastique, et celle-ci ne lui a-t-elle pas été léguée au contraire par les écoles de la Grèce ancienne ?

Tel est resté le christianisme jusqu'à nos jours, un christianisme d'apparat et d'Églises officielles, appui du trône, défenseur du

pouvoir, misérable loque dont on se sert pour cacher tous les vices, justifier tous les crimes et tous les péchés. Au Moyen âge, il se trouvait de temps à autre des hommes dont le dogmatisme n'a pas réussi à étouffer complètement l'âme et pour lesquels le christianisme est resté une œuvre de vie. Seulement, ces hommes avaient le tort de croire qu'ils ne devaient sauver qu'eux-mêmes ; ils y arrivaient quelquefois, vivant heureux et en communion avec Dieu dans leurs déserts, mais la société et le monde ne changeaient pas pour cela. Il en est résulté ce que Solowieff appelle le *christianisme du désert* et le *paganisme des villes*, la condamnation de la vie proprement dite, de la terre, de la chair...

Eh bien, faisons le contraire de ce que faisaient ces ermites. Au lieu de fuir les villes, enfonçons-nous y de plus en plus : au lieu de ne songer qu'à notre salut personnel, consacrons-nous au salut social, réhabilitons la vie, divinisons la chair. Renonçons au dogmatisme étroit et qui tue, inaugurons le christianisme universel et *catholique*, celui qu'aucune Église, qu'aucun dogme ne divise ni ne sépare, car le christianisme sera *catholique*, au sens propre et primitif du mot, ou il ne sera pas.

Poursuivant de plus en plus son analyse et sa critique, Solowieff finit par rompre complétement avec les slavophiles et par leur jeter ce défi : « La seule question essentielle qui se pose devant les patriotes n'est pas celle de la force et de la vocation de la Russie, mais celle de ses *péchés*. » Vous parlez de vocation divine ? Mais cette vocation ne peut être accomplie que par des hommes libres, ayant pleine conscience du but et des moyens, ne pliant pas sous le poids de misères matérielles, d'entraves extérieures. Commencez par abolir ces misères, par supprimer ces entraves, et vous aurez déjà fait faire à votre peuple un grand pas vers le but que vous lui assignez. C'est que ces formes politiques et sociales que vous méprisez tant constituent la condition indispensable de tout progrès, de toute perfection. Ces formes, c'est l'Occident qui les a créées. Empruntons-les lui donc. Vous ne voulez pas ? Vous en faites une question d'amour-propre? Eh bien, c'est pour notre pays une question de vie ou de mort. Lui qui, en 1885, croyait encore pouvoir louer Dostoïewsky pour son « indifférence complète à l'égard de tout idéal social », proclame en 1891 qu'à côté du salut individuel, le christianisme doit poursuivre les réformes sociales. Mais il alla plus loin encore : nous lisons dans l'Évangile la para-

bole de deux fils, dont l'un, ayant reçu un ordre de son père, dit : j'irai, et n'alla pas, tandis que l'autre, après avoir dit qu'il n'irait pas, alla. Lequel des deux accomplit donc la volonté de son père ? Or, puisque ceux qui se disaient chrétiens n'ont pas voulu consacrer leur vie à la réalisation de l'idéal chrétien, il s'en est trouvé d'autres qui, tout en se déclarant hostiles au christianisme, ont dépensé toutes leurs forces à hâter l'avènement du royaume de Dieu sur la terre. Tels sont en particulier les philosophes français du XVIIIe siècle et les artisans de la Révolution de 1789.

Nous voici loin du slavophilisme et de son idéal ; loin aussi de l'idéal de Tolstoï. La nécessité d'une action sociale, de réformes politiques et sociales est aussi étrangère à la doctrine de Tolstoï que la critique du christianisme et la glorification de la Révolution française devaient paraître monstrueuses aux braves slavophiles. C'est à Tolstoï que peuvent se rapporter les paroles suivantes de Solowieff : « Lorsqu'il y a lutte et victoire, effort et amélioration, lorsqu'on ne renie ni n'oublie l'idéal absolu et tant que celui-ci reste le principe vivifiant et le but formel de notre activité, la compromission de fait avec la réalité constitue seulement une nécessité extérieure, et non un mensonge intérieur. Compter avec la mauvaise et triste réalité, comme avec un fait, n'est pas croire en elle ; lui céder momentanément en petit pour pouvoir plus tard l'améliorer en grand, n'est pas s'incliner devant elle. La guérison des maladies est également une compromission, et les moralistes intransigeants la condamneront peut-être ; mais le Christ l'a sanctifiée par son exemple. » Ce philosophe de l'Absolu était décidément doué d'un grand sens pratique.

***

Nous n'allons pas entreprendre la critique des idées philosophiques de Solowieff. Elle ne fait pas partie du but que nous nous sommes assigné en écrivant cet article. Ce qu'il nous importait avant tout, c'était de présenter aux lecteurs de cette *Revue* un philosophe russe peu connu en France, mais très représentatif de son peuple et de son milieu.

Nous avons essayé de montrer les liens qui le rattachent à son sol et de démêler dans ses idées les influences que lui a fait subir son ambiance intellectuelle ; et nous avons montré aussi comment,

tout en fondant ensemble et en transformant les idées qui avaient nourri sa jeunesse, il en arriva, et cela sans quitter le sol national, à tendre la main à cet Occident tant décrié par les slavophiles et à s'incliner bien bas devant l'œuvre des encyclopédistes et des révolutionnaires français.

Inutile de dire que Solowieff s'est suscité des ennemis terribles dans le camp slavophile et réactionnaire. Cela lui importait peu, car il cherchait la vérité avant tout. Mais il est permis de trouver étonnant qu'il ne soit pas arrivé à se créer des adeptes dans les rangs des « avancés », tout particulièrement dans ceux de la jeunesse. Alors que chaque mot prononcé ou publié par Tolstoï, par exemple, se trouvait immédiatement répandu à des millions d'exemplaires et répété par des milliers de bouches, alors que toute la partie avancée de la société considérait (et considère encore) Tolstoï comme son directeur, son guide spirituel, et recueillait religieusement tous ses conseils et tous ses préceptes, concernant la façon de se conduire dans la vie, les écrits de Solowieff ont pour la plupart passé inaperçus et n'étaient lus que par le petit cercle de ceux qu'intéressent encore les problèmes métaphysiques. Or ce cercle va en se rétrécissant de plus en plus, aussi bien en Russie qu'ailleurs, et c'est là une des causes du peu de notoriété dont la philosophie de Solowieff a toujours joui en Russie. On a perdu l'habitude de ces vastes synthèses embrassant l'Univers entier et de cette terminologie un peu spéciale qui n'était qu'un simple jeu pour les générations précédentes.

Une autre cause de l'indifférence de la jeunesse pour la philosophie de Solowieff réside peut-être dans l'attitude négative que celui-ci a fini par adopter à l'égard du positivisme et du matérialisme. Métaphysicienne pour ainsi dire jusqu'à la moelle des os, la jeunesse russe n'a jamais voulu se l'avouer, ni souffrir qu'on le lui dise. La science et le positivisme constituent pour elle des articles de foi auquels il ne faut pas toucher, au risque de perdre sa sympathie et sa confiance. Un philosophe qui critique le positivisme et qui, de plus, manifeste des tendances spiritualistes et mystiques lui inspire plutôt de la méfiance. Le spiritualisme et le mysticisme sont des héritages du passé. Elle pourrait à la rigueur admettre les conclusions finales de la philosophie de Solowieff, celles qui concernent la nécessité de l'action sociale par exemple. Mais elle se demande si vraiment il était besoin de tant de détours pour en arriver là. Ces

choses-là paraissent si simples et si évidentes qu'il est tout à fait inutile de les faire remonter à Dieu et à Jésus-Christ. Et puis, tout en appelant à l'action sociale, Solowieff n'indiquait pas les moyens permettant de poursuivre cette action. Quand Tolstoï prêchait la perfection morale individuelle, il montrait par son exemple la façon dont il fallait s'y prendre pour la réaliser. Ce n'est pas qu'on admette que la perfection individuelle soit à elle seule suffisante et épuise toute la destination de l'homme. L'action sociale est nécessaire et indispensable, elle complète l'action individuelle. Mais c'est par la science qu'elle se réalisera, par cette science que Solowieff traite avec un peu de mépris. C'est par la force même des choses que s'accompliront les transformations nécessaires qui rendront possible une action sociale efficace. Et c'est ainsi qu'un cerveau russe arrive à loger côte à côte la doctrine de Tolstoï et celle du matérialisme historique, selon Karl Marx. Entre ces deux doctrines, il n'y a pas place pour une troisième, surtout pour une doctrine qui se présente sous les traits suspects du spiritualisme vieilli et démodé.

Nous ne savons pas comment Solowieff acceptait cette indifférence. Lui qui était philosophe avant tout et qui considérait la vocation philosophique comme une véritable mission prophétique, devait se consoler en songeant à cette parole de l'Évangile : « Nul n'est prophète dans son pays. » Quant à nous, nous pouvons dire avec Lange : « Le principe une fois admis que nous avons le droit de créer dans notre esprit un monde plus beau et plus parfait que le monde réel, nous devons admettre la légitimité même du mythe comme tel. Mais ce qui importe davantage, c'est de nous élever à la conception que c'est la même nécessité, la même racine transcendante de notre être qui, à la fois, nous fournit par nos sens une image de la réalité et nous pousse à créer, par la plus haute synthèse poétique et créatrice, un monde idéal dans lequel nous puissions nous échapper du domaine étroit limité par nos sens, et à considérer ce monde comme la véritable patrie de notre esprit[1]. »

Dr S. Jankelevitch.

1. F.-A. Lange, *Geschichte des Materialismus*, II, Préface.

LE THÉATRE RUSSE

JUSQU'EN 1850

Historiquement, le théâtre russe date de 1672 ; littérairement, il est né avec Soumarokov et Volkov, c'est-à-dire au milieu du XVIIIe siècle, hier presque. Son étude méthodique est beaucoup plus récente encore : à la fin du XVIIIe siècle quelques inventaires d'œuvres ou répertoires biographiques ; puis les « recensions », les mémoires se multiplient parallèlement aux progrès de la scène, à l'évolution des idées, du goût, aux variations d'influences directrices. Longtemps la *tendance*, écho des querelles littéraires, dicte et fausse les jugements. Chez Bélinski le premier on trouverait, je crois, maint exposé ou tableau de la littérature dramatique, mais sans dessein d'éclaircissement ou de précision historique, avec des retours incessants sur Fonvizine, Griboêdov, Gogol, sur leurs mérites intrinsèques ou comparatifs, avec les mêmes doléances sur le nombre infime d'œuvres originales, au regard des scènes anglaise, allemande, française. Les études objectives d'esprit, scientifiques de méthode, n'apparaissent guère que vers le milieu du XIXe siècle. Jusque-là, l'attente fiévreuse du progrès, les conflits de doctrines entre classiques et romantiques, slavophiles et occidentalistes, et ce dédain du passé, longtemps tenu pour marque d'esprit avancé, sinon pour condition du talent, les firent considérer comme inutiles. Puis, comme déjà vers la fin du XVIIIe siècle, la curiosité se reporte vers le passé national ; dans l'école archaïsante des Afanasiev, des Bouslaev, des Kiréevski, des Pogodine, des Snégirev, des Kondakov, des Philippov, des Aïnalov, chacun selon son tempérament et ses préférences va directement aux sources : monuments, textes d'histoire ou de littérature ; les sociétés historiques et archéologiques se constituent ; les archives

sont explorées ; des chercheurs avisés ou heureux retrouvent de précieux documents (*Domostroï*, Kotochikhine, Posochkov) ; le moyen âge russe, *bylines*, chansons, récits, les proverbes, tout le vieux fonds national remonte à la lumière. Dans ces enquêtes rétrospectives, le théâtre eut sa part, avec Tikhonravov, Arapov, Iakovlev, Alexis Vésélovski ; de plus jeunes, chaque jour plus nombreux, leur ont succédé. En même temps les grandes œuvres dramatiques — trois ou quatre — ont dépouillé leur actualité agressive pour prendre une couleur historique : les discussions jadis passionnées sur leur vertu « accusatrice » ou régénératrice, leur caractère « positif » ou « négatif », leur valeur artistique, font place à des recherches précises sur leur genèse. On tâche par exemple — et on parvient — à découvrir le manuscrit original du *Mal de trop d'esprit,* on entreprend une édition critique et définitive de Griboêdov ; ou bien, pour le *Réviseur,* on se demande si Gogol a pu s'inspirer d'une ou deux pièces sur le même sujet, antérieures à la sienne, et qui offrent avec elle de curieuses ressemblances. Ostrovski, le fondateur du répertoire national, n'avait guère connu de son vivant que des appréciations tendancieuses dans l'éloge ou le blâme : vingt ans après sa mort, voici que les manuscrits de ses pièces sont l'objet d'un minutieux examen, pour y découvrir le secret de sa « création » et ce qu'ont pu laisser les influences et les modèles du dehors dans l'œuvre la plus purement russe qui soit.

Autre conséquence : au lieu de ne compter pour dignes d'intérêt que les productions maîtresses, « monuments isolés au milieu d'une large steppe de sables[1] », les historiens actuels du théâtre s'attachent de préférence aux origines, à l'évolution, révèlent ou réhabilitent des novateurs oubliés ou méconnus, restituent aux médiocrités même leur part de relative utilité. Nombre d'auteurs ont ainsi été rendus au jour par des publications, des réimpressions, des études critiques ; et si cette ample exploration n'a pas encore tout embrassé, il est du moins possible de se représenter avec quelque certitude le développement du théâtre russe, Il a subi longtemps la loi commune : l'imitation ; mais un siècle lui a suffi pour dégager son originalité, un siècle et demi pour toucher la perfection.

1. Bélinski.

Si son avènement tardif pouvait surprendre, on n'oubliera pas que, depuis la fin du xe siècle, l'évangélisation de la Russie a demandé plusieurs siècles, qu'un Vladimir (972-1015) en est à la fois le Clovis et le Charlemagne ; que son moyen âge descend en réalité jusqu'au xviie siècle ; que jusque là, hormis les baladins indigènes, les « *skomorokhi* », héritiers des bouffons byzantins et si souvent combattus par l'Église, les Russes ne connurent que le scénisme liturgique, le cérémonial dramatique de certaines fêtes religieuses, quelques *Actes* (représentations) à sujets bibliques, le pieux « drame d'école » ou d' « Académie », et la « comédie de poupées ». Encore tout cela commun avec l'Occident ou importé d'Occident par la voie polonaise de l'Ouest ou du Sud. L'élément proprement indigène n'apparaît que dans certains rites ou formes de divertissements populaires.

Institution officielle due à l'initiative d'Alexis Mikhaïlovitch (oukaz du 15 mai 1672), en conformité avec les goûts et les suggestions de boïars éclairés, le théâtre est d'abord réservé au souverain et à son entourage ; le public n'est admis à en jouir que sous Pierre le Grand, quand justement la scène « quitte... le palais pour la place publique[1] ». Pendant un demi-siècle, ce sont des étrangers qui fournissent le répertoire primitif : Grégory, pasteur de la *slobode* (colonie) allemande de Moscou, des « entrepreneurs » allemands Kunst et Fürst ; ou des évêques comme Siméon de Polotsk, Dmitri de Rostov, d'origine polonaise ou petite-russienne ; ou encore les professeurs de « rhétorique » et de « poétique » de quelque Académie ecclésiastique. Ils puisent dans la Bible ou dans la vie des saints ; sujets et formes imitent les pièces alors en vogue en Allemagne, ou le « drame d'école » kiévien ; par la longueur, l'action chargée, la disposition, les gaucheries d'exécution, les rôles féminins tenus par des hommes, les intermèdes ou « interludes », parfois simples jeux de bateleurs insérés dans l'action comme divertissement, ces *actes* et ces *mistères* n'ont rien de commun avec la régularité achevée de la tragédie française. — Sous Pierre le Grand, le répertoire occidental, donc pour une part français, apparaît en traductions, en arrangements, où l'ignorance et la maladresse des *translateurs* officiels — employés de la Chancellerie des Ambassades — mettaient parfois

1. Tikhonravov.

à une rude épreuve le texte, et l'auditoire. Ainsi, étranger d'origine et de caractère, édifiant de contenu et d'intention, mais bientôt plus largement ouvert aux œuvres du dehors, orienté vers une représentation volontiers satirique de certains types et aspects de mœurs nationaux, joué à la fois en allemand et en russe par des acteurs allemands et des *podiatchi* (employés) russes hâtivement dressés : voilà ce qu'est le théâtre russe de 1672 à 1725. Sans local fixe, avec un public non éduqué, sans racine dans la nation, mais toutefois goûté de bonne heure, son sort est précaire, car il est lié, et pour longtemps, à la faveur, ou aux caprices du souverain, qui le soutient parfois — tel Pierre le Grand et Catherine II — pour servir sa politique.

Puis vient un demi-siècle d'européanisation intensive, sous Élisabeth Pétrovna et Catherine II. Entre tous, le modèle français est préféré : jusque vers la fin du XVIIIe siècle, les maîtres de notre scène vont régner à Saint-Pétersbourg, — où le théâtre, depuis Pierre le Grand, a suivi la cour, — avec l'opéra italien, récemment importé et encore un peu le répertoire allemand. Mais déjà l'imitation réfléchie, intelligente, munie d'une connaissance précise des idiomes étrangers, remplace l'adaptation maladroite ; des troupes indigènes se constituent. Un Soumarokov (1717-1777), un Volkov (1729-1763) ont vraiment « débrouillé l'art confus » des premiers arrangeurs. Très fier de son talent, de ses relations avec « Monsieur Voltaire », vaniteux et même autoritaire, il fallait peut-être que Soumarokov nourrît cette chimère de donner ensemble à la Russie un Corneille, un Racine, un Molière, un La Fontaine, un Malherbe, et un Voltaire, pour soutenir son vaste effort d'accommodation voulue. Sous ses doigts actifs, l'instrument encore rude s'assouplit et s'affine. On l'a beaucoup raillé ; mais il garde une place d'honneur dans l'histoire de l'esprit russe en formation. C'est lui qui a parcouru l'étape ingrate et nécessaire, frayé les voies à la création originale. « Pseudo-classique » il l'est pleinement ; sans discerner les décadences ou les transformations prochaines, présentes même, il a cru à la pérennité des formes et genres consacrés par les chefs-d'œuvre, il a fulminé contre les nouveautés attentatoires à leur dignité, comme la comédie bourgeoise. Mais là s'arrête son erreur, ou sa docilité : du côté russe il a le regard clair et le trait juste. Il repousse et raille la sotte gallomanie, il pose et fixe un des thèmes pour longtemps favoris de la comédie indigène ; il entrevoit malgré

tout et prépare l'émancipation de l'art national. — Volkov, issu de la classe marchande, auteur, metteur en scène, acteur, a perfectionné surtout l'organisation matérielle, les décors et machines, le jeu ; son initiative privée, que soutinrent de puissants patronages, et la faveur du public, dans la ville d'Iaroslavl, eut des suites fécondes. Grâce à lui, autant qu'à Soumarokov, le théâtre russe, qui n'existait guère que de nom, put, grâce à l'oukaz du 30 août 1756, promulgué par Élisabeth Pétrovna, exister en fait avec auteurs, acteurs, actrices, — pour la première fois, — sujets et public nationaux.

Après eux, en l'espace d'un demi-siècle environ (1765-1815), la notion et l'objet de l'art une fois définis, sa matière et ses sujets s'élargissent en tous sens ; mais l'observation vise à dégager nettement un théâtre « en mœurs russes [1] ». En même temps les moyens matériels s'accroissent : grandes scènes construites et aménagées à l'européenne à Saint-Pétersbourg (1774-1785), à Moscou (1806), dans quelques grandes villes de province, Kiev, Kharkov, Odessa, Tiflis, Kazan ; certains boïars et riches amateurs ont leurs troupes à eux, formées de serfs, dont quelques-unes plus tard renforceront ou constitueront celles des Théâtres Impériaux. La protection officielle, toujours nécessaire, est assurée : ici Catherine II surtout, par ses libéralités, son exemple, encourage et relève dans l'estime publique la profession d'auteur ou d'acteur. L'art dramatique attire l'élite de la jeunesse aristocratique ou instruite ; et l'indifférence d'Alexandre Ier, par exemple, n'arrêtera pas ses progrès. Sans doute, malgré des écrivains comme Fonvizine, des artistes comme Dmitrevski, les troupes et les œuvres étrangères éclipsent encore en faveur et en éclat le répertoire et les interprètes indigènes : Plavilchtchikov se plaint avec amertume de cet engouement ; au dire de Vigel, la haute société se croirait un peu humiliée de se plaire aux mêmes spectacles que « les marchands de passage dans la capitale, les nobles de campagne, les roturiers ». De même l'imitation et l'adaptation sont toujours de mise ; toutefois, des classiques français, elles passent volontiers à des écrivains plus récents, Destouches, Gresset, N. de la Chaussée, Beaumarchais, Collin d'Harleville, à de moindres, Saurin, Falbaire, d'Allainval, Saint-Foix, à de plus lointains, comme Regnard et

1. Loukine.

Campistron ; ou aux maîtres étrangers, Shakespeare, Gœthe, Schiller bientôt. Mais des genres nouveaux, récemment transplantés, fleurissent sur le sol russe : l'opéra-comique, le drame bourgeois, la comédie larmoyante, qu'illustrent en leur temps Ablésimov, Loukine, Vérevkine, Plavilchtchikov ; un peu plus tard le drame, le mélodrame, le vaudeville. Entre 1765 et 1775, le théâtre russe est au courant de la production européenne, capable de l'atteindre directement, ambitieux de l'égaler sans copie servile : la nationalisation s'opère, plus ou moins solide et durable, selon les genres, le talent, le goût public. Ainsi la tragédie, malgré les noms de Soumarokov, Lomonosov, Khéraskov, V.-A. Maïkov, Kniajnine, Ozérov, malgré la gloire qu'elle procura à quelques-uns, n'a plus d'intérêt qu'historique. Dans sa phase initiale, elle rappellerait nos premiers tragiques, ceux de la fin du XVIe siècle s'essayant à copier les *exemplaires* grecs et latins ; dans son plein éclat, avec Ozérov, et ses *Iaropolk et Oleg* (1798), *Fingal* (1805), *Dmitri Donskoï* (1807), *Polyxène* (1809), elle est soutenue par la foi classique et le sentiment patriotique, à peu près comme notre tragédie révolutionnaire par le faux antique et l'enthousiasme républicain.

L'opéra-comique, la comédie bourgeoise s'acclimatent aisément. L'un trouve de francs éléments de terroir, chanson populaire, us et rites pittoresques de la vie domestique et sociale, qui masquent la facticité des « paysanneries » originelles. L'autre s'appuie sur un goût, plus marqué à Moscou, « cœur de la Russie », qu'à Saint-Pétersbourg, européanisé davantage, pour une représentation fidèle des mœurs et de préférence dans les classes moyennes — marchands, artisans. Ce goût de réalisme, deux causes l'éveillent et l'entretiennent : le répertoire français (drame bourgeois, comédie larmoyante imités de Destouches, de Nivelle de la Chaussée, traduction d'*Eugénie*, de Beaumarchais, jouée à Moscou en 1770 avec un succès dont s'indigna Soumarokov) ; un peu plus tard, le répertoire de l'allemand Kotzebue, dont la vogue fut inouïe chez les Russes, dans les vingt ou trente premières années du XIXe siècle. Les disparates entre les types, les traits, les noms exotiques et indigènes choquèrent de bonne heure quelques esprits plus délicats : Loukine le premier les a dénoncées, sans réussir d'ailleurs à les éviter dans ses propres ouvrages. Malgré la « sensibilité » à la mode, qui en est la partie caduque, Verevkine et Plavilchtchikov, moins imitateurs, ont su mettre dans leurs pièces plus de vérité et de

ressemblance : aussi les plus récents historiens du théâtre russe y voient-ils une ébauche, et dans eux-mêmes les ancêtres, les *primitifs*, pourrait-on dire, de ce théâtre de mœurs (*bytovoï téatr*), dont soixante ans plus tard, après le triomphe de l'école « naturelle », Ostrovski donnera les modèles élargis et définitifs.

« De tous les genres de poésie[1] », dit Bélinski, « c'est la comédie qui a repris le plus faiblement chez nous. » Nul genre au contraire n'a poussé de plus fortes racines ni produit de fruits plus savoureux ; là pour la première fois l'esprit russe se révèle original, avec Catherine II, Fonvizine, Kapnist. — Auteur dramatique par goût, pour « nourrir le répertoire national qui criait famine », et par dessein politique, Catherine II, dans ses comédies (1772-1786) — laissons de côté ses proverbes et ses livrets d'opéras — a surtout raillé le petit-maître, le gallomane dont les originaux pullulaient, maintes fois malmenés par les journaux satiriques, la bigote, la grondeuse, l'avare, la bavarde, prises dans le monde de la cour, de la petite noblesse, ou même de la bourgeoisie urbaines ; ou bien elle attaquait le maçonnisme, la philanthropie, les sectes secrètes, qu'elle jugeait nuisibles. L'observation est vive, sûre en général, plaisante, la langue ne manque pas de saveur, mais l'intrigue est faible et le métier insuffisant. Fonvizine, en qui le suffrage enthousiaste des contemporains a salué le vrai créateur de la comédie russe, a plus de force et d'art. Dans le *Brigadier* (1766) il peint, également odieux ou grotesques, la tradition routinière et la stupide gallomanie, les partisans et les contempteurs du passé, la vieille et la jeune Russie : le comique est grimaçant et dur. Dans le *Mineur* (1782) il mêle l'enseignement à la satire : à la famille des Prostakov, père, mère, fils, beau-frère, grossiers, autoritaires, ou paresseux, spécimen de petite noblesse rurale entichée de ses privilèges, rebelle au progrès, il oppose des personnages « positifs », Starodoum, Pravdine, Milon, la douce Sophie, tous d'une idéale noblesse de caractère et de langage. L'admiration se partagea entre l'image satirique et les beaux discours : l'une et les autres répondaient à un double désir, chez le public, d'amusement et d'instruction, contentaient par ailleurs les camps ou les préjugés adverses. Aujourd'hui le tableau des mœurs russes, seul, la *prostakovchtchina*, garde son intérêt et son originalité : les personnages

1. Au sens de création littéraire.

sympathiques ont vieilli, et plus encore leur tirades moralisatrices, emprunts peu voilés aux philosophes et moralistes français. La *Chicane* (1796-1798), mésaventure judiciaire, d'où Kapnist, par rancune, tira une pièce, expose, du haut de la scène, avec une vérité acerbe, l'abus séculaire de l'administration russe : la vénalité. Les cris et les protestations des fonctionnaires blessés au vif, leur requête à l'empereur ne réussirent pas à étouffer ce réquisitoire et empêcher la représentation ; toutefois le sort de l'œuvre, interdite puis autorisée — le même jour — par Paul Ier, ne fut fixé qu'en 1805.

Le genre décidément viable, riche de talents et de promesses, est la comédie « sociale », plus ou moins « accusatrice », qui « dévoile » les vices de la société ou de l'administration, et, concurremment avec la *publicistique*, veut éclairer les esprits, devenir « l'école de la nation ». Mais du jour où le théâtre, encouragé d'abord par le pouvoir comme acquêt de civilisation, comme nouveauté tout intellectuelle, inoffensive et « bien intentionnée », aspire au rôle d'éducateur ou même de justicier, il risque de déplaire à ce pouvoir ; la publicité que reçoivent de la scène satire, idées, leçons, lui paraît un empiètement sur ses droits souverains ; d'où les rigueurs, les défenses d'imprimer ou de jouer : cela commence avec Catherine II elle-même ; d'où plus tard cette censure attentive à guetter, pour l'arrêter au passage, toute œuvre, toute ligne, tout mot suspects de « mauvais esprit ». Voilà deux faits notables, à cette date.

Dans les quinze ou vingt premières années du XIXe siècle, beaucoup de noms, quelques œuvres intéressantes à des titres divers, rien toutefois qui égale en vigueur Fonvizine et Kapnist ; le gain est surtout pour la forme : agencement scénique, dialogue, langue, versification, et pour les grandes œuvres étrangères, plus fidèlement traduites, — tel notre Molière par Khmêlnitski. Pourtant les variations de la politique intérieure, la guerre au dehors, l'élan patriotique, la diffusion des idées libérales, suggérées d'abord en Russie même, puis rapportées d'Occident, la lutte entre les aspirations réformatrices et le vieil absolutisme, les sociétés secrètes, les querelles d'école, entre novateurs et traditionalistes, entre premiers romantiques et classiques, tout nourrissait dans les esprits une vive excitation. C'est le temps où deux grands poètes, formés presque aux mêmes disciplines, mais dissemblables de

tempérament, compromis dans le complot décembriste, graciés, pourvus ensuite d'une charge officielle, destinés tous deux à une fin tragique, font l'essai de leur génie : l'un, Griboêdov[1], en de menues pièces de théâtre, l'autre, Pouchkine[2], en des poèmes où se reconnaît l'influence des premiers modèles. Par une coïncidence qu'explique la rapide évolution de la littérature, la même année 1825 voit s'achever ou s'élaborer deux des plus beaux ouvrages dont s'enorgueillisse le théâtre russe moderne : la comédie du *Mal de trop d'esprit*, de Griboêdov, la « tragédie romantique » *Boris Godounov*, de Pouchkine.

Peinture amusante et satirique d'un salon et du monde moscovite entre 1815 et 1823, le *Mal de trop d'esprit* pose avec force, grâce au personnage de Tchatski, les conceptions opposées du régime, du « service », du progrès, de l'éducation et de la vie nationale, qui se disputaient les esprits. L'intérêt contemporain de ce conflit, l'ardeur, la verve incisive du protagoniste, la vérité des types comiques, si voisins d'originaux reconnaissables et si heureusement généralisés ; une langue, un vers dont rien d'antérieur n'approchait ; tant de mots, de traits prêts à voler en proverbes : voilà ce qui dès les premières révélations fit le succès, et reste le mérite durable de la comédie. Elle garde toutefois l'empreinte classique et même « pseudo-classique » : sujet inspiré du *Misanthrope*, action groupée dans les intervalles d'une crise sentimentale, parenté visible entre Alceste et Tchatski, maintes réminiscences ou rencontres de détail, observation des unités, forme versifiée. Une forme d'art étrangère, française en l'espèce — la comédie en vers — enferme pour la première et la dernière fois un riche contenu national. Outre son génie, Griboêdov le doit à son éducation, à ses goûts, à une âme que l'amertume et la tristesse n'ont pas inclinée à la mélancolie romantique. Ainsi, sauf la matière et les mœurs, purement indigènes, le *Mal de trop d'esprit* clôt par un chef-d'œuvre la période « pseudo-classique » du théâtre russe : c'est le triomphe de l'imitation créatrice. D'autre part, comme type de comédie « sociale » et « accusatrice », il ne déroge pas à la jeune tradition russe : même souci et mélange de satire et de leçon, mêmes emprunts à la réalité ambiante, avec une part plus ou moins grande d'éléments subjectifs, même emploi des noms

1. 1795-1829.
2. 1799-1837.

symboliques, « parlants », même faiblesse dans l'intrigue, dans la peinture de l'amour. Ici encore le *Mal de trop d'esprit* ne serait que la formule de Fonvizine élevée à la perfection suprême. Il affermissait victorieusement l'idée que le talent comique ne se séparait pas de l'esprit satirique ; il enseignait à n'observer dans la nation une classe, un groupe que pour en dévoiler les ridicules et les vices : du moins ne s'enfermait-il pas dans une vue étroitement pessimiste, puisqu'on a voulu voir dans Tchatski un héros « positif ». Mais s'il a remué profondément l'opinion, suscité des polémiques littéraires, il n'a eu qu'une très faible influence sur l'art, où dominait déjà le goût romantique. Et puis, *Goré ot ouma* achevé en 1823, remanié pour la censure jusqu'en 1825, connu seulement par des copies manuscrites et quelques fragments imprimés, n'a vu la scène en son texte intégral, sinon fidèle, qu'en 1831, après la mort de l'auteur ; la première édition est de 1833 ; enfin la rude répression du complot décembriste réduisait pour un temps la comédie aux « sujets inoffensifs ».

A lui seul, *Boris Godounov*, chapitre d'histoire découpé en tableaux, et que l'auteur ne destinait pas à la représentation, soutient aujourd'hui la fortune du théâtre romantique russe. C'est peu, semble-t-il, auprès de notre drame romantique, si fécond, si féru de sa nouveauté, si impatient de conquérir la scène, d'y sonner ses fanfares. Mais là-bas le classicisme, d'importation en somme récente, se défendait mieux ; et Pouchkine, le maître de la nouvelle école, a été surtout un lyrique. *Boris Godounov* inaugure une *poëtique* originale : par le titre de « tragédie romantique » maintenu de préférence à celui de « *Comédie sur le malheur véritable de l'État moscovite, sur le tsar Boris et Grichka Otrépiev* », un instant imaginé en souvenir des spectacles primitifs à la cour d'Alexis Mikhaïlovitch ; par l'inspiration : Shakespeare, Byron, Walter Scott, Schiller, Schlegel, du côté étranger, mettaient l'esprit et l'instrument au ton romantique, les chroniques nationales donnèrent le sujet et la couleur ; par la forme et le caractère : Pouchkine veut s'éloigner à la fois du classicisme français et du romantisme allemand, plus d'unités, « rien que la vraisemblance des situations et la vérité du dialogue », quelque chose d'intermédiaire entre la « tragédie de caractère » et la « tragédie de costume », — d'où le titre ; — par le dessein enfin, dont Pouchkine sentait l'importance : « J'ai écrit une tragédie dont

je suis très content, mais j'ai peur de la faire paraître ; notre goût timide ne supportera pas le vrai romantisme. Par romantisme on entend chez nous Lamartine. En dépit de tout ce que j'ai lu sur le romantisme, ce n'est toujours pas cela encore. » Pour lui, c'est la « liberté » dans l'art, qu'il pressent prochaine « dans la patrie de Boileau ». En 1829, quand il va publier son œuvre : « Je me résous à contre-cœur, écrit-il, à livrer au jour *Boris Godounov* ; le succès ou l'insuccès de ma tragédie aura une influence sur la transformation de notre système dramatique ; j'avoue que l'échec me sera sensible, et il est presque certain. » On voit que le théâtre romantique russe est parti avant le nôtre, s'est plus libéré de la tradition classique, et plus nourri d'élément national : dans la solitude de Mikhaïlovskoé, sans autre compagnie que sa vieille *niania*, des livres, l'*Histoire de l'Empire russe* de Karamzine, et d'anciennes chroniques, le poète évoquait la Russie moscovite, retrouvait son décor, sa langue, son âme [1].

Les vingt-quatre tableaux ou scènes de *Boris Godounov* développent une action non pas décousue, mais coupée, qu'on pourrait grouper en quatre phases, de l'élection de Boris à sa mort et au triomphe du faux Dmitri ; elle embrasse plusieurs années (1599-1605), passe de Moscou à la Lithuanie, à la Petite-Russie, pour revenir à Moscou. Donc plus d'unités possibles : seule subsiste l'unité d'impression, par le *tragisme* attaché au personnage principal : une terreur flotte sur le drame, avec l'idée obscurément suggérée que le crime initial, dont Boris ne peut laver le soupçon, appelle l'inévitable talion. Mais ce parvenu du trône n'est plus enivré de sa puissance ; il connaît les devoirs qu'elle impose, les enseigne à son fils avec une noblesse, une gravité presque épiques ; et la pitié naît de sentir la trahison rôder autour de lui, avant la menace directe de l'autre usurpateur. Les autres personnages ne sont pas crayonnés avec moins de bonheur : Grégoire Otrépiev, ce futur faux Dmitri ; le vénérable Père Pimen ; les boïars Chouïski, Basmanov ; les moines vagabonds Misaïl et Varlaam, qui rappelleraient celui de notre *Jeu de la Feuillée* ; le *pan* Mniszek et sa fille, la belle et fière Marina ; Kourbski ; l'aventurier français Margeret. A côté d'eux, le peuple, les gens de guerre, l'*innocent* indigène

1. Lettres à L. S. Pouchkine, fin octobre 1824, 22 avril 1825 ; à Joukovski, 17 août ; à Raïevski, septembre ; au prince Viazemski, septembre, automne ; à A. Bestoujev, 30 novembre, etc.

participent à une action qui mêle délibérations, conseils, intrigues, amour, combats, exécutions ; le familier voisine avec le tragique. Qu'on ajoute une poésie jusqu'alors inconnue, le pittoresque du décor et de certains rites, la prose mariée au vers, le français — à cause de Margeret — au russe, la variété des mètres et des rythmes, une langue colorée, riche, où l'archaïsme s'enchâsse sans effort et sans disparate : la scène entre le pieux chroniqueur Pimen et le *frère* Grégoire est d'une vérité de tons et d'expression dont rien dans notre théâtre romantique n'offre l'équivalent.

Pogodine raconte quel accueil enthousiaste fit à *Boris Godounov*, dès les premières lectures (1826), un public de littérateurs et de professeurs, pourtant « élevés dans le culte des vers de Lomonosov, Derjavine, Khéraskov, Ozérov, qu'ils connaissaient tous par cœur » ; pour lui : « il me semble, dit-il, que mon cher Nestor s'était levé du tombeau et parlait par la bouche de Pimen ». En 1831, il est vrai, l'œuvre intégralement publiée, on parla dans le public d'un « Waterloo » : le classique Katénine critique le manque de plan et d'action, le réalisme outré ; un peu plus tard, des romantiques blâmèrent le caractère trop objectif de l'œuvre, l'absence de sensibilité et de « nature embellie », ou même une construction lâchée, contraire aux règles du vrai drame romantique. Vers 1845, Bélinski, après quelques restrictions tendancieuses ou peu justifiées, finit par saluer dans *Boris Godounov* une œuvre « d'une pureté classique », qui « se dresse dans sa hautaine solitude parmi la foule des quasi-tragédies russes ». Un Français retrouverait dans la « tragédie romantique » de Pouchkine la formule d'A. de Vigny plutôt que de V. Hugo, et plus encore la liberté shakespearienne ; ses habitudes et son besoin d'ordonnance logique hésiteront devant le manque de liaison et d'unité dans l'action ; en revanche il reconnaîtra au poète étranger la force et la beauté de l'évocation, de l'expression — et la priorité chronologique.

Les Russes ne goûtent pas moins vivement, jusqu'à voir en quelques-unes des chefs-d'œuvre, les « scènes » ou « petites tragédies » écrites par Pouchkine entre 1826 et 1832 : *Mozart et Salieri*, le *Chevalier avare*, le *Convive de Pierre*[1], une scène de *Faust*, la *Rousalka*. En réalité ce ne sont que des variations en psychologie et style romantiques sur des thèmes de mœurs (jalousie d'artiste, avarice),

1. Écrit en 1830, Pouchkine ne l'a pas publié de son vivant, ni même montré à ses amis.

ou des reprises de sujets étrangers (Don Juan, Faust, l'Ondine), où la conception curieuse, heureuse de certains caractères, la langue ne compensent pas l'insuffisance dramatique. Don Juan devait séduire des poètes russes ; toutefois ce n'est pas dans de belles imitations littéraires, fussent-elles d'un Pouchkine, d'un A. Tolstoï, qu'il faut chercher son avatar slave, mais dans les types plus réels et vrais, tels qu'Onègine et Petchorine. La *Rousalka* ressemble mieux à un drame : encore le dénoûment reste-t-il en suspens ; la légende allemande s'adaptait sans peine au conte russe ; ici encore l'inspiration populaire a soutenu et servi Pouchkine : il en a composé une poésie harmonieuse, fluide, qui est « proprement un charme ».

Des canevas de tragédies et de drames retrouvés dans ses cahiers d'écolier attestent chez Lermontov [1], l'autre étoile du romantisme russe, un goût précoce du théâtre. De seize à vingt et un ans, il écrit *Les Espagnols* (1830), tragédie en cinq actes en vers, *Un homme étrange* (1831), « drame romanesque en vers », le *Bal masqué* (1835), drame en quatre actes en vers : œuvres de jeunesse où l'imitation, les modèles transparaissent. La pièce la mieux venue, le *Bal masqué*, rappelle à la fois le *Mal de trop d'esprit* par le dessein de peindre la haute société des années 30, et l'*Othello* de Shakespeare comme étude de la jalousie violente : Arbénine est un Othello de salon, romantisé, et une figure première de Petchorine ; le bracelet de Nina, sa femme, joue le rôle du mouchoir de Desdémone. Sauf les *Deux frères*, Lermontov n'est plus revenu, tout comme Pouchkine, à la forme dramatique. Une histoire détaillée du théâtre romantique russe retiendrait les noms et quelques œuvres de Koukolnik, de Polévoï ; ils n'apportent rien d'original. Vers 1840, il n'y a plus de classicisme ; la littérature narrative, jusque-là peu developpée, passe au premier rang, et le réalisme de la tendance « naturelle » y remplace le goût romantique.

Le théâtre est toujours en grande faveur auprès du public : « Qui n'aime le théâtre, écrit Bélinski, qui ne voit en lui une des plus vives jouissances de la vie ? » Toutefois du *Mal de trop d'esprit* au *Réviseur*, la comédie, pour des causes politiques autant que littéraires, ne donne rien d'original. Koukolnik fait applaudir des drames à sujets nationaux, qui semblent prêcher une sorte de patriotisme officiel ; Polévoï traduit ou arrange nombre de drames ou de mélo-

1. 1814-1841.

drames occidentaux : tous deux sont bien oubliés aujourd'hui. Les vaudevillistes adoptent le vaudeville français ou peignent d'après nature, en les poussant un peu à la charge, certains ridicules et types indigènes. Le succès de la *Femme aux deux maris*, « drame original en vers » (1836), de Chakhovskoï revient pour une bonne part au pittoresque du décor, à des tableaux inspirés de l'histoire, ou des us traditionnels et familiers de la vie russe. Comme théoricien, Polévoï a d'excellentes idées sur l'abus de l'imitation étrangère, et la nécessité de peindre uniquement la réalité russe ; ainsi reconnaît-il des mérites aux comédies du petit-russien Kvitka-Osnovianenko. Mais c'est à un autre petit-russien, Gogol, dont les *Soirées à la ferme de Dikanka* (1831-1832), les *Arabesques* (1835), *Mirgorod* (1835) introduisaient dans la littérature narrative le naturel et la vie, que devait échoir l'honneur d'enrichir le théâtre de mœurs, d'en élargir et d'en préciser la conception, hors des influences exotiques.

Gogol [1], dont le père a composé plusieurs comédies qui se jouaient chez ses voisins, *pomêchtchiks* de la steppe, semble avoir eu la vocation de la scène. Dans sa jeunesse, au lycée de Nèjine, il tenait avec succès des rôles comiques aux représentations scolaires, excellait dans l'art du grime. Un peu plus tard, à Saint-Pétersbourg, il songea un instant à se faire acteur, mais échoua à une épreuve de déclamation. En 1829, il demandait à sa mère de lui envoyer les « comédies petites-russiennes » de son père. Dès 1831, à vingt-deux ans, il bâtit des scénarios, « n'a que la comédie en tête [2] », avoue à Pogodine qu' « il est fou de comédie, mais que la crainte des rigueurs censurales l'arrête [3] ». Il a déjà une maturité de vue sur son art, qui surprend S. Aksakov ; il a fixé le négatif et le positif de sa doctrine. Il n'aime ni Koukolnik et sa fausse grandeur, ni « le mélodrame et le vaudeville, éloignés du naturel, pleins d'incohérence et de discordances » ; il découvre la source du vrai comique dans la vie et son apparente banalité : « le *comisme* est partout caché ; nous vivons au milieu de lui sans le voir ; mais si l'artiste l'amène à l'art sous la forme scénique, alors il nous fera rire à gorge déployée et nous nous étonnerons de ne pas l'avoir encore remarqué ». Tel est le principe d'une *poétique* nouvelle, qui trouvera sa pleine expression dans la *Sortie de théâtre après la représentation*

1. 1809-1852.
2. Lettre de Pletnev à Joukovski, 8 décembre 1832.
3. 20 février 1833.

d'une nouvelle comédie. Des années 1832 et 1833 datent des ébauches détruites qui renaîtront dans les scènes, en particulier celle des *Épouseurs*, qui deviendra le *Mariage*; dès 1834 Gogol travaille au *Réviseur*. Ainsi peu importe que le *Réviseur* ait été achevé en 1836, et le *Mariage* en 1842 : l'élaboration des œuvres dramatiques et des œuvres de caractère narratif est contemporaine ; elle procède du même esprit. Comme le *récit* et la *nouvelle*, Gogol oriente la comédie « accusatrice » et la comédie de pures mœurs (*bytovaïa*) vers un nationalisme réaliste, plus ou moins marqué de raillerie ou d'humour attendri.

Dans le *Réviseur* (*Révizor*), plus de modèle ou d'influence étrangère : tout est russe. On sait le sujet : nouvelle — fausse — de l'arrivée d'un « réviseur » (inspecteur de tous services administratifs) ; le jeune Khlestakov, qui arrive de Saint-Pétersbourg, pris pour le redoutable personnage, jouant d'abord ce rôle sans y rien comprendre, puis avec une conviction amusée, assez longtemps pour emplir ses poches de *vziatki* sans éveiller de soupçons, disparaissant enfin avant que la supercherie se découvre et qu'un gendarme annonce l'arrivée du vrai « réviseur » aux fonctionnaires stupéfaits et épouvantés. Au dire de Gogol, le sujet lui a été indiqué par Pouchkine, à qui pareille aventure serait effectivement arrivée lors d'un voyage d'études ; mais Senkovski n'y voit qu'« une vieille anecdote, connue de tous, mille fois imprimée, racontée et arrangée sous diverses formes et en différentes langues ». De plus il offre des ressemblances parfois singulières avec une comédie de Kvitka, l'*Arrivant de la Capitale*, avec une nouvelle en forme dramatique de Narêjni, le *Prince d'Outremer*, et une comédie (1796) encore inédite de Joukov, qui porte le même titre de *Révizor*. Cette question d'originalité est intéressante, mais secondaire. Ce qui appartient sans partage à Gogol, c'est la vérité — sinon l'impartialité — d'observation, les personnages et leurs noms réjouissants, les traits de mœurs, l'esprit, le comique, tantôt intérieur et comme inconscient, tantôt épanoui en farce, les situations, les attitudes, le dialogue vivant, direct, la langue, les *mots* ; enfin l'exactitude scénique, à laquelle, comme en témoignent des instructions détaillées et certains dessins, Gogol attachait une extrême importance. Rien de tout cela au reste n'est improvisé, puisque l'ouvrage demeura deux ans sur le métier, fut soumis à un travail minutieux, à maintes retouches.

Le sujet repose tout entier sur un quiproquo, fil ténu auquel pendent l'action et les personnages, et que l'auteur tranche au moment voulu, sans choquer la vraisemblance. Mais sous cette figure il faut discerner le fond réel : l'image satirique de la bureaucratie russe, suggérée par le tableau des mœurs administratives dans un chef-lieu de district, où se perpétuent les pratiques du bon vieux temps, où chaque fonctionnaire « vit de sa charge », c'est-à-dire malverse sans scrupules, où le tchine seul règle le quantum de la prise (*vziatka*). Khlestakov n'est là que pour provoquer les examens de conscience, pour accoucher, si l'on peut dire, des âmes vénales. A la première représentation, la pièce dérouta le public : il ne savait s'il avait affaire à une farce bouffonne ou à un ouvrage sérieux et à un portrait fidèle, s'il devait rire ou s'indigner. L'Empereur, présent, applaudit et rit fort ; il ordonna à ses ministres d'aller voir le *Réviseur*. Le succès se dessina bientôt, devint général, à Saint-Pétersbourg, puis à Moscou. Les critiques furent partagés : les uns, puristes ou attardés du classicisme, condamnaient l'œuvre au nom des règles dramatiques ; d'autres y voyaient l'art avili par un comique grossier ; d'autres — une arrière-pensée politique, une attaque déguisée contre les autorités établies, dont ils se réjouissaient ou s'offensaient, selon leurs opinions ; les fonctionnaires criaient à la calomnie. Quelques appréciateurs plus clairvoyants se rangèrent au jugement du public : le prince Viazemski mettait *Révizor* sur le même rang que le *Brigadier*, le *Mineur*, la *Chicane*, le *Mal de trop d'esprit*. Voilà la vraie lignée et la vraie position : une fois de plus la satire administrative venait d'inspirer heureusement la comédie russe ; Gogol continue Fonvizine, Kapnist, Griboèdov. Mais, faut-il ajouter, il surpasse les deux premiers, il est l'égal du troisième, avec des qualités différentes.

Moins classique de structure, moins vigoureux de pensée que *Goré ot ouma*, *Révizor* le dépasse en largeur et en réalisme ; il porte à la scène une portion plus étendue de la vie russe que le salon moscovite de Famousov. Par leur charge et par leurs gains illicites, ces fonctionnaires sont en constants rapports avec les administrés : des marchands, des femmes d'artisans ou de soldats qui viennent se plaindre ou quémander. C'est déjà le peuple qui participe un peu à l'action. Pourtant, sans parler de certains défauts ou lacunes d'ordre technique (faiblesse de l'intrigue,

monotonie dans la forme de certaines scènes, personnages féminins sommairement traités, absence de la passion), les réalités de si notoire couleur dont le *Réviseur* est nourri, s'enferment encore dans un horizon corporatif : ce groupe de *tchinovniks* d'une ville de district, exprime t-il beaucoup mieux la Russie qu'une coterie aristocratique de la capitale ? La peinture de la corruption administrative met surtout en lumière les corrupteurs, c'est-à-dire, malgré quelques scènes épisodiques, la Russie officielle ; la nation s'entrevoit à peine derrière les mauvais fonctionnaires qui l'exploitent. L'observation ainsi rétrécie peut gagner en relief : — elle laisse une notion incomplète, et risque de prendre un pli professionnel. De plus cette vision, soi-disant objective, d'où la personnalité de l'auteur semble absente, ce comique naïf, comme spontané, ne doivent pas donner le change sur le dessein satirique : cette indifférence aux vilains trafics des personnages — Khlestakov ne vaut pas mieux que ses dupes — révèle autant de pessimisme que l'ironie ou les invectives de Tchatski. L'absence de tout honnête homme donne à la pièce un caractère de « négation », dont Gogol s'est expliqué avec quelque embarras dans la *Sortie de Théâtre,* et dont un peu plus tard, il a fait l'aveu dans *Confession d'auteur* : « Dans *Révizor* j'ai voulu, dit-il, rassembler en un seul tas tout le mauvais que je connaissais alors en Russie, toutes les injustices qui se commettent dans les fonctions... et me moquer de tout en une fois. » Une fois admis, en effet, le principe d'improbité, pensées, actes, paroles et gestes en découlent avec une logique uniforme, que nuance seulement la différence du *tchine* et de la fonction. Et par là s'insinue la partialité, la *tendance* fréquente chez les écrivains russes. En somme, le *Réviseur* ne serait encore, avec plus de verve et de talent, que du Kapnist élargi.

Les *Scènes* (*Matinée d'homme d'affaires, les Joueurs, Fragment, l'Office, Un procès*) sont à la comédie ce que la nouvelle est au roman : les personnages sont pris dans la vie réelle ; leurs idées, leurs propos reflètent leur condition, sans satire ni caricature bouffonne. *Le Mariage* n'est guère qu'une farce (en deux actes) : cela explique qu'on l'ait sifflé à la première représentation, et que les critiques l'aient jugé grossier, contraire à l'esprit de la belle littérature. Ce formalisme étroit a fait son temps : et, malgré le sous-titre d'« *Événement absolument invraisemblable* », le *Mariage* contient beaucoup de vérité humaine et de réalités russes. Le

héros, Podkolésine, est un célibataire déjà mûr, pourvu d'un *tchine* honorable, qui voudrait se marier, mais en a peur. Dépourvu de volonté et de caractère, il se laisse convertir, traîner plutôt au mariage par un ami au dévouement intéressé ; puis, pris d'une terreur soudaine à l'instant de l'engagement irrévocable, il laisse en plant tout son monde et fuit par la fenêtre. Ce type d'irrésolu, hésitant devant la grave affaire du mariage, n'est pas nouveau à la scène : Gogol l'a renouvelé par l'imprévu des velléités et des actes contradictoires, le comique de certaines situations et attitudes, un mélange de sentimentalité bonasse et d'effarement grotesque. On songe à Panurge, à Sganarelle, à tel personnage de Labiche ou de Courteline ; seulement tout est situé en pleines mœurs russes. De la première ébauche (*les Épouseurs*) à la rédaction définitive, l'action a été transférée du monde des *pomêchtchiks* dans le monde marchand : les épouseurs sont des fonctionnaires ou des nobles à court d'argent, la *névêsta* (la jeune fille demandée en mariage) est fille de marchand ; c'est chez elle qu'ont lieu les présentations ; avec sa tante, et la marieuse, elle forme un groupe plein de saveur pittoresque. Il ne reste que l'intention comique, sans dessein de satire ; par ce caractère, comme par le choix du sujet, Gogol rejoint cette sorte de « comédie moyenne « des Klouchine, des Vérevkine, des Plavilchtchikov ; il la continue, et un critique [1] n'a pas tort de reconnaître dans cette quête de la dot « marchande » par les fonctionnaires, une idée féconde que développera plus tard « le plus grand des disciples de Gogol, Ostrovski ». Gogol pouvait, après le *Mariage*, tenter la grande comédie de mœurs ; mais le roman l'attirait davantage, avec un champ plus large, et moins de risques, tandis que le théâtre, avec la censure, l'administration, les acteurs même parfois, offre trop d'obstacles. Et peut-être le changement survenu dans ses idées eût-il déformé l'image scénique des mœurs.

A défaut d'une œuvre qui la réalise, Gogol a formulé, dans sa *Sortie de théâtre après la représentation d'une nouvelle comédie* [2], sa conception du théâtre de mœurs. Après avoir noté l'insuffisance et les artifices de la comédie d'intrigue « où tout gravite autour d'un couple d'amoureux, avec l'inévitable mariage au dénouement », la nécessité d'une grande intrigue générale qui embrasse tous

1. Kirpitchnikov.
2. Commencée en 1836, terminée en 1842.

les personnages et non un ou deux, la place à faire à l'amour, il voit dans « la vie contemporaine des ressorts plus puissants, des passions plus prosaïques ». « Tout est changé depuis longtemps dans le monde. Aujourd'hui, ce qui noue le plus fortement le drame, c'est le désir de se procurer une place lucrative, de briller et d'éclipser autrui à tout prix, de se venger des dédains, des moqueries. Un tchine, une fortune en bon argent, un riche mariage n'ont-ils pas plus d'attrait que l'amour ? » N'est-ce pas là indiquer d'avance quelques-uns des thèmes sociaux qu'Ostrovski convertira en sujets dramatiques : *Une place lucrative, Pauvreté n'est pas vice, Entre siens, on s'arrangera, Le plus malin s'y laisse prendre* ?

Vers le même temps, Bèlinski, grand admirateur de Gogol, mais mal consolé de voir la scène russe encore trop pauvre en chefs-d'œuvre originaux, expose l'idée qu'il se fait d'un vrai théâtre russe. Par le triomphe de l'école naturelle « s'achève décidément la tendance de notre littérature à devenir pleinement nationale, russe et indépendante, l'expression et le miroir de la société ». Il rejette la comédie de pure imitation, même quand elle s'intitule « originale », la platitude du vaudeville, et signale aux auteurs le champ à explorer : « Ne voyez-vous pas se développer rapidement et se rapprocher de la classe supérieure (dont il dénonce les ridicules) la classe des marchands ?... C'est en eux que s'est la mieux conservée la physionomie russe, qu'ils ne perdront pas après avoir reçu l'instruction ; ils deviendront le type de la « narodnost[1] ». Dans cette classe se perpétuait aussi, entre autres caractères traditionnels, la servitude des femmes et des enfants sous le despotisme conjugal ou paternel. Une double matière de mœurs professionnelles, sociales et de mœurs domestiques s'offrait à l'enquête ; et le pays le plus fertile en découvertes, c'est Moscou, vieille capitale de la Russie, où les mœurs « patriarcales » se sont le mieux conservées. Par l'effet de circonstances propices et d'un don ou d'un goût personnel, l'explorateur le plus heureux, celui qui, pendant près d'un demi-siècle, depuis 1850, avec *Entre siens, on s'arrangera*, jusqu'en 1880, fera triompher, en l'élargissant, l'esprit de l' « école naturelle », la rigoureuse observation des réalités indigènes, est Ostrovski. Il ouvre une ère nouvelle du théâtre russe.

J. Patouillet.

1. Caractère ou esprit national, dans un sens un peu étroit ou idéalisé.

LE ROMAN RUSSE CONTEMPORAIN

(1900-1912)

Nous ne pouvons donner ici une esquisse, même brève, de la littérature contemporaine en Russie, nous ne pouvons qu'indiquer les tendances qui la dominent et les analyser, aussi sommairement que possible, dans la personne de quelques écrivains vraiment représentatifs de ces tendances.

Signalons d'abord comme innovation importante dans l'histoire des lettres russes la renaissance du roman qui reprend ses droits par rapport à la nouvelle, cultivée presque exclusivement par les artistes russes dans les vingt dernières années du XIXe siècle. Au contraire, dans la période qui nous occupe, apparaissent des œuvres de longue haleine, bien que le récit court reste toujours en grande faveur auprès de l'écrivain et de ses lecteurs. En même temps, la poésie lyrique, qui s'était tue pendant longtemps, élève sa voix, plus belle que jamais, et, créant des rythmes inconnus jusqu'ici, donne à la langue elle-même un éclat incomparable.

Ainsi, nous nous trouvons en présence d'un moment de la récolte où les fruits sont mûrs et abondants. Quels sont donc leur goût et leur parfum, en d'autres termes, quel est l'esprit de la jeune école littéraire ?

Pour saisir l'esprit de cette prose, déconcertante au premier abord, surtout pour les étrangers, il faut se rappeler qu'elle a été enfantée ou bien à la veille de la crise révolutionnaire, quand l'atmosphère semblait irrespirable, ou bien au lendemain de la défaite, lorsque l'effort de la volonté nationale se brisa contre le mur séculaire du despotisme. Dans cette lutte inégale, précédée d'une longue période d'inertie, les forces vitales du peuple entier

s'épuisèrent. Peu à peu, avec l'inévitable lassitude, vinrent le découragement et le dégoût. L'âme russe était plus malheureuse et plus malade que jamais.

Tel est le sol sur lequel s'épanouit, en une floraison riche et imprévue, la littérature de nos jours, fille de la société, plus atteinte encore que celle-ci du mal qui la dévore. Elle est l'œuvre d'artistes d'une sensibilité exacerbée par la souffrance, d'une imagination surexcitée qui touche au cauchemar. Pessimisme et mysticisme, voilà le couple de frères jumeaux qui mène sur des chemins inexplorés encore les artistes russes du xxe siècle. Leur pessimisme, plus émotif peut-être qu'intellectuel, scrute le fond des choses et, ne s'exhalant jamais en plaintes, en soupirs vains, pose impitoyablement sous ses formes les plus diverses le problème du bien et du mal, de l'esprit et de la chair, de la vie et de la mort. Ils sont les disciples fidèles de Dostoïevski, le grand révolté au verbe de prophète, mais ils n'ont pas la foi du maître, dernier refuge de sa détresse morale. Mystiques sans religion ou bien fervents de cultes nouveaux, ils ont tous la soif du miracle et la nostalgie du mystère. Les uns, tout en maudissant la vie, ne peuvent s'arracher au spectacle de ses misères éternelles ; les autres s'évadent de la prison terrestre dans le royaume du rêve. Aussi nous pouvons distinguer parmi les jeunes, mêlés et entraînés dans un même courant, d'une part, les néo-réalistes mystiques, de l'autre, les idéalistes esthètes.

***

Chez le représentant le plus remarquable — et un des plus âgés — de cette génération, chez Théodore Sologoub, ces deux tendances opposées se retrouvent à toutes les étapes de sa voie. Son œuvre, puissante et singulière, porte cette double empreinte : tour à tour elle exalte le rêve et flagelle âprement la bassesse des hommes, la vulgarité écœurante de leur existence. C'est un satirique doublé d'un romantique, un Flaubert infiniment plus complexe et subtil, mais aussi plus inégal et moins impassible.

Ses débuts, quelques petites nouvelles dispersées dans des Revues, remontent aux années 90, c'est-à-dire à l'époque où l'esprit positiviste régnait en maître presque absolu dans tous les domaines de l'activité et de la pensée russes. La critique, nourrie

des saines traditions du roman réaliste, s'empressa de relever le caractère morbide de l'inspiration en passant trop légèrement sur l'originalité et la finesse du dessin psychologique.

Ce sont de miniscules études, très fouillées, sur l'âme d'enfants ou d'adultes victimes de l'auto-suggestion qui les mène à une fin tragique et inéluctable. Dans la meilleure de ces nouvelles, *Ombres*[1], le jeune Volodia, âgé de douze ans, s'amuse à faire différents mouvements avec ses mains et à regarder leurs reflets bizarres sur le mur éclairé de sa chambre. Bientôt ce jeu innocent devient une terrible obsession dont rien ne peut l'arracher, ni les punitions, ni les distractions inventées par sa mère. Elle-même finit par subir l'attrait mystérieux des ombres et succombe, entraînée sous le poids de cette pensée tragique : tout n'est qu'illusion et duperie dans la vie de l'homme, — une danse insensée des ombres et leur reflet sur le mur sourd et muet. Et alors la mère et le fils, unis dans le même désir, conscient chez elle et instinctif chez lui, s'abandonnent ensemble à la vie des ombres pour vaincre les ombres de la vie. « Dans leurs yeux luit la démence, la bienheureuse démence. »

Ce dénouement et la conclusion si cruelle qu'il nous impose sont déjà symptomatiques de l'étrange tournure d'esprit de l'auteur. Sous les couleurs pâles, comme estompées, de cet essai, nous voyons palpiter la pensée douloureuse de Sologoub et nous pressentons dans quel sens s'orientera son œuvre future.

Dans le silence et la solitude qui se font autour de lui, son talent mûrit lentement, ses idées se développent en harmonie avec la nature intime de ce talent, prennent la netteté du relief. Dès le premier roman de Sologoub, *Rêves pénibles*, qui passa inaperçu, et surtout dès son premier recueil de vers, qui lui valut le nom de « poète maudit[2] », sa personnalité artistique se révéla tout entière. Depuis ce moment jusqu'au jour où la gloire qu'il n'a jamais cherchée vint à lui, il n'a pas changé : c'est toujours le génie solitaire et sombre que l'on n'approche pas sans appréhension, le prêtre d'une religion dont les rites ne sont pas pour la foule des mortels. Il a voué à la vie telle quelle une haine que l'on peut

1. Traduit en français et publié jadis dans la *Revue Bleue*.

2. Disons tout de suite que l'œuvre poétique de S. est plus considérable, supérieure encore à ses récits en prose. Il est un des poètes les plus remarquables que nous ayons en ce moment.

appeler métaphysique, parce qu'elle ne s'adresse pas à tel ou tel aspect de cette vie, mais à son essence même. Non pas qu'il lui reproche, comme tant d'autres, la douleur et le mensonge de ses promesses : bien au contraire, il ne bénit ici-bas que la volupté de la souffrance, que l'éternelle beauté des chimères qui seules nous élèvent au-dessus du vil troupeau. C'est la vie normale ordinaire, « cette grosse commère rougeaude », qu'il abhorre, tout ce débordement insipide de sève et de désir s'étalant au grand jour sur la surface de la terre, issue elle-même d'un caprice aveugle du hasard. Enfin, c'est l'homme tel qu'il le voit qu'il a en abomination, brute livrée aux pires passions, aux plus bas instincts et qui s'y délecte.

En même temps une curiosité irrésistible pousse cet ennemi de l'homme à sonder les bas-fonds du cœur humain, à mettre à nu avec une joie farouche et à grossir comme à plaisir toute la lâcheté du vice qu'il retrouve partout. Comme hypnotisé, bien que frémissant de dégoût, Sologoub se penche sur ce cloaque de plus en plus bas et nous force d'y jeter avec lui un regard, malgré la révolte de tous nos sens, car telle est la volonté, le droit souverain du génie.

Nulle part cette faculté maîtresse de notre auteur, cette intuition du mal ne se manifeste avec autant d'éclat que dans le célèbre roman *L'Esprit immonde* (Melkii bess) [1], qu'on a rapproché, non sans bonheur, des *Ames mortes*, de Gogol. Du jour au lendemain l'auteur, jusqu'ici à peine connu d'une petite élite, fut acclamé comme le plus grand représentant des lettres russes par le gros du public, porté aux nues par l'enthousiasme de la critique moderniste.

Le héros de *L'Esprit immonde*, Peredonof, professeur de lycée dans un trou de province, est l'être le plus abject que l'on puisse imaginer : il pratique tous les vices dont le moindre est la boisson et le plus odieux, l'espionnage de ses propres élèves contre lesquels il porte les dénonciations les plus saugrenues : ne s'avise-t-il pas d'accuser l'un d'eux d'être une fille déguisée ! Au début du roman, nous le voyons vivre maritalement avec une drôlesse laide et vieille qu'il a en horreur, uniquement à cause de l'avancement qu'il croit obtenir grâce à elle : pour l'inciter à l'épouser elle lui promet la

1. Nous n'avons pas pu traduire le titre exact, faute d'une expression analogue française. *Melkii bess* veut dire *le diable* (ou plutôt l'esprit) *mesquin*, mot qui résume en russe toute la petitesse de l'esprit du mal représenté ici par le héros du roman.

haute protection d'une grande dame, son ancienne patronne, et elle lui montre des lettres fictives qu'elle-même a forgées. Lui pourtant conserve des doutes et hésite. D'ailleurs, il ne demanderait pas mieux que de se débarrasser de sa concubine et de se marier avec une des jolies filles de la ville, qui toutes seraient contentes de l'accepter, vu sa situation sociale. Seulement Peredonof est encore plus cupide et intéressé que bassement sensuel et ne veut pas risquer sa fortune dans une aventure sentimentale.

Le monde qui entoure Peredonof est peint avec le même impitoyable réalisme que le principal personnage et, à de rares exceptions près, il est digne de ce héros. Et cependant, malgré les affinités morales qui existent entre lui et son milieu, il y a entre eux une incompatibilité de plus en plus apparente. A mesure que l'esprit méfiant, soupçonneux et superstitieux de Peredonof le pousse aux propos et aux actions les plus absurdes et les plus cyniques, ses prochains s'écartent de lui avec une inquiétude visible. Il a dépassé la mesure et, peu à peu, un grand vide se fait autour de cet homme qui se croit toujours injustement persécuté et flaire partout le maléfice. Sa fin est lamentable : il épouse sa maîtresse détestée et s'aperçoit trop tard qu'elle le trompe ; la fameuse princesse qui devait lui procurer le poste d'inspecteur de l'enseignement secondaire n'est qu'un mythe. Avec l'écroulement de ses ambitions les plus chères son équilibre est rompu, et, poursuivi nuit et jour par des cauchemars hideux, il s'affaisse de plus en plus, devient la proie trop facile de la folie qui le guettait depuis longtemps. L'auteur ne nous épargne pas un détail de cette désagrégation rapide d'une âme complètement « chauve ».

Qu'y a-t-il donc dans cette lugubre histoire d'un méchant maniaque pour émouvoir si fortement l'opinion publique du pays qui l'a vu naître pour son malheur ? Est-ce vraiment là, comme d'aucuns l'ont cru, un tableau de la vie de province, de la Russie réactionnaire, ignorante et malpropre ?

On a commencé d'abord par exagérer la portée sociale de cette œuvre aux dépens de sa valeur de document humain. Seuls les clairvoyants ont compris tout de suite que l'intention de l'auteur était beaucoup plus profonde et plus terrible, qu'il faisait là le procès de la vie en général. Son héros lui-même, bien que d'une vérité effrayante, n'était nullement un type, une simple caricature, mais un symbole, l'incarnation vivante de l' « esprit

immonde » que chacun de nous porte en germe. Toute la lâcheté, toute la bassesse diffuses dans la nature humaine, sont concentrées en cette seule et inoubliable figure. Rien n'est grand en cet être qui ne connaît que le mal mesquin et vulgaire, rien qui puisse le faire comparer aux démons de révolte et de perversité.

Dans toute la littérature connue de nous, il n'y a que l'infâme Smerdiakof de Dostoïevski qui l'égale et peut-être le dépasse. Tartufe lui-même paraît inoffensif à côté de Peredonof. Mais ce dernier, loin de cacher son ignominie, s'en vante et considère son activité comme légitime, et c'est cela qui est effrayant. Il est vrai qu'il devient fou parce qu'il est impossible de ne pas étouffer dans l'air empoisonné qu'il respire, parce qu'il n'a plus de raison d'être, sa haine étant impuissante et sa solitude complète [1]. Sa folie pourtant ne suffit pas à nous rassurer, puisque nous aussi nous devons vivre, et comment le pouvons-nous, si la *peredonovtschina* remplit de ses miasmes la terre entière?

A cette angoissante question Sologoub donne, heureusement pour nous et pour lui-même, une réponse immédiate, une réponse qui révèle en lui le poète et le romantique. Il indique d'un geste la porte qui s'ouvre sur un autre monde, le monde de la beauté. Il y a dans notre roman, au milieu de l'orgie de bestialité et de dégradation morale, un petit coin de lumière et de poésie, parfumé d'un arôme troublant. Une fille belle et mûre, aux sens raffinés, comme aiguisés, aime d'un amour passionné et pourtant chaste un collégien adolescent, ou plutôt n'aime en lui que son idéal du beau. L'enveloppant de caresses et de chaudes paroles, elle l'initie au culte païen de la chair et joue avec lui un jeu qui enivre le garçon, sans qu'il l'éveille complètement. Et ce jeu innocent et pervers enivre aussi la vierge initiatrice qui avoue en ces termes sa profession de foi secrète : « Je suis une païenne et une pécheresse, dit-elle, j'aurais dû naître dans l'antique Athènes. J'aime les fleurs, les parfums, les vêtements éclatants, le corps nu. On prétend que l'âme existe. Je n'en sais rien, je ne l'ai jamais vue. Et à quoi bon? Que je meure tout entière comme une *roussalka*, comme un léger nuage qui fond sous le soleil ! J'aime le corps fort, adroit, nu, qui peut jouir » — et souffrir, ajoute-t-elle, car l'amoureuse ne craint

1. Dans un épilogue ajouté plus tard à son roman, l'auteur permet à son héros de guérir et de quitter l'asile des aliénés, où on l'avait enfermé, pour devenir critique littéraire.

pas la douleur, pourvu que la chair palpitante puisse sentir, pourvu qu'elle-même puisse contempler la beauté sans voiles.

Quel que soit notre sentiment personnel sur tout cet épisode, qui a vivement inquiété certains critiques du roman, une chose nous paraît certaine : c'est là le jardin secret où l'âme de l'artiste, excédé par tant de laideur, se repose. C'est une fleur qui s'épanouit pour lui dans la fange — la fleur du rêve.

Pour Sologoub, il n'y a en effet que deux façons d'envisager le monde où nous sommes : ou bien l'accepter tel qu'il est, ce qu'il appelle le « oui ironique » de Sancho Pança, ou bien le nier au nom d'un idéal esthétique — c'est le « non lyrique » de Don Quichotte, le poète et le rêveur. Par l'effort victorieux de sa fantaisie, toujours renaissante, il transfigure l'univers, il transforme éternellement la paysanne grossière Aldonza Lorenzo en dame de ses rêves — Dulcinée de Toboso. Telle est selon notre auteur la fin suprême de tout art : « créer la légende ».

Et lui-même s'abandonne à cette joie des vrais artistes avec transport, et les beaux contes fleurissent sous ses pas ; quelquefois ce sont des réminiscences poétiques d'un passé lointain et facile à idéaliser, quelquefois de pures fictions dont il berce sa tristesse malade. « Je prends, déclare-t-il, un morceau de la vie, pauvre et grossière, et je crée la légende. » Les paraboles de l'Évangile prennent sous le coup d'aile de sa fantaisie un essor nouveau : les vierges sages ne sont sages que parce qu'elles s'imaginent avoir reçu du fiancé céleste les couronnes nuptiales ; l'eau du festin de Cana n'est devenue du vin doux et fort que seule pour la femme qui s'enivre dans la foi du miracle accompli. Donc le miracle n'est jamais qu'en nous-mêmes, mais il y est toujours, il se renouvelle à tous les instants.

Sa soif d'une vie autre, différente de la réalité matérielle, entraîne Sologoub à ne considérer le monde que comme « sa volonté et sa représentation », formule schopenhauerienne d'un philosophe idéaliste que le poète pessimiste corrige ainsi : il y a deux mondes distincts l'un de l'autre, celui du Hasard « *Aïssa* », et celui de la Destinée « *Anankè* », le royaume de la nécessité fatale en même temps que libre. Dans ses vers, d'une rare perfection de forme et d'un lyrisme exalté, Sologoub chante la terre mystérieuse « *Oïlé* » éclairée par un astre inconnu de nous, l'étoile « *Moïr* ». N'est-ce pas là le paradis perdu, les champs élysées du rêve, le refuge de toute

âme en pleurs? Tous les héros des nouvelles de Sologoub, qui sont souvent des enfants malheureux, aspirent ardemment à ce pays « *Oïlé* », qui n'est autre que la réalisation de notre rêve. Pour les petits, qui ont perdu leur mère ou qui sont cruellement maltraités par la vivante, c'est elle, la blanche maman... là-bas. Pour les hommes qui ont perdu leur bien-aimée, — c'est elle — la blanche épouse... là-bas. Tous les moyens sont bons au poète pour soulever le voile du mystère, le voile d'Isis. Et quand la fantaisie seule ne suffit pas au poète, il fait un appel aux sciences occultes et mystiques, se perd dans leurs arcanes.

Le dernier roman de Sologoub, *L'Enchantement macabre*, divisé en trois parties (*La légende qui se crée*, *La goutte de sang*, *La reine Ortrude*), présente un mélange singulier de réalisme, de rêve et de mystère. Sur le fond rouge de la révolution, se débattant contre les forces ennemies, dans un cadre idyllique, se déroule un drame intime et grave : l'histoire de deux âmes qui se cherchent à travers la vie. L'héroïne, Élisabeth, une vierge pâle, belle et silencieuse, semble faite pour vivre comme une princesse enchantée dans l'attente de l'élu. Mais elle descend de la tour d'ivoire du rêve pour se mêler aux luttes sanglantes du peuple. Et celui qu'elle est destinée à aimer est, lui aussi, un socialiste militant, bien que son âme reste lointaine aux choses de ce monde. Veuf d'une femme adorée, dont il garde un fils, le héros, Trirodof, vit dans sa propriété, entouré d'êtres et d'objets mystérieux. Non loin de sa maison, que les gens du pays appellent superstitieusement le « *château macabre* », il a fondé une colonie pour des enfants élevés d'après sa méthode : le libre développement du corps nu, la vie physique harmonieuse et pure, non avilie par la fausse pudeur.

Mais au premier plan du tableau nous voyons toujours Élisabeth, la vraie Dulcinée, qui incarne la beauté dans sa chair virginale et la liberté dans son âme altière. Et c'est l'amour d'Élisabeth qui, telle la flamme du sacrifice, réduira en cendres le passé de Trirodof, car ne lui est-elle pas envoyée par la Parque de la destinée « *Anankè* »? Que fait-il cependant de ce don merveilleux, lui, l'homme créateur des légendes, épris de son utopie esthétique? Essaye-t-il enfin de réaliser en lui-même le rêve d'une vie libre, pure et belle, essaye-t-il de transformer l'amour en force qui, selon le mot de Dante, « meut le soleil et les autres astres »? Non, notre héros entraîne d'abord, par le charme d'un breuvage magique, sa bien-aimée sur

la terre lointaine « *Oïlé* », puis fait naître en elle le souvenir d'une existence antérieure, de l'époque où elle fut la noble et malheureuse reine Ortrude des Iles, que son époux, le prince Tancrède, trompa sans pitié... Nous n'allons pas suivre notre couple à travers toutes leurs pérégrinations ; ce que nous en savons déjà nous montre suffisamment toute la futilité de la volonté de vivre dans la pensée de l'auteur. Trirodof n'est pas l'homme de l'avenir, et le seul chemin qu'il connaisse, le seul qui mène droit au but, c'est l'enchantement macabre. Et avec son héros préféré, Sologoub lui-même nous indique la seule voie du salut : le tombeau. Ce n'est pas en vain qu'il a chanté — en vers et en une prose étincelante de feux sombres — la volupté de la mort, cette troisième Parque, sœur de la Destinée et de l'Amour.

L'obsession de la mort hante presque tous les personnages de Sologoub, même les enfants, et pourtant eux seuls sont vivants, ainsi qu'il l'affirme lui-même. Dans le recueil intitulé *Le Dard de la Mort,* un petit garçon, Vania, excite son camarade Kolia au suicide.

— « Sais-tu ce que je vais te dire? je ne veux plus vivre. Il est lâche de vivre ici sur cette terre maudite. L'homme est un loup pour l'homme. » Et il commence à décrire les délices de l'au delà. Kolia résiste d'abord, puis succombe à la tentation quand son terrible ami lui déclare que « maman » n'existe pas, que tout n'est qu'une duperie, même Dieu. Donc il ne reste plus qu'à mourir afin d'atteindre la vraie terre « *Oïlé* ». « Mon corps deviendra de la poussière, chante le poète de la mort, mon corps se dissoudra peu à peu dans la terre humide et moi-même je retrouverai, à travers les étoiles, le chemin vers un autre monde, vers mon pays « *Oïlé* ». *La Victoire de la Mort,* tel est avec le titre du meilleur drame symbolique de Sologoub, le dernier aveu de sa sagesse inspirée.

Si Théodore Sologoub peut être considéré à juste titre comme le père du roman néo-réaliste et mystique russe, Alexis Rémizof en est à l'heure qu'il est le représentant le plus original et le plus fécond. Bien plus encore que Sologoub, il descend en ligne directe de Dostoïesvki et même de l'ancêtre Gogol, il est le peintre incomparable du tragique quotidien. Comme Gogol, il puise ses sujets dans l'humble réalité environnante, mais toujours il lui appose le sceau de sa conception personnelle du monde. Comme Dostoïesvki,

il ne connaît et n'aime que les « humiliés et les offensés », ceux que la vie a mortellement blessés, mais il ne leur laisse jamais aucun espoir de rédemption. Un à un il éteint tous les flambeaux sur la route que parcourt depuis tant de siècles l'humanité, et c'est dans une obscurité complète que luttent ses héros, d'avance prédestinés à la défaite.

Déjà le premier roman de Remizof, *L'Étang*, nous montre la malédiction du destin s'appesantissant sur une famille de quatre jeunes garçons impuissants à conjurer la fatalité qui les enveloppe dès leur naissance. L'auteur ne nous cache rien de cette enfance qui grandit sous nos yeux au milieu d'horreurs et de ténèbres, où seul l'espoir de l'avenir et un vague sentiment religieux mettent une note de lumière Ne se perdant jamais dans la mosaïque des détails, il brosse en une série de tableaux, à peine reliés par un lien extérieur, mais d'une intensité de vision éblouissante, l'histoire de ces jeunes âmes. Chacun des quatre frères choisit sa voie, chacun a son aventure; mais tous sont broyés, plus ou moins tôt, plus ou moins tard, par une force invisible, tous, sauf peut-être l'aîné qui, lui, perd son âme au lieu de ne perdre que sa vie.

Tous les héros de Rémizof perdent leur vie d'une façon ou d'une autre et le suicide est leur fin naturelle, logique. Tous sont, à un moment donné, acculés contre un mur et ne peuvent que se briser la tête — ou bien abdiquer. Car, à tout prendre, il n'y a pas de situation où l'homme ne puisse continuer de vivre à condition de se passer de son âme. Or, selon notre auteur, l'unique souci digne de l'être humain est de garder intacte, dans la souffrance comme dans le péché, la conscience de ce que nous devons à nous-mêmes. Par une faiblesse — qui n'est autre que le goût instinctif de la vie, ses héros essayent parfois de renouer le fil cassé, mais ce n'est qu'un délai inutile ; ils sont condamnés à mort et ce n'est qu'en mourant qu'ils affirment leur liberté dernière. Autrement ce ne sont plus que de misérables loques. Le désespoir peut donc être plus noble, plus salutaire aussi, que l'acceptation résignée. L'essentiel, partout et toujours, c'est la découverte et la conservation de notre âme. Et qui donc peut prédire quel chemin l'homme doit prendre ici-bas pour se révéler à lui-même ?! Avec une insistance singulière notre auteur répète ces paroles énigmatiques et troublantes : « L'un doit *trahir*, afin d'ouvrir son âme par cette trahison et n'être plus que lui-même en ce monde ; un autre doit

tuer, afin d'ouvrir son âme par le meurtre et au moins mourir soi-même. »

Tel est le thème fondamental que Rémizof développe dans presque tous ses récits : placer l'homme seul à seul devant le problème de la vie après l'avoir dépouillé de tous les masques accidentels derrière lesquels il cachait sa vraie figure. Une fois qu'il a mis la main sur quelqu'un, il ne le lâche plus jusqu'au dénouement tragique. Ainsi dans son œuvre maîtresse, *Sœurs par échange de croix* (*Krestovyïa sestry*), son choix tombe sur un pauvre petit employé de Banque, Pierre Marcouline, chassé de sa place pour une insignifiante erreur de comptabilité. A partir de ce moment son calvaire commence, et la première étape de ce calvaire ce n'est pas d'être réduit à la misère, ce n'est pas la honte de sa déchéance, mais de se rendre compte, à ses propres dépens, que « l'homme n'est pas un loup pour l'homme, mais *une bûche* ». Voilà le point de départ. Peu à peu le cercle de sa douloureuse expérience s'élargit, englobe d'autres êtres, tous déshérités de la vie comme lui-même. Il habite à Saint-Pétersbourg une de ces maisons énormes qui symbolisent à elles seules toute l'injustice sociale si frappante dans les grandes villes : la partie qui donne sur la rue, claire et propre, est habitée par des gens qui ont de la fortune, tandis que l'autre corps de la maison, au fond d'une cour noire comme un puits, sert d'habitation à de pauvres bougres qui étouffent sans air, sans lumière. Ce sont les compagnons de hasard et de malheur de notre héros Pierre Marcouline, et l'auteur le fait assister au spectacle de toutes leurs infortunes, l'une plus navrante que l'autre, inapte à les soulager, mais « voyant, entendant et sentant tout ». D'abord il essaye de comprendre, il cherche à travers toutes ces souffrances une loi secrète qui maintienne l'équilibre du monde. Un instant il croit l'avoir trouvée. En haut, dans un riche appartement de la même maison, vit une vieille dame, « la générale » Cholmagorof, créature parfaitement égoïste et inutile, qui symbolise aux yeux de Marcouline le principe même du parasitisme. Elle sort tous les jours pour faire de l'exercice ou bien pour entendre la messe « et passe, repue et bien portante, satisfaite et triomphante, se promenant avec sa chaise pliante... ou revenant de l'église, et derrière elle s'étend comme une toile d'araignée morte, pareille à celle qui pend dans les coins noirs des réduits malodorants, pleins de rats... » Marcouline la sent dans sa

bouche, il suffoque. Et cette sensation physique lui devient intolérable quand il songe que seul ce parasite humain est heureux, tandis que tout le monde se débat dans les affres de la vie. Un instant il pense à débarrasser la terre de cette vermine, ne pouvant ni dormir ni respirer tant que le problème d'une semblable existence n'a pas trouvé sa solution. Mais voici qu'il commence à voir plus clair et, par un raisonnement d'une logique très serrée, il arrive à la conclusion suivante. Tout le monde, se dit-il, vit ici pour quelque chose, l'un pour sauver son âme, l'autre pour la perdre au sens chrétien du mot. Seule, la générale ne vit pour rien, ne fait rien, et tout lui réussit. Alors il faut croire que si les autres ont un droit à la vie, elle tel un vase d'élection. doit avoir le droit royal à la vie, être immortelle. Comme illuminé par cette idée nouvelle, notre héros se réconcilie avec la vie, dont la loi éternelle est l'indifférence impassible et sereine s'opposant aux tourments fébriles des hommes. Il va jusqu'à prier Dieu de lui accorder au moins une heure de ce « bonheur de poux », et puis après « que ta volonté s'accomplisse ».

Mais comme toutes nos prières, celle-ci n'est pas exaucée. Marcouline voit la souffrance des êtres qui l'entourent et qui lui sont chers s'accroître, s'exaspérer. La femme qu'il aime secrètement est tombée pour ne jamais plus se relever. L'espoir. naïf, qu'il caressait encore, de sauver ceux qui restent en les emmenant au « cœur de l'Europe », à Paris, échoue pitoyablement : l'ami dévoué et riche sur lequel il comptait pour l'envoi des fonds ne lui donne que la misère de 25 roubles (60 fr.). Enfin, voici qu'un jour la générale elle-même, ce symbole du principe universel, est tuée devant lui dans la rue. Le droit royal à la vie est enlevé par un hasard aveugle... « Celle qui est immortelle, sans péché, sans tristesse, était étendue immobile par terre, le dos transpercé, sans secours, sans souffle, sans bonheur. »

C'en est fait maintenant de notre héros : les faibles attaches qui le retenaient à la terre sont rompues. Prévenu par un songe prophétique de sa fin prochaine, Marcouline passe les dernières heures dans une angoisse mortelle. Le moment où brusquement à cette angoisse succède « la joie extraordinaire » qu'il avait perdue depuis si longtemps est le moment même de sa mort. Insensiblement il se laisse glisser de l'appui de la fenêtre où il est accoudé, en bas, dans la cour. « Et il entendit comme si quelqu'un disait dans un tube

du fond d'un puits : — les temps sont mûrs, la coupe des iniquités est pleine, le châtiment est proche. Voilà comment c'est chez nous, reste couché. Il y a un en moins, tu ne te relèveras plus... Marcouline était couché le crâne broyé dans une mare de sang sur les dalles de la cour. »

L'écrivain qui a conçu sous forme de roman cette poignante confession de l'impuissance humaine, a-t-il au moins quelque espoir d'une transfiguration possible de l'univers ? Dans un de ses meilleurs récits, *Les Heures*[1], un malheureux petit garçon difforme, au nez de travers, rêve d'abolir le temps, ennemi de la liberté et du bonheur. Kostia Klatchkof est chargé par le magasin d'horlogerie dont son frère est le patron, de remonter toutes les semaines l'horloge qui est sur le clocher de la cathédrale. D'après cette horloge, toute la ville règle ses affaires, et tous les soirs il faut que Kostia la vérifie, fasse sonner les heures. Quelle joie alors de tromper les hommes en avançant, par exemple d'une heure, l'aiguille sur le cadran à l'aide de la longue tige en fer qui lui sert à remonter l'horloge ! Et voici qu'au lieu de neuf, dix coups sonnent lentement, distinctement, en haut du clocher blanc, faisant tressaillir tous ceux qui sont en bas... Et là-haut, « allongeant son cou comme une oie, appuyant les paumes osseuses de ses mains sur le rebord en pierre de la fenêtre, il regardait en bas la ville grouillante et trompée par lui. Il ne pouvait plus contenir le sentiment qui bouillonnait en lui de son pouvoir illimité, ne pouvait plus fermer ses lèvres tordues par le rire... Kostia chantait, Kostia Klatchkof qui savait comment retourner le monde, Kostia qui tenait dans sa main *le Temps*. Et après avoir terminé son chant glorieux, Kostia cracha en bas sur la ville grouillante, trompée par lui. »

A travers les misères sans nombre de sa triste vie d'enfant bafoué, houspillé de tous à cause de sa laideur repoussante, Kostia garde intact son rêve merveilleux : bientôt il n'y aura plus de temps, ni de passé, ni de présent, ni de futur ! Il s'imagine qu'il suffira d'une façon quelconque d'arrêter la marche des heures pour que la terre change d'aspect, pour que tout culbute instantanément. En attendant ce moment suprême il souffre, torturé par la cruauté des hommes.

Et tout près de cette petite âme sevrée d'amour, assoiffée d'une

1. En russe le mot *Heures* (Tschassy) désigne non seulement le temps, mais aussi tout ce qui sert à mesurer le temps : horloges, pendules, montres.

justice nouvelle, d'autres âmes en détresse jettent leur cri d'appel dans la nuit. La jeune sœur de Kostia, l'innocente Katia, s'en va du même mal qui emporta leur mère, et pendant de longues heures noires, elle agonise seule dans la maison ouverte au malheur. Christine, la femme du frère aîné, patron de l'horlogerie, est, elle aussi, une victime irresponsable de la destinée. Abandonnée de son mari, qui s'est enfui la veille de sa faillite, la jeune femme, harcelée de soucis de famille et d'argent, n'a plus qu'un espoir dans la vie : l'amour d'un vieux camarade de son mari, d'un certain Nélidof.

Mais lui, hélas, n'est plus que l'ombre d'un homme ; depuis des années il traîne comme un boulet le poids mort d'une existence inutile et odieuse sans avoir la force de s'en défaire. Son ami le plus cher a péri à la potence, sa fiancée immaculée qu'il adorait comme une Madone, s'est suicidée par sa faute... Pourtant Christine est si belle, son amour si immense et absolu qu'un instant, Nélidof croit pouvoir revivre en elle. Déjà il tend les mains vers elle, lui jure sa tendresse... Trop tard. La grandeur et la beauté mêmes du sentiment qu'elle lui offre le dégrisent rapidement ; il n'ose mentir à celle qui est la vérité, donc qui devinera un jour son mensonge : il ne peut ni aimer ni vivre, car il n'appartient plus à ce monde. « La voix qui sommeillait pendant le jour et sortait, monstre rampant, avant l'aurore, l'enveloppait du réseau de mordants reproches ; elle lui disait, commandant en roi et en juge : Tu mérites la mort. » Cette fois Nélidof ne peut qu'obéir à l'ordre impérieux qu'il accepte en son cœur. Toute résistance est vaincue.

Le jour où Christine, après la saisie du magasin, se précipite chez son ami, elle ne le trouve pas et entend dire qu'il est parti, qu'il a quitté la ville. Affolée, elle court à la gare et arrive juste à temps pour voir Nélidof se jeter sous le train.

Dans la même soirée calme, étoilée, Kostia réalise enfin son rêve de destruction et de délivrance : il arrache la grande aiguille de l'horloge et elle tombe, étincelle bleue, dans l'espace vide... « Son heure à lui est arrivée : Kostia a tué le temps maudit ! Il n'y a plus d'irrévocable. Il n'y a plus d'attente, il n'y a plus de temps ! Et après avoir envoyé un baiser à la ville grouillante, délivrée par lui, il entonne son chant de libérateur. Kostia chantait, Kostia Klotchkof, le roi qui écrasa le Temps avec toute sa nostalgie et

toutes ses pertes, le roi des rois, libérateur de la terre et du monde du joug de fer des heures. »

Malgré cet accord final, où on entend vibrer des accents de triomphe, le dernier mot de cette histoire, comme de toutes les autres contées par Rémizof, est un aveu de désespoir. Ainsi rien ne peut transfigurer l'univers, sauf l'espoir fou d'un enfant disgrâcié. Les racines de ce pessimisme tragique semblent remonter très haut, jusqu'aux origines mêmes de cet univers. On croirait vraiment que selon la conviction de notre auteur, dès le premier jour de la création, quelque chose se détraqua dans l'organisme trop complexe et que la vie au lieu de suivre le mouvement de son orbite dévia à tout jamais. Dieu se retira aussitôt du monde qu'il avait créé sur un plan parfait, abandonnant l'homme à lui-même, ou plutôt le livrant pieds et mains liés — en expiation de quel péché originel? — à l'Adversaire. Le monde ne serait donc plus qu'un « vaudeville diabolique », ainsi que le déclare un des personnages de Dostoïevski. En effet, l'obsession du diable, le sentiment de la présence de forces infernales, sont un des traits les plus frappants, et aussi des plus pénibles, du mysticisme sans Dieu de Rémizof[1]. C'est surtout dans ses petites nouvelles où figurent des enfants que cette obsession morbide apparaît, le martyre des enfants étant en général un motif fréquent dans l'œuvre de nos jeunes maîtres, et cela encore sous l'influence de Dostoïevski[2].

Pourquoi, se demande-t-on en parcourant ces pages où domine la gamme des noirs, le don des larmes est-il refusé à toutes ces victimes ? Car il est naturel que l'homme malheureux pleure, et les larmes apaisent, en même temps qu'elles épurent, la souffrance. Mais le sanglot sec qui déchire en spasme la gorge de ces damnés innocents ne soulage pas. Le diable est sans pitié, c'est à quoi on le reconnaît.

Ce qu'il y a, à notre avis, de plus beau dans l'œuvre de ce néo-réaliste mystique, c'est son expression littéraire. La composition manque sans doute chez lui de cette harmonie de propor-

1. Voir la curieuse étude de D. Merejkovski *Gogol et le diable*. Dans les *Frères Karamazof* de Dostoïevski, le diable ne prend, il est vrai, une forme concrète que dans le cerveau malade d'Ivan Karamazof, et pourtant il y a dans cette figure quelque chose de plus réel qu'une hallucination ou qu'une abstraction pure.

2. Premier entretien d'Ivan avec Aliocha dans le cabaret (*Frères Karamazof*).

tions, si chère à l'esprit classique. En cela, comme en toute chose, il ne suit que l'instinct de son inspiration individuelle qui revêt la forme qui seule lui convient. Mais Rémizof est un des maîtres de la langue russe contemporaine qu'il a renouvelée par ses tournures d'un archaïsme savoureux et enrichie par des images rares et profondément symboliques. Un de ses procédés préférés, auquel on reconnaît facilement son style, ce sont les répétitions : à chaque instant les mêmes morceaux reviennent sous sa plume pareils à des laisses épiques, et se gravent à coups de burin dans la mémoire du lecteur. Un recueil de tous ces morceaux choisis pourrait contenir en substance le *credo* de Rémizof, car les choses qu'il se plaît à répéter ainsi sont toujours des choses essentielles, résumant sa pensée intime. L'idée que ce recueil donnerait de lui serait certainement plus vivante et plus complète, mais non pas différente, espérons-le, de celle que nous avons essayé de développer ici.

Nous nous sommes arrêtés un peu longuement à l'analyse de ces deux talents si proches et si dissemblables, celui de Théodore Sologoub et celui d'Alexis Rémizof, protagonistes reconnus du roman russe contemporain. L'un est le grand-prêtre d'une religion de mystère et de mort, l'autre appartient plutôt à la race des sorciers. Autour d'eux se groupe toute la jeune école d'écrivains dont chacun fait entendre dans le chœur son timbre plus ou moins riche et sonore. Malheureusement nous ne pouvons citer que quelques noms d'auteurs et ils mériteraient tous d'être étudiés séparément. L'impressioniste délicat Serguéïf-Tsenski, le doux rêveur Zaitsef, Michel Kouzmine, le décadent et pasticheur délicieux. Enfin, d'une génération précédente qui prépara le mouvement, la fine Mme Hippius, une des rares femmes qui occupent une place d'honneur dans la poésie, le roman et la critique russe ; D. Merejkovski, moraliste et penseur, un des esprits les plus curieux de notre époque, qui a infusé une vie nouvelle au roman historique, recréant ainsi un genre littéraire périmé dans les autres pays.

L'impression d'ensemble qui se dégage de leur œuvre multiforme et pourtant une, c'est que l'artiste d'aujourd'hui a désaimé la vie et désappris le sourire.

***

Parallèlement à ce courant principal, où affluent tant de petits ruisseaux, coule un autre, moins profond et plus étroit, mais dont la source remonte très haut aux traditions réalistes de 1840-1870. Parmi les jeunes représentants, d'ailleurs assez nombreux, de ce vieux type de réalistes, les plus connus sont certainement Kouprine et Artsybachef, sans parler de Maxime Gorki qui, bien qu'en pleine force d'âge, est déjà un homme d'hier : sa première parole, qui l'a rendu célèbre, a été prononcée il y a quinze ans.

Personne ne pourra contester aujourd'hui le talent vigoureux et sobre de Kouprine qui s'est appliqué avec une conscience scrupuleuse à la description de la vie et de la société russes. Positiviste convaincu, il reste toujours étroitement attaché à la vérité objective, ne pénètre jamais jusqu'à l'âme secrète des choses qu'il ne semble même pas sentir sous les formes immuables, comme cristallisées, du *byt*[1]. L'œuvre la plus considérable, sinon la plus parfaite, de Kouprine c'est sa *Petite Garnison russe*[2], où l'existence des officiers de l'armée en province, qu'il connaît d'après sa propre expérience, est dépeinte, dit-on, avec une fidélité saisissante. Dans ses excellentes nouvelles, Kouprine touche aux sujets les plus variés, mais toujours puisés dans la réalité environnante. Une seule fois, cédant à une mode aussi répandue depuis peu en Russie que dans l'Europe occidentale, il « stylisa », et avec succès, l'histoire biblique de Salomon et de la Soulamite. Ce conte oriental détonne pourtant dans l'ensemble de son œuvre.

Tout autre est la physionomie littéraire d'Artsybachef. Très inférieur à Kouprine en tant que talent, il nous intéresse davantage à cause de sa personnalité plus marquée ou simplement plus expansive. Il s'est fait connaître au grand public par son énergique appel à la vie sous sa forme la plus simple : l'émancipation de la chair. Le héros de son roman *Sanine* — œuvre qui a soulevé une véritable tempête et a été très surfaite — déclare une guerre ouverte à tous les préjugés de l'hypocrisie sociale et

1. Le *byt*, mot intraduisible dans aucune langue, désigne en russe les mœurs, usages et coutumes populaires, tout l'aspect extérieur du peuple, mais non sa mentalité particulière.

2. Traduit sous ce titre en français. En russe le titre est *le Duel*.

s'acharne à réveiller la bête primitive en lui-même et chez les autres — plus particulièrement chez les femmes de son entourage. Ce qu'il y a d'intéressant dans la prédication de *Sanine*, ce n'est certes pas la doctrine, c'est l'homme qui la prêche, c'est la volonté brutale de vivre, volonté qui s'affirme au milieu de l'aboulie générale. Néanmoins les meilleures pages de ce roman, les seules peut-être qui resteront, sont celles où l'auteur décrit l'agonie lente d'un jeune étudiant phtisique Semenof, camarade de Sanine, et qui offre avec ce dernier et sa façon de vivre uniquement par la jouissance un contraste émouvant. Nous rencontrons déjà la douloureuse figure de ce condamné dans le premier roman d'Artsybachef, *La Mort de Landé*, infiniment plus original et plus fécond en promesses artistiques que le second. D'ailleurs, nulle part dans toute l'œuvre d'Artsybachef, déjà assez considérable, nous ne trouvons plus trace de la joyeuse zoo-psychologie de *Sanine* : c'est bien au contraire une conception mélancolique et un peu terne du monde qui s'y reflète, ce qui rapproche Artsybachef du reste de nos écrivains pessimistes.

Comme intermédiaire entre ces deux courants opposés, nommons ici Léonide Andreïef, l'écrivain le plus populaire, à l'heure qu'il est, en Russie. Il a un pied dans chaque camp, ou du moins voudrait l'avoir. Réaliste à l'esprit très positif, mais à l'imagination fiévreuse et débordante, épris de fantastique, il nous déconcerte par les sautes brusques de son talent. Ses défauts habituels sont l'absence de sincérité et de simplicité, et il a soin de choisir les sujets les plus conformes à cette tendance naturelle, encore exagérée par le goût du morbide qui règne autour de lui. Voilà pourquoi il n'aboutit trop souvent qu'à des effets, là où il devrait produire une impression. C'est le sort de la majorité de ses nouvelles sensationnelles [1], telles que : *L'Abîme*, *Le Mur*, *Dans le Brouillard*, *Le Rire rouge*, et de certaines pièces dramatiques : *L'Anathème*, *La Vie de l'Homme*, *Le Roi-famine*, *Sawa*. L'accumulation de tant d'horreurs et d'épouvante effarouche notre sensibilité qui se refuse à les admettre et ces personnages eux-mêmes nous paraissent des fantoches tragiques. Mais dans les moments, malheureusement trop rares, où Andreïef a été maître de son inspiration, il a créé des œuvres vraiment belles. Son premier

1. Quelques-unes traduites en français.

recueil de nouvelles contient des petits chefs-d'œuvre d'observation. Son roman, *La Vie d'un Pope*, accuse encore par endroits sa manière trop pathétique, et pourtant il y a réellement quelque chose de grand dans la silhouette de ce prêtre de campagne, écrasé, mais non vaincu, par ses épreuves, qui exige, au nom de la justice et de la foi qui est en lui, un miracle de Dieu. Il veut ressusciter un mort, et quand la résurrection ne s'accomplit pas sur son ardente prière, il perd avec la foi, son dernier soutien, la raison, et tombe face à terre, foudroyé, comme un chêne puissant, par l'aveugle force qui le tue.

De même, dans un de ses derniers récits, *Les Ténèbres*, Andreïef pose un nouveau problème de la conscience. Un jeune révolutionnaire du type des apôtres se réfugie, traqué par la police, dans une maison de tolérance. Chaste de corps et fier de sa vertu, il se trouve pour la première fois en présence d'une prostituée, ne veut pas toucher à elle et ne sait sur quel ton lui parler. Très vite, elle flaire la vérité et, exaspérée par le mépris secret qu'elle sent en ce jeune garçon si différent de ceux qu'elle connaît, elle l'accable d'injures. Lorsqu'il finit par lui avouer avec orgueil la pureté de sa vie, vécue dans le renoncement de lui-même le plus complet, la fureur de la femme s'exalte. Et elle lui jette en pleine figure cette question terrible : « Comment oses-tu être un homme de bien quand moi je suis mauvaise ?! » Et devant ce reproche si imprévu, mais qui le touche au plus profond de son être, le révolutionnaire, sûr de lui-même jusqu'ici, s'arrête épouvanté. Confusément il commence à comprendre que si la richesse est inique en face de la pauvreté, la vertu, elle aussi, peut ne pas avoir le droit de s'affirmer fièrement en face de la misère morale, mère du vice. Par un revirement subit, il éprouve maintenant la honte de sa supériorité morale, de son orgueil insensé de tantôt. Le lendemain matin, la police qui a découvert enfin ses traces, le trouve, lui, l'apôtre-vierge d'une grande cause, dans les bras d'une malheureuse fille. Il se rend tout de suite sans même essayer de se défendre, bien que la veille il eût décidé de vendre chèrement sa vie. Mais l'âme obscure de sa compagne d'une nuit s'est éveillée. S'il lui a sacrifié sa vertu, à laquelle il ne croit plus, elle, par contre, s'est élevée plus haut, grâce à ce libre don d'un homme de bien.

L'influence de Dostoïevski est visible dans la façon de poser le

problème, dans le dialogue même entre la prostituée et le jeune terroriste, mais la méthode psychologique des deux écrivains est très différente : là où l'auteur de la *Maison des Morts* nous montre des individus vivants, Andreïef fait agir des volontés abstraites. Ses héros sont presque toujours des formules, ainsi qu'on l'a répété plus d'une fois.

Ce reproche, on peut à peine l'adresser au meilleur des récits de notre auteur, *Les sept Pendus*, où il étudie avec une maîtrise d'art accomplie l'état d'âme de sept êtres humains condamnés à la potence, cinq pour tentative de meurtre politique, et deux pour assassinat ordinaire. Cette nouvelle, où Andreïef atteint à une simplicité de style admirable, n'est pas indigne de Léon Tolstoï à qui elle est dédiée : elle laisse à quiconque l'a lue un souvenir ineffaçable d'horreur et de beauté sereine en même temps : l'horreur de toute peine capitale, qui dégrade la société plus que le dernier des criminels ne peut le faire, et la beauté sereine de ces âmes d'hommes et de femmes, qui savent mourir de la pire des morts sans trembler. *L'Histoire des sept Pendus* suffirait à elle seule, croyons-nous, pour faire connaître et apprécier le talent de Léonide Andreïef.

Il nous est impossible de clore cette étude, déjà trop incomplète, sans parler d'un écrivain de la dernière heure, du jeune comte Alexis N. Tolstoï. Nouveau rejeton d'une famille illustre qui a doté la Russie de deux écrivains, dont l'un est un génie universel, le jeune comte A. N. Tolstoï ne semble pas vouloir se mêler à aucun des deux courants littéraires qui entraînent la masse de ses confrères. Il n'appartient pas plus aux néo-mystiques modernes ou aux esthètes décadents dont la vogue décline déjà, qu'aux réalistes du type ancien qui essaient de verser le nouveau vin dans les vieilles outres; il a son genre à lui et sa langue personnelle : c'est, après Tourguenef et Tchekof, le peintre impitoyable et le poète attendri, malgré lui, de la noblesse dégénérée.

Ce monde qui s'écroule et dont les ruines moisissent déjà, l'attire, car il le connaît à fond, et c'est à lui qu'il a consacré le premier recueil de ses nouvelles, ainsi que ses deux romans. Si le dessin n'en est pas encore très sûr et ferme, le jeune Tolstoï s'y révèle par contre comme un exquis coloriste. Son style nuancé, souple, nerveux, fait de lui un véritable artiste de la forme.

Le tempérament lyrique et la force dramatique de cet écrivain se font sentir surtout dans son premier roman *Deux Vies*, où il

retrace la double existence de la grand'mère et de la petite-fille. Toutes deux elles appartiennent à la noblesse rurale, toutes deux elles ne vivent que de leur vie de femme, exclusivement sentimentale. Mais ici la ressemblance s'arrête. L'âme de la petite-fille est une de ces âmes de cristal qui se brisent à la moindre fêlure, et l'auteur lui fait traverser de cruelles épreuves. L'éveil premier des sens dans cette enfant chaste et tendre, est suivi par une rapide désillusion causée par la brutalité d'un mari qu'elle ne peut ni aimer ni estimer. Après une courte lutte et une tentative malheureuse de suicide, elle cherche un refuge dans la religion, passe au catholicisme et entre au couvent, où elle trouve l'apaisement de ses peines. La fin de la grand'mère, femme passionnée, énergique et dure, qui survit à un mari adoré, est autrement tragique. Un vent de folie érotique souffle sur sa vieillesse : elle soupçonne son mari de lui être infidèle *au delà du tombeau* avec sa première femme dont elle a toujours été jalouse, médite contre lui une vengeance analogue et meurt d'une mort hideuse et lamentable, ayant tout perdu de sa dignité humaine et du prestige de son âge.

Malgré de sérieux défauts de composition, cette œuvre donne l'impression d'avoir été conçue par un artiste original et puissant. Cette impression favorable est malheureusement affaiblie par son second roman, *Le Seigneur boîteux*, où des influences modernistes se manifestent d'une façon peu heureuse : les personnages se démènent comme des fous et commettent sans qu'on sache pourquoi les actions les plus extravagantes. A la vérité, c'est un cauchemar, et nous en avons déjà tant vus, et de bien plus terrifiants ! Il est regrettable que le talent du jeune écrivain, sur qui nous fondons tant d'espérances, prenne cette direction, mais gardons-nous de rien préjuger de son avenir, car il n'en est, après tout, qu'à ses débuts. Seulement la vie dont l'image se reflète dans ses récits est elle-même une forme sociale au déclin : ce n'est pas d'elle qu'on peut attendre le salut.

Mais quand viendra-t-il donc le moment où l'air et le soleil pénétreront à flots dans le souterrain de la littérature russe contemporaine, où règne en sombre monarque Sa Majesté le Désespoir? Quand donc nous dira-t-on que la joie est aussi sacrée que la douleur et la vie plus belle que le rêve, quand nous délivrera-t-on enfin de l' « enchantement macabre » !

MYRRHA LOT-BORODINE.

REVUES CRITIQUES

1812

A PROPOS DE PUBLICATIONS FRANÇAISES RÉCENTES

On célèbre le centenaire de 1812. C'était inévitable, on a bien fêté celui de Jules Janin ! S'il est un peu agaçant de voir la manie de l'actualité rétrospective s'étendre à de si grandes et belles choses, au moins doit-on se réjouir qu'on les commémore de la seule façon digne d'elles, en apprenant à les mieux connaître. A côté de l'inévitable monument et des non moins inévitables comités d'honneur, le gouvernement russe fonde un musée qui ne sera pas seulement une collection de bibelots historiques, mais surtout une imposante et instructive réunion de documents, où, par une intelligente et généreuse pensée, les deux peuples français et russe seront également représentés. De leur côté les héritiers des héros de l'époque publient leurs archives de famille, les historiens mettent à notre portée des textes rares ou inédits. C'est ainsi que le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch publie la correspondance de l'empereur Alexandre I et de sa sœur la grande-duchesse Catherine, M. Serge Goriaïnow dresse le catalogue de tous les documents des archives de Pétersbourg relatifs à l'année 12 et nous donne, dans un article français de la *Revue des Études Napoléoniennes*[1],

1. Numéro de mars 1912.

une idée de leur riche contenu. Du côté français, un de nos plus éminents napoléonisants, M. Chuquet, réunit, après les *Lettres de 1812*, des *Notes et documents* sur la guerre de Russie[1] et traduit les mémoires du margrave de Bade[2]; le baron de Baye étudie *Smolensk*[3] ; la Revue déjà nommée commence, par les soins du capitaine G. Fabry, la publication du *Journal d'opérations du 1er corps russe* (août-décembre 1812), et des beaux *Souvenirs du Centenaire* de M. Driault. Enfin l'on nous annonce comme devant paraître prochainement les papiers rapportés de la campagne par le général Compans[4].

Ces œuvres sont de valeur inégale. Les études de M. Driault, d'ordre très général, ont les mêmes qualités de précision, de clarté et de vigueur que ses précédents ouvrages ; la correspondance de la famille impériale est un des documents les plus émouvants qui nous aient été révélés sur cette époque et éclaire d'une vive lumière le caractère d'Alexandre. La publication de M. Goriaïnow n'est pas qu'un instrument de travail, elle nous apporte des renseignements fort importants sur les négociations avec la Turquie.

Quant aux Notes et Documents de M. Chuquet, c'est une singulière réunion de rapports militaires inédits, de fragments mal connus, de traductions, tout cela sans lien, un peu en désordre mais toujours situé par quelques lignes d'introduction et formant un ensemble très vivant; genre de travail éminemment dangereux où tout le tact et l'érudition de l'auteur n'empêchent pas de se glisser quelque fatras. Les écueils que M. Chuquet a pu à peu près éviter, le baron de Baye y a donné en plein ; après un aperçu superficiel de l'histoire de la ville de Smolensk, un récit banal de la bataille, il réunit pêle-mêle tout ce qu'il a trouvé sur cet épisode et va jusqu'à reproduire dix pages de Ségur ; voilà les documents inédits que nous annonce la couverture ! Si l'auteur n'avait eu l'idée de traduire quelques lettres magnifiques de Théodore Glinka, il n'y aurait rien à tirer de son volume. Quel dommage qu'il ne nous ait pas donné toute cette correspondance.

1. Arthur Chuquet, *1812, la guerre de Russie, notes et documents*, Paris, Fontemoing, 1912, in-12, 352 pp.

2. Arthur Chuquet, *La campagne de 1812, mémoires du margrave de Bade*, traduction, introduction et notes, Paris, Fontemoing, 1912, in-16, 268 pp.

3. Baron de Baye, *Smolensk*, les origines, l'épopée de Smolensk en 1812, d'après des documents inédits, Paris, Perrin, 1912, in-8 écu, 796 pp.

4. Paraîtront chez Plon, publiés par M. Ternaux-Compans.

Ces publications ne nous apprennent pas grand'chose que nous ne sachions déjà, il n'y a là aucune révélation qui puisse modifier les conceptions formées d'après les documents déjà connus, mais elles nous apportent quantité de précisions sur des points de détail, nous permettant d'asseoir sur des bases plus solides nos connaissances antérieures et de pénétrer plus avant dans l'âme même de l'époque.

***

Dans la première partie de ses *Souvenirs du Centenaire* M. Driault, reprenant d'ensemble l'histoire des origines du conflit, rattache, suivant la méthode chère à Sorel, la politique napoléonienne à celle de l'Ancien Régime et nous montre l'Empereur reprenant la traditionnelle protection exercée par la monarchie sur la Turquie et la Pologne, refaisant la barrière de l'Est que la France devait défendre d'abord contre l'Autriche, puis contre la Russie. Suggestion intéressante, certes, mais faut-il vraiment se préoccuper toujours de ramener les conceptions de Napoléon a quelque tradition nationale? M. Driault nous dit bien qu'il faut faire la part de sa puissante personnalité, mais il ajoute que cette personnalité subit « l'action d'un profond déterminisme historique » ; je ne crois pas que l'on puisse tenir l'expédition de Russie comme « déterminée » en quelque façon, si faible soit-elle, par la tradition. Je vois bien une politique séculaire tendant à maintenir une Pologne et une Turquie puissantes entre l'Autriche et la Russie, je n'en vois point qui cherche à créer en avant d'une Prusse démembrée et d'une Autriche accablée une Pologne vassale destinée à refouler la Russie dans les steppes asiatiques. Si Napoléon avait songé à la barrière de l'Est, il se serait arrêté à Smolensk pour recréer la Pologne. Il pensa bien s'y arrêter, comme il le dit à Gouvion Saint-Cyr [1], mais il fallait d'abord battre les Russes. Son objectif n'est point la Pologne, c'est la Russie ; il ne s'agit pas de contenir un ennemi dangereux mais d'écraser un rival, d'accabler la seule nation qui puisse encore traiter la France d'égale, d'humilier l'autre Empereur, le seul souverain qui ne soit pas courbé devant Napoléon, et d'accomplir ainsi son rêve de domination

1. Chuquet, p. 30.

universelle. Voilà pourquoi il se lança à travers la Russie jusqu'à Moscou, pourquoi il poursuivit l'armée russe qu'il voulait absolument atteindre, pour l'écraser et forcer Alexandre à se soumettre.

Sur les préparatifs de l'expédition nous n'avons guère de renseignements nouveaux ; M. Driault les résume avec une force et une clarté singulières. Dans le volume de M. Chuquet et les mémoires du Margrave nous trouvons des notes intéressantes sur le passage des troupes françaises en Prusse, la raideur des officiers français vis-à-vis des fonctionnaires, l'abus des réquisitions, le pillage de l'armée, la haine qui couve contre l'oppresseur. C'est une chose frappante et bien aisément compréhensible que la transformation de l'armée française. Extraordinaire réunion de peuples ennemis, composée, pour ce qui est des Français, de soldats de métier endurcis par leurs propres souffrances, la Grande Armée n'a plus la rigoureuse discipline des années précédentes. « Ici, écrit Schön, de Gumbinnen, chacun attendait un ami qu'on croyait meilleur au moins qu'il ne l'avait été comme ennemi, et on fit la triste expérience que le Français s'était, comme ennemi, conduit avec infiniment plus d'humanité, d'honnêteté et d'ordre que maintenant. De là, nécessairement, une disposition des esprits qu'il est inutile de décrire. »

Dès que le Niémen est franchi, les difficultés commencent, sous l'œil attentif et hostile des fonctionnaires prussiens qui les énumèrent avec complaisance : malgré les immenses efforts de Napoléon, les approvisionnements, souvent mal administrés, sont insuffisants ; la cavalerie est décimée, les soldats manquent de pain, l'armée russe se retire et on ne l'atteint que sous Smolensk. M. de Baye ne nous apprend rien de neuf sur la bataille et la prise de Smolensk ; pas plus que les auteurs précédents il n'a pu déterminer la cause de l'incendie, on ne sait s'il fut l'œuvre des défenseurs, ou simplement la conséquence du bombardement ; les Russes l'attribuèrent naturellement à Napoléon, Théodore Glinka dit qu'il en donna l'ordre ; alors, écrit-il dans une des admirables lettres que M. de Baye a eu l'heureuse idée de traduire [1], « alors un nuage de bombes, de grenades, d'obus, de boulets fut jeté sur les maisons, sur les tours, sur les magasins et les églises, et les

1. Page 240.

maisons, les églises et les tours prirent feu, et tout ce qui pouvait brûler s'enflamma. Il régnait partout une chaleur intense, une fumée multicolore, une aurore empourprée, le fracas des bombes qui éclataient ; le grondement des canons, la fusillade crépitante, le roulement des tambours, les cris des vieillards, les gémissements des femmes et des enfants, tout un peuple à genoux les mains levées vers le ciel ; voilà ce qui apparaissait à nos yeux et frappait nos oreilles, ce qui déchirait notre cœur. Pendant la nuit, on fit sortir de la ville l'icone de la Sainte Vierge de Smolensk. Le son mélancolique des cloches se mêlait au fracas des maisons qui s'écroulaient ».

Au moment où la Grande Armée va pénétrer au cœur même du pays ennemi, la Russie venait de renforcer sa situation diplomatique ; la tâche du tsar avait d'ailleurs été facilitée par l'imprudence et les fautes de Napoléon : à la coalition formée contre la Russie manquaient deux éléments essentiels sinon par leur puissance, du moins par leur situation : la Suède et la Turquie. Trop confiant dans la puissance de son génie et de ses armes, Napoléon fonce sur l'adversaire sans chercher à le tourner. Alexandre Ier sut en profiter.

Les circonstances lui dictaient sa ligne de conduite. Affronté par le bloc compact que formait l'Europe napoléonienne, ne pouvant en détacher la Prusse et l'Autriche contenues par la force, il devait avant tout se préoccuper de couvrir ses flancs. Au Nord, les maladroites brutalités de Napoléon et l'ambition prévoyante de Bernadotte lui assurèrent le concours de la Suède. Par le récit que nous donne M. Goriaïnow de l'entrevue d'Abo, nous voyons qu'il y défendit très fermement les intérêts de la Russie en refusant de céder les îles d'Aland ; il n'offrit de cessions territoriales qu'à titre de gage provisoire, garantie que Bernadotte refusa, déclarant préférer à tout la parole de l'Empereur. Au Sud, Alexandre s'efforça de transformer en alliée la Turquie avec laquelle il était en guerre, et conçut le projet hardi d'une grande diversion : les Russes, soulevant tous les Slaves des Balkans, les tourneraient contre l'Autriche et la France ; appuyés par une flotte anglaise maîtresse de l'Adriatique ils gagneraient par la Serbie et la Bosnie les provinces illyriennes et, passant par Trieste, iraient soulever les montagnards du Tyrol et de la Suisse, portant l'incendie au cœur même de la coalition ennemie.

Tchitchagow fut envoyé à Bucarest pour réaliser ce projet ; lorsqu'il arriva, Koutouzow avait déjà signé la paix. Mais Tchitchagow ne renonçait pas à l'entreprise ; non seulement il en préparait l'exécution en envoyant des émissaires en Albanie, au Monténégro, en Herzégovine, mais il la prenait tellement à cœur qu'il proposait à l'Empereur de gagner à tout prix la Turquie, d'abandonner au besoin la Moldavie et les dernières conquêtes russes dans le Caucase. Alexandre fit preuve ici encore de sagesse et de pondération ; tout en prescrivant de continuer les négociations il refuse de faire des sacrifices positifs à un projet encore trop nébuleux. Tchitchagow au contraire devient de plus en plus chimérique ; la Turquie ne se prête pas à son jeu, il se tourne alors contre elle et propose comme prélude à la grande diversion la conquête de Constantinople : « Si Napoléon, écrit-il, avance dans le Nord, avançons dans le Sud ; s'il en veut à Pétersbourg, faisons-le trembler pour Constantinople. » Heureusement pour la Russie, le tsar ne suivit pas son lieutenant dans ses idées fantasmagoriques ; « son imagination l'égare », disait-il à la lecture de ses lettres. Le ministre d'Angleterre à Constantinople, Liston, semblant peu disposé à appuyer la diversion, les Turcs ne se souciant pas de se jeter dans les bras de leur ennemi d'hier, la marche à travers les Balkans se présentant comme fort longue et difficultueuse, il rappela vers le Nord l'armée de Tchitchagow pour tomber sur le flanc droit de la Grande Armée et l'on sait que, si elle ne réussit pas à couper la retraite aux ennemis, c'est du moins sa présence qui transforma en désastre le passage de la Bérésina.

Dans la conduite des opérations militaires les Russes furent moins heureux que dans celle de leur diplomatie. On connaît la discorde entre Bagration et Barclay de Tolly, les nombreuses fautes et l'irrésolution de ce dernier. Le tsaréwitch Constantin qui était à l'armée écrit à son père : « L'irrésolution qui règne chez nous est terrible, ordres et contre-ordres se suivent à tout bout de champ... Nous pouvons nous vanter d'être absolument dans les ténèbres[1]. » De toutes les publications anciennes ou récentes, ressort toujours plus fortement que personne ne voulait en Russie suivre le plan de Barclay et laisser l'ennemi s'enfoncer et se perdre dans un pays systématiquement dévasté. Alexandre juge sévère-

1. Lettre du 3 août 1812 (v. st.), (de Baye, p. 177-9).

ment son général, il n'a « fait que sottises sur sottises auprès de Smolensk », écrit-il à sa sœur, et quoique n'ayant aucune sympathie pour Koutouzoff il lui donna le commandement pour satisfaire l'opinion et parce que, lui comme son peuple, il veut faire front et arrêter l'ennemi. C'est encore cette volonté de combattre qu'expriment les cris de fureur que soulevèrent la retraite après Borodino et l'abandon de Moscou. Mais alors, dira-t-on, comment expliquer l'exode en masse devant l'armée française et l'incendie des villes ? Par la volonté obstinée du peuple et de ses chefs de ne céder à aucun prix. Arrêter l'ennemi et le chasser, telle est la résolution qui domine, mais si l'on n'a pu l'empêcher d'avancer, il faut se retirer et fuir son contact comme celui du diable. « Personne ne veut se rendre à l'ennemi, écrit Glinka le 16/28 juillet[1]. Je crois qu'en Russie, comme en Espagne, il pourra s'emparer du sol, mais non vaincre les hommes. » C'est la même inébranlable décision qu'expriment les lettres échangées entre Alexandre, sa sœur et son beau-frère. Je connais peu de lectures plus émouvantes que celle de cette correspondance. Quel sentiment de grandeur, quel âpre patriotisme, quelle admirable conscience de la responsabilité et du devoir des souverains on y sent à chaque ligne ! Dans les lettres de la grande-duchesse, dans celles du prince d'Oldenbourg et du tsaréwitch on trouve à travers les expressions d'un respect et d'une soumission qu'impose encore, en pareilles circonstances, même à ses plus proches parents, le caractère sacré de la dignité impériale, les mêmes objurgations de tout sacrifier au pays et plus encore à l'honneur. C'est en leur nom que la grande-duchesse somme le tsar de rester loin de l'armée, car son prestige serait ruiné par une défaite ; c'est parce qu'on l'accuse de faiblesse qu'elle le blâme de n'être pas venu à Moscou exalter les esprits ; et telle est sa passion, tel en même temps le sentiment de son audace, qu'elle s'écrie : « Damnez-moi, mais je ne puis vous mentir. »

Moins ardentes mais plus émouvantes encore sont les lettres de l'Empereur. Il répond avec chaleur aux critiques : pour ne gêner personne et ne pas mettre en péril sa dignité, il fait l'immense sacrifice de ne point paraître à l'armée ; pouvait-il aller à Moscou quand les troupes n'en étaient éloignées que de quelques lieues ?

1. De Baye, p. 182-3.

Sentant peser sur lui toutes les responsabilités, mal secondé, entouré de médiocrités, conscient même de son infériorité personnelle vis-à-vis d'un « antagoniste infernal », il se soutient par le sentiment du devoir accompli, par la conviction que « la persévérance seule est le remède aux maux de cette cruelle époque ». C'est un admirable spectacle de grandeur morale que ce courage, cette fermeté clairvoyante et sans illusions.

Quelles que soient leurs divergences sur la manière de diriger la résistance, tous communient dans la même inébranlable résolution de lutter jusqu'au bout : « Mon cher ami, pas de paix et, fussiez-vous à Kazan, pas de paix », écrit la grande-duchesse, le 3 septembre ; « point de paix, je vous en conjure », répète son mari, le prince Georges, et le tsar répond le 18 septembre : « Loin de me décourager, malgré tous les déboires dont je me trouve abreuvé, je suis résolu plus que jamais à persévérer dans la lutte. » Ces terribles épreuves éveillaient en son âme les sentiments mystiques qui devaient plus tard y devenir tout-puissants ; c'est en Dieu qu'il se réfugie pendant le malheur, c'est à lui qu'il attribuera la délivrance : « Dieu a tout fait, écrit-il ; c'est lui qui a changé la face des choses si subitement en notre faveur » ; et sa sœur lui fait écho dans son langage pittoresque : « Si le sort des armes nous est favorable ce n'est qu'une nouvelle bonté de Dieu, mais les hommes en ont peu de mérite... Il est certain que le bon Dieu se met plus en quatre que les hommes. » La postérité ne ratifie pas ce jugement sévère, elle admire la haute conscience et la farouche résolution de la famille impériale, elle voit bien que le triomphe fut remporté, non par les chefs seuls certainement, mais par leur étroite union avec le peuple qui, dès le début, s'écria, comme Théodore Glinka après Smolensk : « C'est la guerre nationale ! » Et la grande gloire d'Alexandre, c'est que, comme l'a dit Sorel, en ces heures tragiques « il fut peuple ».

***

Nous ne redirons pas après tant d'autres la marche sur Moscou, la bataille de Borodino et l'incendie, pas plus que l'épouvantable retraite. Tout ce que nous lisons confirme, sinon chaque détail, du moins tout l'essentiel de l'admirable récit de Ségur qui restera

toujours l'œuvre unique, inimitable, où passe le souffle même de la Grande Armée agonisante. Notons seulement la série des lettres de Berthier à Davout, que publie M. Chuquet, et qui comprend maint renseignement utile sur l'organisation de l'arrière-garde. Nous apprenons beaucoup, d'autre part, sur les opérations et les combats livrés sur les flancs de l'armée au Nord contre Wittgenstein, au Sud contre Tchitchagow que Schwarzemberg a laissé passer. Les rapports et l'enquête publiés par M. Chuquet [1] établissent de façon définitive que la capitulation du général Augereau, à Liakovo, fut rendue inévitable par la mollesse de Baraguey d'Hilliers. Le Journal d'opérations de l'armée de Wittgenstein et les mémoires du margrave de Bade, qui combattait en face dans les rangs du 9e corps, permettront de préciser le récit des opérations, autour de Polotsk et de la belle résistance qui couvrit au Nord la Grande Armée. C'est le 25 novembre qu'eut lieu le contact entre les troupes badoises et les débris de l'armée française ; il faut lire dans les mémoires du margrave le tableau un peu sec, mais d'autant plus frappant, de cette rencontre, la stupeur des soldats, à qui l'on avait tout caché, lorsqu'ils virent ce qui restait de la Grande Armée, « image de détresse qui ne s'échappera jamais de ma mémoire ». Les rapports d'Oudinot à Berthier [2] donnent un récit simple et précis de la reprise de Borissov, le 23 novembre ; l'incendie d'un petit pont à l'entrée de la ville arrête la marche des Français et les empêche « de sauver le grand pont sur la Bérésina où le feu a été mis en trois endroits à la fois ». Sur le passage même, le témoignage du margrave est particulièrement intéressant ; il expose avec détail la lutte héroïque qui arrêta les Russes et protégea les ponts, il proteste avec raison contre l'oubli où tombèrent les efforts des soldats badois qui furent au premier rang du combat. Puis il nous décrit avec sa froide précision la débâcle finale, les dernières étapes par l'épouvantable gelée, les désordres et la détresse dans Vilna, l'arrivée enfin à Kœnigsberg. Ce qui nous frappe surtout, c'est la rapidité avec laquelle se fondent les troupes du 9e corps, fraîches encore le 25 novembre, qui brusquement se dissolvent dans le désordre général, si bien que le margrave peut, à la fin de la campagne, passer en revue dans une grange ce qui reste de sa brigade. Tout le reste de l'armée subit le même sort. La vieille garde, écrit

1. P. 130-139.
2. P. 179-184.

Lefebvre le 21 décembre[1], compte à peine cinq cents hommes valides ; les autres, « gelés et gangrenés », sont expédiés sur Dantzig pour « qu'on puisse leur faire au plus tôt l'amputation des doigts des pieds et des mains ».

A ce spectacle les vaincus se réjouissent et apprêtent leurs armes[2] ; en Prusse, les paysans et les juifs attaquent les soldats isolés ; sur toute la côte de la mer du Nord la population est prête à se soulever, la Hollande s'agite, la revanche des peuples se prépare.

C. Ballot.

1. Chuquet, p. 268.
2. *Ibid.*, pp. 273, 279, 281-282-285, 302, 321.

LES HISTORIENS RUSSES

ET LA GUERRE DE 1812

« L'année douze » a laissé au peuple russe un souvenir vivace ; c'est parce qu'avec la guerre « nationale » contre « l'armée des vingt nations » elle lui a permis de donner glorieusement la mesure de certaines de ses qualités : résignation, longue patience et courage. Aussi les historiens russes en poursuivent-ils l'étude avec un zèle qui touche à la piété.

Les premiers historiens russes de la guerre de 1812 en avaient été les témoins ou même les acteurs. Leurs œuvres, mémoires, ouvrages d'ensemble et recueils de documents officiels, commencèrent à paraître presque aussitôt après la campagne, et si subjectives, si peu méthodiques, si dénuées de perspective historique qu'elles fussent, elles firent seules autorité jusqu'au début des années soixante.

P. Tchouïkévitch, officier d'état-major de la suite de Sa Majesté, publiait, dès 1813, ses *Considérations sur la guerre de 1812*[1], avec tableaux statistiques des forces de l'ennemi ayant pénétré sur le territoire russe et énumération de ses pertes à chaque combat, antérieurement au 1er janvier 1813. En 1817, A. A. Pisarev faisait paraître ses *Lettres et considérations militaires concernant surtout l'inoubliable année douze et les années suivantes*[2], ouvrage en deux tomes, dont le second contient la première bibliographie du sujet : une description détaillée des œuvres russes et étrangères, jusqu'à 1815, sur la campagne de Napoléon en Russie. Les études de D. Akhcharoumov et du général N. Okounev suivirent de près cette

1. *Razsoujdéniia o voïné 1812 goda*, par P. Tchouïkévitch, Saint-Pétersbourg, 1813.
2. *Voennyia pisma i zamétchaniia, naïboléé otnosiachtchiiasia k nézabvennomou 1812 godou i polslédouïouchtchim*, par A. A. Pisarev, Moscou, 1817.

publication, la première en 1819 : *Tableau de la guerre de 1812*[1]; la seconde en 1824 : *Considérations sur les grands faits militaires, batailles et combats, ayant eu lieu lors de l'invasion de la Russie en 1812*[2]. Imprimée d'abord en français, en 1824, l'*Histoire militaire de la campagne de Russie en 1812*, par le colonel D. Boutourline, était traduite en russe en 1837-1838 par le général Khatov. Enfin, A. N. Mikhaïlovski-Danilevski éditait en 1839 sa volumineuse *Description de la guerre nationale de 1812*[3], rééditée dès l'année suivante, en 1840. C'était l'œuvre d'un historien extrêmement cultivé qui avait eu le privilège de connaître de près l'empereur Alexandre I et qui était doué, par surcroît, d'un beau talent littéraire : elle n'avait que le double tort d'avoir subi en maint endroit la sévère censure de Nicolas I et de refléter les passions d'un contemporain trop enclin à exalter les uns pour abaisser les autres plus que de raison. L'*Histoire nationale de la guerre de 1812, d'après les sources authentiques*[4], par M. P. Bogdanovitch, clôt cette première série d'essais dont aucun n'a un caractère rigoureusement scientifique.

Les années soixante et soixante-dix annoncèrent une étape nouvelle dans le développement des études historiques en Russie. Les documents occuperont désormais, parmi celles-ci, une place plus large qu'auparavant.

C'est, semble-t-il, à seule fin de leur faire accueil que Pierre Barténev fonde à Moscou, en 1863, les *Archives russes*[5], tandis qu'à Saint-Pétersbourg, en 1870, M. I. Sémevski commence à publier son *Antiquité russe*[6]. La *Société historique russe*, dont les publications[7] deviendront bientôt l'un des recueils capitaux de documents concernant l'histoire russe, s'organise dans l'intervalle, en 1866, avec le concours du comte D. A. Tolstoï, de A. A. Polovtsov, de Bestoujev-Rioumine, du baron Korf.

1. *Opisanie voïny 1812 g.*, par D. Akhcharoumov, Saint-Pétersbourg, 1819.
2. *Razsoujdénié o bolchikh déïstviiakh, bitvakh i srajéniiakh, proïskhodivchikh pri vtorjénii v Rossiiou v 1812 godou,* par le général-major Nicolas Okounev, Saint-Pétersbourg, 1824.
3. *Opisanié otétchestvennoï voïny 1812 goda*, par A. N. Mikhaïlovski-Danilevski, 1re édition, Saint-Pétersbourg, 1839; 2e édition, *ibid.*, 1840; tomes I-IV, en 4 vol.
4. *Istoriia otétchestvennoï voïny 1812 goda po dostovérnym istotchnikam*, par M P. Bogdanovitch, Saint-Pétersbourg, 1860; tomes I-III, en 3 vol.
5. *Rousski Arkhiv.*
6. *Rousskaïa Starina.*
7. La principale de ces publications est la collection intitulée *Sbornik impératorskago rousskago istoritcheskago obchtchestva.*

Durant la minutieuse enquête que les historiens russes entreprennent alors sur 1812, enquête qui commence au début des années soixante et atteint son apogée cette année même, à la veille du centenaire, la curiosité des chercheurs se morcelle, sans toutefois pour cela devenir inféconde. Elle s'attache aux points de détail; elle évite les ensembles hâtifs ; elle prépare les matériaux que d'autres rassembleront quand le moment sera venu. Les *Archives russes* mettent au jour les mémoires du comte F. V. Rostoptchine, de Langeron, de P. V. Tchitchagov, de P. A. Toutchkov, de A. P. Ermolov, de Bestoujev-Rioumine, de Boulgakov, de A. P. Bouténev, du comte Nesselrode, du comte Pérovski, du prince Saken, du comte Komarovski et d'autres. Bestoujev-Rioumine, V. A. Bilbasov, S. N. Choubinski, E. S. Choumigorski, P. Iak. Dachkov, N. F. Doubrovine, I. P. Liprandi, A. N. Popov, le comte S. D. Chérémétev, N. K. Schilder publient, dans l'*Antiquité russe* ou dans les *Archives russes*, de précieuses contributions à l'histoire de 1812. Des articles techniques du plus haut intérêt paraissent en même temps dans le *Recueil militaire* [1].

Toute cette littérature de 1812, dispersée dans divers périodiques, est trop riche, trop variée et trop inégale aussi pour qu'il puisse en être donné ici même un aperçu sommaire. Le lecteur désireux de s'y orienter rapidement et d'en connaître les données principales trouvera un guide sûr et complet dans l'excellente bibliographie critique de K. A. Voenski : *La guerre nationale dans les revues russes* (1906) et dans les articles complémentaires du même auteur parus, depuis 1911, dans le *Bibliophile russe* [2].

Grâce à l'impulsion donnée, à partir de 1860, aux recherches d'archives, l'histoire de l'invasion de 1812 avait fait, sans nul doute, un grand pas en avant. Le progrès réalisé n'allait point, à vrai dire, sans certains inconvénients : l'horizon des travailleurs s'était quelque peu rétréci ; le sens des proportions s'était fortement émoussé ; isolés des groupes de faits, auxquels ils eussent dû être rattachés, les menus détails prenaient une importance injustifiée ; l'anecdote

1. Le *Voenny Sbornik* (Recueil militaire) fit suite, à partir de 1859, au *Voenny Journal* édité par le Comité scientifique militaire (Voenno-outchény Komitét) depuis 1827 : celui-ci n'était lui-même que la renaissance du *Voenny Journal* publié, de 1817 à 1819, sous la direction de Féodor Glinka, l'auteur des fameuses « Lettres d'un officier » (*Pisma ofitséra*, Moscou, 1816-1817, tomes I-IV, en 4 vol.).

2. *Rousski Bibliofil*, 1911 et suiv. En ce qui concerne K. A. Voenski et, particulièrement, ses recherches bibliographiques sur 1812, voir plus loin, p. 251, notes 1 et 2.

poussait et se ramifiait de manière inquiétante. C'était là l'inévitable rançon de la méthode employée, rançon peut-être d'autant plus lourde en Russie que la culture générale y est moins développée et que les revues, même scientifiques, y sont plus provincialement indulgentes aux « amateurs ». Il était temps, semblait-il, de voir les choses de plus haut et plus largement, et c'était ce que tentait N. K. Schilder, avec une grande étendue d'information et un réel talent de mise en œuvre, dans son *Histoire de l'empereur Alexandre I*[1].

La tentative était cependant prématurée. L'apport considérable de documents nouveaux, que le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch fournit bientôt après aux historiens d'Alexandre I, vint le démontrer. Ces documents se trouvent dans les six ouvrages capitaux publiés par le grand-duc de 1902 à 1911 : *Les princes Dolgorouki, collaborateurs d'Alexandre I* (1902)[2] ; — *Le comte P. A. Stroganov* (1903)[3] ; — *Rapports diplomatiques de la Russie et de la France, avant l'année 1812* (1905-1908)[4] ; — *Portraits russes du XVIIIe et du XIXe siècles* (1905-1909)[5] ; — *L'impératrice Élisabeth, épouse d'Alexandre I* (1908-1909)[6] ; — *Correspondance de l'empereur Alexandre I avec sa sœur la grande-duchesse Catherine Pavlovna*[7]. Ce sont là les plus précieux des recueils édités en Russie dont il puisse être disposé pour l'étude de l'époque d'Alexandre I en général et aussi de l'année 1812 en particulier. Deux d'entre eux surtout jettent un jour tout nouveau sur les causes, les préparatifs et certains des principaux acteurs de « la guerre nationale » : les *Rapports diplomatiques de la Russie et de la France avant l'année 1812*, d'une part, avec la série des dépêches et des rapports des ambassadeurs de France à Saint-Pétersbourg, Caulaincourt et Lauriston, et, d'autre part, la *Correspondance de l'empereur Alexandre I avec sa sœur la*

1. *Impérator Alexandr I; ego jizn i tsarstvovanié*, Saint-Pétersbourg, 1897-1898, tomes I-IV, en 4 vol.
2. *Kniazia Dolgoroukié, spodvijniki Alexandra I*, Saint-Pétersbourg, 1902.
3. *Graf P. A. Stroganov*, Pétersbourg, 1903. Trad. française de Billecocq, Moscou-Paris, 1905.
4. *Diplomatitcheskiia snochéniia Rossii i Frantsii pered 1812 godom*, tomes I-VI, Saint-Pétersbourg, 1905-1908.
5. *Rousskié portréty XVIII i XIX stolétiia*, tomes I-V, Saint-Pétersbourg, 1905-1909 (recueil de portraits comprenant de précieuses notices biographiques).
6. L'*Impératrice Élisabeth, épouse d'Alexandre I*, t. I-III, Pétersbourg, 1908-1909.
7. *Pérépiska impératora Alexandra I s sestroïou Vélikoïou Kniaginéïou Ékaterinoïou Pavlovnoïou*, Saint-Pétersbourg, 1911.

grande-duchesse Catherine Pavlovna, où l'on trouve une évocation singulièrement vivante, cynique parfois, de la vie intérieure et des arrière-pensées politiques du tsar Alexandre.

A côté des travaux du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, lesquels embrassent tout le règne d'Alexandre, il convient de citer ceux de K. A. Voenski qui, eux, sont exclusivement consacrés à la campagne de Russie et autorisent à voir en leur auteur l'historien attitré de l'année douze. Depuis la curieuse notice qu'il a publiée, en 1896, sur un vétéran français de la Grande Armée, Nicolas Savin, mort à Saratov âgé de plus de cent vingt ans, K. A. Voenski n'a cessé d'enrichir l'histoire de l'année douze de données nouvelles. A côté de nombreux articles parus dans divers périodiques [1], il a publié deux ouvrages fondamentaux, à savoir : *La guerre nationale dans les revues russes* [2], une bibliographie critique dont, comme il a été dit plus haut, le lecteur peut user en toute sécurité, et les *Actes, documents et matériaux concernant l'histoire politique et sociale de l'année 1812* [3], édités sous les auspices de la Société impériale historique russe. Le tome premier contient les documents concernant la Lithuanie et les provinces occidentales de la Russie : on y trouve les actes de la Confédération Varsovienne, les actes de la Confédération Lithuanienne, les actes du gouvernement provisoire du Grand-Duché de Lithuanie, relatifs à l'institution de ce gouverne-

1. Citons, parmi ces articles : « Le dernier des vétérans de la Grande Armée » (Rousskaïa Starina, 1896); « Le comte Louis de Narbonne à Vilna en 1812 » (*Ibid.*, 1907) ; « Le lycée de Tsarskoé Sélo en 1812 » (*Ibid.*, 1908) ; « Un pamphlet russe sur Napoléon » (*Ibid.*, 1908) ; « Une artiste française en Russie à la veille de 1812 » (*Istoritcheski Véstnik*, 1901) ; « Mémoires du général Chlapowski » (*Voenny Sbornik*, 1902); « La bibliothèque de M. Kolodèev sur l'histoire de 1812 » (*Ibid.*, 1904) ; « Napoléon au passage de la Bérézina » (*Ibid.*, 1906) ; « Le colonel Michaud et son entretien avec Alexandre I » (*Ibid.*, 1906) ; « Entrevues des généraux russes et des généraux français en 1812 » (*Ibid.*, 1907). Citons aussi deux brochures : « La milice de Kostroma en 1812 » (*Kostromskoé opoltchénié v 1812 g.*, Saint-Pétersbourg, 1909) et « La guerre nationale de 1812, d'après les mémoires des contemporains » (*Otétchestvennaïa voïna 1812 goda v zapiskakh sovrémennikov*, Saint-Pétersbourg, 1911).

2. *Otétchestvennaïa voïna v rousskoï journalistiké*, Saint-Pétersbourg, 1906. Cet ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires et devenu aujourd'hui une rareté, donne la bibliographie des articles parus dans trois grandes revues, à savoir : *Rousskaïa Starina*, *Drévniaïa i novaïa Rossiia*, *Istoritcheski Véstnik*. K. A. Voenski le complète actuellement en donnant, dans le *Rousski Bibliofil* (année 1911 et suiv.), la bibliographie des articles parus dans le *Rousski Arkhiv*, dans le *Voenny Journal*, dans le *Voenny Sbornik*, dans le *Sbornik impératorskago rousskago istoritcheskago obchtchestva* et dans le *Sbornik Arkhéologitcheskago Institouta*.

3. *Akty, dokumenty i matérialy dlia polititcheskoï i bytovoï istorii 1812 goda, sobrannyé i izdannyé, po poroutchéniiou Égo Impératorskago Vysotchestva Vélikago Kniazia Mikhaïla Alexandrovitcha, pod rédaktsieï K. Voenskago :* tome I, Saint-Pétersbourg, 1909 (tome CXXVIII du *Sbornik impératorskago rousskago istoritcheskago obchtchestva* et tome II, *ibid.*, 1911 (tome CXXXIII du même recueil).

ment, à l'administration civile, à l'armement de la Lithuanie, les ordonnances de la municipalité de Vilna, les chroniques parues dans la presse polonaise sur les événements dont la Lithuanie et les provinces occidentales ont été le théâtre en 1812. Le tome second comprend les documents concernant la Courlande et la Livonie pendant l'année 1812 : on y trouve notamment les divers arrêtés pris par l'administration française en Courlande et l'histoire de la milice livonienne.

K. A. Voenski, dans une étude d'ensemble intitulée *Les causes de la guerre de 1812* et écrite en collaboration avec Iour. Kartsov [1], a groupé et résumé pour le grand public ses vues essentielles sur les origines du conflit survenu entre Napoléon et Alexandre. Il estime que ces origines sont surtout d'ordre économique et, chiffres en mains, il en fait la démonstration. Il donne à cet effet plusieurs tableaux singulièrement suggestifs des prix auxquels divers produits se sont vendus en Russie durant les années précédant immédiatement 1812 : ces tableaux accusent, de 1807 à 1811, du fait de l'adhésion de la Russie au blocus continental, une hausse rapide et considérable. Le *poude* [2] de café, par exemple, qui se vendait 18 roubles en 1802 et 30 roubles en 1807, était passé à 72 roubles en 1811. Le sucre de moyenne qualité, dont la poude valait 19 roubles en 1802 et 23 roubles en 1807, atteignait dès 1810 le prix de 80 roubles, prix maintenu en 1811. Le coton, qu'on payait, suivant la qualité, de 40 à 100 roubles le poude en 1807, s'était élevé à 300 roubles en 1811. Il en était de même pour les vins, les eaux-de-vie, les huiles, le poivre, les tissus [3]. La cessation des rapports commerciaux avec l'Angleterre avait un douloureux retentissement sur la vie matérielle de la population, et les finances de l'empire menaçaient d'en souffrir à leur tour. Le chiffre global des affaires de la Russie avec l'extérieur était de 120 millions de roubles en 1806 ; il étaittombé à 83 millions en 1808 ; il serait tombé plus bas encore de 1808 à 1812, s'il n'était alors intervenu une vaste contrebande sur laquelle les pouvoirs publics jugèrent sage de fermer les yeux et qui échappe à toute estimation.

Le régime du blocus continental était donc désastreux pour la Russie, et la crise économique qu'il entraînait devait provoquer

1. *Pritchiny voïny 1812 goda*, par K. A. Voenski et Iour. Kartsov, Saint-Pétersbourg, 1911.
2. Soit : 16 kilogr., 36.
3. Voir l'ouvrage de K. A. Voenski et Iour. Kartsov, pp. 44-59.

un mouvement d'autant plus fort de réaction contre la politique napoléonienne qu'elle coïncidait avec la demi-impopularité d'Alexandre parmi la noblesse et avec la faveur de la doctrine libérale d'Adam Smith auprès des économistes russes. Trop d'intérêts se trouvaient ligués contre ce régime pour que celui ci pût maintenir son joug. Alexandre le comprit vite, et l'on sait avec quelle maîtrise, aidé par sa sœur la grande-duchesse Catherine Pavlovna, il sut ménager sa réconciliation avec l'aristocratie moscovite et, en en même temps, obéissant aux suggestions des banquiers et des gens d'affaires de Pétersbourg, se détacher peu à peu du système des ports fermés à l'Angleterre.

« La Russie était la dernière ressource de l'Angleterre : il s'agissait de ramener Alexandre au système continental ; la cause était européenne et toute l'Europe marchait devant moi ! » Telle est, comme on sait, l'explication donnée par Napoléon lui-même de la guerre de 1812[1]. K. A. Voenski et Iour. Kartsov l'adoptent et la confirment; ils vont même jusqu'à louer la pensée politique qu'elle révèle, et ils laissent entrevoir, par quelques précisions impressionnantes sur le développement des fabriques russes de 1804 à 1814, que la Russie eût sans doute assuré sa pleine indépendance économique au prix de l'appauvrissement, grave à vrai dire, mais passager, que lui eût infligé pour plusieurs années l'observation du blocus continental. On ne peut que regretter, sur ce dernier point, le caractère un peu sommaire des indications données par les auteurs : la solution suggérée est tentante, mais elle ne saurait être tenue pour définitive tant que la question n'aura pas été reprise en son ensemble et jusqu'en ses moindres détails.

A l'intéressante étude de K. A. Voenski et Iour. Kartsov, la fin de l'année 1911 vient d'ajouter les premiers fascicules d'une histoire générale de 1812 (*La guerre nationale et la société russe*[2]), entreprise collective qui sera menée à bonne fin avant quelques mois. C'est là une œuvre de vulgarisation scientifique à laquelle les meilleurs spécialistes ont bien voulu prêter leur concours :

1. C'est cette parole, rapportée par Las Cases dans le mémorial de Sainte-Hélène, qui figure comme épigraphe en tête du *Manuscrit de mil huit cent douze, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, par le baron Fain, Paris, 1827, tomes I-II, en 2 vol.

2. *Otétchestvennaïa voïna i rousskoe obchtchestvo*, Moscou, 1911-12, édition de la « Société pour la propagation des connaissances spéciales » (*Obchtchestvo dlia rasprostranéniia tekhnitcheskikh znaniï*). Quatre volumes sont déjà parus : trois encore restent à paraître.

MM. Kizévetter, Karèev, Loutchitski, Voenski, Tarlé, Bogoutcharski, etc. La largeur du plan justifie la diversité des collaborateurs. Si, par exemple, on rencontre, parmi ceux-ci, jusqu'à des historiens de la littérature et des critiques comme I. I. Zamotine, P. É. Chtchégolev et I. N. Ignatov, c'est que toute une partie de l'ouvrage (la huitième) est consacrée aux échos littéraires et artistiques de 1812. Le livre accusera, à coup sûr, bien des disparates et des inégalités, il ne saurait en être autrement ; mais le lecteur russe trouvera en lui une brillante encyclopédie de la grande année, et une encyclopédie si riche en curieuses illustrations que le lecteur français, même s'il ignore le russe, la feuillettera volontiers comme un beau recueil de types, de costumes et de scènes de l'Europe napoléonienne.

La présente année 1912 marquera sans doute une étape capitale dans les études historiques relatives à la campagne de Russie. Il ne sera point de revue, scientifique ou vulgarisatrice, qui ne se fasse un point d'honneur d'apporter sa contribution à la célébration du centenaire. Plusieurs articles, du plus haut intérêt, ont déjà paru de janvier à avril dernier ; d'autres s'impriment actuellement. G. P. Géorgievski, notamment, a mis au jour dans le *Journal du Ministère de l'Instruction publique* de savoureuses lettres de Koutouzov à ses filles et à son gendre[1] ; l'*Antiquité russe* publie une curieuse correspondance de J. P. Odental avec A. Iak. Boulgakov « sur les nouvelles et bruits venus de Pétersbourg » en 1812[2] ; le grand romancier D. S. Mérejkovski donne aux lecteurs de la *Pensée russe*[3] une puissante évocation d'Alexandre I, et les gazettes viennent attrister ou, tout au moins, inquiéter les admirateurs de L. N. Tolstoï en leur faisant savoir que *Guerre et Paix*, réduit en livret par B. Sadovski et mis en musique par le compositeur Bagrinovski, sera prochainement représenté à l'opéra de Moscou et à celui de Saint-Pétersbourg sous le titre de *1812*[4]. Cette année, en un mot, promet beaucoup en fait d'histoire, de littérature et d'art : dans quelques mois seulement on pourra juger de ce qu'elle aura tenu.

André Mazon.

1. *Journal ministerstva narodnago prosvéchtchéniia*, nouvelle série, janvier 1912, pp. 1-37.
2. *Rousskaïa Starina*, avril et mai 1912.
3. *Rousskaïa Mysl*, octobre 1911 et mois suivants.
4. *Le Temps*, numéro du 28 mai 1912, p. 4.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE DE L'ART

L'ART RUSSE

Le roman russe, la musique russe, voire même le ballet russe ont tour à tour, depuis une cinquantaine d'années, rayonné dans le monde civilisé et exercé dans la plupart des pays d'Europe une influence indiscutable. Il n'est pas un Européen cultivé qui ne connaisse Dostoevski et Tolstoï, Tchaïkovski et Mousorgski et qui ne se flatte d'avoir admiré Nijinski et la Pavlova. Par contre, l'histoire des arts plastiques est restée jusqu'à présent presqu'inconnue et bien rares sont les étrangers qui pourraient, je ne dis pas commenter l'œuvre, mais simplement citer le nom d'un architecte, d'un peintre ou d'un sculpteur russe. Par quelles raisons peut s'expliquer, sinon se justifier, cette dédaigneuse indifférence?

Faut-il admettre que l'art russe est d'essence inférieure et qu'il ne présente qu'un intérêt purement local ou national? Il est certain que son rayonnement a été très faible et qu'on chercherait vainement dans tout le cours de son histoire un seul artiste qui s'égale par la gloire et le génie aux grands maîtres de l'Occident, à Michel Ange ou à Rubens, à Rembrandt ou à Rodin. Mais, malgré cette disette relative de grands hommes, il suffit d'étudier l'art russe sans prévention pour s'apercevoir qu'il est loin d'être,

comme on le croit généralement, un simple reflet de l'art byzantin dans la première partie de son histoire, de l'art occidental depuis le règne de Pierre le Grand. La Russie possède quelques grandes œuvres qui mériteraient de prendre place dans l'histoire générale de l'art européen et elle a produit — ou adopté — des artistes originaux dont elle peut à juste titre s'enorgueillir.

Il est vrai qu'un grand nombre des artistes qui ont fait honneur à la Russie étaient des étrangers. Ni Rastrelli, ni Rossi, ni Thomas de Thomon, ni Brullov, pour prendre quelques exemples entre beaucoup d'autres, n'étaient d'origine russe et si l'on éliminait de l'art russe tous les Français, tous les Italiens, tous les Allemands qui sont venus travailler à Pétersbourg ou à Moscou, il apparaîtrait singulièrement appauvri. Néanmoins il serait injuste d'en conclure que l'art russe n'a vécu que d'importations. Il ne faut pas oublier que presque tous les artistes étrangers qui sont venus se fixer en Russie se sont adaptés plus ou moins inconsciemment aux exigences et aux traditions de leur nouveau milieu et qu'ainsi leur patrie d'adoption les a marqués de son empreinte. La Russie a donc le droit de revendiquer ces étrangers « russifiés » au même titre que l'Espagne revendique le Crétois Greco ou la France le Hollandais Claus Sluter.

En réalité si l'on ne rend pas encore justice à la valeur et à l'originalité de l'art russe, c'est simplement parce qu'on l'ignore et parce que son étude présente des difficultés toutes particulières. L'historien de l'art occidental dispose en effet d'une quantité énorme de matériaux bruts ou élaborés ; documents d'archives, collections de photographies, ouvrages d'ensemble ou monographies, — accumulés par le labeur méthodique de plusieurs générations de savants. Les conditions dans lesquelles se trouve placé l'historien de l'art russe sont loin d'être aussi favorables. Tout le travail scientifique est ici à faire ou à refaire. Il reste non seulement beaucoup de documents inédits qui dorment encore dans la poussière des archives, mais ceux qui ont été publiés doivent être presque toujours rigoureusement contrôlés. Il s'en faut que tous les monuments importants aient été photographiés. Enfin le nombre des ouvrages sérieux relatifs à l'art russe est infiniment restreint. En France, notamment, il n'a pas paru un seul ouvrage de quelque importance sur l'art russe depuis le livre de Viollet-le-Duc, qui date de 1877, et, malgré le nom de son auteur, un pareil

travail perd singulièrement de sa valeur si l'on songe aux conditions dans lesquelles il a été composé. Viollet-le-Duc n'est jamais venu en Russie et ses jugements sur l'architecture russe se fondent uniquement sur les dessins que lui envoyaient ses correspondants de Moscou[1].

Cette pénurie de renseignements sur l'art d'un grand peuple auquel tant de liens nous rattachent est une lacune extrêmement regrettable. L'histoire de l'art russe se confond en effet à certaines époques avec l'histoire de l'expansion de l'art français et doit à ce titre nous intéresser particulièrement. Nous nous efforcerons, dans les quelques pages qui suivent, de caractériser sommairement les principales phases de l'évolution de l'art russe depuis ses origines byzantines jusqu'à nos jours, en signalant, chemin faisant, les principaux problèmes à résoudre. Une bibliographie raisonnée de l'art russe donnera aux quelques lecteurs dont cette vue d'ensemble n'épuiserait pas la curiosité, la faculté de pousser plus loin leurs investigations.

I

Avant d'entrer dans le détail, il convient de donner quelques indications très générales sur les musées d'art russe, les sociétés d'archéologie, les revues artistiques qui se sont créés depuis le siècle dernier, soit pour conserver, soit pour étudier les monuments de l'art national.

Musées. — Les deux Musées les plus importants pour l'étude de l'art et spécialement de la peinture russe sont la *Galerie Trétiakov* à Moscou et le *Musée de l'Empereur Alexandre III* à Saint-Pétersbourg. Tous les deux sont de fondation récente.

Le Musée d'art russe de Moscou a été constitué par les frères Paul et Serge Trétiakov et légué par eux à la ville de Moscou en 1892[2].

1. Depuis lors, le seul critique d'art français qui se soit occupé avec continuité et compétence de l'art russe et qui ait fait office d'intermédiaire entre la Russie et la France est M. Denis Roche dont les articles sont disséminés dans nos principales Revues d'art.

2. Le catalogue en a été dressé par M. Ostroouklhov : *Moskovskaïa gorodskaïa khoudojestvennaïa Galléréïa P. i. S. Trétiakovykh*, Moscou, Knebel, 1903.

Quant au Musée Alexandre III[1] qui occupe un des plus beaux palais de Pétersbourg, le Palais Michel, il a été fondé en 1898 par l'empereur Nicolas II, en exécution du vœu de son père Alexandre III qui voulait créer avec les œuvres de l'École russe éparses à l'Ermitage, à l'Académie des Beaux-Arts ou dans les palais impériaux, un Musée national consacré exclusivement à l'art russe.

Outre le Musée Alexandre III, Pétersbourg possède encore le *Musée de l'Académie des Beaux-Arts* et le *Musée de la Société d'Encouragement aux Beaux-Arts*. A Moscou, le *Musée Roumiantsev*[2], particulièrement riche en œuvres d'Al. Ivanov, le *Musée Historique Russe* et le *Musée P. Stchoukine* sont également précieux pour l'étude de la peinture, de l'architecture et de l'ornement russes.

Parmi les collections privées qui font une place importante à l'art russe, il faut citer : à Pétersbourg, la collection d'émaux byzantins et russes de M. Michel Botkine, la collection d'icones de M. Likhatchev ; — à Moscou, les collections Morozov, Ostrooukhov, Tsvêtkov, etc. ; — à Kiev, la collection Khanenko ; — à Smolensk, les collections d'art décoratif de la princesse Marie Ténichéva.

Sociétés d'Archéologie. — A mesure que l'intérêt s'éveillait pour le passé artistique de la Russie (« rousskaïa starina »), les sociétés archéologiques se multipliaient. C'est sous Nicolas Ier que l'archéologie prend le caractère d'une science pourvue de ses organes spéciaux.

Les trois Sociétés archéologiques les plus importantes de Russie ont leur siège à Pétersbourg et à Moscou. C'est d'abord la *Société Impériale russe d'archéologie de Saint-Pétersbourg* (« Impératorskoé rousskoé arkhéologitcheskoé obchtchestvo ») qui existe depuis 1846. Elle est présidée par le grand duc Constantin Constantinovitch et comprend quatre sections : Archéologie slave, Archéologie classique, Archéologie orientale, et Numismatique. Elle publie les Mémoires (« Zapiski ») de la Société Impériale russe d'archéologie.

La *Commission Impériale archéologique de Saint-Pétersbourg*

1. Catalogue avec texte du baron N. Wrangel : *Impératorski Mouzéï Alexandra III*, 2 vol., Saint-Pétersbourg, 1904.

2. Catalogue avec texte de Romanov : *Moskovskaïa Roumiantsevskaïa Gallereïa*, Moscou, Knebel.

(« Impératorskaïa arkhéologitcheskaïa Kommissiia »), qui siège au Musée de l'Ermitage, remonte à 1859. Elle est chargée de diriger et de contrôler les fouilles sur tout le territoire de l'Empire. Son organe est le Bulletin (« Izvêstia ») de la Commission impériale archéologique.

Enfin la *Société Impériale russe d'archéologie de Moscou* publie depuis 1865 un recueil qui porte le titre d'Antiquités (« Drévnosti »).

Il existe, en outre, de nombreuses Sociétés s'occupant d'études d'archéologie locale ou de branches spéciales d'archéologie à Kiev, Kazan, Pskov, Riga, etc. [1].

Les *Instituts archéologiques* de Pétersbourg (1878) et de Constantinople (1895) contribuent également à la diffusion des connaissances archéologiques.

Depuis 1869, des *Congrès archéologiques* (« Arkhéologitcheskié Sêzdy ») se réunissent périodiquement dans les principales villes de Russie : à Moscou, à Kiev, à Odessa, à Iaroslavl, à Pskov, etc.... Ces Congrès mettent en rapports les membres des différentes Sociétés archéologiques et suscitent des recherches d'archives et des fouilles. Les résultats sont enregistrés dans la précieuse collection des Travaux (« Troudy ») des Congrès archéologiques qui forment aujourd'hui une bibliothèque d'environ quarante tomes in-4° et sont une mine de matériaux sur les antiquités russes.

En dehors des Sociétés archéologiques, il faut mentionner un certain nombre de sociétés ayant pour but de favoriser les arts ou de défendre contre le vandalisme les monuments du passé. La *Société Impériale d'Encouragement des Beaux-Arts* (« Obchtchestvo poochtchrénia Khoudojestv »), créée en 1878, a fondé un Musée, une École de dessin ; elle organise des expositions et elle a édité une Revue, *les Trésors d'art en Russie*, pour faire connaître les monuments de l'art que recèlent les collections publiques et privées de Russie.

Sous la présidence du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, une autre Société s'est formée plus récemment pour la protection et la conservation des monuments historiques en Russie (« Obchtchestvo zachtchit y isokhranéniia v Rossii pamiatnikov iskousstva i stariny »). Elle se propose d'empêcher, soit en intervenant auprès des pouvoirs

1. A Kiev, *Kievskoé obchtchestvo drevnosteï i iskousstv* (1897) et *Kommissiia po sokhranéniiou drévnikh pamiatnikov v Kievé* (1898). — A Riga, *Gesellschaft für Geschichte und Altertumskunde der Ostseeprovinzen Russlands.*

publics, soit en faisant directement appel à l'opinion, la destruction de tous les monuments présentant un intérêt historique ou artistique. En outre, elle fait, par des brochures, des conférences, des expositions, une active propagande pour développer dans le peuple le respect et l'amour du passé.

La *Société des Architectes* (« Obchtchestvo arkhitektorov-khoudojnikov »), placée sous le patronage de la grande duchesse Maria Pavlovna, publie la Revue : *l'Architecte* (« Zodchtchi »), et a fondé en 1907 le *Musée du Vieux Pétersbourg* (« Mouzeï starago Péterbourga »)[1], embryon d'un « Musée Carnavalet » pétersbourgeois qui recueillera tout ce qui intéresse l'histoire de la capitale.

Revues d'Art. — L'éveil de l'intérêt pour l'art russe se manifeste non seulement par la création de Sociétés, mais par la fondation de plusieurs Revues d'art.

Les deux Revues qui ont eu le mérite de frayer la voie sont *le Monde artiste* (« Mir Iskousstva »), fondé par M. Serge Diagilev, en 1899, et *les Trésors d'Art en Russie* (« Khoudojestvennyia Sokrovichtcha Rossii »), recueil mensuel édité par la Société d'Encouragement des Beaux-Arts, sous la direction d'Alexandre Benois (1901-1903) et ensuite du professeur Adrien Prachov (1903-1907). Leurs programmes étaient sensiblement différents. « Le *Monde artiste,* était-il dit dans une sorte d'appel au public, rédigé sous la généreuse inspiration de la princesse Ténichéva, a pour but exclusif de favoriser le développement de l'art moderne russe dans ses manifestations purement esthétiques aussi bien que dans son application à l'industrie. Nos efforts tendront surtout vers l'anoblissement du goût dans toutes les branches de l'art national. » Moins ambitieux, les éditeurs des *Trésors d'Art en Russie* se proposaient simplement de reproduire et de décrire, dans un texte rédigé en russe et en français, les œuvres les plus importantes de l'art ancien et moderne, de provenance russe ou étrangère, qui se trouvent en Russie[2]. Chacune à sa façon, ces deux Revues ont bien mérité de l'art russe, et le rôle de leurs directeurs, MM. Serge Diagilev et Alexandre Benois, a été d'une importance capitale.

1. Ce Musée est installé provisoirement chez le président de la Société des Architectes, le comte Suzor.

2. Par leur nom et leur format, les *Trésors d'Art* s'inspirent des recueils allemands du type du *Formenschatz,* du *Bilderschatz,* etc....

Bien qu'elles aient disparu après quelques années d'existence, le mouvement qu'elles avaient suscité ne s'est pas arrêté ; elles ont été presqu'immédiatement remplacées ou continuées par d'autres Revues : l'éphémère *Toison d'Or* (« Zolotoé Rouno »), fondée à Moscou par M. Riabouchinsky, en 1906 ; les *Vieilles Années* (« Staryé Gody »), Revue d'art ancien, fondée en 1907, par M. P. Veiner, aujourd'hui la plus importante des Revues d'art russes ; et enfin *l'Apollon*[1], Revue d'art moderne, plus juvénile et plus combative, que dirigent avec succès, depuis 1910, M. Serge Makovski et le baron N. Wrangel.

Parmi les Revues d'art provinciales, nous nous bornerons à citer l'*Art* (« Iskousstvo »), qui paraît à Kiev.

C'est grâce au labeur collectif de ces Sociétés archéologiques, à l'activité de ces Revues d'art que le passé artistique de la Russie s'est éclairé peu à peu d'une lumière plus vive.

II

L'histoire de l'art russe, comme d'ailleurs l'histoire de la civilisation russe en général, se divise en deux périodes inégales : la période ancienne jusqu'aux réformes de Pierre le Grand (*Dopétrovskaïa Rous*) et la période moderne qui comprend les deux derniers siècles (*Pétrovskaïa Rossia*).

Cette division tranchée est forcément un peu arbitraire ; car les réformes de Pierre le Grand, si violentes et si profondes qu'elles aient été, n'ont pu changer d'un coup l'orientation de l'art russe et anéantir toutes ses traditions. Néanmoins on peut dire que, dans la période antépétrovienne, l'art russe élabore surtout des éléments empruntés à Byzance, tandis que la période postpétrovienne est caractérisée essentiellement par la transplantation en Russie de l'art européen occidental.

L'histoire de l'art russe dans son ensemble n'a été sérieusement abordée que dans la grande *Histoire de l'Art russe* (« Istoriia rousskago iskousstva ») qui paraît actuellement à Moscou, sous la direction de M. Igor Grabar. Ce vaste ouvrage collectif, qui est en cours

1. L'*Apollon* publie un supplément hebdomadaire : *La Chronique artistique russe* (« Rousskaïa Khoudojestvennaïa Lêtopis »).

de publication depuis 1909, n'est pas toujours rédigé dans un esprit très objectif et rigoureusement scientifique ; mais il apporte des clartés nouvelles sur bien des points obscurs et il offre des illustrations en telle abondance qu'il servira utilement de base pour des recherches ultérieures.

1. L'art russe avant Pierre le Grand.

Comme le remarque avec raison M. Grabar, c'est dans l'architecture et dans la décoration que le peuple russe, grâce à un sens inné des proportions et à une fantaisie décorative inépuisable, a produit les œuvres les plus parfaites et les plus originales. En revanche la sculpture n'a joué qu'un rôle très effacé.

A. Architecture. — En adoptant le christianisme, la Russie adopta la civilisation et l'art byzantins. C'est à Byzance qu'elle emprunte les premiers modèles de son architecture religieuse. Après son baptême, Vladimir fit venir de « Tsargrad » des architectes, des peintres, des mosaïstes qui décorèrent les églises de Kiev. Chez les maîtres indigènes qu'ils formèrent, l'empreinte byzantine resta ineffaçable.

Les monuments de l'architecture antépétrovienne se laissent répartir en trois groupes principaux que nous étudierons successivement : l'architecture en pierre de Kiev, de Novgorod et de Vladimir ; l'architecture en bois du nord de la Russie, et enfin l'architecture moscovite qui renouvelle l'architecture en pierre de style byzantin en y introduisant les formes de l'architecture nationale en bois.

a) *Architecture en pierre de style byzantin.* — Les principaux monuments de l'architecture en pierre qui s'inspirent plus ou moins directement de modèles byzantins, doivent être cherchés dans les capitales successives de la vieille Russie : à Kiev sur le Dnêpr, « la mère des villes russes », — au nord dans la région de Novgorod et de Pskov, — et enfin dans le bassin de la haute Volga, dans l'ancienne principauté de Vladimir-Souzdal, qui devient, entre la décadence de Kiev et l'avènement de Moscou, le principal centre politique et artistique de la Russie. Dans chacun de ces trois

groupes, l'architecture byzantine subit des transformations plus ou moins profondes.

C'est naturellement à Kiev, le centre le plus rapproché de Byzance, que l'imitation est le plus servile. De tous les monuments qui se sont conservés dans la vieille métropole du Dnêpr, le plus remarquable est la cathédrale Sainte-Sophie fondée en 1037. Elle a été à plusieurs reprises pillée et ravagée, mais l'intérieur a conservé en grande partie son aspect primitif. C'est une église à coupole sur plan rectangulaire dont les cinq nefs se terminent à l'orient par des absides semi-circulaires. Les mosaïques et les fresques qui tapissent les murs et les colonnes sont, tant au point de vue de la composition que de la technique, purement byzantines.

Les églises de Novgorod et de Pskov sont de formes plus simples et de physionomie plus austère, comme il convient à des républiques de marchands. Les lignes sobres de la construction s'accusent logiquement sans être jamais sacrifiées aux caprices et aux coquetteries de l'ornementation. La cathédrale Sainte-Sophie (1045-1052) qui se dresse au milieu du Kremlin de Novgorod a servi de prototype aux autres églises de la région.

Les églises qui s'élèvent à partir du XIIe siècle dans la région de Vladimir-Souzdal reproduisent le plan des cathédrales de Kiev et de Novgorod : mais la décoration n'a plus rien de byzantin. On y voit apparaître un élément tout nouveau : l'influence de l'art roman occidental. Comment et par quel intermédiaire s'est exercée cette influence ? C'est là un des problèmes les plus intéressants que soulève l'histoire de l'art russe du Moyen âge. Faut-il chercher les prototypes de cette ornementation en France, en Allemagne ou en Italie : à Notre-Dame de Poitiers, à la cathédrale de Bamberg ou à San Zeno de Vérone ? La question est encore à l'étude. Mais il est hors de doute que les architectes qui ont construit l'église Saint-Georges à Iouriev Polski (1152), la charmante église de l'Intercession de la Vierge sur la Nerl (1165) ou l'église de Saint-Dmitri à Vladimir (1193) ont connu l'architecture romane d'Occident. On ne saurait s'expliquer autrement le caractère déconcertant de ces façades presqu'entièrement couvertes de bas-reliefs représentant le Christ et les saints, des animaux et des oiseaux fantastiques, et ces portails de style purement roman qui se creusent dans l'épaisseur des murs et sont encadrés de voussures concentriques

retombant sur des demi-colonnes. L'art occidental a donc pénétré en Russie dès le XIIe siècle, bien longtemps avant l'arrivée des architectes italiens qui ont construit le Kremlin de Moscou.

b) *Architecture en bois du nord de la Russie.* — En même temps que l'architecture en pierre, une architecture en bois très originale se développait dans le nord de la Russie, particulièrement dans les gouvernements d'Arkhangelsk, d'Olonets et de Vologda. Grâce à l'éloignement des grandes routes, à l'absence de toutes relations directes avec l'Orient et l'Occident, rien ne vint troubler le développement naturel de ce style que M. Grabar considère comme purement russe, bien qu'il ne soit pas sans analogies avec l'architecture en bois des églises scandinaves. Rien de plus poétique que ces églises hérissées d'une multitude de clochers et de coupoles perdues au milieu d'épais bois de sapins. Leur silhouette s'accorde merveilleusement avec la solitude de ces paysages sylvestres dont elles semblent l'émanation naturelle.

L'architecture en bois du nord de la Russie a été une source de renouvellement pour l'architecture en pierre : de là le grand intérêt de ces églises qui semblent malheureusement vouées à une disparition prochaine.

c) *Architecture moscovite.* — A partir du XVe siècle, Moscou délivré du joug tatar devient le centre politique et artistique de la Russie. Ce qui fait l'originalité de l'architecture moscovite du XVe et du XVIe siècles, c'est que les traditions de l'architecture byzantine en pierre qu'elle emprunte à Pskov et à Vladimir s'y combinent avec l'influence de l'architecture en bois du nord de la Russie. La coupole sphérique de type byzantin (« glava ») est remplacée par le clocher conique en forme de pyramide à plusieurs pans ou de tente (« chater », prononcez : chatior). Cette transposition des formes de l'architecture en bois dans la construction en pierre a une importance décisive et marque le début d'une nouvelle phase dans l'histoire de l'architecture russe.

L'église de l'Ascension à Kolomenskoé près de Moscou (1532), dont la forme pyramidale s'inspire visiblement des anciennes constructions en bois, est un des monuments les plus importants et les plus caractéristiques de cet art moscovite, affranchi des traditions byzantines. L'architecte de cette église est inconnu : mais

c'est probablement un Russe ayant appris la technique auprès des architectes italiens qui construisirent à la fin du xve siècle et au commencement du xvie siècle l'enceinte fortifiée et les cathédrales du Kremlin.

En effet, sous le règne d'Ivan III (1462-1505) qui avait épousé une princesse grecque élevée en Italie, Sophie Paléologue, les Italiens affluèrent à Moscou. Les Russes ont donné à ces étrangers le nom générique de Friazines (Francs), et leurs œuvres sont désignées communément sous le nom de « friajskiia dêla ». Presque tous les monuments du Kremlin ont été, contrairement à l'opinion générale qui se refuse à voir dans ce sanctuaire de la Russie l'œuvre d'architectes étrangers, élevés par ces Italiens de la fin du Quattrocento. C'est l'architecte bolonais Aristote Fioravanti qui construit un Kremlin en 1478 sur le type de l'église de l'Assomption de Vladimir, qu'il était allé étudier sur place, la cathédrale de l'Assomption ou plutôt de la Dormition de la Vierge (« Ouspenski Sobor »). Un peu plus tard, le Milanais Alevisio, plus connu en Russie sous le nom de Friazine, élève de 1504 à 1509 une autre cathédrale du Kremlin, la cathédrale de l'Archange (« Arkhangelski Sobor »). Enfin des clochers isolés, comme la célèbre tour d'Ivan Véliki, s'inspirent probablement des campaniles italiens de Ravenne et de Pise.

Ivan III fit appel aux artistes italiens, non seulement pour édifier des églises, mais pour bâtir des édifices civils. Le Friazine Marco Ruffo et Pietro Antonio Solario construisirent en 1487 le Palais à facettes (« Granovitaïa Palata ») du Kremlin, qui présente le même appareil en bossages que le Palais Pitti de Florence. C'est encore Solario et ses compatriotes qui dressent la pittoresque enceinte fortifiée du Kremlin dont les tours de brique rappellent l'architecture du Castello Sforzesco de Milan.

Toutes ces constructions du Kremlin où le génie de la Renaissance italienne se marie avec les traditions byzantines apprirent aux maîtres russes une technique plus parfaite et les familiarisèrent avec des motifs d'architecture qui renouvelèrent l'art national.

La célèbre église du bienheureux Basile (« Vasili Blajennoï »), sur la Place Rouge de Moscou, a passé longtemps pour le type par excellence de l'architecture moscovite, bien qu'elle soit en réalité une exception presque unique dans l'art russe. Elle a été construite

en 1555 sous Ivan le Terrible en commémoration de la prise de Kazan. C'est moins une église qu'un groupe d'églises capricieusement associées, « une cristallisation colossale ». Les coupoles bulbeuses avec leur extraordinaire fantaisie de formes et de couleurs, leur surface lisse, imbriquée, côtelée, à facettes, qui dominent cette ruche d'églises, lui donnent un caractère oriental très prononcé. Cet orientalisme s'explique par la longue domination des khans Tatars.

Ainsi l'architecture moscovite du XVIe siècle combine quatre éléments essentiels : l'architecture byzantine en pierre de Pskov et de Vladimir, — l'architecture en bois du nord de la Russie, — l'architecture italienne de la Renaissance importée par les Friazines, — et enfin l'architecture de l'Orient musulman.

C'est au XVIIe siècle que cette architecture composite arrive à son apogée. A cette époque s'élèvent à Moscou et dans la Russie centrale, notamment à Iaroslavl, des églises très diverses, surmontées de tours pyramidales (« chatrovyia bachni ») ou coiffées de plusieurs coupoles qui s'arrondissent en forme de bulbe (« loukovitchnyia glavy »). Cette diversité témoigne de la fantaisie des architectes russes qui savent unir aux traditions nationales les apports de l'Orient et de l'Occident.

A la fin du XVIIe siècle, le style baroque qui s'impose à l'Europe entière après le triomphe de la Renaissance italienne pénètre à Moscou par l'intermédiaire de l'Ukraine et de la Pologne. Le style baroque moscovite, qui est très original et très différent du baroque italien ou allemand, a trouvé son expression la plus parfaite dans l'église de l'Intercession de la Vierge, à Fili, près de Moscou (1693).

B. Sculpture. — L'Église orthodoxe se méfiait des représentations en relief de sujets religieux, car elle y voyait une dangereuse survivance du paganisme antique. La sculpture est bannie non seulement des portails d'église, mais des tombeaux. Les tombes des tsars dans la cathédrale de l'Ascension au Kremlin sont de simples cercueils dénués de tout ornement. Ainsi la Russie antépétrovienne n'a connu à proprement parler ni sculpture religieuse, ni sculpture funéraire.

Cependant si l'Église russe interdit les statues, elle tolère les bas-reliefs, et dans la région de Vladimir-Souzdal les façades des églises sont parfois couvertes de bas-reliefs où l'on reconnaît l'in-

fluence manifeste de la sculpture romane de l'Occident. Par quelle voie ces influences romanes ont-elles pénétré en Russie? L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'elles sont venues soit de l'Italie du nord (Vérone, Parme), par la Dalmatie, soit de France (Chartres), par l'intermédiaire de l'Allemagne.

Au XVIe et au XVIIe siècles, sous l'influence de la Pologne catholique et de l'Ordre des Jésuites, on introduit en contrebande dans les églises russes des figures de saints en bois sculpté et polychromé. Le Musée Alexandre III et le Musée de la Société d'Encouragement des Beaux-Arts de Pétersbourg en conservent quelques spécimens. Mais ce sont de très rares exceptions. Pierre le Grand, si hardi et si brutal dans ses réformes, n'osa pas réagir à cet égard contre le traditionnalisme intolérant du clergé orthodoxe et il renforça encore ses prescriptions. Son oukase prohibitif de 1724, qui interdisait rigoureusement toutes les images sculptées, sauf les croix en métal, mit fin aux rares essais d'art plastique religieux.

C. Peinture. — La peinture russe se présente sous deux aspects très différents. La peinture d'icones (« ikonopis ») reproduit fidèlement les modèles traditionnels hérités de Byzance. A partir de Pierre le Grand on voit apparaître en Russie une autre forme de peinture, toute différente par son iconographie et sa technique : la peinture de tableaux d'après le modèle vivant (« jivopis »), qui s'inspire de l'art d'Occident.

La peinture d'icones est l'art fondamental de la vieille Russie. Elle est malheureusement très difficile à étudier à cause des garnitures en or ou en argent (« riza »), véritables carapaces de métal précieux qui recouvrent les saintes images et ne laissent apercevoir que les visages et les mains. En outre, ces peintures sont enduites d'un vernis (« olifa ») à base d'huile de lin qui noircit avec le temps et qu'il faut enlever pour retrouver la transparence et la fraîcheur souvent exquise des colorations.

Ces difficultés expliquent pourquoi la peinture d'icones a été si longtemps méconnue. On lui refusait toute valeur d'art sous prétexte que c'était un travail collectif exécuté mécaniquement dans des ateliers de moines d'après des modèles immuables. En réalité cet art a produit, notamment à Novgorod, d'admirables chefs-d'œuvre comparables aux œuvres les plus émouvantes des Primitifs siennois ou florentins. D'ailleurs, s'il est vrai que les

traditions byzantines se soient perpétuées dans la peinture d'icones, on s'aperçoit maintenant que les influences occidentales ont été beaucoup plus précoces et plus profondes qu'on ne l'imaginait. Il est probable que les croisades et la fondation de l'Empire latin d'Orient ont eu pour effet de rapprocher l'art russe et l'art des Primitifs italiens. De même qu'on trouve des types byzantins dans les tableaux de Duccio, on découvre chez les iconographes russes des fonds de paysage purement italiens. L'étude de la peinture russe primitive nous amène à cet égard aux mêmes conclusions que l'étude de l'architecture ou de la sculpture antépétroviennes.

Nous avons peu de données précises sur les iconographes russes. La plupart sont restés anonymes. Les deux plus célèbres sont le moine André Roublev, le Fra Angelico russe, qui vivait au commencement du XVe siècle, et Simon Ouchakov (1626-1686) qui appartient au XVIIe siècle.

On attribue à André Roublev, qu'on suppose originaire de Pskov, l'icone de la Sainte-Trinité au monastère de la Trinité de Saint-Serge, près de Moscou. Elle se distingue des icones habituelles, exécutées d'après les modèles grecs, par les traits délicats du visage des anges, le naturel des attitudes, la beauté des proportions où s'avère l'influence de l'art italien.

Malgré les protestations du métropolite de Moscou, soucieux de maintenir la tradition, le style occidental (« friajskoé pismo ») se propage de plus en plus en Russie à partir du XVIe siècle, grâce à l'invention de la gravure qui multiplie et mobilise l'œuvre d'art. La Pologne et la Lithuanie servent d'intermédiaires. Les tsars de Moscou favorisent eux-mêmes ce mouvement en faisant venir des artistes étrangers comme le Hollandais Jan Detterson, appelé par Michel Féodorovitch, et le Flamand Daniel Vouchters.

Simon Ouchakov est attaché en qualité d'iconographe à l'Oroujéïnaïa Palata (Palais des armures). Il était, en même temps que peintre d'icones, portraitiste et graveur. Ses œuvres se distinguent par leur correction académique et leur suavité d'expression. C'est le dernier des grands iconographes russes : à partir de Pierre le Grand la peinture d'icones tombe au rang d'une industrie.

Le développement de la peinture monumentale à fresque est peut-être encore plus intéressant à suivre que celui de l'icone, parce que les fresques, ayant à couvrir un champ très vaste, se libèrent plus aisément de leurs modèles byzantins et des traditions

liturgiques. Les églises russes construites du XIIe au XVIIe siècle étaient presqu'entièrement couvertes de fresques qui tiennent lieu des mosaïques byzantines. Dans l'abside se dressait la figure colossale de la Vierge ou du Christ assis sur un trône. Les coupoles et les tambours étaient décorés des figures des Apôtres et des Évangélistes. Les murs et même les colonnes étaient tapissés de scènes de l'Évangile ou de légendes hagiographiques qui se continuaient jusque dans le parvis (« paperte ») à l'entrée de l'église.

Malheureusement bien rares sont les cycles de fresques qui ont échappé à la destruction ou aux restaurations. Les plus connues, celles de Sainte-Sophie de Kiev, de Sainte-Sophie de Novgorod [1] et de Saint-Dmitri de Vladimir ont été presque entièrement repeintes.

Au contraire, le magnifique cycle de fresques de l'église de Nérédits, près de Novgorod, minutieusement étudié par M. Aïnalov, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Saint-Pétersbourg et par ses élèves, est resté absolument intact : c'est le plus bel ensemble de fresques du XIIe et du XIIIe siècles qu'on puisse voir en Russie.

C'est à une époque beaucoup plus tardive, à la fin du XVIIe siècle qu'appartiennent les célèbres fresques de Iaroslavl, véritables chefs-d'œuvre de peinture murale comparables aux fresques italiennes du Quattrocento. L'influence byzantine est ici complètement absente et les tendances décoratives des artistes russes se donnent libre carrière.

D. Art décoratif. — Le peuple russe a eu de tout temps l'amour instinctif de l'ornement : son idéal s'exprime avec autant de force et de fraîcheur dans l'ornementation du bois, du métal ou des tissus que dans les récits épiques (bylines) et la chanson populaire.

Bien que le goût de l'ornementation se manifeste même dans la décoration de simples isbas de paysans, l'art décoratif s'applique surtout dans la période qui nous occupe à la parure des églises. La sculpture sur bois (« déréviannaïa rêzba ») est l'art de prédilection des paysans russes. On peut juger de leur ingéniosité et de leur exubérante fantaisie en étudiant les « *portes saintes* » (« tsarskiia vrata ») des iconostases ou les tabernacles (« sêni ») en bois sculpté des églises d'Iaroslavl et de Rostov. Les orfèvres, les émailleurs et

1. A Sainte-Sophie de Novgorod, les restaurateurs n'ont laissé intact qu'un groupe de deux figures représentant l'empereur Constantin et Hélène.

les nielleurs cisèlent et décorent les garnitures en métal précieux (« riza ») des icones encadrées généralement dans des écrins ou armoires à images (« kiota »). Les trésors (« riznitsy ») des vieux monastères conservent souvent d'admirables broderies d'autel.

2. L'art russe depuis Pierre le Grand.

Avec Pierre le Grand commence une ère nouvelle dans l'histoire russe et en même temps dans l'art russe. Il ne faut pas croire cependant que le grand réformateur fit table rase de la Russie moscovite et qu'il lui suffit d'ouvrir à son immense empire une fenêtre sur l'Europe pour créer de toutes pièces une Russie nouvelle.

L'occidentalisme (« inozemchtchina »), dont on attribue l'introduction à Pierre le Grand, n'était pas une nouveauté pour la Russie, qui a entretenu dès le XIIe siècle, comme nous l'avons vu, des relations avec les civilisations de l'Occident. Il y avait déjà à Moscou au XVIIe siècle une importante colonie d'étrangers, qui habitaient le faubourg allemand (« nêmetskaïa sloboda ») où Pierre passa ses années d'enfance.

Le fondateur de Pétersbourg, en 1703, provoque une bifurcation de l'art russe qui, à partir de cette époque, se dédouble. Il aura désormais deux centres rivaux d'importance presque égale : Pétersbourg, la nouvelle métropole, et Moscou, la capitale détrônée.

A. Architecture. — Dans une ville neuve, sans passé et sans traditions, l'architecture devait forcément, à ses débuts, manquer d'originalité. Les architectes étrangers que Pierre le Grand fit venir à Pétersbourg, en particulier les Trezzini, étaient des artistes de second ou de troisième ordre qui se contentèrent d'imiter l'architecture de l'Occident : toutes leurs constructions ont un caractère d'improvisation hâtive. Il est à noter que, sauf le Français Alexandre Leblond, tous ces architectes sont italiens ou allemands. Le goût allemand ou hollandais prédomine nettement dans le « Piterbourkh » de la première moitié du XVIIIe siècle.

C'est seulement sous le règne d'Élisabeth Pétrovna qu'on voit apparaître dans l'architecture pétersbourgeoise le goût français. Rastrelli, fils d'un sculpteur venu de Paris, acclimate en Russie le

style rococo. Il déploie de 1750 à 1770 une activité prodigieuse. Il construit le Palais d'Hiver de Pétersbourg, l'immense palais de Tsarskoé Sélo. Ses chefs-d'œuvre sont l'église Saint-André de Kiev, pittoresquement juchée sur une colline au-dessus du Dnêpr, et le couvent de Smolny à Pétersbourg, dont la maquette monumentale, conservée à l'Académie des Beaux-Arts, ne fut malheureusement pas exécutée intégralement.

Par réaction contre les formes contournées et tarabiscotées du rococo, on voit apparaître sous le règne de Catherine II un style plus calme, plus simple, inspiré de l'antiquité que les fouilles d'Herculanum et les théories de Winckelmann avaient remise à la mode. Ce style néo-classique, qui a passé par les mêmes phases que notre style Louis XVI et notre style Empire, a pris en Russie pendant plus d'un demi-siècle un admirable développement. Élaboré à l'époque de Catherine II par les architectes Vallin de la Mothe, Rinaldi, Cameron et Quarenghi, il a été porté à son point de perfection sous le règne d'Alexandre Ier par Voronikhine, Thomas de Thomon, Zakharov et Rossi.

C'est le Français Vallin de la Mothe qui construit le premier pavillon de l'Ermitage et qui dresse, en s'inspirant d'un projet antérieur de l'architecte français Jacques-François Blondel, les plans de l'Académie des Beaux-Arts (1764), un des plus magnifiques palais de Pétersbourg. Rinaldi construit dans le plus pur style Louis XVI le Palais de Marbre et le Palais de Gatchina. Les deux architectes préférés de Catherine II furent l'Écossais Cameron et le Bergamasque Quarenghi dont elle aimait le goût sévère. Cameron construit la colonnade de Tsarskoé Sélo et le palais de Pavlovsk. Quarenghi, qui mérite d'être considéré comme un des plus grands architectes de l'époque, est l'auteur du Théâtre de l'Ermitage, du Palais Alexandre à Tsarskoé et d'une multitude de châteaux de province.

Sous Alexandre Ier, le style néo-classique prend un aspect encore plus majestueux et plus sévère. Sous l'influence du style grec archaïque et de l'art égyptien, l'architecture vise à une simplicité extrême. Les colonnes doriques empruntées aux temples de Pæstum remplacent les colonnes corinthiennes, au chapiteau fleuri, du temps de Catherine II. Ce style Empire russe, qu'on ne saurai confondre avec le style Empire français ou allemand, est d'une incontestable originalité, et il a doté Pétersbourg d'une série de monuments grandioses.

Cette grande époque de l'architecture russe est ouverte par Voronikhine (1760-1814), qui construit le portique dorique de l'École des Mines et la cathédrale de Kazan. Il y a encore plus de simplicité et de grandeur dans le péristyle dorique de la Bourse, élevée par l'architecte français Thomas de Thomon à la pointe de Vasili Ostrov. Mais la palme appartient à l'Amirauté, construite ou plutôt remaniée de 1806 à 1810 par l'architecte russe Adrien Zakharov : c'est peut-être le plus bel édifice de Pétersbourg et en tout cas la plus parfaite expression du classicisme de l'époque d'Alexandre.

Ce style est continué jusque sous Nicolas Ier par le génial architecte Rossi (1775-1849), auquel Pétersbourg est redevable de quelques-uns de ses plus grandioses ensembles d'architecture. C'est lui qui construit en face de l'Amirauté la longue façade du Sénat et du Synode, le majestueux hémicycle des bâtiments de l'État-Major sur la place du Palais, le Palais Michel (aujourd'hui Musée Alexandre III), le Théâtre Alexandre et leurs abords.

Sous Nicolas Ier, l'architecte français Ricard de Montferrand construit la cathédrale Saint-Isaac, à laquelle on peut reprocher son manque d'originalité, mais dont la coupole dorée s'accorde dans tous les cas beaucoup mieux avec le style de Pétersbourg que les bulbes bariolés de l'église de la Résurrection, médiocre pastiche du Vasili Blajennoï de Moscou. Depuis le déclin du style néo-classique, l'architecture pétersbourgeoise a traversé une période de décadence dont elle commence seulement à sortir grâce au talent hardi de quelques jeunes architectes comme MM. Fomine, Lidval et Chtchouko.

L'architecture moscovite a suivi depuis le XVIIIe siècle la même évolution que l'architecture pétersbourgeoise, à cela près qu'elle s'appuyait sur de vieilles traditions dont elle ne pouvait se libérer. Bajénov, chargé par Catherine II de construire un palais gigantesque au Kremlin, élabora pendant plus de dix ans un modèle qui resta fort heureusement à l'état de projet : car il aurait occupé tout l'emplacement du Kremlin. Le plus grand architecte de Moscou au XVIIIe siècle fut Kazakov, qui construisit le Musée Roumiantsev.

Après l'incendie de 1812, Moscou se releva de ses cendres avec une rapidité presque miraculeuse. L'Allemand Thon, chargé de construire l'Église du Sauveur, en commémoration de la guerre patriotique de 1812, mit à la mode sous Nicolas Ier un style pseudo-russe qui exerça des ravages dans toute la Russie. Depuis quelques

années, la jeune génération des architectes, à la tête de laquelle se trouve Joltovski, fait présager, à Moscou comme à Pétersbourg, une nouvelle renaissance de l'architecture.

B. Sculpture. — La sculpture a toujours été, en Russie, un art sacrifié et son histoire est loin d'être aussi glorieuse que celle de l'architecture. Proscrite dans le domaine religieux par l'Église orthodoxe, elle reparaît au XVIIIe siècle, comme un art d'importation, sans attaches avec le peuple. Elle a subi profondément l'influence française.

C'est à Falconet que Catherine II commanda l'admirable statue équestre de Pierre le Grand, le fondateur de Pétersbourg. C'est un autre Français plus obscur, Nicolas-François Gillet, qui fut le premier professeur de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts et qui forma les meilleurs sculpteurs russes de la fin du XVIIIe siècle : Choubine, Kozlovski et Martos.

Choubine (1740-1805) est un excellent portraitiste dont les bustes peuvent parfois rivaliser avec les chefs-d'œuvre de Houdon, tandis que Kozlovski (1753-1802) et le Petit-Russien Martos (1751-1835), par leur grâce mièvre et un peu fade, rappellent plutôt la manière de Bouchardon ou de Pajou.

Le sculpteur russe le plus populaire du XIXe siècle a été sans contredit Antokolski, juif de Vilna, dont les statues d'Ivan le Terrible et du chroniqueur Nestor eurent un grand succès. Parmi les contemporains qui ont pour la plupart subi à des degrés divers l'influence de Rodin, il faut citer avant tout le prince Paul Troubetzkoï, plus heureux dans ses menues statuettes que dans son massif monument d'Alexandre III, Soudbinine et Konenkov.

C. Peinture. — A partir de Pierre le Grand, la peinture d'icones et de fresques est paralysée dans son développement par l'introduction de la peinture occidentale. La peinture profane se substitue à la peinture religieuse, le tableau remplace l'icone.

Pour faire l'apprentissage de cet art nouveau, les jeunes artistes russes sont envoyés à l'étranger. André Matvêev suit les cours de l'Académie d'Anvers; les frères Ivan et Romain Nikitine se forment en Italie, à Venise et à Rome. Mais ces missions n'étaient que le prélude de l'organisation d'un enseignement artistique conçu sur le modèle de l'Occident.

Pierre le Grand avait déjà songé à fonder une Académie des Beaux-Arts sur le type de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture créée à Paris en 1648. Son plan ne fut réalisé que sous le règne de sa fille, Élisabeth Pétrovna, par le grand chambellan Chouvalov qui demanda les plans de l'Académie du Nord, projetée d'abord à Moscou, à l'architecte français Blondel.

Dans cette Académie des Beaux-Arts, l'enseignement est donné par des maîtres étrangers, en majorité français, comme le sculpteur Gillet et le peintre Le Lorrain. Après le gascon Caravaque, qui se voit attribuer sous Pierre le Grand la charge de « premier peintre de la Cour », Lagrenée, Tocqué, le Suédois parisianisé Roslin, Mme Vigée-Lebrun viennent tour à tour travailler en Russie.

Sous ces influences françaises et aussi sans doute sous l'influence des portraitistes anglais, se développe dans la seconde moitié du XVIIIe siècle une grande École de portraitistes russes. Les deux plus célèbres sont Lévitski (1735-1822), élève de Lagrenée, qui dans son cycle de portraits de jeunes filles de l'Institut Smolny, atteint une rare maîtrise dans le rendu du caractère, et Borovikovski (1757-1825), plus sentimental et plus superficiel, peintre exquis des femmes de l'époque d'Alexandre Ier. Un peu plus tard Kiprenski exécute d'excellents portraits, d'une facture très variée.

Sauf dans le genre du portrait, l'art russe est à la remorque de l'art occidental. Le XVIIIe siècle avait mis à la mode les « vedute » et les perspectives. Alexêev et Chtchédrine conçoivent le paysage, à la manière de Canaletto et d'Hubert Robert, comme une simple décoration de théâtre.

La peinture d'histoire s'efforce d'appliquer, avec un médiocre succès, les recettes conventionnelles de l'enseignement académique. Le classicisme davidien, dont l'influence a été considérable sur toute la peinture européenne, ne suscite en Russie aucune œuvre originale.

Il semblait que la révolution romantique dût être fatale à l'académisme : il n'en fut rien. L'académisme romantique est brillamment représenté en Russie par Karl Brullov (1799-1852), issu d'une famille de huguenots français émigrés après la Révocation de l'Édit de Nantes. Son grand tableau, intitulé *Le dernier jour de Pompéï* (1828), qui est conservé au Musée Alexandre III, est un des plus célèbres du XIXe siècle : il a eu la même fortune éclatante et éphémère que les « grandes machines » historiques de Delaroche,

de Gallait et de Piloty. Les mêmes défauts : pathétique creux, composition théâtrale, s'exagèrent encore dans un autre tableau de l'époque : l'*Érection du Serpent d'airain* (1838), par Bruni, qui était originaire de la Suisse italienne et fut chargé de décorer la cathédrale Saint-Isaac.

Le seul vrai romantique de la peinture russe est Alexandre Ivanov, qui fit partie avec Brullov et Bruni de la colonie russe de Rome. Par ses tendances, il s'apparente au groupe d'artistes allemands connus sous le sobriquet de *Nazaréens*. Dans son grand tableau de l'*Apparition du Messie au peuple* (1857), au Musée Roumiantsev de Moscou, il nous apparaît comme un Nazaréen attardé, comme le plus grand de tous les Nazaréens. Cette gigantesque composition, qui est restée inachevée après trente ans d'efforts acharnés, est la dernière œuvre monumentale de la peinture religieuse. Dans les innombrables études (Galerie Trétiakov, Collection Botkine) qui ont précédé la rédaction définitive de cette grande page si laborieusement écrite, Ivanov révèle des dons de peintre très supérieurs à ceux d'un Overbeck ou d'un Cornelius. Quarante ans avant les Impressionnistes, il est séduit par les jeux de la lumière sur des corps nus et il a l'audace de peindre des ombres colorées.

La partie la plus surprenante de son œuvre est l'admirable série d'esquisses exécutées pour une illustration de la Bible et dont le Musée Roumiantsev conserve les originaux. Dans ces aquarelles, d'une facture étonnamment moderne, d'une extrême profondeur de sentiment, il se libère de l'académisme et s'exprime tout entier, sans timidité et sans réserves. Vroubel essaiera plus tard de suivre dans ses fresques de Saint-Cyrille de Kiev la voie ouverte par Ivanov.

Le réalisme marque dans la peinture russe comme dans toute la peinture européenne une phase nouvelle. Il apparaît mélangé encore de romantisme et d'académisme dans les tableaux religieux d'un contemporain d'Ivanov, Nicolas Gay, qui était, comme Brullov, d'origine française.

Les vrais précurseurs du réalisme en Russie ont été deux peintres de genre de la première moitié du XIXe siècle : Vénétsianov (1799-1847), qui, dans ses tableaux rustiques et ses intérieurs bourgeois, séduit par une sincérité un peu gauche, et Fédotov, le peintre des tchinovniks de Pétersbourg et des marchands de Moscou, qui

s'apparente par sa bonne humeur et son don d'observation caricaturale aux petits maîtres hollandais Jan Steen et Cornelis Troost ou aux genristes anglais Hogarth et Wilkie.

Malheureusement, la leçon de ces petits maîtres fut mal comprise par les anecdotiers de la génération suivante. Avec Pérov, Makovski, avec la *Société des Expositions ambulantes* (« pérédvijniki »), qui se constitue en 1870, la littérature envahit la peinture. Leurs tableaux d'une technique très médiocre ne visent à intéresser que par le sujet et par là corrompent le goût du public, qui n'est que trop enclin à ne voir dans une œuvre de peinture qu'une illustration. Le seul artiste de ce groupe qui ne méprise pas la technique est Ilia Efimovitch Rèpine. Dans ses *Cosaques Zaporogues* de la Galerie Trétiakov, dans son portrait de Tolstoï en blouse blanche de moujik, il nous apparaît comme un réaliste de tempérament vigoureux, presque brutal, qui aime la peinture pour elle-même et non comme un moyen d'exprimer des idées ou de raconter des histoires.

Le réveil du sentiment national, qui se manifesta dans l'Europe. entière après la chute de Napoléon, ne pouvait pas rester sans influence sur le réalisme russe. Mais ce réalisme national apparaît en Russie plus tardivement que partout ailleurs. Le passé de la Russie était trop mal connu : on ne savait presque rien de la physionomie du vieux Moscou, des coutumes du temps jadis, de la vie et des mœurs populaires. Il fallut un long travail préalable des archéologues et des historiens pour permettre aux artistes russes de ressusciter le passé kiévien ou moscovite.

Cette volonté de créer un art national « qui sente la vieille Russie » se manifeste à la fois dans tous les genres, chez les peintres d'histoire, les peintres religieux, les paysagistes. Au lieu de peindre le Dernier Jour de Pompéï ou la Toilette de Phryné, Sourikov évoque la rude épopée de la conquête de la Sibérie par Ermak, et le Châtiment de la boïarine Morozov dans les rues de Moscou (1887). Riabouchkine représente, avec un sens aigu du passé, des femmes à l'église ou une horde de moujiks en caftans bariolés. Maliavine fait tourbillonner les sarafanes rouges des « baby ». Apollinaire Vasnétsov reconstitue le décor du vieux Moscou. Rœrich remonte même jusqu'à la Russie préhistorique et aux incursions des Varègues. De nombreux artistes : Golovine, Malioutine, Bilibine s'attachent à illustrer les contes populaires (« skazki ») ou les légendes épiques (bylines) du Moyen âge.

Même tendance dans la peinture religieuse : Victor Vasnétsov construit à Abramtsévo une église dans le style des cathédrales de Novgorod-Pskov et couvre de peintures murales de style hiératique la cathédrale Saint-Vladimir de Kiev. Nestérov, le peintre mystique des béguinages russes, décore de mosaïques l'église de la Résurrection de Saint-Pétersbourg. Le plus génial de tous les peintres russes du XIXe siècle, Michel Vroubel, mort prématurément en 1909, à 53 ans, s'efforce de rénover dans les fresques de l'église Saint-Cyrille de Kiev les traditions du style byzantin.

Enfin, après les « vedute » de la Campagne Romaine ou du golfe de Naples, nous voyons apparaître le paysage spécifiquement russe avec Isaac Lévitane, né en 1861, d'une famille israélite, et mort en 1900. C'est le premier grand paysagiste russe. Avec une sensibilité exquise, à la Cazin, il s'est attaché à rendre la tristesse des steppes mornes, la solitude des étangs glauques ; c'est le poète mélancolique des automnes et des crépuscules.

L'art contemporain est plus difficile à définir, à cause de la diversité de ses tendances, de son manque de discipline et d'homogénéité. Nous nous contenterons d'insister sur ses caractères les plus généraux et les plus saillants.

Un fait qu'il importe avant tout de signaler est le renouveau de l'influence française qui, depuis l'époque de Catherine II et d'Alexandre Ier, avait subi une éclipse prolongée. Les artistes russes allaient généralement chercher leur inspiration ou parfaire leur apprentissage à Rome, à Munich ou à Dusseldorf; ils ignoraient Paris et ne se doutaient pas que l'École française moderne est la seule grande école de peinture du XIXe siècle. Le génie de Delacroix, de Corot, de Millet et de Courbet restait pour eux lettre morte. Aucun Musée russe ne permettait de suivre l'évolution de notre École et d'en comprendre la portée. Cet état de choses s'est heureusement modifié dans ces dernières années [1]. Les jeunes artistes russes ont rappris le chemin de Paris.

Certaines collections privées de Moscou ont fait connaître l'art français moderne en Russie. Malheureusement l'admiration des jeunes est allée de prime abord à Cézanne, à Matisse, à Picasso, dont les simplifications outrées et les déformations systématiques sont plus faciles à contrefaire que la virtuosité d'un Manet ou la

1. Ce changement coïncide avec le triomphe de l'Impressionnisme. Borisov-Moussatov est sorti de l'atelier de Manet.

robustesse d'un Courbet. Peut-être l'Exposition Centennale, récemment organisée à Pétersbourg, aura-t-elle pour effet de leur révéler l'admirable continuité de l'art français qui, dans ses plus grandes audaces, reste imprégné de tradition.

Les *Expositions de l'Académie des Beaux-Arts* et l'*Exposition ambulante* (« pérédvijnaïa vystavka ») sont délaissées par les jeunes, qui leur ont opposé deux « Sécessions », l'une à Pétersbourg et l'autre à Moscou, sous le nom de *Mir Iskousstva* (Le Monde artiste) et de *Soïouz Rousskikh Khoudojnikov* (Société des Artistes russes) [1].

L'impression qui se dégage de ces « montres » périodiques est celle d'un dilettantisme délicat et raffiné plutôt que d'une grande puissance créatrice ou d'une grande maîtrise technique. On trouve dans les Expositions et les Musées russes trop d'études sommaires, trop d'esquisses (« nabroski ») négligemment jetées, et pas assez d'œuvres mûries et définitives. Il semble que les Slaves, très impressionnables, très nerveux, se contentent d'indiquer ce qu'il faudrait exprimer et que leur curiosité vite lassée répugne à l'effort et à la concentration intellectuelle. En tous cas, si les dilettantes bien doués sont légion, les maîtres authentiques sont très rares.

Il est juste de reconnaître que les conditions de la vie russe ne sont pas très favorables au développemeut de la peinture. Le public est généralement étranger ou hostile aux aspirations de l'art moderne et les Mécènes moscovites achètent de préférence des tableaux français.

La mévente des tableaux, l'attrait de l'improvisation rapide, le goût inné des artistes russes pour la décoration, tout ceci explique que la peinture russe contemporaine délaisse le tableau de chevalet pour se porter résolument vers le décor de théâtre et l'illustration. C'est dans ces deux domaines qu'elle se manifeste incontestablement avec le plus d'éclat. Si l'on excepte Sêrov, le grand portraitiste qui vient de mourir (1865-1911), presque tous les artistes russes sont avant tout des décorateurs ou des illustrateurs.

Le plus génial de ces artistes était Michel Vroubel qui rechercha passionnément le style dans ses grandes compositions religieuses de Kiev, ses panneaux décoratifs et ses illustrations du Démon de Lermontov. Celui qui exerce aujourd'hui la plus grande influence

1. Les adversaires des jurys ont même fondé depuis peu, à l'exemple de Paris, un Salon des Indépendants.

est Alexandre Benois, qui a été le véritable inspirateur et le porte-parole de tout l'art russe contemporain ; à la fois peintre délicat et critique d'art pénétrant, il a agi autant par la plume que par le pinceau. Dans ses tableaux versaillais, dans ses décors d'opéra, il combine avec un extrême raffinement des souvenirs de Watteau, d'Aubrey Beardsley et des Japonais. Constantin Somov évoque avec infiniment d'esprit et de goût les grâces fanées du XVIIIe siècle Le décor d'opéra et de ballet a été complètement renouvelé par le talent de Golovine, de Korovine, de Roerich et de Bakst. L'illustration, dont les progrès ont été facilités par la fondation de la revue « Mir Iskousstva », s'est élevée en Russie à un niveau très remarquable grâce à Benois, à Somov, à Lanceray, à Madame Ostrooumova, et les éditions artistiques de Knebel à Moscou, de Golicke et Vilborg à Pétersbourg ne le cèdent plus en rien aux publications d'art de Paris, de Vienne ou de Berlin [1]. Mais c'est en vain que dans cette pléiade de décorateurs et d'illustrateurs, on chercherait un vrai peintre. A vrai dire, les arts graphiques et le décor de théâtre ; où les artistes russes ont prodigué depuis quelques années le meilleur de leur talent, relèvent moins de la peinture que de l'art décoratif.

D. Art décoratif. — Ainsi, dans la Russie moderne comme dans la Russie antépétrovienne, l'art décoratif continue à tenir une place éminente et privilégiée. A côté du décor théâtral et de l'illustration qui sont, pour ainsi dire, les formes raffinées de l'art décoratif, il existe un art décoratif populaire fort intéressant : l'art des *koustari*. Après l'abolition du servage, les petites industries rurales (« koustarnyia izdêlia ») avaient subi une crise menaçante provoquée par la concurrence ruineuse du machinisme étranger. Mais l'importance de ces industries est telle, dans un pays où l'agriculture chôme pendant un hiver de six mois, qu'on les a encouragées et ravivées par tous les moyens possibles, soit en fournissant des modèles aux paysans, soit en leur ouvrant des débouchés plus rémunérateurs par une organisation commerciale appropriée. Ce mouvement en faveur des koustari a coïncidé avec la mise en honneur de l'art national.

1. La carte postale illustrée a atteint en Russie une très grande perfection. Les cartes postales artistiques éditées par la Société Sainte-Eugénie (Croix rouge) sont supérieures à tout ce qu'on fait dans ce genre en France ou en Allemagne.

Beaucoup de grandes dames de l'aristocratie russe se sont vouées, dans toute l'étendue de la Russie, à cette œuvre à la fois artistique et sociale. Des ateliers de meubles, de céramique ont été créés à Abramtsévo près de Moscou. Mais la tentative la plus heureuse a été celle de la princesse Marie Ténichéva, dans le gouvernement de Smolensk. Artiste elle-même, elle a fait exécuter sous sa direction d'admirables broderies qui ont répandu très loin la renommée de ses ateliers de Talachkino. Le caractère artistique de ces broderies tient à ce que toute liberté est laissée aux paysannes pour interpréter les modèles qu'elles ont sous les yeux : on évite ainsi l'automatisme de la production industrielle.

Aujourd'hui, grâce à ces efforts, la décadence des industries rurales semble définitivement enrayée. Cette vitalité de l'art populaire est de bon augure pour l'avenir de l'art russe qui, après plusieurs siècles d'apprentissage à l'école de Byzance et de l'Occident, sent le moment venu de puiser dans son propre fonds, de se frayer sa propre voie et d'accomplir ses destinées.

LOUIS RÉAU.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX.

GRABAR (Igor), *Istoriia rousskago iskousstva* (Histoire de l'art russe), en cours de publication depuis 1909, Moscou, Knebel.

BENOIS (Alexandre), *Istoriia jivopisi vsêkh vremen i narodov* (Histoire de la peinture de tous les temps et de tous les pays), en cours de publication depuis 1912.

GAUTHIER (Th.), *Trésors d'art de la Russie ancienne et moderne*, Paris, 1859.

VIOLLET-LE-DUC, *L'art russe*, 1877 (Trad. russe par Soultanov, 1879).

SOBKO, *Slovar rousskikh khoudojnikov* (Dictionnaire des artistes russes du XIe au XIXe siècle), Saint-Pétersbourg, 1893.

SOMOV, *Rousskoé iskousstvo* (L'art russe), dans le *Dictionnaire Encyclopédique* de Brockhaus et Ephron, t. XXVIII, Saint-Pétersbourg, 1899.

NOVITSKI, *Istoria rousskago Iskousstva* (Histoire de l'art russe), 2 vol., Moscou, 1903.

II. Monographies.

1. Architecture.

Pavlinov, *Istoriia rousskoï arkhitektoury* (Histoire de l'architecture russe), Moscou, 1894.

Zabèline, *Tcherty samobytnosti v drévné-rousskom zodtchestvê* (Traits originaux de la vieille architecture russe), Moscou, 1900.

A. Avant Pierre le Grand.

Pamiatniki drévné-rousskago iskousstva (Monuments de l'ancien art russe), publiés par l'Académie Impériale des Beaux-Arts, 1909 et sqq.

Kondakov, *Rousskié klady* (Trésors russes), Saint-Pétersbourg, 1896.

Tolstoï (comte) et Kondakov, *Rousskiia drévnosti v pamiatnikakh iskousstva* (Antiquités russes dans les monuments de l'art), 1889-1898.

Pokrovski, *Otcherki pamiatnikov khristianskoï ikonografii i iskousstva* (Esquisse des monuments de l'iconographie et de l'art chrétiens), Saint-Pétersbourg, 1900.

1. Sur l'architecture de Kiev.

Prachov (A.), *Kievskié pamiatniki vizantiisko-rousskago iskousstva* (Monuments Kiéviens de l'art byzantino-russe), dans les *Drévnosti* (Antiquités) de la Société Archéologique de Moscou, 1887.

Lébédintsev, *O sv. Sophii Kievskoï* (Sur sainte Sophie de Kiev). Travaux (*Troudy*) du 3e Congrès Archéologique.

— *Kievo-Petcherskaïa Lavra v eia prochedchem i nynêchnem sostoïanii* (La laure de Kievo-Petchersky dans son état passé et présent), Kiev, 1894.

Antonovitch, *Kiev v Kniajeskoé vrémia* (Kiev à l'époque des grands princes), Kiev, 1897.

Pétrov, *Istoriko-topografitcheskié otcherki drevniago Kieva* (Esquisses historico-topographiques du vieux Kiev), Kiev, 1897.

2. Sur l'architecture de Novgorod-Pskov.

Makariï (archimandrite), *Arkhéologitcheskoé opisanié tserkovnykh drévnostéï v Novgorodê i ego okrestnostiakh* (Description archéologique des antiquités religieuses à Novgorod et dans ses environs), Moscou, 1860.

Souslov, *Matérialy k istorii drévnéï Novgorodsko-Pskovskoï arkhitektoury* (Matériaux pour l'histoire de la vieille architecture de Novgorod-Pskov), Saint-Pétersbourg, 1888.

Kniazev, *Oukazatel dostopamiatnostéï goroda Pskova* (Guide des curiosités de la ville de Pskov), Moscou, 1858.

Godovikov (Colonel), *Kratkoé istoritcheskoé obozrênié goroda Pskova i ego drévnikh dostopamiatnostéï* (Revue historique sommaire de la ville de Pskov et de ses anciennes curiosités), avec atlas de dessins. Manuscrit déposé au musée de Pskov, 1866.

Smiretchanski, *Istoritcheski otcherk o Pskovskoï eparkhii* (Esquisse historique du diocèse de Pskov), Pskov, 1878.

Potapov, *Otcherki drévnéï rousskoï grajdanskoï arkhitektoury* (Esquisse de l'ancienne architecture civile russe), 1902.

3. Sur l'architecture de Vladimir Souzdal.

Ouvarov (Comte), *Vzgliad na arkhitektourou 12-go vêka v Souzdalskom Kniajestvê* (Coup d'œil sur l'architecture du XIIe siècle dans la principauté de Souzdal). Travaux du 1er Congrès d'Archéologie, 1871.

Artleben, *Obchtchi obzor pamiatnikov zodtchestva drévnéï Souzdalskoï oblasti* (Aperçu général des monuments d'architecture de l'ancienne province de Souzdal), 1880.

Pavlinov, *Drévnosti iaroslavskiia i rostovskiia* (Antiquités d'Iaroslavl et de Rostov), Moscou, 1892.

Barchtchevski, *Istoritcheski otcherk g. Iaroslavlia* (Étude historique de la ville d'Iaroslavl), Rostov, 1900.

Bérejkov, *O khramakh Vladimiro-Souzdalskago Kniajestva* (Sur les églises de la principauté de Vladimir-Souzdal), Vladimir, 1903.

Chamourine, *Iaroslavl, Romanov-Borisoglêbsk, Ouglitch* (*Koultournyia sokrovichtcha Rossii*), Moscou, 1912.

Romanov, *Iouriev-Polski* (en préparation).

4. Architecture en bois du Nord de la Russie.

Souslov, *Otcherki po istorii drévné-rousskago zodtchestva* (Études sur l'histoire de la vieille architecture russe), Saint-Pétersbourg, 1889.

— *Pamiatniki drévné-rousskago zodtchestva* (Monuments de l'ancienne architecture russe), édités par l'Académie Impériale des Beaux-Arts, Saint-Pétersbourg, 1895.

— *Poutevyia zamêtki o sèvérê Rossii i Norvegii* (Notes de voyage sur le Nord de la Russie et de la Norvège), Saint-Pétersbourg, 1889.

— *Rousskoé zodtchestvo po prédaniiam narodnoï stariny* (L'architecture russe inspirée par les traditions populaires). Recueil et dessins, Saint-Pétersbourg, 1911.

Vinogradov, *Pamiatniki dérèviannago tserkovnago zodtchestva 17-go i 18-go vêka* (Monuments de l'architecture religieuse en bois du XVIIe et du XVIIIe siècle), *Zapiski* de la Société Russe d'archéologie, 1892, t. VI.

Dietrichson et Munthe, *Die Holzbaukunst Norwegens*, Berlin, 1893.

5. Sur l'architecture moscovite.

MEYERBERG, *Album*. Vues et tableaux de genre de la Russie au XVIIe siècle (Originaux à la bibliothèque de Dresde), Ed. Souvorine, 1903.

MARTYNOV, *Podmoskovskaïa Starina* (Les anciens monuments des environs de Moscou), Moscou, 1889.

PYLAEV, *Staraïa Moskva* (L'ancien Moscou), Saint-Pétersbourg, 1891.

ZABÈLINE, *Domachni byt rousskikh tsaréï i tsarits* (La Vie des tsars et des tsarines), 1895.

— *Istoriïa Moskvy* (Histoire de Moscou), 1902.

— *Moskva v eia prochlom i nastoiachtchem* (Moscou dans son passé et dans son présent), Moscou, 1911.

LEGER, *Moscou* (*Les villes d'art célèbres*), 2e éd., Paris, 1910.

FABRICIUS, *Le Kremlin*, Moscou, 1883.

MÜNTZ, *L'appareil à pointes de diamant et le palais à facettes du Kremlin*, *Revue de l'Art ancien et moderne*, X, 57.

ANTICHEV, *Istoritcheskoé opisanié Moskovskago Novodèvitchago monastyria* (Description historique du couvent des Vierges), Moscou, 1885.

TOKMAKOV, *Istoritcheskoé i arkhéologitcheskoé opisanié Simonova Monastyria* (Description du monastère de Saint-Siméon), Moscou, 1892.

KOUZNÉTSOV, *Pokrovski sobor Vasilia Blajennago v Moskvê* (La cathédrale du bienheureux Basile à Moscou).

GOLOUBINSKI, *Prépodobny Sergiï Radonejski i sozdannaïa im Troïtskaïa lavra* (Le bienheureux Serge et la lavra de la Trinité), Moscou, 1909.

GORSKI, *Istoritcheskoé opisanié sviato-troïtskiïa Sergievy Lavry* (Description historique de la lavra de la Trinité de Saint-Serge), Moscou, 1890.

PRÉOBRAJENSKI, *Pamiatniki drévné-rousskago zodtchestva v predêlakh Kaloujskoï goubernii* (Monuments de l'ancienne architecture russe dans les limites du gouvernement de Kalouga).

MARTINOVITCH et GORLENKO, *Tserkvi starinnoï postroïki v Poltavskoï éparkhii* (Vieilles églises du gouvernement de Poltava), 1888.

B. Depuis Pierre le Grand.

GRABAR, *Les architectes sous Pierre le Grand*, Starye Gody, 1911.

LOUKOMSKI, *Nacha Arkhitektoura ot Pétra do Nikolaïa I* (Notre architecture depuis Pierre le Grand jusqu'à Nicolas Ier), Apollon, 1911.

KOURBATOV, *Les débuts et le développement du style néo-classique*, Staryé Gody, 1911.

ZOUBOV (Comte), *Rossi* (en préparation).

HAUTECŒUR, *L'architecture classique à Saint-Pétersbourg à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1912.

2. Sculpture.

WRANGEL (Baron Nicolas), *La sculpture russe dans l'Histoire de l'Art de Grabar*, 1911.

ROCHE (Denis), *Les sculpteurs russes élèves de Nicolas-François Gillet* (*Revue de l'Art ancien et moderne*), 1911.

MATVÊÉVITCH, *Antokolski*.

3. Peinture.

A. Avant Pierre le Grand.

ROVINSKI, *Istoriia rousskikh chkol ikonopisaniia do kontsa XVII v.* (Histoire des écoles russes de peinture d'icones jusqu'à la fin du XVIIe siècle), Saint-Pétersbourg, 1856.

OUSPENSKI, *Otcherki po istorii ikonopisaniia* (Études sur l'histoire de la peinture d'icones), Saint-Pétersbourg, 1899.

— *Lexique des peintres d'icones travaillant à la cour des tsars de Moscou au XVIIe siècle.*

BOUSLAEV, *Obchtchiia poniatiia o rousskoï jivopisi* (Idées générales sur la peinture russe).

— *Istoritcheskié otcherki rousskoï narodnoï slovesnosti i iskousstva* (Esquisse historique de la littérature et de l'art russe populaires).

LIKHATCHEV, *Matérialy dlia istorii rousskago ikonopisaniia* (Matériaux pour l'histoire de la peinture d'icones russe), Saint-Pétersbourg, 1906.

— *Manéra pisma Andreia Roubleva* (Style d'André Roublev), 1907.

— *Istoritcheskoé znatchénié italo-grétcheskoï ikonopisi izobrajéniia Bogomatéri* (L'iconographie de la Vierge dans la peinture italo-grecque), Saint-Pétersbourg, 1911.

KONDAKOV, *Ikonografiia Bogomatéri* (Iconographie de la Vierge), 1910.

AÏNALOV, *Istoriia rousskoï jivopisi* (Cours professé à l'Université de Saint-Pétersbourg).

MIASOÊDOV, *Les fresques de Néridits* (en préparation).

POKROVSKI, *Stènnyia rospisi grétcheskiia i rousskiia v drévnikh khramakh* (Peintures murales grecques et russes).

B. Depuis Pierre le Grand.

SOBKO, *Slovar rousskikh khoudojnikov* (Dictionnaire des artistes russes).

ROVINSKI, *Podrobny slovar rousskikh gravirovannykh portrétov* (Dictionnaire détaillé des portraits gravés russes), Saint-Pétersbourg, 1887.

BENOIS, *Istoriia rousskoï jivopisi* (Histoire de la peinture russe).

— *Rousskaïa chkola jivopisi* (L'École de Peinture russe).

— Chap. sur Peinture russe dans *Geschichte der europaischen Malerei* de MUTHER.

DIAGILEV, *Istoriia rousskoï jivopisi v XVIII vêké* (Histoire de la peinture russe au XVIIIe siècle).

Grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, *Portraits russes des XVIIIe et XIXe siècles*, 10 vol., Saint-Pétersbourg, 1905 et sqq.

Wrangel, *Inostrannyé mastéri rabotavchié v Rossii v XVIII vékè* (Maîtres étrangers ayant travaillé en Russie au XVIIIe siècle), Staryé Gody, 1911.

Vérémennikov, « *Pridvorny pervy maliar* » *Karavak* (Le premier peintre de la cour Caravaque), Staryé Gody, 1908.

Roche, *Un portraitiste petit-russien, Dmitri Grigorévitch Lévitski, Gaz. des B.-A.*, 1903.

— *Un peintre petit-russien à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe : Vladimir Loukitch Borovikovski, Gaz. des B.-A.*, 1906.

— *Un peintre humoriste russe : Paul Andréiévitch Fédotov, Rev. de l'Art ancien et moderne*, 1908.

— *L'arrivée et le séjour de Tocqué en Russie, Bulletin* de la Société de l'Art français, 1910.

Ivanov, *Izobrajéniia iz sviachtchénnoï istorii Al. Ivanova* (*Darstellungen aus der heiligen Geschichte*), 14 fasc., Berlin, 1879-1887.

Botkine, *Alexandre Andréévitch Ivanov*, Moscou, 1888.

Romanov, *A. A. Ivanov*, Moscou, 1907.

Vasnetsov, *Album* de 15 tableaux reproduits en héliogravure, Fol., Moscou, 1900.

Golovine, *Le grand artiste russe V. Vasnétsov, sa vie et son œuvre*, Fol., Saint-Pétersbourg.

Iarémitch, *Mikhaïl Alexandrovitch Vroubel*, Moscou, 1911.

Roche, *Nicolas Rœhrich, Gaz. des B.-A.*, 1908.

Grabar, *Zwei Jahrhunderte russischer Kunst*[1], *Zeits. f. bild. K.*, 1906.

Ettinger, *Moderne russische Malerei, Kunst für Alle*, 1907.

Véréchtchagine, *Rousskaïa karikatoura*, Timm, 1911.

— *Otétchestvennaïa Voïna* (La Guerre patriotique), 1912.

Svètlov, *Sovrémenny balet* (Le Ballet contemporain), Saint-Pétersbourg, Golicke et Vilborg, 1911.

4. Art décoratif.

Boutowsky, *Musée d'Art et d'Industrie de Moscou*, Histoire de l'Ornement russe du XVIe siècle d'après les manuscrits, 2 vol in-f^o, Paris, 1870-1873.

Stassof, *L'ornement national russe*, in-f^o, Saint-Pétersbourg, 1872.

Gagarine (Prince), *Sobranié Vizantiiskikh i drévnérousskikh ornamentov* (Collection d'ornements byzantins et russes anciens), Saint-Pétersbourg, 1887.

Pisarev, *Drévnérousski ornament* (L'ornement russe ancien), Saint-Pétersbourg, 1903.

1. Sous la direction de G. Grabar, la maison Knebel de Moscou édite une collection de monographies illustrées sur les artistes russes (*Rousskié Khoudojniki*).

Simakov, *Rousski ornament v starinnykh obraztsakh khoudojestvenno-promychlennago proïzvodstva* (L'ornement russe dans les vieux modèles des industries d'art).

Studio, 1912. Numéro spécial consacré aux industries populaires russes.

A. Bois sculpté.

Bobrinski (Comte), *Narodnyia rousskia dereviannyia izdêliia* (L'industrie populaire du bois sculpté en Russie), 6 livr. parues, la 6e sur les jouets.

B. Émaux et orfévrerie.

Kondakov, *Vizantiiskiia émali* (Émaux byzantins. Collection Zvenigorodsky), Saint-Pétersbourg, 1892.

Smirnov, *Vostotchnoé sérébro* (L'argenterie orientale).

Zabèline, *O metallitcheskom proïzvodstvê v Rossii do kontsa XVII vêka* (L'industrie du métal en Russie jusqu'à la fin du XVIIe siècle). *Zapiski* de la Société Impériale Archéologique, t. V, 1853.

Fœlkersam (Baron), *Les orfèvres étrangers en Russie*, Staryé Gody, 1911.

Roche, *Les orfèvres de souche française à Saint-Pétersbourg de 1714 à 1814* (*Bulletin de l'Art ancien et moderne*, 1908).

C. Céramique.

Pétrov, *Marki rousskago i inostrannago farfora, faiansa i majolika* (Marques de porcelaines, faïences et majoliques russes et étrangères), Moscou, 1903.

Sélivanov, *Farfor i faians rossiïskoi impérii* (Porcelaine et faïence de l'Empire russe), Vladimir, 1903.

D. Broderies.

Rœrich et Makovsky, *Talachkino, L'art décoratif des ateliers de la princesse Tenichev*, Saint-Pétersbourg, 1906.

— *Broderies des paysannes de Smolensk*, exécutées sous la direction de la princesse Marie Tenichev (Album de planches en couleurs).

Roche, *Un milieu d'art russe : Talachkino* (*Rev. de l'Art ancien et moderne*, XXII, 223, 1907).

III. Revues d'Archéologie et d'Art.

Zapiski impératorskago rousskago arkhéologitcheskago obchtchestva (Mémoires de la Société Impériale russe d'archéologie).

Izvêstia impératorskoï arkhéologitcheskoï Komissii (*Bulletin* de la Commission Impériale Archéologique).

Drévnosti (Antiquités). Public. de la Société Archéologique de Moscou.
Troudy arkhéologitcheskikh Sêzdov (Travaux des Congrès Archéologiques).
Mir Iskousstva (Le Monde artiste), 1899.
Khoudojestvennyia sokrovichtcha Rossii (Les Trésors d'art en Russie), éd. par la Société Impériale d'Encouragement des Beaux-Arts, 1901.
Zolotoé Rouno (La Toison d'Or), Moscou, 1906.
Staryé Gody (Vieilles années), Saint-Pétersbourg, 1907.
Apollon, Saint-Pétersbourg, 1910.
Zodtchi (L'Architecte) : organe de la Société Impériale des Architectes de Saint-Pétersbourg.
Iskousstvo (L'Art), Kiev.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LA CULTURE FRANÇAISE EN RUSSIE

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS.

M. Abel Mansuy vient de publier un ouvrage sur *Le monde slave et les classiques français aux XVIe-XVIIe siècles*[1]. Ce fort volume de près de cinq cents pages touche, d'un côté, aux travaux de M. K. Waliszewski sur la femme française de Sobieski, Marie de la Grange d'Arquien, et de l'autre, à ceux dont on trouvera l'analyse plus loin ; mais son objet, ce sont moins des rapports politiques ou des influences que les opinions de nos écrivains des XVIe et XVIIe siècles sur le monde polonais et russe ; nous y voyons défiler Rabelais, Brantôme, Cyrano de Bergerac, Saint-Amand, Mme de Motteville, Racine, Bossuet, etc., etc. C'est une revue complète des notions, ou, si l'on veut, des ignorances françaises de deux siècles.

Quelques-uns de ces noms et ce titre suggèrent une observation qu'il faut faire tout de suite. De même que la Pologne et la Russie ne sont pas tout « le monde slave », Saint-Amand ou Mme de Motteville ne sont pas des classiques, et M. Mansuy leur fait beaucoup d'honneur, et à d'autres aussi, en étudiant à ce titre leurs vers ou leur prose. Il nous dit bien que leurs écrits correspondent à un état de l'esprit français, que notre slavophilie d'antan mérite l'attention autant ou plus que notre slavophilie actuelle ; je doute qu'il réussisse à en convaincre son lecteur. C'est peu de choses qu'une slavophilie qui ne s'exprime guère que dans un mot sur « les pauvres chrétiens poulacs » (polonais) aux prises avec les Turcs, et, d'autre part, beaucoup de faits et de citations d'auteurs de troisième ordre paraîtront d'un intérêt bien menu. Malgré tout l'agrément avec lequel M. M. nous fait la chronique slave des ruelles de nos précieuses, on regrette qu'il ne l'ait pas abrégée pour allonger d'autant ses chapitres, d'un intérêt bien autrement vif, et sur les tentatives du prosélytisme gallican en Europe orientale, et sur Sobieski et l'influence française en Pologne. Là surtout, M. M. aurait pu, sans peine, nous

1. Paris, Champion, 1912.

instruire beaucoup. Nous nous rappelons un mot de M. de Koscielski, à la tribune du Reichstag, sur ces influences de la Renaissance classique et française qui ont vacciné l'esprit polonais contre la germanisation. Comment, nous aimerions à le savoir, et M. M. nous donne l'impression qu'il pourrait le dire. Espérons donc que son premier livre ne sera pas son dernier.

En attendant, il faut rendre justice aux qualités de ce début; M. M. sait beaucoup et a l'art de ne pas rendre son savoir ennuyeux. Dirai-je pourtant que le souci de l'intérêt l'entraîne un peu loin? Passe encore pour Védrines, Conneau et Blériot; mais que font, dans son livre, Camille Pelletan et l'ex-nonce Montagnini? Pourquoi le conte de l'officier français qui, au témoignage d'une dame polonaise et féministe, aurait demandé si, de Varsovie, on avait entendu les coups de feu tirés, à Belgrade, sur la reine Draga? Quel rapport entre Marie de Gonzague et le proconsulat chinois de M. Doumer dont nous ne comprenons l'éloge que trois cents pages plus loin, quand M. M. salue, à leur tour, les travaux futurs d'une école créée par M. Doumer? Le livre ne gagne rien à ces écarts.

ÉMILE HAUMANT.

***

Nous ne comptons guère d'ouvrages où soit racontée, pour elle-même et dans son ensemble, la *Kulturgeschichte* d'une époque ou d'un pays, avec les éléments divers qu'y apportent l'histoire politique, celle des mœurs, des lettres, des arts, des sciences, des philosophies ou des religions. Ce sont cependant ces traits divers, et parfois même contradictoires, qui par leur rencontre donnent la vraie physionomie d'un temps ou d'un peuple. L'ouvrage de M. Émile Haumant sur *La culture française en Russie* (*1700-1900*)[1] est une contribution de grande importance à l'histoire de la Russie, c'est-à-dire à celle de l'âme russe; et telle qu'un Français seul pouvait la fournir.

Ce n'est pas un livre de littérature comparée seulement, car le jeu complexe des influences littéraires de la France sur la Russie, s'il forme une partie importante du volume, n'en est pas l'essentiel et n'en constitue pas l'axe. On pourrait, sans doute, tenter d'écrire, au moins par fragments et pour quelques périodes bien choisies, une histoire de l'influence littéraire de la France sur la Russie, de la vogue momentanée ou du succès durable de nos écrivains, glorieux ou médiocres, lus dans notre langue, ou traduits, et de quelle façon; marquer quand le goût dominant, en Russie, coïncide sensiblement avec celui qui règne en France, et quand il s'en sépare; noter les oppositions, les protestations contre telle ou telle influence, la décadence, le renouveau de telles autres; enregistrer et juger les imitations et les réminiscences; et, de tous ces faits, chercher à démêler les causes politiques, sociales, morales,

1. Paris, Hachette, 1910, in-8, 571 pp.

esthétiques. Ce serait un livre — plusieurs livres — de pure histoire littéraire comparative. Il ressort d'ailleurs du tableau que trace M. Haumant que c'est surtout le XIXe siècle et ce que l'on sait déjà du XXe qui mériteraient d'être étudiés de la sorte. A mesure que le goût russe conquiert plus d'indépendance, il devient plus intéressant de marquer d'après quels principes ou quelles fantaisies il passe au crible nos livres et nos idées.

Le plan que s'est tracé M. Haumant est beaucoup plus vaste. Il embrasse tous les éléments de la culture française et ne néglige aucun détail. Or, l'influence de la France intellectuelle et morale sur la Russie est infiniment complexe ; c'est la somme d'un grand nombre de facteurs dont plusieurs s'annulent. Il y a les Russes qui visitent la France, ou qui y séjournent, depuis le diplomate chamarré jusqu'au terroriste traqué, depuis Tourguénief jusqu'aux petites étudiantes de la rue Berthollet. Il y a les Français en Russie, voyageurs, diplomates, fonctionnaires même à certaines époques, professeurs, cuisiniers, comédiens, précepteurs et gouvernantes. Il y a les livres français lus par des Russes, en français ou en russe ; les journaux ou les revues, en réservant les droits des ciseaux et du caviar; le Théâtre Michel, les tournées françaises, et l'influence des théâtres de Paris. Il y a enfin le retentissement de l'histoire qui se fait à Paris sur celle qui se fait ou que l'on rêve de faire à Pétersbourg, l'écho des révolutions et des réactions, la diffusion des idées sociales et politiques, l'action des *penseurs* français sur l'*intelligence* russe.

Ce sont là des faits d'importance inégale, et surtout d'ordre très différent. Ce n'était pas tout que d'accumuler, grâce à une vaste érudition, l'énorme quantité de documents qui sont utilisés ici ; il fallait encore comme l'auteur a su le faire, les laisser parler sans leur faire dire ce qu'ils ne disent pas ou autrement qu'ils ne le disent. Et jamais cette humble et intelligente fidélité, qualité précieuse de l'historien moderne, n'était plus difficile à observer qu'en cette matière. Car de l'abondance même des textes amassés se dégagent souvent des impressions contradictoires. Tel Russe dit un jour du mal des Français, le lendemain il en dit du bien. Le succès de tel écrivain peut s'affirmer ou se nier, avec des preuves d'égal nombre et d'égale force. Le lecteur aperçoit ainsi que toute opinion trop arrêtée, toute classification trop simple des grandes périodes de gallomanie ou de recul, risque fort de romancer la réalité ; que celle-ci, comme les Slaves dont il s'agit, est infiniment complexe et ondoyante.

Si d'ailleurs l'on veut apprécier la vraie influence de notre vraie culture, il faut faire les plus expresses réserves sur la valeur de quelques-unes des séries de faits considérés. Ainsi il semble bien que les séjours de Russes en France, séjours qui ne datent guère d'ailleurs que de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, comme l'auteur nous le montre, n'aient pas été, ne soient pas même aujourd'hui la meilleure manière et la plus efficace dont notre influence se propage. La France du Russe, riche ou pauvre, boïar ou étudiant, c'est Paris ; et quel Paris ! il se réduit pour les uns à certaines coulisses et à certains caravansérails, pour les autres à certaines mansardes et à certains laboratoires. Les premiers fréquentent des Français, mais lesquels ? un monde de snobs, de filles et de joueurs ;

les seconds n'en voient point et vivent entre eux. Que savent-ils de la *culture française*? et que rapportent-ils de la France ?

D'autre part, les Français en Russie ne furent pas toujours qualifiés pour imprimer sur l'esprit russe la marque puissante et authentique des vraies qualités françaises. Aventuriers, proscrits, gens de tout métier, professeurs surtout de tout poil et de toute figure, précepteurs sans dignité et institutrices sans diplômes, ils nous représentent tristement ou pas du tout. Ici, par delà les silhouettes falotes que dresse devant nous M. Haumant, la mémoire du lecteur ne peut se retenir d'évoquer tout un long cortège de Français étranges, ceux que nous ont présentés tant de romans russes que nous avons pu lire en français. Encore une belle *culture* que celle dont on pouvait admirer en eux les produits !

Reste alors l'influence des livres et celle des idées. On ne saurait en exagérer l'importance et l'intérêt, surtout depuis les premières années du XIXe siècle. Ceux qui s'intéressent à l'échange des idées entre les peuples, aux progrès, aux reculs, aux modes changeants de l'internationalisme intellectuel et moral, ont une grande dette de reconnaissance envers l'auteur de ce livre. Et cela doublement : pour l'histoire qu'il trace de la fortune des idées françaises en Russie, et pour la très copieuse bibliographie qui permet de creuser davantage certains points, grâce à des ouvrages dont un bon nombre ont été écrits ou traduits en français.

L'influence de la culture française en Russie décrit une courbe dont le dessin général peut s'exprimer en quelques mots. Cette influence commence avec Pierre le Grand, prédomine peu à peu sur toutes les autres et s'accroît constamment au cours du XVIIIe siècle ; passe par un apogée au cours des guerres de la Révolution et de l'Empire, et cela alors même que les circonstances paraissent séparer profondément les deux peuples ; décroît lentement et irrégulièrement, ou cède devant d'autres influences, l'allemande par exemple, et recule en même temps que l'universalité de la langue française, au cours du XIXe siècle ; mais est bien loin encore, d'après les conclusions de ce livre, d'avoir dit son dernier mot.

L'auteur fait entrevoir la répercussion possible de l'évolution sociale de la Russie sur la diffusion de la culture française. Il se pourrait bien que cette répercussion nous fût favorable, et beaucoup moins à d'autres. Mais pour cela il serait temps que la France vraie fût mieux connue des Russes, que sa vraie culture leur fût, s'il est possible, rendue plus accessible. Mais de quels Russes ? C'est justement ici que l'évolution de là-bas peut nous servir. On n'est bien goûté que de ses égaux : il y faudrait donc le développement et l'éducation d'une classe moyenne analogue à la nôtre, la seule pour qui le mot *culture* ait un sens : car ce mot ne doit désigner, ni la caricature de nos modes, de nos snobismes et de nos vices, à l'usage des imbéciles riches ou titrés de tous les pays, ni l'acquisition hâtive d'un instrument de travail que livrent au plus juste prix nos Universités à ceux ou celles qui ont besoin de s'établir vite médecins ou professeurs.

P. Van Tieghem.

L'INSTITUT FRANÇAIS DE SAINT-PÉTERSBOURG.

En Russie comme en France, on s'est parfois mépris sur le caractère et le rôle de l'Institut français de Saint-Pétersbourg ; les quelques précisions qu'on trouvera ci-dessous n'ont pas d'autre objet que d'indiquer exactement quel est ce caractère et quel est ce rôle.

Fondé à Paris, le 11 mars 1911, inauguré à Saint-Pétersbourg le 31 octobre de la même année, l'Institut français de Saint-Pétersbourg est placé sous le patronage scientifique : 1° de l'Université de Paris ; 2° des trois Universités provinciales de l'Est de la France, Dijon, Lille et Nancy ; 3° des cinq établissements d'enseignement supérieur ci-après dénommés : Collège de France, École des Langues Orientales vivantes, École des Chartes, École pratique des Hautes Études (Section des sciences historiques et philologiques et Section des sciences religieuses), Muséum d'Histoire naturelle.

Aux termes mêmes de l'article premier de ses statuts, l'Institut français de Saint-Pétersbourg a pour but : « 1° de contribuer au progrès des études de langue, de géographie, d'ethnographie, de littérature, d'histoire, de droit, d'archéologie et d'art russes, comme aussi de toutes études se rapportant aux langues et aux civilisations tant des divers peuples slaves que des populations de l'empire russe dites allogènes ; 2° de développer entre la France et la Russie, par tous les moyens appropriés, les relations d'ordre scientifique et intellectuel. »

En conséquence, et soucieux d'atteindre le but ainsi défini, l'Institut français de Saint-Pétersbourg assume une triple fonction : fonction scientifique ; fonction d'enseignement ; fonction d'information.

Fonction scientifique. — Des missions et des bourses d'études sont attribuées à des savants et à des étudiants français désireux de poursuivre en Russie des recherches d'érudition. L'objet de ces recherches n'étant point d'ordre exclusivement linguistique, géographes, historiens, archéologues, philologues, juristes peuvent se réclamer également de l'Institut français de Saint-Pétersbourg au même titre que slavistes et « russisants ». Et c'est pour mieux témoigner qu'il n'est pas exclusivement un centre de hautes études russes ou slaves que l'Institut français de Saint-Pétersbourg a choisi, comme le premier en date de ses pensionnaires, non pas un slavisant, mais un byzantiniste. La durée des missions et des bourses d'études est variable suivant l'objet des recherches à entreprendre en Russie par les bénéficiaires ; ces missions et ces bourses d'études sont renouvelables.

L'activité scientifique de l'Institut français de Saint-Pétersbourg s'affirme encore par la publication à Paris, d'une collection de travaux, sous le titre commun de *Publications de l'Institut français de Saint-Pétersbourg*. Les deux premiers volumes de cette collection sont sous presse et paraîtront très prochainement.

Fonction d'enseignement. — Des cours français permanents et de caractère universitaire ont été organisés à Saint-Pétersbourg, au siège même de l'Institut français. Confiés à des maîtres de conférences annuellement désignés, ces cours, pour la première année d'exercice, ont été divisés en deux cycles : 1° Littérature ; 2° Histoire de la civilisation et de l'art.

D'autre part, M. Ebersolt, docteur ès-lettres, pensionnaire de l'Institut français de Saint-Pétersbourg, a donné une série de leçons sur la civilisation byzantine au Moyen âge ; et M. Réau, le jeune et actif directeur de l'Institut, a professé un cours sur la peinture française moderne depuis l'époque napoléonienne jusqu'à nos jours, cours qui a servi comme d'introduction à l'Exposition centennale de l'art français (1812 1912) organisée, en collaboration avec la Revue d'art russe l'*Apollon*, par l'Institut français de Saint-Pétersbourg, et dont le succès a été considérable.

Indépendamnent des cours permanents professés à Saint-Pétersbourg, des conférences extraordinaires sont demandées à de hautes personnalités françaises de la science, des lettres et des arts.

Une extension du programme des cours permanents et notamment la création d'un cours de grammaire historique du français sont dès maintenant à l'étude.

Fonction d'information. — Beaucoup des Russes, hommes ou femmes, qui viennent étudier en France, manquent de renseignemets précis sur l'organisation de notre enseignement public et les ressources qu'il offre aux étrangers. Le service d'informations universitaires françaises créé par l'Institut français de Saint-Pétersbourg a pour but de fournir toutes précisions à cet égard, soit par correspondance, soit par consultation directe des brochures officielles, programmes, affiches, etc., que les universités et les grandes écoles françaises publient annuellement et dont une collection très complète est en dépôt à l'Institut.

Tel est l'Institut français de Saint-Pétersbourg, tel est son caractère, strictement scientifique et pédagogique, et tel est son rôle, hautement désintéressé.

Après l'Institut français de Florence, fondé en 1908, après l'École française d'Espagne, fondée en 1909, l'Institut français de Saint-Pétersbourg, né de l'initiative privée, vient à son heure : il témoigne du progrès des études slaves en France en ces dernières années ; et, comme on l'a dit, il ne peut manquer de rendre plus étroites encore qu'elles ne l'ont été dans le passé « les relations d'ordre scientifique et intellectuel qui, depuis de longues années déjà, se sont établies, pour le bien commun de leurs peuples, entre la Russie et la France ».

P. B.

La Revue d'art *Apollon* et l'Institut français de Saint-Pétersbourg ont, comme il vient d'être dit, organisé, sous le patronage du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch et au profit de la « Société pour la protection des

monuments d'art en Russie », une Exposition centennale de l'Art français (1812-1912). Nous avons reçu le catalogue, qui contient avec la liste des 979 tableaux, dessins et estampes exposés et un certain nombre de reproductions, des préfaces, en français et en russe, d'Arsène Alexandre, pour la section de peinture, et de Loys Delteil, pour la section des estampes. Dans un avant-propos, MM. Serge Makowsky et le baron Nicolas Wrangell caractérisent ainsi cette très intéressante manifestation d'art. « L'Exposition centennale de Saint-Pétersbourg est la première en dehors de la France qui ait présenté une vue d'ensemble du développement de l'Art français pendant le XIXe siècle. Nous avons eu surtout en vue, en l'organisant, de faire connaître au public russe les chefs-d'œuvre qui ont inspiré les meilleurs artistes de l'Europe entière et qui ont été en quelque sorte la source véritable de toute la peinture du siècle passé. Nous avons donc porté notre attention non pas sur les peintres officiels des académies et des salons, qui jouissent souvent en Russie d'une célébrité imméritée, mais bien sur les maîtres chefs d'école qui ont découvert des voies nouvelles à leur époque et qui en même temps ont su suivre les anciennes et admirables traditions de l'Art français. C'est donc un des buts principaux de cette exposition que de démontrer la vitalité de ces traditions et la filiation ininterrompue des efforts, l'enchaînement de l'œuvre des grands maîtres : David, Ingres, Delacroix, Géricault, Corot, Daumier, Courbet, Manet, Degas, Millet, Renoir, Monet, Cézanne, Gauguin. A ces chefs nous avons donné des places d'honneur. A leur côté nous avons mis des échantillons de l'œuvre d'autres moindres artistes, qui ont cependant eux aussi contribué à créer les écoles qui se sont succédé pendant ce siècle. »

***

L'ouvrage que M. Étienne Taris vient de publier sur *La Russie et ses richesses*[1] dans l'excellente collection entreprise par la librairie P. Roger sous le titre « Les Pays modernes », tient le milieu à la fois entre le livre de voyage et l'étude économique. Plus exactement c'est le livre d'un voyageur qui ne se contente pas seulement, à l'ancienne manière, si longtemps à la mode, de peindre exclusivement les mœurs, le paysage et tout le dehors d'une vie dont le pittoresque d'ailleurs ne manque pas de charme, mais s'efforce en même temps de nous dévoiler les ressorts moins connus de la vie industrielle et commerciale russe à l'aurore de son développement. De cet aspect de la Russie on ne connaît guère généralement dans le grand public, pour lequel est écrit surtout le livre de M. T., que les fameuses « terres noires » ; et sans doute le rôle important qu'elles jouent dans la vie économique de l'Empire justifie leur universelle renommée. A côté cependant de cette Russie agricole, la Russie industrielle prend chaque jour plus d'importance avec les puits de naphte de

1. Paris, Pierre Roger, s. d., 252 pp. in-16, 24 grav. hors texte et 1 carte.

Bakou et l'exploitation du bassin métallurgique de Krivoï-Rog et du Donetz. M. T., qui est ingénieur, a naturellement tenu tout particulièrement, et avec raison d'ailleurs, à mettre en lumière ce dernier côté de la jeune activité russe, appelée à l'heure actuelle, selon lui, à un immense développement. Malheureusement le peuple russe se trouve aujourd'hui trop souvent dans la situation d'un ouvrier qui aurait entre les mains un admirable instrument, mais ne saurait pas encore s'en servir. Beaucoup de ces usines récentes du Donetz ont un outillage supérieur à la fois aux débouchés qui leur sont offerts et à la capacité de ceux qui les exploitent. De graves problèmes en outre retardent et retarderont peut-être encore longtemps l'essor définitif de l'Empire : la question de l'instruction en premier lieu, dont M. T. a fort bien fait ressortir l'importance au début de son chapitre sur l'industrie, sans compter d'autres problèmes tels que la question agraire et la question polonaise. Tout en signalant leur existence, l'auteur ne leur a peut-être pas accordé cependant toute la place qu'elles méritent. Sans doute leur caractère souvent plus politique qu'économique lui a-t-il paru sortir du cadre de son livre, bien qu'il semble ressortir de son étude même que le développement économique de la Russie est en grande partie subordonné à la solution des grandes questions politiques telles que celles-ci. — Quoi qu'il en soit de ces très légères réserves, le livre de M. T. n'en est pas moins un tableau à la fois vivant et très complet de l'activité russe à l'heure présente, et on ne peut que féliciter l'auteur d'avoir réussi à faire tenir tant de choses dans un aussi petit volume. — René Girard.

***

La dernière œuvre d'Élisée Reclus a été une carte des peuples de la Russie. Cette carte a été publiée par la « Société des Amis du peuple russe et des pays annexés » : elle figurait, en supplément, dans le numéro du 5 février 1906 de la Revue *Après l'École* (Cornély, éditeur).

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

A. Cournot, *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, nouv. éd. avec un avertissement par L. Lévy-Bruhl, Paris, Hachette, 1911, in-8.

E. Rignano, *Essais de synthèse scientifique* (*Bibl. de phil. cont.*), Paris, Alcan, 1912, in-8.

J. Wilbois, *Devoir et durée, Essai de morale sociale*, Paris, Alcan, 1912, in-8.

W. Ostwald, *Les grands hommes*, trad. M. Dufour (*Bibl. de phil. scient.*), Paris, Flammarion, 1912, in-18.

J. Frazer, *Totemism and Exogamy*, Londres, Macmillan, 1910, 4 vol. in-8.

D.-J. Hill, *L'État moderne et l'organisation internationale*, trad. par Mme E. Boutroux, préf. de L. Renault (*Bibl. de phil. scient.*), Paris, Flammarion, 1912, in-18.

Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre*, Leipzig, Veit, 1912, in-8.

P. Lacombe, *L'appropriation du sol, Essai sur le passage de la propriété collective à la propriété privée*, Paris, Colin, 1912, in-16.

L. Mouton, *Bussy d'Amboise et Madame de Montsoreau*, Paris, Hachette, 1912, in-8.

M. Strich, *Liselotte und Ludwig XIV* (*Hist. Bibl*), Munich et Berlin, Oldenbourg, 1912, in-8.

Comte Le Nepvou de Carfort, *Du Guay-Trouin*, Saint-Brieuc, Prud'homme, Paris, Champion, 1912, in-8.

Ch. Bratli, *Philippe II, roi d'Espagne*, préf. de Baguenault de Puchesse, Paris, Champion, 1912, in 8.

J. Juderias, *Espana en tiempo de Carlos II el Hechizado*, Madrid, Tip. de la Revista de Archivos, Bibl. y Museos, 1912, in-8.

G. de Lacoste, *Essai sur les « Mejoras » ou avantages légitimaires dans le droit espagnol ancien et moderne*, Paris, Rousseau, 1911, gr. in-8.

S. Canal, *Les origines de l'intendance de Bretagne*, Paris, Champion, 1911, in-8.

Ch. de Beaucorps, *L'administration des intendants d'Orléans de 1686 à 1713*, Orléans, Marron, 1911, in-8.

Henri Carré, *La Fin des Parlements* (*1788-1790*), Paris, Hachette, 1911, in-8.

André Godard, *Le Procès du Neuf Thermidor*, Paris, Bloud, 1912, in-16.

R. Guyot, *Documents biographiques sur J.-F. Reubell, 1747-1807*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1911, in-8.

(*A suivre.*)

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

297

ATTHIS

LES ORIGINES DE L'ÉTAT ATHÉNIEN

Sous ce nom d'ΑΤΘΙΣ, M. Gaëtano de Sanctis a publié il y a quinze ans son premier ouvrage; il suffit à le mettre hors de pair parmi la première génération de ces jeunes savants Italiens qui doivent surtout à l'enseignement de J. Beloch d'avoir tempéré leur ardeur méridionale au contact de l'érudition allemande. On ne dira jamais assez ce que la science de l'antiquité a dû en Italie à cet historien allemand qui a joint une pénétration rare à la critique la plus sévère et à la méthode la plus rigoureuse, ainsi qu'à ceux qui l'ont si vaillamment secondé dans son effort pour rendre à l'Italie sa place dans l'étude de l'antiquité classique : pour l'histoire de l'art, l'Autrichien Emmanuel Lœwy et ses émules Mariani et Savignoni, pour l'épigraphie grecque, Frédéric Halbherr du Tyrol italien, pour l'épigraphie latine et l'histoire romaine, de Ruggiero, Vaglieri, Lanciani, Païs surtout. Sous leur direction, la *Scuola Archeologica*, créée à l'Université de Rome, est devenue un centre d'études comme il n'en est peut-être pas ailleurs : la vivacité de l'esprit italien a rendu au centuple à la science germanique tout ce qu'elle en recevait de méthode; jamais plus heureuse alliance ne s'est faite entre une pondération qui, isolée, se traîne trop souvent à terre, et un enthousiasme qui s'égare trop aisément dans les nuages, entre la stérilité et la surabondance, la sécheresse pesante et toutes les fleurs de la rhétorique.

Grâce à cette heureuse fusion, jamais n'ont été plus fécondes en Italie les études d'antiquité classique, négligées, depuis 1870, pour celles de préhistoire sous l'impulsion des Pigorini et des Colini.

Les études de préhistoire n'ont, d'ailleurs pas été inutiles à celles d'histoire; comme elles ne peuvent être sérieuses que si on leur applique strictement la méthode des sciences naturelles, elles n'ont pas peu contribué à habituer les savants italiens à la méthode scientifique, et la teinture de préhistoire qu'ils ont tous acquise a retenti heureusement sur le cours de leurs travaux. Enfin, pour apprendre à être concis et clair, le *Dizionnario epigrafico* dirigé par E. de Ruggiero a eu pour nos collègues italiens la même action salutaire que le *Dictionnaire des Antiquités* en France. A quel point de sérieux est arrivée aujourd'hui cette archéologie italienne, si longtemps compromise par une vaine phraséologie, c'est ce dont on se rend compte aisément en parcourant les jeunes périodiques qu'a fait naître ce renouveau des études d'histoire ancienne : *Studi di Storia antica* de Beloch, *Rivista di Storia Antica* de Tropea, *Studi Storici* de Païs, l'*Ausonia* enfin qui est comme l'organe des membres les plus éminents de la *Scuola archeologica*, organe où cherche à se concentrer son active production, sans parler des publications où elle se disperse encore trop souvent : *Rivista*, *Bulletino*, *Bibliotheca* et *Studi di Filologia classica*, *Notizie dei Scavi*, et des *Rendiconti* des différentes Académies italiennes — dont les Lincei de Rome publient en outre d'admirables *Monumenti* — et des *Archivio storico* des différentes provinces. Dans tous ces périodiques on n'a pas de peine à reconnaître à première vue les auteurs qui ont été formés aux saines méthodes de la *Scuola Archeologica* ou de ses succursales au milieu du fatras grandiloquent où tombent trop souvent ceux qui n'ont pas subi cette forte discipline.

Sans insister davantage sur l'heureuse action de cette *Scuola archeologica* où notre enseignement archéologique, disparate et démembré, sans cohésion et sans direction, aurait tant d'exemples à prendre, disons seulement que, parmi la première génération qu'elle a produite, génération qui est aujourd'hui en âge de semer la bonne parole et la bonne méthode dans toutes les Universités italiennes, Gaëtano de Sanctis, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Turin, est aujourd'hui le nom le plus en vue.

A l'étranger, hors du cercle étroit des spécialistes, il est peut-être le seul dont le nom soit connu à côté de celui du puissant cerveau qu'est E. Païs, si armé de toutes les ressources de la critique que

rien ne résiste à son analyse[1], et de cet autodidacte, qui va de la banalité à la génialité, qu'est E. Ferrero.

En tout cas, le nom de G. de Sanctis doit être retenu parmi ceux des trop rares savants à qui l'érudition n'a pas enlevé la faculté et le goût des généralisations, qui n'ont pas perdu de vue les grands ensembles à force de scruter les détails, qui ont su combiner, avec les recherches les plus spéciales et l'analyse la plus minutieuse, de puissantes œuvres de synthèse. Tous les émules de G. de Sanctis, — citons au hasard, parmi les purs historiens à la formation desquels Païs a, d'ailleurs, autant contribué que Beloch : Barbagallo, Calderini, Cantarelli, Cardinali, Corradi, Costa, Costanzi, Niccolini, Pareti — combinent plus ou moins ces deux tendances, se préparent par des travaux en quelque sorte techniques à écrire quelque grande page qui manque encore au livre de l'antiquité. Mais nul n'a poussé plus loin que G. de Sanctis dans la double voie de l'analyse et de la synthèse : à disséquer les problèmes les plus complexes, il ne s'est pas perdu dans l'inextricable engrenage des recherches de détail; il a appris à dégager les éléments de toutes les questions, à retrouver l'essentiel à travers le fatras des commentaires. C'est ainsi que ses œuvres de synthèse, fondées directement sur les textes mieux compris, n'ont rien de superficiel; quand bien même elles donnent parfois l'impression d'être trop hâtives, la pensée n'y a pas seulement le mérite de l'originalité, mais c'est une originalité du meilleur aloi, appuyée sur une étude directe et pénétrante des documents.

Il serait sans doute prématuré, alors que G. de Sanctis n'est encore qu'au début de son œuvre, de prétendre donner ici ses caractéristiques propres. Celles qu'on vient d'indiquer sont partagées par son maître Beloch, et, plus ou moins, par toute la génération formée à son école. C'est en commun avec Beloch aussi qu'il tient deux des caractères les plus constants de son œuvre, traits qui, par la répercussion qu'ils ont trouvée dans la jeune école d'historiographie antique, méritent pareillement d'être signalés. D'une part, au lieu de se cantonner dans l'histoire grecque ou dans l'histoire romaine, c'est l'idée dominante d'une histoire *ancienne classique* où Grecs et Romains ont subi une évolution trop sem-

1. J'ai indiqué les mérites et les faiblesses de sa méthode hypercritique dans une analyse développée de son dernier ouvrage *Ricerche storiche e geografiche sull' Italia antica* (*Revue des Études Anciennes*, 1911).

blable et trop proche l'une de l'autre pour qu'on puisse les séparer artificiellement ; il faut donc étudier parallèlement l'histoire de ces deux peuples, relever les ressemblances et les dissemblances, sentir et faire sentir la répercussion incessante de l'un sur l'autre.

D'autre part, c'est le souci constant de ne pas s'arrêter aux dehors plus ou moins brillants, à l'enchaînement spécieux que les faits présentent vus de l'extérieur ; il faut les dépouiller de ce revêtement et pénétrer jusqu'aux réalités qu'ils cachent, jusqu'à ces grands courants qui sont à la vie des peuples ce que le sang est à l'organisme humain. Ces courants sont doubles, mais liés l'un à l'autre comme le flux artériel l'est au flux veineux : besoins matériels et aspirations idéales qui parfois s'opposent et parfois se combinent. Pour les comprendre, pour les suivre, il faut animer, par une comparaison constante avec l'histoire moderne, les faits plus ou moins mal transmis, mais presque toujours mal interprétés, par les anciens. G. de Sanctis, pas plus que Beloch, n'a poussé ces évocations modernes, avec la prédominance des explications économiques qu'elles impliquent, aussi loin que Ferrero : mais la même influence de l'économie politique dont l'étude est si développée en Italie, avec les doctrines de matérialisme historique qui en découlent, s'est exercée sur lui, et, s'il n'en arrive pas au matérialisme pur, qui explique tout par des besoins économiques et des conflits sociaux, il tend à une sorte de pragmatisme qui a le grand avantage de ne jamais se payer de mots, mais de rechercher les intérêts en cause, les passions en jeu, tout ce qui se cache de réel — parce que de profondément humain — sous le manteau bariolé de l'histoire telle que l'ont écrite les anciens [1].

Ce sont ces tendances qui font la valeur des ouvrages capitaux de Beloch. Que, dans son *Attische Politik seit Perikles* (1884), il analyse la politique athénienne au ve siècle, ou que, dans son

1. Les idées que de Sanctis et les savants de son groupe se font de l'histoire ne résultent pas seulement de leurs œuvres. De Sanctis les a exposées dans plusieurs études réunies dans un recueil intitulé *Per la scienza dell' antichità* (Turin, 1909). On ne saurait assez regretter à quelle âpreté est arrivée la discussion entre les trois personnalités si marquantes qui ont, chacune avec son talent propre, entrepris en Italie de récrire l'histoire de Rome, G. de Sanctis, E. Ferrero et E. Païs (cf. notamment les deux articles de ce dernier dans les numeros de février et de mai de la *Rivista d'Italia*, 1912, et dans le premier fascicule de 1912 des *Studi Storici*). Ce ne sont plus des questions de méthode mais des questions de personne. Ceux qui ont pour ces trois hautes intelligences toute l'admiration et toute la sympathie qu'elles méritent souhaiteraient vivement que ces savants comprissent le tort que de pareilles querelles font, non seulement à eux, mais aussi au bon renom de la science italienne.

Campanien (2e éd., 1890 , il fournisse le modèle d'une de ces études d'histoire régionale, pour le développement desquelles il a fondé une *Bibliotheca di geographia storica*, qu'il recueille dans sa *Bevœlkerung der Antiken Welt* (1886), tout ce qui concerne la démographie antique, ou qu'il donne, dans sa *Griechische Geschichte* (4 vol., 1893-1904) [1], un admirable raccourci de l'histoire grecque des origines jusqu'à ce milieu du IIIe siècle où l'hégémonie de la Méditerranée va passer aux Romains, partout Beloch met au service de la même largeur des vues d'ensemble un véritable scalpe pour le détail qui sait toujours pénétrer jusqu'aux œuvres vives et mettre en lumière les ressorts essentiels. A ces mérites, G. de Sanctis — sans parler de cette ingéniosité qui va jusqu'à la *genialità* qu'il tient de race — joint les avantages d'une forte préparation d'épigraphiste et d'archéologue. Après ses premières publications, qui remontent à 1892, c'est par ses voyages épigraphiques en Thessalie, puis, en 1899, en Crète, comme élève ensuite comme ami de F. Halbherr, le chef de la mission italienne en Crète, qu'il s'est d'abord fait connaître [2] et la Crète n'a pas cessé de l'attirer depuis que les fouilles italiennes et anglaises ont révélé au monde la civilisation minoenne : en 1910 [3], il trouvait encore le temps d'aller fouiller deux tombes à coupole près de Phaistos et de compléter, dans la Crète orientale, l'exploration entreprise dix ans auparavant dans la Crète occidentale.

Les *note* [4] qu'il publie si fréquemment dans les *Atti* de l'*Accademia delle Scienze* de Turin, les articles si concis, insérés dans *Klio* ou dans d'autres périodiques, ont toujours pour point de départ une question obscure d'épigraphie, une restitution ingénieuse, une interprétation nouvelle qui attestent que la période hellénistique lui est aussi familière [5] que l'histoire de Rome jusqu'à

1. Cet ouvrage a été traduit en italien comme la *Bevœlkerung* (dans l'*Economia Politica* de V. Pareto, t. IV, 1909 : augmenté d'appendices) et comme doit l'être bientôt l'*Attische Politik*.

2. *Esplorazione delle provincie occidentali di Creta* dans le t. XI, 1901, des *Monumenti dei Lincei* et *Iscrizioni del Pythion* au t. XVIII, 1908. Dans les *Monumenti* de 1898, il avait publié les résultats épigraphiques de son voyage en Thessalie.

3. Il a publié un rapport sur les fouilles de 1910 dans les *Memorie* de l'Académie de Milan.

4. Les dernières sont : *Areo II, re di Sparta* (janvier 1912), *I Thearodokoi d'Épidauro* (février 1912) et *Contributi alla Storia dell' Impero Seleucidico* (mai 1912). On les trouvera analysées, comme les précédentes, dans mon *Bulletin annuel d'épigraphie grecque*.

5. C'est à une de ses parties les plus complexes, à l'histoire d'Athènes entre la guerre Lamiaque et la guerre de Chrémonide, qu'il a consacré son premier travail important, au t. II des *Studi* de Beloch (1893).

Pyrrhos et celle d'Athènes jusqu'à Périclès : c'est à celles-ci qu'il a consacré les deux ouvrages qui font que sa place n'est plus seulement parmi les érudits, mais au nombre des historiens.

De sa *Storia dei Romani,* dont les deux premiers volumes, qui traitent de *La conquista del primato in Italia*[1], ont paru en 1907, je ne dirai rien ici, si ce n'est que quiconque s'intéresse à l'histoire de l'Italie ancienne et veut savoir quels progrès elle a réalisés depuis Mommsen doit en avoir connaissance : à qui veut s'en faire rapidement une idée, il suffit d'indiquer l'excellente analyse que A. Grenier lui a consacrée dans le *Journal des Savants* (1908, p. 580 et 632). C'est à l'ΑΤΘΙΣ, dont G. de Sanctis nous offre aujourd'hui la réédition, que je m'attacherai ici[2].

Dans la première édition, cet ouvrage était surtout destiné à mettre en lumière tout ce qui, dans l'histoire d'Athènes jusqu'au début du ve siècle, est dû aux auteurs d'*Atthides,* ces Atthidographes qui, de Kleidémos et de Phanodémos par Androtion et Démon à Philochoros et à Istros, se succèdent du milieu du IVe au milieu du IIIe siècle. Ils présentent une ou plusieurs traditions locales souvent distinctes de celles dont Hérodote et Thucydide sont l'écho, traditions dont l'influence explique les divergences qu'Aristote et que Plutarque offrent avec les deux grands historiens. Ce n'est plus une série d'études critiques sur les questions posées par la confrontation de ces traditions que nous offre cette nouvelle édition ; doublée de volume, poursuivie de Clisthène à Périclès et mise au courant de tous les progrès de la science, elle est devenue une histoire suivie d'Athènes, des origines au triomphe de la démocratie. Un pareil ouvrage n'est pas seulement nouveau parce qu'il est le dernier venu ; il est nouveau parce qu'une pareille tentative n'avait jamais encore été faite. Sans doute, cette période a-t-elle été traitée par Duncker et, plus récemment, par Ed. Meyer dans leurs histoires générales de l'antiquité, par Grote, Duruy, Curtius, Holm et, dernièrement, par Busolt et par Beloch dans leurs histoires grecques ; la démocratie athénienne et ses institutions ont fait l'objet d'études d'ensemble de J. Schwarcz et de F. B. Jevons ; pour le détail des faits la découverte, en 1890, de la *République*

1. N°s 32-3 de la *Biblioteca di Scienze Moderne* de Bocca, Turin.

2. La première édition est un vol. in-8 de 350 p. (Rome, 1898) ; la deuxième : ΑΤΘΙΣ, Storia della Republica Ateniese dalle Origini alla età di Pericle, un vol. in-8 de XII-508 pp., Bocca, Turin, 1912 (n° 58 de la *Biblioteca di Scienze Moderne*).

d'Athènes d'Aristote en a renouvelé l'étude. Grâce à ce renouvellement total de nos connaissances sur les événements et les institutions qui ont fait de l'Athènes de Thésée l'Athènes de Périclès, grâce aussi à la meilleure compréhension qu'en permet le progrès des études comparatives en matière de droit et de religion, presqu'aucune question ne se pose aujourd'hui sur la même base qu'il y a vingt ans. Une nouvelle synthèse était donc à la fois possible et nécessaire. C'est cet ouvrage destiné à expliquer la formation de l'État athénien que M. de Sanctis a cherché a nous donner. Il l'a fait — et ce n'est pas le moindre éloge qu'on lui puisse décerner — sans parti pris, sans idées préconçues ; il ne s'est pas proposé de démontrer telle ou telle thèse ; il s'est borné à établir le véritable enchaînement des faits — combien de belles théories philosophiques de l'histoire se sont écroulées faute de base chronologique ! — Les conclusions se dégagent d'elles-mêmes ; il les a formulées en phrases précises qui forment de dignes fins à des chapitres où la discussion est menée — enlevée plutôt — avec autant de clarté que de brio. Inutile de dire que l'information est des plus étendues ; mais il ne faut pas manquer de constater à l'honneur de M. de Sanctis qu'il n'a jamais cédé à la tentation d'abuser de son érudition. En face de tant de questions depuis longtemps débattues, il s'est contenté de résumer clairement leur position actuelle et d'indiquer sa solution sans s'attarder à discuter toutes les opinions émises [1].

Même ainsi allégé et condensé, l'ouvrage a plus de 500 pages, et il est douteux que sa lecture tente d'autres que des spécialistes. Il nous a paru que l'histoire des origines athéniennes présentait assez d'intérêt pour qu'il y ait lieu de faire connaître en dehors de ce cercle étroit le premier ouvrage qui nous en apporte un exposé d'ensemble. Pour aucune autre cité de l'antiquité notre documentation ne permet d'en suivre d'aussi près les premiers progrès. Ce qu'on entrevoit pour Athènes a du se produire pour nombre d'autres Républiques antiques ; mais nous sommes condamnés à ne jamais le savoir avec quelque précision que pour Athènes : c'est tout un type d'évolution que son histoire primitive nous offre. Aussi bien, un coup d'œil sur cette histoire n'a-t-il pas semblé

1. Cette discussion avec toute la bibliographie se trouve dans les abondantes notes de la *Griechische Geschichte* de G. Busolt. M. de Sanctis doit beaucoup à ce grand travail d'intelligente compilation.

pouvoir rendre service seulement à ceux qui font de l'histoire ancienne l'objet de leurs études, mais à tous ceux qu'intéressent l'origine des institutions politiques en général et, en particulier, la formation d'une démocratie.

Avant d'esquisser ici cette synthèse d'après l'ouvrage de G. de Sanctis avertissons que si les faits sur lesquels elle s'appuie sont pris tels qu'il en établit l'enchaînement et si c'est l'ordre de ses chapitres que suit notre développement, nous ne nous sommes pas interdit d'y apporter telles interprétations personnelles, soit que celle de M. de Sanctis ne nous parût pas correspondre aussi bien à la réalité des faits, soit que d'autres données, négligées par lui, pussent jeter une lumière nouvelle. Ce n'est donc pas tant un résumé de son ouvrage qu'on trouvera ici qu'un essai de synthèse tel qu'il nous l'a suggéré.

I

On ne regrettera sans doute pas que M. de Sanctis n'ait pas commencé son ΑΤΘΙΣ par un tableau de l'Attique : il a été déjà si souvent tracé, avec plus de talent littéraire il est vrai que de science exacte ! Mais il aurait pu rappeler quelques grandes lignes nécessaires à bien comprendre les débuts de son histoire : les trois régions naturelles, plaine, littoral et montagne, qui vont donner naissance aux trois partis des Pédiéens, des Paraliens et des Diakréens ; l'importance prépondérante de la plaine d'Athènes — le *Pédion* par excellence — qui explique que sa ville l'ait si facilement emporté sur les autres localités de l'Attique qui restèrent des bourgades ; cette position de péninsule, à la fois intermédiaire nécessaire entre la Grèce du Nord et le Péloponèse, et pointe avancée de la Grèce vers l'Asie, position qui suffit à expliquer le développement maritime d'Athènes ; les grandes forêts des montagnes qui permettront de construire des milliers de navires ; puis, en face de la pauvreté en céréales qui, en limitant la population, sera une des causes de l'expansion coloniale, les riches olivettes des plaines et les vignobles des pentes pierreuses dont la production intense va, pour trouver des débouchés et recevoir en retour le grain déficient, créer le commerce athénien avec l'industrie céramique — ne faut-il pas, pour contenir, puis servir, huile et vin,

des jarres de toute forme? — enfin, les mines qui fourniront à la fois et le plomb nécessaire aux navires et l'argent qui fera la puissance financière des Athéniens, et les carrières de marbre qui vont permettre à l'architecture et à la sculpture de donner à Athènes la floraison de leurs chefs-d'œuvre.

Sans insister davantage sur ces éléments d'une anthropogéographie de l'Attique, indiquons aussi ce qu'on eût pu tirer des traditions religieuses pour nous représenter les croyances de l'Attique primitive dont les sites néolithiques nous livrent les vestiges matériels[1]. Le culte paraît s'être d'abord adressé aux plantes nourricières, — orge de Déméter, olivier d'Athéna, figuier de Phytalos ou de Meilichios, safran de Krokon, — ainsi qu'aux quadrupèdes puissants. Ceux-ci ont été adorés, qu'ils fussent des facteurs de civilisation, comme le bœuf, — d'abord dévastateur au temps où reporte la légende du taureau de Marathon, — le bœuf, dont l'étable (Boukolion) resta un des sanctuaires les plus considérés d'Athènes et auquel se rattachaient, sans doute, les deux familles des Boutades (bouviers) et des Bouzyges (qui mettent le bœuf sous le joug), — ou qu'ils fussent des agents de destruction, comme le loup, qui avait une image vénérée à Athènes et avait été anthropomorphisé sous les espèces du héros ou du roi Lykos, ou comme l'ourse dont les jeunes Athéniennes revêtaient encore la peau et imitaient la danse aux fêtes de Brauron où l'on adorait une Artémis *ourse* (*arktos*) comme à Mounychia. Enfin, le culte des serpents qui habitent les profondeurs des roches fissurées (Cécrops, Erechthée, Triptolème, les Tritopatores) et celui des pierres tombées (Palladion, Xypétaion) indiquent à côté de la zôo et de la phytolatrie pure, une vénération plus élevée de la terre, mère des germes et du ciel, maître des orages qui purifient et qui fertilisent. Athènes a de bonne heure adoré à Éleusis et à Phlya les mystères des semailles et des moissons comme elle a personnifié en Échetlos le soc qui féconde la terre. Et combien ne connaît-on pas de rites, restés l'essence des cérémonies religieuses de l'Attique, qui remontent à cette culture primitive?

1. En parcourant le *Mythology and Monuments of Ancient Athens* de Jane Harrison ou les p. 16-52 de la *Griechische Mythologie* de Gruppe, on se rendra compte de tout ce que l'histoire peut tirer des mythes et des rites de l'Attique. A côté des formes les plus anciennes qui permettent de remonter aux origines mêmes, des formes plus récentes reflètent des événements de la politique intérieure ou extérieure même jusqu'à Cimon qui, en ramenant les os de Thésée à Athènes, obligea à une refonte des légendes qui le concernaient.

Comme M. de Sanctis n'a pas cru devoir extraire de ces rites et de ces mythes ce qui lui eût permis de donner tant de vie à son tableau des origines athéniennes, de même, s'inspirant de l'exemple de Beloch, qui ne fait commencer l'histoire de Grèce qu'après l'invasion dorienne, il s'est inscrit en faux contre tous les récits qui parlent d'éléments étrangers en Attique.

On comprend qu'on reste sceptique sur la prétention des Athéniens à l'autochtonie ; mais on ne voit pas pourquoi rejeter sans distinction toutes les traditions dont on a conclu à l'invasion par terre de Thraces, par mer de Pélasges, de Lélèges ou de Cariens, de Crétois ou d'Égyptiens. Aucune de ces traditions ne serait fondée selon M. de Sanctis : ce seraient autant d'inventions d'érudits cherchant à expliquer, généralement dans un intérêt politique, de vieilles légendes ou d'obscures étymologies. Ainsi, ce qu'on raconte des Pélasges de Lemnos viendrait, d'une part, de la confusion plus ou moins voulue du *Pélasgikon*, de l'Acropole le « mur aux cigognes », avec un *Pélasgikon* imaginaire ; d'autre part, la légende serait destinée à montrer de justes représailles dans la conquête de Lemnos par les Athéniens, et, dans l'expulsion de ses Pélasges par Miltiade, une légitime revanche de l'enlèvement des Athéniennes au temps de la guerre de Troie et du sacrilège commis à l'égard du Palladion. Le rôle prêté aux Égyptiens n'aurait été inventé qu'à l'époque où Athènes voulut s'assurer l'appui des premiers Ptolémées en les flattant et où, ajoutons-le, sans adopter les conclusions qu'en tire M. Foucart, on se rendit mieux compte des analogies entre les mystères d'Osiris et ceux d'Éleusis. Le Zeus Karios d'Ikaria, seul, aurait fait conclure à une invasion carienne.

S'il y a sans doute du vrai dans cette exégèse, il est dangereux de la pousser trop loin. Il en est surtout ainsi pour les Thraces dont l'invasion paraît se rattacher à celle des Ioniens [1]. Je ne crois

1. J'ai ajouté quelques faits intéressant cette influence thrace en Attique dans mon mémoire sur l'*Origine du Thyrse* (*Rev. de l'Hist. des Religions*, 1912, II), à ceux qu'a recueillis Hiller von Gærtringen dans sa dissertation *De Græcorum fabulis ad Thraces pertinentibus* (Berlin, 1886). Quant aux Pélasges, pourquoi ne pas donner leur nom à la population de l'Attique antérieure aux invasions nordiques ? N'ont-ils pas laissé des traces semblables en Thessalie dans le *Pélasgiôtis* et le *Pélasgikon Argos*, au Péloponèse avec les *Pélasgoi Arkadès* et *Aigialéès* d'Hérodote, jusqu'en Crète avec les *dioi Pélasgoi* de l'Odyssée ?

pas, avec G. de Sanctis, que toutes les traditions qui les montrent envahissant l'Attique, dérivent du seul besoin de rattacher, après l'introduction à Éleusis de l'Orphisme, les Mystères à la patrie d'Orphée. Sans doute elles ont pu prendre leur forme actuelle à la faveur de la politique thrace de Pisistrate et de Miltiade ; mais elles conservent le souvenir d'une invasion nordique. Les mêmes bandes thraces qui paraissent avoir occupé la Béotie à la fin de l'époque mycénienne ont fort bien pu pousser jusqu'en Attique : l'Aréopage conserve le souvenir d'Arès, le dieu de la guerre thrace, et Borée, autre roi légendaire de la Thrace, aurait enlevé Céphalos à Thorikos. De même, on ne voit pas pourquoi des Pélasges de Lemnos, des Lélèges de Troade et des Cariens venus des bouches du Méandre, n'auraient pas, à l'époque des Peuples de la Mer, fait sur les côtes d'Attique quelques incursions maritimes [1]. Il en est de même des Crétois de Minos, dont G. de Sanctis omet de faire mention et malgré les nombreuses légendes qui unissent la Crète à l'Attique (Thésée, le Minotaure et le tribut des jeunes gens athéniens en Crète, Androgée, fils de Minos, et le taureau de Marathon, Prokris en Crète, Dédale à Athènes, Icare et Ikarios, etc.), les Minoens ont fort bien pu avoir un établissement en Attique comme ils paraissent en avoir eu à Mégare et dans toutes les îles que les légendes font coloniser par Minos ou ses fils [2].

N'y a-t-il pas aussi une prudence exagérée dans le refus de rien conclure de la présence de noms en *—nth* (Probalinthos, Trikorynthos) et *—ett* (Brilettos, Hymettos) en Attique ? Sans doute elle se justifie par les exagérations contraires de Fick et de ses émules [3]. Mais, il faut tenir compte que, dans ces noms, ce n'est pas seulement ce suffixe caractéristique qui paraît originaire d'Anatolie où il est tant répandu ; c'est le radical même de la plupart de ces toponymes : ainsi *Gargettos* se rapproche sans aucun doute de *Gergis* en Troade et de *Gergithoi*, Ardettos du Lydien *Ardys* et

1. M. de Sanctis semble avoir suivi la critique, ici trop rigoureuse, d'Ed. Meyer dans son grand mémoire sur les Pélasges. Pour les idées plus conformes aux découvertes récentes voir le mémoire de Myres, *A history of the pelasgian theory*, que j'ai analysé dans la *Rev. d. Ét. Ethnogr.*, 1909, 311-3.

2. Sur le rôle historique de Minos, je me permets de renvoyer à un travail qui paraîtra dans la *Rev. de l'Hist. des Religions* à propos des deux études que lui ont consacrées Bethe et Ridgeway : le premier en fait le grand dieu préhellénique de la Crète déchu au rang de roi comme ancêtre de la dynastie royale, le second le prince achéen qui aurait détruit au XIIIe siècle la civilisation dite minoenne.

3. Aux *Vorgriechische Ortsnamen* de Fick (1905), il faut ajouter ses *Hattiden und Danubier* (1910) et les récents travaux de Kannengiesser (*Klio*, 1911).

d'*Ardynion*[1]. D'ailleurs, ces analogies n'impliquent pas que ceux qui ont importé ces noms en Attique venaient des côtes d'Asie Mineure; ils peuvent avoir été des bandes qui se seraient détachées dans les Balkans du gros des populations qui allaient envahir l'Asie. Tandis que Pélasges, Lélèges ou Cariens n'auraient jamais fait que des incursions de pirates, on peut rattacher à ces noms thraco-phrygiens qui attestent une véritable occupation du sol les traditions relatives à une invasion thrace : ces envahisseurs n'auraient été que le premier ban de ceux qui apparaissent sous le nom d'Ioniens, à l'aube de l'ère historique. L'archéologie va nous confirmer le rôle joué à deux reprises en Attique par un élément nordique.

Archéologue autant qu'historien, M. de Sanctis n'a pas manqué d'esquisser le tableau de ce que les fouilles nous ont appris sur l'Attique primitive[2]. La civilisation s'y lève en pleine période néolithique (Acropole, Eleusis, Aphidna, Thorikos) : haches en pierre polie, pointes en silex ou en obsidienne, vases en argile grossière grisâtre, à décor géométrique d'abord incisé ou imprimé, puis appliqué en brun-jaune sur une couverte blanchâtre. A cette première période géométrique succède la culture mycénienne avec les tombes à coupole d'Eleusis, Ménidhi et Thorikos et les tombes rupestres de Spata et du Pentélique. M. de Sanctis, bien qu'il ne s'explique pas sur ce point, se rallie sans doute à l'opinion devenue générale qui voit dans la culture mycénienne le résultat de la transplantation sur le continent grec de la civilisation appelée minoenne depuis que l'île de Minos paraît en avoir été le centre. Il n'aurait pas été inutile pour rendre compte des richesses artistiques de Spata de rappeler les légendes qui permettent de croire que l'Attique dépendit pour un temps de l'Empire de Minos. Cette hypothèse complèterait celle que M. de Sanctis propose pour expliquer qu'au IXe siècle reparaisse en Attique une culture si exclusivement géométrique qu'on lui a étendu le nom de cette

1. Les mêmes constatations sont faciles à faire pour le troisième groupe (négligé par M. de S.) de ces suffixes primitifs, celui en *isos*, *asé*, *assos* : Ilisos, Képhisos (cf. Ilion, Képheus), Pergasé (cf. Pergé, Pergame), Parnès (cf. Parnassos). Cette toponomastique est bien celle de la population primitive, à qui il y a lieu de maintenir en Grèce le nom de *pélasgique*.

2. Malheureusement il n'a pas encore pu profiter des belles recherches dont MM. Wace et Thompson viennent de grouper les résultats dans leur *Prehistoric Thessaly* (1912). Sous l'influence de l'ouvrage antérieur de Tsountas il fait le Néolithique de la Grèce continentale contemporain de celui de la Grèce insulaire : il est prouvé aujourd'hui que la civilisation de la pierre polie a duré sur le continent jusqu'au déclin de l'Age de Bronze en Crète.

nécropole athénienne du *Dipylon* qui en a fourni les plus abondants spécimens.

Dans cette réapparition du décor géométrique, M. de Sanctis ne veut voir que l'apogée de la vieille culture indigène cachée à nos yeux par l'éclat emprunté de l'art mycénien. Je préfère invoquer aussi, comme on le fait généralement, l'influence des Doriens envahissant alors la Grèce avec les armes de fer, l'incinération, et ce goût de la ligne droite qui semblent caractériser les peuples du Nord. Mais, pour qu'une pareille influence ait fait disparaître toute trace de la culture mycénienne, il faudrait supposer l'action méthodique d'une conquête dont aucune tradition valable ne parle. Si l'on admet, au contraire, que la culture mycénienne ne s'est développée qu'autour des princes, économiquement sinon politiquement dépendants de la Crête, on comprendra qu'elle ait disparu totalement dès que s'éteignit ce foyer crétois d'où leur venait leur vie. Or, si ce sont les Doriens qui ont achevé d'éteindre le foyer minoen, au xe siècle, leur œuvre avait été commencée par les Achéens dès le xiiie siècle. Ce sont des chefs Achéo-Éoliens que je verrais dans Hellen et dans Ion qui vont jouer un tel rôle dans la légende attique et c'est un fait que le nom d'Ioniens était donné aux Athéniens à l'époque homérique. Ne peut-on croire que, vers le xiie siècle[1], des bandes d'Ioniens, qui auraient fait deux longues stations en Phtiotide et en Béotie — où se sont attachés les noms d'Hellènes et d'Aoniens et où l'on retrouve tant de personnages de la légende athénienne — aient envahi l'Attique pour s'y substituer aux seigneurs féodaux qui vivaient sous l'influence minoenne et donner un nouvel essor au vieil art indigène en mettant à sa disposition leurs instruments perfectionnés en fer et leur science plus avancée de la décoration géométrique ?

C'est sans doute leurs prédécesseurs, les clients de Minos, qu'il faut voir dans les seigneurs attiques qui, par le recul des temps, ont pris figure, l'un de géant, l'autre de demi-dieu, Pallas et Képhalos : Pallène près de Gargettos et Thorikos, où ils auraient régné respectivement, remontent à l'époque mycénienne. La tradition qui faisait de Gargettos le père d'Ion me paraît exprimer un de ces faits d'adoption du chef achéen par le vieux prince indi-

1. On ne peut guère reculer aujourd'hui au delà du xiie siècle, la pénétration d'une population nordique dans la Grèce centrale. On reconnaît en effet l'influence du style du Minoen Récent I dans les nouvelles fresques trouvées à Tirynthe qui représentent des hommes équipés déjà à la façon homérique : chitons à manches courtes, lances, jambières, chars de guerre (Rodenwaldt, *Athen. Mitteil.*, 1911).

gène dont il avait envahi l'État, successions pacifiques dont les légendes grecques ont conservé tant de souvenirs, comme les histoires de l'enlèvement de Céphalos par le Thrace Borée ou du meurtre de Pallas par le Lapithe Thésée rappellent combien de fois l'envahisseur venu du Nord ne s'implanta que par la force. Thésée, devenu le héros de Marathon, et son compagnon Peirithoos, éponyme de la famille des Peirithoïdes qui a laissé son souvenir dans le dême de ce nom, ne sont pas les seuls parmi les héros attiques qui appartiennent originairement aux peuplades éolo-achéennes de Thessalie. Un certain nombre de grandes familles se laissent ramener à une origine semblable : les Eunostides et les Géphyréens paraissent venus de Tanagra ; les Lykomides et les Phytalides auraient des racines minyennes ; aux Néléides enfin, qui ont donné leurs œkistes à la plupart des cités d'Ionie, se rattacheraient, outre la famille royale des Médontides, celles des Alkméonides et des Païonides. Ajoutez à ces faits des particularités linguistiques semblables, la communauté d'institutions caractéristiques telles que la division en quatre tribus (Géléontes, Argadeis, Aigikoreis, Hoplètes), les fêtes des Apatouries, Thargélies et Anthestéries : ainsi, la tradition unanime qui veut que les Athéniens appartiennent à la race ionienne tout en maintenant qu'ils sont autochtones se trouve à la fois confirmée et expliquée. Une population préhellénique dominée par la culture égéenne a été pénétrée vers le XIIe siècle par des envahisseurs achéo-éoliens, proches parents de ceux qui allaient s'établir sous le nom d'Ioniens entre l'Hermos et le Méandre. Quand Athènes eut pris l'hégémonie des cités ioniennes, elle voulut naturellement passer pour la métropole qui leur avait fourni à toutes leurs fondateurs et les lointains cousins des aïeux de ses grandes familles durent passer pour leurs fils [1].

Ainsi se serait formée la population de l'Attique. Comment a-t-elle reçu son nom d'*Athénaioi*? Si l'*Iliade* qualifie déjà les Athéniens d'Ioniens (Ἰάονες pour *Iavones*), elle les connaît aussi sous le nom d'Athéniens et l'*Odyssée* désigne le Sunium comme « cap d'Athènes », ἄκρον Ἀθηνέων. L'unification de l'Attique autour d'Athènes remonte donc au moins au Xe siècle. M. de Sanctis

1. M. de Sanctis ne paraît pas admettre plus que l'influence crétoise celle que des cités limitrophes de l'Attique, Chalcis, Mégare, Trézène, Egine, auraient exercée sur les parties voisines du territoire athénien : une influence de ces cités, qui ont atteint leur apogée deux siècles avant Athènes, semble pourtant assurée par nombre de vestiges conservés dans les cultes et les légendes de l'Attique.

s'élève avec raison contre la façon dont l'on entend d'ordinaire ce *synoecisme* attribué à Thésée. A vrai dire, il n'y a pas eu de synoecisme au sens propre du mot : on n'a pas méthodiquement abandonné en partie ou en totalité des bourgades pour transplanter leur population autour de la roche d'Athéna. Il ne faut pas oublier qu'au temps de Clisthène, à la fin du VIe siècle, Athènes comptait à peine dix mille habitants contre quatre-vingt-dix mille en Attique. C'est ce qui explique, je crois, qu'à l'approche des Perses les Athéniens se soient si facilement résignés à abandonner leur ville où seule l'Acropole était fortifiée; la construction d'intérêt stratégique des Longs Murs et l'abri qu'ils offrirent au début de la guerre du Péloponèse aux paysans chassés par l'invasion spartiate, telles sont les causes qui, autant que l'essor économique, ont contribué à faire d'Athènes une grande ville. On voit dans Aristophane combien la vie rurale était encore développée à la fin du Ve siècle ; au VIe, elle comptait seule comme l'indiquent les divisions toutes territoriales des partis, Paraliens, Pédiéens, Diakréens. Athènes n'était, à l'origine, que la plus forte bourgade des Pédiéens. Sise dans la vallée du Képhise, à la rencontre des trois grandes régions naturelles entre lesquelles se répartit l'Attique — plaine, littoral et montagne — et proche de la mer, ville frontière aussi puisqu'Éleusis ne fut pas conquise avant le VIIIe siècle et que Salamine ne fut arrachée à Mégare qu'au VIe siècle, elle doit à cette position l'importance qu'elle eut de bonne heure ; mais elle la doit aussi aux cultes qu'abritait l'Acropole. M. de Sanctis aurait dû signaler l'attraction qu'ils exercèrent en même temps qu'il aurait dû avertir que les dieux serpents, Érechthée et Cécrops, y paraissent antérieurs à Athéna. En celle-ci se sont fondus sans doute avec une divinité chtonienne, unie à Héphaistos et nourrice d'Érechthée, l'olivier et la chouette, vestiges du temps de la zôo- et de la phytolatrie. Le culte de la chouette (*glaux*) paraît avoir prédominé, d'où le nom de *Glaukôpion* que l'Acropole passait pour avoir porté avec celui de Kékropion [1].

Par suite de la prépondérance prise par les seigneurs qui occupaient l'Acropole tout en desservant ses cultes, ceux-ci devinrent bientôt communs aux autres dynastes de l'Attique. Tous les chefs de grande famille furent tenus d'y venir sacrifier une fois l'an : telle

1. Sur Athéna-chouette, M. de Sanctis n'a pas fait usage des excellentes remarques de Pottier, *Bull. Corr. Hell.*, 1908, 529. Depuis E.-M. Douglas, *Journ. Hell. Studies*, 1912, 175, les a reprises.

serait la véritable explication des *Apatouria* (à l'origine fête du seul Zeus Phratrios où Athéna et Héphaistos n'ont pris sans doute place que par la suite, la première comme divinité du lieu où se célébrait la fête, le second comme dieu du feu brillant sur le foyer) et des *Synoikia* (*oikos* au sens de maison noble, comme on le voit dans l'inscription des Démotionides). Mais les bourgades fortifiées de l'Attique n'en subsistèrent pas moins. Thorikos, Képhisia, Aphidna (et Erchia s'il faut l'identifier à Spata) avaient été, à en croire leurs vestiges de l'époque néolithique, aussi importantes qu'Athènes aux temps primitifs, et des groupements s'étaient déjà formés entre certaines d'entre elles qui sont comme l'esquisse de leur fédération commune autour d'Athènes : telle est la fameuse *Tétrapole* qui compte pour une seule cité dans la liste des douze villes primitives que donne Philochore[1]. M. de Sanctis remarque avec raison que ce chiffre de douze est uniquement dû au désir de montrer dans l'Attique le prototype des douze cités ioniennes ; mais il me paraît moins bien inspiré quand il voit dans la Tétrapole la fédération religieuse de quatre « états » auparavant séparés. Πόλις n'a désigné la « cité » au sens politique qu'au terme d'une longue évolution ; c'est, à l'origine, le bourg fortifié par opposition à la κωμή, bourgade ouverte. Les quatre villages ceints de murs qui occupaient les passes menant à la plaine de Marathon avaient été naturellement amenés à s'unir. L'*Épakria* formait un groupement semblable sur les flancs du Pentélique, et, sans doute aussi, sur ce qui devait être le littoral d'Athènes, la *Tétrakômia* de Phalère, Pirée, Xypétai et Thymoitadai groupée autour d'un culte commun d'Héraklès. Quand tous les dèmes de l'Attique furent fédérés de même autour de l'Athéna du Glaukôpion[2], ils prirent naturellement pour nom collectif celui de la divinité de l'Acropole devenue fédérale : *Athénai* est la ville d'Athéna et les *Athénaioi* son peuple[3].

1. M. de Sanctis eût dû rappeler qu'à côté des fédérations primitives subsistent les traces des haines et des luttes de bourgade à bourgade, hostilité que ces fédérations régionales suffiraient même à établir. Ainsi, jusqu'en pleine époque classique, l'intermariage demeura interdit entre les deux bourgades voisines, Hagnonte et Pallène.

2. Les idoles d'Athéna attestent que cette fédération qui a donné son importance à la déesse est antérieure au VIIIe siècle, puisqu'on n'y reconnaît pas l'influence de l'Ionie ; elles ne présentent pas le type ionien où la déesse est assise, et le chiton cousu en lin ne remplaça jamais pour elle le péplos national en laine à fibule. Voir le mémoire de Frickenhaus, *Athen. Mitteil*, 1909, qui a échappé à M. de Sanctis.

3. M. de Sanctis n'a pas abordé l'épineuse question de l'origine du nom d'Athènes. Sans y entrer ici, remarquons : 1° que le radical *Ath* se retrouve dans Athmonée, Athos, Assos (cf. Parnassos-Parnéthos) qui appartiennent au fonds pélasgique ; 2° que la forme de pluriel du suffixe (*anai*) paraît aussi caractéristique de la Grèce préhellénique : cf. Amyklai et, surtout, Mycènes, *Myk-anai*.

II

Que peut-on savoir de la plus ancienne organisation du peuple athénien? On connaît sa répartition partout répétée depuis les Lexicographes anciens jusqu'à nos auteurs de *Manuels d'antiquités* : quatre tribus, douze trittyes ou phratries et trois cent soixante *géné* de trente membres chaque. M. de Sanctis ne se borne pas à montrer qu'une hiérarchie aussi rigide n'a pu exister que dans l'imagination de sociologues postérieurs, — Aristote l'a sans doute inventée et M. Francotte est le dernier à l'avoir défendue, — il apporte sur chacun des éléments de cette répartition des vues originales et qui, parfois, renouvellent la question.

Pour les tribus, il réfute les trois hypothèses auxquelles a donné naissance le désir d'expliquer leur nombre et leurs noms : ce ne sont ni des castes (guerriers, artisans, agriculteurs et pâtres), ni des divisions territoriales correspondant plus ou moins avec les divisions naturelles de l'Attique, ni des divisions artificielles créées pour des besoins politiques après l'unification de l'Attique. Le seul fait certain c'est que ces quatre tribus sont des divisions ethniques qui devaient exister chez les Ioniens pendant leur période migratrice puisque la même division se retrouve dans la plupart des cités ioniennes. Chaque tribu avait un chef, à la fois juge et pontife, — les φυλοβασιλεῖς qui se réunirent au Prytaneion et au Basileion quand Athènes fut devenue la capitale de l'Attique, — et chaque tribu reçut pour s'y établir une portion du territoire conquis. La légende voulait que Pandion eût divisé son royaume entre ses quatre fils.

Les unités composant la tribu seraient les *phratries,* le groupe des consanguins (ἀγχίστεῖς) ; le *génos* ne se serait formé que plus tard, groupant autour des consanguins les alliés et les parents plus éloignés ; il serait un résultat de la fixation au sol et du développement de la propriété foncière. Le *génos* est surtout important pour les questions d'héritage et de droit civil en général — plus tard de droit politique ; pour ce qui est primitif — règles d'intermariage, poursuite de l'homicide — c'est la phratrie, non le *génos,* qui est intéressée. Sans doute, se développant autour de la phratrie, les *géné* ont bien des points communs avec elle : ils prennent

souvent pour ancêtre l'éponyme divinisé de la phratrie; ils partagent avec la phratrie le culte d'Apollon Patrôos et de Zeus Herkeios; mais, tandis que le chef de la phratrie — ces chefs forment sans doute la vieille noblesse des Eupatrides — sacrifie sur son autel domestique, les gennètes vénèrent Apollon et Zeus à un autel commun pour chaque *génos*. Les gennètes semblent avoir eu une fête commune particulière, les *Théoinia*; si c'est à Dionysos qu'elle s'adressait dès l'origine, cela confirmerait le peu d'antiquité relative des *géné*[1]. On voit aussi des *géné* avoir en outre des cultes privés, ainsi les Amynandrides celui de Cécrops, les Bouzyges celui de Zeus Téleios, les Hésychides celui des Semnai, les Boutades ceux d'Athéna Polias et d'Érechthée.

J'ai essayé de résumer fidèlement la théorie nouvelle que M. de Sanctis propose sur les rapports des *géné* et des phratries; mais elle ne m'a pas persuadé. Du moins, il m'est impossible de ne pas voir comme on l'a toujours fait jusqu'ici, dans le *génos*, l'élément social primitif, le groupe des consanguins. Mais j'admettrais volontiers que la phratrie n'est pas, comme on le dit d'ordinaire, un simple agrégat de familles. Si elle a fini par devenir un groupement de *géné*, elle a pu avoir son existence indépendante, aussi anciennement que le *génos*; la différence consisterait seulement dans le degré de parenté; étroit dans le *génos*, il serait plus large dans la phratrie, le premier correspondant à l'*agnatio* romaine, le second à la *cognatio*.

Je ne puis ici que rappeler brièvement les faits qui me paraissent comporter cette conclusion contraire à celle de M. de Sanctis. Chaque *génos* forme un groupe ayant son chef responsable, l'archonte, et son trésorier, le *tamias*; il adresse ses prières à Zeus Herkeios et à Apollon Patrôos qui représentent le foyer placé au milieu de l'enceinte et l'autel voisin où l'on vénère les ancêtres; réunis, les *géné* célèbrent, une fois l'an, une fête en l'honneur du *Pater théoinos* qu'on identifia à Dionysos. Chaque *génos* a en outre un culte particulier. Ce n'est pas seulement celui de l'ancêtre divinisé, du *goneus*, dont il porte souvent le nom : ainsi les Boutades adorent le héros Boutès, les Bouzyges Bouzygès, les Képha-

1. Cependant le Dionysos des Théoinies comme celui des Apatouries paraît être celui qu'on adorait sous le vocable de Mélanaigis ou de Pélagios : ce serait une forme du dieu de la mer qui pourrait remonter ou aux autochtones comme Poseidon Erechtheus ou, du moins, aux Ioniens comme Apollon Delphinios.

lides Képhalos, les Phytalides Phytalos, les Eumolpides Eumolpos, les Androklides Androklos, les Paionides Paiôn, les Lakiades Lakios.

Le culte du *génos* peut aussi s'adresser à des divinités qui n'ont avec lui aucun rapport éponymique. A en juger par l'exemple des Lykomides qui desservent le temple de Gê à Phlya, par celui des Kynnides qui adorent Apollon Kynneios sur l'Hymette ou par celui des Charides à qui était confiée la tombe de Kranaos à Lamptrai, il semblerait que la divinité dont le culte appartient à un *génos* est celle du lieu où ce génos s'est établi. On ne pourrait objecter avec M. de Sanctis que cette théorie obligerait à admettre que les Etéoboutades et les Amynandrides s'étaient établis concurremment sur l'Acropole[1] — c'est là qu'on adorait à l'époque historique Érechtée et Cécrops dont le culte leur était respectivement confié — et qu'il faudrait localiser aussi côte à côte dans Athènes les Géphyréens, les Eunéïdes, les Hésychides, puisque c'est dans Athènes que s'élevaient les temples des divinités dont ils avaient le sacerdoce héréditaire : Déméter Achaia, Dionysos Melpoménos, les *Semnai*. Mais M de Sanctis n'ignore pas le peu de valeur d'une pareille objection et combien peu elle oblige à supposer, comme il le fait, que c'est sur l'État que l'aristocratie aurait usurpé ces cultes après la fin de la royauté. Si les Bouzyges conservent celui de Zeus Téleios à côté de leur éponyme Bouzygès et les Boutades celui d'Athéna Polias et de Poseidon Érechtheus à côté de l'éponyme Boutès, qu'est-ce qui empêche de supposer que ces divinités sont originairement celles du canton où le *génos* qui les vénère s'est d'abord établi? Déjà les cultes concentrés sur l'Acropole ne paraissent pas en avoir été tous originaires, mais groupés à la suite du synoecisme ; à plus forte raison y a-t-il rien d'étonnant à trouver dans l'Athènes classique le principal sanctuaire de telle divinité qui n'avait pas encore quitté un lointain vallon de l'Attique quand les *géné* s'en répartirent le sol. Une fois qu'on admet, comme nous l'avons fait, la réalité d'une ou de deux immigrations nordiques en Attique, rien n'empêche de supposer qu'à tel culte importé par les envahisseurs se soit ajouté un vieux culte local. Rien d'étonnant ainsi à ce qu'un *génos* comme les Boutades rende à trois divinités un culte particulier. Quand Athènes fut devenue la capitale de l'Attique bien des *géné* durent s'y transporter avec leur culte :

1. L'existence en ce lieu d'un *téménos* d'un troisième *génos*, celui des Médontides, est attestée par une borne à leur nom trouvée au pied de l'Acropole, *I. G.*, I, 497. Cf. Tœpffer, *Attische Genealogie*, p. 229.

ainsi les Géphyréens, originaires d'Aphidna, ont-ils le soin du temple athénien de Déméter Achaia.

Cette explication offre également l'avantage de ne rien laisser subsister du problème que nous allons résumer, problème qui paraît à M. de Sanctis comporter une insoluble antinomie.

Parmi la cinquantaine de noms de *géné* qui nous ont été transmis, tous ceux qui ne sont pas dérivés d'un ancêtre légendaire [1] sont dus à une localité, tels les Géphyréens, Salaminiens, Képhiséens. Parfois, c'est le nom même du *génos* qu'on retrouve dans un dème : tels sont les dèmes de *Boutadai*, *Paionidai*, *Sémachidai* et beaucoup d'autres que caractérise le suffixe génétique en *dai*. Tandis que les premiers noms indiquent que les *géné* qui les portent ont perdu leur nom héréditaire pour prendre celui de la localité où ils se sont fixés, — cette perte du nom originel me semble, d'ailleurs, si invraisemblable, que je croirais plutôt que ces *géné* n'en ont jamais eu et ont pris celui de la localité où ils se sont formés tardivement, — les noms de la seconde série impliquent que la localité a pris son nom de la famille qui s'y est établie, dans une propriété dont l'enceinte a valu au Zeus qui la protégeait, le nom d'*Herkeios*. Ces toponymes, qui ne sont que des gentilices, révèlent une véritable féodalité terrienne comme celle du Moyen Age, qui a laissé tant de traces semblables. C'est à ruiner cette féodalité que les fondateurs de la démocratie athénienne se sont attachés : le développement numérique de chaque *génos* et la dispersion qui en résultait naturellement, avaient amené, à la fin du VIe siècle, les membres d'un même *génos* à se trouver répartis en divers points de l'Attique. Ainsi se prépara la désagrégation des *géné* qui fut consommée par la division territoriale de Clisthène : chacun de ses membres fut inscrit au dème où il se trouvait établi, et c'est comme démote, non plus comme gennète, qu'il joua son rôle dans l'État athénien. Tandis qu'à l'origine nombre de dêmes ne sont que des

1. Il existe une troisième catégorie qui n'a pas assez attiré l'attention : les *géné* dont le nom se rapporte à une profession spéciale, qui est toujours de caractère religieux. Des *Kéryces*, qui fournissent les hérauts sacrés, il faut rapprocher les Eunéides qui fournissent les danseurs et les citharèdes pour les fêtes publiques, les Alétrides qui broyaient la farine pour le gâteau sacré, les Εὐδάνεμοι, apaiseurs de vents, les Αἰγειροτόμοι, tailleurs de peupliers, et les Φρεωρύχοι, puisatiers — on sait le caractère de magiciens que les *sourciers* revêtent chez tous les primitifs et la taille des arbres peut avoir exigé aussi des rites religieux, comme la propitiation des vents. Si, de l'existence d'un roi Thymoitès et d'un dème Thymoitadai, on peut conclure à celle d'un *génos* de Thymétides, ce seraient les « brûleurs d'encens » fonction qu'on comprend aussi qu'on ait voulu réserver à des mains autorisées et agréées par les dieux. L'importance sociologique de ces spécialisations d'une famille à une fonction religieuse n'échappera pas.

géné fixés au sol, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une liste incomplète des Amynandrides, au ve siècle, compte non moins de vingt-cinq démotiques et que les sept membres du *génos* des Brytides que mentionne Démosthène appartiennent à six dèmes. En même temps la plupart des gennètes s'étant transportés à Athènes, y transportèrent leur culte avec eux. Pourtant, certains *géné* conservèrent dans leur centre primitif le culte commun autour duquel ils se groupaient: tels les Lykomides autour du *telestérion* de Phlya, les Démotionides autour de l'*oikos* de Décélie.

Les Démotionides ne sont pas un *génos* mais une phratrie. On le sait depuis que la découverte de son règlement est venue si heureusement compléter notre connaissance de l'organisation d'une phratrie. Celle-ci est maintenant assez bien connue pour qu'il soit inutile d'y insister ; mais l'origine des phratries reste obscure Si, à l'époque classique, la phratrie passait pour comprendre trente *géné*, si, tandis que le *génos* perdait toute importance politique, la phratrie conservait un grand rôle comme gardienne de l'état civil, il semble qu'à l'origine il n'y eut pas plus subordination du *génos* à la phratrie qu'il n'y eut antériorité de la phratrie par rapport au *génos*. Les noms des phratries sont tirés comme ceux des *géné* d'un éponyme — Achniades, Therrikiades, Démotionides — et les anciens ne savaient plus eux-mêmes si les Titakides et les Thyrgônides étaient des *géné* ou des phratries. Les phratries avaient, comme les *géné*, des cultes particuliers à côté d'un culte commun à toutes; ainsi les Achniades vénéraient Apollon Hebdomaios et les Therrikiades un autre Apollon. Mais leurs dieux communs n'étaient pas ceux du foyer et des ancêtres ; c'était une dyade personnifiant la phratrie, Zeus Phratrios et Athéna Phratria. Plus caractéristique encore est le nom de leur grande fête, ces *Apatouria* communes à tous les Ioniens [1]. On donnait à ce nom, comme équivalent ou comme explication, *Homopatria*; c'était la fête où se réunissaient les ὁμοπάτορες [2]. A ce terme paraît correspondre celui d'ὁμογάλακτες que la tradition antique est unanime à donner comme synonyme de συγγενεῖς ou γεννῆται : « ceux qui ont bu le même lait, qui sont

1. Peut-être faudrait-il aussi tenir compte du collège des 14 γεραραὶ, ces matrones qui jouent un rôle tant aux *Théoinia* qu'aux *Apatouria*. Leur nombre devait être en rapport avec celui des *géné* qu'elles étaient censées représenter auprès de la *basilissa*.

2. Les *Apatouria* étant une fête commune aux Ioniens chez qui la puissance du père de famille apparaît dominante dès l'époque homérique tandis que l'on a quelque raison d'attribuer la filiation utérine aux populations préhelléniques, ne pourrait-on supposer que le *génos* est, en Attique, un vestige de leur civilisation, tandis que la phratrie aurait été introduite par les Ioniens ?

associés par la naissance » ; ces termes ne se rapportent-ils pas tout naturellement à la parenté utérine, la parenté par la mère ? Parents et enfants, frères et sœurs entre eux, ce seraient là, à l'origine, les seuls *gennètes* véritables ; les *phratères* comprendraient la parenté paternelle, tous ceux qui, en remontant de mâle en mâle, se rattacheraient à un ancêtre commun. La *phratrie* serait ainsi, par elle-même, un groupement beaucoup plus large que le *génos* ; toute phratrie comprit bientôt plusieurs *géné* et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle ait gardé le nom de l'une d'elles, la plus ancienne ou la plus importante : ainsi, à Rome, la *gens Cornelia* donnait naissance aux branches des Scipion et des Sylla ; tout Sylla était un Cornelius ; de même, à Athènes, lorsque des groupes de *géné* plébéiennes se formèrent à côté des *géné* patriciennes, on put participer aux mêmes cultes de phratrie quelle que fût la différence de la situation gentilice.

Les plébéiens ne formèrent jamais des *géné* à Athènes comme ils constituèrent des *gentes* à Rome ; ils ne purent se grouper qu'en associations religieuses. Les noms d'*orgéons* et de *thiases* furent donnés à ces associations [1], sans qu'on puisse établir entre eux de distinction précise. Les *géné* eux-mêmes purent constituer des associations semblables si bien qu'ὀργεῶνες est donné parfois comme équivalent à ὁμογάλακτες et à γεννῆται et que la phratrie put comprendre à la fois des *géné*, des *orgéons* et des *thiases*. Par cette diversité même de sa composition, la phratrie était devenue trop disparate pour pouvoir constituer une force politique : son rôle, comme celui des groupes qui la composent, est purement religieux. Aussi la réorganisation par Clisthène de la phratrie, fondée désormais sur des confréries cultuelles et sur des dèmes disséminés plutôt que sur des familles apparentées, doit-elle marquer pour l'Attique la fin du Moyen Age féodal. Voyons comment la royauté féodale fut pareillement transformée.

(*A suivre.*) ADOLPHE REINACH.

1. Comme ces noms furent également donnés à des associations religieuses privées — associations qui prirent un grand développement au IVe siècle — il n'est guère possible de reconnaître avec sûreté dans nos documents épigraphiques ceux qui se rapportent aux divisions des phratries. Ainsi il me paraît difficile de voir, avec G. de Sanctis, trois sections d'une phratrie dans les orgéons d'Amynos, Asklépios et Dexion dont on a quelques inscriptions de la deuxième moitié du IVe siècle. Le culte d'Asklépios n'a été introduit à Athènes que vers 420 ; il faudrait donc admettre qu'après cette date les subdivisions des phratries aient pu être modifiées. N'est-il pas plus naturel de supposer que le nouvel orgéon constitué pour adorer Asklépios aura groupé autour de lui ces anciens héros guérisseurs que leur nom montre en Dexion et en Amynos ?

LE MOUVEMENT MORAL VERS 1840

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA MORALE AU XIXe SIÈCLE

INTRODUCTION. — *Les mouvements moraux. Caractéristique du mouvement actuel. Réalisme et Idéalisme. La lutte pour l'individu.*

I. DÉBUTS DE LA TENDANCE ACTUELLE. — *L'État de Frédéric le Grand. Ses prémisses. L'opposition anti-étatiste :* Herder. *L'opposition tendant à limiter les attributions de l'État :* W. von Humboldt *(Ses continuateurs : Reclus. Rupture de la tradition : Bucher. Riehl).*

« Le chemin de l'enfer, dit un proverbe, est pavé de bonnes intentions », et le fait est que même aux époques les plus sombres les bonnes intentions et les nobles aspirations n'ont jamais fait défaut. Il est même arrivé plus d'une fois qu'une réaction généreuse est née précisément d'un excès de misère morale et sociale. C'est ainsi qu'en France les figures de grands saints, tels que Martin de Tours, Bernard de Clairvaux, saint Vincent de Paul, Fénelon, Rancé se détachent sur le fond d'une vie sociale caractérisée par une profonde corruption morale. Mais à côté de ces élans isolés qui (et cela soit dit à l'honneur de l'humanité) ne manquent jamais, on observe périodiquement des mouvements réformateurs plus vastes, résultant de ce que des classes sociales tout entières éprouvent le besoin d'aider, de collaborer, de se décharger de leur responsabilité sociale. Ces mouvements acquièrent l'importance de grands événements historiques, lorsqu'il se trouve une grande

personnalité capable d'assigner des fins et des moyens aux vagues aspirations de la majorité : Bouddha, Épicure, le Christ, saint François d'Assise, Luther et tant d'autres. Très souvent cette personnalité centrale, capable de dominer le mouvement, manque, et si de ce fait l'action perd beaucoup en force, elle n'en présente pas moins dans un grand nombre de cas une grande variété et une grande largeur de tendances. Mais de tous les nombreux mouvements de ce genre que peut enregistrer une histoire des idées morales, il n'en est pas deux qui se ressemblent en tous points. C'est tantôt l'intérêt religieux, tantôt l'intérêt moral qui occupe le premier plan ; le mouvement peut avoir été provoqué soit par un fort élan romantique, soit par la réflexion calme et froide ; dans certains cas il est dominé par le facteur national, tandis que dans d'autres cet élément ne joue qu'un rôle secondaire. Tout mouvement moral, comme tout mouvement historique en général, est comme un individu ayant ses qualités et ses défauts, ses dons et ses faiblesses personnels. Si nous voulons comparer entre eux deux de ces mouvements, nous ne devons pas oublier de faire ressortir leurs différences à côté de leurs ressemblances.

Quand je considère le mouvement des idées morales qui, sous un nom ou sous un autre, s'accomplit depuis un siècle, au sein des peuples germaniques, il me semble que ce qui lui communique son empreinte particulière, c'est avant tout son caractère *réaliste*. Et je dois ajouter aussitôt que j'entends le mot « réaliste » dans son sens le plus favorable. Loin de l'employer comme une expression de mépris, j'entends seulement m'en servir à titre de simple qualification. Je fais ici abstraction de toutes les significations qu'on se plaît à attacher aux termes « réaliste » et « idéaliste », dont on fait un si grand abus. J'entends par tendances réalistes celles qui sont dirigées vers l'individuel, par opposition à celles qui visent au général. Ainsi compris, le caractère réaliste des essais de réforme sociale et morale qui nous occupent saute aux yeux. On n'emploie pas les grands mots ayant un sens général, tels que « repentir », « liberté », « paternité », mais on s'impose des tâches pratiques parfaitement déterminées : on veut guérir certains maux individuels exactement définis. On n'assigne pas davantage de grandes missions à la nation dans son ensemble : on ne reconnaît que des devoirs individuels, incorporés dans une personnalité concrète. On peut en dire autant, pour citer un exemple emprunté

à une époque éloignée de la nôtre, des tendances réformistes personnifiées par les noms de philosophes grecs ou de leurs écoles, de la Stoa ou des épicuriens (que Lucrèce seul suffit à disculper de la mauvaise réputation qui s'attache à leur nom). Mais cette caractéristique ne s'applique pas aux tendances réformistes de nature plutôt religieuse, telles que les ont conçues les grands fondateurs de religions : Bouddha, Mahomet, le Christ, Luther.

Or, il est évident que le caractère dont nous parlons ne peut jamais se manifester dans toute sa pureté. On ne peut s'en tenir entièrement soit au terme « individuel », soit au terme « général », ne serait-ce que pour la raison qu'ils sont l'un et l'autre des notions relatives. A tout instant l'individuel peut subir une nouvelle décomposition et le général être ramené à une notion plus compréhensive. Il me paraît en outre nécessaire de faire ressortir que la lutte pour la prééminence entre réalistes et idéalistes, si elle peut se justifier sous certains rapports, apparaît, d'après la façon dont nous concevons ces notions, comme un jeu oiseux, peut-être aussi superflu que la polémique sur la question de savoir lequel des deux sexes, masculin ou féminin, occupe un rang supérieur. Chacun peut répondre à cette question selon ses goûts personnels, mais personne ne contestera que l'un et l'autre sont nécessaires au maintien et au développement de l'humanité. Des périodes de réalisme alternent avec des périodes d'idéalisme, de même que le grand philologue allemand, Wilhelm Scherer, distinguait dans l'histoire de la littérature allemande des périodes « mâles » et des périodes « femelles ». Mais que notre époque porte un cachet « réaliste », c'est là un fait dont on trouve des témoignages à tout instant. Qu'on songe à la politique réaliste de Bismarck, qui n'admet aucun programme général, mais cherche à satisfaire aux exigences politiques du jour, en tenant compte des particularités de chaque cas qui se présente. Ou qu'on considère encore le travail scientifique : dans toutes les branches on cherche avant tout à collectionner et à élaborer aussi exactement que possible les faits individuels, en évitant avec une crainte exagérée les généralisations systématiques. On pourrait également citer les arts plastiques qui cherchent à fixer le moment individuel, tout en proclamant d'ailleurs comme contraires à la vérité cette attitude et cet éclairage et toute tendance à faire du style. Partout, aussi bien en théorie que dans la pratique, nous retrouvons la marque domi-

nante d'un sain réalisme, le respect du fait individuel, réellement existant et qui n'échappe que trop facilement à la conception idéaliste du monde. Mais dans un très grand nombre de manifestations nous trouvons aussi le principal symptôme d'un réalisme exagéré : l'hésitation à dépasser le fait individuel.

L'opposition entre les deux courants, réaliste et idéaliste, apparaît dans toute sa netteté, lorsque le « fait particulier » dont on reconnaît ou nie les droits, appartient au plus important des groupes de réalités : lorsque c'est notamment la *personnalité individuelle* qui forme l'objet de la recherche.

Le réalisme reconnaît qu'il n'existe à proprement parler que des individus. Il sait bien que ces individus peuvent être rangés dans certaines catégories, telles que « famille », « État », « humanité », mais il s'agit là, d'après lui, d'une opération purement abstraite, car en fait je ne puis être utile ou nuisible à la famille, à l'État ou à l'humanité que dans la mesure où je suis utile ou nuisible à des hommes particuliers, déterminés. L'idéalisme, au contraire, s'habitue facilement à ne compter qu'avec ces notions générales, comme s'il s'agissait d'êtres vivant d'une vie réelle. Il veut sauver l'État, dussent tous les citoyens en périr ; il veut édifier la société, dût-il en résulter pour les individus le plus grave dommage. Sous le couvert de cette opposition inévitable, la lutte entre le réalisme et l'idéalisme se transforme en une *lutte pour l'individu*. Les divergences portent sur la mesure et les limites de ses droits. La bataille est conduite théoriquement par des théologiens, des moralistes, des politiciens, et en pratique par tous ceux qui reconnaissent à l'individualité une existence réelle. Mais jamais peut-être ces deux grands mots n'ont retenti avec autant de force et de précision qu'au cours de ce mouvement moral qui avait atteint son point culminant vers 1845 et dont on peut faire remonter la phase initiale à l'année 1833. Ce fut un mouvement bref et puissant, mais dont cette époque n'a laissé que des traces relativement insignifiantes, car les aspirations socialistes de nos jours se rattachent plutôt au mouvement plus éloigné des années 1797-1812 qu'à celui de 1833-1845 qui les précède immédiatement dans l'ordre chronologique. C'est depuis peu de temps seulement que l'attention s'est de nouveau portée sur quelques noms, tels ceux de Feuerbach et de Stirner, pour les inscrire, d'une façon qui ne fut pas toujours heureuse, sur la bannière de l'actualité. Mais il nous paraît à nous

qu'il ne serait pas sans intérêt d'examiner en détail les différences et les ressemblances qui existent entre ces deux derniers mouvements réformistes, d'après quelques-uns de leurs principaux représentants.

I

L'opposition entre l'individu et les collectivités dont il fait partie est naturellement aussi vieille que l'humanité elle-même. Tout individu supérieur, voire, à de certains moments, toute personnalité, a dû ressentir cette opposition, avoir une expérience de ses effets. Le grand poète de l'Angleterre Elisabethienne nous a tracé dans le *Coriolan*, voire dans *Hamlet* et *Othello*, le tableau grandiose des souffrances réservées à l'homme supérieur qui, pour affirmer sa personnalité, veut dépasser les limites que lui impose son milieu. Et il serait facile d'emprunter à des époques plus éloignées des exemples qui témoignent en faveur du même fait. Mais la forme, sous laquelle cette opposition apparaît à nous autres modernes, cette forme spéciale que nous sommes presque portés à trouver naturelle, est à peine vieille de cent ans. Elle découle de la notion moderne de l'État et de l'action envahissante de celui-ci. On peut même dire que c'est seulement l'État de Frédéric le Grand qui a donné à la lutte de l'individu contre la collectivité sa forme actuelle et l'acuité qu'elle présente de nos jours. Car jamais auparavant une entité abstraite ne s'était imposée à l'individu avec tant d'exigences, une telle puissance et une telle rigueur. Dans l'antiquité comme au Moyen Age les institutions politiques, sociales, religieuses étaient l'œuvre de certains individus qui les personnifiaient pour ainsi dire. Nous sommes habitués, il est vrai, à exprimer l'histoire de ces époques dans notre langue d'aujourd'hui, et ce n'est pas tout à fait sans raison que nous parlons des « empiètements de la papauté », des « exigences de l'État territorial », etc. Mais, d'après la manière de voir les hommes de cette époque, ces abstractions se confondaient avec les personnes qui les représentaient. Henri IV croyait être en lutte non avec la Papauté, mais avec Grégoire VII, et Grégoire VII combattait non l'indépendance allemande, mais les princes partisans de l'Empire. Le compagnon auquel on refusait une place dans la corporation

en voulait, non à l' « institution des corps de métiers », ni à l' « étroitesse de cœur des petits bourgeois », mais à tel patron assis dans sa boutique Au XVIIe siècle, les théoriciens parlaient bien de « raison d'État » ou de « droits municipaux », mais le bourgeois moyen savait seulement qu'il avait à obéir au margrave de Baireuth ou au bourgmestre de Reutlingen. Toutes les fois qu'on se sentait alors gêné et entravé, c'était sous la forme primitive de l'oppression de l'individu par l'individu, du faible par le fort. Il est certain que cette opposition était, elle aussi, de nature à pousser à l'exaspération et à la colère, et elle a provoqué plus d'une fois une résistance passive ou active ; mais la révolte n'avait toujours pour objet et pour cause que tel cas particulier ; quant à la règle même, qui proclamait que le fort doit dominer le faible, elle était envisagée de tout temps comme une loi de la nature. Telle est encore, de nos jours, la manière de voir des peuples de l'Orient, de toutes les nations qui vivent en dehors ou en marge de la civilisation. L'individu n'a affaire qu'à l'individu ; et le fait que l'individu a derrière lui d'innombrables parents et compagnons prêts à le soutenir n'y change rien. La famille ou la tribu de l'homme lésé, c'est l'homme lui-même multiplié autant de fois qu'il a de parents capables de porter les armes ; c'est ainsi que la « puissance impériale » n'est, elle aussi, que l'Empereur lui-même multiplié par ses partisans dont chacun à son tour se borne à le représenter.

Cette manière de voir s'est encore maintenue, lorsqu'il se développa, au sein de l'Église catholique du Moyen Age, une institution aux exigences extraordinaires et d'une puissance énorme. C'est qu'en dehors du Pape, tout évêque et abbé, tout ecclésiastique et moine, se considérait et était considéré comme un représentant autorisé de l'Église. Et s'il est incontestable que l'idée d'une différence entre nation et représentant commença à percer timidement longtemps avant la Réforme, celle-ci n'en a pas moins été impuissante à développer cette idée jusqu'à ses dernières conséquences et à en faire l'objet d'une conviction universelle. L'ancienne conception continuait à rester en vigueur, alors que l'État moderne commençait déjà à remuer ses ailes. Dans l'Angleterre constitutionnelle on parlait non de « gouvernement » et de « peuple », mais de « ministres » et de « Parlement ». Et dans la France absolutiste l'axiome du Moyen Age était encore en pleine

force : peu importe que Louis XIV ait réellement dit : « l'État c'est moi », ou qu'il l'ait seulement pensé.

Il se produisit alors dans le grand État naissant du Nord ce fait inouï que le représentant légitime de la notion de l'État accorda à cette notion la place dominante dans ses préoccupations. Que Frédéric II ait réellement dit qu'il n'est que le premier serviteur de son État, la chose n'a qu'une importance secondaire ; l'essentiel, c'est qu'il a agi en se conformant rigoureusement à cette maxime. Il y a bien eu, avant le grand roi, des monarques qui ont mis toute leur vie au service de l'État, dans une sollicitude constante pour leur peuple, entièrement dévoués à ses intérêts supérieurs. Mais jamais encore le monde n'a vu l'exemple d'une personnalité géniale au plus haut degré se consacrant entièrement au travail pénible, terre à terre et à peine perceptible dans ses résultats. Que, par respect pour une décision de justice, le propriétaire de Sans-Souci n'ait pas dépouillé un meunier de son bien héréditaire, c'est là une anecdote comme il en court tant sur le compte de Haroun-al-Rachid, de Salomon, de Titus ; mais que l'ami de Voltaire, le joueur de flûte de Rheinsberg, le vainqueur de cent batailles s'isolât tous les jours devant son bureau de travail, entreprît de pénibles voyages d'inspection, épluchât tous les comptes, et tout cela uniquement au nom du « devoir », de l'abstraction « État », — voilà ce qui était inouï.

On pouvait encore dire de son père ce que le général von Gerlach a dit spirituellement de l'empereur Nicolas de Russie, savoir que ses ordres étaient promptement obéis, parce qu'ils se condensaient en coups de bâton. Frédéric-Guillaume I était encore tout à fait un homme d'ancien style : s'il se dévouait à l'État, c'est parce qu'il s'identifiait avec lui. Ses caprices et bizarreries, comme par exemple sa prédilection pour les grenadiers géants, prétendaient à la même obéissance que ses plans politiques. Avec Frédéric le Grand nous voyons disparaître cet état de choses. De même qu'il existe dans l'État moderne une séparation rigoureuse entre la fortune de l'État et la fortune privée du prince, de même Frédéric le Grand a établi une séparation nette entre l'État et le prince, en mettant celui-là au-dessus de celui-ci. L'État apparaissait comme un être d'une sévérité terrible, d'une toute-puissance à laquelle nul ne pouvait échapper. Cette nouvelle abstraction a bénéficié de tous les prédicats de Dieu : elle était toute-puissante par

ses moyens de contrainte, omniprésente par l'armée de ses fonctionnaires, omnisciente par les actes et les registres et, ce qui était le plus grave, afin d'étouffer dans le germe toute velléité de résistance, elle s'attribuait aussi la souveraine bonté. Conformément à l'esprit rationaliste alors en vigueur, l'État prétendait être le seul et le meilleur juge du bien, non seulement de la collectivité, mais aussi de chaque citoyen particulier; il n'est pas une classe ni une région, pas une collectivité ni une Église, pas une tradition et à plus forte raison pas une personnalité, qui possède le droit de gérer ses propres affaires. « Tout droit disparaît devant l'omnipotence de la volonté », comme dit le poète Platen.

Or l'état de choses immédiatement antérieur n'était pas de nature telle qu'on pût à la longue en désirer le maintien. La naïve identification des tendances et intérêts personnels avec les intérêts des collectivités représentées a fini par dégénérer chez tous les souverains, mais surtout chez ceux de France et d'Allemagne, en un arbitraire terrible. Et lorsqu'une maison princière ou un évêché ou une autre institution despotique ne comptait pas une seule personnalité éminente capable d'offrir aux sujets, en échange de leur soumission, la monnaie illusoire de la gloire, ceux-ci n'avaient aucune raison de souhaiter le maintien du régime sous lequel ils vivaient. Louis XIV, tout en opprimant son peuple, lui rendait du moins cette oppression supportable, grâce à l'éclat et à la gloire de son règne; mais l'ombre despotique et frivole d'un Louis XV, quelle compensation a-t-elle offerte aux Français?

Un autre contraste se faisait de plus en plus jour, contraste que l'humble soumission avait jusqu'alors empêché les peuples d'apercevoir : le contraste entre ce que tel homme est en réalité et ce qu'il représente, ce contraste auquel Schopenhauer consacrera plus tard un ouvrage célèbre. Certes on a toujours admis comme possible que l'homme soit incapable de remplir convenablement les fonctions dont il est investi, mais c'étaient encore là, d'après la manière de voir en vigueur, des cas isolés et exceptionnels. Mais désormais cette question se pose dans toute son acuité : un individu est-il capable de satisfaire à toutes les conditions qu'on est en droit d'exiger d'un représentant absolu et autocratique de la souveraineté, de celui qui est censé incarner l'ordre divin? « Le pavillon couvre la marchandise », tel est

le principe qui avait prévalu pendant longtemps : tout ce que le prince faisait, était bien fait : *rex non potest peccare*, disait-on. A présent on commençait à comparer l'idéal avec la réalité, le souverain tel qu'il devrait être avec le souverain tel qu'il est. Et cette comparaison ne put tourner qu'au désavantage des souverains. Aussi vit-on s'élever, au-dessus de la conception de la souveraineté absolue et illimitée du détenteur de l'autorité, un nouvel ordre d'idées d'après lequel le souverain n'était lui-même qu'un serviteur, un véritable *servus servorum*. Dans ce nouveau principe on ne voyait pas seulement une garantie contre les abus de toutes sortes, contre l'arbitraire capricieux, contre la corruption, la partialité, la prodigalité, la cruauté : on appréciait davantage encore sa portée théorique, en ce qu'il diminuait la distance qui sépare les maîtres des serviteurs, montrait que la dignité est un bien commun à tous les hommes et assignait au prince un terrain nouveau et plus sain.

Mais si l'exemple de Frédéric le Grand a été salué par une grande partie de la population comme l'aube d'un jour nouveau, on doit à la vérité de dire qu'il a suscité aussi une opposition importante. Nous ne parlons pas de l'opposition de ceux dont les intérêts se sont trouvés lésés par cette manière nouvelle de gouverner : petits princes temporels et ecclésiastiques et toute leur suite intéressée de *laudatores temporis acti*. Mais chez ceux dont l'opposition était exempte de tout mobile intéressé, de toute considération pratique, nous ne trouvons rien de moins que le germe des tendances dont les conséquences sauvages et défigurées nous apparaissent aujourd'hui sous l'aspect effrayant de l'anarchisme.

Il paraît, à première vue, presqu'improbable que les anarchistes actuels, ces ennemis acharnés et irréconciliables de l'ordre, dont les théories frisent la folie et le crime, se rattachent historiquement à des hommes qui se distinguaient par leur attachement décidé à la tradition, par leurs sentiments chrétiens et par une grande dignité morale. Il n'en est pas moins ainsi, et nous nous trouvons ici en présence d'un développement rigoureusement logique, même si l'on conçoit ce développement sous la forme d'une spirale plutôt que sous celle d'une ligne nette et droite. Les « libéraux » de l'époque de Frédéric, qu'ils soient guidés par des mobiles politiques ou par des raisons historiques et philosophiques, qu'il jouent ou non un rôle plus ou moins important dans la vie

publique, sont tous partisans du nouveau système. Joseph II et Mirabeau ne s'inspirent pas moins que Schloezer et Bentham de l'idée de l'État telle que la concevait Frédéric II. Mais l'opposition vient d'une poignée d'« idéologues » allemands, et à la tête du parti qui lutte pour l'ancien état de choses, nous trouvons précisément quelques-uns des chefs du mouvement spirituel et surtout littéraire.

En premier lieu, nous devons mentionner ici le nom de *Herder*. On peut dire que presque toute son activité d'écrivain tourne autour de cette seule question : Quels sont les rapports entre l'individu et la collectivité? Dans le domaine littéraire, cette question l'a conduit à l'idée capitale de la « poésie populaire » ; c'est elle encore qui lui a permis de concevoir la théorie des types permanents, si féconde pour l'histoire universelle et l'histoire de l'art. Or, veut-on savoir ce que le prophète du « Sturm und Drang » pense de la nouvelle idée de l'État et de ses conséquences? Nous trouvons l'expression la plus nette de son jugement à ce sujet dans le principal ouvrage de sa période réactionnaire : *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit*. Nous lisons ici les déclamations les plus passionnées contre l'esprit des temps nouveaux. « Nous n'avons plus besoin des grandes vertus de la science, de la guerre, de la vie civique, de la navigation, du gouvernement; tout cela est transformé en une machine, et la machine est dirigée par un seul... L'armée est devenue une machine asservie, privée de pensée et de volonté et qu'un seul homme manie dans sa tête. Au fond, dirait un Romain ou un Spartiate, qu'a-t-on mis à la place des vertus étouffées au foyer le plus intime du cœur et par quoi a-t-on remplacé la couronne fanée de l'honneur militaire? Le soldat est le premier journalier de l'État, revêtu d'une livrée de héros... Le maître seul existe, et toutes les existences individuelles ont été anéanties sans trop d'effort : les pays libres et les formes de propriété des vieux temps gothiques, tout ce pauvre édifice complètement démoli et détruit, est assiégé de si près dans ses petites ruines que si pays, habitants, citoyens, patrie comptent encore parfois pour quelque chose, le maître et le serviteur, le despote et les laquais de tout rang, de toute vocation et de toute fonction sont tout. » Les mots se succèdent avec véhémence, souvent sans forme ; mais ce qu'ils veulent exprimer, est on ne peut plus clair. Ne croirait-on pas entendre un moderne?

Un Oscar Wilde ou un Huysmans n'ont pas traité avec plus de mépris le mécanisme de notre vie, comparée à la richesse et à la variété du Moyen Age « vieux-gothique ». Mais il faut se garder d'exagérer la ressemblance. Au nom de quoi Herder combat-il en effet l'esprit nouveau? Au nom de la *tradition*, c'est-à-dire d'un principe que les modernes haïssent le plus. Son maître Hamann avait mis ce principe à la base de toute sa philosophie; et c'est par ce principe que Herder justifia son antipathie à l'égard de l'idée frédéricienne de l'État, avec son uniformité militaire. Dans ses *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*, qui représentent le fruit le plus mûr de son activité d'écrivain, il traite en détail, au neuvième livre de la deuxième partie, la question des rapports entre l'individu et la collectivité. Et ici il s'exprime, sur le problème qui nous intéresse, avec toute la clarté désirable : « Dès que le régent veut se substituer au créateur et, usant de l'arbitraire et de la passion, faire de la créature, en vue de ses fins personnelles, ce que Dieu n'a pas voulu qu'elle fût, aussitôt ce despotisme qui défie le ciel devient la source de tout désordre et de malheurs inévitables. »

Comme toutes les classes d'hommes établies par la tradition correspondent d'une certaine façon à l'ordre de la nature qui ne réserve pas ses dons à une seule classe, il n'y a rien d'étonnant à ce que la plupart des peuples, après avoir subi toutes les formes de gouvernement et éprouvé le joug de chacune d'elles, aient fini, en désespoir de cause, par revenir à celle qui les transformait en machines, c'est-à-dire au gouvernement despotique et héréditaire. La tradition constitue donc, en un certain sens, un malheur, parce qu'elle fait abstraction de l'individualité (des dons que la nature a dispensés arbitrairement) et impose à l'individu des formes prédéterminées; mais elle est en même temps le seul moyen de salut, parce qu'elle pose des limites à la puissance de l'individu même le plus fort.

Mais cette façon d'envisager les droits de la « créature » individuelle nous donne la clef qui nous permet de comprendre non seulement l'attitude de Herder dans le procès « Man versus State » (pour nous servir de l'expression de Spencer), mais aussi les tendances de ses successeurs. C'est précisément parce qu'il se pose en défenseur de l'individu, de la personnalité de génie, de l'originalité (car s'il a emprunté cette nouvelle notion à Young, c'est lui qui

l'a approfondie au point de la rendre vraiment féconde) que Herder est hostile à la souveraineté de l'individu. Mais il a commis l'erreur historique de ne pas apercevoir le système frédéricien derrière la personnalité de Frédéric le Grand. Le caractère le plus important de ce système, la subordination du souverain à l'idée de l'État, lui a échappé, au point qu'il ne voyait partout que l'intervention arbitraire du seul Roi. Et c'est ainsi qu'il croit pouvoir formuler dans son *Reisetagebuch* cette conclusion monstrueusement erronée que l'activité de Frédéric n'a eu qu'un caractère négatif et que ses conséquences ne peuvent qu'être éphémères.

Cette erreur était excusable tant que l'œuvre extraordinaire du grand Roi apparaissait aux yeux en même temps que sa personne. Mais lorsqu'à sa mort un prince lui succéda qui n'était rien moins qu'un roi par la grâce de Dieu, au sens historique du mot, on a été obligé de s'habituer à envisager le nouveau système d'une façon impersonnelle. Et on a dû d'autant plus s'opposer à ce système que les dangers qu'il comportait pouvaient étendre leur action sur plus d'une génération. Wilhelm von Humboldt, à qui le sort a réservé la singulière mission d'achever tout ce que Herder avait commencé, écrivit en 1792 ses *Ideen zu einem Versuche die Grenzen der Wirksamkeit des Staates zu bestimmen*. Cet ouvrage est un véritable catéchisme de la liberté individuelle, catéchisme que John Stuart Mill n'a fait, somme toute, que traduire en anglais (mais par traduction j'entends quelque chose de plus que la simple transcription verbale) et auquel Herbert Spencer a donné récemment, à sa façon, un regain d'actualité. L'ouvrage de Humboldt (qui malheureusement n'a été publié qu'en 1851) est dominé d'un bout à l'autre par une seule préoccupation : défendre l'individu contre les empiétements de l'État. « La véritable destination de l'homme, dit-il au commencement du deuxième livre, non pas celle que lui tracent ses passions changeantes, mais celle que lui prescrit la raison éternelle et immuable, consiste dans un développement aussi élevé et aussi proportionnel que possible de ses forces, afin d'en former un tout harmonieux. La condition première et indispensable de ce développement réside dans la liberté. Il est vrai qu'en plus de la liberté le développement des forces humaines suppose encore une autre condition qui se rattache toutefois étroitement à la liberté : la variété des situations. L'homme le plus libre et le plus indépendant, placé dans une situation invariable, subit un arrêt

de développement. » La tâche la plus élevée de l'homme consiste donc, ainsi qu'il le montre plus loin, dans le développement de son *originalité*, « et s'il est une chose sur quoi repose, en dernière analyse, toute la grandeur de l'homme, pour laquelle l'homme doit lutter sans cesse et que celui qui veut agir sur les hommes ne doit jamais perdre de vue, c'est l'*originalité de ses forces et de sa constitution mentale* ». Or, l'État niveleur est l'ennemi le plus dangereux de cet idéal. « L'esprit du gouvernement se manifeste dans chacune de ses institutions, et quelque sage et paternel que soit cet esprit, il n'en impose pas moins à la nation une *uniformité* et la fait agir conformément à des mobiles purement extrinsèques. » Cet ordre d'idées conduit tout naturellement Humboldt à la théorie, d'après laquelle l'action de l'État doit être limitée à des choses strictement nécessaires. A une époque où la bureaucratie de la Prusse commençait à manifester la dangereuse tendance à tout gouverner, à une époque où Hegel sacrifiait tous les intérêts particuliers à l'idole de l'État tout-puissant, Humboldt n'a pas craint de concevoir l'État seulement comme un « mal nécessaire » et de mettre au-dessus de lui la libre communauté des citoyens, la « nation » au sens idéal du mot. « La constitution de l'État et la collectivité nationale, tout en étant étroitement liées l'une à l'autre, ne doivent jamais être confondues. » Lors même que par excès de pouvoir ou par violence, par habitude ou par la loi, l'État impose aux citoyens certains rapports, il en existe toujours, à côté de ceux-ci, d'autres, infiniment variés, sujets à des changements fréquents et que les citoyens choisissent librement. Et c'est ce libre commerce, que les citoyens d'une nation entretiennent entre eux, qui contribue à la conservation des biens dont le désir assemble les hommes en société. La constitution de l'État proprement dite est subordonnée à la société comme à sa fin et n'est acceptée elle-même que comme un moyen nécessaire ou, puisqu'elle implique toujours une restriction de la liberté, que comme un mal nécessaire. » L'expression « communauté nationale » (National-Verein), imaginée par Humboldt, a acquis plus tard pour nous autres Allemands une très grande importance politique, puisqu'elle a servi à désigner l'union qui avait pour but la constitution de l'Empire national allemand et devait servir à réaliser, au-dessus des « États » particuliers, l'unité idéale de la nation. Mais ce que l'ami de Gœthe et de Schiller entendait par cette expression

ressemblait plutôt aux aspirations des représentants *idéalistes* de l'anarchisme théorique : une communauté libre fondée sur l'acceptation consciente de ses membres et n'exigeant aucune contrainte, parce qu'elle n'accepte que des adhérents volontaires. Mais ces théoriciens, Reclus, Mackay par exemple, sont en désaccord avec Humboldt sur un point important : ils considèrent l'État, non seulement comme un moyen inutile, mais encore comme un mal tout à fait superflu.

Ici encore on reconnaît le fameux mouvement en spirale, si l'on songe que dans l'intervalle qui sépare Humboldt de Reclus, un homme aussi intelligent, aussi savant et, sous certains rapports, aussi libéral que Lothar Bucher, la « main droite » de Bismarck, n'avait qu'un sourire méprisant pour ceux qui croyaient à la possibilité de réaliser les fins nationales en dehors du cadre de l'État. On avait donc complètement abandonné Humboldt pour revenir à Herder. « L'État moderne, écrit quelque part Bucher, vise à pulvériser l'État naturel, à le réduire en atomes et à remplacer par des machines l'organisme détruit. Les Français ont donné à ces machines le nom d' « organisations », et ce nom s'était maintenu, tant qu'eux-mêmes et d'autres peuples croyaient fermement qu'une institution dans le genre par exemple de la police de Peel était véritablement un organisme, c'est-à-dire quelque chose de vivant. » Cette opposition entre l'État « naturel » et l'État « moderne », ce parti pris contre la centralisation française et pour l'ancienne variété des règles de droit sont tout à fait dans le goût de Herder. Mais tout cela était également on ne peut plus conforme à l'esprit de l'époque. Et de même que Lothar Bucher opposait alors (1855) l'État moderne, comme une création contre nature, à l'État qui s'est formé organiquement, un historien de la civilisation aussi éminent que W.-H. Riehl parlait vers la même époque de capitales « naturelles » et « artificielles ». Mais une pareille manière de voir constitue une véritable régression par rapport à celle de Humboldt. Celui-ci envisageait toute formation politique sous le même grand point de vue, et cela avec raison, car toute formation politique entrave le développement individuel. Mais Herder et Hamann, Bucher et Riehl, succombant à une certaine faiblesse romantique, ont confondu le point de vue esthétique avec le point de vue social et politique. C'est pourquoi Bucher parle du régime turc avec la même sympathie avec laquelle Herder a parlé du régime polonais.

Dans celui-ci l'individualisme paraît en effet avoir été érigé en principe de la constitution politique : la majorité haïe ne joue aucun rôle, chaque député valant autant que tous les autres réunis et pouvant par son veto personnel réduire la diète à l'impuissance. On pourrait qualifier la constitution polonaise d'anarchie aristocratico-constitutionnelle. Mais un pareil régime ne peut paraître préférable à l'état administratif moderne qu'aux yeux de ceux qui nourrissent un amour romantique pour le pittoresque du Moyen Age, avec son cliquetis d'armes et son affirmation démesurée de la personnalité. Dans cet État aussi relâché que possible, Humboldt et Reclus apercevaient encore, abstraction faite de la réserve aristocratique, tous les maux inséparables de la notion même de l'État, et c'est pourquoi les ennemis de l'État vont plus loin que Humboldt, de même que ceux des années cinquante restaient en deçà de ses idées.

(*A suivre.*)

RICHARD M. MEYER
(Berlin).

(Traduit par le Dr S. JANKELEVITCH.)

LE DEUXIÈME CENTENAIRE

DE LA

NAISSANCE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

EN FRANCE

Henri Poincaré, ayant entendu à la séance commémorative du centenaire de la mort de Kant organisée par la Société française de Philosophie, la critique que M. Couturat a faite des jugements synthétiques *a priori* de Kant, a dit : « On voit bien que c'est le centenaire de la *mort* de Kant [1]. » Nous n'avons pu nous empêcher, en essayant de faire le bilan de tout ce qui a été dit et fait à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de Rousseau, d'appliquer le mot de l'éminent et regretté savant et de nous dire : « On voit bien que c'est le bicentenaire de la *naissance* de Rousseau. » Celui qui a eu l'occasion d'observer avec quelle passion l'œuvre de Rousseau a été discutée dernièrement par les différents représentants de la pensée et de l'action du temps présent, sera obligé de constater que la pensée de Rousseau constitue une partie intégrante de notre vie, que s'occuper de Rousseau ne signifie pas seulement faire de l'histoire pure : c'est plutôt intervenir activement dans les évènements les plus importants de notre époque.

C'est pour justifier cette affirmation que nous allons esssayer, dans les pages qui suivent, d'examiner les différentes formes de la commémoration du bicentenaire de la naissance de Rousseau.

1. Inutile de remarquer que l'ironie ne s'adresse pas ici à l'œuvre de Kant mais à la critique sévère de M. Couturat.

I

On sait qu'à la date du 8 mars 1898, le Sénat a invité le Gouvernement de la République à faire exécuter deux monuments en marbre qui devaient être substitués aux deux sarcophages provisoires et à donner ainsi une sanction définitive aux décrets de l'Assemblée constituante et de la Convention nationale décernant à Voltaire et à Rousseau les honneurs du Panthéon. M. Joseph Fabre fut le rapporteur du projet et le défendit à la tribune, contre les attaques de la droite. La décision du Sénat de 1898 n'avait pas encore reçu son effet lorsque Berthelot en a réclamé de nouveau l'exécution. Le gouvernement, obéissant en quelque sorte à l'invitation renouvelée qui lui était donnée, a chargé deux éminents sculpteurs d'exécuter les monuments. C'est à M. Bartholomé, le célèbre créateur du « Monument aux morts » qu'a été confié celui de Rousseau. Le monument ayant été terminé à la veille du bicentenaire, le Gouvernement présenta à la Chambre un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 30,000 francs pour la célébration de cet anniversaire. La discussion du projet a eu lieu le 11 juin à la Chambre et le 25 juin au Sénat. A la Chambre, le rapporteur fut M. Viviani, et au Sénat, M. Lintilhac. Nous n'avons pas l'intention de rendre compte ici de tout ce qui a été dit pour et contre. Ce qui nous paraît cependant indispensable, c'est d'attirer l'attention du lecteur sur les passages caractéristiques des discours des adversaires du projet. Car cela nous permettra de connaître non seulement la mentalité de ces politiciens mais aussi et surtout l'immense actualité de l'œuvre de Rousseau.

« Ce que je reproche surtout à l'œuvre de J.-J. Rousseau, a déclaré M. *de Las Cases* au Sénat[1], ce que je reproche surtout à ses doctrines et à ses écrits, c'est que ce qui s'y trouve de bon et de vrai n'est le plus souvent pas de lui et que la plupart de ses erreurs sont, au contraire, bien de lui. Ce que je lui reproche, c'est d'avoir exercé son influence, non point par la partie saine de ses œuvres ou de sa doctrine, mais par leur partie malsaine. Et si vous me demandez pourquoi c'est cette partie malsaine qui a eu de l'in-

1. Nous citons d'après le *Journal Officiel*.

fluence, je vous répondrai que personne n'a manié comme J.-J. Rousseau ce que les orateurs appellent les passions, personne n'a fait plus que lui appel aux mauvais instincts. L'égoïsme, l'orgueil, l'envie, voilà ce que vous retrouverez à chaque ligne de l'œuvre de Rousseau. » Et plus loin : « Si vous avez, messieurs, dans votre budget 30,000 francs dont vous ne sachiez que faire, employez-les à améliorer le sort des malheureux enfants dont les pères ont imité J.-J. Rousseau. »

Non moins fielleux a été le discours de M. *de Lamarzelle*. Après quelques remarques concernant l'abandon des Enfants, le sénateur interprète Rousseau de la manière suivante : « Rousseau dit : l'homme est né libre. Voyons donc naître cet homme. Au moment où il sort des entrailles de sa mère, regardez cet être chétif. Le voilà, c'est un être libre! Libre, en vérité? Mais il n'y a pas, dans toute la nature, dans toute la création, d'être plus dépendant que lui. » On croirait entendre l'auteur de l'*Émile* en lisant ces lignes. « Pour Rousseau, dit M. de Lamarzelle, un peu plus loin, les ancêtres, la tradition, la famille ne sont rien. Il en fait table rase. Une seule chose compte dans le monde, dans la société, c'est l'individu. L'individu est souverain, seul souverain. Tout le reste doit plier devant lui. Il est né libre. » Selon M. de Lamarzelle, « l'œuvre de J.-J. Rousseau, l'œuvre de la Révolution s'écroule toute seule, et elle s'écroule parce qu'elle est à la fois contraire à la nature des choses et à la tradition et que tout ce qui est contraire à la nature des choses et à la tradition ne peut pas subsister. » C'est pourquoi il condamne Rousseau. « Rousseau ne s'est servi de son talent que pour répandre le poison dans le monde, et j'insiste sur ce mot : oui, lorsque les différents peuples qui, pour leur malheur, ont accepté ses idées et appliqué politiquement ou socialement, seront arrivés, comme l'a dit si admirablement Joseph de Maistre, jusqu'au bout de l'erreur et qu'ils reviendront à la vérité, la postérité appellera Rousseau du seul nom qu'il mérite : le plus grand empoisonneur qui ait jamais corrompu l'esprit public. »

Mais ce qu'il y a de plus triste, c'est de voir sortir de la bouche, que dis-je ! de la plume de M. *Maurice Barrès*, membre de l'Académie française (car le député des Halles n'a pas fait un discours, mais il a lu ses notes à la Chambre), les paroles suivantes : « A l'heure où nous sommes, avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'État,

l'homme qui a inventé le paradoxe détestable de mettre la société en dehors de la nature et de redresser l'individu contre la société au nom de la nature ? Ce n'est pas au moment où vous abattez comme des chiens ceux qui s'insurgent contre la société en lui disant qu'elle est injuste et mauvaise et qu'ils lui déclarent une guerre à mort qu'il faut glorifier celui dont peuvent se réclamer à juste titre tous les théoriciens de l'anarchie. Entre Kropotkine ou Jean Grave et Rousseau il n'y a rien, et ni Jean Grave, ni Kropotkine ne peuvent intellectuellement désavouer Garnier et Bonnot... Avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'État, le pédagogue qui a le plus systématiquement écarté de l'enfant les influences de la famille et de la race ?... Avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement, au nom de l'État, l'homme qui a posé comme un principe que l'ordre social est tout artificiel, qu'il est fondé sur des conventions, que la famille elle-même ne se maintient que par conventions et qui en déduit le droit pour chacun de nous de reconstruire la société au gré de sa fantaisie ? Eh ! messieurs, nous savons bien tous que la société n'est pas l'œuvre de la raison pure, que ce n'est pas un contrat qui est à son origine, mais des influences autrement mystérieuses... Ce n'est pas au moment où s'opère dans tous les partis de la jeunesse française un vigoureux travail, dont on voit déjà les fruits, pour enrayer toutes les formes de l'anarchie, que nous pouvons glorifier l'*apôtre éminent et le principe de toutes les anarchies...* »

Ces accusations témoignent d'une si grande insincérité ou d'une passion si injuste qu'il nous paraît superflu de les réfuter, d'autant plus que nous aurons l'occasion plus bas d'indiquer la vraie pensée de Rousseau.

Malgré les protestations des adversaires, le projet fut voté à la Chambre et au Sénat, et la France a célébré le bicentenaire de la naissance de Rousseau.

La première des fêtes a eu lieu le dimanche 23 juin au parc d'Ermenonville, où l'Opéra-Comique de Paris a représenté en plein air le *Devin du village* de Rousseau. Avant la représentation, M. *G. Séailles* a prononcé un discours dans lequel il a essayé de faire ressortir la grande révolution que la pensée de Rousseau a effectuée dans tout l'ensemble de la vie moderne. M. H. Buffenoir a dit une ode à Rousseau. On y a représenté aussi *L'Homme de*

la nature de M. Princet. Le vendredi 28 juin a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne la séance solennelle. Une quarantaine de camelots du roi s'étaient disséminés dans la vaste salle, dans l'intention de « saboter » la solennité. Leur tactique consista, pendant les discours, à se lever successivement et à prononcer parfois une protestation, le plus souvent une injure. Le premier discours fut celui de M. *J.-Ernest Charles* au nom du comité du bicentenaire. Le comité, dit-il, a voulu avant tout et surtout célébrer en Rousseau le grand écrivain qui sut rénover les sources de l'inspiration littéraire, mais aussi particulièrement le philosophe à qui la France doit une large part de son prestige intellectuel et moral dans le monde et en qui la démocratie doit honorer l'un de ses plus vaillants ouvriers. M. *Alfred Croiset*, doyen de la Faculté des lettres, a associé ensuite l'Université de Paris aux hommages rendus à l'un des hommes qui ont le plus ému les âmes et renouvelé le plus profondément la vie morale de l'humanité. M. Croiset n'ignore ni les erreurs de Rousseau ni ses fautes. Mais il sait la grandeur bienfaisante de son génie, les sources nouvelles de beauté qu'il a fait jaillir, les idées généreuses, et encore aujourd'hui fécondes, qu'il a répandues parmi les hommes et qui font que sa mémoire est honorée de tous les peuples. « On blâme Rousseau d'avoir été le père du Romantisme, ajoute M. Croiset. Mais ce reproche est un titre de gloire. Il est aisé de dire du mal du Romantisme, car il a été une école et une mode : or toute école a ses étroitesses, et toute mode a ses ridicules. Le Classicisme aussi a été l'un et l'autre... Le Romantisme, en rendant à l'individu son indépendance et à la passion son essor, en libérant l'art des vaines conventions, la langue de la fausse noblesse et des périphrases, a renouvelé la pensée française qui s'étiolait sous l'empire des règles et des abstractions, et il a créé l'admirable poésie qui, en vers ou en prose, a été l'âme de la littérature au dix-neuvième siècle. » En terminant, M. Croiset salue en Rousseau l'un des initiateurs les plus puissants de ces perpétuelles renaissances qui font, depuis tant de siècles, la merveille de l'activité française dans tous les ordres de créations, et proclame que « la gloire de Rousseau, toujours jeune, est bien aussi celle d'un classique, *du premier classique de l'âge moderne* ».

M. *Bernard Bouvier* a parlé au nom de l'Université de Genève. Il salue en Rousseau le réveilleur de la conscience de fraternité où tend, au-dessus des destins et des génies nationaux, cette grande

âme collective qui est l'invisible patrie nécessaire à chacune de nos âmes. Tout en affirmant que les Genevois sont fiers de Jean-Jacques, citoyen de Genève, M. Bouvier s'efforce de rattacher Rousseau à la France. Rousseau est Français de France par le don de généraliser ; par l'art d'aplanir à toutes les intelligences les chemins ardus de la science et de la philosophie ; par la beauté et le retentissement universel de sa parole. Oserait-on renier comme étranger, ajoute M. Bouvier, celui qui a su émouvoir tous les cœurs, dans tous les ciels et dans toutes les conditions, en leur révélant la richesse intime, la force persuasive et la splendeur descriptive de la langue française? Sa passion ouvrit aux dramaturges et aux romanciers de l'avenir des thèmes inépuisables de « la simple humanité souffrante ». Sa rêverie conduisit la langue qu'avaient parlée Descartes et Corneille au delà des horizons où la raison se borne, jusqu'aux régions inexplorées de l'intuition et du subconscient.

M. *Viard*, président de l'Association générale des étudiants, invoque le nom de Rousseau non seulement comme un des maîtres de la littérature française mais comme celui du philosophe qu'initie la jeune génération à la vie sociale et politique.

Le dernier des orateurs, M. *Jean Richepin*, de l'Académie française, a célébré Rousseau au nom des écrivains français. Il a affirmé que depuis cent ans, et pour longtemps encore, sans aucun doute, des preuves de l'influence de Rousseau (qu'on l'accepte ou non de bonne grâce) sont comme incrustées, et en marques indélébiles dans l'œuvre entière, pourtant si diverse, de cette époque si féconde, dans notre poésie comme dans notre prose, dans notre théâtre, notre roman, nos journaux, nos discours, dans toutes nos façons de sentir et d'exprimer ce que nous sentons, au point que ces marques profondes, indéniables, essentielles, on les trouve même chez ceux qui détestent Rousseau, même chez ceux qui le combattent, même chez ceux qui ne l'ont pas lu. Ce que Rousseau a apporté de neuf et de fort, c'est l'individu posé en face de la nature, et qui la regarde, et qui la voit, qui s'en imprègne, qui s'y mêle intimement, qui la peuple de vivantes images, qui l'anime de ses propres émotions, qui la traduit à travers soi et se traduit à travers elle. De cette source, si humble (comme toutes les sources), ce qui allait couler, et rouler dans tout le dix-neuvième siècle, c'est l'immense nappe de Lyrisme qui en fait un siècle unique au cours de l'his-

toire de la littérature française ; c'est d'abord le fleuve majestueux du Romantisme ; c'est ensuite le torrent irrespectueux du Réalisme ; c'est, enfin, ce grand courant qui les réunit, gros à la fois de poésie et de vérité, cet irrésistible et frénétique flux où bouillonnent la fièvre, l'espoir, le rêve, le doute, la foi, la passion, l'amour du beau, la folie du juste ; c'est, osons le dire, cette sorte de mysticisme dans le culte du réel, cette exaltation sentimentale, souvent excessive mais toujours sincère, et qui, après le dix-huitième siècle littéraire si sec, si décharné, si abstrait, aux rictus et aux élégances de squelette, rend si splendide à voir notre dix-neuvième, concret, lui, musclé, sanguin, nerveux aussi, mais aux larges pleurs et aux larges rires sentant la vie intense et l'humanité en marche.

Le 29 juin a eu lieu au Trocadéro une soirée de gala. *Le Devin du village* y fut représenté par l'Opéra-Comique et *Pygmalion* par la Comédie-Française. On y a représenté aussi une pièce qui traite des épisodes de la vie de Rousseau : *Les Charmettes*, de M. L. Larguier.

Enfin, le 30 juin a eu lieu au Panthéon, en présence du président de la République, la fête officielle organisée par le gouvernement en l'honneur de Rousseau et l'inauguration du tombeau de Rousseau. Le tombeau a été installé au pied du pilier sud-ouest du Panthéon. Il est formé d'un large motif central où l'on voit, assises et appuyées contre un fronton où court une guirlande de laurier, trois figures de femmes. Au milieu, la Philosophie rêve, une main levée, l'autre tenant un livre ; à ses côtés, ses deux compagnes, la Nature portant des fruits et des fleurs, la Vérité devant un miroir. Ce sont les muses de Rousseau. Sur le plan incliné du tombeau, encastré dans la pierre, Bartholomé a modelé le profil de Rousseau. C'est sous cette dalle que reposeront les restes du citoyen de Genève. Deux femmes debout complètent le monument : elles se dressent, de chaque côté de la pierre tombale. Celle de gauche représente la Musique. Appuyée au balustre circulaire, elle chante et tient dans ses mains un rouleau de musique. En face d'elle la Gloire littéraire, élevant un laurier, couronne d'un grand geste la pensée ardente et toujours vivante de Rousseau.

M. *Paul Painlevé,* député, membre de l'Institut, président du Comité du bicentenaire de Rousseau, a pris le premier la parole. Après avoir précisé que le comité qui a pris l'initiative de ces fêtes a voulu honorer à la fois les lettres françaises et les traditions

les plus généreuses de la Révolution, M. Painlevé indique la cause de l'influence universelle et indéfinie de Rousseau. C'est à savoir que trois thèmes s'entremêlent inlassablement dans ses émouvantes symphonies : *justice*, *liberté, amour de la nature*. De tous les sentiments que Rousseau propage parmi les hommes, le plus fort, celui qui le domine et le possède, celui qui va ébranler les trônes, dit M. Painlevé, c'est le sentiment de la *justice*. Voilà la base de tout son édifice politique et social. M. Painlevé, proteste énergiquement contre ceux qui font de Rousseau le précurseur de l'anarchisme. Non moins énergiquement critique-t-il ceux qui voient en Rousseau un étranger à la France. « Messieurs, a-t-il dit, quand un écrivain et un philosophe a fait à sa langue et à sa race le don de tant de formes et de pensées nouvelles, il semble que le paradoxe soit un peu audacieux de lui crier « Hors d'ici ! » C'est pourtant, depuis quelques années, la prétention d'une nouvelle école qui prend l'intolérance pour une forme supérieure du patriotisme. »

M. *Henri Fazy*, président du Conseil d'État de Genève, prononce à son tour un discours en l'honneur de l'auteur du *Contrat social*. Il analyse l'influence qui demeure chez Rousseau de ses origines genevoises et huguenotes. Il la retrouve aussi bien dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* que dans son article sur l'*Économie politique*, et surtout dans le *Contrat social*. « Pour Rousseau, dit M. Fazy, la souveraineté du peuple n'est pas une vague abstraction, un simple idéal à poursuivre : c'est une réalité... Ce fut dans les institutions séculaires de Genève qu'il puisa la conception de la souveraineté du peuple, indivisible et inaliénable. » Si Rousseau garda l'empreinte de ses origines genevoises, c'est, reconnaît M. Fazy, en France que Rousseau puisa ses qualités incomparables de style et d'invention littéraire qui lui assignent une place de premier rang parmi les grands écrivains de langue française. M. Fazy aussi se révolte contre ceux qui voient en Rousseau le symbole de l'indiscipline, de la violence et de l'anarchie. « Sans doute, dit-il, Rousseau a formulé, soutenu, propagé des doctrines hardies, mais il ne fut jamais l'apôtre du désordre ; il recommanda au contraire la soumission aux lois, le respect des magistrats librement élus. »

M. *Guist'hau*, ministre de l'instruction publique, se trouvant empêché par l'état de sa santé de se rendre au Panthéon, c'est M. Léon Bérard, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, qui a

donné lecture de son discours. L'intention de M. Guist'hau semble avoir été d'indiquer que c'est surtout en tant que Rousseau a été le précurseur de la Révolution que le gouvernement lui a voulu rendre ses honneurs. « S'il est vrai, dit-il, que son esprit fut sur les grandes journées de notre Révolution, sur le serment du Jeu de Paume, sur la nuit du 4 Août et sur la fête de la Fédération, s'il est vrai que l'on retrouve dans l'éloquence de Mirabeau et dans celle de Danton, dans les décrets de la Convention et jusque dans certaines proclamations de Hoche et de Bonaparte l'accent et la vibration et la flamme de sa voix ; si de son *Vicaire savoyard* et de ses *Lettres de la montagne* dérive le théisme révolutionnaire, et pour une part l'apologétique du *Génie du Christianisme* et plusieurs des caractères de l'école de Maine de Biran ; si pour avoir décrit ses rêveries, ses « extases » et ses « ravissements », pour avoir essayé d'exprimer « ce vide inexprimable de son âme que rien n'aurait su remplir et cet élancement vers une source de jouissance dont il n'avait pas l'idée et dont pourtant il sentait le besoin », il a ouvert et fait jaillir les sources profondes du lyrisme romantique ; et s'il est vrai enfin, au dire de l'un de ses critiques les plus éminents et les plus sévères, que « sa descendance littéraire », c'est Chateaubriand, c'est Mme de Staël, c'est Lamartine, Hugo, Musset, Sand, Michelet, et que « sans Rousseau, ils n'auraient pas été ce qu'ils sont », gloire à lui !

Après la cérémonie, des bagarres se sont produites dans la rue Soufflot. Aux cris des camelots du roi : « Vive le roi ! A bas les métèques ! » ont répondu les cris : « Vive Rousseau ! Vive la République ! » Cent deux arrestations ont été opérées.

Le samedi 29 et le dimanche 30 juin, la jeunesse du quartier latin a dansé jusque très tard dans la nuit dans la rue, comme au 14 Juillet. Les camelots du roi n'ont pas cru nécessaire de saboter ces réjouissances.

Des fêtes commémoratives eurent lieu dans d'autres villes de France où Rousseau a séjourné telles que Chambéry, Lyon, Montmorency, Montpellier, Besançon, Fontainebleau, etc.

Nous nous abstiendrons de critiquer ici les détails de ces fêtes commémoratives, puisque en principe nous ne croyons pas que le culte des grands hommes soit d'une grande efficacité pour la réalisation de leurs doctrines. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de regretter que ces fêtes aient eu un caractère essentiellement

politique et officiel et qu'on n'ait pas employé au moins la moitié de la somme votée à la propagation d'un ouvrage important de Rousseau, l'*Émile* par exemple.

II

Passons à l'examen des travaux qui ont été publiés à l'occasion du bicentenaire. Cela nous aidera peut-être un peu mieux à nous convaincre de la vitalité de l'œuvre de Rousseau.

D'une manière générale, on peut dire que le nombre des travaux publiés en France à l'occasion du bicentenaire est relativement petit. Parmi les journaux quotidiens, c'est surtout *Le Temps* qui a publié plusieurs articles sur Rousseau. Les articles de Revues aussi ont été peu nombreux. Si je suis bien renseigné, quatre Revues seulement ont publié des numéros consacrés à Rousseau. Ce sont : la *Revue de Métaphysique et de Morale*, *Athéna*, la *Revue critique des Idées et des Livres*, les *Annales politiques et littéraires*. Parmi les autres Revues, qui ont publié des articles sur Rousseau, nous citons : la *Revue des Deux-Mondes* (15 juin, article de M. Pierre-Maurice Masson : *Comment connaître Jean-Jacques*), la *Revue Bleue* (22 et 29 juin, articles de Fr. Macdonald sur la *Légende des Enfants de Rousseau*) ; le *Mercure de France* a publié dans plusieurs numéros des articles sur Rousseau (16 juin, article de M. A. Bazaillas : *Rousseau créateur*, *Les sources intérieures de son génie* ; 1er juin, A. Schinz: *La notion de vertu dans le Premier Discours de Rousseau* ; 16 juillet, Louis Guimbaud : *J.-J. Rousseau à Londres et à Wooton* ; 1er août, Elis Havelock : *L'influence actuelle de Rousseau*, etc.), le *Correspondant* (25 juin, article de M. Louis Proal : *La psychologie de Rousseau*), la *Revue de Paris* (15 juin, article de M. Léon Cahen : *Rousseau et la Révolution française*), etc. Parmi les ouvrages parus en France à l'occasion du bicentenaire, nous citerons : E. Faguet, *Vie de Rousseau*, *Rousseau contre Molière*, *Les Amies de Rousseau* (Société française d'Imprimerie et de Librairie) ; *Pages célèbres de J.-J. Rousseau*, introduction de L. Dumur (édition de la *Feuille littéraire*) ; *J.-J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps*, articles recueillis et annotés par Pierre-Paul Plan (*Mercure de France*, 321 pages) ; *J.-J. Rousseau et Malesherbes*, Un dossier

de la Direction de la Librairie sous Louis XV, publié sur les documents originaux, par P.-P. Plan (Paris, Fischbacher, 51 pages); *J.-J. Rousseau à Môtiers-Travers*, par Henri Tournier (Paris, Cornély, 47 pages); *J.-J. Rousseau*, par Joseph Fabre (Paris, F. Alcan); *J.-J. Rousseau*, par Julien Tiersot (dans la collection : *Les Maîtres de la Musique*, Félix Alcan, 240 pages); *J.-J. Rousseau et sa philosophie*, par M. Höffding, traduit par Jacques de Coussange (Paris, F. Alcan, XI et 164 pages); *J.-J. Rousseau*, leçons faites à l'École des Hautes Études Sociales, par MM. Baldensperger, Beaulavon, Benrubi, Bouglé, Albert Cahen, Delbos, Gastinel, Dwelshauvers, D. Mornet, D. Parodi, F. Vial; préface de M. Gustave Lanson (*Bibliothèque générale des Sciences sociales*, Paris, F. Alcan, 303 pages).

Il nous est impossible d'examiner ici tous ces travaux. Nous nous contenterons d'attirer l'attention du lecteur sur ce qui nous semble le plus caractériser la commémoration du bicentenaire de la naissance de Rousseau.

M. *P.-P. Plan* a recueilli les anecdotes, les comptes rendus, les faits divers, les commérages, les « échos », relatifs à la personne et aux œuvres de Rousseau, durant la période qui a suivi l'apparition de l'*Émile* jusqu'à celle des *Confessions*. Il ne s'agit pas de textes inédits, mais de textes pour la plupart oubliés et dispersés en des publications difficilement accessibles. Pour être plus exact, il faut ajouter que M. Plan n'a pas consulté directement les différents journaux du temps, mais il a puisé surtout dans les « *Mémoires secrets* » dits de Bachaumont. Viennent ensuite comme complément des extraits de la *Correspondance secrète*, dite de Métra, du *Journal de Paris*, du *Journal encyclopédique*, etc. Ce qui ressort de la lecture de ce recueil, c'est d'abord l'analogie qui existe entre les éloges et les reproches faits à Rousseau de son vivant et tout de suite après sa mort et ceux qu'on lui fait aujourd'hui. D'un côté on fait tout ce qu'on peut pour le dénigrer. C'est ainsi, par exemple, que, tout de suite après l'apparition de l'*Émile*, on écrit « que ce traité d'éducation est d'une exécution impossible..., que les seules choses judicieuses qui y soient, sont en grande partie des remarques faites généralement, tirées des différents livres écrits sur cette matière, et surtout de celui de Locke, que Rousseau affecte de mépriser... », que « dans ce traité on anéantit toute religion, on détruit toute société », etc. (Ne croirait-on pas entendre

MM. de Lamarzelle et Barrès ?) D'un autre côté, on n'hésite pas à considérer Rousseau comme un des hommes les plus vertueux qui aient jamais existés, on l'appelle « le vertueux Jean-Jacques » et on se voit même obligé de le défendre contre les attaques de Voltaire et des Encyclopédistes. On loue Rousseau d'avoir envoyé ses deux louis pour la statue de Voltaire : « Acte de générosité, écrit-on, bien humiliant pour ce dernier : façon bien noble de se venger de la sortie indécente et cruelle que l'autre a faite contre ce grand homme dans le chiffon en vers qu'il a adressé à Mme Necker. » On admire Rousseau quand il repousse la part d'auteur qui lui revenait de la représentation de son *Pygmalion*. Et à la date du 1er janvier 1780 on note : « On a cru jusqu'à présent que Rousseau copiait de la musique uniquement pour vivre, et l'on a été dans l'erreur. Ce grand homme, si singulier à la vérité, mais si vertueux, conservait soigneusement les petites sommes que ce travail lui rapportait et s'en servait pour soulager des personnes honnêtes dont il connaissait les pressants besoins. » A la date du 22 mai 1782, après avoir lu les six premiers livres des *Confessions*, on reproche à Rousseau de ne pas avoir fait connaître, ces charlatans de vertu qui ont usurpé le nom de philosophes et même celui de sages, *dont il fut la dupe et la victime*, et sous l'oppression desquels ont gémi tant d'autres dupes. « Pour moi, lisons-nous plus loin, en dépit de toutes leurs fureurs, j'élèverai toujours ma faible voix en faveur de l'immortel citoyen de Genève. Mon âme jouit du plaisir de croire qu'il fut réellement vertueux. Quand sa misanthropie commence à me devenir insupportable, je me rappelle qu'*il fut horriblement persécuté* [1]. »

***

Quant aux travaux consacrés à l'étude de l'œuvre de Rousseau, ils présentent tous, si je puis m'exprimer ainsi, un caractère *pragmatique* : presque tous ceux qui ont apprécié l'œuvre de Rousseau l'ont considérée à travers les bonnes ou les mauvaises influences qu'elle a exercées sur tel ou tel côté de notre vie. Il semble que tous ces auteurs, en se décidant d'écrire sur Rousseau, se soient dit : *mea res agitur*.

1. Pour ce qui est de la conduite des Encyclopédistes envers Rousseau et de la réalité des persécutions dont ce dernier fut la victime, nous renvoyons à l'importante découverte de Fr. Macdonald, *La Légende de J.-J. Rousseau*, Paris, Hachette, 1909.

C'est ce qu'on sent d'abord en lisant les travaux des détracteurs de Rousseau. Ce qu'ils combattent en dénigrant Rousseau, c'est telle ou telle doctrine, telle ou telle institution de notre époque qu'ils détestent. Le recueil le plus caractéristique à cet égard est le numéro du 25 juin de la *Revue critique des Idées et des Livres* (Nouvelle librairie nationale). Déjà le titre général du Sommaire est assez significatif : *Contre la glorification de Rousseau.*

Le premier article *Sur Jean-Jacques Rousseau* est de M. *Paul Bourget*, de l'Académie Française. « C'est un malade mental, écrit le célèbre romancier, que les pouvoirs publics se proposent d'honorer comme un des prophètes de la Révolution, le plus efficace peut-être. Ils n'aperçoivent pas qu'ils jugent ainsi la nature de ce mouvement. Ce véritable accès de psychose collective devait avoir pour initiateur un psychopathe caractérisé... D'une pensée radicalement, intimement faussée, il ne peut sortir qu'une conception du monde et de la vie faussée comme elle. » La seule chose qui console M. Bourget est donc la conviction que le patron des institutions qu'il déteste est « un malheureux atteint — c'est le diagnostic de la science actuelle — de neurasthénie spasmodique obsédante ».

L'auteur du deuxième article, *Sur les idées de Rousseau*, est le pontife de l'Action française, *Charles Maurras*. Il écrit : « Folie, sauvagerie, ignorance, singularité, solitude, orgueil et révolte, voilà ce que l'aventurier nourri de la moelle biblique érigea sur l'autel sous le nom de vertu. » Et un peu plus loin. « Demi-homme, espèce de fauve trempé de la fange natale, Rousseau agréa justement par cet appareil primitif. Le plus humain des peuples (la France de l'ancien régime) était un peu las des plaisirs et des pouvoirs de l'humanité. Comme l'avait bien vu Voltaire, éclairé par le génie antisémitique de l'Occident, la France avait envie d'aller à quatre pattes et de manger du foin. Elle y alla. Elle en mangea. Ces appétits réactionnaires se gavèrent selon Rousseau. »

Voici un passage caractéristique du troisième article intitulé *Le culte embarrassant*, par *Pierre Gilbert* : « Quand nous nous serons définitivement guéris de la Révolution, nous verrons à faire les glossateurs avec sérénité. En attendant Rousseau demeure au premier rang de nos mortels ennemis. »

Dans ses *Remarques sur l'écrivain*, M. *Henri Clouard* fait Rousseau responsable du plus grand fléchissement qui se remarque dans l'histoire de la littérature française, ayant rompu l'élan de ce

mâle génie intellectuel et positif qui avait soutenu l'auteur de *Candide* et qu'un Stendhal, le premier, tenta de reprendre.

Le même son de cloche se retrouve dans un article de M. *André de Fresnois* sur la *Nouvelle Héloïse*. On ne peut s'empêcher de penser au couplet mis par l'auteur des *Misérables* dans la bouche de Gavroche :

Je suis tombé par terre,
C'est la faute à Voltaire,
Le nez dans le ruisseau,
C'est la faute à Rousseau,

quand on lit dans cet article : « Si tant d'écrivains se détournent de l'étude exacte du cœur humain pour ne s'intéresser qu'aux cas exceptionnels..., c'est à la seconde moitié de la *Nouvelle Héloïse* que nous le devons. Si nos pièces de théâtre et nos romans sont pleins de thèses ou de discussions souvent étrangères au sujet, — c'est à l'imitation de la *Nouvelle Héloïse*... Si des fous et des imbéciles ont pu comparer la *Vierge folle* à une tragédie classique et en faire honneur à Racine au lieu d'en faire honte à Rousseau..., c'est parce qu'il a existé un ménage Wolmar-Julie-Saint-Preux... »

Dans un dernier article *Rousseau musicien*, M. *Pierre Lalo*[1] s'efforce de faire ressortir tout le mal que Rousseau a fait à la musique et à l'art français. « Rousseau exerça une influence désastreuse sur les destinées de notre art », écrit M. Lalo. Le *Devin du village* est, selon lui, un opéra-comique qui n'est point dépourvu de quelque grâce, mais fade, faible d'idées, pauvre de musique et extrêmement inférieur aux autres opéras-comiques français, à ceux de Monsigny, de Grétry ou de Philidor. « Les raisons qu'avait Rousseau d'être le sectateur de la musique italienne contre la française, écrit M. Lalo, se laissent apercevoir aisément. La première, et la plus grave, et la plus essentielle, c'est qu'il n'était pas Français. Et par là je ne veux pas seulement dire qu'il était né à Genève, mais que par ses origines, par son éducation, par toute la formation de sa pensée et de sa sensibilité, il était en opposition contre l'esprit classique français, sous quelque forme qu'il se manifestât : contre l'esprit français dans la musique aussi bien que dans la politique, ou dans les mœurs, ou dans les lettres. Une

1. Cf. le feuilleton de M. Lalo dans *Le Temps* du 30 juillet 1912 : *J.-J. Rousseau et la musique*.

deuxième raison, c'est que, pour comprendre la musique française, il fallait connaître la musique. Or, le savoir musical de Rousseau était extrêmement petit. » Conclusion : « Nul n'a fait à la musique française plus de mal et pour plus longtemps [1]. »

***

C'est une thèse complètement contraire à celle de M. Lalo que soutient *J. Tiersot*, dans son livre sur J.-J. Rousseau. Il considère Rousseau comme l'annonciateur de ce que la musique a produit de plus significatif après lui. Rousseau a, selon lui, prononcé sur l'art des paroles que la suite des temps montre avoir été prophétiques [2]. Il croit que l'influence musicale de Rousseau fut bienfaisante, profonde et durable [3]. La critique que Rousseau fait de la musique française est, selon Tiersot, parfaitement fondée. Il appelle Rousseau le *premier musicographe français*, à une époque où l'on était loin de songer à la musicographie. C'est surtout le *Dictionnaire de musique* de Rousseau qui est un véritable trésor [4]. Avec Jansen et d'autres, M. Tiersot croit que Rousseau est le précurseur de Wagner en ce sens qu'il a subordonné la musique à la poésie. Rousseau a en outre le pressentiment de la puissance future de l'orchestre. Il a ouvert la voie, non seulement au mélodrame classique, mais au drame symphonique moderne. Loin de voir en Rousseau un pur italianisant, M. Tiersot soutient que le chef-d'œuvre musical de Rousseau, le *Devin du village*, est un petit tableau de mœurs rustiques tout à fait françaises [5], qu'il est une œuvre de musique française parfaitement vivante et des mieux constituées [6].

C'est dans l'intention de faire justice à Rousseau que M. *Joseph Fabre* a publié à part une étude sur Rousseau, extraite de son important ouvrage, *Les Pères de la Révolution, de Bayle à Condorcet*. M. Fabre n'est pas du tout aveugle pour les défauts de la vie et de l'œuvre de Rousseau. Il va même jusqu'à reconnaître

1. Dans la deuxième partie de la *Revue*, on a reproduit les passages caractéristiques des travaux de quelques célèbres détracteurs de Rousseau, tels que Bonald, Collé, Barrès, Lemaître, Proudhon, Lasserre.
2. P. 3.
3. P. 237.
4. P. 238.
5. P. 197.
6. P. 209.

que l'influence de Rousseau n'est pas étrangère, grâce à de regrettables inconséquences, aux excès et aux utopies de terroristes et de rêveurs tels que Saint-Just et Babeuf. Mais cela ne l'empêche pas de voir le côté solide de l'œuvre de Rousseau et l'immense service qu'elle a rendu à la France et au monde entier. « C'est l'honneur de Rousseau, écrit-il, d'avoir mis en lumière le ciment moral qui est le fond solide de toute société : d'avoir fait de l'autonomie de la personne humaine le principe de l'institution politique, et d'avoir montré comment le libre arbitre, faisant égaux les hommes, assure le droit de tous sous la sauvegarde de tous[1]. C'est en ce sens surtout que M. Fabre voit en Rousseau le principal inspirateur de la Révolution. « Montesquieu et Voltaire, dit-il[2], avaient formulé à l'avance plusieurs articles de la Déclaration des droits ; mais c'est à Rousseau que revient l'idée de cette affirmation solennelle des clauses du contrat social. L'influence de Rousseau apparaît prépondérante dans les paroles et dans les actes des membres de nos trois assemblées révolutionnaires. Elle dicte, en majeure partie, les discours de Mirabeau et les doctrines de Siéyès... Elle anime les Vergniaud, les Jeanne Roland, les Brissot, les Guadet, les Gensonné, les Robespierre, les Danton. Elle se traduit par le projet de substituer le vote par tête au vote par ordre ; par le serment des représentants du peuple jurant, dans la salle du Jeu de Paume, de ne pas se séparer sans avoir établi une constitution sur les éternelles bases de la justice ; par l'explosion populaire du 14 juillet renversant la forteresse du bon plaisir et terrifiant les conspirateurs monarchiques qui sentent que l'écroulement de la Bastille est l'écroulement de l'ancien régime ; par l'enthousiaste élan des privilégiés démolissant de leurs propres mains l'édifice de la féodalité, durant la nuit mémorable du 4 août ; par la fête de la fédération unissant dans un même battement de cœur les Français devenus des citoyens et des égaux ; par la constitution démocratique du 10 août 1793, appelant le suffrage universel à renouveler annuellement les délégués de la nation ; par l'institution de cérémonies publiques et particulièrement du culte de l'Etre suprême. »

Le petit livre de M. *Höffding* est une excellente introduction à l'étude de l'œuvre de Rousseau : M. Höffding n'est ni un Rousseau-

1. *Op. cit.*, p. 220.
2. *Ibid.*, p. 221-222.

phobe, ni un Rousseaulâtre. Ce qu'il veut, c'est plutôt faire comprendre l'œuvre de Rousseau et en même temps en montrer la fécondité. Selon M. Höffding, l'intention de Rousseau n'a pas été de combattre toute civilisation et de nous faire retourner en arrière. Ce que Rousseau combat, c'est surtout la civilisation de son temps, car il trouvait que cette civilisation était dépourvue d'originalité, de vigueur et de santé. Ce que Rousseau reprochait à l'art et à la science, c'était d'être en dehors de la vie, et surtout en dehors de la vie du peuple. Sa critique de la civilisation contenait les germes d'une nouvelle civilisation. Ce que Rousseau veut, c'est nous montrer le chemin de la bonne culture. Dans l'*Émile* Rousseau exprime avec la plus grande netteté la pensée que toute civilisation qui croît proportionnellement aux facultés et aux besoins de l'homme, et, par conséquent, d'une façon indépendante et grâce à l'activité personnelle, est saine et justifiée. Pour ce qui est des *Confessions*, le célèbre psychologue de Copenhague ne peut s'empêcher de reconnaître que, si Rousseau ne nous avait pas donné ses confessions, il nous manquerait une des contributions les plus importantes à la connaissance de la nature humaine. Non moins grand est, selon M. Höffding, le service que Rousseau a rendu à la pédagogie. Le but de l'éducation, selon Rousseau, est de faire de l'homme une totalité, un homme qui puisse ainsi trouver sa place dans la société, la grande totalité. La chose principale était pour Rousseau de proclamer l'Évangile de l'enfance et d'empêcher que plus longtemps on ne le regardât uniquement comme une préparation. « Il a très bien compris l'enfant et il a donné une bonne contribution à sa psychologie. » Rousseau est aussi le père de ce que nous appelons aujourd'hui la question sociale. Pour ce qui est enfin de la Terreur, M. Höffding trouve qu'il est superflu de démontrer que Rousseau n'en est nullement responsable. « S'il avait vécu à cette époque, il eût certainement été parmi les victimes. »

***

Une des plus nobles formes de la commémoration du bicentenaire de la naissance de Rousseau est, je crois, le numéro de mai de la *Revue de Métaphysique et de Morale* consacré à Rousseau. Tous les collaborateurs se sont efforcés de donner une interprétation aussi fidèle que possible de la pensée de Rousseau, de repous-

ser les attaques injustes de ses détracteurs et de faire ressortir l'importance de ses doctrines pour la réforme de tout l'ensemble de la vie moderne[1].

M. *Boutroux*, tout en admettant que l'œuvre de Rousseau présente à chaque pas des contradictions, croit qu'on peut, en rapportant chaque détail à l'ensemble, et en négligeant les exagérations accidentelles, en dégager sans artifice une véritable philosophie, d'une consistance et d'une unité très réelles. Cette philosophie n'est pas, selon M. Boutroux, un système statique, c'est l'histoire théorique mythique de l'humanité. M Boutroux retrouve chez Rousseau une sorte de dialectique qui présente une grande analogie avec la conception de la chute dans le christianisme et même avec la dialectique de Hegel : 1° état de nature, où règne de l'instinct (innocence) ; 2° état social, ou état de corruption, caractérisé par l'asservissement du sentiment à l'intelligence (pêché) ; 3° état politique et moral, ou régénération (rédemption) ; c'est le rétablissement de l'ordre naturel, dans les conditions à certains égards ineffaçables et salutaires, qui suivent de la chute ; c'est la subordination de l'intelligence au sentiment, lequel, depuis la chute, n'est plus simplement instinct, mais est devenu, proprement, ce qu'on appelle cœur. M. Boutroux s'efforce de corriger Rousseau. Il pense que la barrière que Rousseau voit se dresser entre le domaine politique, d'une part, et le domaine individuel ou social, d'autre part, réelle et nécessaire, sans doute, n'est pas, en fait, aussi impénétrable qu'il le suppose. « Le social, écrit M. Boutroux, qui dans la nature humaine véritable, n'est pas, comme le croit Rousseau, une simple extension de l'individuel, mais un caractère essentiel et primitif, relie, comme une sorte de champ intermédiaire, l'universel et l'individuel, le politique et le moral. C'est pourquoi il n'est pas absurde que l'État s'occupe des questions intéressant le cœur même et la conscience des hommes, et vise à avoir une valeur morale ; de même qu'il est permis à l'individu et à la société d'exercer sur l'État

1. Voici le sommaire de ce numéro : E. Boutroux, *Remarques sur la philosophie de Rousseau ;* H. Höffding, *Rousseau et la religion ;* D. Parodi, *La philosophie religieuse de Rousseau ;* B. Bosanquet, *Les idées politiques de Rousseau ;* C. Bouglé, *Rousseau et le Socialisme ;* M. Bourguin, *Les deux tendances de Rousseau ;* Jean Jaurès, *Les idées politiques et sociales de Rousseau ;* R. Stammler, *Notion et portée de la « Volonté générale » chez J.-J. Rousseau ;* E. Claparède, *Rousseau et la conception fonctionnelle de l'enfance ;* L. Lévy-Brühl, *Quelques mots sur la querelle de Hume et de Rousseau ;* V. Delbos, *Rousseau et Kant ;* I. Benrubi, *Rousseau, Gœthe et Schiller ;* G. Dwelshauvers, *Rousseau et Tolstoï.*

une influence inspiratrice [1]. » Mais, malgré les objections générales que soulève la doctrine de Rousseau, M Boutroux n'hésite pas à reconnaître que celle-ci demeure capitale parce qu'elle établit avec la plus grande force que la vie politique ne saurait suffire à l'homme, qu'il lui faut encore la vie individuelle et la vie sociale, et que « sa vie politique n'a de valeur que si elle permet à la vie individuelle et à la vie sociale de se développer le plus librement et le plus largement possible [2] ».

Selon M. *Höffding*, les conceptions psychologiques à l'aide desquelles Rousseau construit sa théorie, notamment en matière de religion, sont toutes des généralisations de faits tirés de sa propre vie, de son propre fond. C'est le besoin d'aimer qui conduit Julie à la religion, les choses terrestres et finies n'étant pas capables d'occuper entièrement ses « affections surabondantes ». La profession de foi du Vicaire savoyard est le résultat d'une recherche, d'une critique, provoquée par l'opposition au dogmatisme positif de l'Église, d'un côté, et de l'autre, au dogmatisme négatif des libres-penseurs. Il en appelle à la lumière intérieure, au témoignage du cœur Il s'agit pour lui en première ligne de satisfaire le *besoin du cœur*, tout est là ; les problèmes théologiques ultérieurs il les écarte de propos délibéré. En ce qui concerne Rousseau personnellement, sa religiosité est dans un rapport étroit avec son besoin d'indépendance et de solitude, son besoin de vivre par lui-même ; — loin des hommes, au sein de la nature, sa vie intérieure se développait librement. Le mérite de Rousseau, selon M. Höffding, est d'avoir compris que la question religieuse relève du sentiment et du besoin personnel. En tant que la religion de Rousseau est un christianisme sans dogmes, ni miracles, elle a préparé le terrain pour une renaissance religieuse. « En mettant le problème religieux, conclut M. Höffding, en rapport étroit avec le problème de la civilisation en général, avec le grand problème de la division du travail, il l'a éclairé d'un point de vue central. Quel que soit le sort de ce problème, le nom de Rousseau restera inscrit à jamais dans son histoire [3]. »

M. *Bosanquet*, en s'appuyant surtout sur Hegel, s'efforce de

1. P. 273.
2. P. 274.
3. Les travaux de MM. Parodi, Bouglé, Delbos, Benrubi et Dwelshauvers ont paru dans le volume de l'*Ecole des Hautes Etudes sociales*. Nous en parlerons plus bas.

démontrer que Rousseau est le plus grand promoteur des théories modernes de la liberté. « La volonté, non la force, telle est la base de l'État. » Voilà quel est, suivant M. Bosanquet, le principe fondamental de la philosophie politique moderne, que l'on peut, en un sens, faire remonter jusqu'à Locke, mais qui ne devient profitable, pour la pensée constructive, qu'après la transformation des formules défectueuses de Locke dans la doctrine de la « Volonté générale » de Rousseau.

Selon M. *Bourguin*, il y a deux hommes en Rousseau : celui qui aime, qui rêve, imagine et passionne, le Saint-Preux amant de Julie, le Jean-Jacques des Charmettes, le platonique adorateur de Mme d'Hudetot ; et d'autre part, l'implacable logicien qui a tracé les théorèmes du *Contrat social*. Mais c'est précisément pour cela qu'il s'efforce de découvrir l'unité de la vie et de la pensée de Rousseau. Derrière les incohérences du penseur, derrière les honteuses faiblesses de l'homme, M. Bourguin découvre chez Rousseau, par une étrange contradiction, une « hauteur de pensée, un souci de la justice, un souffle d'humanité, un sens profondément religieux, qui le relèvent et le purifient à nos yeux. Malade de génie, il a pu avoir la sincérité de l'écrivain qui s'enthousiasme pour l'idéal moral en désaccord avec sa vie. La bête et l'ange, il a réuni en lui les faces extrêmes de la nature humaine. « C'est par son idéalisme qu'il a prise sur les âmes, et qu'après avoir soulevé celles de ses contemporains il reste toujours vivant dans les cœurs des hommes [1]. »

M. *Jaurès* aussi s'efforce de faire ressortir le côté vraiment fécond de l'œuvre de Rousseau, qu'il appelle « avide de vie et dédaigneux de gloire ». Rousseau a été, selon M. Jaurès, réformateur révolutionnaire malgré lui. M. Jaurès aime qu'il ne se soit pas glissé dans l'œuvre de Rousseau une seule goutte de fiel, un seul ferment de haine. Pour ce qui est de la Révolution française, M. Jaurès remarque : « Je ne suis pas sûr que pour cet homme concentré, fermé à certaines légèretés d'enthousiasme, la Révolution française n'eût pas été une nouvelle cause de désespoir. » Non moins juste me paraît la remarque de Jaurès, d'après laquelle Rousseau n'a jamais célébré, sous le nom d'état de nature, la grossièreté première des hommes voisins de l'animalité. De même, M. Jaurès

1. P. 369.

trouve que Rousseau ne conteste pas la nécessité de la propriété individuelle à un moment des révolutions humaines. Il n'en conteste pas non plus la légitimité. Et la propriété n'est légitime, selon Rousseau, que quand elle est fondée sur le travail. Rousseau a proclamé à l'avance, sans le nommer, le suffrage universel. Malgré les fausses applications des idées de Rousseau dans les démocraties modernes, M. Jaurès ne désespère pas. « Nous qui allons chercher dans Jean-Jacques l'inspiration de la justice, conclut-il, nous savons par une expérience qu'il n'avait pas et qui s'appelle la Révolution française, qu'il ne faut jamais désespérer, et qu'un jour ou l'autre, dans notre pays de France, la grandeur des événenements répond à la grandeur de la pensée. »

M. *Rudolf Stammler*, tout en s'efforçant de dépasser Rousseau, reconnaît le grand service que Rousseau a rendu à la théorie du droit. M. Stammler combat énergiquement l'erreur commise au XIXe siècle par l'école historique, suivant laquelle le contrat social chez Rousseau serait un fait historique, qui tendrait à nous raconter la naissance du droit dans l'histoire. Le contrat social, comme l'entend Rousseau, est plutôt une formule pour la fin suprême du droit, et la ligne directrice pour les propositions juridiques légitimes. De même, M. Stammler appuie sur la nécessité de distinguer la *volonté générale* de la *volonté de tous*. Elle est en effet une volonté d'une espèce spéciale, son critère est *qualitatif*, tandis que la volonté de tous conduit à une considération *quantitative*. Donc la volonté générale est une maxime qui prend comme ligne directrice le bien de tous les hommes en soi. C'est là la définition de la « vertu » d'après Rousseau. La traduction exacte de la « volonté générale » en allemand serait, selon M. Stammler, « allgemeingültiger Wille ». « En tant que Rousseau, conclut M. Stammler, fut un pionnier dans la recherche de l'idée du droit et dans la détermination de la légitimité d'une vie politique, on peut être assuré que son nom brillera, à travers les siècles, d'une gloire immortelle. »

M. *E. Claparède* fait ressortir l'immense actualité de la pédagogie de Rousseau. Il appelle Rousseau le Copernic de la pédagogie. Il trouve chez Rousseau pour la première fois l'art de l'éducation fondé sur une conception scientifique de l'enfant. Il caractérise Rousseau comme le plus grand précurseur des réformes pédagogiques du temps présent Rousseau est, selon M. Clapa-

rède, certainement le premier qu'ait préoccupé la question du pourquoi de l'enfance, et il en a même donné une réponse si satisfaisante que celles que l'on propose aujourd'hui ne font guère que développer, préciser, grâce aux lumières nouvelles de la science contemporaine, l'esquisse que, dans une extraordinaire intuition de génie, il avait tracée d'une main sûre. C'est Rousseau qui nous a appris à juger l'enfant de son propre point de vue, et à reconnaître l'utilité relative, l'*utilité fonctionnelle des facultés à chaque âge*. Rousseau a fort bien compris que prendre une attitude à l'égard de l'enfance, s'enquérir de la valeur de l'enfance, est le premier devoir d'un éducateur soucieux. Des hommes tels que MM. Lacombe, Le Bon, Laisant, de Fleury, C. Wagner, Mlles Dugard, Brunot, Quénioux, en France, Mme Montessori et Mlle Francia en Italie, MM. Kerschensteiner, Berthold Otto, Lietz en Allemagne, sont — peut être sans le savoir — des représentants du fonctionnalisme et, par conséquent, des continuateurs de Rousseau. L'éducation en apparence négative de Rousseau, dit M. Claparède, est au fond l'éducation la plus vraiment *active* qu'il se puisse imaginer, puisqu'elle met constamment en jeu l'initiative de l'enfant, ses « ressorts », ses impulsions spontanées, sa volonté. M. Claparède n'hésite même pas à faire remarquer que Rousseau écrivait l'*Émile* pour un temps qui n'est pas encore venu, tout au plus commence-t-il à poindre. Rousseau non seulement ne vieillit pas, mais il rajeunit. « La psychologie moderne, conclut M. Claparède, loin de diminuer la doctrine éducative de Rousseau, l'élève plus haut qu'elle n'avait jamais pu être encore, parce que jamais encore comme aujourd'hui on n'avait été en mesure d'en saisir la signification profonde et vitale. »

M. *Lévy-Brühl*, tout en reconnaissant que Rousseau, tourmenté par des craintes de persécution, se soit montré ingrat envers Hume, se voit obligé de constater que Hume, en suivant les conseils des ennemis mortels de Rousseau (« les philosophes ») et en publiant, en France et en Angleterre, toutes les pièces de sa querelle avec Rousseau, s'est montré peu correct, et même presque inhumain à l'égard de Rousseau. Hume lui-même a senti que, pour se défendre contre un danger hypothétique, il a commis une cruauté certaine, et peu digne de son caractère.

***

Une forme non moins importante de la commémoration du bicentenaire est la série des conférences sur Rousseau organisée l'hiver dernier par l'École des Hautes Études sociales. Tous les conférenciers ont été animés du désir de rendre justice à Rousseau. Personne, je crois, en lisant leurs travaux n'osera les accuser de « Rousseaulâtrie ». Ce qu'ils ont voulu, c'est plutôt saisir l'esprit des doctrines de Rousseau, montrer l'influence bienfaisante qu'elles ont exercée sur les grands représentants de la pensée moderne et indiquer par là même quel profit nous pourrions en tirer pour la réforme de notre vie.

M. *Gustave Lanson* indique, dans une Préface [1], que l'œuvre de Rousseau est éminemment française. Sauf les *Confessions*, tous les grands ouvrages de Rousseau, ceux qu'il acheva ceux qui l'ont fait immortel, sont le produit de sa vie française. « La France moderne dit M. Lanson, peut revendiquer Rousseau comme sa fille ainée comme la nation qui la première a saisi ses enseignements, à travaillé à les incorporer dans sa conscience, sa tradition, ses institutions, dans toute sa vie morale et sociale. » Rousseau est, selon M. Lanson, aussi large que la vie moderne. Restaurateur de la poésie dans une littérature d'analyse, créateur de rythmes, inventeur de sources profondes d'émotion, projetant toutes les agitations de l'âme humaine dans les formes que la nature étale à nos yeux, il commande tout le développement littéraire du XIXe siècle. C'est Rousseau qui a dressé le sentiment contre la raison et qui a restauré la morale de la conscience, la morale de la perfection individuelle, la morale de l'amour de Dieu, en un mot la morale religieuse. C'est lui qui a préparé la renaissance du catholicisme du XIXe siècle. M. Lanson critique sévèrement la mauvaise application de la méthode biographique, car elle ne sert qu'à méconnaître le sens de l'œuvre de Rousseau et en nier sa portée. La vitalité de Rousseau s'affirme, selon M. Lanson, assez par le fait que tous les problèmes qu'il agite sont encore les problèmes d'aujourd'hui, plus angoissants, plus urgents qu'au temps où il les posait. Si nous lisons Rousseau aujourd'hui, ce n'est pas seulement pour nous

1. La conférence de M. Lanson sur *L'Unité de la Pensée de Rousseau* paraîtra dans le tome VIII des *Annales de la Société J.-J. Rousseau.*

éclairer « sur le passé, sur les états de l'esprit humain aux âges disparus, *mais pour voir en soi dans le présent*. On le lit pour penser mieux, pour vouloir mieux, pour valoir mieux, comme on lit Pascal, comme on lit Montaigne. »

M. *Albert Cahen* trace un tableau des différentes étapes de la *vie de Rousseau*. Il ne ferme pas les yeux sur les faiblesse de Rousseau mais d'un autre côté il nous montre comment il est nécessaire, pour bien juger la vie de Rousseau, de nous souvenir que ce que nous savons de plus pénible sur ce grand homme, nous ne le savons que par lui. « Que chacun de nous y réfléchisse, écrit M. Cahen, et essaye un instant d'imaginer, sur un tel modèle, ou sa propre confession, ou celle de quelque illustre écrivain, d'un de ceux que nous connaissons le mieux, mais dont, après tout, nous ne pénétrons jamais la vie intime jusqu'au fond et dans tous ses secrets. » De même que dans la pensée, M. Cahen trouve une grande unité dans la vie de Rousseau. « Elle est dans ce dessein, mal affermi d'abord, mais continu, victorieux à la fin, et que les dernières années surtout révèlent aux yeux les plus prévenus, dans cet effort persévérant, indépendant, non de toute foi, mais de toute discipline religieuse, pour conquérir la vérité morale et pour la réaliser dans la sincérité, l'action bienfaisante et le détachement. »

Dans sa conférence sur *le Rousseauisme avant Rousseau*, M. *Daniel Mornet* montre comment l'influence de Rousseau a été préparée par les différentes doctrines et toutes sortes de lassitudes et d'engouements avant les œuvres décisives de Rousseau, et même avant 1750. « Avant Rousseau, et sans songer à lui quand il eut écrit, on crée la peinture romantique, le jardin romantique, on ébauche le roman passionnel, on renie les vaines sagesses des poétiques précises pour les audaces impétueuses du génie. » Mais c'est Rousseau qui a tourné l'effusion sentimentale vers l'effusion morale et qui a fait d'attendrissement le synonyme de vertu. Rousseau n'a pas créé le goût ou l'appétit du sentiment, mais il les a faits souverains. Enfin Rousseau a créé le lyrisme et appris aux gens de lettres qu'écrire c'est se confesser.

M. *G. Gastinel* examine les rapports entre *Rousseau et la philosophie encyclopédiste*. Il trouve que l'influence de l'esprit encyclopédiste a, aux environ de 1748, stimulé et dirigé la pensée de Rousseau. Selon M. Gastinel, Rousseau reste, dans les deux Discours, l'imitateur et le disciple des Encyclopédistes. Mais en philosophant,

Rousseau a surpassé les philosophes, il avait mis à nu la pauvreté de leur doctrine. Depuis son second Discours, Jean-Jacques était pour les encyclopédistes l'esprit dont on peut tout craindre parce qu'on n'a rien à lui opposer, la lumière qu'on veut éteindre, parce qu'elle vous brûle. En résumé, l'œuvre de Rousseau paraît, selon M. Gastinel, moins avoir combattu qu'élargi et continué la philosophie encyclopédiste.

M. *Parodi* cherche à comprendre la philosophie de Rousseau en la considérant du point de vue religieux. Toute la critique de la civilisation s'explique, chez Rousseau, par son souci d'un enrichissement intérieur de la vie. C'est dans l'intérêt de la vertu, c'est au nom de la conscience que Rousseau condamne les sciences comme les arts, c'est en moraliste qu'il parle exclusivement. Une connaissance ne vaut pour Rousseau que par son utilité pour l'homme intérieur. L'idée de nature apparaît, chez Rousseau, sous un double aspect : elle veut dire d'une part, simplicité de vie, égalité sociale, absence de besoins, liberté et bonheur : mais elle veut dire aussi, d'autre part, vertu et obéissance à l'inspiration infaillible de la conscience. *Tout ce qui nous éloigne de l'état de nature risque de nous pousser vers l'immoralité et l'athéisme.* Pour la première fois, peut-être, avec Rousseau, l'affirmation religieuse semble franchement suspendue à l'affirmation morale. « Par là la place de J.-J. Rousseau est toute marquée, et centrale, dans la lignée des philosophes qu'on a appelés plus tard les *philosophes du moralisme*, du pari, de la décision volontaire, de la *certitude morale*, et qui va de Pascal à Renouvier, à William James et au pragmatisme contemporain. » Rousseau enfin a eu, presque seul de son temps, remarque M. Parodi, le sentiment net et vivace de la liberté spirituelle, de la primauté de l'esprit ; par là il s'est révélé, de loin en loin sans doute, mais fortement, comme un penseur véritable.

Selon M. *Beaulavon*, la doctrine politique de Rousseau présente, malgré les apparences, une grande cohérence et unité. « Le *Contrat social*, dit-il, n'est pas le rapprochement factice de thèses contradictoires, mais un effort pour découvrir et concilier les éléments essentiels et opposés qu'implique l'idéal d'une société juste, d'une société où la liberté des individus ait pour fondement et pour garantie la force même de l'État. » L'unité de la doctrine, comme aussi ses difficultés et ses obscurités, remarque M. Beaulavon, ont leur raison dans la préoccupation centrale de Rousseau,

qui est avant tout une préoccupation *morale*. Il n'aborde la politique ni en historien, ni en juriste, ni, dirions-nous aujourd'hui, en sociologue, mais en moraliste. C'est au nom de la justice, résolu à ne sacrifier à aucune idole et à aucun intérêt ni la liberté ni l'égalité, mais au contraire à en assurer à tout prix la conciliation nécessaire, que Rousseau bâtit, en face de la société présente et en opposition avec elle, sa *Cité de Dieu*.

M. *Bouglé* voit en Rousseau le plus grand précurseur du socialisme. S'il est vrai, dit-il, que le socialisme est avant tout un témoignage de l'orgueil humain, un acte de foi dans la raison humaine et sa puissance de reconstruction, on n'a pas tort de voir, dans le *Contrat social*, un magnifique monument du socialisme. L'un des premiers, Rousseau esquisse cette systématique apologie du peuple qui sera si souvent reprise et développée à plaisir par les orateurs de la Convention. Le peuple a pour lui le nombre et la puissance. Le peuple est le moins éloigné de la nature et le plus utile à la société. Le peuple est le véritable représentant de l'humanité elle-même. Mais c'est surtout par son attitude envers la richesse et les riches que Rousseau prélude au socialisme. Il ne dénonce pas seulement l'immoralité personnelle où la richesse entretient quasi fatalement ceux-là même qu'elle comble, mais l'injustice sociale qu'elle leur rend trop facile.

M. *Baldensperger* s'attache surtout à faire ressortir l'absurdité de la thèse de ceux qui, comme Pierre Lasserre et Lemaître, s'obstinent à voir en Rousseau « le Romantisme intégral », c'est-à-dire à lui imputer la responsabilité de tout ce qui, dans les sociétés et les esprits modernes, fait figure de désordre ou de laisser-aller, effervescence, langueur ou simple « difficulté de vivre ». « Nous avons peine à attribuer à un seul individu le mérite d'initiatives absolument heureuses et salubres : pourquoi, *a priori*, en irait-il autrement des responsabilités fâcheuses? se demande M Baldensperger. Et n'est-ce pas, à vrai dire, le fait d'une attitude de l'esprit plus *légendaire* qu'historique, en tout cas plus simplificatrice qu'attentive à la complexité du réel, que cette façon d'accumuler les maléfices sous la baguette d'un seul magicien? » On commet une grave erreur en faisant abstraction de tout ce qu'il y a de positif et de social dans le Romantisme et chez Rousseau. « Même dénuée d'une influence sociale étendue, même limitée à cette exquise « touche de vert » ou à cet anxieux approfondisse-

ment de la vie intérieure que la littérature moderne lui doit plu qu'à tout autre, l'action de Rousseau, romantisme à part, aurait encore sa valeur et sa raison d'être ; ou plutôt elle coïnciderait avec la dose imprescriptible de romantisme nécessaire à toute société vivante et équilibrée. »

M. *Dwelshauvers*, tout en n'ignorant pas les différences profondes de tempérament, de naissance, d'éducation et même de doctrine qui existent entre *Rousseau et Tolstoï*, s'efforce de faire ressortir l'influence bienfaisante que la pensée du citoyen de Genève a exercée sur l'écrivain russe. Tous les deux critiquent âprement les hypocrisies de la civilisation actuelle, car elle collabore à l'abaissement de l'homme. Pour tous deux, l'homme vaut mieux en lui-même que l'observation de l'état social ne permet de le supposer. « Tolstoï a trouvé, incontestablement, chez Rousseau, un modèle pour les critiques qu'il adresse à l'état social. Il a appris chez Rousseau que le luxe, produit par le développement des sciences et des arts, est une cause profonde de désagrégation ; que de l'application des connaissances, il est provenu plus de mal que de bien à l'humanité ; que la philosophie est incapable d'apporter un remède aux hommes et ne fait le plus souvent que fournir des arguments à leur égoïsme effréné ; que le développement de la civilisation a produit l'inégalité entre les hommes et qu'elle pourrait se résumer par la misère chez les pauvres et l'indigestion chez les riches. »

M. *Delbos* a examiné une des influences les plus profondes et les plus bienfaisantes que Rousseau ait jamais exercées. « Mettons qu'il y ait dans Rousseau, comme on nous l'a souvent dit, un romantique avant la lettre, écrit M. Delbos : Kant a dégagé la pensée de Rousseau de son romantisme et l'a transposée dans cette forme classique qui semble conférer aux idées et aux œuvres leur plus grande perpétuité. » La pensée de Rousseau a opéré chez Kant une sorte de conversion radicale des valeurs. La lecture de Rousseau faisait plus que continuer, précipiter ou achever, dans la pensée de Kant, une évolution déjà commencée ; elle y déterminait un mouvement tout nouveau, et d'une toute autre sorte, qui consistait, non plus seulement dans un changement d'explication des vérités morales admises entre philosophes, mais dans la conquête ou la reprise de la vérité morale même. Nous retrouvons chez Kant la même confiance que chez Rousseau dans la beauté

naturelle de l'homme, la même proclamation de la supériorité de l'éducation négative. Mais ce n'est pas seulement le Rousseau des *Discours* et de l'*Émile* qui a agi sur Kant, mais aussi le Rousseau du *Contrat social*. L'identité de la volonté générale et de la loi : telle est la notion par laquelle Kant détermine le principe constitutif de la vie en société et la fin du développement de l'espèce humaine. M. Delbos n'hésite même pas à déclarer que l' « autonomie » de Kant n'est que la « volonté générale » de Rousseau intériorisée, transposée de l'ordre social dans l'ordre de la moralité.

Notre examen des rapports entre *Rousseau et les grands représentants de la pensée allemande* a été fait dans l'intention de réagir contre qui s'obstine à faire de Rousseau un précurseur du subjectivisme, du sentimentalisme morbide, de l'anarchisme, etc. Nous avons démontré qu'on commet une lourde erreur quand on attribue des tendances de ce genre aux représentants de la pensée allemande qui ont subi directement ou indirectement l'influence de Rousseau. Malgré la diversité de leurs efforts et en dépit des conceptions différentes qu'ils se sont faites de Rousseau, des hommes tels que Kant, Herder, Fichte, Goethe, Schiller, Pestalozzi, Jean Paul, Guillaume de Humboldt, Hegel, Schelling, Shopenhauer, Nietzsche et Euckens ont tous animés du désir de lutter contre tout ce qu'il y a d'extérieur, de mesquin et d'hypocrite dans l'état de civilisation. Ils travaillent tous à un enrichissement intérieur de notre vie. L'humanité, grâce à leurs efforts, a fait un grand pas en avant. Par conséquent, l'influence de Rousseau en Allemagne a été extrêmement bienfaisante.

Nous espérons que le bilan que nous venons d'établir confirme ce que nous avons dit au début de ce travail : nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes dans le monde d'idées de Rousseau. Souhaitons, en terminant, que nous puissions à l'avenir, à l'aide de tous ces maîtres de la pensée contemporaine, mieux pénétrer l'esprit de sa doctrine et nous en inspirer afin d'introduire un peu plus d'harmonie dans notre vie.

J. Benrubi.

EN RELISANT L' « ÉMILE » DE J.-J. ROUSSEAU

Longtemps avant que Rousseau écrivît l'*Émile*, il était décidé qu'il l'écrirait, pour peu que les incidents de sa vie s'y prêtassent ; je veux dire qu'il écrirait un traité d'éducation. Il était né pédagogue. — Quels signes de cela ? — Dès qu'il s'était plongé un peu de temps dans l'étude d'une science (ou d'un art), il croyait l'avoir apprise ; et il éprouvait le besoin de l'apprendre aux autres. Que ceux, qui ont lu les *Confessions*, se rappellent le fameux concert chez M. de Treytorens à Lausanne. Ou plutôt, pour mieux faire, qu'ils relisent cette curieuse entreprise et qu'ils la méditent, car elle est hautement caractéristique. Ils penseront, je crois, qu'il a fallu que Rousseau eût une bien exceptionnelle assurance en soi pour s'être exposé à une pareille avanie.

Comment s'est-il préparé, ou a-t-il été préparé par les événements de sa vie, à écrire *Émile*, nous le savons à peu près par ses *Confessions*. Jusqu'à l'âge de vingt ans, Rousseau a pas mal vagabondé par le monde, changeant de lieu, de religion, de profession, ou si l'on peut dire, de manque de profession. Ces changements allaient à son humeur. Il était né bohême.

Toujours passionné dans les commencements, quand il adoptait une mode nouvelle de vivre, ou entreprenait une étude, il était incapable de s'y maintenir longtemps. Son humeur le disposait à vagabonder à travers les connaissances, comme il l'avait fait à travers les pays.

Aux Charmettes, où il demeura huit ans (non sans quelques escapades), il acquit un peu plus de fixité dans sa conduite et dans ses études. Le premier savoir, dans lequel il s'avança un peu sérieu-

sement, fut la musique[1]. Il l'acquit en l'enseignant. Une maladie assez longue, qui l'obligea à garder le logis, et qui en sus mit devant ses yeux la perspective de la mort, l'âge aussi de vingt-cinq ans amenant avec lui quelque maturité d'esprit, l'induisirent à faire quelques lectures sérieuses : nous en avons le compte dans ses *Confessions*. Il lut un peu pêle-mêle des livres de philosophie comme la *Logique* de Port-Royal, l'*Essai* de Locke, Malebranche, Leibnitz, Descartes, etc. — « Je passais de là, nous dit-il, à la géométrie élémentaire, car je n'ai jamais été plus loin. » Après la géométrie, un peu d'algèbre, ou plutôt quelque tentative pour comprendre l'algèbre. — Il semble d'après ses expressions qu'il mettait cette succession d'études diverses dans une même matinée. — « Après cela venait le latin... Je me mis d'abord à la méthode latine de Port-Royal, mais sans fruit. Ces vers ostrogots me faisaient mal au cœur... Je me perdais dans ces foules de règles... Je m'obstinais à cette étude... Il fallut l'abandonner à la fin. J'entendais assez la construction pour pouvoir lire un auteur *facile à l'aide du dictionnaire*. Je suivis cette route... Je m'appliquai à la traduction, non *par écrit mais mentale, et je m'en tins là*. A force de temps et d'exercice, je suis parvenu à lire *assez couramment* les auteurs latins, mais jamais à pouvoir ni parler ni écrire dans cette langue », c'est-à-dire à faire un thème.

Un peu plus loin il nous dit : « J'ai appris et rappris bien vingt fois les églogues de Virgile dont je ne sais pas un seul mot. » — Il se contentait de comprendre le texte en gros et approximativement, car s'il l'avait appris vingt fois mot à mot, certainement le résultat n'eût pas été si médiocre.

De ceci il appert que Rousseau n'a jamais fait une vraie version ; aussi bien n'avait-il aucunement l'idée d'apprendre le latin pour lui-même, ni pas davantage d'apprendre le français par le moyen du latin ; il visait à prendre une connaissance, suffisante selon lui, des idées et des sentiments des auteurs, de Virgile par exemple.

En quoi le travail auquel il se livrait différait-il de la vraie version ? En ceci qu'il n'essayait pas de tourner le latin en français (et non plus du reste que de tourner le français en latin en faisant des thèmes). Donc cet effort dont parlent tant nos Agathon d'aujourd'hui, cet effort qui serait si efficace pour apprendre le français

1. Quand il commença à l'enseigner, il ne la savait pas.

en cherchant et trouvant avec précision et finesse les équivalents latins des termes français, cet effort, dis-je, manquait dans le travail de Rousseau. — Rousseau n'a donc pas appris, au moyen du latin, à écrire son français simple, approprié, pittoresque coloré, et encore moins la robuste constitution de sa phrase, de ses périodes, ce qui fait de lui, d'égalité avec Bossuet (peut-être même au dessus de Bossuet), l'un des deux plus grands prosateurs de notre littérature classique.

Avouons-le cependant, dans *Émile*, Rousseau déclare que, pour savoir le français, il faut apprendre le latin. Cela, il ne l'a pas conclu d'après sa propre expérience, il l'a répété d'après autrui.

Et justement on peut se servir de son exemple (avec d'autres) pour prouver le contraire de ce qu'il affirme de l'efficacité du latin.

***

Rousseau a peu expérimenté l'enfant. Pendant un an, il a été précepteur de deux enfants chez M. de Mably à Lyon. Il avoue lui-même qu'il se tira très mal de cette première épreuve. « Quand mes élèves ne m'entendaient pas, j'extravaguais, et quand ils marquaient de la méchanceté, je les aurais tués. Ce n'est pas le moyen de les rendre savants et sages. » Cependant il se flatte d'avoir pénétré ses élèves ; il ne fut jamais dupe de leurs ruses, dit-il.

***

J'entre dans le livre et je tombe sur ce début solennel.

« Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses. Tout dégénère entre les mains de l'homme. Il force une terre à nourrir les productions d'une autre ; un arbre à porter les fruits d'un autre ; il mêle et confond les climats (?), les éléments (?) ; il mutile son chien, son cheval, son esclave ; il bouleverse tout ; il défigure tout, etc. » Ne nous apitoyons pas trop sur cette terre, sur cet arbre que l'homme force ; peut-être qu'ils n'en sentent rien ; mais voyons plutôt, dans la profession de foi du vicaire savoyard, si Rousseau a fait quelque réponse personnelle à l'objection qui se présente à tout esprit. Comment l'auteur des choses les a-t-il ainsi abandonnées aux mains d'un être aussi exigeant, aussi capricieux et aussi maladroit que l'homme ? Comment a-t-il permis à

l'homme de gâter absolument son œuvre, car, selon Rousseau, l'homme a saccagé de fond en comble cette œuvre? Comment, chose plus étonnante encore, a-t-il permis à l'homme de se gâter lui même et de se faire mauvais lui-même, si mauvais quand on l'avait fait tout bon? Rousseau n'a pas résolu ces questions d'une façon personnelle, originale ; il a pris ses solutions là où elles étaient, bien avant qu'il naquît.

Enfin acceptons : l'homme était bon, il s'est rendu mauvais ; ou plus exactement, l'homme naît encore bon, mais il tombe dans un milieu humain, qui le rend mauvais. Là-dessus, Rousseau imagine de tracer un plan d'éducation, pour remédier à l'existence de la société corruptrice, dont l'enfant naissant va être environné de toutes parts. Autant voudrait se dire : « L'enfant va naître dans une atmosphère toute pleine de miasmes ; je vais donc l'empêcher de respirer ; c'est bien simple. » En effet, Rousseau me paraît ici d'une effrayante simplicité.

Il a des admirateurs qui à ce même endroit le trouvent logique.

Pour empêcher l'enfant de respirer la société, continue Rousseau, je vais attacher à sa personne un précepteur qui s'interposera entre lui et la société. Ce précepteur sera autour de lui comme un épais et complet manteau de ouate stérilisée, qui retiendra au passage tous les microbes sociaux. — « Oui, mais ce manteau est un homme, donc un milieu humain tout gâté, tout corrompu. » — « Permettez, Rousseau suppose que c'est un sage. » — « Oui, mais Rousseau est magnifiquement illogique de supposer que ce précepteur soit un sage, à moins que ce sage n'ait été élevé par un sage ; et ce second par un troisième, et ainsi de suite, jusqu'au commencement du monde. Et il reste que, même avec cet extraordinaire enchaînement, il n'y aura jamais qu'un homme sage de par le monde à chaque génération.

L'admirateur de Rousseau, qui comprend Rousseau, me dit : « Mais comprenez donc, Rousseau a voulu montrer au moins un exemplaire de l'homme, tel qu'on pourrait, au moyen d'une éducation appropriée, le refaire, le refondre ; l'exemplaire d'un homme rendu à la nature, à sa nature, bref régénéré. » — « Vous ne répondez pas encore à l'objection qui vient du précepteur même ; laissez-moi vous tirer de peine. Il y a une réponse à faire et je vous l'offre. Vous avez oublié qu'il existe en ce moment un homme

exceptionnel, qui originairement n'a ressemblé à aucun autre, qui par suite a échappé à la dégénérescence générale, ou plutôt s'en est rédimé. Lui-même vous dira où et en quel temps ; c'était à l'Hermitage, près Montmorency. Maintenant cet homme, qui est Rousseau, vous l'avez deviné, cet homme, ce sage peut former un sage ; mais il n'y a que lui qui le puisse.

Il s'en est expliqué suffisamment. Une personne, qui l'admirait, vient un jour le visiter et lui dit : « Je vous amène mon fils, je l'ai élevé selon vos principes, votre méthode. » Gracieusement, Rousseau lui répond par ce compliment : « Monsieur, vous et votre fils, avez fait une grande sottise. »

L'homme ne comprit peut-être pas ; il était pourtant facile d'entendre Rousseau. « Mes principes, ma méthode ne valent que quand c'est moi qui les applique, moi, dis-je, moi seul. »

On a envie de dire à Rousseau : « Si vos principes ne valent qu'entre vos mains, à quoi bon les écrire, les publier, puisque là où vous ne serez pas en personne, ils ne seront d'aucun service ? A quoi bon écrire l'*Émile* ?

Mais Rousseau, lui, a une irrésistible envie d'écrire *Émile*, de l'écrire, tel qu'il nous l'a donné.

Quelle envie ? d'abord celle que nous avons dite, envie d'enseigner, envie de pédagogue, mais peut-être aussi une envie d'un autre genre : nous verrons bien ce qui en est tout à l'heure.

***

Parlons d'abord, et à part, des idées que l'envie pédagogique et le sens pédagogique, incontestable et remarquable chez Rousseau, lui ont fournies. Les traiter à part, ces idées, n'est pas chose si facile, car il les a singulièrement mêlées avec d'autres d'un genre bien différent.

Rousseau a adressé d'éloquentes objurgations aux mères qui ne nourrissaient pas leurs enfants, aux nourrices qui emmaillotaient trop étroitement leurs nourrissons. Ces objurgations ont produit quelque effet, temporairement.

Elles sont méritoires, mais peut-être les a-t-on payées à Rousseau, en estime plus qu'il n'était nécessaire. D'autres esprits assez nombreux avaient avant lui parlé comme lui ; des contemporains écrivaient comme lui, au premier rang Buffon.

« Il faut, dit Rousseau, que le corps ait de la vigueur pour obéir à l'âme : un bon serviteur doit être robuste. Plus le corps est faible, plus il commande ; plus il est fort, plus il obéit. » Ce sont là des assertions tranchantes, comme Rousseau en émet à tout propos.

Nous connaissons tous de grands diables d'hommes très forts de muscles, qui sont flasques de volonté, pauvres d'énergie. La psychologie de Rousseau me paraît en ce point un peu fruste, pour ne pas dire un peu brutale. Relevons en passant un premier exemple des déclarations misanthropiques que Rousseau éprouvait le besoin de faire, ce semble bien, quand il se décida à écrire l'*Émile* : « Ce sont les médecins avec leurs ordonnances, les philosophes avec leurs préceptes, les prêtres avec leurs exhortations qui l'avilissent de cœur (l'homme) et lui font désapprendre à mourir. » — L'homme n'a peut-être jamais si bien su mourir que Rousseau se le figure.

« L'éducation de l'homme commence à sa naissance ; avant de parler, avant que d'entendre, il s'instruit déjà. L'expérience prévient les leçons. » Cela est vrai et cela était à développer, à détacher, mais pour cela il fallait observer l'enfant de très près et quotidiennement. Au lieu des observations qu'on était en droit d'attendre en cette place, Rousseau nous sert d'abord une légère exagération : « Du moment qu'il connaît sa nourrice, il a beaucoup acquis. » Et puis il se jette dans une autre exagération qui n'est même plus de son sujet : « On serait surpris des connaissances de l'homme le plus grossier, si l'on suivait son progrès depuis le moment où il est né, jusqu'à celui où il est parvenu. Si l'on partageait toute la science humaine en deux parties, l'une commune à tous les hommes, l'autre particulière aux savants, celle-ci serait très petite en comparaison de l'autre. »

Cela n'est pas exact, je crois, car le savant, tout en acquérant comme savant, par une méthode *consciente* et rigoureuse, des notions dites scientifiques, c'est-à-dire plus *enfoncées*, *cachées* dans les faits réels, n'en continue pas moins à acquérir par la vie,

par l'acceptation quasi involontaire, les notions superficielles qui s'offrent, ce qui est la méthode de l'enfant et de l'homme du peuple. Le savant possède, à bien peu près, je crois, toutes les connaissances de l'homme grossier et bien d'autres en plus. Mais c'est la manie de Rousseau de déprimer le savant, car pour lui, il avoisine le philosophe, si même il n'est pas positivement un philosophe, la bête noire de Rousseau.

***

Rousseau a distingué nettement dans son élève deux âges, l'enfance et l'adolescence ; il a aperçu que, dans ces deux âges, un même sujet diffère beaucoup, quant à la capacité de s'instruire. On peut dire, sans doute, que cette découverte était aisée ; mais ce qui appartient à Rousseau, c'est d'avoir vu que non seulement il fallait donner à l'adolescent des connaissances autres qu'à l'enfant, ou lui donner les mêmes amplifiées, mais il a aperçu en plus qu'il fallait les présenter à l'adolescent d'une façon radicalement différente de la méthode employée pour l'enfant ; et ceci est une vraie vue, très importante et si neuve que l'instituteur qui comprendra bien l'idée de Rousseau et la proposera dans son développement, dans les détails de l'application, paraîtra à la plupart de ses confrères singulièrement révolutionnaire encore aujourd'hui. — J'espère d'ailleurs que cet instituteur, ce pédagogue se rencontrera un jour, et que ce jour ne se fera pas trop attendre.

***

Rousseau a trouvé quelques bonnes idées dans les livres, il en a trouvé dans sa tête, mais je suis tenté de dire : les bonnes idées dégénèrent entre les mains de Rousseau. Les vraies, il les exagère, les étend au delà du point où règne leur vérité ; et de celles qui étaient praticables, il fait des utopies en les imposant systématiquement, exclusivement, là où elles n'ont plus d'application.

Il a lu dans Montaigne : « Notre éducation est toute livresque » — Rousseau s'écrie : « Je hais les livres, ils n'apprennent qu'à parler de ce qu'on ne sait pas. » Et il fait une exception tout de suite pour Robinson Crusoé, ce qui lui donne occasion de déclamer ceci : « Philosophe ardent (Diderot, je pense), ne vous mettez pas en

frais ; cette situation est trouvée ; elle est décrite et, sans vous faire tort, beaucoup mieux que vous ne la décririez. »

En fait quand Rousseau enseigne, imaginairement, à Émile les sciences physiques, il ne lui met entre les mains aucun livre ; mais il est là, lui, Rousseau, remplaçant tous les livres et guidant sous-main, aidant et finalement instruisant son élève avec ce qu'il a appris lui-même dans les livres. Au reste, j'approuve fort qu'il essaye de susciter, de suggérer à Émile des efforts d'observation, des efforts pour imaginer des hypothèses et des expériences. Mais il est vraiment d'un optimisme naïf, quant aux résultats qu'il espère obtenir.

Et puis décidément il craint trop de faire profiter Émile du travail fait par l'humanité antérieure. Son rêve serait d'obtenir un perpétuel recommencement qui romprait la solidarité des générations ; car cette solidarité, condition du progrès, rappelle à l'esprit de Rousseau ce progrès, qu'il déteste au fond.

Il hait de même le secours des instruments, des sens artificiels que l'homme s'est donnés. Quand il ne peut pas s'en passer, au moins veut-il avoir la consolation de fabriquer lui-même avec Émile ses instruments. Il eût été curieux de les voir tous les deux fabriquer un miroir quelconque, concave ou convexe, pour les expériences sur l'optique. Aussi bien, il se garde de parler de l'optique

« Tant d'instruments, inventés pour nous guider et suppléer à la justesse de nos sens, en font négliger l'exercice. Le Graphomètre dispense d'estimer la grandeur des angles. L'œil, qui mesurait avec précision (?) les distances, s'en fie à la chaîne qui les mesure pour lui. La romaine m'exempte de juger à la main le poids que je connais par elle. » — Vous pouvez employer autant de temps et d'efforts, multiplier les exercices autant qu'il vous plaira, vous ne réussirez jamais à donner à vos sens l'exactitude de l'instrument artificiel ni sa portée. Et c'est la nature qui veut cela, c'est la nature qui nous impose cette infériorité ; cette nature à qui vous voulez si fort que nous obéissions.

Essayez donc de diviser le rayon solaire avec vos doigts et de juger à la main le poids de la colonne atmosphérique qui pèse sur vos épaules. Sans parler d'une infinité de choses que seuls les outils artificiels ont permis à l'homme de connaître ou de faire.

Il se pourrait bien que Rousseau impatienté me répondît : « Je

me moque de tout cela ; car tout cela c'est la civilisation ; et c'est une concession que je vous ai faite de communiquer à mon élève quelque peu de cette civilisation que je n'aime pas. » — Retirez-la donc, votre concession. Alors seulement vous serez logique et vous pourrez faire l'économie de votre Émile. Mais... c'est à quoi Rousseau ne consentirait pas.

***

« On ne connaît point l'enfant... Les plus sages (précepteurs ou pédagogues) s'attachent à *ce qu'il importe aux hommes de savoir, sans considérer ce que les enfants sont en état d'apprendre.* » — Hélas ! c'est encore la même chose [1]. — « Ils cherchent toujours l'homme dans l'enfant, sans penser à ce qu'il est avant d'être homme. » Voilà qui est bien et très bien — excellent. Et c'est presque tout l'*Émile* ; j'entends par là que presque tout ce que l'*Émile* contient de vrai, d'essentiel, est le développement de cette observation.

***

Il déclare en plusieurs endroits qu'il est absurde de vouloir ôter à l'homme ses passions. Il a d'autant plus raison qu'on ne sait pas très bien ce que sont les passions, en distinction des instincts, des sentiments et des volontés.

Avec cette déclaration réitérée, Rousseau ne laisse pas de condamner l'émulation. Il ne veut pas que l'enfant s'efforce, s'évertue pour atteindre ou pour dépasser un camarade dans les exercices intellectuels, dans l'acquisition des connaissances. Il semble admettre l'émulation dans les exercices corporels puisqu'il institue quelque part un concours de vitesse entre *Émile* et d'autres garçons. Il est vrai que les exercices corporels sont *plus près de la nature* ; mais de quelque exercice qu'il s'agisse, l'émulation me paraît bien être une passion, quand elle est vive, ardente.

Il n'aime pas non plus que l'enfant imite, quoiqu'il reconnaisse que l'imitation est une inclination générale. C'est que l'imitation crée les modes ; et les modes que sont-elles, sinon l'un des traits les plus caractéristiques de l'état de civilisation ?

1. Parmi ceux qui ont fêté dernièrement Rousseau à la Sorbonne et ailleurs, combien y avait-il de personnes qui se souvinssent de cette observation capitale ?

Il n'a pas pourtant proscrit expressément l'éducation collective, l'école publique. Logiquement il l'aurait dû, car dans un milieu ainsi fait, il y a toujours de l'émulation chez quelques-uns des enfants — les meilleurs selon nous, les plus éloignés de la nature et partant les moins intéressants selon lui.

Il n'a pas parlé de l'éducation collective, se contentant de la mésestimer à part lui, sans doute.

Rousseau dit : « L'instruction doit consister plutôt en exercices des facultés de l'enfant, qu'en leçons, en exposés dogmatiques.

Vous voulez lui apprendre le mouvement apparent du soleil autour de la terre, arrangez-vous pour qu'il le devine, ou l'imagine de lui même ; cela est possible, si on l'*aide un peu*.

Toutes les fois que vous pourrez le mettre ainsi en face des choses à comprendre, faites-le ; tâchez que la compréhension des choses lui vienne directement d'elles, non du livre ou de l'enseignement oral, qui est la tradition, chose impersonnelle, sociale, civilisée, *autoritaire*.

Il y a là une indication excellente. Rousseau est sur la trace de la vraie méthode ; mais il ne la possède pas, parce qu'il s'exagère l'efficacité de son indication, qu'il croit suffisante.

En fait, même suggestionné par son maître, l'enfant, ou même l'adulte, trouvera-t-il réellement l'explication du mouvement apparent du Soleil ? Non. Mais tout de même, rien qu'en appliquant le conseil de Rousseau tel quel, un résultat considérable pourra être obtenu. Comme le maître, au lieu de lui imposer immédiatement l'attitude passive, l'a sollicité, l'a encouragé à l'activité mentale, l'élève — il y a chance du moins pour cela — l'élève répondra au maître par une réaction profitable, par un mouvement de curiosité, d'intérêt ; donc par un effort d'attention, par des essais d'imagination que le système de l'instruction, purement dogmatique, prévient et rabat dès le premier moment.

Il y a une autre manière de présenter ces explications scientifiques, telles que le mouvement apparent du soleil, une manière qui complèterait le système employé par Rousseau. Ce serait d'apprendre à Émile comment, par quelles observations, par quelles expériences, au moyen de quels instruments, pas à pas, l'homme a

abouti à la découverte de telle vérité. Ici par exemple il fallut découvrir d'abord que la terre, qui en chaque lieu paraît plate à l'observateur, était en réalité une surface courbe et finalement une boule, un globe. On raconterait donc à l'enfant l'histoire des voyages, des observations, des mensurations, qui ont démontré la rotondité de la terre, dans tous les sens. — Il assisterait ainsi à l'enfantement graduel de la découverte. Bref l'enseignement des sciences physiques, pour être fécond, doit être un enseignement historique.

***

Rousseau, je le répète, n'a eu qu'une expérience très étroite de l'enfant. Il a connu trois ou quatre enfants de parents nobles et riches. Déjà un peu âgés, ces enfants le traitèrent volontiers en domestique. Il a eu ainsi l'occasion d'éprouver chez l'enfant le penchant à commander, à se faire servir, à imposer ses caprices. Rousseau a cru ce penchant propre aux enfants riches : et de fait, il y est bien plus marqué, à raison de leur condition sociale, mais il est plus commun aux enfants que Rousseau ne le supposait.

***

L'éducation française d'alors [1], visait principalement à faire de tout sujet, un homme de salon, brillant ou aimable, si possible, mais à tout le moins irréprochable de manières et de propos. Par delà, en quelques sujets exceptionnels, cette éducation concevait l'ambition, si je puis ainsi parler, de former des écrivains polis, élégants ou éloquents (tout à fait au sommet). L'éducation était donc mondaine et classique. Obtenir la mondanité du sujet était l'affaire de l'éducation donnée par la famille ; les collèges se chargeaient de faire de l'enfant l'homme écrivant bien une lettre, un rapport, un ouvrage littéraire d'un genre plus ou moins élevé.

Tout cela ne pouvait convenir à Rousseau, ou si vous voulez il ne pouvait convenir à Rousseau d'approuver tout cela pour de multiples raisons. La première, c'est je crois que Rousseau était naturellement contradicteur et polémiste. Contradicteur, j'en juge par le

1. Voir la page 111 de Taine dans *Les origines de la France contemporaine*, tome II, éd. de 1907.

nombre de ses écrits polémiques, et par l'importance de chacun de ces ouvrages, par la longueur vraiment disproportionnée qu'il leur donne, par le ton d'impatience que lui suggère l'opinion contraire à la sienne et enfin par les dédaigneuses paroles, qui lui viennent trop souvent à la bouche, à l'égard de ceux qui le contredisent ou qu'il contredit lui-même, spontanément. Polémiste, il a justement dans l'esprit une ou plusieurs qualités qui le rendent très propre à exercer ce métier.

Il sait analyser une opinion avec une rigoureuse attention, en démêler les éléments avec subtilité ; en imaginer avec plus ou moins de bonne foi les conséquences; il est retors comme un procureur, captieux comme un avocat sans scrupule ; et d'un bon avocat, il a l'abondance et la précision du vocabulaire. Il a un don pour se servir à l'occasion de termes ambigus, et d'un tel embrouillement de raisons spécieuses, qu'on est en peine de lui prouver qu'il a tort justement parce qu'il présente plusieurs mauvaises raisons à la fois. Par là-dessus mettez une passion furieuse de paraître vaincre, de triompher dans la discussion, un orgueil diabolique, incapable d'aucune concession, en apparence du moins, sur le moment. — Ainsi ses facultés sont d'accord avec son caractère ; les deux s'entr'aident.

Telles sont les premières causes, et foncières, qui devaient faire de Rousseau un penseur, un écrivain de *contre-pied* ; mais il y avait à cela d'autres causes secondaires, dues aux circonstances de sa vie.

Quand Rousseau vint s'établir définitivement à Paris, il lui manquait d'abord de l'argent. Deuxièmement certaines connaissances, qui précisément, dans le milieu où il allait vivre et qu'il devait, exploiter, étaient le lot de gens bien inférieurs à lui, tandis qu'en revanche il possédait et plus à fond d'autres connaissances supérieures en importance, quand ce ne serait que celle de la langue française. Rousseau ne laissait pas pour cela de se croire par moments inférieur, et par suite de se sentir envieux à l'égard de gens qui ne le valaient pas.

Il lui manquait plus réellement les manières, le ton et l'aisance de conversation qu'il devait acquérir, pour pouvoir soutenir la lutte de la vie dans le milieu où il arrivait. Cela il le sentait âprement, car, à ne pas vaincre, il y allait pour lui de la misère, absolument parlant, alors que là-bas aux Charmettes et ailleurs, dans toutes ses pérégrinations, il avait entretenu l'opiniâtre

espoir, non pas précisément d'une grande richesse, mais d'une haute renommée.

Naturellement, il prit tout d'abord en grippe, puis dans une véritable aversion, sourde, déguisée, d'autant plus aigre, ce milieu qui lui semblait devoir être, sinon hostile, à tout le moins fortement réfractaire.

Puis, d'ailleurs, ce milieu était français, français de forme et de fond, tandis que l'homme, lui, était bien suisse, suisse de goûts, de tempérament, de souvenirs. Et ceci constitua la cause vraiment sincère, cordiale, si j'ose dire, en tout cas spontanée, involontaire, de la contradiction quasi universelle que Rousseau opposa aux institutions, aux mœurs de notre pays, tel qu'il était à cette époque.

***

Rousseau a observé l'enfant. Il a vu juste en partie à son égard.

Il a vu l'enfant avide d'agir et aussi de prendre connaissance de tous les objets matériels environnants ; avide d'émotion agréable, ayant tous ses sens doués d'une spontanéité, d'un élan vers tout l'extérieur. Et il a admis les droits des sens à l'exercice, au développement, au progrès. Mais il a méconnu que la même spontanéité et le même élan existent dans le cerveau comme dans les membres ; si bien que forcé de constater, malgré lui, cet élan, il l'a sur-le-champ condamné. Que l'homme affine ou renforce chacun de ses sens, à la bonne heure, dit Rousseau, mais point de cette pensée qui est la suite de l'exercice des sens. Et un jour, Rousseau a osé dire : L'homme qui pense est un animal dépravé.

C'est là l'inconséquence énorme de Rousseau. Qu'est-ce qui l'a induit à la commettre ?

La théorie du Dieu bon mise aux prises avec l'existence indubitable du mal. De par le Dieu bon, créateur de l'homme, il a fallu que Rousseau imaginât un premier moment ; de par l'existence du mal, il lui a fallu imaginer un second moment (qui dure encore et de plus en plus). Le premier moment a été la période où l'homme s'est servi de ses sens afin de parer aux besoins dont la satisfaction était indispensable pour qu'il vécût et se perpétuât. Le second moment est celui où s'il est avisé d'autre chose, où il s'est servi de sa pensée pour d'autres fins que de manger et de faire des enfants. C'est alors que ses ambitions, ses fantaisies, ont créé le mal. Tout

cela s'enchaîne assez bien dans l'imagination de Rousseau. A la rigueur cela peut s'appeler de la logique [1].

Ce qu'il n'a pas vu, c'est que l'enfant avait de l'activité, purement intellectuelle, qu'il avait de la curiosité au delà de ses besoins physiques, au moins l'enfant né dans notre société civilisée, et commençant à ouvrir les yeux sur cette société. Il ne s'est pas aperçu que l'enfant de lui-même remarquait une foule de choses sans application utile à lui : notamment les machines, les instruments, les outils de toute sorte, ce qui meut les objets, ou sert à les mouvoir. Il n'a pas compris qu'à vouloir prévenir, arrêter les effets de cette curiosité, un précepteur et sa surveillance ambiante ne suffiraient pas ; et qu'il ne faudrait rien moins que clore les yeux de l'enfant d'un bandeau perpétuel.

Encore moins a-t-il entrevu que cet enfant était par là le digne fils de l'homme qui a tant inventé de machines et d'instruments ; et que cet enfant tendait à reproduire la longue lignée de ses pères.

Et ceci nous fait mieux comprendre l'autre méconnaissance, l'autre erreur plus étendue — (puisqu'elle s'applique à tout homme, à l'homme général, fondamental) — que Rousseau a développée dans la première de ses œuvres : L'homme créé par Dieu (ou par la nature, dans Rousseau c'est tout un) pour qu'il restât un sauvage et encore un sauvage très près de l'animalité.

Évidemment Rousseau n'avait pas et nous n'avons pas plus que lui-même (par nos sauvages actuels) l'expérience de l'homme primitif. Le tout premier cours du fleuve humain, qui a dû être fort long, nous demeure caché. Mais à partir du point où nous le découvrons, si nous le suivons de siècle en siècle, chez les quelques peuples qui forment comme un courant progressif, ayant d'immenses marais stagnants tout le long de lui, nous aurons là une expérience qui compte déjà près de dix mille ans de durée. Or, de cette expérience nous voyons se dégager un génie d'espèce, un caractère d'homme très différent de celui que Rousseau prête à l'homme primitif, à l'homme seul naturel selon lui.

L'homme nous apparaît là comme un ouvrier et un ingénieur, comme un fabricant infatigable d'outils, d'instruments, de machines, qui d'abord tient tête, grâce à ses inventions, aux animaux, ses compétiteurs, puis les dompte ou les écarte ; comme un être tout

1. Je dirais volontiers : c'est la logique d'un déiste exaspéré.

à fait sociable qui vit dans une société « comme le poisson dans l'eau » ; qui meurt hors de la société, presque comme le poisson hors de l'eau ; qui toujours désire, cherche et réalise le mieux. La marche en avant vient-elle à cesser chez un peuple, quelque autre peuple la reprend à son compte ; le feu qui vient de s'éteindre chez le premier — feu qui encore n'est souvent qu'assoupi — se rallume chez le second et ainsi de suite. Les peuples se passent le flambeau du progrès. Et il semble bien que le progrès soit vraiment la raison de vivre, l'élan de la vie, la flamme même de la vie pour les collectivités humaines, comme pour les individualités.

Que le progrès soit une loi indéfectible ; qu'il doive se continuer indéfiniment, nous n'en savons rien, nous ne pouvons pas encore l'affirmer. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que jusqu'ici, l'humanité, vue dans ses exemplaires les meilleurs, dans ses types les plus complexes, n'a pas cessé de marcher toujours plus avant dans une même voie.

L'humanité s'arrêtera t-elle un jour, dans toutes ses parties, et se fixera-t-elle dans une situation désormais immuable ? reviendra-t-elle en arrière ? Personne ne peut le dire.

Ce qui est incontestable, c'est que jusqu'ici Rousseau a tort, il est dans l'erreur ; car que prétendait-il ? Selon lui, dès le premier pas fait en avant, l'homme avait dégénéré ; il était sorti de sa voie naturelle, de la destinée que lui avait assignée son auteur. Et quel était le rêve, l'idéal de Rousseau ? que l'homme revînt en arrière aussi près que possible de l'état de sauvagerie et que, revenu là, il tachât d'y demeurer immuablement. L'homme immobile dans une situation donnée, quelle conception plus fausse pouvait-on se faire du destin de l'homme ?

Mais ce serait faire tort à l'intelligence de Rousseau que de la rendre seule responsable des théories de Rousseau ; elle y a moins de part qu'une autre force, une autre agence ; ou pour mieux dire elle a été l'instrument d'une autre agence dont nous parlerons tout à l'heure.

***

Autre erreur, ce me semble, il ne veut pas que l'enfant prenne des habitudes, et s'il voit l'enfant prendre en quelque chose un train habituel, régulier (pour le sommeil par exemple), il le traverse.

Au reste, il prétend laisser l'enfant aller, venir, manger, sortir,

dormir aux heures qu'il lui plaît. Là-dessus il ne lui donne aucun ordre, ne lui impose aucune contrainte. Voyez-vous une maison où plusieurs enfants mangeraient, dormiraient, sans parler d'autres actions, chacun à son gré ? Suivez cette idée en imagination, même dans la supposition d'un seul enfant. Il appert de là que Rousseau a pu être le précepteur de quelques enfants, mais qu'il n'a été que le gouverneur d'Émile. Au reste, comme ce serait une éducation bien propre à former un être insociable ! Mais Rousseau nous répondrait sans doute : « Tant mieux, c'est ce que je veux. » — Très bien, jusqu'à l'épreuve.

J'ai hâte de dire que Rousseau a cependant raison quand il repousse toute contrainte, alors qu'il s'agit de faire apprendre quelque chose à *l'enfant*. La distinction *à faire*, distinction fondée en raison, est à mon avis celle-ci : La *conduite* ne peut pas être libre, *l'instruction* peut l'être et doit l'être, d'autant qu'en ce second cas la contrainte est impuissante.

***

Donc c'est entendu, son élève ne doit rien apprendre par le moyen des livres ou de la tradition. Il apprendra tout par l'inspection directe des choses, par l'observation et la méditation des rapports ou des phénomènes constatés. Il s'est agi jusqu'ici des choses bornées, des objets particuliers qui s'offrent dans l'univers ; mais voici que Rousseau a la prétention de connaître cet univers, de connaître le tout et de le faire connaître à *Émile*.

Or ce tout échappe à nos mesures, il est directement inconnaissable, Rousseau en convient ; alors que fait-il ? il se replie sur soi, il regarde en lui-même et nous dit qu'il aperçoit là, en pleine certitude, ce tout dont la moindre partie lui a coûté l'effort de l'observation extérieure. Et c'est le *sentiment* qui lui livre le tout ! Il ne se peut pas de contradiction plus énorme entre les deux méthodes qui lui servent à trouver la vérité.

Et encore Rousseau se trompe-t-il sur lui-même. Il n'a rien trouvé en lui au moyen de ce qu'il appelle son sentiment intime, sa conscience spontanée, rien que des idées prises justement là où il ne veut pas qu'on les prenne, dans des livres ou dans des discours traditionnels. Tout ce que dit son vicaire savoyard, qui est son prétendu sentiment personnalisé, il l'a

entendu dire ou l'a lu, bien avant d'écrire la profession de foi du vicaire savoyard, Dieu, sa toute-puissance, sa bonté, l'homme doué d'une âme immatérielle, immortelle par suite, l'homme doté du libre arbitre, Rousseau avait entendu parler de tout cela dès l'enfance ; en tout cas il avait tout entendu à l'âge de vingt ans, alors qu'il ne prévoyait pas devoir écrire la profession de foi : quand il a voulu l'écrire, son siège était fait. Il faut un singulier aplomb à cet homme pour dire le contraire aux hommes qui peuvent lire les mêmes idées dans des livres publiés avant sa naissance. Le sentiment de Rousseau ne révèle à Rousseau que ce que Rousseau savait de longue date.

Si Rousseau avait possédé la logique que d'aucuns lui supposent, il aurait compris que l'observation extérieure est la seule voie qui puisse mener l'homme à quelque connaissance du tout, comme elle le mène à la connaissance des parties, d'après son propre aveu : mais voilà ! l'observation extérieure c'est le procédé de la science ; c'est la science même, c'est-à-dire ce que Rousseau déteste le plus.

***

Donc certainement Rousseau a écrit l'*Émile* pour indiquer aux hommes un meilleur système d'éducation, mais il a bien autant, et peut-être plus écrit l'*Émile* pour se donner l'aigre jouissance de condamner de haut les usages et pratiques de la société où il vivait, et non pas seulement les choses insensibles de cette société, mais des classes de personnes bien vivantes, voire même des personnalités capables de sentir durement ses coups de férule.

Rousseau a éprouvé en effet très fortement cette passion qui altère le jugement : la haine de classe. Il a détesté les riches, les nobles, les hommes bien élevés, les causeurs diserts, les gens spirituels, qui sont toujours selon lui des caustiques et des méchants; il a exécré ceux qu'il appelle les philosophes, classe où enveloppe en fin de compte tous les savants.

Relever dans l'*Émile* tous les endroits où Rousseau touche les philosophes ou les savants (c'est pour lui à peu près même être, ou même animal, si vous voulez) de quelques lignes ou au moins d'une phrase, qui emporte le morceau, ce serait là un travail non futile, un travail intéressant, car il mettrait à découvert

l'une des deux grosses racines sur lesquelles l'*Émile* a poussé.

Citons au moins quelques-uns des endroits en question. Dès les premières pages de l'*Émile* je trouve ceci : « Le philosophe aime les Tartares pour se dispenser d'aimer ses voisins. » — « Nos têtes seraient mal de la façon de l'auteur de notre être ; il nous les faut façonnées au dehors par les sages-femmes (qui pétrissent le crâne des nouveaux-nés) et au dedans par les philosophes. Les Caraïbes sont de la moitié plus heureux que nous. »

Rousseau ayant à faire connaître l'homme à *Émile* s'est adressé à l'histoire. Celle-ci ne lui ayant donné qu'une très médiocre satisfaction, Rousseau se tourne brusquement du côté de la philosophie, mais ce n'est pas pour la consulter : il ne daigne ; il la connaît trop bien pour en espérer quoi que ce soit. « Ce ne sont pas les philosophes qui connaissent le mieux les hommes, il ne les voient qu'à travers les préjugés de la philosophie et *je ne sache aucun état où l'on en ait tant* ; un sauvage nous juge plus sainement que ne fait un philosophe. » D'où le lecteur peut conclure que si les sauvages sont les premiers des hommes (dans les deux sens), les philosophes, selon Rousseau, en sont les derniers.

Le vicaire savoyard, son double, expose, au début de sa confession, comment il a été amené à chercher, en dehors de son église, l'idée vraie de l'être suprême ; Rousseau lui fait dire :

« Je consultai les philosophes ; je *feuilletai* leurs livres ; j'examinai leurs diverses opinions ; je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres, et ce point commun à tous me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si on pèse leurs raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer... Je conçois que l'insuffisance de l'esprit humain est la première cause de cette prodigieuse diversité de sentiments ; et que *l'orgueil* est la seconde. » — Je trouve en cet endroit-ci Rousseau fort plaisant de reprocher à d'autres hommes leur fierté, leur dogmatisme, leur orgueil, lui qui a rempli, comblé des volumes des expressions réitérées de son orgueil, de ses dédains pour qui ne pense pas comme lui, de ses assertions tranchantes, de son dogmatisme intolérant — intolérant, ah ! certes, car, n'ayant heureusement pour ses contradicteurs, aucun pouvoir

matériel en main, il s'est au moins servi contre eux, jusqu'à l'abus, du pouvoir qu'il possédait de blesser à coups de langue. Dites moi si on peut aller plus profondément dans l'insulte froide qu'en cette page-ci.

« Quand les philosophes seraient en état de découvrir la vérité, qui d'entre eux prendrait intérêt à elle ? Chacun *sait bien* que son système n'est pas mieux fondé que les autres, mais il le soutient parce qu'il est à lui. Il n'y en a *pas un seul* qui, venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par une autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain ? Où est celui qui, dans le secret de son cœur, se propose un autre objet que de se distinguer ? Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il ? l'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants il est athée, chez les athées, il serait croyant. » — Assurément, Rousseau, vous avez un caractère bien différent ; la preuve en est que vous avez pris pour devise « Vitam impendere vero » ; et seconde preuve, vous avez rompu bruyamment avec le troupeau des philosophes, et leur avez, le premier, déclaré la guerre ; que peut-on vous demander de plus ?

La sincérité de Rousseau a été mise en question plusieurs fois. On a traité ce sujet avec trop de simplicité, je crois ; il fallait distinguer, séparer ; il y a là deux questions, au moins.

Quand Rousseau énonce ces propositions : l'homme, naturel, l'homme tel que Dieu l'avait fait et l'avait voulu, était un être solitaire, sauvage, robuste, heureux ; content qu'il était de satisfaire aux besoins les plus urgents du corps, sans plus. Mais l'homme ne s'est pas longtemps résigné à cet état. Il a excédé sa condition, surfait sa nature, et il a *dégénéré*, et il est devenu malheureux, comme au reste sont devenues sous sa main toutes choses, les animaux domestiques qu'il mutile, les arbres qu'il taille et contourne ; le sol lui-même qui porte à regret ses moissons (Rousseau en est arrivé à dire cette absurdité). Quand Rousseau énonce ces propositions, je tiens pour moi qu'il n'est pas sincère. Et les preuves de son insincérité, je les aperçois dans les concessions et variations et

restrictions qu'il a tout le long de son œuvre apportées à sa thèse primitive, soit sous la pression de ses contradicteurs, soit spontanément, pour ne pas se paraître à lui-même trop absurde : car dans son insincérité, il faisait comme tant d'autres ont fait en pareil cas : il essayait de se croire, de temps à autre.

Quand Rousseau formule ses convictions religieuses : Dieu est, il est bon, parce qu'il est tout-puissant ; tout ce qu'il a fait, il l'a fait bon nécessairement. Rien de mauvais n'a pu provenir d'un tel être. Or le mal existe, c'est trop certain. De qui peut-il venir, sinon de l'homme ? Il vient de l'homme, le mal, même alors qu'il paraît être une convulsion malveillante de la nature, comme un tremblement de terre, car il n'a tenu qu'à l'homme de vivre d'une certaine façon pour que cette convulsion n'eût aucune conséquence malheureuse. Hé bien ! je crois qu'ici Rousseau est sincère. Pourquoi ? C'est qu'un certain concept est entré dans son esprit et s'y est installé en maître et que rien ne peut l'en déloger, à moins de détruire l'esprit même. Ce concept traditionnel, l'existence du Dieu bon, est devenu une idée fixe, dans l'acception physiologique du mot. De cette idée, Rousseau, bien logique cette fois, a tiré tout le reste.

Rousseau voit dans la nature extérieure Dieu et sa bonté aussi incontestables que l'existence du soleil. Et je le répète, les conséquences qu'il tire de cette idée, indéracinable chez lui, sont plus strictement déduites, plus nécessitées, à y bien regarder, que certains détails absurdes ne le donneraient à penser.

Mais, me dira-t-on, un Dieu bon, créateur de toutes choses, punisseur des méchants, vengeur des bons, c'est à très peu près la conception de Voltaire. — Je réponds, avec bien d'autres : il y a grande différence ; mais sur cette différence, je ne suis peut-être pas d'accord avec tous ceux qui l'allèguent comme moi. D'aucuns disent : la différence est dans les sentiments qui sont, chez Rousseau, consécutifs à son idée.

Sans doute, il y a un peu de cela ; mais à mon sens, la plus grave différence est d'un autre ordre, de l'ordre intellectuel. Voltaire ne peut se dissimuler l'existence du mal dans la création ; de là moins porté aux tendres effusions envers l'être tout-puissant qui, ce lui semble, aurait pu faire le monde autrement, plus que Rousseau pitoyable à la créature qui ne s'est pas faite comme elle est, Voltaire à des heures où il doute, où son déisme défaille. Bref

Voltaire n'est pas un vrai déiste au fond, en tout cas pas déiste absolu et intensif comme Rousseau [1].

***

Depuis l'homme sauvage, jusqu'à l'homme déiste à la manière de Rousseau, tout homme a arrangé ses idées *spéculatives* autour d'une idée centrale, laquelle teint de sa couleur les idées secondaires, subordonnées, d'autant qu'elles sont en grande partie émanées de ce centre, qu'elles sont comme des rayons émis par lui. Ce centre, pendant de longs siècles, fut uniquement une idée religieuse, le concept de dieu (sous des formes diverses). Avec le temps un concept s'est formé, s'opposant nettement à celui-là ; c'est le concept donné par la science. La science conçoit le tout comme une réalité inconnaissable jusqu'à nouvel ordre, et peut-être inconnaissable à jamais, et qui, en tout cas, ne pourra être découverte que graduellement et par la voie exclusive de l'expérience. Cette idée, centrale à son tour pour ceux qui la professent, arrange, modifie autour d'elle les autres idées spéculatives.

Les esprits *désormais* se partagent, en se décidant pour l'un ou pour l'autre concept. Il n'y a pas dans l'ordre spéculatif de dissentiment plus fondamental que celui-là.

***

Et l'enseignement de l'homme? Comment Rousseau enseigne-t-il l'homme à son *Émile*? Il ne lui donne aucun camarade; encore moins un ami; il veut être son unique ami; et il le garde auprès de lui, sous son aile, avec une attention jalouse. Et cela, jusqu'au moment où il va courir le monde avec lui, à la recherche de Sophie. Il y a risque, dirons-nous, d'abord qu'*Émile* se figure tous les hommes moralement faits comme son précepteur... mais, au dire de Rousseau, *Émile* n'estime pas en général les hommes [2].

Rousseau craint pour son Émile l'influence oppressive de l'opinion ; mais il ne craint pas celle qu'il exerce lui-même avec

1. Voltaire, pas toujours tendre, a des *heures* de commisération sentie pour les malheurs réels ; Rousseau a une sensibilité constante, parlée, affichée. C'est celle-là qui conquiert le grand public.

2. Rien d'étonnant à cela. Le soupçonneux Rousseau charge naturellement son humeur à Émile.

tant de continuité et d'exclusivisme. Il ne lui vient pas en pensée qu'il fait peut-être d'*Émile* un autre Rousseau, un être sans consistance propre, une copie et encore peut-être une copie trompeuse, décevante, sous laquelle se révèlera quelque jour un être très différent, quoique incertain et inconscient de lui-même, un être double et faux sans s'en douter, ce qui serait grave — ou au contraire peut-être un révolté, ce qui vaudrait mieux.

Il est vrai que si on disait à Rousseau : « *Émile* va être tout à fait votre copie, » il répondrait sans doute [1] : « Eh bien, mais de quoi se plaindrait-il, *Émile*? et vous-même, de quoi vous plaindriez-vous, au nom de la société et du bien public ? Vous vous plaindriez de ce que la mariée est trop belle. »

Pour apprendre l'homme à *Émile*, Rousseau a recours à l'histoire... Il remarque très justement qu'ici *Émile* ne peut pas avoir l'expérience directe et qu'il est obligé de voir par les yeux d'autrui. Après cela Rousseau énonce son jugement sur l'histoire en tant qu'institutrice. A ce point de vue est-elle bonne? Est-elle mauvaise ? Rousseau balance tant de pour et de contre qu'il faudrait écrire presque un livre pour débattre la question avec lui. Au reste il donne tout de suite l'exclusion à l'histoire et aux historiens modernes. Il n'y a de valable pour lui que les historiens antiques. Les historiens ?... non encore pas précisément les historiens, mais seulement les biographes, comme Suétone et Plutarque. Et cependant... il y a un cependant, sinon même plusieurs. — Conclusion de Rousseau lui-même : « Ces leçons, je le sais, lui (à *Émile*) sont mal appropriées. »

***

Alors puisqu'il ne fait cas ni de la science, ni des arts, ni des agréments de l'esprit, de la bonne éducation, de la sociabilité, qu'est-ce qu'il aime? — La vertu. La vertu au sens antique, c'est-à-dire le patriotisme, le dévouement à sa ville, à son pays. Oui, Rousseau l'aime en imagination dans le passé, mais il ne croit plus à sa réalité. L'homme moderne, dit-il, ne peut ni pratiquer ni même concevoir la vertu, parce qu'il n'y a plus de patrie.

C'est pourquoi, il l'avoue tout net, il élève *Émile* pour lui-

1. Oh ! *in petto*, bien entendu.

même, pour qu'il soit heureux. Le moyen qu'il le soit est assez simple : que son précepteur le rende, — ou que lui-même se rende, par des exercices, par un certain train de vivre dans la rusticité, — bien portant, robuste, de bon appétit, de sommeil régulier, surtout indépendant de l'opinion, insouciant de ce que pense le voisin. Libre d'ailleurs, de par sa position sociale, du souci de gagner sa vie, que manquera-t-il à son bonheur? rien que d'épouser une femme qu'il aimera et de lui faire des enfants bien portants, et indépendants de tout et de tous, comme leur père. — Cet homme sera pitoyable à l'occasion, assure Rousseau : et en effet il ne lui en coûtera pas beaucoup de l'être. Il aura encore une certaine humanité... fort peu pesante, car Rousseau ne pense pas qu'*Émile* ait des devoirs, des devoirs stricts envers ses semblables : au moins n'en parle-t-il pas.

Lacune singulière pour un homme qui fait avant tout la profession d'être moraliste. Nous verrons tout à l'heure comment il comble cette lacune, et quels devoirs il recommande, très différents, dans leur cause, des devoirs dont je viens de parler.

La vertu, telle que Rousseau la conçoit, a un comble : c'est bien toujours l'énergie physique, la sobriété, l'endurance, la rusticité, mais portée à quelques tons plus haut et unie au courage, en vue de la guerre ; c'est la vertu du soldat. Ici Rousseau devient tout à fait antique. Il reconnaît la supériorité de vertu à ce signe, la victoire. Être victorieux, c'est être incontestablement le plus vertueux. Vertueux entre tous les peuples sont le Spartiate et le Romain. Pour Rousseau, Athènes fait triste figure devant Sparte.

Ce n'est pas là une idée neuve ni un sentiment propre à Rousseau. Pendant des siècles ce sentiment à été propagé et cette idée développée dans toutes les maisons d'éducation. Dans la façon dont Rousseau conçoit l'antiquité, il n'y a pas plus d'originalité que dans ses conceptions religieuses, et il n'y a pas plus d'esprit critique. Rousseau gobe pleinement les histoires édifiantes que les anciens nous ont contées, sur eux-mêmes. Souvenez-vous de sa tirade sur Fabricius.

***

Je dois expliquer comment, à mon avis, il est permis de dire que Rousseau fut amoral. D'abord, en ce qui le concerne privé-

ment, l'idée d'un devoir, d'une obligation quelconque lui est insupportable. C'est un trait qu'il montre à chaque instant, en paroles, et hélas! en actes, en actes légers ou graves. Il demande beaucoup aux autres ; mais il n'entend pas qu'on lui demande du retour. Il a méconnu tout simplement ce qui est le fonds simple et solide de la morale : la réciprocité obligatoire. Rousseau comprend qu'on rende service spontanément, par sympathie, autant dire quand on a du plaisir à le rendre. Mais, hors de là, service pour lui est autant dire que servitude. Il a parlé de devoir, une fois, dans son âge avancé, du devoir méconnu par lui d'élever ses enfants. Il a parlé de ses remords, mais ce fut alors qu'il prévoyait la divulgation de son secret. Et il savait que sur le chapitre du devoir d'élever ses enfants, le public en général était sévère.

Maintenant venons au point essentiel ; montrons sur quelles bases Rousseau établit sa moralité et du même coup l'immoralité de quiconque pense autrement que lui ; puis mettons en regard une autre moralité, laquelle, établie sur des bases différentes, diffère profondément de la moralité de Rousseau, malgré les apparences de contact et de similarité sur quelques points.

Je reprends la profession de foi du vicaire savoyard. — *Émile* a atteint sa dix-huitième année. Il s'agit de prévenir en lui les mouvements désordonnés du besoin sexuel. Selon Rousseau, il n'y a, en la circonstance, que la religion, sa religion à lui Rousseau, qui puisse opérer efficacement ; mais son efficacité est complète. Écoutons comme il en parle. « Quand nous en sommes venus là, quelles prises nous nous sommes données sur notre élève... C'est alors seulement qu'il trouve son véritable intérêt à être bon, à faire le bien loin du regard des hommes, et sans être forcé par les lois, à être juste *entre Dieu et lui*, à remplir son devoir même aux dépens de sa vie et à porter dans son cœur la vertu, et non seulement pour l'amour de l'ordre, auquel chacun préfère toujours l'amour de soi, mais pour l'amour de l'auteur de son être, amour qui se confond *avec ce même amour de soi, pour jouir enfin du bonheur durable qu'une bonne conscience et la contemplation de cet être suprême* lui promettent dans *l'autre vie*, après avoir bien usé de celle-ci. »

« Sortez de là, je ne vois plus qu'injustice, hypocrisie et mensonge parmi les hommes : l'intérêt particulier qui, dans la concurrence,

l'emporte nécessairement sur toutes choses, apprend à chacun d'eux à parer le vice du masque de la vertu. « Que tous les autres hommes fassent mon bien au dépens du leur, que tout se rapporte à moi seul, que tout le genre humain meure s'il le faut, dans la peine et dans la misère, pour m'épargner un moment de douleur ou de faim », tel est le raisonnement de tout incrédule qui raisonne. Oui, je le soutiendrai toute ma vie ; quiconque a dit dans son cœur : il n'y a point de Dieu, et parle autrement — autrement que lui, Rousseau, vient de le faire parler — n'est qu'un menteur ou un insensé ».

Ici, on le voit en plein, la base de toute moralité, pour Rousseau, c'est une croyance, une foi, dans laquelle il n'entre directement aucune idée d'obligation pour l'homme envers l'homme son semblable, son égal, son associé sur la terre. — « Non, je ne dois rien à l'homme directement, nous affirme Rousseau. Indirectement je lui dois d'être à son égard ce que veut que je sois l'auteur de mon être, celui dont j'adore la toute-puissance, et qui m'a promis à certaines conditions un bonheur éternel dans son paradis. » — Ainsi le seul devoir qu'ait proclamé Rousseau n'est-il en réalité qu'un devoir d'obéissance à un être tout-puissant, devoir qui ne profite à l'homme que par réflexion, par ricochet. Telle est la face positive de la moralité de Rousseau : il y a de plus un envers et le voici. Rousseau croit et dit : Quiconque ne croit pas comme moi, n'a et ne peut avoir aucune moralité. C'est un gredin cruel, sinon de fait, au moins d'intention ; c'est un être méprisable et que je méprise à fond, dans l'inébranlable conviction où je suis, de l'incompensable supériorité que ma moralité me donne sur son immoralité. »

D'autres ont dit : « Croyez, c'est l'essentiel, croyez et vous serez sauvé. » — Rousseau, sans s'en douter, reproduit cette idée dans une autre équivallente : « Je crois et par cela même, quoique je fasse, je suis plus moral que quiconque ne croit pas. »

« Qu'est-ce que sont les actes auprès de la croyance ? J'ai mis mes enfants à la porte de chez moi, il m'en aurait coûté de les garder, et tel incrédule éleva les siens, qu'importe ! Ai-je manqué à ce que je dois à mon créateur ? non, jamais je ne l'ai insulté d'un doute sur son existence, comme l'incrédule. Je n'ai pas commis le péché inexpiable, et cela, parti du cœur, ne m'a rien coûté. Et après cela, tout le reste est une affaire entre mon créateur et moi. Je me

confesse publiquement ou autrement, je me repens, je regrette, et tout est effacé devant mon Dieu. »

De la justice due de l'homme à l'homme, on le voit, pas un mot, pas l'idée, pas le sentiment.

Et voici que sur le sujet de la morale et de son fondement, comme sur le sujet de la connaissance, l'humanité se divise en deux partis fort inégaux sous le rapport du nombre. L'un, le plus nombreux, place son impératif catégorique dans le commandement d'un être tout-puissant et bon, dont la volonté, plus ou moins bienveillante à l'homme, obéie par crainte ou par amour, est la seule garantie de la conduite humaine, de la moralité de l'homme sur la terre. L'autre parti place son impératif : 1° dans une nécessité pratique, celle de vivre en société sous peine de mort ou de misère, et celle consécutive de pratiquer l'égalité, la *réciprocité*, condition inéluctable pour que la société humaine dure. 2° Ce parti invoque, il provoque, en l'éclairant, le montrant, dans tout son jour, un sentiment universel, ou plutôt une faculté naturelle préexistante chez tous, variable sans doute, inconstante, mais indéfectible, d'autant plus qu'elle est involontaire : la faculté de s'émouvoir des peines et des joies (surtout des peines) de notre semblable. — Comme les principes, les fondements de cette moralité sont dans l'homme; tant que l'homme lui-même vivra, la moralité ne risque pas de mourir. Quant au Dieu, il peut mourir ; il est mort déjà dans bien des âmes humaines, emportant avec lui la moralité, ou ne l'emportant pas, selon que l'individu n'était pas encore ou était déjà un membre conscient du parti de *l'humanité*.

***

Il n'est jamais arrivé à aucun auteur, aussi souvent qu'à Rousseau, cette bonne fortune de se voir attribuer le mérite d'idées qu'il n'avait point exprimées positivement : « Sans doute, dit-on en pareil cas, Rousseau n'a pas formulé cette idée, mais ses autres idées y conduisent, y dirigent. »

Je viens d'exposer, dans son fond tout cru, le système pédagogique de Rousseau. Il s'est trouvé des amis de Rousseau pour apercevoir que ce système d'une éducation unique mène à l'idée d'un système tout contraire, celui d'une éducation publique à formes

diverses ; chaque forme étant adaptée à chaque enfant. M Faguet dit : non seulement Rousseau nous dirige à cette idée, mais il nous y amène ; « il y est venu, sinon dans l'*Émile*, du moins dans la *Nouvelle Héloïse* (partie V, lettre III), et cette vue est tellement nouvelle cette fois, tellement imprévue, si féconde aussi.. qu'elle est une conquête ». Admettons que cette vue soit dans l'*Héloïse*. Voici mon observation. L'*Héloïse* a paru avant l'*Émile*. C'est l'*Émile* paru après qui contient l'exposé dernier des idées de Rousseau sur l'éducation. L'*Émile* est un ouvrage fait exprès pour présenter directement, spécialement et dogmatiquement, les idées définitives de l'auteur en fait d'éducation ; et Rousseau manque d'y renouveler la vue dont le loue tant M. Faguet. Qu'est-ce à dire ? La vue en question appartient à un tout autre système que celui qui est exposé dans l'*Émile*, si bien qu'à la maintenir, Rousseau, ce logicien renommé, n'aurait pas écrit son *Émile*. Il n'avait garde de ne pas l'écrire. Nous avons indiqué ci-dessus pourquoi l'*Émile* doit lui être plus cher que tout autre ouvrage.

Voici là-dessus mon hypothèse. L'*Héloïse* et l'*Émile* n'ont pas été composés dans un même milieu, parmi les mêmes influences. Rousseau, composant l'*Héloïse* vivait en liaison intime avec Diderot, Grimm, d'Holbach et sa société. Il subissait, un peu malgré lui et avec quelque dépit intérieur, mais il subissait quand même l'ascendant de cet entourage formé de gens alors plus connus, plus autorisés que lui. Lorsqu'il a rédigé définitivement l'*Émile*, il avait quitté l'Hermitage et s'était installé à Montlouis (décembre 1757). Il vivait là en tête à tête avec Thérèse et en relations plus ou moins cérémonieuses avec le maréchal de Luxembourg et son monde. Bref, pour en dire toute ma pensée, je suppose que cette vue louée, à juste titre d'ailleurs, par M. Faguet, Rousseau pourrait bien l'avoir puisée dans le milieu des Diderot et des d'Holbach, où à table et à la fin des repas, tant d'idées neuves, hasardeuses étaient lancées dans une conversation absolument débridée. L'autre idée, celle exposée dans l'*Émile*, serait l'idée propre de Rousseau, rendu à lui-même. Ce n'est qu'une supposition, je le répète. Elle peut être fausse ; elle pourrait être vraie.

***

Quand on veut à toute force prouver que Rousseau a eu de merveilleuses, d'incomparables intuitions, le moyen est assez simple; on prend çà et là dans l'*Émile* des propositions formulées en termes généraux, ce qui permet de les étendre et de les interpréter, on les rapproche de pensées plus modernes, plus scientifiques; en commentant le tout avec bienveillance, on donne aux propositions de Rousseau l'air d'aboutir aux idées modernes; conclusion : Rousseau a tout deviné, tout prévu.

Ce n'est pas ainsi qu'on découvre la génération véritable des idées d'un auteur. Les extraits qu'on fait de Rousseau doivent être interprétés avant tout par ce que Rousseau a mis avant, après et entre ces extraits, bref par tout le contexte de son ouvrage. Cette méthode me paraît indiscutable.

Et puis encore, si on veut le rapprocher d'autres auteurs, c'est des auteurs qui l'ont précédé qu'il faut le faire, plutôt que des auteurs qui l'ont suivi; il est plus raisonnable de supposer qu'un homme a connu ses devanciers et en a profité que de supposer qu'il a deviné sa postérité. — Cela sans doute est possible, cela s'est vu quelquefois, mais il ne faut pas l'assurer sans d'assez fortes preuves.

***

L'*Émile* est d'un bout à l'autre une expérience imaginaire que Rousseau tient pour aussi probante qu'une expérience réelle. Il s'écrie à chaque instant : « Voyez comme mon *Émile* ressemble peu au vôtre. Mon *Émile* est simple, il est sincère, il est hardi, il est modeste. Il a le véritable bon ton, les vraies manières, la véritable vertu, aussi a-t-il le vrai bonheur. » Rousseau n'ose pas dire : « c'est une perfection », mais le mot n'est pas nécessaire. Le père imaginaire d'*Émile* a sur son fils inexistant une somme d'illusions que le père le plus illusionné n'a jamais pu réunir, et pour cause.

Avec son continuel : *Émile* est ceci, puis ceci, puis ceci encore, il faut oser le dire à la fin, Rousseau est ennuyeux, accablant. On est toujours sur le point de s'écrier : « Mais donnez-lui donc un défaut, ne fût-ce qu'un seul... »

Ah! que dans ce parfait berger, un petit défaut ferait bien !

***

Il me semble qu'à le résumer, ce livre trahit les sentiments qui l'ont fait écrire. Le démocrate Rousseau dans le traité sur l'éducation ne vise à aucun moment l'éducation d'un homme du peuple, d'un travailleur, et pas davantage celle d'un enfant de la bourgeoisie destiné à gagner sa vie dans quelque carrière libérale. Rousseau n'a dans l'esprit qu'un enfant né riche, qui sera un oisif, et il élève, pour son bonheur personnel, cet oisif qui ne sera pas même un citoyen, car le temps en est passé du citoyen, selon Rousseau. — Était-ce bien la peine d'écrire l'*Émile*? Oui, certes, je le répète, puisque Rousseau voulait se donner le plaisir de témoigner publiquement son absolu dédain aux gens riches, aux nobles, aux personnes bien élevées, aux savants, aux philosophes, bref à toutes les classes d'hommes qu'il avait fréquentées de préférence toute sa vie.

Lancé dans la carrière par un violent désir de contrecarrer à fond, de morigéner, de rabaisser, d'humilier la société dans laquelle il vivait et particulièrement un groupe d'hommes qui l'environnait de plus près, les mœurs de cette société, les opinions du groupe en question, lui ont fourni, en lui suggérant le contraire, l'une, de ses mœurs, l'autre, de ses opinions, presque toute l'étoffe de ses livres (mettons seulement, si vous voulez, une forte partie).

La sociabilité du temps lui a donné la thèse de l'homme solitaire et sauvage ; les connaissances artistiques et scientifiques du groupe particulièrement détesté lui ont inspiré sa charge à fond contre les sciences et les arts. Et il s'est trouvé prisonnier, plus ou moins, toute sa vie, de cette entrée dans le monde littéraire.

Sa première œuvre fut conçue dans la ferveur de sentiments, qui n'étaient guère louables. J'ai dit l'envie d'humilier des gens qui avaient pu se croire ses supérieurs ; ajoutons-y l'espoir d'arriver du premier coup à la grande renommée par l'étonnement, voire même par le scandale. Et il a développé une thèse à laquelle il ne croyait pas ; il a menti aux autres et il s'est menti à lui-même. Il en a porté la peine par une contradiction fondamentale qui a vicié toutes ses œuvres. En toutes il y a un mélange forcé d'aperçus justes, dus à son génie naturel, et de faussetés inventées avec grand'peine et grand labeur pour raccrocher celles-ci à ceux-là.

Certainement son cerveau a été par là soumis à une fatigue extrême, d'autant que l'ambition impatiente de l'homme ne lui a accordé aucun repos jusqu'à la conquête définitive du succès voulu, Et je supposerai volontiers que la violence du travail, que la *fausseté même* des idées ont contribué à amener la folie finale où Rousseau a sombré. Il a fallu sans doute d'autres causes, que je n'ai pas à dire ici ; mais celles que j'ai dites ont fait beaucoup : elles ont livré le cerveau fatigué, anémié de Rousseau aux causes postérieures, qui ont achevé le déplorable ouvrage de sa folie.

***

Ah ! que d'observations il me resterait encore à faire !

PAUL LACOMBE.

REVUES GÉNÉRALES

LES ÉTUDES RELATIVES

A L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ESPAGNE

ET LEURS RÉSULTATS

L'ESPAGNE CHRÉTIENNE MÉDIÉVALE (711-1453).

L'industrie.

L'histoire de l'industrie espagnole est un peu plus avancée que celle de l'agriculture, sans qu'on puisse comparer le mouvement d'études auquel elle a donné lieu avec celui que l'on observe en Allemagne, en France, en Angleterre et en Italie. Un grand nombre de sujets n'ont pas été, en effet, abordés par les érudits espagnols, et beaucoup d'autres ne l'ont été que d'une manière superficielle. On a commencé à peine à éditer ou à utiliser les documents entassés dans les archives, et qui concernent soit les corporations ou métiers (*gremios*), soit les confréries (*cofradias*) d'artisans des royaumes chrétiens. Quelques publications importantes existent cependant aujourd'hui. Ce sont celles de d. Manuel et d. Francisco de Bofarull sur les métiers et confréries de l'Aragon [1]; d'A. de Capmany [2], de F. de Bofarull [3], de Girbal [4], des membres de l'*Ateneo*

1. *Documentos relativos á los gremios y cofradias de la antigua corona de Aragon* (*XIV*e–*XVII*e *s.*), dans *Colección de doc. inéd. del Archivo g. de la corona de Aragon*, tomes XL et XLI, in-4 (1876 et 1910).

2. *Memorias historicas sobre la marina, comercio y artes de la antigua ciudad de Barcelona*, Madrid, 1779-92.

3. *Breve reseña de la antigua cofradia de maestros sastres de Barcelona*, 1884, in-4.

4. *Antiguos gremios y cofradias de Gerona*, *Rev. de Gerona*, 1886-87.

Barcelones[1], sur ceux de la Catalogne et de Barcelone, de Tramoyeres Blasco[2] sur les *gremios* de Valence, de Bonet, Fajarnes et Sancho[3] sur ceux de Majorque, de Lopez Ferreiro[4] sur les métiers de Santiago. On n'a sur l'ensemble de la vie des corporations et des classes ouvrières que les brefs aperçus synthétiques de don M. Colmeiro[5], de J. C. Barzanallana[6] et la récente brochure des élèves de R. Altamira à Oviédo[7].

On entrevoit maintenant toutefois les traits essentiels de l'organisation du travail dans l'Espagne chrétienne du Moyen Age, le développement progressif de la production industrielle depuis le XIIe siècle, sa prospérité depuis le XIIIe, le rôle joué par les pouvoirs locaux et surtout par la royauté dans la formation des corporations (*gremios*), dans l'octroi de leurs privilèges, dans la rédaction de leurs réglements (*ordenanzas*), dans la détermination de leurs obligations et de leurs droits. On peut se rendre compte du mouvement qui transforme les artisans serfs (*ministeriales*) du haut Moyen âge en artisans libres d'abord, puis qui aboutit à l'organisation de deux classes de métiers, les uns soumis au droit commun, les autres organisés en corporations jurées. Au XIIIe siècle, ces dernières apparaissent en Castille, en Aragon, en Catalogne, à Valence, encouragées par les rois, qui s'appuient sur elles dans leur lutte contre l'aristocratie. D'abord très dépendantes de l'autorité, se confondant souvent avec des confréries (*cofradias*, *almoynas*) de caractère religieux, elles acquièrent au XVe siècle une grande puissance, et, comme dans le reste de l'Europe, fortifient leur monopole, multiplient les réglementations exclusives, accaparent le travail des grands centres urbains. Il conviendrait de multiplier les monographies régio-

1. *Estado de la cultura española y especialmenta Catalana on el siglo XV*, in-8, 495 p., 1893.

2. *Instituciones gremiales, su origen y organizacion en Valencia*, Valence, in-8, 444 p., 1889.

3. Dans le *Bol. de la Soc. Arquel. Luliana*, 1885 et suiv.

4. Dans ses ouvrages sur les *Fueros* et sur *Santiago*, déjà cités. Voir aussi sur *la corporation des marcantes* en Galice, *Documentos para la historia de Pontevedra*, III, 904 p. (1904).

5. *Historia de la Economia politica en España*, 2 vol. in-8, 1860 et sq.

6. *Los antiguos gremios de España*, *Disc. leidos, Acad. de ciencias morales*, 1884.

7. *Trabajos de investigacion en la catedra y en el seminario de historia del derecho*, Oviedo, 1905-07, in-8, 1907. (*Sur la condition juridique et économique de l'ouvrier espagnol VIIIe-XIXe siècle.*) — *Anales de la Univ. de Oviedo*, tomes I à IV (*idem*).

nales pour mieux connaître les caractères de cette évolution, la proportion relative des corporations et des métiers libres, la vie intérieure des associations jurées, la condition matérielle et morale des ouvriers. Grâce à la multiplicité des *fueros* et des *ordonnances*, on pourrait arriver à posséder des notions précises sur la durée du travail, sur la nature et la quotité des salaires, payés, soit en produits naturels, soit en argent, sur la répression du chômage volontaire, sur l'interdiction des coalitions, sur le coût de la vie.

La production industrielle espagnole paraît avoir été très variée et d'importance fort inégale. Elle fut surtout développée dans la Galice, a Compostelle, en Vieille-Castille, dans les provinces maritimes du Nord et dans toute l'Espagne Orientale, depuis la Catalogne jusqu'à l'Andalousie. Mais, sur un grand nombre d'industries, la pénurie d'études est à peu près absolue. En dehors des travaux sur les corporations, des histoires municipales et des ouvrages généraux fort superficiels[1], on ne possède presque rien sur les industries de l'alimentation, si florissantes dans toutes les villes de la péninsule. On n'est guère mieux informé sur les industries textiles qui eurent une grande importance et qui travaillèrent même pour l'exportation. Nul n'a encore étudié, sauf J. Ventalló Vintro[2], la production des lainages qui fut très active dans la Vieille-Castille, notamment à Ségovie, dans toute la région de l'Albarracin, à Jaca, à Huesca, à Saragosse, à Calatayud, à Barbastro, en Aragon, en Catalogne et à Majorque. Il conviendrait aussi de mettre en relief le progrès de l'industrie cotonnière, qui occupa au XIVe siècle à Barcelone jusqu'à trois cents fabricants de *futaines*, et qui florissait à Valence aux deux derniers siècles du Moyen âge. On pourrait de même noter le développement de l'industrie des soieries, qui déjà importante à Séville et à Valence au XIIe et au XIVe siècle, est introduite à Barcelone au XVe. L'Espagne a de plus des fabriques de toiles à voiles, comme en Navarre, de toiles de lin et de chanvre, comme à Tolède, à Séville, à Ségovie, à Zamora, des ateliers de corderie et de sparterie, spécialement en Catalogne et dans les provinces de l'Est ou du Nord. Il conviendrait également d'en indiquer les vicissitudes.

L'industrie si remarquable des cuirs, qui prospéra en Aragon et en

1. Voir ci-dessus chapitre premier.

2. *Historia de la Industria Lanera Catalana, monografia de sus antiguos gremios*, in-4, Tarrasa, 1904.

Navarre pour les grosses peaux et basanes, à Valence et en Andalousie pour les *cordouans*, n'a été étudiée par Davillier [1] que dans une de ses spécialités de caractère artistique. Les industries minérales languirent pour la plupart ; on les connaît d'ailleurs fort peu. Mispoulet a démontré que le régime minier romain survécut dans l'Espagne médiévale [2]. Les mines restèrent pour la plupart propriété de l'État. Si l'on en excepte les mines d'argent de Vénasque, celles de mercure d'Almaden, exploitées au XIIIe siècle, et surtout les mines de fer de Biscaye, dont les produits s'exportèrent dans toute l'Europe Occidentale, les richesses minières, qui avaient fait le renom de la péninsule aux temps puniques et romains, furent en général négligées. On n'a guère sur elles que l'ouvrage d'Alfonso Carillo Laso [3] et le recueil de documents de Gonzalez [4]. On n'a même rien au sujet de l'industrie du sel, qui fut peut-être la plus florissante et qui fournit au commerce extérieur une matière précieuse, fort estimée dans les pays du Nord de l'Europe, où les sels des *albuferas* de Castille n'eurent pour concurrents que ceux de France et de Portugal.

Les ateliers métallurgiques espagnols, forges des Vascongades, de Biscaye, du Haut-Aragon, de Catalogne, et fabriques de laiton de Valence, n'ont pas encore trouvé d'historien. On a sur les fabriques d'armes, telles que celles de Tolède, d'Albacète, d'Olite quelques notices, celles de G. Sensi [5], du comte de Valencia [6], de Bernadet y Valcazar [7], d'E. de Leguina [8], de Monsallud [9]. Pour les fonderies de bronze, de cloches, de canons, on en est réduit à quelques essais du vicomte de los Rios [10], de Leguina [11], d'Arantegui y Sanz [12]. On n'a pas encore abordé l'étude des progrès de l'industrie de l'horlo-

1. Ouvrage cité ci-dessus (*Espagne musulmane*).
2. Ouvrage cité chapitre II.
3. *Tratado de las minas antiguas de España*, Madrid, 1844, gr. in-8.
4. *Documentos relativos á las minas antiguas de España*, 3 vol.
5. G. Sensi (et A. Jubinal), *La Armeria real*, Paris, 1839, in-f°, 2 vol.
6. *Catálogo historico-descriptivo de la real Armeria de Madrid*, 1898, in-8. — *Armas y tapices de la corona de España*, Madrid, 1902, gr. in-8, 45 p.
7. *Apuntes arquelógicos, armas y armaduras, las espadas de Toledo*, Cadiz, 1891, in-8, 91 p.
8. *Arte antiguo, espadas históricas, apuntes*, in-16, 1904, Madrid.
9. *El palacio real de Olite, B. real Ac. hist.*, XLIX, 437.
10. *Discurso sobre los autores é inventores de artilleria que han florecido en España desde los Reyes Católicos*, Madrid, 1817, in-8.
11. *Arte antiguo, obras de bronce, apuntes*, in-16, 180 p., 1907.
12. *Apuntes históricos sobre, la artilleria española en los siglos XIV y XV*, in-4, 471 p., 1887.

gerie, dont le premier spécimen apparaît en 1396 dans l'horloge publique de la Giralda de Séville.

La pénurie de monographies est moins grande pour les variétés industrielles qui présentèrent un caractère artistique. Mais, le plus souvent, ces études relèvent beaucoup plus de l'archéologie et de l'histoire de l'art que de l'histoire économique. Les ateliers monétaires furent nombreux, et leurs ouvriers pourvus de privilèges considérables, quelquefois même possesseurs du droit de grève, ayant leur autonomie et leurs caisses de secours, formèrent parmi les artisans des corporations puissantes. On peut trouver quelques données sur cette industrie et sur celle des médailles dans les ouvrages ou articles de J.-B. Barthe [1], d'Aloïs Hess [2], d'Antonio Agustin [3], d'Herrera y Chiesanova [4], d'A. Delgado [5], de J. Gaillard [6], de Lecoy de la Marche [7], d'A. de Longpérier [8], de Mariano Pano [9], de Botet y Siso [10], de Carreras y Candi [11], de Vignau y Ballester [12].

L'Espagne chrétienne médiévale aima les produits des orfèvres et des émailleurs. Ses artistes formés à l'école des Byzantins et des Arabes, puis des Français, exécutèrent de belles œuvres, comme les croix de Santiago et d'Oviédo (IXe-Xe siècle), la châsse d'Oviédo (Xe siècle), le calice d'or de Compostelle (XIIe siècle), la couronne de Saint-Ferdinand, l'urne de Sainte-Eulalie, le mausolée de Séville, dû à Me Jorge de Tolède, le calice d'argent de Tolède, la couverture de l'évangéliaire de Vich. Ainsi se formèrent des écoles natio-

1. *Colección de documentos para la historia monetaria de España*, Madrid, in-4, 1843.

2. *Descripción general de las monedas hispano-cristianas desde la invasion de los Arabes*, Madrid, 1865, 3 vol. in-4.

3. *Dialogo de medallas y otras antigüedades p. p. don Seb. de la Quadra*, 1744, in-4.

4. *Medallas españolas*, 11 vol. in-4, 1900-1907.

5. *Medallas autonomas de España*, Séville, 1871-76, 3 vol. in-4.

6. *Description des monnaies espagnoles et étrangères qui ont eu cours en Espagne depuis les temps les plus reculés*, Madrid, 1852, in-8.

7. *L'atelier monétaire de Jacques II, roi de Majorque*, *Ctes R. Acad. des Insc.*, avril 1891.

8. *Monnaies frappées par les rois d'Aragon, comtes de Barcelone*, *Rev. de Numism.*, IX (1844), 278-294.

9. *Numismatica de Urgel y de Rivagorza*, 1890, in-4, c. r., *B. r. Ac. hist.*, XVII, 160.

10. *Las Monedes catalanes, estudi y descripció*, 3 vol. in-4, 1909 et suiv.

11. *Encunacyones monetaries al Urgell y Cerdanya*, *Rev. Asoc. Art. Arq. Barcelonesa*, 1905-06. — *Turbaciones á Tarragona y altres llochs, motivant encunacyones monetaries*, 1462-66, *Bol. Asoc. Arq. Tarraconense*, 1906, mars-avril. — *L'atelier monétaire de Viladiglesias et son organisation*, dans *Miscel. hist. Catalana*, 1re série (1905).

12. *Sueldos Barceloneses*, *B. r. Ac. hist.*, XXXV, 218.

nales, telles que celles de Gérone, de Tolède, de Valence, et surtout celle de Catalogne, qui arriva à la prééminence au XIVe siècle, qui multiplia les calices, les paix, les croix pastorales, et à laquelle on doit, entre autres chefs-d'œuvre, le reliquaire ciselé de Daroca et le retable d'argent de Gérône. L'activité de ces orfèvres, de ces émailleurs, de ces ciseleurs de sceaux nous est partiellement connue par les travaux de spécialistes, tels que Darcel [1], Davillier [2], G. Bapst [3], H. Sentenach [4], E. de Leguina [5], A. de Trueba [6], l'abbé J. Gudiol [7], dom Roulin [8], J.-J. Marquet de Vasselot [9], J. Delaville Le Roulx [10], F. de Mély [11], Ferran de Sagarra [12], et Roman [13].

Ce sont surtout les arts de la construction et de la décoration qui ont attiré l'attention des chercheurs; ceux-ci n'accordent d'ailleurs aux traits relatifs à l'organisation économique des métiers de cet ordre qu'une place très secondaire. Des travaux d'ensemble, généraux, provinciaux et locaux ont été consacrés à ces industries artistiques. Tels sont les recueils où les publications de D. Juan de Dios de la Rada y Delgado, d'Amador de los Rios [14], de J. Villanueva [15], d'E. Castelar, de P. de Madrazo et de Murguia [16], de P. de Madrazo y

1. *Musée du Moyen Age et de la Renaissance, émaux et orfèvrerie*, Paris, 1867, in-8.

2. *Recherches sur l'Orfèvrerie en Espagne au Moyen Age et à la Renaissance documents inédits*, in-4, Paris, 1879.

3. *Études sur l'Étain dans l'antiquité et au Moyen Age, sur l'orfèvrerie*, etc., Paris, 1884, in-8, 335 p.

4. *Bosquejo histórico sobre la orfebreria española*, *Rev. de Archivos*, 3e série (1908), XIX, 1-26, 161-181, 328-355, etc.

5. *Arte antiguo, la plata española, apuntes*, in-16, 194 p., 1894, Madrid. — *Arte antiguo, esmaltes españoles*, Burgos, 1909, in-16.

6. *Inventaire du trésor de Sainte-Marie de Najera* (XIVe s.), *Rev. de Vizcaya*, VI, n° 15.

7. *La orfebreria en España*, *Anuari del Institut d'Estudis Catalans*, 1908.

8. *L'ancien trésor de l'abbaye de Silos*, gr. in-4, 127 p., Paris, 1901.

9. *Le trésor de l'abbaye de Roncevaux*, *Gaz. B.-Arts*, 1897.

10. *Les joyaux de la couronne d'Aragon en 1303*, Paris, 1889, in-8, 15 p.

11. *La tabla de don Pedro de Castillo*, *B. r. Ac. hist.*, XVI, 419.

12. *Los segells del rey en Jaime Ier*, Barcelona, 1908, in-8. — *Sigilografia dels comtes d'Urgell*, Barcelona, 1908, in-8. — *Apuntes para un estudio de los sellos del rey dón Pedro IV de Aragon*, 1895, in-8.

13. *Le sceau des Catalans*, *Cte Rend. Acad. des Insc.*, 1906, nov.

14. *Museo Español de Antigüedades*, Madrid, 1872-87, 11 vol. gr. in-fol. (répertoire de l'art espagnol depuis ses origines). — *Indice general bibliográfico de la obra*, *p. p. Callejo y Caballero*, in-4, 147 p., Madrid, 1890.

15. *Viaje literario á las iglesias de España*, etc., Madrid, 1803-50, 12 vol. in-8.

16. *España, sus monumentos y artes, paisajes, cuadros, joyas, mobiliario, armas, trajes*, Barcelona, 1884-91, 27 vol. in-4.

Laurent [1], d'E. Serrano Fatigati [2], de Parera [3], de Patricio de la Escosura [4], de G. Villaamil [5], d'E. Bertaux [6], de don Mariano de Pano y Ruata et de don Fr. de P. Moreno [7], de J. D. Passavant [8], de R. Vinader [9], de L. Solvay [10], de J. Gudiol y Cunill [11], de Zarco del Valle [12], du comte de la Viñaza [13], de Velasquez [14], d'A. Lopez Ferreiro [15], de J. Sanchès y Siguera [16], de don Manuel de Assas [17], du comte de Cedillo [18], de R. Hernandez [19], du vicomte de Palazuelos [20], de J. Marti y Monso [21], de Gestoso y Pérez [22], de F. de Selgas [23], de Pérez de Guzman [24], de F. de Alvarado [25], de Gascon de Gotor [26], de T. Jimenez de Embun [27], de del Arco [28], de don

1. *España artistica y monumental*, Madrid, 1889-90, 3 vol. in-f°.
2. Dans le *Boletin de la Sociedad española de Excursiones* (Madrid, in-8, depuis 1892); dans l'*Ilustración Española y americana* (1888-1910).
3. Éditeur de l'*España artistica, arquelógica, monumental*, Barcelona, in-f°, 1889; et des *Materiales y documentos de arte español*, 9 vol. 1900 1910.
4. *La España artistica y monumental* (*usos, costumbres, armas, trajes*), 1842-1846, 3 vol. gr. in-f° (en collaboration avec d. G. Pérez de Villaamil).
5. *L'Espagne artistique et monumentale*, Paris, 1842, in-4.
6. *Histoire de l'Art* (sous la direction d'A. Michel), tomes II à IV.
7. *Album de l'Exposition rétrospective de Saragosse* (en collaboration avec E. Bertaux), Paris-Saragosse, 1910, in-4. — Voir aussi *Exposición histórico europea de Madrid* (*1892*), in-4, 1893.
8. *El arte cristiano en España*, trad. esp. avec notes par Cl. Boutelou, in-8, 1877, Séville.
9. *Arquelogia cristiana española*, Madrid, 1870, in-4.
10. *L'Art espagnol*, Paris, 1886, in-4.
11. *Nociones de arquelogia sagrada Cataluña, Vich*, 1902, in-8, 647 (bon répertoire pour tous les arts industriels et de la construction ou de la décoration). — *Catalogo del Museo arquelógico-artistico episcopal de Vich*, 1893, in-4.
12. *Documentos inéditos para la historia de las bellas-artes en España* (xv°-xvi° s.), *Colecc. Doc. inéd. p. la h. de España*, LV (1870), 438 p.
13. *Adiciones al Dicionario histórico de C. Bermúdez*, tome Ier (Moyen Age), Madrid, 1889, in-8.
14. *Concideraciones sobre el arte monumental correspondiente á los siglos medios*, in-8, 60 p., 1894.
15. *Lecciones de arquelógia sagrada*, Santiago, 1889, in-4.
16. *Guia histórica y artistica*, 1909, in-4, 594 p.
17. *Album artistico de Toledo*, 1848, in-f°.
18. *Toledo, guia artistica practica*, 1890, in-4.
19. *Toledo y sus romerias, descripción*, Madrid, 1889, in-4.
20. *Guia artistico práctica de Toledo*, 1892, in-4.
21. *Estudios historico-artisticos relativos principalmente á Valladolid*, 1898-1901, in-f°, 698 p.
22. *Sevilla artistica y monumental*, 3 vol. in-4, 1889-92.
23. *Monumentos Ovetenses del siglo IX*, Madrid, 1908, in-4.
24. *El principado de Asturias, bosquejo histórico-monumental*, Madrid, 1880, in-4, 446 p.
25. *Guia en Pamplona*, Madrid, 1904, in-4.
26. *Zaragoza monumental, artistica é historica*, 1892-94, 2 vol. in-4.
27. *Descripción histórica de la antigua Zaragoza*, 1901, in-8.
28. *Guia artistica y monumental de Huesca y su provincia*, 1910, in-8.

Ramon Salas [1], d'A. Bofarull y Broca [2], d'E. Tormo [3], d'Elias de Molins [4], et des auteurs de *Mallorca artistica* [5]. Divers savants ont surtout étudié les écoles artistiques et leurs représentants ; c'est ce qu'ont fait Céan Bermudez [6], le baron de Alcahali [7], Diaz y Pérez [8], Gestoso y Pérez [9] et J. Puigarri [10].

La péninsule s'est alors couverte de monuments architecturaux, cathédrales, églises, monastères, auxquels travaillèrent des milliers de maîtres d'œuvres et d'ouvriers, dont la condition matérielle mériterait de provoquer des recherches particulières. L'ensemble de ce mouvement grandiose se trouve décrit dans de nombreux ouvrages généraux et dans des monographies, qui montrent les humbles débuts de cet art architectural grossier dans les Asturies, qui en suivent l'évolution sous l'influence des Byzantins et des Arabes, la floraison avec l'art roman et l'art gothique, inspirés de nos écoles françaises de Bourgogne, d'Anjou, d'Aquitaine, du Languedoc, qui enfin en décrivent les belles œuvres, cloîtres de Silos et de las Huelgas, cathédrales de Léon, de Burgos, de Tolède, de Pampelune, de Gérône, de Barcelone de Tarragone et de Valence, chartreuses de Porta Cœli et de Miraflores. On a ainsi pour l'architecture religieuse de l'Espagne une série déjà riche, dans laquelle on distingue les études de Caveda [11], de Junghaendel et de Gurlitt [12], de R. Amador de los Rios et de ses

1. *Monasterio de Sta Creus*, 1894 (dans *Mon. hist. y art. de la prov. de Tarragona*).

2. *Poblet. su origen. fundación, bellezas*, 1848, in-4.

3. *La Cultura artistica catalana-aragonesa del siglo XIV*, *Cult. Española*, août, 1908.

4. *Catálogo del Museo provincial de antigüedades de Barcelona*, Madrid, 1888, in-4, 502 p.

5. *Mallorca artistica*, 2e éd., Barcelona, Parera, 1905, in-f°. — Dans le même genre, l'*Album pintoresch monumental de Catalunya* (p. p. l'*Asociació Catalananista de excursions cientificas*), Barcelona, 1878-79, 2 vol. in-4 et in-f°.

6. *Diccionario histórico de los mas ilustres profesores de los bellas artes que florecieron en España*, Madrid, 1800 et suiv., 6 vol. in-8. — *Adiciones, par le comte de la Viñaza*, 4 vol. gr. in-8, 1889 et sq.

7. *Diccionario biógráfico de artistas Valencianos*, Valence, 1897, gr. in-8, 443 p.

8. *Diccionario histórico-biógráfico-critico y bibliográfico de autores y artistes Extremenos ilustres*, Madrid, 1884-88, 2 vol. in-4.

9. *Ensayo de un diccionario de los artifices que florecieron en Sevilla* (*XIIIe–XVIIIe s.*), 2 vol. in-4, 1899-1900 ; *Appendice*, tome III, in-4, 464 p., 1909.

10. *Noticias de algunos artistas Catalanes inéditos*, *Mem. r. Academia Buenas-Letras Barcelonesa*, III (1880).

11. *Historia de la arquitectura en España*, 2e édit., 1857, in-8 ; trad. all par Heyse, Stuttgart, 1858, in-8.

12. *Die Baukunst Spaniens*, 2 vol. in-f°, Dresde, s. d. (1893).

collaborateurs [1], de C. Uehde [2], de Murguia [3], d'Eug. Laguno y Amirola [4], d'E. de Leguina [5], les œuvres magistrales de V. Lampérez y Romea [6], de Puig y Cadafalch, de Falguera et de Casals [7], de G. F. Street [8], les monographies d'A. Marignan [9], d'E. Berteaux [10], de F. de Selgar [11], d'I. Redondo [12], du vicomte de Palazuelos [13], de J. F. Riano [14], de Fr. Simon y Nieto [15], de Madrazo [16], de M. Pérez Villaamil [17], de dom Roulin [18], de T. Ramirez Rojas [19], d'A. Lopez Ferreiro et de F. Fita [20], de Thomson [21], de Martinez y Sanz [22], de Demetrio de los Prios y Serrano [23], de Javier y Urrutia [24], de Tarin y Janeda [25], de R. Melida [26] et d'Anton y

1. *Monumentos arquitectónicos de España*, Madrid, 1859-78, 7 vol. in-f°. — *Indice general por d. Ed. de la Prada y Mendez*, Madrid, 1895, in-4. — Nouvelle édition plus ample, depuis 1905.

2. *Baudenkmäler in Spanien*, 1892 et sq., in-f°, Berlin.

3. *El arte monumental en la Edad media*. Madrid, in-8, 79 p., 1900.

4. *Noticia de los arquitectos y arquitectura de España desde su restauracion* (avec addit. et doc. par Cean Bermudez), Madrid, Imp roy., 4 vol. in-4, 1829.

5. *Arte antiquo, apuntes (iglesias y casas)*, in-12, 1906.

6. *Historia de la Arquitectura cristiana española en la Edad media*, Madrid, 1908, in-4, tome Ier, 734 p., tome II, in-4, 1910 (étudie la condition des maîtres des œuvres et des ouvriers, l'organisation du travail); ouvrage capital. — Du même, *El bizantinismo en la arquitectura cristiana española (VIe-XIIe s.)*, *Bol. Soc. Esp. de Excurs*, 1900, avril. — *Notas sobre algunos monumentos de la arquitectura cristiana española*, *ibid.*, 1901 et suiv.

7. *L'Arquitectura Cristiana preromanica, romana, románica á Catalunya*, 3 vol. in-4, Barcelona, 1907-1909.

8. *Gothic Architecture in Spain, some account*, London, 1865, gr. in-8.

9. *Les premières églises chrétiennes d'Espagne*, *Moyen Age*, 1902. — Voir aussi C. Enlart, *Origines de l'architecture gothique en Espagne*, *Bull. Arch.*, 1894.

10. *Santo Domingo de Silos*, *Gaz. B.-Arts*, juillet 1906.

11. *La primitiva basilica de Santa Maria del rey casto (Oviedo) y su panteon*, 1890, in-4.

12. *Iglesias primitivas de Asturias*, Oviedo, 1904, in-8, 73 p.

13. *Navas de Riofrio, un monumento del arte románico*, *B. r. Ac hist.*, XVII, 200.

14. *Sobre los basilicos de Santa Maria de Naranco y de S. Miguel de Lino*, *ibid.*, V, 330.

15. *La catedral de Palencia, dos iglesias subterraneas*, *Bol. Soc. Esp. Excurs.*, 1906 (avril).

16. *Santa Maria la real de Sanguesa; Santa Maria de Najera; la colegiata de Toro; la iglesia de Santa Maria de Lebeña*, *Bol. r. Ac. hist.*, XIV, 64, 270, 294; XX, 433; XXII, 289.

17. *La catedral de Siguenza* (XIIe s.), in-4, Madrid, 1899.

18. *Les cloîtres de l'abbaye de Silos*, *Rev. Art Chrétien*, 1910.

19. *Arquitectura románica en Soria*, in-8, 1894.

20. *Monumentos antiguos de la iglesia Compostellena*, Madrid, 1883, in-4.

21. *The cathedral of Santiago de Compostela*, London, 1868, in-4.

22. *Historia del templo catedral de Burgos*, Madrid, 1869, in-4.

23. *La catedral de León*, Madrid, 1895, 2 vol. in-4.

24. *Descripción histórica de la catedral de Cádiz*, 1843, in-8.

25. *La cartuja de Porta-Celi (Valence)*, 1897, in-8, 324 p. — *La real cartuja de Miraflores*, Burgos, 1897, in-4, 624 p.

26 *La iglesia de Santa Maria Magdalena de Zamora*, *Bol. r. Ac. hist.*, LVII, 101 et s.

Casaseca [1], d'A. Lacayo [2], de M. de Pano [3], de Monsalvatge [4], de Ch. Lucas [5], de Miret y Sans [6], de del Arco y Molinero [7], de F. Rogent y Pedrosa [8], de Morera y Llaurado [9], de J. Bassegoda [10], de M. Ramon Cobos [11], d'A. Fernández Casanova [12], de T. Creus y Corominas [13], de J. Sanchs [14], d'E. Rogent [15]. Pour l'architecture civile, dont les spécimens les plus remarquables, palais du duc de l'Infantado à Guadalajara et des rois de Navarre à Olite, casa de las Conchas de Salamanque, casa de la *Diputacion* de Barcelone, château de Medina del Campo, Alcazar de Ségovie, remparts de Valence datent de la fin du Moyen Age, on est moins avancé. Mais déjà existent de bonnes recherches partielles, dues à Navarro [16], au marquis de Monsalud [17], à Carreras y Candi [18], à Valldaura [19], à Fernandez de Betencourt [20], à C. Garcia [21], à O. Copons [22], à M. San Juan y Moreno [23], à Lefèvre-Pontalis [24].

1. *El templo de Santa Maria M. de Zamora*, 1910, in-4.
2. *Burgos, catedral, cartuja, huelgas, monumentos*, 1899, in-8, 236 p.
3. *Signes lapidaires de Huesca et de la cathédrale de Tolède* (marques d'ouvriers), *B. r. Ac. hist*, XL (1902). — *Damian Froment en la catedral de Barbastro*, *Cult. Españ.*, février 1909.
4. *Nomenclator histórico de las iglesias parroquiales y rurales de Gerona*, in-8, 1908.
5. *Une junte consultative à Gérone* (*1416*), notes pour l'histoire de l'architecture en Espagne, Paris, 1871, in-8.
6. *Relaciones entre les monasterios de Camprodin y Moissac*, Barcelona, 1898, in-4.
7. *Restos artisticos del monasterio de Pollet*, Barcelona, in-4, 39 p., 1898.
8. *Descripción artistico arquelógica de la catedral de Barcelona*, in-4, 1898.
9. *Memoria y descripcion de la s. iglesia catedral de Taragona*, T., in-4, 1904.
10. *La catedral de Geróna*, in-4, Barcelona, 1889.
11. *Apuntes de los objetos artistico-arquelógicos existentes en Géróna*, 1898, in-4 (*Asoc. hist. de Gerona*).
12. *La catedral de Taragona*, *B. r. Acad. hist.*, L, 165.
13. *Santa Creus, descripción artistica*, *ibid.*, VI, 124.
14. *La catedral de Valencia*, 1908, in-4.
15. *San Cugat del Valles*, in-4, Barcelona, 1880. — Voir aussi la notice de P.-A. Berenguier sur *Mᵉ Jacopo Florentin, architecte de la cathédrale de Murcie* (XIVᵉ s.), *Bol. Soc. Esp. Excurs.*, 1900, février.
16. *Fortalezas y castillos en la edad media*, *Maqueda y Escalona*, 1895, in-4.
17. *El palacio real de Olite* (XIVᵉ-XVᵉ s.), *B. r. Acad. hist.*, XLIX, 438-447.
18. *Bellesguart* (*palais de Martin Iᵉʳ d'Aragon*), *Bol. Acad. B. Let. Barcelon.*, 1901. — *Los castillos de Montalt, Ça Creu y Muta*, *B. r. Ac. hist.*, XLVI, 310.
19. *El palacio real de Barcelona*, *ibid.*, XXVIII, 136.
20. *El palacio ducal de Gandia*, *B. r. Acad. hist.*, XLV, 432.
21. *El castillo de Vivero*, *ibid.*, XLII, 223.
22. *El castillo de Burgos*, 1891, in-8.
23. *Los castillos de Santisteban y Peñahorada* (*Jaos*), *B. r. Acad. hist.*, LVII, 71-78.
24. *Les châteaux espagnols de Loarre*, *Medina del Campo et Coca*, *XIIᵉ-XVIᵉ s.*, *Cᵗᵉˢ R. Acad. des Insc.*, mai 1906.

Si l'Espagne n'eut alors rien de comparable aux sculpteurs sur ivoire arabes et français; si le mobilier civil y fut exécuté avec peu d'originalité, elle eut du moins des ateliers remarquables pour la sculpture religieuse. Ses artistes, d'abord grossiers, comme le montrent les informes décorations des églises et palais asturiens et cantabres, s'affinèrent sous l'influence de l'art arabe (*mudejar*). Ils produisirent, surtout sous l'action des artistes français, des clôtures de chœurs, des tombeaux, des statues, des retables, des portes, des cuves baptismales d'un art ingénieux, comparables parfois aux plus belles œuvres des écoles française et toscane. On peut se rendre compte de l'activité des écoles de sculpteurs espagnols par les travaux de V. Carderera Solano [1], d'Ed. Barrón [2], de V. Lampérez y Romea [3], de P. Lafond [4], du fin critique E. Bertaux [5], de D. Enrique Serrano Fatigati [6], d'E. Diaz Jimenez [7], de J. Villáamil y Castro [8], d'E. Tormó y Monzo [9], de F. Fita [10], de J. Botet y Siso [11], de M. Dieulafoy [12], de Pelayo Quintero [13].

La peinture murale et la miniature ou l'enluminure, pratiquées dans les écoles monastiques, ont produit d'abord des enluminures d'un dessin énergique et de couleurs crues, puis des fresques curieuses, des retables et des reliquaires peints. Elles ont subi l'action de l'art byzantin et français. C'est au XIVe et au XVe siècle qu'elles révèlent leur originalité. A cette époque les *trecentistes* et les *quatrocentistes* catalans et valenciens, Borrassa, Lluch, Benet Martorell, L. Dalmau, J. Huguet, les Vergos, Bermejo, J. Gascó, rivalisent d'activité avec les artistes italiens et flamands. Des travaux, la plupart de date récente, sont venus élucider ces problèmes encore

1. *Iconográfia Española, colección de retratos, estatuas, mausoleos*, etc. (XIe-XVIIe s.), Madrid, 1855-64, 2 vol. gr. in-f°.
2. *Catálogo de la escultura del Museo nacional*, in-8, 1910.
3. *Las artes plásticas en España, Cultura Española*, 1906.
4. *La Sculpture espagnole*, in-8, 1908.
5. *La sculpture espagnole médiévale, Histoire de l'Art*, tomes II à IV.
6. *Escultura románica en España*, Madrid, 1900, in-8, et *Bol. Soc. Esp. Excurs.*
7. *El retablo de la catedral de León*, in-4, 1907, Madrid.
8. *Mobiliario liturgico de Galicia en la Edad media*, Madrid, 1907, in-8.
9. *La escultura en Galicia, Cult. Española*, février-mai, 1906.
10. *El sarcófago de S. Juan de Mata, Bol. r. Acad. hist.*, 1890.
11. *Sarcófagos romano-cristianos esculturados que se conservan en Cataluña, Mem. Acad. B. Let. Barc.*, V (1896). — Voir aussi sur le sarcophage d'*Ecija*, le *B. r. Acad. hist.*, 1886.
12. *La sculpture espagnole polychrome*. XIIIe-XVe s., *Cres R. Acad. Insc.*, mai, 1904.
13. *Sillas de coro, noticia de las mas notables en España*, in-4, 170 p., Madrid, 1908. — Voir aussi *La Silleria del coro de la catedral de Sevilla*, notice, *B. r. Ac. hist.*, XXXVIII, 499.

obscurs de l'histoire artistico-économique de la péninsule. Outre les répertoires d'A. Woltmann et de K. Woermann [1], de Huart [2], d'O'Neill [3], de F. Quillet [4], on a sur ce sujet les publications de B. Cossio [5], de F. Denis [6], de Brutails [7], du comte P. Durrieu [8], de J. Gudioll y Cunill [9], d'E. Berteaux [10], de Desdevises du Dézert [11], de M. Dieulafoy [12], de Sanpere y Miquel [13], de Casellas [14], d'E. Tormo [15], de D. Luis Tramoyeres Blasco [16], de Puigarri [17], de N. Sentenach y Cabañas [18], de S. Reinach [19].

On sait combien les ateliers de céramique espagnols eurent de renommée vers cette même date. Les fabriques de Valence, de Séville, de Majorque, de Calatayud produisirent des faïences, des porcelaines à reflets dorés, des carreaux de revêtement, avec une telle supériorité, que le duc de Berry confiait à des artistes

1. *Geschichte der Malerei*, 2 vol. in-8, Leipzig, 1879-82.

2. *Vie complète des peintres espagnols et histoire de la peinture espagnole*, Paris, 1839-41, 2 vol. in-8.

3. *Dictionary of spanish painters* (XIVe-XVIIIe s.), London, 1833-34, 2 vol. in-8.

4. *Dictionnaire des peintres espagnols*, Paris, 1816, in-8.

5. *La pintura española*, *Bol. Soc. libre de Enseñanza*, XII (1888).

6. *Histoire de l'ornementation des manuscrits*, Paris, 1857, gr. in-8. — *La peinture des mss. illustrés en Portugal*, 1882, in-8.

7. *La Bible de Charles V et autres mss. du chapitre de Gérone*, *Bibl. Éc. Chartes*, 1886[6].

8. *Manuscrits d'Espagne*, *peinture et calligraphie*, *ibid.*, 1893, 251-326.

9. Dans les *Nociones de arquelogia sagrada cristiana*, Vich, 1902, in-8. — Du même, *Maestre Joan Gascó*, *contribució á l'historia de l'art Catalá*, Barcelona, in-4, 1908.

10. *Les primitifs Espagnols*, *Rev. de l'Art anc. et mod.*, octobre 1907, janvier 1909. — *Histoire de l'Art*, tomes III et IV.

11. *La peinture catalane primitive*, *Rev. des Pyrénées*, XXI (1909); à part. Toulouse, in 8, 35 p.

12. *Les peintures murales catalanes du XIe siècle*, *Ctes R. Acad. Insc.*, janvier 1911. — D'après la publication de l'*Institut d'Estudio Catalans*, *Las pintures murals Catalanes*, fasc. 1, 1910, Barcelona.

13. *Los cuatrocentistas Catalanes*, *historia de la pintura en Cataluña en el siglo XV*, Barcelone, 2 vol. in-8, 1906. — *La pintura migeval catalana; l'art Barbre*, 1908, in-8. — *Miguel Sithium*, *pintor de camara de Isabel la Católica*, *Rev. crit. de historia*, janv. 1902.

14. *La pintura gótica catalana en el siglo XV*, dans *Estado de la cultura española*, etc., Barcelona, 1893. — *El pintor Luis Borrassa*, *Veu de Catalunya*, 18 septembre 1906. — *Una taula d'un pintor d'aqui* (*Bermejo*), *ibid.*, 3 août 1905.

15. *Los pintores quatrocentistas*, *Cultura Española*, févr. 1907; août-nov. 1908. — *Nuestros pintores del siglo XV*, *Lectura*, II, 158, 519; V, 262-281.

16. *El pintor Dalmau*, *Cultura Española*, VI (1908).

17. *El pintor Borrassa*, *Museo universal*, 1860.

18. *La pintura en Madrid desde sus origines hasta el siglo XIX*, Madrid, in-4, 1907.

19. *Nuño Gonzalez*, *peintre d'Alfonse V* (XVe s.), *Ctes R. Acad. des Insc.*, juin 1910.

aragonais et valenciens la décoration de son palais de Poitiers. Depuis les travaux généraux de Labarte [1], de Riaño [2], de Jacquemart [3], de Valls David [4] et de Davillier [5], on s'est enrichi à cet égard des études spéciales de Gestoso y Pérez, de Fortnum, d'Alvaro Campaner, de Falke, de Van de Put [6], de Font y Guma [7] et de C. Enlart [8].

On n'a pour les autres spécialités industrielles de l'Espagne chrétienne médiévale qu'une quantité très restreinte de recherches. En dépit des monographies de D. Francisco de Bofarull [9] et d'A.-M. Briquet [10], on sait peu de chose de l'activité des fabriques de papier qui furent si nombreuses dans la région de Valence depuis le XIIIe siècle. L'histoire des ateliers de copistes et d'enlumineurs qui multiplièrent les manuscrits dans les bibliothèques de la péninsule est à peine ébauchée. On n'a de travaux dignes d'attention que ceux qui concernent les collections royales, aristocratiques et ecclésiastiques, telles que celles des évêques de Cuenca et de Tolède, du comte de Haro, de D. Enrique de Villena, du marquis de Santillane, du roi Ferdinand Ier. A. Schott [11], J. Tailhan [12], J. Octavio de Toledo [13], le P. J. Antolin [14], A. Paz y Melia [15], E.-A. de Molins [16], Omont [17], Dom Ferotin [18], d'Ault Dumesnil [19],

1. *Histoire des Arts industriels*, déjà citée.
2. *The industrial arts in Spain*, 1890, in-8.
3. *Histoire de la Céramique*, 1873, gr. in-8.
4. *Histoire de la Céramique* (surtout en Espagne), Valencia, 1894, 2 vol. in-8.
5. *Les Arts Décoratifs en Espagne au Moyen Age et à la Renaissance*, 1879, in-8, Paris.
6. Ouvrages cités, chap. III (*Espagne musulmane*). Ajouter Gestoso y Pérez, *Noticias de algunas esculturas de barro vidriado italianas y andaluzas*, in-8, Cadiz, 1910.
7. *Azulejeria Valenciana*, 1904, in-8.
8. *Les potiers Aragonais du duc de Berry*, *Bull. Soc. Antiq. France*, 1908, février.
9. *Los animales en las marcas del papel*, in-8, Vilanueva y Geltrù, 1910.
10. *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident* (Xe-XIVe s.), *Mém. Soc. Antiq. France*, XLVI, 133-205.
11. *Hispaniæ Bibliotheca, seu de academiis ac bibliothecis*, Francfort, 1608, in-4.
12. *Les bibliothèques espagnoles du haut Moyen Age*, gr. in-4, Paris, 1877, dans *Mél. Arch.*, *Cahier et Martin.*, tome IV.
13. *Catalógo de la libreria del cabildo Toledano*, *Rev. de Archivos*, 3e s. (1900), XIV, 49-96.
14. *La libreria de d. Pedro de León, obispo de Palencia*, in-4, Madrid, 1909.
15. *Biblioteca fundada por el conde de Haro* (1455), *Rev. de Archivos*, 1900.
16. *Biblioteca del conde de Haro*, *ibid.* (1908), XIX, 124-136.
17. *Catalogue de la bibliothèque de Bernard II, archevêque de Compostelle* (1226), in-8, 1893.
18. *La bibliothèque de Ferdinand Ier de Castille*, *Bibl. Ec. des Ch.*, 1901, 374-387.
19. *Le marquis de Santillane* (XVe s.), *Rev. des D.-Mondes*, 1834, janv.

M. Schiff[1], Th. de Puymaigre[2], S. Berger[3] ont contribué à faire mieux connaître les bibliophiles espagnols des derniers siècles du Moyen Age.

Divers documents, tels que la chronique rimée d'Alfonso X, les œuvres de l'archiprêtre de Hita et de Juan de Encina, outre les *cancioneros* attestent la passion que les Espagnols eurent pour les auditions musicales, et la variété d'instruments, d'origine arabe ou française, dont ils se servirent. Depuis l'ouvrage d'ensemble de M. S. Fuertes[4], ont paru sur ce point les études de Ruiz de Lihori, baron d'Alcahali[5] et de M. Aubry[6], le recueil de J. Inzanga[7] et surtout les précieuses monographies du musicien espagnol contemporain, Don Felipe Pedrell, qui a non seulement catalogué les manuscrits musicaux conservés à Barcelone, mais encore écrit un excellent essai sur l'instrumentation musicale au Moyen Age, depuis l'ère wisigothique jusqu'au xve siècle[8]. Le célèbre ouvrage de Milá y Fontanals[9] a fait connaître l'influence qu'exercèrent les troubadours d'Espagne.

Il resterait à décrire le rôle de ces amuseurs, jongleurs et jongleresses, qu'on trouve dans toutes les fêtes, ainsi que les comédiens, pour égayer la table ou même partager le lit des seigneurs et des dames. Avec les ouvrages de Barrera y Leirado[10], d'E. Viardot[11] et de Vielcastel[12], de Diaz y Pérez[13], de Moraleda y Esteban[14], du comte de las Navas[15], d'E. de Leguina[16], de H. Fer-

1. *La bibliothèque du marquis de Santillane*, thèse, *Ec. des Chartes*, 1898.
2. *Enrique de Villena et sa bibliothèque*, *Rev. Quest. hist.*, XI (1872).
3. *Les Bibles castillanes*, *Bol. r. Acad. hist.*, XXXVI, 95.
4. *Historia de la Musica Española, desde la venida de los Fenicios*, Barcelona, 1855-59, 4 vol. gr. in-8.
5. *La musica en Valencia, diccionario biográfico*, etc., in-4, 1903.
6. *Iter hispanicum*, notices et extraits des mss. de musique ancienne conservés dans les bibliothèques d'Espagne, 1908, in-8, Paris.
7. *Cantos y bailes populares de España*, Madrid, 3 vol. in-4, s. d.
8. *Catalech de la biblioteca musical de la diputació de Barcelona*, tomes Ier et II, Barcelona, 1908-09, in-4. — *Musica española y especialmente catalana*, dans *Cultura española en el siglo XV*, Barcelona, 1893. — *Ensayo cientifico é histórico de organografia musical antigua española*, in-8, Barcelona, 1901.
9. *De los trovadores en España*, in-8, Barcelona, 1874.
10. *Catálogo bibliográfico y biográfico del teatro antiguo español, desde sus origenes hasta mediados del siglo XVIII*, Madrid, 1860, gr. in-8, 727 p.
11. *Essai sur l'histoire du théâtre espagnol*, *Rev. D. Mondes*, 1833, B. II, 287-323.
12. *Essai sur le théâtre espagnol*, 2 vol. gr. in-18, Paris, 1882.
13. *Reseña histórica de las fiestas celebradas en Badajoz* (depuis 1287), Madrid, in-8, 232 p., 1899.
14. *Fiestas de toros en Toledo*, 1907, in-8.
15. *El espectaculo mas nacional* (*las corridas*) (histoire), in-4, 1901, Madrid.
16. *Torneos, ginetarieptos y desafios, apuntes*, in-12, 1906.

nández de Moratin[1], on se fait une idée des entreprises de divertissement du temps, théâtres, tournois, courses de chevaux, courses de taureaux, ces dernières déjà pourvues de la faveur de toute la nation. Il ne manque qu'une étude sur les maisons de jeu (*tafurerias*), alors affermées par l'État, et dont un juriste du temps d'Alfonse X, Mc Roldan, rédigea les règlements. Mais, si l'on n'a pas de travail d'ensemble sur l'industrie florissante des maisons de débauche qui emplissaient « *les rues chaudes* » de la péninsule, comme celles de la France méridionale, on a du moins un piquant travail, celui de M. Carboneres[2], sur les rufians et les prostituées de Valence, qui fut, à cet égard, privilégiée.

Le souci de l'hygiène avait fait, depuis la Navarre et l'Aragon jusque dans l'Espagne méridionale, multiplier les établissements de bains, dont les *fueros* et documents privés font souvent mention. Ceux de la Catalogne ont trouvé en Carreras y Candi un historien bien informé[3]. L'Espagne médiévale eut aussi ses alchimistes renommés, dont le plus célèbre est Ramon Lull, précurseurs de la chimie industrielle moderne ; ses apothicaires, qui luttèrent de réputation avec ceux de Montpellier ; ses grands médecins juifs et chrétiens, tels que Bonposc, Bonfils, Mosconi, Jean d'Avignon, et surtout le fameux Arnaud de Villeneuve, qui fondèrent la médecine expérimentale et la clinique hospitalière. Leurs efforts ont été exposés par Menéndez y Pelayo[4], J. Ramón de Luanco[5], A. Hellferich[6], Dom Fr. de Bofarull y Sans[7], H. Denifle[8], E. Delécluze[9], B. Hauréau[10], M. Berthelot[11], P.

1. *Carta histórica sobre el origen y progresos de las fiestas de toros en España*, Madrid, 1777, in-12.

2. *Picaronas y alcahuetes ó la mancebia en Valencia* (XIe-XVIe s.), 1876, in-8.

3. Dans *Miscelanea histórica Calalana*, série Ie, Barcelona, 1905, in-8.

4. *Arnaldo de Vilanova, medico catalan del siglo XIII, ensayo histórico*, Madrid, 1879, in-8, 238. — Voir l'excellent compte rendu d'A. Morel-Fatio, *B. Ec. des Ch.*, 1879, 341-349. — Menéndez Pelayo a tracé un tableau plus général dans son ouvrage intitulé *La Ciencia Española*, 3e édit., 1887, 2 vol. in-8.

5. *La alquimia en España*, in-8, 1897, Barcelona. — *Ramon Lull considerado como alquimista*, in-4, Barcelona, 1870.

6. *Ramon Lull*, Berlin, 1858, in-8.

7. *El testamonte de R. Lull y la escuela Luliana* (de médecine) *en Barcelona*, 1896, in-8, 96 p., *Mem. Acad. B. Letras Barcelonesa*, V (1896). — Les écrits de Lull ont été édités par Salzinger, *Beati R. Lulli Opera*, 2 tomes in-fo, Mayence, 1721.

8. *La condamnation des écrits de R. Lulle*, *Archiv f. Lit. und Kircheng. des Mittelalters*, IV, 3.

9. *Raymond Lulle*, *Rev. D. Mondes*, 15 nov. 1840.

10. *Arnauld de Villeneuve, médecin et alchimiste espagnol*, *Hist. Litt. France*, XXVIII, 36 et sq. — *Cte R. Acad. Insc.*, octobre 1878.

11. *Quelques écrits alchimiques de l'école de R. Lulle*, *J. des Savants*, oct. 1891.

Blanco[1], L. Comenge[2], Anastasio Chinchilla[3], Carmoly[4], D. J. Miret y Sans[5], I. Lévi[6], N. Monardes[7], R. Otero[8]. Il n'est pas, jusqu'à l'humble industrie des nourrices qui n'ait provoqué un spirituel essai de Miret y Sans[9], tandis que la grave corporation des notaires a son histoire esquissée dans l'ouvrage de J. M. Ximena et de I. Salomon[10].

P. Boissonnade.

1. *La apologia Luliana del Dr Dumas de Miguel y el catálogo de las obras de R. Lulio del Dr Arias de Loyola, Colec. Doc. inéd.*, tome LXXXVIII, 319-324.
2. *La Farmacia en el siglo XIV*, Barcelona, 1897, XIII-119 p. — *Medicina y medicos en el antiguo reino de Aragon, Rev. crit. de hist. y lit.*, févr. 1900.
3. *Historia de la Medicina española*, Valencia, 1841, gr. in-4, tome Ier.
4. *Histoire des médecins Juifs*, tome Ier, Paris, 1840.
5. *Les médecins juifs de Pierre, roi d'Aragon*, in-8, Versailles, 1909.
6. *Inventaire de l'héritage et des livres du médecin juif mallorquin, Leon Mosconi, Rev. Ét. Juives*, 1902.
7. *Sevillana medicina, escrita por el maestre Juan de Aviñon, fisico del rey don Pedro I*, 1re éd. (par Monardes), in-4, 1545, rééd. 1885, in-4, 364 p., Sevilla (tome XVI, 1re série, Bibliophiles Andalous).
8. *Galicia medica, apuntes*, etc., in-4, Santiago, 1867.
9. Dans le volume intitulé *Sempre han tengut bech oques*, 2e série, déjà cité.
10. *El notariado en España desde su creación*, Madrid, 1848, gr. in-8.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

UNE ÉTUDE SUR L'ARCHITECTURE ANTIQUE[1].

Chose singulière, c'est à un historien attitré de l'art moderne que nous devons désormais le meilleur manuel sur l'architecture antique. Sans doute les mêmes procédés d'étude s'appliquent à toutes les périodes de l'art ; néanmoins, comme il s'agit en cette affaire, non seulement de méthode, mais d'érudition, on peut admirer que le savant professeur de l'Université de Lille ait tenu si brillamment la gageure d'embrasser encore une si vaste matière, si constamment renouvelée.

Il semble s'être mis délibérément à l'école du maître novateur Auguste Choisy. Finie la critique admirative, superficielle ou ignorante. Avant d'apprécier, de juger, il faut comprendre ; d'où l'importance, trop longtemps méconnue, des questions de « métier », et celle des rapports étroits, inévitables, de l'histoire de l'art avec l'histoire proprement dite, disons même : avec la géographie. Rien de tout cela n'a échappé à M. Benoit, et qu'il s'occupe des temps préhistoriques, de l'Égypte, de la Mésopotamie, des civilisations égéennes (Crète et Argolide, Asie Mineure occidentale, Grèce classique) ou de celles qui vécurent surtout d'emprunt (Perse Achéménide, Rome), nous retrouvons partout la même division du sujet, très propre à ne laisser dans l'ombre aucun fait : *La Commande* (qui résulte de l'état social, de la puissance du pays, de sa situation, du relief du sol, des croyances de la population). — *Les Conditions naturelles* (liées au climat, à la nature du terrain), *humaines* (abondance de bras par l'esclavage, ou simplement l'absolutisme), *techniques* (aptitudes de la race : intelligence, savoir, adresse). — *Les Programmes*, issus de la Commande, qui peuvent être *domestiques* (palais, maisons, jardins), *militaires* (fortifications), *funéraires* (tombeaux et mausolées), *religieux* (temples, autels), *édilitaires* (voirie, édifices communaux, ponts, égouts

1. François Benoit, *L'Architecture : Antiquité* (*Manuels d'histoire de l'art*, publiés sous la direction de M. Henry Marcel), ouvrage illustré de 148 gravures, de 13 cartes et de 997 dessins schématiques par l'auteur, Paris, H. Laurens, 1911, VII-575 pp. in-8.

et canalisations), *commémoratifs* (hautes colonnes, trophées, arcs de triomphe). — *La Construction*, qui tire parti des *matériaux* (trouvés sur place ou importés), suivant des *procédés* très clairs à qui démonte en quelque sorte les ouvrages réalisés, pour étudier successivement : substructions, murailles ou soutiens isolés, modes variés de couverture, liaisonnement des matériaux, poussées et résistances, etc... — *L'Effet* enfin, auquel les livres de jadis donnaient une place trop exclusive. Il est d'*ordre harmonique* (régularité, symétrie, combinaisons géométriques) ou *pittoresque*, *affectif* (dimensions, proportions, recherche des illusions optiques), peut tenir à la *plastique monumentale* (plans, distribution des masses, formes générales) ou *secondaire* (physionomie des membres séparés), à la *parure* (par la sculpture et la peinture, ravalements et revêtements). Avec l'indication rapide des dates et des régions intéressées, l'énumération des œuvres encore debout ou disparues (parfois un peu surchargée, par exemple pour l'Égypte et la Grèce), quelques mots des influences, subies ou exercées, ces divers développements constituent un ensemble, dont la sobriété et la concision ne cachent nullement le caractère « exhaustif ». Joignez-y des cartes, index variés, nombreux croquis de l'auteur, plus instructifs que de longues descriptions, une bibliographie abondante, dont l'auteur s'est assimilé l'essentiel.

D'erreurs, même vénielles, d'aperçus contestables, il s'en est peu glissé. Je signale quelques points entre autres, pour attester une lecture consciencieuse. Le graphique des pp. VI-VII, chronologique et géographique, me semble un peu bizarre ; si je le comprends bien, il marque par des traits noirs plus ou moins accusés l'activité constructive de tous les peuples au cours des siècles. Schéma illusoire, qui ne tient compte, ni de la qualité du travail, ni des lacunes de la science. Et où commence, où finit l'architecture ? Quel peuple n'a eu au moins son habitation ? — J'ai horreur de cette locution qui ne veut pas mourir : voûte (ou arc) *en ogive* (en arc brisé) et regrette de voir conserver en français des formes allemandes ou anglaises (cf. Warka-Ouarka). Tyr et Sidon, mal placées sur la carte p. 164, étaient situées au sud de Baalbek. Les monolithes géants de cette dernière ville sont-ils bien phéniciens? Je les rajeunirais. En dépit de Vitruve, y eut-il vraiment des temples hypèthres ? Bien des archéologues ne voient en eux que des édifices inachevés. Le théâtre d'Aspendos, du type « d'Asie Mineure », est égaré pp. 271-272, au milieu des théâtres « grecs ». N'y a-t-il pas, parmi les fautes de mètrage indiquées p. 325, note 2, de véritables « corrections optiques » ? La tholos de Sicyone, à Delphes (VIe siècle), ne permet plus de dire que la conformation circulaire des temples s'inaugure au IVe. Peut-être M. Benoit appelle-t-il trop volontiers « romain » tout ce qui est d'époque romaine. A vrai dire, ce mot désigne souvent une date plutôt qu'une forme d'art. Le Forum de Trajan, dont provient le motif de la figure 345, est l'œuvre d'un Grec d'Orient, Apollodore de Damas. Que de différences entre les constructions italiennes et syriennes du siècle des Antonins !

De plus en plus on désigne les monuments du début de notre ère par le terme assez juste d' « hellénistique ». — Quelques vétilles dans la Bibliographie : ne pas donner la *Gazette archéologique* comme en cours de publication, ni pour un périodique la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*, etc.....

En somme, ouvrage excellent, je le répète, dont toutes catégories de lecteurs peuvent profiter. Seuls les gens du monde, habitués à un genre faux et vain, parleront peut-être de sécheresse à son sujet, car ce livre solide, fortement pensé, est de ceux qui se lisent lentement, par un fructueux effort.

VICTOR CHAPOT.

A PROPOS DE DEUX VOLUMES SUR L'ARCHITECTURE FRANÇAISE AU MOYEN AGE [1].

Historiens et archéologues ne sont que trop portés à s'ignorer mutuellement pour que nous n'enregistrions pas ici avec une satisfaction particulière la publication de deux livres, d'espèce très différente, mais qui, chacun à sa manière, sont de nature à rapprocher l'histoire de l'archéologie en faisant pénétrer dans les milieux archéologiques les méthodes de l'histoire et en mettant à la portée des historiens les résultats de l'investigation archéologique. Les auteurs de ces deux livres, MM. R. de Lasteyrie et V. Mortet, surtout connus comme archéologues, ont l'un et l'autre publié jadis d'excellentes études d'histoire ; il leur en est resté quelque chose : on s'en apercevra vite en les lisant.

***

Le volume de M. de Lasteyrie, qui s'annonce comme le tome Ier d'une histoire générale de l'architecture religieuse en France, est le fruit d'un enseignement de près de trente années. Contraint par l'état de sa santé à abandonner la chaire d'archéologie de l'École des chartes, M. de Lasteyrie a justement pensé que le moment était venu pour lui de présenter au public la substance de ses leçons. Il prend l'architecture chrétienne à ses origines et s'attache à expliquer de quels éléments elle se forma, sous

1. R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane. Ses origines, son développement*, Paris, A. Picard, 1912, gr. in-8, VIII-749 pp. (731 fig. dans le texte); prix : 30 fr. — Victor Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen âge, XIe-XIIe siècles*, publié avec une introduction, des notes, un glossaire et un répertoire archéologique, Paris, A. Picard, 1911, in-8, LXVI-515 pp. (fait partie de la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*) ; prix : 12 fr. 50.

l'action de quelles circonstances elle évolua, dans quel sens enfin cette évolution se produisit, jusqu'au jour où elle aboutit dans les églises de l'époque romane à des formes encore imparfaites mais déjà d'une originalité puissante et d'une grandiose et impressionnante majesté. Partout M. de Lasteyrie se montre soucieux de rechercher les causes des modifications qu'il constate dans l'art de bâtir les églises et de marquer les liens étroits qui unissent l'histoire politique et sociale à l'histoire de l'architecture : il remonte jusqu'aux premiers temps du christianisme, à l'âge héroïque où, peu nombreux encore, tenus de pratiquer leur culte en secret, les fidèles s'assemblaient dans des maisons particulières pour y célébrer les saints mystères; puis il suit les progrès de la nouvelle religion. Nous la voyons acquérir peu à peu droit de cité, pénétrer dans les Gaules et peu à peu aussi passer de l'humble demeure du pauvre au somptueux palais du riche, où elle trouve asile dans les salles de réunion, ou « basiliques » privées, pour en sortir bientôt et aller s'installer au grand jour dans des basiliques à elle, construites à l'imitation de celles où les patriciens l'avaient auparavant hébergée.

La basilique chrétienne est née. Elle s'organise, se complique en même temps que le culte et selon ses besoins : le nombre croissant des fidèles conduit à la création du transept, destiné à leur faciliter la vue des cérémonies célébrées autour de l'autel; la constitution des chapitres conduit à la création du chœur où prennent place les clercs de tout ordre, formant ce qu'on appelait le *chorus psallentium*; l'usage de dire la messe sur des reliques et de rendre celles-ci accessibles à la dévotion des fidèles conduit à ménager les cryptes de plus en plus vastes sous le maître-autel.

Vers la fin du xe siècle, les architectes réalisent un progrès décisif. Les incendies, qui sont venus avec une désastreuse fréquence ravager et ruiner des églises dont les charpentes et les solives offraient au feu un aliment facile, les incitent à généraliser l'emploi des voûtes, jusqu'alors timidement réservées à des espaces restreints; et comme la nécessité s'impose de reconstruire maint édifice restauré en hâte et d'une manière imparfaite après les dévastations des pirates normands, hongrois ou sarrasins, comme la sécurité renaît, comme l'institut monastique, qui réclame de nouveaux sanctuaires, prend justement à cette époque, grâce aux Clunisiens, un essor prodigieux, le sol de la France se recouvre en quelques années d'une « blanche robe » d'églises neuves, bâties selon la nouvelle formule, la formule à la mode, avec la grande voûte en berceau recouvrant toute la nef.

C'est, en effet, du clergé régulier, de Cluny surtout, que partit l'impulsion, et l'art roman, en un certain sens, fut un art monastique. Enrichis par les libéralités des fidèles, les moines rivalisèrent de luxe dans leurs constructions. En outre, jamais le culte des reliques n'avait été autant en honneur. Attirés par une réclame bien faite, — à laquelle, on l'a récemment prouvé, le développement de nos épopées n'est pas totalement étranger, — les chrétiens s'empressaient aux tombeaux des saints dont

chaque monastère se vantait de posséder des restes : devant cette affluence de dévots, les moines durent donner à leurs églises des proportions inconnues jusqu'alors : et, en même temps que le plan s'élargissait, les murs s'élevèrent plus hardis, percés de fenêtres et d'arcatures plus amples ; les architectes s'essayèrent à jeter leurs voûtes sur des espaces de plus en plus larges. Expériences souvent dangereuses, funestes à plus d'un édifice, mais qui suscitèrent l'ingéniosité des constructeurs et leur firent découvrir ou retrouver les moyens propres à lutter contre la poussée : le contrefort, qui vient étayer le mur en ses points les plus menacés ; l'arc doubleau qui s'applique sous la voûte et vient en quelque sorte l'épauler ; les voûtes des collatéraux ou des tribunes ajoutées de façon à contrebuter celles de la nef centrale ; la voûte d'arête, qui permet de diviser l'espace voûté en compartiments indépendants et qui répartit la poussée aux quatre angles de chacun d'eux. La croisée d'ogives, qui rendra pratique ce dernier système de voûtes, sera une des plus notables inventions de l'époque gothique.

La place nous manque pour signaler tout ce qu'apporte de neuf l'étude détaillée faite par M. de Lasteyrie des églises romanes. Disons seulement que nul ne les avait encore aussi bien décrites et classées ; que nul n'avait encore aussi bien expliqué la raison d'être de chacune des parties qui concourent à faire de l'édifice un ensemble à la fois solide et harmonieux. Ajoutons qu'une illustration copieuse et habilement choisie permet de suivre sans peine l'exposé et contribue à rendre la lecture de ce livre non moins attrayante que suggestive.

***

L'objet que s'est proposé M. Mortet est plus modeste : pour cette même époque romane qui fait la matière principale de l'ouvrage précédent, il a voulu réunir et publier d'une manière critique, avec un commentaire savant, les textes les plus caractéristiques concernant l'architecture civile et religieuse en France. Tout le monde y trouvera son profit : les archéologues y apprendront à connaître des documents qui complètent ou éclairent les données proprement archéologiques ; ils apprendront aussi à ne les manier qu'avec une circonspection dont ils ne font pas toujours preuve ; aux historiens les notes très copieuses qui garnissent le bas des pages faciliteront l'interprétation de plus d'un passage obscur des chartes ou des chroniques. Pour l'architecture religieuse, les conclusions qui se dégagent de tout le recueil et que M. Mortet n'a pas manqué de faire ressortir dans son introduction, sont pleinement conformes à celles que M. de Lasteyrie a adoptées; pour l'architecture féodale, M. Mortet a réuni quantité de textes fort instructifs qui permettent de reconstituer par la pensée les châteaux-forts des premiers âges féodaux, depuis le simple donjon de bois juché au sommet de sa motte jusqu'au château de pierre enclos d'épaisses murailles crénelées : par là, comme aussi par tous les

détails qu'il renferme sur les constructions urbaines, sur les habitations privées, sur la condition des architectes et des maçons, le livre de M. Mortet est une précieuse contribution, non seulement à l'histoire de l'architecture au sens étroit du mot, mais encore à l'histoire de toute la société française au temps des premiers Capétiens.

LOUIS HALPHEN.

L'ouvrage de M. Wölfflin sur l'*Art classique*, très connu en Allemagne, méritait d'être mis à la portée du public français[1]. L'auteur y étudie les artistes italiens de la Renaissance plutôt à la façon d'un critique d'art que d'un historien. Laissant de côté tout ce qui concerne la formation intellectuelle des artistes et l'inspiration de leurs œuvres, il examine seulement la forme qu'ils ont donnée à leurs conceptions. Il nous montre que ce qui caractérise une époque, ce sont surtout les procédés d'expression ; certaines habitudes de composition, certains mouvements, des harmonies de lignes ou de couleurs traditionnelles, dont il ne faut point chercher d'explication en dehors des ateliers où ils se transmettent, véritables formules à transformation très lente, voilà ce qui est le propre de chaque génération d'artistes, ce qui la distingue des générations ou des écoles voisines. Ce style, on le néglige souvent, attiré par l'individualité d'un talent ou d'une œuvre, et c'est lui pourtant qui fait l'originalité des écoles. M. Wölfflin, en nous le rappelant, étend utilement notre connaissance des grands maîtres italiens.

M. de Mandach expose dans sa préface une idée qui mériterait d'être examinée et surtout justifiée. Célébrant les progrès accomplis par l'histoire de l'art, il se félicite de ce que, sous l'autorité des professeurs, les étudiants commencent à travailler comme dans les laboratoires scientifiques. Ce mot de science reparaît plusieurs fois dans cette préface qui nous fait prévoir que ces études vont enfin devenir l'objet d'une méthode nouvelle, grâce à laquelle elles surpasseront en dignité tout ce qui s'était fait auparavant. Ce serait pourtant une étrange confusion, que de vouloir appliquer à l'histoire de l'art des méthodes scientifiques qui ont leur utilité dans un tout autre domaine, alors que l'histoire en général, l'histoire de l'art en particulier, ont leurs méthodes propres adaptées à la nature de leurs recherches. A moins qu'il s'agisse simplement de décorer l'histoire d'un nom capable d'augmenter son prestige, — auquel cas, toutes ces qualifications scientifiques n'auraient qu'une valeur verbale. Ce serait vraiment plus sage, quoique je ne voie pas l'utilité d'une pareille innovation. — R. DOUCET.

1. H. Wölfflin, *L'Art classique, initiation au génie de la Renaissance italienne*, traduit de l'allemand par Conrad de Mandach, avec une préface, Paris, Laurens, 1911, VIII-344 pp. in-8.

***

Il s'est fondé en 1911 une *Société portugaise d'Études historiques* qui a pour organe une publication trimestrielle, *Revista de Historia*. Nous avons reçu le premier numéro de cette Revue (janv.-mars, 64 pp., grand in-8) qui a paru à Lisbonne, chez l'éditeur Teixeira.

La Société et la Revue nous intéressent vivement par la préoccupation qu'elles manifestent d'organiser le travail historique : elles se proposent non seulement de promouvoir la bibliographie, la publication de documents utiles, d'étudier l'état des bibliothèques, des archives, de l'enseignement, de provoquer des congrès, mais de publier des travaux de synthèse et de cultiver les problèmes de théorie et de méthodologie. Il y a là un programme trop conforme au nôtre pour que nous n'en suivions pas avec sympathie la réalisation.

***

Une Société du XVIIIe siècle vient de se fonder dont nous ferons connaître ultérieurement les travaux et les publications.

On ne peut qu'applaudir aux initiatives qui vont rendre plus active et plus méthodique l'étude d'un siècle dont l'importance est capitale pour l'histoire intellectuelle et sociale de la France et du monde. Il est très vrai, comme le Programme de la Société le fait observer, que jamais plus qu'au XVIIIe siècle la vie politique et sociale n'a été liée à celle des lettres et des arts, et l'étude de ce siècle doit nécessairement unir les travailleurs des diverses spécialités. Il est moins exact de dire que, « si les historiens des faits politiques et économiques, ceux de l'art, de la littérature ou des sciences ne s'ignorent pas toujours, ils restent cependant isolés les uns des autres dans leurs sociétés ou leurs revues » : la *Revue de Synthèse historique* a été en partie créée pour remédier à cet isolement et elle a rapproché les spécialistes les plus divers ; on en peut dire autant — pour un domaine plus restreint que le nôtre, plus vaste que celui de la nouvelle Société, — de la Société et de la Revue d'Histoire moderne et contemporaine.

***

M. W.-M. Kozlowski, doyen de la « Section humaniste » aux Cours scientifiques de Varsovie (sorte d'université libre polonaise), que connaissent les lecteurs de la *Revue*, a fondé récemment un périodique mensuel, Myśl i Zycie, *La pensée et la vie*, dont les numéros se terminent par un résumé en français des articles publiés.

Destinée à rapprocher la Pologne de la civilisation internationale et la pensée philosophique des problèmes vitaux, l'initiative de M. Kozlowski est profondément intéressante. Dans sa Revue, il fera une place à l'histoire et à ces problèmes théoriques qui personnellement le préoccupent.

***

Signalons le *Dictionnaire de l'Imprimerie et des Arts graphiques en général* qui vient de paraître à l'Imprimerie des Beaux-Arts (300 pp. in-16). Ce petit livre, élaboré par MM. Émile Desormes et Arnold Muller, pourra rendre des services, aussi bien qu'aux imprimeurs et correcteurs, aux savants aux hommes de lettres et aux bibliophiles.

BIBLIOGRAPHIE

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

Ch. Gailly de Taurines, **Les Légions de Varus, Latins et Germains au siècle d'Auguste**, avec 8 pl. hors texte et une carte, Paris, Hachette, 1911, 314 pp. in-16. — Ouvrage assez singulier, qu'aurait pu concevoir un contemporain de l'abbé Barthélemy. C'est le sous-titre qui en indique exactement le contenu ; mais « Les Légions de Varus » procurent un frontispice plus frappant et plus capable d'attirer le grand public, auquel ces pages s'adressent. Le procédé de l'auteur consiste à réunir tous les textes d'auteurs anciens sur le sujet, à en traduire ou paraphraser les passages principaux ou particulièrement dramatiques, et à les présenter en courts chapitres sous des titres rares ou pittoresques, à la manière des romans historiques. C'est cependant de l'histoire que nous trouvons ici, et dépourvue d'enjolivements de fantaisie ; du moins c'est l'histoire que nous contont Suétone, Dion Cassius, Tacite, Pline, Velleius Paterculus, Josèphe, Strabon, etc., et nulle part il n'est dit un mot des réserves nécessaires sur l'esprit tendancieux ou simplement « potinier » qui parfois s'y accuse. Quand l'auteur, chemin faisant, rencontre une locution qu'il juge ésotérique pour le lecteur vulgaire, il ouvre une parenthèse et explique en deux mots la chose, élucidée de seconde main, surtout grâce au *Dictionnaire des antiquités*.

C'est assez dire que les gens du métier ne retireront de ce livre aucun profit ; ils auront d'instinct quelque sévérité pour ce dédain absolu de toute critique et l'intercalation de « tableaux » inattendus, comme le premier [« Le Cisalpin Virgilius Maro »], des incorrections fréquentes, des traductions audacieuses, des définitions impropres, une illustration qui s'emprunte pour partie à des gravures allemandes du XVIIe siècle (documents pour l'histoire de l'art, certes, mais non pour l'histoire politique), un contraste absolu entre une documentation abusive sur d'infimes détails et des renvois comme celui-ci (p. 248) : « sur les divers personnages de la gens Calpurnia, voy. Bouillet, *Dict. hist.* », ou cette

citation (p. 109) à propos d'un tombeau de Naples : « Voy. Schaepflin, *L'Alsace illustrée.* »

Mais ce petit livre, — qui ne les intéressera pas, — les professionnels auraient le plus grand tort de l'interdire aux autres. Il est adroitement, agréablement présenté, exact dans l'ensemble, alerte et vivant, grâce au procédé même, très simpliste, d'où il est sorti. Par son mépris des prétentions et l'enthousiasme qui s'y montre pour la « patrie latine », il est peut-être particulièrement apte à entretenir parmi les masses le goût de l'antiquité qui va, hélas ! s'affaiblissant. — Victor Chapot.

C. R. L. Fletcher, **The Making of Western Europe, being an attempt to trace the fortunes of the children of the Roman Empire.** Vol. I. — **The Dark Ages : 300-1000 A. D.**, Londres, John Murray, IX-409 pp. in-8, 1912. — M. Fletcher, à qui nous devons déjà une Histoire Élémentaire (« Introductory History ») de l'Angleterre, et une Histoire d'Angleterre à l'usage des écoles, — cette dernière écrite en collaboration avec l'illustre romancier Rudyard Kipling, — entreprend maintenant la publication d'une Histoire de la Formation de l'Europe Occidentale. En voici le premier volume. On y trouvera un exposé clair et habile des grands traits de l'Histoire de l'Europe, depuis Dioclétien jusqu'à la fin du dixième siècle. Qu'on ne se laisse pas tromper par le titre de l'ouvrage : M. Fletcher n'a pas accordé à l'histoire de l'empire byzantin autant de place qu'à celle des pays d'Occident ; mais il ne l'a pas — il s'en faut — complètement laissée de côté ; il donne même le récit des principaux événements de l'histoire de l'Islam, jugeant, avec beaucoup de raison, que leur connaissance est indispensable à celle de l'histoire de l'Occident. En revanche il passe à peu près sous silence l'histoire de l'Angleterre, qu'il a, comme je l'ai rappelé, traitée dans un autre ouvrage.

M. Fletcher paraît, dans l'ensemble, bien informé : mieux peut-être sur l'histoire politique proprement dite que sur l'histoire des institutions. On s'étonnera par exemple qu'il ait presque complètement omis de marquer l'influence qu'ont eue, sur le développement de la féodalité, les institutions militaires de Charles Martel d'abord, de Charlemagne ensuite ; du reste, tout le problème des origines de la féodalité est bien insuffisamment traité. M. Fletcher a voulu écrire un livre brillant et amusant ; et, de fait, on le lit avec agrément. Mais ce souci légitime l'a parfois entraîné un peu loin. Il serait sans doute le premier à convenir que Pie IX n'a pas plus dit : « l'Église, c'est moi » que Louis XIV : « l'État, c'est moi » (p. 252). En somme M. Fletcher a atteint le but qu'il s'était proposé, et qui était de donner au grand public anglais une bonne histoire élémentaire de l'Europe, à la fin des temps antiques et dans le haut Moyen Age ; aux historiens de profession, son livre, qui se présente dépourvu de toutes références et ne semble rien contenir de bien original, ne rendra sans doute pas de grands services. — Marc Bloch.

H. Prentout, **Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie**, Paris, Champion, 1911, in-8, 294 pp. — M. P. n'a pas eu tort de publier ses conférences publiques de l'Université de Caen : ces conférences sont solidement charpentées, et l'ensemble constitue même un livre bien composé : le pays, les invasions avant les Normands (Saxons, Francs, Bretons), les sources de l'histoire normande, Rollon, le traité de Saint-Clair-sur-Epte, la société scandinave au temps des Vikings, la légende et l'histoire jusqu'à Richard Ier, les nouvelles invasions scandinaves après 911, l'apport scandinave, tels sont les principaux sujets abordés par M. P., dont le livre rendra des services. — G. B.

A. Cartellieri, **Philipp-August König von Frankreich**. Band III, **Philipp-August und Richard Löwenherz, 1192-1199**, Leipzig-Paris, 1910, in-8, 261 pp. — M. A. Cartellieri a donné une troisième partie à sa remarquable histoire de Philippe-Auguste, cette œuvre, aux yeux des élèves du regretté Luchaire, a eu le grand tort de nous priver d'une histoire de Philippe-Auguste et de son temps dont cet éminent historien n'a pu donner qu'une esquisse dans l'histoire de France de Lavisse (tome III, 1re partie), et dont un fragment qui n'était peut-être pas tout à fait à point a été publié après sa mort sous le titre de la *Société française au temps de Philippe-Auguste*. L'abandon par Luchaire d'un dessein digne de son grand talent ne doit pas nous empêcher de rendre justice à l'œuvre de l'historien allemand, qui est conçue sur un plan chronologique ; la première partie traitait de Philippe-Auguste avant la mort de Louis VIII, de ses débuts comme roi sous la régence de Philippe de Flandre, de ses rapports et démêlés avec Henri II d'Angleterre, de la seconde et de la troisième Croisade; la troisième partie est consacrée tout entière aux rapports de Philippe-Auguste avec Richard Cœur de Lion; on y étudie les préliminaires de la lutte et la lutte elle-même avec le duc de Normandie, roi d'Angleterre, jusqu'à la mort de ce prince.

Comme l'auteur suit l'ordre chronologique, il est amené à étudier dans cette partie, qui comprend tous les événements de 1192 à 1199, les premières relations de Philippe Auguste avec Jean sans Terre, le mariage et le divorce avec Ingeburge, problème qui relève plus, semble-t-il, de la physiologie que de l'histoire, et il se rallie ici aux conclusions de M. Brachet.

L'ouvrage de M. C. est accompagné d'un index bibliographique, de précieux appendices, notamment un itinéraire de Richard Cœur-de-Lion, du 26 mars 1193 au 5 avril 1199. M. A. C. y a joint des compléments aux deux premières parties. Souhaitons l'apparition prochaine des volumes suivants de ce grand travail. — H. P.

Ludo Moritz Hartmann, **Geschichte Italiens im Mittelalter**, t. III, 2e partie : *Die Anarchie*. Gotha, F.-A. Perthes, 1911, x-290 pp. in-8;

prix : 8 m. (Fait partie de la *Geschichte der europäischen Staaten*, publ. par Heeren, Ukert, Giesebrecht et Lamprecht). — Ce nouveau volume de la grande Histoire d'Italie au moyen âge est digne des précédents (cf. *Revue de Synthèse historique*, t. XVII, p. 380). Il traite de cette période particulièrement embrouillée et obscure qui s'étend de la mort de l'empereur Louis II (875) au rétablissement de l'Empire et à l'arrivée d'Otton I r sur le sol romain (962). Pendant un siècle, l'Italie est en proie à l'anarchie : impuissance des derniers Carolingiens à se maintenir dans la péninsule, impuissance des princes italiens à établir leur autorité et à fonder une dynastie, impuissance des souverains pontifes à rester maîtres même de leur capitale, une aristocratie brutale et remuante mettant l'État et l'Église au pillage, et, dans le sud, les Sarrasins profitant de tous ces troubles pour avancer aux dépens de la chrétienté, tel est le tableau désolant que nous trace M. Hartmann en une synthèse claire et substantielle, où il a su tirer un habile parti des travaux spéciaux comme ceux de M. Dümmler, ou de MM. Gay et Poupardin, et faire des documents déjà connus une mise en œuvre très personnelle. — L. Halphen.

A. Ambrosi, **Un épisode de la guerre entre Gênes et Aragon au XVe siècle : Vincentello d'Istria**, Bastia. Piaggi, 1911, 64 pp in-8. — « L'illustre et magnifique seigneur Vincentello d'Istria, comte de Cinarca », est l'une des figures les plus typiques de la féodalité corse au début du xve siècle. Aspirant à dominer dans l'île, il fit appel contre les Génois au roi d'Aragon. Par deux fois, en 1407 et en 1418, il débarqua en Corse avec des soldats fournis par son allié. Le succès de la première expédition, favorisé par les embarras de Gênes, fut éphémère. Mais la seconde fois Vincentello put obtenir le concours effectif d'Alphonse V : le roi et son « lieutenant » furent un instant les maîtres de l'île, Bonifacio seul demeurant au pouvoir des Génois. Malheureusement le roi d'Aragon se laissa détourner par le mirage de Naples dont la reine Jeanne lui offrait l'héritage, et Vincentello resta seul. Pendant treize ans, de 1421 à 1434, le dernier des *condottieri*, « qui devint si grand et se fit un nom impérissable », gouverna et administra, en même temps qu'il luttait contre des ennemis de jour en jour plus nombreux. Une faute — l'enlèvement d'une jeune fille — souleva contre lui la noblesse du cap Corse, et l'isolement se fit autour de lui. Il partit pour la Sardaigne, où il espérait trouver des secours : il fut surpris, puis relâché. Bientôt après, il était fait prisonnier dans le port même de Bastia. Amené à Gênes, il fut condamné comme rebelle à avoir la tête tranchée (1434).

Telle est la curieuse « aventure » que M. A. Ambrosi, agrégé de l'Université, professeur d'histoire au lycée de Bastia, nous raconte en des pages attachantes et en grande partie nouvelles. Car l'auteur ne s'est pas borné à dépouiller — et à rectifier — l'histoire dite de Filippini et la chronique trop souvent fabuleuse de celui qu'on appelle Pierre Cyrnée. Il a pu consulter une source plus fidèle et plus sûre, la chronique contem-

poraine de Giovanni della Grossa, dont la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse a récemment publié le manuscrit original. M. Ambrosi rapproche, compare, critique, et élucide avec sagacité beaucoup de faits restés obscurs.

Mais son plus grand mérite n'est pas là. Il a compris qu'il avait plus — et mieux — à faire qu'une simple biographie. Vincentello mit en présence les forces redoutables et contraires de la féodalité et du peuple, et surtout celles des deux grandes puissances commerciales de l'époque : Gênes et Aragon. Il ne s'agit pas seulement d'une rivalité de familles ou d'un conflit de classes : une lutte économique d'une singulière gravité s'est engagée et elle a pris la Corse pour champ d'action... M. Ambrosi l'a discerné avec beaucoup de finesse et il dégage excellemment le caractère complexe de cette histoire. « Tous les éléments de désordre qui s'étaient multipliés depuis le xe siècle dans l'île entrèrent en scène, se mêlèrent aux grandes questions de la politique européenne et donnèrent à cette période un intérêt à la fois régional et méditerranéen. » — Louis Villat.

E. Rodocanachi, **La première Renaissance. Rome au temps de Jules II et Léon X** (Paris, Hachette, 1912, in-4, II-464 pp. et 73 pl.). — C'est toute la Rome de Jules II et Léon X que M. Rodocanachi fait défiler sous nos yeux : la cour pontificale, avec ses cardinaux mondains, épris de luxe et de joyeuse vie ; les artistes et les gens de lettres, à qui vont toutes les faveurs, — les gens de lettres surtout, dont nous apprenons à connaître les divertissements, souvent futiles, et les innocents jeux d'esprit ; la ville elle-même, alors en pleine crise de renouvellement et d'embellissements, avec sa population de nobles, de financiers, de juifs, de boutiquiers et d'artisans ; l'administration pontificale et municipale ; puis, ce sont les fêtes dont Rome est le théâtre incessant : fêtes religieuses, entrées d'ambassadeurs, fêtes populaires du carnaval, courses, combats de taureaux ; et, mettant fin brusquement à toutes ces réjouissances, la catastrophe de 1527 : le sac de Rome par les Impériaux. On retrouvera dans tout ce volume les qualités qui ont assuré le succès des autres publications du même auteur : détails piquants, amusants, allégrement contés ; une illustration riche et abondante qui concourt à faire revivre pour nous une époque curieuse entre toutes. M. Rodocanachi s'en tient peut-être un peu trop à la surface des choses : il laisse, par exemple, beaucoup à dire encore sur la renaissance artistique et économique à Rome dans les premières années du xvie siècle, et l'on se tromperait sans doute si l'on croyait que, dans la cité des papes, la vie ne fut alors qu'une perpétuelle mascarade ; mais ce qu'apporte M. Rodocanachi a son prix : écrit pièces en mains, son livre est de ceux qui instruisent et divertissent tout à la fois. — L. Halphen.

S.-C. Gigon, sous-intendant militaire, **La troisième guerre de religion, Jarnac, Moncontour, 1568-69**, Paris, Charles Lavauzelle,

410 pp. in-8. — Dans la troisième guerre de religion, l'auteur n'a étudié que les opérations militaires et les plus importantes seulement, celles qui ont eu lieu dans l'Ouest entre Condé, Coligny, Tavannes et Montpensier. Ce récit fait comprendre l'organisation des armées, leur tactique, toutes choses particulièrement intéressantes à une époque où l'introduction des armes à feu portatives transformait l'art militaire. Il nous fait aussi apprécier la valeur des principaux chefs d'armée, et si Tavannes sort rehaussé de cet examen, Coligny semble responsable de la plupart des fautes qui ont déterminé les défaites des protestants.

L'auteur dans sa préface, pose une question de principe en critiquant les travaux d'histoire militaire qui sont l'œuvre d'un historien de métier. Évidemment, M. Gigon, grâce à ses connaissances techniques, nous a donné un récit clair et précis, minutieusement précis, qui atteste un effort heureux dans la mise en œuvre de documents singulièrement confus : nous reconnaissons que cela nous change de la plupart des travaux d'histoire militaire. Il est possible cependant de relever un certain nombre de petites erreurs et d'opposer un démenti à l'auteur lorsqu'il dit avoir étudié sur le terrain les opérations des armées. Nous emportons cette impression que la clarté ne va pas sans quelques accrocs à la méthode historique, si bien qu'il nous faudrait avoir contrôlé tous les détails pour accorder la confiance que la préface sollicite. Peut-être un historien de métier n'aurait-il pas justifié de semblables scrupules. — R. D.

F. Gébelin, **Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne pendant les premières années du règne de Henri IV (1589-1593)**, avec une préface de M. C. Jullian, Bordeaux, Mounastre-Picamilh, 1912, x-192 pp. in-8. — Comme dans toutes les provinces, l'avènement de Henri IV provoqua en Guyenne plusieurs années de troubles où nous voyons apparaître tous les éléments d'anarchie qui existaient en France à cette époque : l'action de la Ligue soutenue par les jésuites, le parlement de Bordeaux qui se déclare dépositaire du pouvoir souverain, les nobles qui étendaient leur autorité aux dépens des officiers royaux. Le maréchal de Matignon dut engager la lutte avec tous ces adversaires pour faire reconnaître Henri IV, et la lutte jusqu'au bout fut indécise. Ce furent seulement les victoires du roi et son abjuration, qui déterminèrent les Gascons à le reconnaître. M. Gébelin étudie un des exemples les plus caractéristiques de cette anarchie provinciale; il le fait avec une précision qui ne sacrifie aucun détail, et il dégage nettement les conclusions essentielles de ces événements. — R. D.

Martin Hume, **La cour de Philippe IV et la décadence de l'Espagne (1621-1665)**, traduit de l'anglais par J. Condamin et P. Bonnet, Paris, Perrin, 1912, in-8, ix-512 pp., 6 portraits, un index onomastique. — L'ouvrage de Martin Hume, paru en 1907, ne se propose pas

d'analyser profondément les causes de la décadence de l'Espagne. Pour cela il aurait fallu étudier à fond l'état économique, l'administration, les finances du pays. Or l'auteur s'est borné à l'étude de la cour. Aussi toute les fois qu'il esquisse un tableau de la monarchie tombe-t-il dans le vague. Pour la politique extérieure, ne pouvant faire l'histoire de la politique européenne pendant tout le règne de Philippe IV, il se contente de quelques exposés sommaires, destinés à nous rappeler des événements déjà connus plutôt qu'à nous apprendre quelque chose. C'est un système très acceptable étant donné la manière de limiter le sujet, mais pourquoi faire une exception pour les négociations avec l'Angleterre, qui sont toujours traitées avec grand détail? Cela fausse l'impression du lecteur en lui faisant croire que les rapports avec l'Angleterre ont été pour l'Espagne de cette époque particulièrement importants (voir par exemple p. 210, 297, 409 et suivantes, les négociations de 1630, 1636 et 1650).

Ce qu'il y a de plus vivant et de plus soigné, c'est la partie anecdotique de l'ouvrage, le tableau de la cour et de la ville, le récit des fêtes, bien que l'auteur en abuse un peu. Il y a quelque excès également dans l'usage qu'il a fait de la chronique publiée par M. Rodriguez Villa (voir p. 289 et suiv.). Il ne faut pas confondre l'étude des mœurs avec la narration des cérémonies et l'énumération des scandales.

Les traducteurs ont ajouté d'assez nombreuses notes explicatives, dont quelques-unes paraissent superflues. Pourquoi, par exemple (p. 256, note 2), ce long développement sur ceux qui veulent de nos jours détruire la religion? Cela n'a rien à voir dans un ouvrage d'histoire sur l'Espagne du XVIIe siècle. Peu nous importe que Quevedo ait deux rues à Madrid (p. 362, note 1). A quoi bon analyser à propos de la bataille de Rocroi le récit de Bossuet que tout le monde connaît (p. 364, note 1)? J'ai relevé aussi quelques inadvertances, imputables soit à l'auteur, soit aux traducteurs, soit à l'imprimeur : pp. 49 et 133, *Parlement* au lieu de *Cortes*; p. 52, *dix-huitième siècle* au lieu de *dix-septième siècle*; p. 61, *Plazza* pour *Plaza*; p. 210, *Velasquez*, pour *Velazquez*; p. 339, *empereur d'Autriche*, pour *empereur d'Allemagne*; p. 416, *Fischer* pour *Fisher*.

Malgré ses défauts l'ouvrage de Martin Hume peut être utile. La traduction qui vient de paraître en rend le maniement plus aisé, ce qui n'est pas à dédaigner vu la rareté des livres français sur l'histoire intérieure de l'Espagne. — ALBERT GIRARD.

Général DE PIÉPAPE, **Histoire des Princes de Condé au XVIIIe siècle. Les trois premiers descendants du Grand-Condé**, Paris, Plon-Nourrit, 1911, III-413 pp. in-8. — Encore un gros livre de petite histoire, ou même de petites histoires. Le duc d'Aumale avait arrêté au grand Condé l'histoire de l'illustre famille, soit qu'il eût jugé ses documents insuffisants, soit que le sujet ne lui eût point paru digne de ses soins. M. de P. n'a pas eu ces scrupules, et il nous donne un beau pendant à sa *Duchesse du Maine* (1910). Les anecdotes abondent, recueillies

un peu partout, chez les mémorialistes, dans les correspondances, même chez les auteurs de seconde main. Manuscrit, ou imprimé, tout témoignage est accepté, sans restriction ni contrôle : l'auteur ne va-t-il point chercher des indications précises sur le caractère de certains de ses personnages dans les *Oraisons funèbres* de Bossuet ? Ce n'est point illégitime, encore faudrait-il « interpréter » de semblables témoignages. Dans une foule indistincte de documents et de racontars, il y a des détails intéressants, mais combien de pauvretés, gravement débitées. Le nombre même des détails empêche l'esprit de s'arrêter à ce qui serait essentiel. D'ailleurs l'auteur a-t-il le sentiment de ce qui est important, de ce qui appelle l'intérêt ? Il nous donne sur les carrousels auxquels assiste le jeune Louis III de Bourbon, autant ou même plus de renseignements que sur le préceptorat de La Bruyère auprès du même prince. Ce n'est qu'un détail, mais il est significatif de la méthode. Depuis son dernier ouvrage, M. de P. n'en a point changé. Quant à son style, M. de P. ne l'a point modifié non plus, il est un des agréments de ses livres. — Georges Ascoli.

Heidenstam (O.-G. de), **La fin d'une dynastie, d'après les mémoires et la correspondance d'une reine de Suède, Hedvig-Élisabeth-Charlotte,** Paris, Plon-Nourrit, 1911, 514 pp. in-8. — La princesse dont il est ici question épousa le duc de Sudermanie, frère de Gustave III, en 1774. Elle vécut à la cour de Suède pendant le règne glorieux et tragique de ce monarque, puis elle vit les tristes jours de Gustave IV ; elle devint enfin reine quand les Suédois déposèrent ce prince et le remplacèrent par son oncle Charles XIII, le dernier Vasa, qui la précéda de quelques mois dans la tombe en 1818. Pendant plus de quarante ans elle écrivit, en français, un journal dont les dépositaires publient maintenant la traduction suédoise. M. de Heidenstam a obtenu communication de l'original français, qui a fourni les matériaux du présent livre. Une étude précédente sur la reine Louise-Ulrique, sœur du grand Frédéric et mère de Gustave III, le préparait à bien connaître la Suède du XVIIIe siècle. Son nouvel ouvrage ne répond point tout a fait à ce qu'on pouvait en attendre : au lieu de nous donner l'analyse du Journal de la reine, avec un grand nombre d'extraits bien choisis, c'est une histoire générale de la Suède entre 1774 et 1818, histoire où sont intercalés divers épisodes particuliers empruntés au Journal. Malgré ce défaut de plan, nous connaissons si mal en France l'histoire des pays scandinaves que ce livre se lit avec beaucoup d'intérêt, surtout pour ce qui concerne la personne de Gustave III et le choix de Bernadotte comme prince royal. — Georges Weill.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

H. Thédenat, *Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution, 1791-1799*, Paris, Hachette, 1912, in-16.

V. Sanson, *Répertoire bibliographique pour la Période dite « Révolutionnaire », 1789-1801, en Seine-Inférieure*, t. II et III, Paris, Champion, s. d., in-8.

R. Guyot, *Le Directoire et la paix de l'Europe* (*Bibl. d'hist. cont.*), Paris, Alcan, 1911, in-8.

Baron de Baye, *Smolensk, 1812*, Paris, Perrin, 1912, in-8.

Lt-col. Basil Jackson, *Waterloo et Sainte-Hélène*, trad. par Em. Brouwet, Paris, Plon-Nourrit, 1912, in-16.

G. et H. Bourgin, *Le socialisme français de 1789 à 1848* (*L'hist. par les Contemporains*), Paris, Hachette, 1912, in-16.

R. Pimienta, *La propagande bonapartiste en 1848* (*Bibl. de la Rév. de 1848*), Paris, Cornély, 1911, in-8.

Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871, t. V, *6 nov. 1864-27 fév. 1865*, Paris, Ficker, 1912, in-8.

Lt-colonel Rousset, *1871, La Commune à Paris et en province*, Paris, Tallandier, 1912, in-16.

G. Hanotaux, *Études politiques, La politique de l'équilibre, 1907-1911*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, in-18.

Eug. Pottet, *Histoire de Saint-Lazare, 1122-1912*, Paris, Soc. franç. d'Impr. et de Libr., 1912, in-16.

H.-G. Duchesne et H. de Grandsaigue, *Le Château de Madrid*, Paris, Daragon, 1912, in-8.

F. Le Lay, *Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIIIe siècle*, Paris, Champion, 1911, in-8.

Victor Piquet, *La colonisation française dans l'Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Maroc*, Paris, Colin, 1912, in-8.

L. Sonolet, *L'Afrique Occidentale française*, Paris, Hachette, 1912, in-16.

M. de Mathuisieulx, *La Tripolitaine d'hier et de demain*, Paris, Hachette, 1912, 2e éd., in-16.

R. Marchand, *Les grands problèmes de la Politique intérieure russe* (*Bibl. d'hist. cont.*), Paris, Alcan, 1912, in-16.

A. Marvaud, *Le Portugal et ses colonies* (*Bibl. d'hist. cont.*), Paris, Alcan, 1912, in-8.

Et. Taris, *La Russie et ses richesses*, Paris, Roger, 1912, in-8.

A. Loisy, *L'évangile selon Marc*, Paris, Nourry, 1912, in-16.

Judas de Cologne, *Récit de ma conversion*, trad. par A. de Gourlet (*Science et Religion*), Paris, Bloud, 1912, in-16.

(*A suivre.*)

Le gérant : Paul CERF.

TABLES DU TOME VINGT-QUATRIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

BALLOT (C.). — 1812, à propos de publications françaises récentes 237
BASTIDE (Charles). — La République américaine et la corruption politique dans les démocraties 32
BENRUBI (J.). — Le deuxième centenaire de la naissance de J.-J. Rousseau, en France 334
BOISSONNADE (P.). — Revue générale : Les études relatives à l'histoire économique de l'Espagne et leurs résultats (L'Espagne chrétienne médiévale [711-1453] : L'industrie) 392
BOYER (Paul). — La Russie et les nationalités 121
CHASLES (Pierre). — L'évolution constitutionnelle de la Russie. 136
DAVILLÉ (Louis). — Le développement de la méthode historique de Leibniz, II. . 1
JANKELEVITCH (Dr S.). — Quelques tendances de la pensée philosophique russe. 181
— Voir Meyer (Richard M.).
LACOMBE (Paul). — En relisant l'*Émile* de J.-J. Rousseau. 362
LOT-BORODINE (Myrrha). — Le roman russe contemporain (1900-1912) 216
MAZON (André). — Les historiens russes et la guerre de 1812 247
MEYER (Richard M.). — Le mouvement moral vers 1840. Contribution à l'histoire de la morale au XIXe siècle, I. 319
PATOUILLET (J.). — Le théâtre russe jusqu'en 1850 197
PFISTER (Chr.). — Les Régions de la France : VIII. La Lorraine, Le Barrois et les Trois-Évêchés, V. 44
PINEAU (Léon). — Revue générale : La mythologie germanique. 62
RÉAU (Louis). — Revue générale : L'art russe 255
REINACH (Adolphe). — Atthis. Les origines de l'État athénien, I. 297
TARIS (Étienne). — L'évolution économique de la Russie 148
WILBOIS (Joseph). — L'Église russe et la Révolution 161

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Atthis. Les origines de l'État athénien, I, par Adolphe Reinach 297
Église russe (L') et la Révolution, par Joseph Wilbois. 161
Leibniz (Le développement de la méthode historique de), II, par Louis Davillé. . 1
Mouvement moral (Le) vers 1840. Contribution à l'histoire de la morale au XIXe siècle, par Richard M. Meyer. 319
Pensée philosophique russe (Quelques tendances de la), par le Dr S. Jankelevitch. 181
République américaine (La) et la corruption politique dans les démocraties, par Charles Bastide 32
Roman russe contemporain (Le) (1900-1912), par Myrrha Lot-Borodine. 216
Rousseau (En relisant l'*Émile* de J.-J.), par Paul Lacombe. 362
— (Le deuxième centenaire de la naissance de J.-J.), en France, par J. Benrubi 334
Russie (La) et les nationalités, par Paul Boyer 121
— (L'évolution constitutionnelle de la), par Pierre Chasles. 136
— (L'évolution économique de la), par Étienne Taris 148
— Voir Pensée, Roman, Théâtre.
Théâtre russe (Le) jusqu'en 1850, par J. Patouillet 197

REVUES CRITIQUES

1812, à propos de publications françaises récentes, par C. Ballot. 237
— (Les historiens russes et la guerre de), par André Mazon. 247

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

VIII. La Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés, V, par Chr. Pfister 44

REVUES GÉNÉRALES

Histoire économique : Espagne : Époque médiévale (711-1453), L'industrie, par Boissonnade. 392
Histoire religieuse : Mythologie germanique, par Léon Pineau 62
Histoire de l'art : Russie, par Louis Réau 255

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Architecture antique (Une étude sur l') (V. Chapot) 408
Architecture française du Moyen âge (A propos de deux volumes sur l') (L. Halphen) 410
Culture française en Russie (La), à propos d'ouvrages récents (É. Haumant et P. Van Tiéghem) 288
Histoire de l'art (Bulletin d') (F. Arens, H. B., L. Febvre, A. Fribourg, H. Meyer-Heine, J. Pérès) 94
Institut français de Saint-Pétersbourg (L') (P. Boyer) 292
Nouvelles et publications diverses . . . . . 102, 293 et 413
Réforme en Franche-Comté (Les débuts de la), d'après M. Lucien Febvre (H. Patry) 89

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Gourd (J.-J.), *Philosophie de la religion* (J. Benrubi) 110
Levi (Ad.), *Lo psicologismo moderno* (Dr S. Jankelevitch) 109
Ségur (Mis de), *Au couchant de la monarchie. Louis XVI et Turgot* (R. Girard) 107

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Ambrosi (A.), *Un épisode de la guerre entre Gênes et Aragon au XVe siècle : Vincentello d'Istria* (L. Villat) 419
Cartellieri (A.), *Philipp-August König von Frankreich*, t. III, *1192-1199* (H. Prentout) 418
Gailly de Taurines (Ch.), *Les légions de Varus, Latins et Germains au siècle d'Auguste* (V. Chapot) 416
Gébelin (F.), *Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne pendant les premières années du règne de Henri IV* (*1589–1593*), préf. de C. Jullian (R. Doucet) 421
Fletcher (C. R. L.), *The Making of Western Europa*, I, *The Dark Ages : 300-1000* (M. Bloch) 417
Gigon (S.-C.), *La troisième guerre de Religion, Jarnac, Moncontour, 1568-69* (R. D.) 420
Hartmann (L.-M.), *Geschichte Italiens im Mittelalter*, t. III, 2e partie (L. Halphen) 418
Heidenstam (O.-G. de), *La fin d'une dynastie, d'après les mémoires et la correspondance d'une reine de Suède, Hedvig-Élisabeth-Charlotte* (G. Weill) 423
Hume (M.), *La cour de Philippe IV et la décadence de l'Espagne* (*1621–1665*), trad. par J. Condamin et P. Bonnet (A. Girard) 421
Piépape (Général de), *Histoire des Princes de Condé au XVIIIe siècle. Les trois premiers descendants du Grand-Condé* (G. Ascoli) 422

Prentout (H.), *Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie* (G. Bourgin) 418
Rodocanachi (E.), *La première Renaissance. Rome au temps de Jules II et Léon X* (L. H.). 420

Histoire religieuse :

Denifle (H.), *Luther et le Luthéranisme*, trad. par J. Paquier, t. I et II (R. Doucet). 114
Gay (J.), *Le mouvement démocratique et les catholiques français de 1830 à 1880* (G. Weill). 114
Lizerand (G.), *Clément V et Philippe IV le Bel* (G. Bourgin) 113
Loyson (P.-H.), *Les idées en bataille* (G. W.) 115
Marmande (R. de), *Le cléricalisme au Canada* (G. W.) 116
Marvaud (A.), *Le Sionisme* (G. W.). 117
Narfon (J. de), *Ce qu'on fait de l'Église* (G. W.) 114
— *La séparation de l'Église et de l'État* (G. W.) 114
Philippson, *Neueste Geschichte des jüdischen Volkes*, t. III (G. W.). . . . 116
Piepenbring, *Jésus et les Apôtres* (G. W.). 113
Reinach (Th.), *Histoire des Israélites*, 4e éd. (G. W.). 116
Vernes (M.), *Histoire sociale des religions. I. Les religions occidentales dans leur rapport avec le progrès politique et social* (G. W.). 113

VERSAILLES. — IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

D
1
R4
t.24

Revue de synthèse historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY